3 1761 11726573 6


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761117265736

NOV 21 2007
University of Toronto

ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2007

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/1-2007
ISBN 978-0-660-63419-7

FSC
Mixed Sources
Product group from well-managed forests, controlled sources and recycled wood or fiber
Cert no. SW-COC-789
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

This logo represents the cover stock only. The text is printed on a different FSC stock made from 100% Post-Consumer Waste.

Foreword

Departmental Performance Reports are a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles (provided in the *Guide to the Preparation of the 2006–2007 Estimates* available at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp). These principles are the conceptual foundation upon which the reports are prepared and they are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans and expected results. It focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made towards achieving outcomes - the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any changes), and discusses the key risks and challenges that affected organizational performance. An effective performance report has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Finally, the report is credible because it uses objective, evidenced-based information to substantiate the performance reported.

This Departmental Performance Report, along with those of many other organizations, is available at the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole of government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2006–07*, available online at the same Internet address. Structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs and Government Affairs), *Canada's Performance 2006–07* serves as a guide to the 90 Departmental Performance Reports and includes a whole of government view of actual spending as well as selected highlights from departmental and agency performance reports. The electronic version of *Canada's Performance* links to the relevant Departmental Performance Reports, which contain additional information on performance and resources.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that Departmental Performance Reports and other Estimates documents are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5

Agriculture and Agri-Food Canada

2006-2007

Departmental Performance Report

Agriculture and Agri-Food Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

HOW TO READ THIS REPORT

This Departmental Performance Report presents results of Agriculture and Agri-Food Canada's program activities during the fiscal year 2006-2007 against commitments stated in its 2006-2007 Report on Plans and Priorities. The report's structure is as follows:

Section I, Departmental Overview, contains an introductory message from the Minister of Agriculture and Agri-Food. The message summarizes the department's performance. This section also contains: summaries of the department's vision, mandate and strategic outcomes, and benefits accruing to Canadians from its activities; links between the department's strategic outcomes and the Government of Canada's outcomes; highlights of performance accomplishments by program activities that contribute towards ongoing departmental priorities; and discussion of the management framework that the department uses to deliver results.

Section II, Analysis of Performance by Strategic Outcome, provides detailed analysis of performance by the department's three strategic outcomes: *Security of the Food System, Health of the Environment* and *Innovation for Growth*. The section also describes results of the Rural Secretariat and the Co-operatives Secretariat and the two agencies that report to Parliament through the department: the Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council.

Section III, Supplementary Information, contains Financial Tables, Horizontal Initiatives Information, Key Government-wide Themes, Statutory Annual Reports, and Parliamentary Committee Reports and audits and evaluations that apply to the work of the department during the reporting year.

Section IV, Other Items of Interest, includes the portfolio's organizational chart and contacts, and Legislation and Acts administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food and other agencies in the portfolio. The section has an appendix providing links to electronic resources for further information.

Due to rounding, figures may not add exactly to totals shown.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and highlights. These links are indicated by  .

We are committed to continuous improvement in our reporting. We therefore welcome receiving your comments on this report. Please contact us at:

By Mail:
Strategic Management
Corporate Management Branch
Agriculture and Agri-Food Canada
Sir John Carling Building
Floor 8, Room 818
930 Carling Avenue,
Ottawa, Ontario, K1A OC5

By Fax:
613-759-6729

By Email:
chadwicks@agr.gc.ca

Table of Contents

SECTION I: Departmental Overview 1

Message from the Minister 1

Management Representation Statement 3

Summary Information 4

Vision 4

Mandate 4

The Agriculture and Agri-Food Portfolio 4

Benefits for Canadians 5

How We Report 5

AAFC's Program Activity Architecture 6

Changes in AAFC's PAA Since the 2005-06 DPR 7

Total Financial Resources 7

Total Human Resources 7

Alignment with Government of Canada Outcomes 10

Ongoing Departmental Priorities by Program Activity Architecture 14

SECTION II: Analysis of Performance by Strategic Outcome 27

Security of the Food System 28

Business Risk Management 28

Food Safety and Food Quality 34

Markets and International 40

National Farm Products Council 47

Health of the Environment **49**
Environment 49
Innovation for Growth **60**
Innovation and Renewal 60
Markets and International 71
Rural and Co-operatives Secretariats 78
Canadian Pari-Mutuel Agency 81

SECTION III: Supplementary Information **85**

Financial Tables **85**
Unaudited Financial Statements **105**
Horizontal Initiatives **131**
Key Government-wide Themes **133**
Audits and Evaluations **135**
Parliamentary Committee Reports **137**

SECTION IV: Other Items of Interest **139**

Agriculture and Agri-Food Portfolio **139**
How to Reach Us **140**
Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food **143**
Appendix A – List of Web Sites **144**

Departmental Overview

Message from The Minister



The Honourable Gerry Ritz

I am proud and honoured to present this report on the achievements of Agriculture and Agri-Food Canada over the past fiscal year 2006-2007.

While this review covers the important progress for the sector achieved under the watch of my predecessor Minister Strahl, I am committed to building on that strong foundation and helping producers capture new opportunities for profitability.

In my time as Minister, I have certainly been impressed by my portfolio team's dedication to serving the agriculture and agri-food sector and indeed all Canadians.

Although they have different mandates, the six organizations within the Agriculture and Agri-Food Portfolio – Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Dairy Commission, the Canadian Food Inspection Agency, the Canadian Grain Commission, Farm Credit Canada and the National Farm Products Council – are working together effectively to build a profitable future for Canadian producers and the other players in the agriculture and agri-food sector.

As Minister, I plan to pursue this course of collaboration with the portfolio, and with governments, industry and Canadians. This will be essential if we are to succeed in achieving long-term prosperity for Canada's agriculture and agri-food sector.

Every step we take, whether it is developing a policy or a program, we must ask ourselves "How will this help move farmers and indeed the whole value chain forward?"

I will also make it a priority to accent the positives of our great industry, to focus on the exciting potential for production beyond food, including products such as biofuels, new pharmaceuticals and industrial materials.

The Canadian agriculture, agri-food and agri-products sector is a powerful driver of the Canadian and provincial economies. It provides one in eight of our jobs, more than $26 billion a year in exports and accounts for 8.1 per cent of our total gross domestic product.

Over the past year, the Government of Canada has been working hard, in collaboration with the provinces, territories and the agriculture industry, to take concrete action in key areas to support the sector.

Through budgets 2006 and 2007, a total of $4.5 billion in new federal funding was committed.

We invested in science as a key to competitiveness for the sector. More than $500 million was invested to help farmers and rural communities seize new market opportunities in the agricultural bioproducts sector, through biofuels and bioproducts.

Producers suffering from drought and flooding were assisted, as well as low-income farm families.

The Canadian Agricultural Income Stabilization program was replaced with a new suite of programs under development to provide more predictable, responsive and bankable business risk management tools for farmers.

The Government invested $600 million to kick-start producer savings accounts to help producers to address smaller income fluctuations; committed $400 million to help producers address rising costs of production; and doubled the amount of interest-free money available through cash-advance programming, which, as of March 31, 2007, advanced $988.4 million to agricultural producers.

Combined, these investments are helping to advance Canada's agriculture and agri-food sector as a whole in the areas of health, the environment and the bioeconomy. And they are ensuring that the Canadian agriculture and agri-food sector maintains its competitive edge in a rapidly changing world while protecting the health and well-being of Canadians and their environment.

Internationally, we continue to stand up for our producers and processors. We are working hard in the WTO negotiations to achieve the best possible outcome for all of Canadian agriculture, including both export-oriented and supply-managed industries.

Looking ahead, I believe we have a historic window of opportunity for the Canadian agriculture, agri-food and agri-products industry.

The Agricultural Policy Framework expires at the end of this fiscal year. At the same time, several major forces for change are converging on the sector, including expanded global competition and greater consumer awareness and demands.

I am currently working with my provincial and territorial counterparts and the sector to develop a new policy framework and programming for a profitable and innovative agriculture, agri-food and agri-products industry.

Federal, provincial and territorial governments have already agreed on a dynamic new plan for the sector – *Growing Forward*. Driven by industry, *Growing Forward* will form the basis for governments to work toward a new agriculture and agri-food policy framework. We will continue to work with the sector to refine our approach.

With new markets, better market access and scientific advances, I am optimistic that the sector can achieve a prosperous and profitable future.

I look forward to working with all stakeholders to make that future happen.



The Honourable Gerry Ritz
Minister of Agriculture and Agri-Food
and Minister for the Canadian Wheat Board

Management Representation Statement



Yaprak Baltacioğlu
Deputy Minister

I submit for tabling in Parliament, the 2006-2007 Departmental Performance Report for Agriculture and Agri-Food Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the 2006–2007 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports:*

- it adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guidance;
- it is based on the department's approved Strategic Outcomes and Program Activity Architecture that were approved by the Treasury Board;
- it presents consistent, comprehensive, balanced, and reliable information;
- it provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- it reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Yaprak Baltacioğlu
Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Summary Information

VISION

Agriculture and Agri-Food Canada has a vision of a competitive and innovative agriculture and agri-food sector where partners work together to be the world leader in agriculture and agri-food, meeting domestic and global customer needs while respecting the environment.

MANDATE

To this end, AAFC provides policies, programs, information, and technology to achieve its three strategic outcomes:

1) Security of the Food System;

2) Health of the Environment; and

3) Innovation for Growth.

The department's work toward achieving these outcomes is concentrated in the areas of core federal jurisdiction, including supporting agricultural and agri-food productivity and trade, stabilizing farm incomes, conducting research and development, and being responsible for the inspection and regulation of animals and plant-life forms. The department also co-ordinates federal efforts related to rural and co-operative development, and works to enhance the quality of rural life in Canada.

THE AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO

The following organizations outside of AAFC's direct governance structure make up what is known as the agriculture and agri-food portfolio:

- the Canadian Dairy Commission (CDC)  , which co-ordinates federal and provincial dairy policies and creates a control mechanism for milk production to help stabilize revenues and avoid costly surpluses;
- the Canadian Food Inspection Agency (CFIA)  , which seeks to ensure the health of Canadians by safeguarding not just the food supply but also the plants and animals upon which safe and high-quality food depends;
- the Canadian Grain Commission (CGC)  , which delivers excellence and innovation in grain quality and quantity assurance, research, and producer protection;
- Farm Credit Canada (FCC)  , which enhances rural Canada by providing specialized and personalized business and financial services and products to farming operations, including family farms, and to those businesses in rural Canada, including small and medium-sized businesses, that are businesses related to farming; and
- the National Farm Products Council (NFPC)  , which promotes efficient, competitive Canadian agriculture and helps to improve farm-product marketing between Canadian provinces and territories and international markets.

Of these organizations, only the NFPC reports to Parliament through AAFC. Performance information for the CFIA and CGC is available at: **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimE.asp**. For performance information for the CDC and FCC, please contact those organizations directly. Contact information is available in Section IV of this document.

BENEFITS FOR CANADIANS

AAFC's program activities form a cohesive action plan that works for the benefit of all Canadians. Specific benefits include:

- a reliable supply of safe and high-quality agri-food products;
- economic, social and environmental contributions from a competitive and sustainable agriculture and agri-food system;
- enhanced compatibility between nature and agriculture;
- increased opportunities for growth in rural communities; and
- increased international recognition for quality Canadian products and expertise.

HOW WE REPORT

Agriculture and Agri-Food Canada reports against the new Program Activity Architecture (PAA) in accordance with the Treasury Board Secretariat of Canada's Management of Resources and Results Structure (MRRS)  . The MRRS provides an inventory of departmental programs and activities and shows their relationship to the department's strategic outcomes.

Beginning with this DPR, the performance of the Rural and Co-operatives Secretariats, as well as the agencies reporting to Parliament through AAFC, will be reported under the appropriate strategic outcome, as per the *Departmental Program Activities* table on page 4 of the 2006-2007 Report on Plans and Priorities.

AAFC'S PROGRAM ACTIVITY ARCHITECTURE

Security of the Food System
Business Risk Management (BRM)
BRM Policy & Strategy
Policy Research & Analysis
Policy Planning & Integration
Canadian Agricultural Income Stabilization
Net Income Stabilization Account & Other BRM Program Wind Down
Disaster & Financial Guarantee Programs
Production Insurance & Other Risk Management Programs
Food Safety & Food Quality (FSQ)
Improving Food System Management
Policy Research & Analysis
Policy Planning & Integration
FSQ Programs
FSQ Science
Industry Liaison
Markets & International
Policy Research & Analysis
Policy Planning & Integration
Marketing Policy
International Trade Agreements (WTO, etc.)
Canadian Agriculture & Food International Program
International Science Cooperation
Technical Trade
International Development
Sector Development & Analysis
Branding Management/Value Chain Round Tables
Market Access & Market Development
Trade Disputes
Regional Operations
Management & Administrative Support
National Farm Products Council

Health of the Environment
Environment
Environment Policy & Strategy
Policy Planning & Integration
Environment G&C Programming
Minor Use Pesticides / Risk Reduction
Agri-environmental Science
National Land and Water Information Service (NLWIS)
National Agri-Environmental Services
Environment Programming (Services)
Community Pastures Program

Innovation for Growth
Innovation & Renewal
Science Policy & Coordination
Policy Research & Analysis
Policy Planning & Integration
Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food program
Renewal Programs
Sustainable Production Systems
Bio-Products & Bio-Processes
Office of Intellectual Property & Commercialization
Markets & International
Policy Research & Analysis
Policy Planning & Integration
Marketing Policy
International Trade Agreements (WTO, etc.)
Canadian Agriculture & Food International Program
International Science Cooperation
Technical Trade
International Development
Sector Development & Analysis
Branding Management / VCRTs
Market Access & Market Development
Trade Disputes
Regional Operations
Management & Administrative Support
Rural & Co-operatives
Rural
Co-operatives
Canadian Pari-Mutuel Agency

Legend

- Strategic Outcome
- Program Activity
- Program Sub-Activity

CHANGES IN AAFC'S PAA SINCE THE 2005-06 DPR

The AAFC program activity previously named *International Issues* has been re-named *Markets and International* since the publication of the department's last DPR. This did not change the structure of the department's PAA. The table below illustrates the change.

Strategic Outcome	Previous Program Activity	New Program Activity
Security of the Food System	International Issues	Markets and International
Innovation for Growth	International Issues	Markets and International

FINANCIAL AND HUMAN RESOURCES

2006-07 Total Financial Resources for Agriculture and Agri-Food Canada

($ millions) Net

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
3,853.9	3,870.4	3,567.7

2006-07 Total Human Resources for Agriculture and Agri-Food Canada

Planned FTEs	Actual FTEs	Difference
6,257	6,585	328

FTEs = Full-Time Equivalents

Summary of Performance in Relationship to Departmental Program Activities

The following table and narrative section summarizes Agriculture and Agri-Food Canada's performance for fiscal year 2006-07 for each of its program activities and strategic outcomes.

As indicated in the table on page 10, achievements and results under the department's strategic outcomes contribute to and support the Government of Canada's desired outcomes of *Strong Economic Growth*, *An Innovative and Knowledge-Based Economy*, *A Fair and Secure Marketplace*, *A Clean and Healthy Environment*, and *A Prosperous Canada Through Global Commerce*.

($ millions) Net		2006-2007		
Program Activities by Strategic Outcome	**Type**	**Planned Spending**	**Actual Spending**	**Expected Results and Performance Status**
Security of the Food System				
Business Risk Management	Ongoing	2,689.2	2,438.5	• producers better supported and able to manage business risks • increased producer capacity to manage operations (cashflow) throughout the production year • increased business planning and skills development among low income farm families • increased sector viability and profitability **Performance status:** Mostly Met
Food Safety and Food Quality	Ongoing	121.3	66.8	• consumers confident about the safety and quality of food produced in Canada • exposure to hazards reduced thereby protecting human health • industry able to meet or exceed market requirements for agri-food safety and quality, including animal and plant health • value-added opportunities for the sector through the adoption of food safety, food quality and traceability systems **Performance status:** Mostly Met
Markets and International (70%)	Ongoing	79.5	91.8	• increased exports of Canadian agriculture and food products • increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector • increased domestic market share of Canadian agriculture and food products • increased influence in the development and application of international rules, technical standards and policies governing the trade of agriculture products **Performance status:** Mostly Met
National Farm Products Council	Ongoing	2.6	2.5	• receipt of draft federal-provincial-territorial agreements by the three national agencies • levy collection system in place and progress on a check-off for imports of beef and beef products • action plan to respond to proposed changes to the regulatory framework • continued implementation of the Government of Canada's Management Accountability Framework and further alignment with the framework **Performance status:** Mostly Met
Total Security of the Food System		***2,892.6***	***2,599.6***	
Health of the Environment				
Environment	Ongoing	331.4	364.4	• **air:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of air and the atmosphere, with key priority areas being particulate emissions, odours, and emissions of gases that contribute to global warming • **soil:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of soils, with key priority areas being soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage

($ millions) Net		2006-2007		
Program Activities by Strategic Outcome	**Type**	**Planned Spending**	**Actual Spending**	**Expected Results and Performance Status**
				• **water:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health and supply of water, with key priority areas being nutrients, pathogens, pesticides, and water conservation • **biodiversity:** ensured compatibility between biodiversity and agriculture, with key priority areas being habitat availability, species at risk, and reduction of economic damage to agriculture from wildlife **Performance status:** Met
Total Health of the Environment		**331.4**	**364.4**	
Innovation for Growth				
Innovation and Renewal	Ongoing	572.2	544.3	• increased market opportunities for the agriculture and agri-food sector • Canadian farmers optimize their businesses through renewal programming and services • utilization of advances in value-added research that enable farmers, processors, rural communities, and service providers to differentiate their products and services • Science and Innovation Strategy that integrates national science and innovation capacity for the agriculture and agri-food sector • utilization of advances in innovative production systems • innovation programming strengthened due to enhanced linkages within and between science and innovation community and the agriculture and agri-food value chain • utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic advancement • enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy **Performance status:** Mostly Met
Markets and International (30%)	Ongoing	34.1	39.3	• increased exports of Canadian agriculture and food products • increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and agri-food sector • increased domestic market share of Canadian agriculture and food products • increased recognition of Canadian products and capabilities **Performance status:** Mostly Met
Rural and Co-operatives Secretariats	Ongoing	23.7	20.8	• a stronger rural voice • enhanced capacity for development of rural communities • government policies, programs, and services increase opportunities, mitigate barriers and enhance capacity of rural development • enhanced capacity for development of co-operatives • government policies, programs, and services increase opportunities, mitigate barriers and enhance capacity for co-operative development **Performance status:** Met
Canadian Pari-Mutuel Agency	Ongoing	–	(0.8)	• confidence of the betting public in pari-mutuel wagering • detection against betting irregularities and performance-affecting drugs in horses • determination of the exact order of the finish of a race • availability of leading-edge, automated monitoring technologies to agency officers • self-sufficient Revolving Fund • improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies • strong federal, provincial and industry partnerships and increased international recognition **Performance status:** Met
Total Innovation for Growth		**630.0**	**603.7**	
Total		**3,853.9**	**3,567.7**	

The figures in the above tables have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0. Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

ALIGNMENT TO GOVERNMENT OF CANADA OUTCOMES

Government of Canada Outcomes	Agriculture and Agri-Food Canada Strategic Outcomes	Agriculture and Agri-Food Canada Program Activities
Economic: Strong Economic Growth	Security of the Food System: A secure and sustainable agriculture and agri-food system that provides safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers	• Business Risk Management • Food Safety and Quality • Markets and International • National Farm Products Council
Economic: An Innovative and Knowledge-Based Economy	Innovation for Growth: An innovative agriculture and agri-food sector that develops food and other agriculture-related products and services in order to capture opportunities in diversified domestic and global markets	• Innovation and Renewal • Rural and Co-operatives Secretariats
Economic: A Fair and Secure Marketplace	Innovation for Growth: An innovative agriculture and agri-food sector that develops food and other agriculture-related products and services in order to capture opportunities in diversified domestic and global markets	• Canadian Pari-Mutuel Agency
Economic: A Clean and Healthy Environment	Health of the Environment: An agriculture and agri-food sector that uses environmental resources in a manner that ensures their sustainability for present and future generations	• Environment
International: A Prosperous Canada through Global Commerce	Innovation for Growth: An innovative agriculture and agri-food sector that develops food and other agriculture-related products and services in order to capture opportunities in diversified domestic and global markets	• Markets and International

Operating Environment

The agriculture and agri-food sector plays an important role in Canada, from both an economic and social perspective. From the farming operations across the country, to the researchers, processors, distributors, retailers, and all those in between, Canada's prosperity, both economically and socially, is directly related to the success of the agriculture and agri-food sector.

The sector generates approximately $130 billion in consumer sales in Canada each year, accounting for roughly eight per cent of the country's GDP. The sector exported almost $28 billion in agriculture and food products in 2006 (almost $32 billion including fish and seafood exports), and contributed almost $7.4 billion to Canada's overall trade surplus. In addition, it employs about two million Canadians, representing one of every eight jobs in the country.

Just as important as the sector's economic contribution is its contribution to Canada's social fabric, including the role it plays in ensuring the well-being and vibrancy of rural and remote communities across the country. Canada's farmers, farm families and farming communities are the heart of Canadian agriculture and agri-food, and AAFC works to ensure the sector has the tools it needs to grow, prosper and be competitive on the world stage. This sectoral prosperity, in turn, is integral to the overall economic and social prosperity of Canada as a whole.

Even with its recognition around the world as a provider of reliable, safe, nutritious, and high-quality food, Canada's agriculture and agri-food sector has the potential for improved performance, competitiveness and profitability. It is poised to tap exciting new opportunities resulting from advances in science and technology to develop innovative food and non-food products. The end result of these advances will be even more diverse and healthier products, as well as environmental benefits, that will further contribute to a better quality of life for all Canadians.

Challenges and Opportunities

The sector faces many challenges each year, often beyond the control of producers. In any given year, these challenges can include production risks such as adverse weather conditions, pests and animal diseases, and market risks such as changing consumer preferences and fluctuating global market conditions. Globalization also introduces competitive risks such as lower-cost competition entering the marketplace while the rising value of the Canadian dollar puts downward pressure on Canadian agricultural exports. Compounding some of these challenges is the fact that producers must always be cognizant of the need to ensure the sustainability of Canada's environmental resources.

However, opportunities exist. For example, the sector may be able to benefit from specific consumer demand for *green* agri-food products. Also, with a net positive carbon offset balance, Canada's agriculture and agri-food sector can contribute to the country's efforts toward meeting international agreements related to carbon emissions.

Declining farm income

Despite substantial ongoing assistance from government and the continued advances in agricultural technology and productivity, farm income in Canada has consistently declined in recent years. Realized farm income fell from $3.7 billion in 2001 to a record low level of $423 million in 2003, due largely to a combination of short-term production risks such as animal diseases and natural disasters. It has since recovered somewhat, reaching a high of approximately $1.7 billion in 2006.

Production risks

Production risks, from animal diseases to adverse weather conditions to pest infestation, are omnipresent in the agriculture and agri-food sector. As shown by the recent cases of bovine spongiform encephalopathy, avian influenza and plum pox virus, these risks can create chaos for growers and many others in the sector, with potentially devastating financial ramifications. Even when a risk can be somewhat accurately forecast, such as with adverse weather phenomena, its effects on the sector are often largely unavoidable. These risks are inherent to operating in Canada's agriculture and agri-food sector.

Environmental responsibilities

Farmers can play an integral role in creating a cleaner, healthier environment for all Canadians as well as producing healthier food for consumers. One of the primary ways in which they do this is by developing strategies and beneficial management practices (including the uses of reduced risk pest management products, new types of fertilizers, new application methods, or new land management technologies) to effectively reduce pesticide and nutrient leaching and to preserve biodiversity and natural ecosystems. This benefits not only consumers and the environment, but also helps increase the competitiveness of Canadian farmers in the global marketplace.

Additionally, as a contributor of approximately 10 per cent of Canada's greenhouse gas emissions, the agriculture and agri-food sector clearly has a substantial role to play in the Government of Canada's broader environmental health plans. By reducing its emissions of air pollutants and greenhouse gases, the sector can help protect human health and the environment while also taking advantage of opportunities to achieve greater operating efficiencies.

Market and trade conditions

Canada is a net exporter of agricultural and agri-food products, contributing $7.4 billion to the national trade surplus in 2006. The value of these exports has more than doubled since the early 1990s, with exports of value-added agricultural products more than quadrupling over this period. This growth is expected to continue with the emergence of the burgeoning middle class in countries such as China and India.

There is growing competition for market share around the world. Canadian producers are increasingly competing against not only subsidized products from the United States and European Union but also products from emerging countries, such as Brazil, that are increasingly capitalizing on their lower production costs. Add to this the fact that technological advances have boosted productivity growth that outstrips product demand and the result is a supply surplus and an inevitable decline in some commodity prices.

In this ever more competitive global market, Canada remains deeply committed to liberalized trade and to use of the World Trade Organization (WTO) as a forum to advance the interests of Canada's agriculture and agri-food sector.

Consumer preferences

Satisfying the evolving needs of consumers is a constant challenge for the sector. Today's consumer has greater product knowledge and easier access to a wider selection of products than at any time in history. Buyers want a greater variety of products and they expect a higher nutritional value in the products they consume. The increased interest from consumers regarding how their food is produced has raised awareness within the sector of the need to adopt common industry standards at the farm and processing levels and continues to provide opportunities for products and food produced in environmentally friendly ways.

Innovation and new markets

Canada's agriculture and agri-food sector has a strong tradition of scientific research and innovation and has demonstrated the ability to adapt to changing market conditions, all key factors in the sector's long-term profitability and competitiveness. By continually working to introduce new products and production efficiencies, and focusing on opportunities to expand into new markets, the sector has the ability to provide increasing social and economic benefits to all Canadians.

The link between agriculture and human health has come into sharper focus in recent years. The role that agriculture, food and nutrition can play in disease prevention and overall wellness has led to a greater concern with food safety and quality, which, in turn, has led to a greater focus on innovative, safe and sustainable modes of production. Agriculture science and innovation will also yield new agricultural management practices that enhance environmental sustainability, and support Canadian farms' and agri-industries' international competitiveness.

The agriculture and agri-food sector also has a central role to play in the Government of Canada's new biofuels strategy as it aims to regulate an annual average of five per cent renewable fuel content in gasoline by 2010, and two per cent in diesel fuel and heating oil by 2012. Indeed, the entire bio-economy holds great promise for Canada's agriculture and agri-food sector as the rise of biotechnology has created a wealth of new value-added possibilities for Canadian producers and processors.

The APF and the next generation of agriculture and agri-food policy

Since 2003, AAFC has worked through the Agricultural Policy Framework (APF) to meet many of the challenges in today's agricultural climate and address the needs of Canada's agriculture and agri-food sector.

The APF helped create a national approach to agriculture and agri-food policy. It was designed to help the sector seize opportunities from globalization and increase Canadian competitiveness in markets at home and abroad by becoming the world leader in: meeting burgeoning consumer demands for safe food and environmental stewardship; earning market premiums for high-quality foods; developing innovative products through investments in science; and building market recognition of the quality and value of our products.

With the APF due to expire in March 2008, the department, its portfolio partners and provincial and territorial governments have been working with stakeholders to develop the next generation of agriculture and agri-food policy.

Our Strategic Response

Agriculture and Agri-Food Canada is working with stakeholders to address these challenges and make the most of the opportunities facing the agriculture and agri-food sector. It aims to ensure a strong, vibrant farm sector that provides security of income to families dependent on farming and food security for all Canadians.

In 2006-07, the department continued to support Canadian agriculture and agri-food through the APF, a joint federal, provincial and territorial strategy. The APF provided a more stable platform of policies and programs to enhance the long-term profitability, competitiveness and sustainability of the sector. The implementation of the APF in 2003 established a new policy direction for governments and industry by enabling a full shift towards a whole-farm approach.

Within the framework of agriculture and agri-food policy, the department seeks to achieve results under its three strategic outcomes: 1) Security of the Food System, 2) Health of the Environment and 3) Innovation for Growth. AAFC and its portfolio partners pursue key program activities under each of these three strategic outcomes to advance the agriculture and agri-food agenda and ensure the best quality of life for all Canadians.

The APF is made up of five integrated and complementary elements: (1) Business Risk Management, (2) Food Safety and Food Quality, (3) Science and Innovation, (4) Environment, and (5) Renewal. It also includes an international dimension that cuts across each of the five pillars. Policies and programs under all five elements are in place, most in partnership with provincial and territorial governments, and many delivered by stakeholder groups.

The inception of the APF created the need for a more progressive management framework for the department. To meet this need, AAFC has undergone a significant transformation during the past three years. Through realignment of departmental resources and structures, *horizontal teams* were created, each responsible for one of the elements of the APF. This approach supports multi-disciplinary contributions to broad strategic outcomes and encourages co-operation and teamwork. Within the department, *enabling teams* support the work of horizontal teams. More information on the structure of the department is available in Section IV of this document.

AAFC works through five key program activities, which contribute toward achieving the three strategic outcomes under which this report is organized. The five program activities are:

- Business Risk Management (BRM) – enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability;
- Food Safety and Food Quality (FSQ) – minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products;
- Environment – achieving environmental sustainability of the industry by preserving the quality and availability of resources – air, water, soil, and biodiversity – for present and future generations;
- Innovation and Renewal – equipping the industry with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems, and strategies to capture opportunities and to manage change; and
- Markets and International – expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

In addition, there are three other program activities that contribute to the achievement of AAFC's strategic outcomes. These are:

- Rural and Co-operatives Secretariats;
- National Farm Products Council; and
- Canadian Pari-Mutuel Agency.

This Departmental Performance Report (DPR) presents the detailed results of the above departmental program activities, reporting against expected results and commitments detailed in the department's 2006-07 *Report on Plans and Priorities* (RPP).

ONGOING DEPARTMENTAL PRIORITIES BY PROGRAM ACTIVITY ARCHITECTURE

The tables below summarize AAFC's progress and performance against commitments made in the department's 2006-07 RPP. Further details on the program activities under each strategic outcome can be found in Section II of this report.

Program Activity: Business Risk Management

Enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability

Expected Results in 2006-2007:

- producers better supported and able to manage business risks;
- increased producer capacity to manage operations (cashflow) throughout the production year;
- increased business planning and skills development among low income farm families; and
- increased sector viability and profitability.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• work with provinces and industry to adjust BRM programs to better meet producer needs and changing market and production conditions, and to replace CAIS with distinct programs for agricultural income stabilization and disaster relief	• AMPA legislative changes were introduced in May 2006, received royal ascent in June 2006, and came into force in November 2006. Agreements were implemented as a result of the legislative changes
• undertake thorough review of CAIS program to enhance its responsiveness and predictability, and to improve its delivery	• introduced a new inventory valuation methodology, which improves predictability and timeliness of CAIS
• implement the amendments to the Agricultural Marketing Programs Act (AMPA) to expand coverage to include livestock and more crops, increase the limits on financial advances to producers and consolidate the existing SCAP and APP into one program	• expanded negative margin coverage, which increases responsiveness of CAIS
• implement Budget 2006 commitments to support farm families and farming communities through investments and more effective programming that better meets their needs and recognizes the circumstances they face	• implemented a targeted advance mechanism for disaster situations, which improves timeliness of CAIS payments
	• introduced administrative refinements, including simplifying the CAIS program and its on-line services
	• implemented the $900 million CAIS Inventory Transition Initiative (CITI) under which the new methodology was applied retroactively to the 2003, 2004 and 2005 program years and payments were made to producers based on any benefit the new methodology would have produced
	• announced intention to pursue a producer savings account program with the provinces that would replace the coverage for small income declines currently offered under the margin-based CAIS program
	• developed, in conjunction with the provinces, a disaster relief framework (DRF), designed to provide structure and consistency to when and how governments respond to disasters
	• Prairie Farm Rehabilitation Administration developed a $90-million pilot program to help producers with the costs of implementing best management practices to prevent soil erosion on land that could not be seeded to a commercial crop due to excess soil moisture
	• improved agriculture-financial services industry (FSI) networking through an expanded range of FSI contacts available to projects
	• amalgamated SCAP and APP into a new program which increased the maximum advance to $400,000, with the first $100,000 interest-free. The program was also broadened to cover livestock and more crops, and to provide a longer repayment period, allowing producers to make repayments when it suits them, giving them the opportunity to yield higher returns on their agricultural products
	• implemented Canadian Farm Families Options Program to help lower-income farm families explore options to raise their income for the future and provide short-term income support to lower-income farm families

Program Activity: Food Safety and Food Quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products, and provide value-added opportunities through the adoption of food safety, food quality and traceability systems

Expected Results in 2006-2007:

- consumers confident about the safety and quality of food produced in Canada;
- exposure to hazards reduced thereby protecting human health;
- industry able to meet or exceed market requirements for agri-food safety and quality, including animal and plant health;
- value-added opportunities for the sector through the adoption of food safety, food quality and traceability systems.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• work with partners on a National Food Policy Framework, with particular attention on developing closer links between agriculture and health • develop a national approach to guide implementation of animal and food traceability across the Canadian food supply chain • work with partners to develop an integrated approach to animal health and welfare	• strengthened collaborative efforts between the agriculture and health portfolios to target key areas for policy co-ordination within the ag-health agenda • completed the approach to implementation for livestock traceability, from the farm to the slaughterhouse. Discussions are currently taking place to develop a strategic plan for implementation across the food supply chain for livestock and other commodities • farmed animal health was a feature of national consultations for the NGAP in 2006-2007. AAFC continues to support the development of a comprehensive animal health strategy in Canada

Program Activity: Environment

Achieving environmental sustainability of the industry by preserving the quality and availability of resources – air, water, soil, and biodiversity – for present and future generations

Expected Results in 2006-2007:

- **air:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of air and the atmosphere, with key priority areas being particulate emissions, odours and emissions of gases that contribute to global warming;
- **soil:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of soils, with key priority areas being soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage;
- **water:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health and supply of water, with key priority areas being nutrients, pathogens, pesticides, and water conservation; and
- **biodiversity:** ensured compatibility between biodiversity and agriculture, with key priority areas being habitat availability, species at risk, and economic damage to agriculture from wildlife.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• explore innovative policy and program options for next generation of agriculture and agri-food policy to achieve environmental goals, including environmental certification • continue implementation of the National Land and Water Information Service (NLWIS) • manage agriculture's interface with the Government of Canada's climate change initiative • pursue research to increase our knowledge of the interactions between agriculture and the environment, especially in the area of soil, water and air quality, biodiversity, and Integrated Pest Management, and use this knowledge to develop management practices bearing low environmental footprints	• provided the technical and knowledge support to farmers that will contribute to a healthier environment and economic sustainability (including implementation and promotion of comprehensive environmental planning and beneficial management practices • developed climate change scenarios for agriculture and improved prediction of the effects of associated stresses to crop production, thereby enhancing the understanding and awareness of climate change impacts and adaptation challenges and opportunities for the sector • conducted research to improve our knowledge and understanding of the processes and mechanisms by which agricultural inputs (e.g. nutrients and pesticides) affect resources (air, water, soil, and biodiversity). To help reduce the environmental footprint of agriculture, AAFC scientists are building on this knowledge and developing innovative environmental technologies, beneficial management practices, and indicators of the state of the

	environment. The outcome is new technologies and practices to minimize the potential adverse impacts of nutrients and pesticides on resources. The productivity of Environmental Health scientists for fiscal year 2006-2007 testify of these achievements and include several hundred scientific publications, technology transfer activities and proof of innovation • Work continued on the new enterprise technical infrastructure for NLWIS, using national standards and interoperable technology; this infrastructure will enhance its Geographic Information System capabilities • Enhanced the capacity of NLWIS through partnership and collaboration with the public and private sectors to provide data and decision support; a number of data-sharing agreements have been signed and these contribute to the development of new agri-environmental applications and services

Program Activity: Innovation and Renewal

Equipping the industry with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems, and strategies to capture opportunities and manage change

Expected Results in 2006-2007:

- increased market opportunities for the agriculture and agri-food sector;
- Canadian farmers optimize their businesses through renewal programming and services;
- utilization of advances in value-added research that enable farmers, processors, rural communities, and service providers to differentiate their products and services;
- Science and Innovation Business Plan that integrates national science and innovation capacity for the agriculture and agri-food sector;
- utilization of advances in innovative production systems;
- innovation programming strengthened due to enhanced linkages within and between science and innovation community and the agriculture and agri-food value chain;
- utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic advancement; and
- enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• develop and implement AAFC's Science and Innovation Business Plan • build integrated national science capacity • develop regional and national science and research consultation mechanisms and partnerships • participate in the development of the Government of Canada's Science Policy Framework • work strategically with the sector to identify new skills and learning opportunities needed to succeed in the increasingly knowledge-intensive economy	• delivered two science-based programs – the Broker and Agri-Innovation Programs – designed to bring together a full spectrum of organizations to accelerate the adoption of innovation and the commercialization of products into the marketplace, and increase opportunities for farmers • through the Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food program, helped the sector seize new market opportunities, respond to current and emerging issues and contribute to the direction of future policies and programs for the sector, funded projects at the national, multi-regional and regional levels • launched the Biofuels Opportunities for Producers Initiative (BOPI), a two-year, $20-million initiative under the ACAAF program, designed to help farmers and rural communities conduct feasibility studies and develop sound, viable business proposals to create and expand biofuel production capacity involving significant ownership by agricultural producers • Consultations were conducted and a Science strategy was developed with seven priorities. • a science plan was developed based on peer review of proposed research to be conducted by AAFC scientists • initiated programs designed to encourage adoption of innovation, as outlined in Section II of this report • many technologies and varieties of crops were developed and licensed to producers here and abroad which is an indication of the merit of the scientific outputs of the Science and Innovation Programs (see Section II)

Program Activity: Markets and International

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and food sector

Expected Results in 2006-2007:

- increased exports of Canadian agriculture and food products;
- increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and agri-food sector;
- increased domestic market share of Canadian agriculture and food products;
- increased recognition of Canadian products and capabilities; and
- increased influence in the development and application of international rules, technical standards and policies governing the trade of agriculture products.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• continue to participate in and work hard to influence the WTO negotiations in a manner consistent with our objectives	• through the WTO, Canada pressed for an ambitious overall tariff reduction formula and for substantial reductions to and disciplines on trade-distorting domestic support and the elimination of all forms of export subsidies
• continue to press for improved access to international markets, particularly with respect to cattle and beef	• improved access to cattle and beef markets in Russia, Egypt, El Salvador, Macedonia, Thailand, and Indonesia
• increase Canada's trade advocacy efforts abroad	• continued to actively advocate for the repeal of the United States' mandatory Country-of-Origin labeling legislation, and monitor the U.S. Farm Bill process to ensure U.S. proposals do not harm Canadian interests
• manage trade policy issues related to WTO and foreign agriculture policies, as well as technical trade issues such as labelling and animal and plant diseases	• worked with the WTO's Committee on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS) to advocate for increased access to foreign markets in the aftermath of BSE
• negotiate equivalency of Canadian organic production system with the EU	• actively involved in the ongoing work of the WTO Committee on Technical Barriers to Trade (TBT), which deals with regulatory and other non-tariff barriers to trade that are not related to plant, animal and human health
• continue negotiations on the Canada-Central America Four (CA4) Free Trade Agreement and the Canada-Korea Free Trade Agreement, and consider opportunities to pursue additional regional and bilateral trade negotiations	• participated in the ongoing work of the Codex Committee on Food Labeling
• review the Canadian regulatory environment to enhance the competitiveness of Canadian agriculture	• submitted a formal request for equivalency of Canadian organic production system to the EU in December 2006 which is currently being reviewed
• enhance the abilities of the Canadian food industry to produce high-quality food products while meeting current and future consumer needs	• informal negotiating rounds were held with the Central America 4 (CA4) in an effort to formally re-launch full negotiations while trade negotiations with Korea are well advanced after ten rounds of talks. In addition, Canada formally re-launched negotiations with Singapore and with the European Free Trade Association (EFTA) with good progress achieved towards completing these FTAs
• continue implementing a national strategy for branding Canadian agriculture and food	• completed the second wave of a study titled Consumer Perceptions of Food Safety and Quality, and disseminated the results to government and industry stakeholders for use in policy, program and strategy development
• continue to support the development of sector-specific strategies for market success through the industry-led Value-Chain Roundtables	• progress was made on national approaches to the regulation of organic agriculture and wine quality, legislation for spirits blending and certification and standards for animal welfare
• continue to take advantage of new and existing export opportunities	• promoted adoption of the Canada branding strategy by industry and provincial government partners as well as federal partners in international trade consulates. To this end, *A Guide to Building and Managing the Canada Brand for Food and Agriculture* was produced, which served as a tool to inform all partners (industry and government) of the Canada branding strategy, how to be involved and what tools were available. Outreach sessions were held in all provinces, with government and industry stakeholders; a web site was launched which assisted in providing key information as well as access to branding tools
• maximize investment potential of the Canadian agriculture and agri-food sector	• through the Seafood Value Chain Roundtable, AAFC sponsored domestic consumer market research which will support industry marketing efforts to increase the domestic consumption of mussels and lobsters in Canada
• implement international market engagement, international development and international scientific cooperation strategies	

	• provided issue-specific advice to the Oilseeds Roundtable through presentations on the Cartagena Protocol on Biosafety and adventitious presence, and supported the work of the roundtable's International Trade Issues Working Group • produced market research reports to help exporters develop new opportunities in areas such as functional foods and nutraceuticals • domestic and foreign investments in Canada's agriculture and food sector increased in the past year • capacity building workshops were delivered in priority countries. Food Safety (Egypt), two Farm Business Risk Management (Vietnam), Fruits and Vegetables Marketing and Dry-land Farming (Cuba). AAFC participated in FAO-led plant genetic project (Algeria) • Discussions with foreign scientific organizations were enthusiast and lead to the signing of 9 cooperative S&T arrangements in 2006-2007, for a total of 30 since 2004. Under those arrangements, 38 activities were conducted mostly for the co-organizations of workshops, forums and symposiums giving unique opportunities to AAFC scientists to keep abreast of the innovations on going in foreign laboratories. Leading role was provided with intergovernmental organizations in relation to plant and animal genetic resources with FAO, and to biodiversity with the International Convention for Biodiversity

Program Activity: Rural and Co-operatives Secretariats

Expected Results in 2006-2007:

- a stronger rural voice
- enhanced capacity for development of rural communities
- government policies, programs, and services increase opportunities, mitigate barriers and enhance capacity of rural development
- enhanced capacity for development of co-operatives
- government policies, programs, and services increase opportunities, mitigate barriers and enhance capacity for co-operative development

Commitments in 2006-2007	Key Results
• engage citizens and stakeholders to identify and address rural priorities • the development of a collective base of knowledge and information to support informed decision making by governments and communities • raise the profile and awareness of rural research and/or the application of research results in rural areas • continue to work with other departments and partners on policy issues, studies and reports • co-ordinate among federal policy makers through the Rural Development Network • enhance development capacity for co-operatives through delivery of the Co-operative Development Initiative (CDI) • foster and facilitate interaction among co-operative organizations and with the Government of Canada • develop and disseminate new information, knowledge and tools that will help co-operatives and governments make informed decisions	• engaged over 200 communities in dialogues, learning events and development initiatives including the needs of rural women, social enterprises, and community revitalization. (Refer to the DPR for details) • launched the community information database • introduced the decision making tools to communities • published rural profiles at the national and provincial levels • continued implementation of community capacity building models • engaged with AAFC, NRCan, and DFO in a working group on sustainability of resource based industries • raised participation in the RDN from 20 to 34 federal departments and agencies • shared with OGDs information re rural poverty, community vulnerability, immigration, and other issues of interest to rural stakeholders • supported 584 local initiatives that led to the creation of 38 new co-operatives, and enhanced capacity for 114 existing co-operatives • held consultations with farmers and agricultural co operatives to explore the challenges and opportunities that exist for agricultural co-operative development • provided support for the publishing of co-op zone • delivered community development events

Program Activity: Canadian Pari-Mutuel Agency

Enhancing CPMA's capacity to manage risk in pari-mutuel betting, thereby helping to protect the betting public against fraudulent activities

Expected Results in 2006-2007:

- confidence of the betting public in pari-mutuel wagering;
- detection against betting irregularities and performance-affecting drugs in horses;
- determination of the exact order of the finish of a race;
- availability of leading-edge, automated monitoring technologies to agency officers;
- self-sufficient Revolving Fund;
- improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies; and
- strong federal, provincial and industry partnerships and increased international recognition.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• provide effective pari-mutuel supervision • develop innovative systems to support the delivery of effective and efficient surveillance activities • manage the Revolving Fund to ensure self-sufficiency • strengthen collaborative alliances with the provincial regulatory bodies, the horse-racing industry and international jurisdictions	• supervised wagering activities at racetracks and betting theatres across the country; oversaw wagering activity during the running of 3,010 individual race-days; all licensed betting theatres were inspected at least once in the year. CPMA officers audited 119,171 betting pools (approximately 45 per cent) to ensure ongoing compliance with regulations describing pool calculation methodologies • delivered the Equine Drug Control Program at 54 racetracks across the country; 52,648 urine and 1,718 blood samples were collected for horses that competed in 31,689 Canadian-run races on which pari-mutuel betting was conducted. These samples were tested for the presence of controlled substances • provided photo finish and video race patrol programs at 38 racetracks (2,953 race days, 31,039 races) • continued the successful transition from traditional auditing mechanisms to utilization of the automated Internal Control system, and by the end of the reporting period had completed more than 50 per cent of all auditing activity through use of the new system. This allowed for the CPMA to audit 45 per cent of all pay-out price; well in excess of the agency's 25 per cent target • the Revolving Fund achieved self-sufficiency for fiscal year 2006-07 • a comprehensive review of the regulatory framework for supervising pari-mutuel betting on horseraces, including the regulations, policies and programs of the CPMA, was introduced to industry stakeholders and agency staff in Spring 2006 through a series of regionally-scheduled information meetings; a discussion document outlining the objectives and scope of the review generated submissions from all recognized stakeholders, including racetracks, horsemen's groups, provincial regulators, bettors, and CPMA staff • continued to enhance federal-provincial relationships through regular interaction throughout the review process, and by active participation, including presentations and delivery of materials and information in international fora

Program Activity: National Farm Products Council

Overseeing, promoting and strengthening the activities of the Canadian Egg Marketing Agency, Canadian Turkey Marketing Agency, Chicken Farmers of Canada, Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency, and monitoring the activities of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency

Expected Results in 2006-2007:

- receipt of draft federal-provincial-territorial agreements by the three national agencies;
- levy collection system in place and progress on a check-off for imports of beef and beef products;
- action plan to respond to proposed changes to the regulatory framework; and
- continued implementation of the Government of Canada's Management Accountability Framework and further alignment with the framework.

Commitments in 2006-2007	Key Results
• complete the renewal of federal-provincial-territorial agreements for the egg, turkey and broiler hatching agencies	• resumed work on the federal-provincial agreement for table eggs; neared completion on the revised agreement for broiler hatching eggs
• work with the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency to implement a national levy collection system on inter-provincial marketing and imports	• continued implementation of a levy collection system on a national basis; legal infrastructures in all Western provinces finalized and implemented
• engage national agencies and stakeholders in discussions on WTO Agreement implications	• monitored developments of the WTO negotiations and initiated several meetings with the executives of the four national marketing agencies to raise awareness on potential implications of these negotiations on the Canadian Supply system and discuss next steps and strategies
• work with national agencies to promote more effective marketing of farm products	• worked with the executives of the four national marketing agencies on a regular basis to discuss ongoing challenges, opportunities and potential options in facilitating the marketing of agri-food products
• examine productivity and innovation in the poultry and egg sectors	• completed the 2006-07 Departmental Staffing Accountability Report (DSAR)
• implement modern management practices in step with Government of Canada's Management Accountability Framework	• received several training opportunities and took a proactive role in implementing fundamental guiding principles, approaches and tools such as reaffirming organizational and Public service values as part of day to day operations, focusing on people and citizens and aligning staffing practices with the new PSEA
	• set key organizational objectives focused on results and performance with strategic performance and learning agreements for all has also been at the forefront of management practices
	• improved linkages between the HR plan and organizational objectives

Our Management Framework

AAFC conducts its operations with the accountability, transparency and oversight called for in the Federal Accountability Act and Action Plan and associated federal government measures. These measures include streamlining financial management policies, strengthening access to information legislation, reforming the procurement of government contracts, strengthening auditing and accountability within departments, and ensuring a fair, economical and efficient delivery of grants and contribution programs.

The department places a high priority on management excellence and has been actively engaged in the Treasury Board Secretariat's Management Accountability Framework (MAF) since its inception in 2003. It is used by the Government of Canada to assess the performance of departments in key management areas – from financial to people management, from assigning accountabilities to reporting results.

In 2006-07, the department made considerable progress towards achieving the expectations of the MAF. The major accomplishments are as follows.

Portfolio Management

In 2006-07, AAFC, together with its portfolio partners, continued to implement a portfolio approach to major issues and policies. The ongoing development of the next generation of agriculture and agri-food policy was a turning point for the establishment of a portfolio approach to policy prioritization and design. AAFC worked in close collaboration with its portfolio partners at all stages of the process in 2006-07, demonstrating a commitment to strategic, proactive and inclusive portfolio engagement. This partnership will continue as the department moves towards implementation of the *Growing Forward* vision.

Accountability

In keeping with enhanced Government of Canada policies designed to ensure sound financial comptrollership within federal departments, AAFC implemented the Chief Financial Officer (CFO) model in 2006-07. The CFO is accountable for managing financial risks within AAFC, understanding the financial implications of decisions before they are taken, reporting on financial results, and protecting against fraud, financial negligence, violation of financial rules or principles, and losses of assets or public money.

AAFC also worked in 2006-07 to meet stringent new internal audit guidelines released by the Comptroller General of Canada. The department's Chief Audit Executive (CAE) is responsible for overseeing and promoting professional conduct of internal audits. The CAE provides independent, objective information and assurance on the effectiveness and adequacy of the department's governance, risk management and control processes, including assessing controls over financial management and financial reporting. The CAE also serves as the Director General of the Evaluation function which is responsible for the evaluation of all departmental programs and activities.

The Office of the Comptroller General audit on financial delegation cited AAFC as having best practices related to financial controls under Section 33 of the Financial Administration Act. In addition, AAFC has initiated a project intended to ensure that the departmental financial statements are auditable. These efforts will result in a strengthening of overall financial controls enhancing the ability of the CFO to meet accountabilities for financial management.

People

AAFC continued in 2006-07 to make progress towards full integration of human resources and business planning. HR plans were developed for 12 departmental branches for 2006-07, each having a three-year horizon. The components of the HR plans articulate and forecast the business needs for each branch and ensure these needs are met through proactive people management strategies. A corporate HR plan was also developed that identified core challenges facing AAFC and documented strategies to ensure the department could successfully achieve its business priorities. Five key action areas were identified through the corporate plan: staffing, official languages, employment equity, learning and development, and succession management.

In conjunction with business planning, considerable progress was made in 2006-07 toward developing tools to operationalize these key areas in a consistent and effective manner across all branches. For example, the operational staffing plan uses generic full-time-employee data extracted from the business planning process as a baseline for forecasting future planned staffing actions. This enables AAFC to ensure all new staffing actions correlate to future business requirements.

Through branch HR Plans, the language training needs of employees were identified to ensure compliance under the Public Service Official Languages Exclusion Approval Order (PSOLEAO) for employees who were appointed through a non-imperative staffing process. The HR plans also take into account the language training needs of the feeders groups. As such, about $1 million per year has been set aside for language training for employees who occupy unilingual positions. By being proactive in our approach to language training, we are increasing the bilingual capacity of the department.

Another important initiative at AAFC is the Aboriginal Student Outreach Program, designed to increase interest and opportunities for Aboriginal students in science and science-related agricultural studies. Further expansion of the program took place in 2006-07. Outreach included expansion of the Aboriginal Student Employment Program (ASEP). This program fosters relationships with Aboriginal communities and adjacent research centres and, more importantly, provides opportunities for education and employment in science for Aboriginal students. In 2006-07, more than 35 Aboriginal students were hired, mostly in research positions, in nine locations across the country.

Linked to ASEP is the Aboriginal 4-H Pilot Projects program, designed to stimulate interest among Aboriginal students not currently participating in ASEP. In 2006-07, a partnership was formed between AAFC and Aboriginal 4-H. The purpose of the project is to have ASEP students employed at research centres link with Aboriginal 4-H youth through various communication channels and events further increasing interest and opportunities for Aboriginal students in science and science-related agricultural studies. AAFC also partnered with Service Canada on the Greenhouse Food Production Agricultural Training and Employment Project. This initiative resulted in the hiring of 13 Aboriginal youth who are training to be certified greenhouse producers. In addition, AAFC collaborated with other science-based departments in supporting efforts of the Canadian Aboriginal Science and Technology Society (CASTS) through the Interdepartmental Working Group on Aboriginals in Science and Technology. AAFC and eight other science-based departments collaborated with CASTS' aim of increasing the representation of Aboriginal people in science and technology education and employment in Canada.

With respect to service delivery, AAFC is at the forefront in the lead-up to the new Public Service Employment Act (PSEA), with policies in place prior to the coming into force of the PSEA, managers having received sub-delegated training and additional training delivered to more than 1,100 employees and managers. AAFC has also optimized collective and pooled staffing to increasingly sophisticated levels of implementation and is maximizing technology to support the implementation of new staffing processes while taking advantage of flexibilities in the new PSEA.

A targeted and strategic marketing and communications campaign was key to the success of the Post Secondary Recruitment Program, which focused on revamping the image of the department, while resonating with the target audience – graduate and undergraduate students at universities across the country. The challenge in developing the communications materials was promoting AAFC as a workplace with diverse career opportunities, without ignoring its agricultural roots. The campaign slogan, *Grow With Us*, played on these roots, however the marketing material itself focused on the business of agriculture. A brochure titled *Top 5 Reasons to Pursue a Career at AAFC* was developed, along with such marketing products as a web site, employee profiles, a recruitment video, and posters. The communications approach and the slogan were popular with potential recruits, and contributed to the overall success of the recruitment strategy, under which 15 universities were visited, and 30 job offers were made to candidates. This exceeded the goal of five universities visited, and 20-22 jobs filled.

The department has also made several advancements within the information management area. These include the implementation of the Nakisa Organization Charting Tool, which assists in day-to-day operational staffing and classification activities; the pilot of the Business Intelligence tool, which focused on automating the production of demographic dashboards and employment equity and official languages metrics; and the deployment of AgriDOCs across the Human Resources Branch, which initiated implementation of the departmental standard for electronic document management systems.

Financial Management

On April 1, 2006, the Financial Matrix Management Model (FMMM) established the basis for an improved financial control framework at AAFC, by putting in place branch financial management in support of results-based management by teams. In the fall of 2006 additional tools were provided to managers in support of FMMM, which integrated financial and results-based information, as part of the 2007-08 departmental business planning and strategic decision making process.

Strategic Planning

In 2006-07, AAFC's strategic planning process addressed all six interdependent components of strategic visioning, business planning, human resource planning, resource prioritization, in-year management, and performance management. However, the results were mixed.

As a consequence, the department identified key areas for improvement, such as realistic multi-year notional allocations, top-down priority setting and clarifying accountabilities, to ensure a more integrated, thorough and flowing process. This is expected to provide better information to be used in informing decision making for the long-term and throughout the upcoming fiscal year.

Emergency Preparedness

The Emergency Management Act states that every Minister is accountable to Parliament for: 1) developing plans for risks that are within or related to their area of responsibility; 2) implementing plans when requested, to support other government departments or provinces and territories; and 3) conducting training and exercises to develop and test plans. As part of its co-ordinating role mandated under the *Emergency Management Act*, Public Safety Canada is developing the Federal Emergency Response Plan (FERP) which is an all-hazards emergency management response structure, framework and concept of operations for the co-ordination of federal departments and agencies during events impacting on the national interest. It outlines ministerial responsibilities in the form of 14 Emergency Support Functions. Portfolio organizations have also played a key role in the working group on Emergency Preparedness and portfolio organizations are part of current emergency response plans.

Under FERP, the Minister of Agriculture and Agri-Food is responsible for an Emergency Support Function – the co-ordination of agriculture, agri-food and other food related matters – as part of the federal government's response to an event of national interest. This Emergency Support Function is further divided into 13 Emergency Support Activities of which 11 are to be led by AAFC and two are under the leadership of the Canadian Food Inspection Agency.

To fulfill the Minister's emergency management responsibilities in 2006-07, AAFC developed the National Disaster Assistance Framework (NDAF), which focused on the department's emergency support functions. However, the externally focused NDAF did not provide a means to manage an internal emergency. To address this shortcoming, AAFC is revising the NDAF and creating the Emergency Management Framework. This will provide guidance for the management of external national-level emergencies as well as internal emergencies affecting the department's premises and employees. The Emergency Management Framework will also incorporate a Portfolio approach to emergency preparedness. This all-hazards emergency management approach will strengthen the department's ability to provide assistance to provincial, territorial and international agencies and co-ordinate responses to emergencies.

The Government Security Policy (GSP) states that all federal departments must establish a business continuity planning program to provide for the continued availability of critical services and assets.

AAFC has been instructed by Public Safety Canada (PSC), in conjunction with the Treasury Board Secretariat, to develop robust and functional Business Continuity Plans (BCPs) that recognize and protect those critical services that are considered to be a priority for Canadians and the agri-food sector. Furthermore, PSC has been specific that AAFC is to develop pandemic influenza emergency plans based on completed, approved and tested departmental BCPs. To this end, in 2006-07 BCPs were completed by all branches for critical services that require recovery within 0-4 hours and 5-24 hours.

Although AAFC is well ahead of most other departments in completing BCPs, challenges still exist. There is a need to renew and clarify the role of senior management in the oversight and completion of BCPs in the department. Also, the BCP process is an evergreen one that requires dedicated staff and resources for long-term success. AAFC continues to work to meet these challenges.

Citizen-focused Service

AAFC is committed to a client-focused approach to service delivery, and achieving measurable improvements in response to client expectations. Guided by the Integrated Service Delivery Strategy, in 2006-07 the department:

- assessed client satisfaction to better understand clients' experiences, channel preferences and improvement priorities. AAFC completed a producer client satisfaction survey using the Common Measurement Tool to establish a series of baseline measures of service satisfaction which can be tracked at regular intervals. The results of this survey will be used to help AAFC monitor its performance, set service delivery priorities and better understand the service experience of producers, as well as provide a road-map for service improvement.
- created an electronic repository of service offerings across the department. This service knowledge base has helped increase understanding of service delivery within the department and can now assist with the identification of areas where further work could be done to enhance the client experience and improve the overall management of services;
- made significant progress in improving its Web presence through the launch of a renovation project for AAFC Online (www.agr.gc.ca), to integrate AAFC's more than 80 Web sites into a single departmental site, with consistent navigation, look and feel, and renew its content. The new site was created based on client consultation through numerous rounds of focus testing. Recommendations from the focus groups allowed AAFC to tailor the site to its audiences' needs. Major improvements to date are segmenting information based on the primary client groups of the department and their information needs through the creation of *client lanes*, new methods of navigation, improved search functionality and implementing Web best practices such as grouping information by subject, simplified labels and language to make the site more intuitive for users. AAFC has also been piloting new communications methods via the web, for example through the use of an integrated subscription service and audiocasting;
- built the core components of an Enterprise-Wide Data Model, including Common Tombstone (Party and Location, e.g. name and address) and Security. This is a foundation project designed to simplify business processes and improve client satisfaction, by collecting client information once and reusing it. Modelling data elements and their relationships, and implementing the standard use of the model, will convey such benefits as enabling pre-population of forms, simplifying user-initiated changes to personal information, increasing privacy and security through identity management, and allow personalization and customization of service offerings;

- as part of an ongoing effort to enhance access to information, programs and services, strengthened its capacity to provide on-line services by launching My AAFC Account (MAA), to complement the more traditional service channels of telephone, in-person and mail. MAA gives producer clients the ability to conduct the following activities in a secure environment through the integration with the Government of Canada Secure Channel infrastructure:
  - review the personal information they submit to the federally delivered Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) administration;
  - check the status of their accounts to find out if their applications have been processed and find out when they will receive payments, and;
  - submit their 2006 CAIS Supplementary Form electronically, or have it submitted by a designated representative.

MAA was the first departmental application to implement the new design of the AAFC Web Renovation Project's *Common Look and Feel*, the consolidation of all departmental Web sites into a single, client-focused Web presence. It is accessible through the *Producer Lane* of AAFC Online.

My AAFC Account is also a support mechanism for AAFC telephone service representatives to better assist clients through the Winnipeg Contact Centre.

Also in 2006-07, AAFC began implementing a common Grants and Contributions Delivery System with the purchase of commercial off-the-shelf software and implementation services to enhance access to information programs. A Common Business Process Framework for grants and contributions program delivery was developed based on a best practices model and a Key Controls Framework based on the Government of Canada Policy on Transfer Payments. Installation of three programs was initiated as well as integration to the Departmental SAP Financial system. Work is ongoing to implement additional programs, complete the financial system integration and link the system to Secure Channel to provide enhanced security features.

Internal Client Services

In August 2005, Treasury Board approved AAFC's Long-Term Capital Plan (LTCP). The LTCP demonstrated how the department would manage its assets within its approved existing reference levels. The LTCP also included options that, with additional funds, would enable AAFC to address departmental priorities in a timely manner. In 2006 the department was successful in re-directing $10 million into its capital budget for 2006-07, which allowed the acceleration of planned legislative projects and the support of high-priority science projects.

AAFC also continued in 2006-07 to contribute to the Government of Canada's Corporate Administrative Shared Services (CASS) initiative. This initiative aims to the improve effectiveness and efficiency of administrative services by developing government-wide information management and information technology systems, streamlining and standardizing administrative practices and processes, and ensuring access to information for better management of government, and provide the best service and value to Canadians. AAFC has agreed to participate in the CASS Pilot Implementation Project, to evaluate the benefits of a shared services model. As a current provider of financial and human resource systems services to portfolio partners as well as to other departments, AAFC and its clients are uniquely positioned to offer lessons learned and successful practices to the CASS organization.

Information Management

AAFC has developed a long-term comprehensive information management and information technology strategy, known as the IM/IT Strategy, Roadmap and Investment Plan. This strategy identifies the context, business drivers, key targets, recommended approaches, and planning considerations to best use information technology to meet business challenges.

The business priorities of AAFC are refreshed annually through an internal client consultation process. The IM/IT Strategy, Roadmap and Investment Plan also helps guide continuing investments in technology and best practices and AAFC's strategic approach to integrated systems and common services.

AAFC has introduced a client-driven IM/IT governance framework, with a view to reviewing and prioritizing IM/IT activities on an annual basis and ensuring investments remain aligned with departmental and government-wide priorities. The results of this exercise are used to update the IM/IT Strategy, Roadmap and Investment Plan. AAFC has undertaken an extensive update of the IM/IT Strategy, Roadmap and Investment Plan (2004-09) to review and revise the strategy to ensure that it meets evolving departmental and government priorities. The updated strategy will position AAFC IM/IT to better meet the business needs to deliver on the key activities of the new agriculture policy framework.



Analysis of Performance by Strategic Outcome

Introduction

The agriculture and agri-food sector affects the lives of every Canadian and influences the country's success economically and socially.

The entire agriculture and agri-food system, or value chain – including primary farming, processing, distribution, and retail services – provides one out of every eight jobs in Canada, and accounts for about $130 billion in annual retail and food service sales, including almost $28 billion in exports. Canada is the world's fourth-largest agri-food exporter, behind the European Union, the United States and Brazil. Altogether, the sector is responsible for about eight per cent of Canada's total Gross Domestic Product.

The sector plays an equally important role socially, helping maintain Canada's rural communities and the rural way of life. The hard-working people, families and communities that make up Canada's farming and rural landscape continue to be at the heart of this proud and productive industry.

Canada's food system is one of the safest in the world, and the country's food and food products are recognized internationally for their quality. Indeed, Canada has built a strong reputation for products consumers can rely on. Today, consumers everywhere are calling for stronger assurances that their food is wholesome and safe. Canada puts safety first, and AAFC works with the Canadian Food Inspection Agency (CFIA), the Canadian Grain Commission (CGC), Health Canada, and industry to emphasize safety in every step of the food-production process. At the same time, the department strives to provide producers with a more secure operating environment, one in which they can manage the risks inherent in farming, to run stable and profitable businesses.

AAFC is working hand-in-hand with industry to make Canada the world leader in using environmental resources wisely. Long-term sustainability means developing and adopting smart technologies and farm-friendly solutions that protect the diverse ecosystems on which the country's future depends. It also means balancing protection with robust production, developing new green products to serve consumers' needs and wants, and helping rural communities grow and prosper.

To ensure its success in the future, Canada's agriculture and agri-food sector will need to develop and adopt new research and technology that will help drive innovation in areas where the country can claim a competitive advantage. Skills and business practices within the sector will need to be enhanced. Ties with the economic development, energy, health, biosecurity, and environment agendas will need to be strengthened.

While the future of Canadian agriculture is promising, ensuring it can realize its potential tomorrow means making sure it can cope with the pressures of today.

In 2006-07, the Government of Canada committed to ensuring the country's agriculture and agri-food sector has the tools it needs to continue to succeed in the future, while also providing it with a firm base for the present.

The department's performance accomplishments for 2006-07 are described in detail in the remainder of this section under program activities that contribute toward the department's three strategic outcomes:

- Security of the Food System;
- Health of the Environment; and
- Innovation for Growth.

STRATEGIC OUTCOME 1: SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

Program Activity: Business Risk Management

Business Risk Management – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
2,438.5	1,150

The intent of BRM programs is to help producers better manage risk using a range of options, leading to greater profitability. By mitigating risk, producers can also focus on seeking out new opportunities to strengthen their ability to produce safe food and agri-products for Canadians and consumers around the world.

Two national farm-income risk-management programs are available to help producers deal with income fluctuations. These core programs are the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program and Production Insurance (PI). These programs are complemented by province- and territory-based programming, the Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP) program, cash advance programs including the Advance Payments Programs (APP) and the Spring Credit Advance Program (SCAP) – which became the Enhanced Spring Credit Advance Program during 2006-07 – and other ad hoc and pilot programs.

Details of Performance

The expected results for the department's BRM program activity in 2006-07 were:

- producers better supported and able to manage business risks;
- increased producer capacity to manage operations (cashflow) throughout the production year;
- increased business planning and skills development among low income farm families; and
- increased sector viability and profitability.

Expected Result:	Producers better supported and able to manage business risks
Status:	Met

AAFC works on an ongoing basis to ensure Canada's agricultural and agri-food producers are best able to manage the many risks associated with farming in Canada. In 2006-07, the department worked with the provinces and industry to adjust BRM programs so they meet the needs of producers and are more responsive to changing market and production conditions.

Sub-Activity: Canadian Agricultural Income Stabilization

The CAIS program integrates stabilization and disaster protection into a single program, helping producers protect their farming operations from both small and large drops in income. It is a whole-farm program available to eligible farmers regardless of the commodities they produce.

In 2006, the Government of Canada recognized that the CAIS program was not providing effective coverage to all farmers, due to a lack of responsiveness, timeliness and predictability, and that disaster relief assistance should be separated from CAIS. As such, over the course of 2006-07, the department and its partners made vast improvements to the margin-based program to better support producers, including:

- a new inventory valuation methodology, which improves predictability and timeliness;
- expanded negative margin coverage, which increases responsiveness;
- a targeted advance mechanism for disaster situations, which improves timeliness of payments; and
- administrative refinements, including simplifying the program and its on-line services.

Also, help with the transition to the new program, AAFC implemented the $900 million CAIS Inventory Transition Initiative (CITI) under which the new methodology was applied retroactively to the 2003, 2004 and 2005 program years and payments were made to producers based on any benefit the new methodology would have produced.

Producer Savings Account

Also in 2006-07, the Government of Canada announced its intention to pursue a producer savings account program with the provinces that would replace the coverage for small income declines currently offered under the margin-based CAIS program. Agriculture ministers have agreed to consider the concept for the 2007 program year.

Disaster Relief Framework

To meet the government's commitment to create a separate disaster relief program, AAFC also developed, in conjunction with the provinces, a disaster relief framework, designed to provide structure and consistency to when and how governments respond to disasters. While agriculture ministers continue to consider the framework as part of the new BRM programming suite under the next generation of agriculture and agri-food policy, the framework principles and guidelines were used to implement the Golden Nematode Payment Program, which provides $1.5 million to producers in St. Amable, Quebec affected by the discovery of potato nematode.

Sub-Activity: Production Insurance

In 2006-07, a federal-provincial task team reviewed the Production Insurance program. The review identified options for expanding coverage for livestock, fresh horticulture, and forage, options for linkages between Production Insurance and the Canadian Agricultural Income Stabilization Program, and an overall assessment of program equity of producers across provinces.

The development work for livestock insurance, including analysis of coverage options for swine, continued in 2006-07, with implementation targeted to begin in 2008 in potentially three provinces. With the development in 2006-07 of acreage loss plans for horticulture crops in Ontario and New Brunswick, six provinces will soon offer coverage for horticulture crops under Production Insurance. Options for improved forage protection continue to be developed.

The 2006-07 year marked the first time all provinces were required to be in compliance with the Production Insurance funding levels identified in the program's Implementation Agreement. This requirement ensures all participating producers across the country pay an equitable share of premiums into the program.

In total, governments pay about 66 per cent of the costs of Production Insurance. In 2006-07, government contributions were $569 million, which was shared on a 60/40 basis between the federal and provincial governments. Producers paid premiums totaling $274 million.

Total coverage across Canada increased to $7.667 billion in 2006 from $7.227 billion in 2005.

An environmental assessment of Production Insurance is required for the 2006-07 fiscal year. AAFC expects to have the assessment completed by December 31, 2007.

Sub-Activity: Disaster Programs

Cover Crop Protection Program

This $90-million pilot program for producers in all provinces with unseeded acreage in 2005 and/or 2006 due to excess moisture was developed for delivery in 2006-07 by AAFC's Prairie Farm Rehabilitation Administration. The program helps producers with the costs of implementing best management practices to prevent soil erosion on land that could not be seeded to a commercial crop due to excess soil moisture. Program payments and administration costs totaled about $82.6 million based on just over five million eligible unseeded acres.

Sub-Activity: Risk Management Programs

Private Sector Risk Management Program (PSRMP)

In September 2006, PSRMP held a forum entitled *Showcasing Risk Management Innovations*. The forum was attended by 135 representatives, including those from national and provincial agricultural organizations, domestic and international financial services industry, and federal and provincial governments, as well as the European Commission, the United States Department of Agriculture and the Australian Department of Agriculture, Fisheries and Forestry.

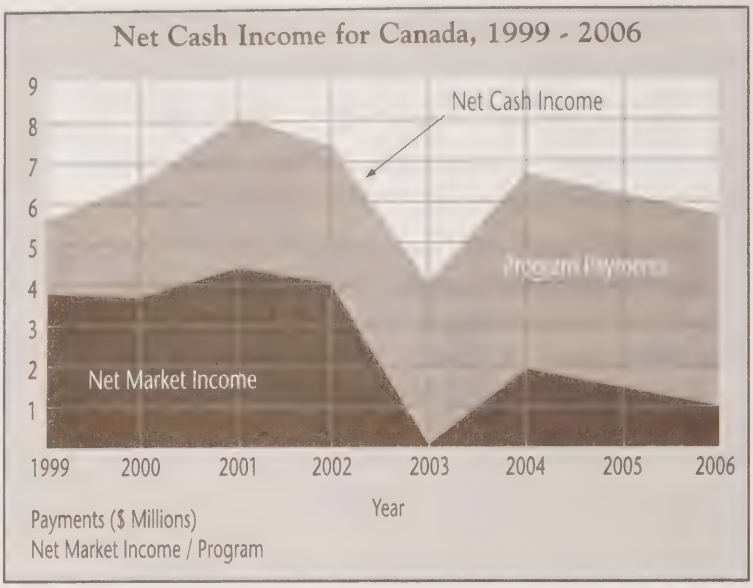
Specific outcomes of the forum include: improved agriculture-financial services industry (FSI) networking through an expanded range of FSI contacts available to projects, and, improved visibility for AAFC's activities in engaging and expanding the private sector's participation in agricultural risk management.

Five new Production Insurance contribution agreements, worth $1.6 million, were signed in 2006-07, allowing progress to continue on risk management research and development projects. In addition, 10 contribution agreements were signed with existing PSRMP clients to enable the project proponents to proceed with subsequent phases of their approved activities. Of these 10 contribution agreements, six are focused on plant or animal insurance tools, two are investigating financial risk management tools (e.g. agricultural clearing house and a private sector advance payments-type program) and two are risk assessments (bio-security protocols for the poultry services sector and an assessment of financial liability related to On-Farms Food Safety program participation).

Expected Result:	Increased producer capacity to manage operations (cashflow) throughout the production year
Status:	Partially Met

Historically, farm income varies with changing market prices and input costs, and production is often impacted by disease and weather events. Net Cash Income (NCI) is one measure of farm income and is defined as farm cash receipts (including program payments) less operating expenses, but excluding depreciation and change in the value of on-farm inventories. NCI has been trending downward since 2004, as seen in the table below. In 2006, NCI fell 12.7 per cent from 2005, and was down to 82.6 per cent of the five-year average.

The purpose of government program payments is to stabilize farm income variability, thus assisting producers in operating variable enterprises. Program payments in 2006 totaled $4.6 billion, as reported on a cash basis, and represented 82.7 per cent of NCI. Clearly, program payments play an important role in stabilizing producer income and maintaining viability of farming operations. The table below shows NCI and program payments in Canada (1999-2006).



Because declining farm income is a persistent challenge for the Canadian agriculture and agri-food sector, government efforts and investments in stabilizing and assisting the sector are critical. In 2006-07, AAFC worked to ensure Canada's farmers and farm families can make a living on the farm and remain in the sector, for their own benefit and for the benefit of all Canadians.

Sub-Activity: Canadian Agricultural Income Stabilization

The CAIS program, along with Production Insurance, is part of the core of BRM programming designed to help stabilize producers' income. CAIS payments are issued when current-year farm income (production margin), including Production Insurance payments, is less than the average farm income from previous years (reference margin). As CAIS payments are based on tax information, there is a lag in program payment calculations; the 2004 year is the last program year for which program payments have been finalized. CAIS program payments related to the 2004 production year totaled $1.42 billion, and allowed producers who qualified for a payment to raise their income from 60.2 per cent to 85.3 per cent of their reference margin.

Among the improvements made to the CAIS program in 2006-07 was the replacement of the previous deposit requirement with a fee. This has removed a significant financial irritant for producers, and helped ensure they can continue to cost share in the program. Governments involved in the CAIS program also changed the program's rules to provide coverage for more producers with negative margins and adjusted the method for inventory valuation which now reflects losses in inventory values due to declining commodity prices in a producer's benefit.

These two changes to the program rules have made the CAIS program more responsive during periods of price declines.

Further increasing program responsiveness, a targeted advance payment feature was added to the program, allowing CAIS to provide rapid assistance in times of serious income declines without producers having to apply. Additionally, administrations have taken steps to make the final application process easier for producers by making greater use of technology, including e-filing initiatives and on-line accounts, as well as improved program calculators which help a producer to estimate a potential program payment. This has been complemented by the introduction of national service standards and late filing options which provide producers with more flexibility in meeting program requirements and more predictable turnaround times.

Sub-Activity: Grains and Oilseeds Payment Program

This $755.8-million federally funded program was introduced late in 2005-06 to assist Canadian producers of grains and oilseeds in dealing with the severe economic hardships they are facing. The remaining $315 million in program payments was distributed to producers in 2006-07. The program is now complete.

Sub-Activity: Disaster and Financial Guarantee Programs

Advance Payments Program

Ensuring cash flow at both ends of the growing season can be a challenge for many farmers. Low returns have made it hard for many producers to secure operating lines of credit prior to seeding. At the other end of the season, cash flow after harvest can be a critical factor for producers faced with short-term financial commitments who want to store crops and sell them throughout the year to achieve higher returns. To deal with these challenges, AAFC provides producers with cash advance and financial guarantee programs throughout the crop year.

Prior to 2006-07, the cash advance programs were delivered under the Advance Payments Program (APP) and the Spring Credit Advance Program (SCAP). With the increasing demand from Canadian producers for cash advance programs that reflect the true cost of operating in today's competitive markets, these cash advance options were modified through legislative changes in 2006-07 as planned.

Legislative changes to the Agricultural Marketing Programs Act (AMPA) were announced in May 2006. The changes included the amalgamation of the SCAP and the APP into a new program which increased the maximum advance to $400,000, with the first $100,000 interest-free. The program was also broadened to cover livestock and more crops, and to provide a longer repayment period, allowing producers to make repayments when it suits them within an 18 month period, giving them the opportunity to yield higher returns on their agricultural products. The changes to AMPA received royal assent in June 2006 and came into effect in November 2006.

The APP Electronic Delivery System was successfully launched in 2006-07 to better allow the tracking of advances and also to improve the exchange of information between producer organizations delivering the program and AAFC.

Enhanced Spring Credit Advance Program

The Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP) was announced in May 2006 as a transition toward the success of the legislative change to the AMPA. The program increases the interest free provision from the $50,000 that was available under the old SCAP, to $100,000 per applicant, with a repayment period extended up to September 30, 2007. As of March 31, 2007, $988.4 million was advanced under the program to 28,469 Canadian producers.

Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loan Act

The Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loan Act (FIMCLA) program provides producers with increased access to loans for farm improvements and supports access to capital for agricultural co-operatives. There were 1,797 loans registered during the 2006-07 fiscal year, totaling $63.7 million. This represents a 15.6 per cent reduction in the number of loans registered compared to 2005-06 (2,128), and a reduction in total value of 14.4 per cent ($74.5 million).

National consultations on the FIMCLA were completed in 2006-07 as planned, with all stakeholders, including farmers, financial institutions and marketing cooperatives, providing input on potential changes to the program. Discussions were held on expanding the FIMCLA program to include beginning farmers (including inter-generational farm transfers), expanding the program to allow more flexible eligibility rules for cooperatives, increasing the aggregate loan limits for farmers and cooperatives, increasing the eligible rate of loan amount and modifying the registration fee to incorporate different risk categories and amounts of loans.

Participants reiterated their strong support for the continuation of the FIMCLA program but underlined the importance to adapt it to today's farmers' needs. Some of the issues identified by participants included:

- the current aggregate loan limits are too low;
- the eligible loan rate of 80 per cent should be increased;
- the 100 per cent farmer requirement for co-operatives should be eliminated
- lack of awareness of the program exists; and
- there is too much of an administrative burden for financial institutions administering the program.

Price Pooling Program

The Price Pooling Program provides a price guarantee to marketing agencies for agricultural products. The guarantee protects the marketing agencies and its producers against unanticipated declines in the market price of their products. During 2006-07, six agreements were signed with marketing agencies, offering a total guarantee amount of $74.4 million to an estimated 18,290 producers. This results in a reduction from the 2005 crop year, in which a total guarantee amount of $85.5 million was offered to an estimated 20,036 producers.

Expected Result:	Increased business planning and skills development among low income farm families
Status:	Partially Met

Sub-Sub-Activity: Canadian Farm Families Options Program

This pilot program, announced in Budget 2006, provides $550 million over two years to help lower-income farm families explore options to raise their income for the future and provide short-term income support to lower-income farm families. Part of the delivery of the program was completed in collaboration with Farm Credit Canada through a memorandum of understanding. Changes to the second year of the program reduced the original budget of $550 million to $303.3 million. Eligible applicants receive a payment to bring them to a maximum income of $25,000 for families and $15,000 for individuals if they have a commercial farm. To receive a second year payment, a participant must have completed or be in the process of undertaking a business planning and skills development program.

It is still too early in the program's life to accurately determine its impact. The program is progressing as planned, although the number of funding recipients enrolled in business planning and skills development programs is lower than targeted. These factors have contributed to a performance rating of *Partially Met*.

Detailed performance information for this program is available under the Innovation for Growth Strategic Outcome on page 65.

Expected Result:	Increased sector viability and profitability
Status:	Partially Met

AAFC's approach to ensuring the agriculture and agri-food sector is viable and profitable involves ensuring producers and all industry stakeholders have access to the tools they need to be successful.

The reality is that the global agriculture business has changed significantly in recent years. When you add that fact to the ongoing production risks for farmers, profitability for the Canadian sector remains a challenging goal. Recent farm income figures support this: despite the best efforts of governments, industry and producers, net cash income for Canadian farmers fell for the second consecutive year in 2006. Rising interest, wage and fuel costs, together with falling hog receipts and program payments, more than offset increases in revenue from crops and cattle. For this reason, this result was *Partially Met* in 2006-07.

Through Budget 2006, the Government of Canada invested an additional $1.5 billion in agricultural programming. This was comprised of $1 billion to assist producers with the transition to the business risk management programming, through the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) Inventory Transition Initiative, and $500 million for measures designed to improve the long-term viability and profitability of the sector. The latter included measures to assist industry in responding to disasters, investments to help producers participate in the emerging bioeconomy, and assistance to help low-income farm families improve their circumstances.

Sub-Sub-Activity: BSE programs

In 2006-07, AAFC continued to implement measures and programs to deal with the impacts of BSE on the beef industry. The department's efforts included, most notably, work to fully re-open the U.S. border to live Canadian cattle, increase domestic slaughter capacity, assist in adapting to enhanced feed ban regulations and improve traceability across the livestock and meat value chain (discussed in the Food Safety and Food Quality Program Activity below).

Announced in June 2005, the Ruminant Slaughter Equity Assistance Program and the Ruminant Slaughter Facility Assessment Assistance Program contributed to the success of producer-led projects by providing equity investments and assistance to undertake business and feasibility plans for the construction or expansion of slaughter facilities for beef and other ruminants.

In December 2006, a new program was designed to help the beef industry adapt to an enhanced feed ban by providing financial assistance for adequate specified risk material disposal.

AAFC's BSE recovery efforts have contributed to help the Canadian beef industry deal with the impacts of BSE by supporting measures to increase the viability and profitability of Canada's agriculture and agri-food sector.

Ruminant Slaughter Facility Assessment Assistance Program and Ruminant Slaughter Equity Assistance Program

The Ruminant Slaughter Facility Assessment Assistance (RSFAA) and Ruminant Slaughter Equity Assistance (RSEA) programs have been successful in increasing Canada's slaughter capacity by contributing to producers' investments in slaughter facilities.

Program documents indicate that federally regulated weekly slaughter capacity has increased from an estimated 73,140 head in 2003 to a projected 102,325 in 2007, implying a Canadian kill in excess of five million head annually. This is higher than the expected 4.5 million head of fed and non-fed cattle available for slaughter in 2007, which could be reduced by the number of live cattle that are exported. As a result, AAFC has suspended and cancelled the RSFAA and RSEA programs as sufficient slaughter capacity has been, or soon will be, established.

In 2006-07, the RSEA program funded the establishment of one new federally inspected slaughter facility and the expansion of two federally inspected slaughter facilities. It did not fund any projects to upgrade provincially inspected facilities to meet federal standards. The three projects approved total $10.3 million in funding.

Despite the successes of these programs, some experts believe Canada now faces or risks an over-capacity situation, which could be exacerbated if export markets remove the ban on shipments of live cattle over 30 months of age. Program documents suggest that, in 2006, Canada was using 60 to 70 per cent of its slaughter capacity, and suggest that plants using less than 80 per cent of their capacity will face difficulties achieving profitability.

Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program

In 2006-07, four projects were approved under the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program, for a total commitment of $29.12 million of the $41.7 million available through the program. Of that total, $24.92 million has been disbursed to lending institutions involved with the projects. The planned slaughter capacity is 569,000 head per year.

Program Activity: Food Safety and Food Quality (FSQ)

Food Safety and Food Quality – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
66.8	451

Canada has a firm reputation as a producer and supplier of food products that are among the safest and highest quality in the world. The Government of Canada works with the provincial and territorial governments and portfolio and industry partners to uphold Canada's reputation for food safety, and ensure Canadians and other consumers continue to get the nutritious, high-quality food and food products for which Canada is known.

Under the FSQ program activity, AAFC provides policy direction, along with programs, services and tools for the industry to maintain Canada's solid international reputation regarding food safety and quality. These include an on-farm food-safety program, traceability initiatives, support for quality-control systems and data-management systems, and research and technology transfer.

Details of Performance

The expected results for the department's FSQ program activity in 2006-07 were:

- consumers confident about the safety and quality of food produced in Canada;
- industry able to meet or exceed market requirements for agri-food safety and quality, including animal and plant health;
- exposure to hazards reduced thereby protecting human health; and
- value-added opportunities for the sector through the adoption of food safety, food quality and traceability systems.

Expected Result:	Consumers confident about the safety and quality of food produced in Canada
Status:	Met

In 2006, the results of a national survey on consumer perceptions of food safety and quality were compared to those of a similar survey from 2004. While the findings cannot easily be attributed directly to AAFC initiatives, they are valuable from the perspective of Canada's agriculture and agri-food sector, and support the department's achievements toward maintaining and increasing consumer confidence.

- Consumers continue to give Canadian food top scores for freshness, taste and consistent quality and have marginally increased their perceptions of Canadian food as healthy;
- 92 per cent of Canadians feel that the quality of food produced in Canada is better in terms of quality than food produced in other countries;
- nearly all consumers are confident in the safety of our food supply, with four in 10 *completely confident* and more than half *somewhat confident*. This is a significant increase in confidence since 2004, when 3.5 in 10 said they were *completely confident* and an equal number *somewhat confident*;
- nearly half of all consumers now feel in control over what is in the food they buy than they did in 2004 – an increase of seven points – and fewer consumers report spending time worrying about the safety of the food they eat;
- managing animal disease ranks as the most important factor in maintaining consumer confidence in Canadian food safety, followed by managing the concern of hormones, antibiotics and chemicals on plants and in animals; and
- consumers continue to show little confidence in the ability of the Canadian food system to manage genetically modified organisms and the use of hormones, antibiotics and chemicals.

Sub-Activity: Policy Planning and Integration

In 2006-07, AAFC began work on a *national food quality policy* to provide a uniform approach to government decision-making, predicated on both public good and economic benefit. AAFC collaborated with its portfolio partners, the Canadian Food Inspection Agency and the Canadian Grain Commission, to develop a food quality policy decision-making process as a first step towards policy development. Work will continue in 2007-08 to develop a food quality policy consultations strategy including stakeholders from across the entire food system.

The department worked to enhance collaboration and oversight of food safety and quality activities performed under the APF. A federal-provincial-territorial working group provided the forum for ongoing discussion, sharing of information, and monitoring of activities and issues under the FSQ Chapter.

Sub-Sub-Activity: Traceability

A thorough and effective traceability system is an essential component in maintaining and advancing consumer confidence in Canadian agriculture and agri-food. In 2006-07, AAFC worked with the provinces, territories and agriculture and agri-food sector to accelerate the implementation of a multi-species traceability system including animal identification, premise identification and the tracking of animal movements.

Under the system, the tracking and tracing of livestock came into effect, beginning with animal identification for cattle and bison in 2001 and sheep in 2004. The system will manage all aspects of animal and product identification, and will include, by 2009, premises identification and movement data.

Below are some of the major achievements made on traceability in 2006-07.

Canadian Cattle Identification Agency (CCIA)

The CCIA received an incremental approval of funding of $300,000 in 2006-07 as an amendment to an existing contribution agreement to integrate its old Cattle Tracking System with a new internet-based system called the Canadian Livestock Tracking System (CLTS). This new system was released in January 2006 and uses Radio Frequency Identification technology. The system tracks age verification (AV), premise identification and movement and sighting, and has allowed for new value-added services to be added to further enhance the CCIA's traceability program. Since its release, the CLTS has provided the cattle industry with a reliable and integrated method of data retention to re-open and keep international and domestic markets open to Canadian beef exports. The system also assists the CFIA in locating physical locations of animals in the event of animal health or food safety crisis.

To date, the CCIA has allocated or sold more than 56 million unique ID numbers to tag manufacturers across Canada. Since the introduction of AV to the cattle industry, the CCIA has processed more than 202 million events within the system and recorded more than 3.7 million birth dates. AAFC, the CFIA and the CCIA are working together to conduct, review and evaluate the industry's AV program, as required by international markets to keep market access open to Canadian beef exports. As a result, AV audits have been carried out to ensure that the integrity of the information submitted to the database is sustained. This audit process began in December 2006 with the CCIA sending letters of intent to 478 randomly selected producers across Canada. The CCIA has reported a tremendous positive response to the industry's animal identification and traceability initiatives.

Canadian Integrated Traceability Program (CITP)

Under the CITP, 15 projects were approved for a total funding commitment of $1.5 million (contracted $600,000). Projects approved under the program support traceability pilot projects to accelerate the development, implementation and integration of traceability systems across the Canadian meat and livestock industry.

Canadian Livestock Identification Agency (CLIA)

CLIA was funded to develop a self-sustainable financial and management model for the agency and national standards for a comprehensive national livestock identification system. It would also make recommendations for the establishment of such a system.

The Business and Finance committee submitted funding model considerations based upon three levels of activities to the Board of Directors. In addition, the CLIA together with working groups from the Canadian Cattle Identification Agency (CCIA) and the Canadian Pork Council (CPC) developed a business structure and governance model for the Canadian Livestock Traceability System (CLTS) that will be presented to the CCIA and CPC.

In October 2006 the CLIA national Standards and Targets Working Group presented their review of Traceability Standards and Performance Objectives covering the following categories: overarching system standards, protocols and procedures, animal identification, premises identification and animal movement. There has been a significant amount of progress made by CLIA to build industry consensus on national standards that would form the basis for a Canadian Livestock Traceability System.

The total funding for the CLIA project is $1.1 million. The expenditures so far have been $300,000 in 2006-07 and $400,000 in 2005-06.

Canadian Radio Frequency Identification Reader Program (CRFID)

The CRFID Reader Program is a reimbursement program with the objective to accelerate a comprehensive livestock tracking and tracing system in support of a traceability initiative. Applicants purchase an eligible radio frequency reader and then apply for a 50 per cent reimbursement for the costs of the reader and associated hardware and software costs – up to $3,000 for panel readers and $1,000 for handheld readers. Such support also encourages participation and reduces the costs of compliance and enforcement.

As of March 31, 2007, the CRFIP had reimbursed 125 applicants for $100,000 of the total $800,000 allocated to the program. On May 17, 2006, the program was extended to December 31, 2007, the list of eligible applicants was expanded to include commercial feedlots, truckers and community pastures, and applicants can be reimbursed for more than one reader.

Since the launch of the program in April 2005, 26 slaughter and processing plants, 23 sales barns, 42 veterinarians, seven schools, two dead-stock operators, and 25 commercial feedlots have purchased readers.

A communications plan has been developed to increase participation in the CRFID program.

Expected Result:	Industry able to meet or exceed market requirements for agri-food safety and quality, including animal and plant health
Status:	Mostly Met

Domestic and international market requirements for food safety and food quality are consistently high, with an increasing focus on getting the maximum health benefits from food. As detailed below, Food Safety and Food Quality programming has assisted industry in developing food safety systems, which will help maintain Canada's ability to provide safe, high-quality food products.

Sub-Sub-Activity: Canadian Food Safety and Quality Program

AAFC works through the Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) to help the agriculture and agri-food sector meet the food safety and quality requirements of consumers. There are three components to the program: 1) Systems Development, which provides funding to help industry associations develop systems that form the foundation for food safety, quality assurance and traceability systems; 2) On-Farm Implementation, and 3) the Food Safety Initiative, both of which help increase the capacity of producers' and processors' to implement their systems and brand Canada as a supplier of safe and high-quality food and food products.

Systems Development (SD)

The SD component is made up of an On-Farm Element, Post-Farm Element, Traceability Element, and Food Quality Element. In 2006-07:

- under the On-Farm Element, 16 of 19 eligible industry organizations were at various stages of system development. Of those 16 organizations, 10 completed the first part of a three-part CFIA recognition process, two completed the second part of the process and the remaining four are in process. In total, 17 projects worth $5.2 million were approved in 2006-07, compared to 12 projects and $2.3 million in 2005-06;
- under the Post-Farm Element, 13 of approximately 28 eligible organizations participated and had systems at various stages of development. The 13 projects were approved for $2.9 million in funding for 2006-07, compared to three projects and three project amendments worth $440,000 in 2005-06; and
- under the Traceability Element, two projects worth $650,000 were approved in 2006-07, compared to three projects and one project amendment worth $700,000 in 2005-06.

The Systems Development component continues to face challenges, including:

- the average three- to six-year timeframe needed for a national organization to develop a food safety system. As national organizations began developing their food safety systems, there was a lack of expertise in this field. Organizations had to develop this expertise as they were developing these systems;
- the post-farm sector's lack of prior knowledge and expertise on Hazard Analysis Critical Control Point, which has meant systems have taken longer to complete than originally anticipated. When the program began, national post-farm associations did not have food safety expertise originally anticipated. This expertise had to be created and an awareness had to be built to encourage voluntary industry participation;
- the lack of a national industry association with staff dedicated to food safety to co-ordinate the efforts of the post-farm sector in developing food safety systems; and
- the lack of a government recognition process for the post-farm gate sector, as there is for the on-farm sector with the CFIA's previously mentioned three-step recognition process. The CFIA is currently exploring post-farm gate recognition. This will most likely be part of future food safety programming.

Overall, in 2006-07, the number of approved projects under the SD component of the CFSQP increased from 18 last year to 32 this year. The total amount of funding also increased – from $3.4 million last year to $8.8 million this year.

On-Farm Implementation (OFI)

Under the OFI component, four national commodity organizations offered workshops and technical support (services or equipment purchase) on food safety directly to farmers. Under OFI, two projects worth $6.6 million were approved during 2006-07, compared to two project amendments approved in 2005-06 worth $3.4 million.

There were two main challenges related to OFI for 2006-07, which resulted in lower program participation than targeted:

- for a national producer organization to apply for funding under OFI, it must first have developed an on-farm food safety system program, and completed the CFIA's technical review process and received a letter of completion of the process. On-farm food safety systems can take up to six years to complete. As the pool of expertise is developed, it is expected that the time period to develop a food safety system will decrease; and
- several eligible national commodity organizations have not applied for funding under OFI as they or their provincial delivery agents were not in a position or had the capacity to administer the OFI. Future programming will look at various options to ensure a seamless delivery and administration of OFI.

Food Safety Initiative (FSI)

Under the FSI component, consensus was reached among the joint federal, provincial and territorial food safety and quality working group in identifying the following priorities for the initiative:

- to support non-federally registered processing plants in developing food safety systems; and
- to conduct outreach and staff training to strengthen provincial food safety structures.

Financial assistance was provided to six provinces (B.C., Alta., Sask., Man., Ont., and N.S.) after Saskatchewan joined the FSI in August 2006, bringing approved funding under this component in 2006-07 to $48.9 million from $48.3 million in 2005-06. All six provinces listed above are involved in outreach activities aimed at improving Canada's food safety infrastructure by increasing the industry's awareness and knowledge of food safety systems.

Of the 4,840 non-federally registered processing plants in Alberta, Manitoba and Ontario, 553 projects were approved under the FSI in non-federally registered processing plants, and 25 pilot projects were approved by the provinces to date.

The fact that the FSI is not being delivered in all provinces remains a challenge. It is hoped that in future programming, all provinces would participate.

Expected Result:	Exposure to hazards reduced thereby protecting human health
Status:	Met

In 2006-07, AAFC conducted research and worked with its partners on other collaborative efforts to minimize the risk and impact of food-borne hazards on human health, and reduce the overall level of exposure to agri-food hazards. This helped enhance the ability of the agriculture and agri-food sector to keep the food system safe and produce quality food products for consumers.

Sub-Activity: Food Safety and Quality (FSQ) Science

AAFC's FSQ science program covers research and technology development in food safety, food quality and nutrition, as well as in food processing across several sectors such as meat, dairy, horticulture products, cereals, and processed food products. It is based on the use of innovative technologies and processes that contribute to safer and higher-quality food products.

Food Safety Science

The establishment and monitoring of food safety standards relies initially on the ability to detect and quantify food-borne hazards on the farm, in products, or during processing. Much progress has been made in this regard.

A new research program on allergen was initiated and received international recognition through Europreval, an EU-based large allergen research consortium, which accepted AAFC as a regular partner. This effectively gave Canada free access to the largest data bank of scientific information on allergens and allergenicity in the world. In addition, the effects of food processing on allergenicity of casein have been partially clarified.

Some examples of tangible benefits achieved for the industry and Canadians in 2006-07 include:

- a method to detect noroviruses in oysters was successfully used to investigate an outbreak linked to oyster consumption in B.C.;
- a method to detect mycotoxins was used to demonstrate that B.C. wines from late-harvested grapes were free from the mycotoxins ochratoxin A and tenuaazonic acid, contrary to what was previously believed;
- a physico-chemical detoxification strategy for barley contaminated with the mycotoxin deoxyvalenol (DON) was developed;
- a bacterial strain was isolated from chicken gut that could detoxify material contaminated with DON, opening the way to a novel biological decontamination process;

- the pathogenic bacterial strains in feedlots, slaughterhouses and beef packing plants were partially mapped and are being characterized for their resistance to antimicrobials;
- bacteriophagic viruses, natural antimicrobials, probiotics, prebiotics, and competing flora are being tested as substitutes for the prophylactic use of antibiotics in animal feed, which would result in a decrease of human exposure to bacterial pathogens resistant to clinical antibiotics;
- Hazard Analysis Critical Control Points in meat packing plants and throughout the distribution system were characterized and a better understanding of the origin of *E. coli* contamination in beef was achieved; and
- methods were developed and tested for *E. coli* decontamination of fresh lettuce and alfalfa sprouts.

In addition, the APF helped encourage collaboration among partners in 2006-07, by bringing together complementary expertise and allowing for the integration of science in new standards and guidelines. For example, scientists at AAFC, CFIA, and Health Canada jointly created the Federal Food and Environment Virology Network. The network has yielded novel viral detection methods in food, with a first method already approved in Health Canada's compendium of analytical methods. This was recognized by the deputy minister of Health Canada in early-2007 as a significant achievement.

The scientific productivity of the food safety group is outlined in the following table:

Publications (scientific journals)	53 externally peer-reviewed publications and 28 externally peer-reviews abstracts out of a total contribution of 116 articles
Innovations	22 gene sequences, 10 improved processes, two improved products out of a total of 59 contributions
Technology Transfer	15 invited talks, 34 oral communications, 53 posters, 54 technical transfer, 15 reports out of 192 contributions
Co-operative Research	66 projects realized in collaboration

Challenges

The APF memorandum of understanding provided common inter-departmental objectives and kept AAFC on track to fulfill science objectives (virology, pathogenic bacteria, antimicrobial resistance, and chemical safety allergen,) underpinning the overall food safety outcomes. In 2006-07, AAFC hired two virologists – one each at the Lacombe and Guelph research centres – to increase capacity in food safety research. Three AAFC employees were sent for long term training to become scientists in the area of pathogenic microorganisms and will be coming back in 2007-08. Scientific expertise to fulfill some objectives are lacking in rapidly advancing areas such as allergen research and food safety processing. The department has initiated scientist staffing actions to address these needs.

Food Quality Science

Food quality science is highly product-oriented. Cereal quality work is performed in Swift Current, Sask. and Winnipeg. Horticultural product quality work is being performed at Kentville, N.S. and Summerland, B.C.. Meat and dairy quality work is being realized at St. Hyacinthe, Que., Lacombe, Alta. and Lennoxville, Que. More complex food systems are being studied in St. Hyacinthe. Food Quality Science is also well connected to the various sectors. A variety of technologies were assessed for their potential to maintain or enhance food quality in cereals, horticultural and meat products. Some of them have been already transferred to the industry.

In 2006-07, as part of the human nutrition research initiative, two general activities took place: 1) the development of protocols and procedures to establish an ethics committee to evaluate research and development activities in the area of human nutrition and, 2) the development of a laboratory capability to measure fecal components (microbiological and chemical) essential to assess efficacy in human feeding trials.

The sensory science group is a small but essential component of the department's food research. Work in this area is performed at centres in Summerland, St. Hyacinthe and Kentville. Recent work has focused more extensively on consumer preferences, rather than on the development of methodologies with the hiring of one scientist specialized in meat consumer

preferences. Through the long-term training program, one scientist is currently being trained in consumer perception and preferences.

The scientific productivity of the food quality group is outlined in the following table:

Publications (scientific journals)	188 externally peer-reviewed publications and nine externally peer-reviews abstracts, 20 book chapters and five books out of a total contribution of 281 publications
Innovations	eight gene sequences, 19 improved processes, eight declarations of invention, nine improved systems out of a total of 65 contributions
Technology Transfer	73 invited talks, 67 oral communications, 113 posters, nine press articles, 22 technical transfer, 45 reports out of 354 contributions
Co-operative Research	153 projects realized in collaboration

In the area of product development, platforms are being used to demonstrate the technical feasibility of various technologies. Confidential technical work performed by companies under the St. Hyacinthe industrial program (ISO-9001/2000) generates revenues of $500,000 per year.

Challenges

AAFC officially declared a mandate to perform research and development into nutrition in May 2006, meaning the group working on this research within the department is very new. In addition, much of the engineering expertise within the department, especially in the area of food processing, is disappearing as scientists take management positions, and, in some cases, retire.

There is also an ongoing challenge to ensure foods incorporating the health benefits of bioactives are palatable to consumers.

Sub-Sub-Activity: Traceability

AAFC's work on traceability, as described in the expected result section titled *Consumers confident about the safety and quality of food produced in Canada*, also contributed to reducing exposure to hazards in 2006-07. For more information, please see that section.

Also in 2006-07, work continued on a national framework to define the impact of antimicrobial use on-farm on the prevalence of antibiotic-resistant infections in humans. Under this project, which is being piloted on swine, one full year of data has been obtained and is currently being analyzed. A framework for national surveillance of enteric illness and the ability to track it back to potential food, animal, water, environment, and site sources has been operating for the past year.

Expected Result:	Value-added opportunities for the sector through the adoption of food safety, food quality and traceability systems
Status:	Not Met

While AAFC achieved its planned objectives during 2006-07 related to the development and implementation of food safety, quality and traceability systems, no reliable cause and effect data can be identified to determine how this work contributed to value-added opportunities for the agriculture and agri-food sector, resulting in a performance status rating of Not Met. The indicators of success are being revised.

Program Activity: Markets and International

Markets and International (70%) – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
91.8	494

Canadian producers and processors have established a strong reputation as efficient and reliable suppliers of safe, high-quality products. But in an increasingly competitive marketplace, the sector cannot be complacent. It depends significantly on the international market, meaning the integration of international and domestic activities is critical.

AAFC's approach for 2006-07 was designed to leverage domestic progress into success on the global stage. Market success requires supply-chain co-ordination to meet consumer demands and create enhanced value. International-market readiness begins with domestic system integration to provide evidence that Canada is a world-leading supplier of safe, high-quality, environmentally friendly food. Consumers are increasingly demanding these requirements be met; Canada's

competitors are increasingly meeting them. Ensuring Canadian producers and processors can do the same is key to the success of the sector.

Details of Performance

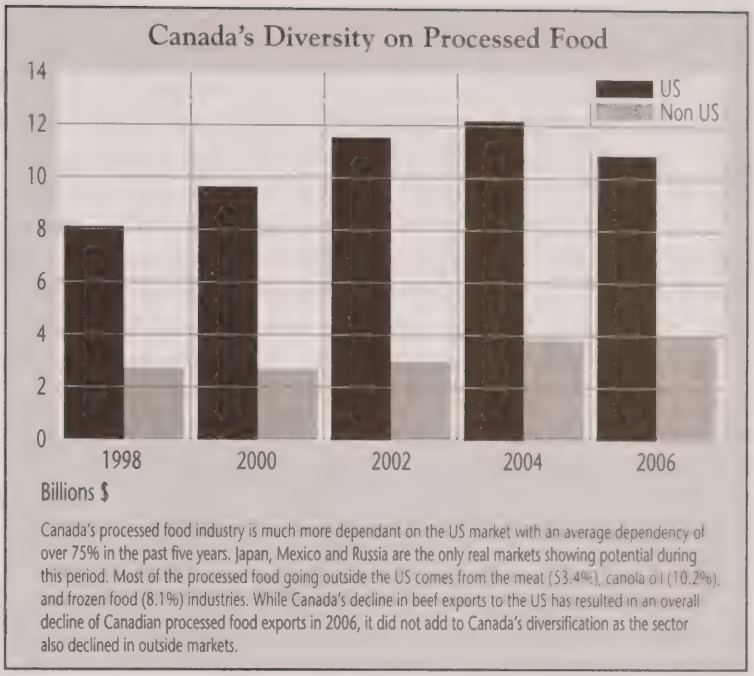
The expected results for the department's Markets and International program activity under the Security of the Food System strategic outcome in 2006-07 were:

- increased exports of Canadian agriculture and food products;
- increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector;
- increased domestic market share of Canadian agriculture and food products; and
- increased influence in the development and application of international rules, technical standards and policies governing the trade of agriculture products.

Expected Result:	Increased exports of Canadian agriculture and food products
Status:	Mostly Met

The Government of Canada's work in 2006-07 resulted in improved market access in a number of important international markets. Primary product exports increased to $12 billion in 2006, from $10.2 billion in the previous year, mostly due to the increasing price of commodities such as wheat and canola. In addition, a larger share of Canadian farm production was exported in 2006 compared to 2005, from 59 to 75 per cent in the case of wheat, from 70 to 75 per cent for oilseeds and from 44.9 to 47.3 per cent for cattle and beef.

It is worth noting however that processed food exports declined to $14.8 billion from $15.5 billion in 2005, mostly due to significant declines in the export of meat products. Processed food exports now account for 53 per cent of total Canadian agri-food exports to the world.



Canada's processed food industry is much more dependant on the US market with an average dependency of over 75% in the past five years. Japan, Mexico and Russia are the only real markets showing potential during this period. Most of the processed food going outside the US comes from the meat (53.4%), canola oil (10.2%), and frozen food (8.1%) industries. While Canada's decline in beef exports to the US has resulted in an overall decline of Canadian processed food exports in 2006, it did not add to Canada's diversification as the sector also declined in outside markets.

Sub-Activity: Market Access and Market Development

The effects of BSE continued to be felt in 2006-07, but AAFC made considerable progress in its efforts to regain markets for Canadian beef and cattle. Various stages of market re-opening were achieved in: Russia, which is again accepting live Canadian cattle following high level meetings between Canadian and Russian agriculture officials; Egypt, which re-opened its borders to Canadian livestock in February 2007 following capacity-building efforts on the part of AAFC in that country; as well as El Salvador, Macedonia, Thailand, and Indonesia.

AAFC also continued to work with Mexico to avoid any unnecessary delays in the resumption of trade in Canadian dairy heifers, and met Venezuelan officials to move a number of trade issues forward including Canadian access for cattle and beef. The department also raised these trade issues at the World Trade Organization's (WTO) Committee on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS), which sets out the basic rules for food safety and animal and plant health standards.

Through the *Genetics Marketing Program* and the *Other Ruminants Market Development Program*, AAFC provided $2.5 million in support of 10 industry association projects to implement marketing strategies targeting traditional and non-traditional markets.

Russia was a targeted country of development efforts and, as a result, a contract for almost 2,000 cattle with a value of $7.5 million was negotiated. This was the first significant shipment of breeding cattle since the discovery of BSE in May 2003 and was facilitated through government negotiation of access.

The *Sustaining the Genetic Quality of Ruminants Program* provided $6.5 million in support of 17 industry association projects to help maintain Canada's reputation for genetics and the marketability of genetic ruminant products. Canadian Dairy Herd Improvement partners worked on developing a National Dairy Cattle Health and Disease Data Management System, the primary objective being the creation of a national dairy cattle health and disease database for herd management and genetic evaluation. The system will move Canada into the forefront in terms of recording animal health information. In 2006, exports of dairy semen increased by 18per cent or $10 million, up from $59 million in 2005 to $69 million in 2006.

The value of Canadian beef and cattle exports is now $2.6 billion, compared to pre-BSE levels of $3.9 billion. The value of exports of these products has increased steadily after the BSE crisis emerged in 2003.

In addition to the beef and cattle sector, AAFC helped other sectors achieve success in 2006-07. Departmental technical experts have been working with India to develop a protocol for pulse crop imports, and in 2006 that country began accepting Canadian wheat shipments for the first time since 1999. Through negotiations, the Canada-Venezuela Potato protocol and the Canada-Mexico Potato protocol were extended, facilitating Canadian exports to these markets, and canola exports to Argentina were resumed after Argentine authorities stopped issuing import permits.

The department also worked to ensure the remaining tariffs on Canadian bean exports to Mexico are liberalized as scheduled under NAFTA, and provided support for the ongoing HS 2007 technical rectification proposals for the Canada-Chile FTA product specific rules of origin. This process is ongoing and it not expected to reach completion until 2008.

Total Canadian exports of agri-food and seafood to Russia increased dramatically in 2006-07, reaching a value of nearly $220 million. Seafood exports to the country were below $1 million in 2002-03, but by partnering with Russian importers following participation at major Russian seafood trade shows, the industry exported close to $44 million in 2006. Canadian swine and genetic exports also increased following a number of outgoing missions, and were valued at more than $150 million in 2006. Frozen and prepared shrimp, white fish, cattle embryos, animal feed and pet food accounted for much of the remainder of the $220 million in exports to Russia.

AAFC delivery of international capacity building programming contributed to the resolution of bilateral market access issues. In one instance, China restricted imports of Canadian peas containing specified excess levels of selenium – a naturally occurring mineral. As a result of relationships and commitments developed while representatives of AAFC and several Chinese ministries were members of the board overseeing AAFC capacity building programming in China, AAFC's board representative was able to negotiate an interim solution to this trade barrier. As a result, China now tests only the processed or semi-processed products of pea imported to Shandong province (importing more than 90 per cent of peas from Canada, which has a much lower level of selenium); there is agreement that there is no selenium standard for feed pea, which can thus be exported to China without the selenium concern; and the Ministry of Health of China began a review in July 2006 of the selenium standard, in co-operation with Canada.

Pressure used by AAFC includes the negotiation and proposition of binding SPS provisions in the five ongoing FTAs, the multilateral expression of trade concerns at two WTO SPS Committee meetings held in June 2006 and February 2007, and the bilateral expression of trade concerns in ten bilateral meetings held on the margins of the WTO SPS Committee meetings (March 2006, June 2006 and February 2007).

In meetings held on the margins of the meetings mentioned above, AAFC also pushed for improved market access for Canadian plant products.

Informal negotiating rounds were also held with the Central America 4 (CA4, made up of El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua) in an effort to formally re-launch full negotiations while trade negotiations with Korea are well advanced after ten rounds of talks. In addition, Canada formally re-launched negotiations with Singapore and with the European Free Trade Association (EFTA) with good progress achieved towards completing these FTAs.

The Government of Canada also held exploratory talks with the Dominican Republic and with the Andean Community (Colombia, Peru, Ecuador and Bolivia) on the feasibility of launching FTA negotiations. The provinces and agriculture and agri-food sector stakeholders were consulted on how best to achieve Canada's objectives in the regional and bilateral FTA agenda.

Expected Result:	Increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector
Status:	Partially Met

Due to issues of confidentiality, quantitative measurement of investments from both foreign and domestic sources in Canada's agriculture and agri-food sector are difficult to assess. While AAFC is aware of specific investments, there are certainly others that remain undisclosed due to reasons of confidentiality, leading to what could be only a partial account. Although actual tracking may prove difficult, there were notable highlights in 2006-07 which demonstrate the department's progress.

Domestic and foreign investments in Canada's agriculture and food sector have increased in the past year. Canadian and international agri-food companies continued to choose Canada as a location to invest. This has been demonstrated through various forms including new incremental (greenfield) investment, joint-ventures, R&D partnerships, acquisitions and expansions by multinationals and small-to-medium enterprises.

The department collaborated with federal and provincial investment partners, including the Department of Foreign Affairs and International Trade's (DFAIT) Foreign Posts, to support promotion initiatives aimed at increasing awareness of Canada's advantages as an investment location. Taking advantage of these collaborative partnerships, AAFC has increased awareness of Canada's advantages, including the safety and quality of its inputs, the excellence of its science and research in the area of bioproducts and bioprocesses, and its cost-competitiveness. This was accomplished through the use of investor seminars, face-to-face meetings with potential investors and direct responses to corporate inquiries.

In addition, training at DFAIT's Foreign Posts has increased the knowledge and capacity of the staff, and enabled them to better target foreign firms and identify investment opportunities.

However, the department noted three key challenges in 2006-07 that affected the ability to increase investment in the sector:

- the increased availability of foreign incentives, particularly financial-related incentives, has increased global competition to attract investment;
- decreasing cost-competitiveness versus Mexico due to low cost labour and, in some cases, improved infrastructure has made it a more attractive location for foreign investment and therefore a direct substitute for choosing to invest in Canada to serve the North American market; and
- continued rise of the Canadian dollar, eroding long-standing cost advantages in the North American market.

Expected Result:	Increased domestic market share of Canadian agriculture and food products
Status:	Mostly Met

In 2006-07, AAFC made progress on several fronts with activities that promoted Canadian products in the domestic market and supported agriculture and food producers in developing the domestic market. This progress has contributed towards meeting the ongoing and long-term objective of increasing domestic market share for Canadian agriculture and food products.

Key activities in this area in 2006-07 included the following:

- a study was undertaken to gain an understanding of the attitudes of Canadian health non-governmental organizations with respect to the role of the agriculture and agri-food value chain in innovating for health. The results should help facilitate mutually productive relationships among government, industry and the health community;
- progress was made on national approaches to the regulation of organic agriculture and wine quality, legislation for spirits blending and certification and standards for animal welfare. These collaborative AAFC/CFIA initiatives, developed through a joint task force on organics, should allow for maintained or enhanced market access for industry and sound information for consumers over the long-term;
- through the Seafood Value Chain Roundtable, AAFC sponsored domestic consumer market research which will support industry marketing efforts to increase the domestic consumption of mussels and lobsters in Canada;
- progress was made regarding industry acceptance of national wine quality standards that will lead to support and enhancement of domestic consumer recognition and consumption of Canadian wine; and
- a Canadian consumer survey report was completed, and, in partnership with Statistics Canada, an industry survey report was completed aimed at better understanding the Canadian functional foods and nutraceutical landscape in Canada to capitalize on new and existing market opportunities.

Expected Result:	Increased influence in the development and application of international rules, technical standards and policies governing the trade of agriculture products
Status:	Met

AAFC worked in 2006-07 to influence policy decisions on technical issues and the development of standards in a broad range of multilateral decision-making fora. Together with its federal government partners, and in consultation with the provinces and the full range of stakeholders from throughout the sector, the department worked domestically and internationally to build informed positions and influence negotiations on issues of key importance to Canadian agriculture and agri-food, and best achieve Canada's agricultural trade policy objectives.

Canada remained very active last year, in particular at the June 2006 Ministerial meeting in Geneva, in pressing for an ambitious outcome at the WTO. Canada was particularly influential in pressing not only for an ambitious overall tariff reduction formula, but also for substantial reductions to and disciplines on trade-distorting domestic support and the elimination of all forms of export subsidies. Minister Strahl and Minister of International Trade, David Emerson, at the Davos meeting in January 2007, reiterated the need to move the Doha Round forward.

Canada participated actively through a range of groups and activities at the WTO to exchange new ideas and perspectives about how to advance the negotiations. For example, Canada has been involved in longstanding collaboration with the Cairns Group countries to press for an ambitious outcome in the WTO agriculture negotiations.

The Government of Canada also consulted extensively with provinces and the full range of agriculture and agri-food sector stakeholders, including supply managed and export oriented industries, about how best to achieve our agricultural trade policy objectives.

In the context of trade-related aspects of intellectual property (TRIPS), AAFC:

- provided input and analysis to instructions and participated directly in formal and informal negotiating sessions and discussions. The department's participation was focussed on responding to demands by some WTO members for amendments to the WTO TRIPS agreement that would increase protection for geographical indications at the expense of the rights of existing trademark holders in Canada.

AAFC has been actively involved in the ongoing work of the WTO Committee on Technical Barriers to Trade (TBT), which deals with regulatory and other non-tariff barriers to trade that are not related to plant, animal and human health. In 2006-07, AAFC:

- provided input on horizontal issues as well as specific trade concerns facing the agriculture and agri-food sector. In November 2006, the fourth triennial review of the program of work of the TBT Committee was successfully completed and Canada's objectives were met.

The federal government also continued to advocate Canada's interests with other WTO members, including the European Union and the U.S., and continued to ensure these countries respect their current WTO obligations. For example, the Government has launched a WTO dispute settlement process against US agricultural subsidies designed to influence the debate surrounding the drafting of a new U.S. Farm Bill in 2007. Canada believes many U.S. programs are trade-distorting and in need of reform. Canada's action was noted in the U.S. media as well as with the U.S. Congress. Agriculture Secretary Mike Johanns used this case to advocate the need to reform the U.S. Farm Bill to mitigate the risk of future WTO challenges. Canada also continued its longstanding collaboration with the Cairns Group countries to press for an ambitious outcome in the WTO agriculture negotiations.

AAFC's successful advocacy efforts in the United States culminated with the publication for comment of the U.S. Minimal Risk Region Rule #2, or the BSE *Second Rule*. AAFC continued to actively advocate for the repeal of the United States' mandatory Country-of-Origin labeling legislation, and monitor the U.S. Farm Bill process to ensure U.S. proposals do not harm Canadian interests. Also, on the issue of APHIS inspections and user fees, despite Canadian interventions at all levels in 2006-07 for the removal of the rule and the presentation of an innovative alternative proposal, the U.S. proceeded with full implementation on June 1, 2007. This U.S. decision largely reflects the U.S. focus on generating increased revenue sources to finance border activities.

Canada's influence in agricultural negotiation sessions and other multilateral fora also increased in 2006-07. Some key examples include:

- AAFC participated in the ongoing work of the Codex Committee on Food Labeling and was actively involved in developing Canadian positions for other Codex meetings. Canada defended its position against mandatory country-of-origin labeling provisions in 16 cheese standards and general mandatory labeling of genetically engineered food;
- Canada signed the World Wine Trade Group Agreement on Requirements for Wine Labelling in January 2007. In keeping with Canada's international trade policy objectives, the agreement will help facilitate Canadian wine exports and lower labelling costs for the wine industry by removing certain technical barriers to trade. The agreement also protects the reputation of Canada's flagship wine export, icewine, by defining what may be labelled as icewine. A regulatory change will be required to implement the agreement and the Government of Canada is considering a number of options for its implementation; and
- re-launched negotiations with Singapore and with the European Free Trade Association (EFTA).

Other key results related to this Program Activity

Negotiating organic equivalency standards with the European Commission (EC)

AAFC's active involvement in the process of establishing and modifying national organic production standards, often through joint efforts with CFIA, contributed to the publication by the Standards Council of Canada of Canada's National Organic Standards in September 2006. Based on these standards, Organic Products Regulations were promulgated in December 2006, setting the stage for equivalency negotiations with export destinations, such as the EU. A formal request for equivalency, including line-by-line comparative tables, was submitted to the EU in December 2006 and is currently being reviewed. Achieving equivalency will facilitate the free flow of organic products out of and into Canada, while respecting the import requirements of respective regulations.

Increasing trade advocacy efforts abroad

In 2006-07, Canada worked to influence and advance Canada's agricultural and agri-food trade policy interests through increased trade advocacy. Canada rejuvenated the Canada-Mexico Consultative Committee on Agriculture (CCA), established new terms of reference for the Canada-China Joint Agriculture Committee as well as the joint collaboration with India in developing a Cooperation Committee on Agriculture and Food, and signed an MOU establishing a CCA with Brazil. These successes will provide additional venues for productive and mutually beneficial consultations.

In the context of effective participation in bi-lateral and multi-lateral meetings (e.g. Codex Ad Hoc Task Force on Foods Derived from Biotechnology, APEC, IICA) on a number of issues (e.g. adventitious presence, liability and redress provisions of the Cartagena Protocol on Biosafety), efforts were successful in showing leadership and advocating Canada's position on these and other issues abroad.

Reviewing the Canadian regulatory environment to enhance the competitiveness of Canadian agriculture

Through participation in various intra- and interdepartmental fora (e.g. Portfolio Working Group on Adventitious Presence, Portfolio Seed Policy Coordination Group, Working Group on Animal Biotechnology) and in bilateral work with other departments and agencies, AAFC's efforts were successful in integrating international trade policy considerations into work on issues such as adventitious presence and animal cloning.

In 2006-07, the department provided issue-specific advice to the Oilseeds Roundtable through presentations on the Cartagena Protocol on Biosafety and adventitious presence, and supported the work of the roundtable's International Trade Issues Working Group by co-ordinating the production of an independent study on the potential impact of country regulations related to biotechnology on the Canadian oilseed industry. Based on the conclusions of the report, the working group recommended to the roundtable that the major issues could be addressed either by recommending that the Canadian government adopt certain policy directions or inviting the industry to develop mechanisms to improve the exchange of information on major markets' regulations and policies that apply to genetically modified products.

AAFC continues to co-chair the federal-provincial Working Group on Chapter Nine of the Agreement on Internal Trade (AIT) regarding Agricultural Products and Goods. This working group was tasked with the revision of Chapter Nine of the AIT to make it inclusive of all technical measures, while ensuring the protection of orderly marketing system. A broader-scoped Chapter Nine would help eliminate barriers to agricultural trade within Canada and therefore further liberalize internal trade.

In parallel with the revision of Chapter Nine of the AIT, the department continued to work with the CFIA towards the revision of the Fresh Fruit and Vegetable Regulations of the Canadian Agricultural Products Act to alleviate domestic requirements for the interprovincial movement of apples. This work will directly impact the apple industry in Canada, encourage innovation and increase competition with export markets.

Also in 2006-07, as a result of AAFC's participation on the PCO Smart Regulation's Healthy Canada Theme Table, a draft framework was developed for consultation that is intended to provide increased access to diet-related health claims. In addition, officials with AAFC's Research Branch and Market and Industry Services Branch are working together to develop co-operative approaches with Health Canada in an effort to enhance capacity to improve the quality and efficiency of approval of regulatory submissions for novel food ingredients and health claims.

With the objective in mind of helping ensure Canada's food sector remains competitive with that of the U.S., AAFC commissioned a report on the strategies American food companies and commodity associations use to obtain diet-related health claims. This information provided valuable input as AAFC continues planning for the next generation of agriculture and agri-food-related policy and related programs.

AAFC officials also provided analysis and advice on a range of issues such as trans fat, health claims, natural health products, and the development of the revised Canada's Food Guide to various government, industry and academic networks such as the industry-led Value-Chain Round Tables, the University of Toronto's program in Food Science and Regulatory

Affairs and Canada's National Task Force on Trans Fat. More broadly, AAFC also undertook research to explore non-governmental organizational attitudes toward the food industry as a profit-driven partner in innovating for health.

Enhance the abilities of the Canadian food industry to produce high-quality food products while meeting current and future consumer needs

In 2006-07, AAFC made progress on national approaches to the regulation of organic agriculture and wine quality, legislation for spirits blending and certification, and standards for animal welfare. These achievements should allow for maintained or enhanced market access for industry and sound information for consumers over the longer term.

There were numerous challenges facing the department to this end, notably:

- stakeholder difficulty in reaching a consensus on standards, regulations, legislation or enforcement-related issues;
- resolution of technical issues in the organic standard and issues around regulatory implementation;
- delays in deciding on a legislative approach to spirits and in reaching a consensus on national wine standards, which could potentially lead to lost market access for these sub-sectors in the longer run;
- funding delays to cover industry's costs in organic-standard work and for transgenic animal registry system;
- uncertainty regarding appropriate government-industry roles and commitments on food quality attributes, especially animal welfare during the transition from the APF to the next generation of agriculture and agri-food policy, affecting funding assistance options; and
- insufficiency in qualitative and quantitative data available to support policy and regulatory decisions impacting food industry.

The department also completed the second wave of its study titled Consumer Perceptions of Food Safety and Quality, and disseminated the results to government and industry stakeholders for use in policy, program and strategy development. Probing research was also undertaken on the issues of food quality, organics and food safety information sources used by consumers to refine marketing and information dissemination effectiveness.

Program Activity: National Farm Products Council (NFPC)

National Farm Products Council – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
2.5	14

The NFPC was established in 1972 through the Farm Products Agencies Act. The Council reports directly to Parliament through the Minister of Agriculture and Agri-Food. The NFPC, as part of its financial governance structure, is an integral part of AAFC's MRRS reporting requirements.

The Council's main role, pursuant to Part II of the Farm Products Agencies Act, is to oversee the national orderly marketing systems for poultry and eggs, by monitoring the activities of the Canadian Egg Marketing Agency, the Canadian Turkey Marketing Agency, the Chicken Farmers of Canada, the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency. In addition and pursuant to Part III of the Act, it also monitors the activities of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

Operating Environment

The Council, in carrying out its duties, consults on a continuous basis with the governments of all provinces and territories with an interest in establishing or exercising the powers of any one or more of the agencies established under the Act.

In addition to its legislative responsibility to review agency operations, orders and regulations, make inquiries into complaints against agency decisions and conduct inquiries into the merits of establishing new agencies, the Council undertakes activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors that the Council oversees.

As previously noted, the Council has a legislative responsibility to monitor the operations of the five agencies established under the Act. These duties include the regulatory review and approval of all agency orders and regulations, requiring ongoing review and analysis of agency issues, attendance at agency meetings and regular meetings of the full Council and the agencies' executive members. As well, the Council prepares submissions to the federal Cabinet for any regulatory initiatives of the agencies requiring Governor-in-Council approval.

The Council undertakes activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors which it oversees. It has remained committed to working with the agriculture and agri-food sector to meet the challenges and opportunities that arise from significant change in agri-food policies, business trends and market requirements at home and abroad.

Also, the Council remains an active proponent of portfolio management with the aim of providing a comprehensive and coordinated government approach to agri-food challenges and issues that affects the poultry industry. This co-operative approach within the agriculture and agri-food portfolio is done in a manner to maintain the Council's arms-length relationship due to its quasi-judicial status and the managerial autonomy and accountability required in today's modern comptrollership environment.

The Council currently consists of one full-time chairperson and eight part-time members appointed by the Governor-in-Council. The Council is supported by a staff of 19 public servants.

Details of Performance

The expected results for the NFPC in 2006-07 were:

- receive and complete draft federal-provincial-territorial agreements by the three national agencies (the broiler hatching egg agency, the turkey agency and the egg agency);
- establish a levy collection system in place and monitor progress on a check-off imports of beef and beef products;
- action plan to respond to proposed changes to the regulatory framework; and
- continued implementation of the Government of Canada's Management Accountability Framework and further alignment with the framework.

Expected Result:	Receive and complete draft federal-provincial-territorial agreements by the three national agencies
Status:	Not Met

NFPC has not yet received draft federal-provincial agreements (FPAs) from the three national marketing agencies (egg, turkey and broiler hatching eggs).

Work by the agency has resumed on the FPA for table eggs, and the revised FPA for broiler hatching eggs is nearing completion. The FPA for turkey is expected to resume pending completion of the new allocation policy.

The renewal of federal-provincial-territorial agreements is a very complex process involving many stakeholders and provincial governments. As the WTO negotiations are still underway, and the results are as yet unknown, the renewal of the agency federal-provincial agreements delayed the completion of this commitment.

Expected Result:	Establish a levy collection system in place and monitor progress on a check-off imports for beef and beef products
Status:	Partially Met

Implementation of a levy collection system on a national basis is halfway completed, with all Western provinces finalizing and implementing their legal infrastructures. Federal-provincial agreements with several provinces need to be implemented and other arrangements need to be made and implemented in the remaining provinces. No levy system for imports will be implemented until the national system is fully operational.

Expected Result:	Action plan to respond to proposed changes to the regulatory framework
Status:	Partially Met

As part of the ATNCG, the council monitored developments of the WTO negotiations and initiated several meetings with the executives of the four national marketing agencies to raise awareness on potential implications of these negotiations on the Canadian Supply system and discuss next steps and strategies.

As part of the NFPC's oversight role, it worked with the executives of the four national marketing agencies on a regular basis to discuss ongoing challenges, opportunities and potential options in facilitating the marketing of agri-food products.

This is an ongoing item of discussion between the council, the four national marketing agencies and the downstream stakeholders during meetings of the Agencies and provincial boards, conferences and seminars.

Expected Result:	Continued implementation of the Government of Canada's Management Accountability Framework and further alignment with the framework
Status:	Met

The NFPC completed its 2006-07 Departmental Staffing Accountability Report (DSAR), which included its responsibilities under the Management Accountability Framework, which sets out the Treasury Board of Canada Secretariat's expectations for senior public service managers for good public service management.

In 2006-07, NFPC management received several training opportunities and took a proactive role in implementing fundamental guiding principles, approaches and tools such as reaffirming organizational and public service values as part of day-to-day operations, focusing on people and citizens, and aligning staffing practices with the new Public Service Employment Act.

Setting key organizational objectives focused on results and performance with strategic Performance and Learning Agreements for all employees was also at the forefront of management practices. This included a management commitment for training opportunities and financial resources to support such requirements.

Sound stewardship and accountability in the review and improvement of operational internal practices and protocols was a major focus of operations at NFPC in 2006-07, and will continue to be a focus in the future.

Overall staffing strategies linking the HR Plan and organizational objectives are now an integral part of business operations at NFPC.

STRATEGIC OUTCOME: HEALTH OF THE ENVIRONMENT

Program Activity: Environment

Environment – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
364.4	2,095

Maintaining access to agri-environmental resources is a common goal. Farmers, industry, governments, environmental organizations, and citizens must work together to achieve the goals of sustainable development to ensure both an economically vibrant agriculture and agri-food sector and a healthy environment.

Canadian farmers have shown they can be admirable stewards of the country's environmental resources. They already apply many good environmental practices, which not only safeguard resources but also help boost the profitability of their operations. At the same time, it is clear that more must be done to conserve the environment. Further, consumers are increasingly basing their buying decisions on their desire to support environmental sustainability.

In 2006-07, governments, producers and industry are looking to accelerate efforts to reduce production risks and impacts to Canada's resources, including air, water, soil, and biodiversity.

Details of Performance

The expected results for the department's Environment program activity in 2006-07 were:

- **air:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of air and the atmosphere, with key priority areas being particulate emissions, odours, and emissions of gases that contribute to global warming;
- **soil:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health of soils, with key priority areas being soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage;
- **water:** reduced agricultural risks and improved benefits to the health and supply of water, with key priority areas being nutrients, pathogens, pesticides, and water conservation; and
- **biodiversity:** ensured compatibility between biodiversity and agriculture, with key priority areas being habitat availability, species at risk, and reduction of economic damage to agriculture from wildlife.

Environmental Science

Acting on agricultural risks presumes a sound knowledge of the environment, and specifically of the relationship between agriculture and the environment. It is essential to understand the processes and mechanisms by which agricultural inputs, such as nutrients and pesticides, affect resources, such as air, water, soil, and biodiversity, under different agri-environmental landscapes and management practices. It is also necessary to understand the relations and interactions between the different components of the agri-environment, to reduce the environmental footprint of pest management practices and to determine the outcome of agricultural inputs and wastes in the environment.

Such an understanding is crucial for providing sound advice to policy makers and land resource and extension specialists on the effects of agricultural production on air, water, soil, and biodiversity. The knowledge gained can be used to develop beneficial management practices and indicators of the state of the environment, and also be applied toward the use of innovative environmental technologies, genetic resources and biological information by the sector.

The purpose of environmental research at AAFC is to develop knowledge and technologies that minimize the impact of agricultural production on the resources used by the agriculture and agri-food sector, while maintaining the sustainability of the sector. In 2006-07, this was achieved through three national research themes:

- **Soils, Water, and Air Quality**, which aims to provide new knowledge on how the agriculture and agri-food sector interacts with the environment and new technologies and practices to minimize the potential adverse impacts of production practices on soil, water and air;
- **Integrated Pest Management**, which aims to provide new knowledge on how the agriculture and agri-food sector interacts with the environment and new technologies and practices to reduce pesticide leaching in the environment and potentially affecting non-target organisms; and
- **Bioresources**, which aims to provide new knowledge on how the agriculture and agri-food sector interacts with the environment and new technologies and practices to minimize the potential adverse impacts and enhance the benefits on biodiversity and bio-resources.

Specific productivity for each theme is summarized in the following table. More information on the work presented in this table is available at: Director General's Office, Environmental Health National Science Program, 613-759-1723 or Program Director's Office, Environmental Health National Science Program, 418-210-5003.

Soils, Water and Air Quality	
Publications	302 external peer reviewed articles in scientific journals; 72 internal peer reviewed publications; 197 non-peer reviewed scientific articles
Technology Transfer	79 reports; 20 industry articles; eight guides; 19 interviews; 138 invited talks; 14 newsletter articles; 196 oral communications; 17 popular articles; 94 posters; five press articles; 11 technical bulletins; 22 technical transfer activities; two trade journal publications; one other publication
Innovations	three copyrights; one declaration on innovation; one gene sequence; 10 improved designs; one improved genetic material; 36 improved processes; 13 improved products; 63 improved systems; one license; one new variety registration; 52 other innovations; one royalty
Integrated Pest Management	
Publications	184 external peer reviewed articles in scientific journals; 53 internal peer reviewed science publications; 42 non-peer reviewed scientific articles
Technology Transfer	46 reports; one industry article; one guide; two interviews; 53 invited talks; six newsletter articles; 32 oral communications; 18 popular articles; 30 posters; four press articles; six technical bulletins; eight technical transfer activities; one trade journal publication; 20 other publications
Innovations	four copyrights; one declaration on innovation; 10 gene sequences; one improved design; two instances of improved genetic material; 10 improved processes; four improved products; 13 improved systems; one license; two new variety registrations; 19 other innovations; one patent
Bioresources	
Publications	209 external peer reviewed articles in scientific journals; 75 internal peer reviewed publications; 190 non-peer reviewed scientific articles
Technology Transfer	82 reports; one industry article; seven guides; 14 interviews; 156 invited talks; 10 newsletter articles; 173 oral communications; nine popularizing articles; 88 posters; 16 press articles; 25 technical bulletins; 50 technical transfer activities; nine trade journal publications; and five other publications
Innovations	one declaration on innovation; eight gene sequences; four improved designs; four improvements to genetic material; 28 improved processes; 14 improved systems; two licenses; two new variety registrations; 27 other innovations; four public servant invention disclosure reports

Environmental Stewardship

Agricultural risks to the environment are best tackled through collaborative efforts of governments, producers and stakeholders. The department, through the PFRA, delivers a comprehensive package of tools and services to encourage environmental stewardship. Environmental Farm Plans help producers assess their operations and determine environmental risks and opportunities. The National Farm Stewardship Program helps producers address these risks by providing financial and technical support to adopt beneficial management practices. Greencover Canada complements these programs by targeting technical and financial assistance to more fragile forage, range land and riparian areas.

AAFC continues to support sustainable land management in other ways, such as through the management of 2.1 million acres of native range land under the PFRA Community Pasture Program, and agro-forestry programs provided through the PFRA Shelterbelt Centre that help to prevent soil erosion, protect riparian areas, provide wildlife habitat, and sequester carbon.

There is a continued need for improving producer access to secure water supplies of acceptable quality, especially in an environment of climate change and variability. The National Water Supply Expansion Program provides technical and financial assistance for on-farm and community infrastructure, and strategic studies to understand agricultural water supply and demand and evaluate new technologies. In particular,

there are growing industry demands for sustainable irrigation development and management. The Department supports sustainable irrigation practices through applied research, demonstration and technology transfer conducted at PFRA irrigation centres in Saskatchewan and Manitoba.

Key results and benefits

AAFC activities in basic and applied environmental sciences support a competitive and innovative agriculture and agri-food sector while ensuring the environmental footprint of agricultural practices does not impair system sustainability for future generations.

As such, the products or outputs of the environmental health research activities may appear to be somewhat intangible. This is because these results are part of a continuum that ranges from identifying problems, to initiating basic research activities, to developing new technologies, to implementing beneficial management practices (BMPs) at the farm level, to the adopting of theses technologies by the sector.

In addition, this continuum often takes anywhere from a few years to a decade or more to play out. For example, a scientific publication describing the processes by which a pathogen affects the life cycle of a specific weed may have no obvious short-term or direct impact on the sector or Canadians, but in the long-term it could result in the availability of a biological control strategy which could result in reduced herbicide use, to the benefit of the sector, the environment and Canadians.

Extracted from the above list of achievements are some key tangible examples showing how AAFC met its expected results in 2006-07, for the benefit of producers, the agriculture and agri-food sector, consumers, and all Canadians.

Expected Result:	**Air** – reduced agricultural risks and improved benefits to the health of air and the atmosphere, with key priority areas being particulate emissions, odours, and emissions of gases that contribute to global warming
Status:	Met

- Scientists determined new methods of nitrogen placement and reduced tillage favored a reduction of N_2O emissions from agricultural soils. N_2O is by far the most significant agriculture contributor to greenhouse gas emissions; by reducing N_2O emissions we are reducing the environmental footprint of agriculture.
- Scientists developed drift models that allow calculation and adjustment of buffer zones for pesticide application according to sprayer type and weather conditions. The application of these models allow determination of optimal buffer zones for spray application herein maximizing the efficacy of pesticide application while minimizing possible off-target damages.
- Promotion by AAFC scientists of new low-drift nozzle technology for pesticide application resulted in extensive adoption (up to 50 per cent among producers and 100 per cent by custom applicators) of the technology. This resulted in a reduction of spray pesticide drift in the environment.
- Scientists developed a unique Greenhouse Gas Accounting and Verification System for documenting Canada's National Inventory Report in support of Canada's accounting commitment. This tool provides annual estimates of the GHG emissions and removals from Canada's agricultural lands to meet international reporting and accounting obligations under the Kyoto protocol. Canadian croplands are a net sink for carbon dioxide which means agriculture can help reduce Canadian overall GHG emissions.
- Scientists designed a computer program (GHGFarm) that calculates emissions from CO_2, N_2O, and CH_4, and can assist farmers in evaluating GHG mitigation strategies.
- Scientists demonstrated that soil and plants can absorb ammonia release by intensive livestock operations, and that producers with land downwind from ammonia sources could reduce N fertilizer application.

Expected Result:	**Soil** – reduced agricultural risks and improved benefits to the health of soils, with key priority areas being soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage
Status:	Met

- AAFC land resource professionals are successfully using a soil interpretation model developed by AAFC for the agronomic evaluation and assessment of land parcels in New Brunswick, Nova Scotia, and P.E.I. The model allows improved management of tree plantations and parcels of lands occupied by natural tree stands.
- Scientists demonstrated that remote sensing can be used to determine field spatial variability and delineate zones characterized by uniform soil parameters. This constitutes a valuable tool to delineate differential management units at the farm level which allows applying fertilizer rates according to the specific needs of each unit (limits losses/leaching).
- Scientists determined the elimination of tillage and addition of straw and other organic amendments increase the sustainability of high crop yields, improve soil structure and organic matter quantity and quality, and reduce the risk of soil erosion, nitrogen leaching and lower greenhouse gas emissions (and enhanced C sinks).

Expected Result:	**Water** – reduced agricultural risks and improved benefits to the health and supply of water, with key priority areas being nutrients, pathogens, pesticides, and water conservation
Status:	Met

- Scientists demonstrated that proper land application of liquid municipal bio-solids reduced by several orders of magnitude the net export of contaminants derived from the waste to tile and groundwater; herein reducing the potential risk related to valorizing municipal bio-solids in agriculture.
- Scientists successfully estimated the potential benefits of improved nutrient management practices when applied at the watershed level. This scaling up exercise demonstrate the real benefits of generalized adoption of improved management practices.
- Scientists determined the use of an integrated reservoir for irrigation recycling prevents off-farm movement of sediments, nutrients, and chemicals. This practice limits the risk of non point source pollution arising from those locations as sediments, nutrients, and chemicals can no longer enter the water stream.
- Bacterial source tracking was used to determine that the main source of bacteria in the water was from wildlife with significant contamination coming from bovine and humans as well. This knowledge will help inform the public on the real risk from agriculture, which is less than the risk incurred from wildlife.
- Scientists determined that application of composted manure to cropland (rather than fresh manure) may lower certain forms of phosphorous and nitrogen in runoff. This practice limits the risk of excess phosphorous and nitrogen contaminating surface and ground water.
- A major change to the management regime of AAFC's water infrastructure was initiated that will see local agricultural producers assume responsibility for ownership and operation of irrigation delivery infrastructure in southwest Saskatchewan. This change will lead to the elimination of the false economy associated with federal government-owned water infrastructure, and to increased water-use efficiency and resource conservation in the region.
- AAFC revitalized its Dam Safety Management System. The improved asset-management system will result in technological improvements that will not only assist in improving the safety of the dams but will also position the infrastructure for changes in water management that could result from climate change. This ensures that public infrastructure remains safe, functional and capable of meeting the general public's and the agriculture and agri-food sector's expectations for water management and resource care.
- AAFC – PFRA worked with Boulardarie Water Club on Cape Breton Island to promote irrigation scheduling to improve the use of water in the area. Irrigation scheduling controls the timing and the amount of water that is applied to fields. The project promoted the use of scheduling technology for irrigation and has introduced new and specific equipment for watering different crops. The project also met the crop water requirements while preventing over-application of water which can have harmful effects on the environment and reduce crop yield. The project looked at three irrigation methods: drip, sprinkler and travelling gun, each one designed for specific crops. Other new technologies such as soil moisture sensors and

weather equipment which can measure evapotranspiration (i.e. crop water demand) directly were also tested for on-farm utility. The benefits of this project are reducing costs for producers, building producer expertise and encouraging the efficient use of water.

Expected Result:	**Biodiversity** – ensured compatibility between biodiversity and agriculture, with key priority areas being habitat availability, species at risk, and reduction of economic damage to agriculture from wildlife
Status:	Met

- Scientists resolved a nomenclatural dilemma around the causal agent of the human form of PCP (*Pneumocystis pneumonia*). This basic knowledge on the identity of threat organisms is essential to understand their life cycle, mode of action, dangerousness, etc. and to develop preventive or curative solutions.
- Scientists developed the most efficient detection system for the plant pathogen *Phytophthora ramorum*. About $1 million per year is being spent in Canada to try to prevent the introduction of this pathogen in the country and this efficient detection method will increase the efficacy of this program.
- The results of systematic studies conducted on the natural enemies of the pest insect *Lygus lineolaris* will assist researchers in the development of biocontrol agents for this pest.
- AAFC's work on DNA barcoding showed that developing genetic markers for all living species is achievable with practical and commercial uses for biodetection, pest assessment, certification, contaminant detection, bioprospection, etc.
- Scientists first identified the soybean aphid when it was discovered in Canada as an invasive pest from Asia. Identifying and studying invasive alien species is critical in protecting the sector.
- In a four-year study, transgenic corn (expressing a Bt 'Cry' protein) appears to be a relatively minor factor affecting the biodiversity of non-target ground beetle assemblages in agro-ecosystems.

Integrated Pest Management

In 2006-07, AAFC achieved the following notable results in the area of integrated pest management (IPM). IPM activities contributes directly to the four expected results under the department's Environment program activity: soil, water and air quality, and preserving biodiversity.

- A five-year study concluded there was no evidence of pest resistance to Bt-corn developing in populations of European corn borer from various regions of Ontario and Québec. This means the mitigation rules developed to prevent the apparition of pest resistance are efficient.
- Scientists developed a new control strategy for pests of potted flowers. This new strategy can be integrated with other non-chemical control strategies to reduce pesticide usage by more than 90 per cent.
- Scientists developed a mechanical control device to control European corn borer in potatoes in P.E.I. This device reduces the need for chemical pesticides.
- Scientists demonstrated that integrated weed management can mitigate the evolution, spread, and economic impact of herbicide-resistant weeds.
- Scientists determined that herbicide-resistant crops often have improved weed management characteristics, greater yields or economic returns, and similar or reduced environmental impact compared to their conventional counterparts.

Other key agri-environmental activities, results and challenges

In addition to its work related to environmental science, in 2006-07 AAFC provided a range of agri-environmental programs, initiatives and services to producers, and continued its ongoing policy work, to help the agriculture and agri-food sector achieve greater environmental sustainability. This section provides highlights of notable progress on policy and program work, and explains some of the challenges facing the department in 2006-07.

National Agri-Environmental Health Analysis and Reporting Program (NAHARP)

In 2006-07 work continued on the three primary components of NAHARP: Agri-Enviornmental Indicators, Integrated Environmental/Economic Modelling, and Economic Valuation. The 12 existing indicators and 13 indicators under development measure the environmental performance of the agriculture and agri-food sector in the key priority areas of air quality, water quality, soil quality and biodiversity.

Work in 2006-07 focused on refining, updating and further development of the indicators in preparation for NAHARP's third report, expected in 2009. Under the Integrated/Economic modelling component, work continued on updating APF targets in support of the next generation of agriculture and agri-food policy, and updating and linking the indicators to the CRAM model in order to conduct economic analysis. The Economic Valuation component was initiated in 2006-07 to identify environmental risk in economic terms where no market currently exists. This component will allow AAFC to better assess, in economic terms, environmental risk to the sector.

Environmental Farm Planning

The Environmental Farm Plan (EFP) initiative has exceeded its initial target for program participation, providing close to 65,000 of Canada's producers (28 per cent) with access to tools and information to assess the environmental management of their operations. In turn, they have increased their awareness of environmental risks and opportunities in terms of water, soil, air and biodiversity. This awareness translates into enhanced on-farm action and improved agri-environmental management. Since the program inception, 45,600 producers (20 per cent) have developed a formally reviewed individual or group plan, which identifies specific actions to address risks to air, water, soil and biodiversity. These plans cover an estimated 27 per cent of the total agricultural landscape in Canada.

The number of producers developing reviewed plans continues to increase. In 2006-07 alone, more than 21,000 producers participated in the EFP program, with almost 17,000 developing a reviewed individual or group plan. While individual planning remains the foundation of the national EFP Initiative, the use of the group planning approach has increased with several provinces delivering or piloting group planning, providing an opportunity for provinces to more strategically address regional priorities. In 2006-07, twice as many producers developed a reviewed group farm plan as during the previous year. This approach supports planning by a group of producers addressing a common priority issue for a defined geographical area, and results greater cumulative impact on the landscape.

First Nations EFPs in Saskatchewan

AAFC – PFRA delivered environmental farm planning to First Nations producers on and off reserve lands in Saskatchewan through a contribution agreement with the First Nations Agriculture Council of Saskatchewan (FNACS). Through this process of First Nations delivering to First Nations people, a total of 280 farmers and land managers attended the initial workshop, followed by 146 completed certificates from the FNACS peer reviewed process. The initial target for this group was to have 110 First Nations individual farms complete the workshop. FNACS is working with seven First Nation communities on Community Environmental Farm Plans. These group plans include a review of technical information on soils, land condition, wildlife habitat and environmental issues on each of the First Nations reserves. The target for 2006-07 was to complete 10 community plans on First Nations Bands in Saskatchewan.

National Farm Stewardship Program

The National Farm Stewardship Program (NFSP) provides technical and financial support to help producers adopt beneficial management practices (BMPs) that address actions identified in their reviewed individual or group environmental farm plan. Two components of Greencover Canada, Critical Areas and Shelterbelts, have been integrated into the delivery of NFSP, providing additional technical and financial support to encourage BMP adoption. To date, 16,850 BMP projects have been supported, with a total value of $63.6 million in federal expenditures

Table 1:
Assessment of Key APF Priority Area addressed by BMP Projects Funded Through National Farm Stewardship Program and Greencover Canada – Critical Areas and Shelterbelt Components.

APF Key Priority Area	Number of BMP Projects Addressing Priority Area[1]	Federal Funding[2]	% of Total Projects[3]	% of Total Federal Funding[4]
Improving Water Quality *Nutrients, Pathogens, and Pesticides*	13,365	$55,435,682	79%	87%
Improving Water Quantity *Water Conservation*	554	$2,482,760	3%	4%
Improving Soil Quality *Wind, Water, and Tillage Erosion and Soil Organic Matter*	9,823	$31,065,599	58%	49%
Improving Biodiversity *Habitat Availability, Species at Risk, and Wildlife Damage*	4,811	$9,844,654	29%	16%
Improving Air Quality *GHG emissions, particulates, and Odour*	10,832	$46,361,046	64%	73%

1 Total BMPs projects implemented is16,850. Total funding was $63.5 million. However, many BMPs projects have multiple benefits and address more than one Key Priority Area. Thus individual projects can be included in more than one priority areas. (e.g. improved manure storage BMPs reduces nutrient run-off and reduce GHG emissions. These BMPs projects are accounted for in the assessment of both priority areas). As such, the total number of projects and funding outlined in five priority areas in the table exceed the total national project and funding totals under NFSP and Greencover.

3 These represent the number of projects that address the priority area of the 16,850 total projects funded.

4 These represent the funding of those projects that address the priority area of the total program expenditures of $63.5 million.

under NFSP and Greencover. (See Table 1). For NFSP alone, 13,007 projects have been funded from $54.4 million in federal expenditures. Recognizing the value of the adoption of BMPs on the landscape, many provinces and stakeholders continue to provide additional financial "top up" funding to producers to implement specific BMPs that address the priorities of these agencies. Total producer, provincial and other stakeholder contributions to these projects is between two and three times the federal commitment.

Producer participation in NFSP increased significantly in 2006-07, with 9,655 projects receiving almost $39 million in federal funding. This represented a 400 per cent increase in the number of projects supported compared to 2005-06.

Greencover Canada

Greencover Canada provides producers with technical and financial assistance to improve grassland management practices, protect water quality, reduce greenhouse gas emissions, and enhance biodiversity and wildlife habitat. The Land Conversion component of Greencover provides technical and financial assistance to landowners to convert environmentally sensitive cropland to perennial cover. To date 6,213 projects comprised of 624,704 acres with expenditures to date of $16.5M have been enrolled in the program, representing 95 per cent of the estimated target for the program. The Technical Assistance Component (TAC) provides financial assistance in support of the accelerated adoption of BMPs by producers for the sustainable use and management of pasture, hayland, critical/riparian areas, and shelterbelts. Under TAC, 174 projects have been approved with expenditures to date of $4.9 million.

Producers continued to access the various components of Greencover Canada. In 2006-07, 2,031 projects were enrolled in Land Conversion, comprising 211,680 acres. 1,758 BMP projects were funded under Critical Areas and Shelterbelt Components, receiving $4.58 million in federal expenditures, which represents a 70per cent increase in total projects from the previous year. An additional 30 technical assistance projects were approved during the 2006-07 year that support BMP adoption that meet Greencover objectives.

Additionally, the Watershed Evaluation of Beneficial Management Practices (WEBs) project, funded under Greencover, continues to quantify the relative environmental and economic effects of selected BMPs on water quality. Results from this project will be used to support future policy and program development to enhance AAFC's ability to work with producers to address agri-environmental objectives and provide public benefit.

National Water Supply Expansion Program

The National Water Supply Expansion Program (NWSEP) provides technical and financial assistance to on-farm and community water infrastructure projects, aiming to reduce the risk of future water shortages for the sector, and to meet its everyday needs through the planning and development of secure, healthy and reliable water resources. The program has helped more than 5,000 projects to date, including 1,251 new projects in 2006-07. In addition, the NWSEP has supported approximately 65 strategic studies designed to get a better understanding of agricultural water supply and demand across Canada and evaluate new water management technologies.

The final NWSEP expenditure for 2006-07 was $15.914 million. NWSEP met participation targets for most program components, but was slightly below target for project completion in 2006-07.

Community Pastures Program

The Community Pastures Program manages 2.1 million acres of native range land on the prairies through sustainable grazing and range management initiatives. The benefits of the program to Canadians are a productive bio-diverse rangeland and promotion of environmentally responsible land use and practices. The valuable land resource is utilized to compliment livestock production. The program provides stake-holders with expertise and services for the sustainable use of rangeland and water. In January 2007, a new multi-year business plan outlining strategies and commitments for the next five years was approved by the Minister of Agriculture and Agri-Food.

Agroforestry

Agroforestry programs provided through the PFRA's Shelterbelt Centre help prevent soil erosion, protect riparian areas, provide wildlife habitat, and sequester carbon. Tree seedlings delivered to more than 7,000 clients will protect the equivalent of 10,287 hectares of agricultural land, 166 km of riparian land, 228 hectares of wildlife habitat and will sequester 1.3 million tonnes of CO_2 by 2056.

In 2006-07, agroforestry research programs continued to improve tree and shrub adaptation through research on drought and cold adaptation on poplar, gene conservation on native willows and balsam poplar, development of environmental value models, and research on the production and utilization of woody biomass production for bioproducts such as biofuels.

Agriculture and Agri-Food Canada has benefited from the experience of hiring Aboriginal students through the Federal Student Work Experience Program. A total of 34 Aboriginal students from across Canada were hired for jobs within the department fostering relationships between Aboriginal peoples and AAFC. The department has provided, through this program, opportunities to learn about the federal government and allow students to gain valuable experience while developing and improving their employability skills. Aboriginal summer students at the Indian Head Shelterbelt Centre in Saskatchewan earned a valuable experience through activities that included: tree nursery maintenance; agroforestry technology transfer; research and selection of a name for a new poplar variety; and promotion of AAFC and the Prairie Shelterbelt Program at First Nations Science Fairs within Saskatchewan.

Ecological Goods and Services (EG&S)

EG&S are the benefits that human populations derive, directly or indirectly, from healthy functioning ecosystems. Healthy agro-ecosystems can provide numerous EG&S, such as clean water, flood and erosion control, carbon sequestration, and wildlife habitat. EG&S policy development aims to analyze various policy options for the agriculture sector with respect to enhancement of EG&S in Canada.

Progress in 2006-07 included:

- 2006 National Symposium on EG&S was held, gathering together 200 industry and government stakeholders, including international experts, to discuss various policy approaches;
- eight EG&S pilot projects recommended for total funding of $4.5 million;
- cost-benefit analysis (CBA) of potential EG&S options drafted for tendering. The analysis will be based on achieving measurable environmental improvements and will assess efficiency of a range of instruments, including current programming, tax credits, credit trading, acreage payments, BMP insurance, etc. The CBA is to be completed by March 2008; and
- international EG&S policy experts were consulted on the details and results of their policy approaches. A representative of the UK provided details on that country's Agri-Environmental Schemes, while a representative from Australia provided details on the country's Market-based Initiatives for EG&S. Some of Canada's EG&S pilot projects are incorporating some of the international approaches learned about through these consultations.

Environmental Certification

Early in the 2006-07 fiscal year, AAFC decided to set aside work on a national environmental certification program, based on feedback from provincial governments and industry groups, and the fact that industry-led pilot projects were not successful as anticipated.

The National Land and Water Information Service (NLWIS)

The NLWIS is an Internet-based service being implemented collaboratively with other federal government departments, the sector, provinces, and territories to give producers the information, tools and expertise they need to make environmentally responsible land-use decisions. The service provides interactive maps, data and tools focusing on land, soil, water, climate, and biodiversity resources across Canada. These interactive mapping applications, data and tools provide information to producers and other land-use decision makers to support an environmentally sustainable agricultural sector. As well they help producers identify and adopt Best Management Practices for soil, water, nutrient, and livestock management and provide data and analysis for the generation of key environmental indicators for the National Agri-Environmental Health Analysis and Reporting Program.

Examples of increased access to data for producers provided through the NLWIS in 2006-07 include:

- acquisition of high resolution imagery data, in conjunction with the Farm Financial Programs Branch of AAFC, to support the Cover Crop Protection Program;
- renewal of acquisition of agriculture census data from Statistics Canada for the Crop Condition Assessment Program for 2007, which will use the 2006 census data. This agreement has been extended from only Western Canada to national programs; and
- acquisition of seamless framework data using the National Topographic Data base from Natural Resources Canada.

The NLWIS is a Major Crown Project, currently in year two of a four-year implementation plan. At the end of the first year of the project, NLWIS provided a single point of access for current applications and data, introduced standards and added a service desk to provide users with better service related to geospatial applications in AAFC. It integrated the dispersed Geographic Information System capabilities within AAFC to provide a unified approach, access and links to existing data and generated a series of deliverables to provide basic support to the APF programs. During the second year of the project, the work focused on building the technology framework, the data warehouse and the data management software on which the new applications and decision tools will be developed. These applications, decision tools and additional data acquisitions are part of Phase 3 implementation activities of the NLWIS project which will provide additional access to the Service as the products are built and move from development to operational mode.

NLWIS is an investment in agri-environmental sustainability. Improved access to data, information and decision tools will provide value to producers and other land-use decision makers. It will help provide the support they need to balance economic development and environmental sustainability. The information will form the basis for environmental farm planning, and help producers make decisions such as the kind of production a particular section of land will best support.

Co-ordination with Government of Canada environmental priorities

In 2006-07, AAFC managed its agri-environmental policies and programs by linking them directly to Canada's overall environmental priorities, while at the same time ensuring cohesiveness with the broader policy priorities of the department and the Government of Canada.

Based on in-depth research and consultations with various industry stakeholders, the provinces, and other government departments such as Environment Canada (EC), AAFC has been able to contribute agri-environmental policy advice to initiatives such as EC's Clean Air agenda. The emergence of the environment as a priority for Canadians has created some challenges, such as determining the net contribution of agriculture to greenhouse gas (GHG) balance (emissions versus sequestration), and required the Government of Canada to respond with new policy approaches.

Related to the federal climate change priority, in 2006-07:

- AAFC, with strong support from producer-level soil conservation groups across Canada, worked with the federal 'sinks team' to ensure that carbon sinks could be used to help countries meet their commitments for reducing greenhouse gas emissions. In February 2007, Canada notified the UN Convention on Climate Change 💻 that it will account for emissions and removals (sequestration) on cropland as part of its accounting system. Canadian croplands are a net sink for carbon dioxide because the rate of soil organic matter increase exceeds the rate of loss, mainly because farmers are direct seeding and using zero tillage practices, using less summerfallow and converting some annual cropland to perennial crops;
- AAFC, on the designation of EC, took over reporting responsibility for agricultural lands under the terms of a memorandum of understanding (MOU) signed in 2004. EC is Canada's central "Inventory Agency," responsible for reporting Canada's national GHG inventory under the UN Convention on Climate Change and the Intergovernmental Panel on Climate Change 💻. The MOU formally recognized that AAFC is responsible for providing annual estimates of the GHG emissions and removals from Canada's agricultural lands to meet international reporting and accounting obligations;
- AAFC, under the terms of the above mentioned MOU, developed an inventory within the National Carbon and Greenhouse Gas Accounting and Verification System (NCGAVS), designed to account for emissions and removals (sinks) from agricultural lands. The inventory is called the Canadian Agricultural Greenhouse Gas Monitoring, Accounting and Reporting System (CanAG-MARS). Inventories of agricultural GHG emissions and removals were generated using CanAG-MARS for submission to the UN Framework on Climate Change in Canada's National Inventory Reports in 2006 (1990 to 2004 emissions) and 2007 (1990 to 2005 emissions); and
- AAFC's National Agroclimate Information Service developed a number of products to enhance understanding of the potential implications of climate change on the agricultural landscape. Examples include statistical analysis of climate data to better understand historic, current and predicted trends in temperature and precipitation and assessment of risk to agriculture from climate and weather extremes. Methodology developed by AAFC scientists resulted in the application of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) climate change scenarios to the AAFC Land Suitability Rating System, which helps producers assess risks and make cropping decisions.

Pesticide Risk Reduction Program

AAFC is involved in the development of pesticide risk reduction strategies with the support and participation of agricultural stakeholders. These strategies identify pest management tools and integrated pest management practices that need to be developed or implemented in order to address priority issues identified by Canadian growers. Projects are funded to support the implementation of strategies resulting in effective alternative reduced risk pest-management solutions for growers.

In 2006-07, 30 research and implementation projects were funded to develop innovative reduced risk tools, technologies, products and practices. An innovative carrot foliage trimmer was designed and tested, resulting in a 75 per cent reduction of disease incidence compared to conventional control methods. A novel tool for quick and economical identification of fungicide resistant apple scab strains will help growers avoid the use of ineffective fungicides and reduce fungicide use. Most projects involved a grower communication component, such as the production of laminated field cards, factsheets, booklets, field tours and grower meetings. Promoting grower pest management needs and working directly with a number of biopesticide companies has resulted in regulatory submissions for new priority products such as, two new biopesticides for the suppression of fire blight in apples and pears.

Minor Use Pesticide Program

AAFC conducts field trials and laboratory analyses to obtain the required data for the registration of new minor uses of pesticides to control pest problems identified through a grower-driven priority setting workshop. In 2006-07, more than 400 field trials were conducted and 41 submissions for new minor uses were submitted for evaluation to Health Canada's Pest Management Regulatory Agency. Since the program's inception in 2002, more than 40 new registrations have been obtained, resulting in over 120 new uses of pest control products.

STRATEGIC OUTCOME: INNOVATION FOR GROWTH

Program Activity: Innovation and Renewal

Innovation and Renewal – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
544.3	2,012

Increasingly rapid advances in science and technology mean producers and other industry stakeholders face greater challenges to keep pace. All players in the sector – from primary producers to value-added processors – require access to state-of-the-art technology, combined with the latest knowledge, to help them address rapidly changing consumer needs and expectations. More than ever, keeping on top of change is key to profitability.

In addition, as farming operations become larger and more complex, both new and established producers need to regularly add to their skills and knowledge, whether managing financial and human resources or mastering innovative technologies, products and practices, to stay competitive. By acquiring additional skills, adopting new technologies, maximizing efficiencies in operations, or changing product mixes, those who earn their livelihoods in the Canadian agriculture and agri-food business will continue to be successful in the 21st century.

To a large degree, the competitive position of Canada's agriculture and agri-food sector will depend on all stakeholders – including producers, processors, researchers, etc. – working closely to develop new opportunities across the country. At the same time, governments will work with industry to foster a climate for innovation that encourages investment in the sector.

Details of Performance

The expected results for the department's Innovation and Renewal program activity in 2006-07 were:

- increased market opportunities for the agriculture and agri-food sector;
- Canadian farmers optimize their businesses through renewal programming and services;

- utilization of advances in value-added research that enable farmers, processors, rural communities, and service providers to differentiate their products and services;
- Science and Innovation Business Plan that integrates national science and innovation capacity for the agriculture and agri-food sector;
- utilization of advances in innovative production systems;
- innovation programming strengthened due to enhanced linkages within and between science and innovation community and the agriculture and agri-food value chain;
- utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic advancement; and
- enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy.

Many of the 2006-07 performance results listed below cut across several Expected Result areas. For the purpose of this report, results are reported in relation to the Expected Result to which they primarily apply. If they apply to additional results, that fact is mentioned and a link is provided.

Expected Result:	Increased market opportunities for the agriculture and agri-food sector
Status:	Met

Science and innovation are key to helping the Canadian agriculture and agri-food develop and take advantage of new market opportunities. To this end, AAFC's launched its Science and Innovation Strategy in 2006-07. More information and detailed results on the plan are available in the Expected Results section below (link), titled *Science and Innovation Business Plan that integrates national science and innovation capacity for the agriculture and agri-food sector.*

Sub-Sub-Activity: Broker and Agri-Innovation Programs

In 2006-07, AAFC delivered two science-based programs – the Broker and Agri-Innovation Programs – designed to bring together a full spectrum of organizations to accelerate the adoption of innovation and the commercialization of products into the marketplace, and increase opportunities for farmers.

These two five-year contribution programs work hand-in-hand to achieve results: The Broker Program supports a number of "broker" and producer organizations working between industry, government and universities to foster strategic innovation opportunities, while the Agri-Innovation Program supports projects and opportunities identified by the broker processes. Approved projects bring together key players along entire value-chains and act as mechanisms for co-operation in research, production and marketing.

In 2006-07:

- eight national contribution projects were approved, for a total new funding commitment of $3.6 million. Since 2004, 23 multi-year projects have been approved, for a total investment of $22 million. The program has already surpassed its goal of 10 - 15 projects.

The opportunities created through these projects have increased dramatically during the latter part of the programs, as awareness and interest on the part of the sector have increased. As an example of the success of the program, demand for funding reached a high in 2006-07, with 40 project applications submitted. Examples of successful projects under the programs can be found at: http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1176220287890&lang=e.

While the program has been a success, it has faced some challenges. Some of the areas where improvements could be made include:

- more clearly formalizing the program proposal and management process;
- improving program promotion;
- speeding up departmental clearance and approval of Contribution and Collateral Agreements;
- improving linkages of key initiatives with AAFC Science, Marketing and Policy teams, value-chain roundtables, and Science Advisory Board;
- improving linkages of innovation with related policy and program initiatives and activities inside and outside of AAFC; and
- co-ordination of bioeconomy development efforts with other federal departments and provincial governments.

Sub-Activity: Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food program

The Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) program is a five-year, $240 million program designed to help Canada's agriculture and agri-food sector seize new market opportunities, respond to current and emerging issues and contribute to the direction of future policies and programs for the sector. In 2006-07, the program continued its innovative and co-operative approach to funding projects at the national, multi-regional and regional levels. The program is delivered both nationally and regionally.

In 2006-07, the program approved a total of 333 new projects, for a total commitment of $32.3 million. Of these 333 new projects, the national component approved 31 new projects for a total commitment of $14.1 million and the 14 regional Industry Councils approved 302 new projects, for a total commitment of $18.2 million. Of the 302 new regional projects, 54 were multi-regional collective outcome projects. Collective outcome projects foster greater collaboration among national, regional and multi-regional stakeholders. The councils participating in these projects received national ACAAF matching funds, which in 2006-07 totalled $2.85 million.

The ACAAF program has been designed to address new issues as they emerge to be responsive to the agriculture and agri-food sector's constantly changing opportunities and challenges. In 2006-07, as part of the commitments above, a total of $4.5 million was allocated to eight ecological goods and services (EG&S) pilot projects. The expectation is that these projects will contribute measurable results to future EG&S policy development.

In July 2006, AAFC launched the Biofuels Opportunities for Producers Initiative (BOPI), a two-year, $20-million initiative under the ACAAF program. It was designed to help farmers and rural communities conduct feasibility studies and develop sound, viable business proposals to create and expand biofuel production capacity involving significant ownership by agricultural producers. Building on the innovative industry-led regional delivery of the ACAAF program, the BOPI is delivered by the ACAAF regional Industry Councils. Funding for the BOPI is in addition to regular ACAAF funding.

In 2006-07, 86 projects received funding under BOPI, for a total funding commitment of $11.4 million in all provinces and territories, with the exception of Nunavut and British Columbia. For 2007-08, the remaining available funds will be dedicated to new projects approved by the regional Industry Councils. As well, the results of the initial set of projects will become apparent as most of them were not scheduled to conclude until this fiscal year.

For details on the ACAAF program's contribution to achieving other Expected Results under the Innovation for Growth Strategic Outcome, please see page 71.

Expected Result:	Canadian farmers optimize their businesses through renewal programming and services
Status:	Mostly Met

Sub-Activity: Renewal Programs

Research on farm business management and training indicates that farm income is correlated to management skills. Additionally, total income is increasingly associated with off-farm work, value-added and provision of additional services to the public. Statistics Canada reported that off-farm income accounted for 78.8 per cent of total farm family income in 2004, matching the highest proportion reached during any point in the last decade. This ratio reflects not only rising income from off-farm activities but also declining realized net income from on-farm activities. In fact, Statistics Canada reported that realized net income for Canadian farmers (the difference between a farmer's cash receipts and operating expenses minus depreciation, plus income in kind) fell for the second consecutive year in 2006 to $1.1 billion, its lowest level since 2003.

Participation in Renewal programming allows producers to moderate the impact of increases in input costs, decreases in commodity prices and downturns in production that can effect realized net income. This programming strengthens the ability of producers to make business decisions by facilitating access to advisory services, training, benchmark information, assistance for business plans and succession plans, and by providing networking opportunities to explore options to enhance income and profitability. These skills and services could potentially affect and inform

producers' decisions around farm purchase, expansion, diversification and transfer, development and management of agri-business, and accessing off-farm income. However, the impact is often difficult to detect on a sectoral basis because of the high variability in farm incomes, the number of years that it requires for impacts to reach a large proportion of the farm population, and the time it takes to make changes in individual operations.

While it is still too early in the life of AAFC's Renewal programming to properly document behaviourial change and determine the overall impact of these programs, some of the benefits Renewal programs provide to farmers and the entire sector include:

- professionally prepared financial statements with associated recommendations, which helps farmers to make informed management decisions to reach their business and personal goals and may increase farm income;
- retirement and transfer plans, which helps to prepare all individuals involved, for the changes that may or will occur at the time of retirement or transfer;
- training to enhance on-farm operations including training in: business management, accounting, finance, risk management, human resources and more. This training has led to improved skills and can help producers to take an active role in monitoring the performance of their operation and making informed decisions that will help to improve their profitability and income;
- training to secure off-farm income, which may help to enhance the likelihood for farm business continuity;
- the creation of value-added business plans, which helps to ensure successful start-up or expansion of value-added enterprises that meet consumer and market demands.

Following is a list of Renewal programs offered through AAFC in 2006-07, with detailed results for each program.

Advisory Services

Advisory services and expert advice are delivered through two Renewal programs: Canadian Farm Business Advisory Services and Planning and Assessment for Value-Added Enterprises. In 2006-07, a total of 5,436 producers across Canada applied to participate in the two programs – a 48 per cent increase in applicants compared to the previous year.

Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS)

CFBAS gives eligible producers access to consultants who can assess their financial situations, help them set goals for their business and develop plans to meet those goals. The result of the process is improved farm management. The service has two components: the Farm Business Assessment (FBA), which provides eligible producers with up to five days of consultation services, including a Farm Financial Assessment and Action Plan; and Specialized Business Planning Service (SBPS), which offers assistance to producers to hire consultants who help prepare specialized plans related to areas such as diversification, succession planning, marketing, or risk management. In 2006-07, a total of 4,793 producers applied to the FBA program and 596 applied to SBPS – an increase in applicants as compared to the previous year of 33 per cent and 34 per cent for FBA and SBPS respectively.

In 2006-07:

- more than 80 per cent of FBA participants reported they were satisfied with the program;
- 57 per cent of FBA participants were confident their FBA would lead to improved farm income and profitability;
- 77 per cent of SBPS participants indicated the program had helped them develop a more realistic and comprehensive plan for their farms.

Planning and Assessment for Value-Added Enterprises (PAVE)

PAVE is intended for producers who are considering expanding or establishing a value-added enterprise. It provides assistance to hire a business-planning professional to develop a feasibility assessment and comprehensive business plan. In 2006-07, a total of 45 producers applied to PAVE – a decrease in applicants compared to the previous year by just under 30 per cent.

Benchmarking

To complement to advisory services discussed above, an electronic financial tool called Benchmark for Success was created to allow producers to compare the financial performance of their farm with other farms of similar size and type, and thus enable farmers to make better informed decisions about their business operations. Since 2003, close to 30,000 Benchmark for Success CD-ROMs have been distributed upon request, including 32,900 in 2006-07. The tool is also available online .

Farm Debt Mediation Services (FDMS)

Sometimes, farmers' financial situations are such that they need assistance of a different nature. FDMS, operational since April 1998, is a legislated program that provides insolvent farmers and their creditors with mediation services to help them arrive at a mutually satisfactory arrangement. The service is a private, confidential and economical alternative to the process of resolving insolvency disputes in the courts.

FDMS is as a mature and established program that is achieving its objectives. It is well-accepted throughout the farming and farm-lending community.

In 2006-07:

- FDMS received 481 applications from farmers. These farmers received the services of a consultant who provided them with farm financial statements and a recovery plan in order to help them improve their financial situation. In addition, these producers were provided with the opportunity to use a mediator to facilitate discussions with creditors regarding the recovery of debt. An evaluation is currently underway to determine the success of FDMS participants' recovery plans and agreements with their creditors.

Skills Development

Initiatives in the area of skills development aim to help producers become more competitive and profitable by assessing skills and getting training in business management, accounting, finance, and human-resource management.

Canadian Agricultural Skills Service (CASS)

CASS provides financial assistance to farmers and their spouses to obtain a skills assessment and to access training for new opportunities, both on- and off-farm, to increase profitability and open up choice for alternate sources of income. The CASS is targeted to producers and their spouses with a net family income of $45,000 or less. It is available in all provinces and territories except Quebec, which offers an alternative skills initiative.

In 2006-07:

- 6,528 producers applied to participate in CASS, a 160-per-cent increase compared to the previous year; and
- 83 per cent of CASS participants indicated they are satisfied with the program.

Other notable Renewal programs and results

In 2006-07:

- the Canadian Farm Business Management Council (CFBMC) developed and distributed advanced farm-management information, tools, programs and services for established and beginning farmers. The leading edge resources they provided enabled Canadian farmers to make sound management decisions. These resources included: farm succession and transfer management tools, speakers for national and international conferences and training seminars, the publication of the FarmCenter journal, two National Agriculture Excellence Conferences, numerous agri-webinars, farm business management publications, web-based courses and the management of the popular farmcentre.com web site;

- the Canadian 4-H Council enhanced youth leadership by providing opportunities to learn through national apprenticeship programs and services. 4-H youth and leaders, many of whom will become the next generation of Canadian farmers, develop a strong base of skills and knowledge through educational projects and 4-H opportunities such as livestock judging, equestrian camps, club activities, farm safety training, public speaking workshops and competitions, numerous leadership and farm skills training videos and the opportunity to attend four national conferences centered around career planning, the Canadian Government System, Leadership and Volunteer Leaders skills;
- the Canadian Agricultural Safety Association (CASA) improved the health and safety conditions of the men, women and children that work and live on Canadian farms. The organization plays a facilitation role in the networking of stakeholders interested in agricultural health and safety in Canada and fosters improvements in safety practices and machinery design in order to reduce farm accidents. CASA organized 43 Farm Safety Days in Alberta, Saskatchewan, Ontario, Quebec and P.E.I., reaching 4,721 children. CASA also organizes the National Farm Safety Week, national conferences and gathers data about farm safety across Canada;
- the Canadian Young Farmers Forum (CYFF) facilitates the exchange of information and best farming practices amongst young and beginning farmers between the ages of 18 to 40 from across Canada. CYFF members organize and participate in provincial, national and international conferences. They are regularly invited to discuss the issues and concerns of young and beginning Canadian farmers by parliamentarians and senior governmental and industry leaders;
- the Canadian Outstanding Young Farmers Program recognize young farmers between the ages of 18 and 39 that exemplify excellence in their profession. Each year, one farming couple is selected from each of the program's seven Regional Recognition Events to represent their respective region at the National Recognition Event. At the National Event, the seven honourees are recognized for their achievement and two of the seven honourees are chosen by the judges as Canada's Outstanding Young Farmers.

Canadian Farm Family Options Program

This pilot program, announced in Budget 2006, provides $550 million over two years to help lower-income farm families explore options to raise their income for the future and provide short-term income support to lower-income farm families. Part of the program is delivered in collaboration with Farm Credit Canada through a memorandum of understanding. Changes to the second year of the program reduced the original budget of $550 million to $303 million. Eligible applicants receive a payment to bring them to a maximum income of $25,000 for families and $15,000 for individuals if they have a commercial farm. To receive a second year payment, a participant must have completed or be in the process of undertaking a business planning and skills development program.

To be eligible, a participant must have reported gross farming income of at least $50,000 to the Canada Revenue Agency for 2005 and 2006, and must commit to completing one of the following Renewal activities by November 20, 2008:

- a Farm Business Assessment offered by the Canadian Farm Business Advisory Services, or an approved equivalent activity offered through other services;
- an Individual Learning Plan and skills training through the Canadian Agricultural Skills Service or an approved equivalent activity offered through other services.

The FBA and CASS programs offered by Renewal Services are provided free of charge to applicants of the Canadian Farm Families Options Program. By applying for Options and receiving a payment, participants commit to completing a Renewal activity by November 20, 2008.

In 2006-07:

- 17,092 applications were received;
- $143 million has been distributed to 15,146 farm families and individuals farmers, with an average payment per participant of $9,450;

- 30 per cent of participants have applied to the business planning and skills development component. Of the eligible participants who received an Options payment in the first year, it is anticipated that 70 per cent of participants will return in Year 2 and will sign-up for their Renewal activity between June and October 2007.

It is still too early in the program's life to accurately determine its impact. The program is progressing as planned, although the number of funding recipients enrolled in business planning and skills development programs is lower than targeted. This has contributed to the Mostly Met performance rating for Renewal Programs.

Options will continue to be offered for the 2006 program year to farm families and individual farmers who received a 2005 Options payment (including applicants who were eligible but were not issued a cheque because it was less than $100). The 2006 program will not be available to those not already participating in Options.

Expected Result:	Utilization of advances in value-added research that enable farmers, processors, rural communities, and service providers to differentiate their products and services
Status:	Partially Met

Research on export markets and innovative business strategies, as well as support through the ACAAF program, have provided incentives for the formation of value chains in the agriculture and agri-food sector. Over the past few years, the number of value chains developed in Canada increased. Most of these value chains are producing and marketing high-valued and differentiated products to the domestic and international markets.

However, detailed performance data is not available for this Expected Result, and as such it has been assigned a rating of Partially Met.

Expected Result:	Science and Innovation Business Plan that integrates national science and innovation capacity for the agriculture and agri-food sector
Status:	Met

In October and November 2005, AAFC undertook national science consultations designed to help set the direction and priorities for the development of a national science and innovation business plan. The result was the department's Science and Innovation Strategy, which was officially launched in May 2006.

The strategy identifies seven management goals for science and innovation, and seven national research priorities designed to build a competitive edge for the agriculture and agri-food sector. It supports economic growth, improved competitiveness of the Canadian agriculture and agri-food sector and farm profitability by positioning the sector to capture significant growth opportunities that exist for non-food products such as biomaterials, bio-medical and bio-health products, bio-energy, bio-chemicals and biopharmaceuticals.

In 2006-07, AAFC worked to implement and deliver the strategy. Specifically, the department:

- established an external peer review process to enhance value for money in research;
- developed and implemented the Agricultural Bioproducts Innovation Program (ABIP); and
- worked towards the development of a national innovation co-ordination mechanism to provide advice on research priority setting and research planning for the Canadian agriculture and agri-food sector, and facilitate the development of multi-stakeholder partnerships to address national research priorities.

These initiatives fulfilled key strategic goals outlined in the strategy, most notably:

- building partnerships that will lead to concrete results;
- pursuing excellence in conducting and managing departmental science and research efforts; and
- extending the integrated national science and innovation capacity to the bioeconomy.

External Peer Review of Research Projects at Agriculture and Agri-Food Canada

In June 2006, AAFC launched a new External Peer Review process by which AAFC submits research proposals for external evaluation by the scientific community prior to allocating funding. This process helps the department ensure scientific excellence and relevance in its research activities by targeted investments of public funds in priority areas of national importance to the agriculture and agri-food sector and Canadians. The process also delivers on one of the key strategic goals identified in the Science and Innovation Strategy: *Pursuing excellence in conducting and managing science and research efforts.*

During the months of January and February 2007, four panels (Environment and Ecology, Plant Science, Animal Science and Food Science), comprised of 38 expert scientists from organizations outside AAFC, evaluated research proposals using preliminary evaluations of 330 external experts and the following selection criteria: 1) scientific excellence of the scientists, 2) scientific merit and originality of the proposal, 3) contribution to innovation and to AAFC National Priorities, and 4) feasibility or the potential to achieve objectives and deliver outputs.

The scientists were encouraged to develop integrated, multi-disciplinary research proposals that involved teams of scientists and included research coordination and collaboration with other government departments and agencies, academia and or industry.

The evaluation of research proposals by external expert scientists is a well recognized best practice and is widely used in the scientific community nationally and internationally. The process used at AAFC was designed to take into account the mandate, constraints and federal research context.

Outcome, evaluation and benefits of the External Peer Review

The results of the External Peer Review process were well received, and 233 research proposals received funding for delivery in 2007-08. Many of the projects involve large teams, bringing together scientists from multiple AAFC research centres across Canada. The results of the review were announced to the public in March 2007.

Overall, AAFC scientists recognized the merit and value associated with the establishment of an external peer review process. It is an accepted part of the scientific culture. Several comments and suggestions for improvement were collected from scientists who submitted research proposals in the 2007-08 evaluation, and this feedback will be used to refine the process for coming years.

The External Peer Review process fulfilled the need for a process to ensure the credibility of federal science activities, and, more importantly, to ensure the sound investment of public funds in research projects that align with national research priorities identified in the AAFC Science and Innovation Strategy. These national research priorities were developed from feedback after extensive national consultations with key stakeholders, producers, processors, and other agri-industry organizations, as well as provincial, university, and other federal department representatives.

Agricultural Bioproducts Innovation Program (ABIP)

In 2006-07, the department launched the Agricultural Bioproducts Innovation Program (ABIP), a five-year program with planned spending of $145 million, designed to mobilize Canada's creative talent in the academic, private and public sectors in new and existing science and innovation networks to help Canada exploit its natural advantage in biomass in support of a bio-based economy. The program also delivers on two of the key strategic goals identified in AAFC's Science and Innovation Strategy: *Building partnerships that will lead to concrete results* and *Extending the integrated national science and innovation capacity to the bioeconomy.*

The ABIP will enhance linkages within and between the science and innovation community including academia, and the public and private sector. Currently, the program development has been completed, and applications for funding are now being submitted and evaluated.

Expected Result:	Utilization of advances in innovative production systems
Status:	Met

AAFC's crop production system research in 2006-07 focused on effectiveness of productivity, which includes efficiency of production, crop quality, economic and environmental sustainability.

Of note, in 2006-07:

- minor use label expansions were granted for 1) The Use of Buctril M Emulsifiable Selective Weedkiller (bromoxynil and MCPA), Reg. No. 18022 for the control of labeled broadleaf weeds on perennial cereal rye, and 2) the use of Achieve Liquid Herbicide (Tralkoxydim), PCP 27011, for the control of labeled weeds on perennial cereal rye grown in the prairie region. The control of weeds will enhance the yield of the perennial cereal rye enhancing its use for the production of silage for cattle;
- novel analytical techniques were developed to establish the role of soluble silicon in plants to protect them against the powdery mildew patho-system. It was found that soluble silicon enabled crops to withstand stress and have increased resistance to disease;
- improved control of plant diseases in barley was developed. Crop production factors associated with persistence of Fusarium head blight, root rot and leaf spots in cereals were delineated. Apparently tillage system, previous pesticide use and previous crop residue were all sources of the diseases and could affect vigour and yield from subsequent cereal crops on the land. The published information is valuable in developing best management practices for the production of barley with reduced disease incidence, thus higher yielding;
- carrot production without Sclerotinia was improved. Sclerotinia rot of carrots is a major disease in carrots with no chemical control. Preliminary research 5-7 yrs. ago in Ontario on carrots grown on muck soils indicated canopy trimming may reduce disease levels. A scientist at the AAFC Research Centre in Charlottetown, P.E.I. led a team that designed, constructed and tested a four-row commercial prototype that would successfully trim the canopy of carrots grown on raised beds. Trimming at row closure reduced disease by 80 per cent. Oxford Frozen Foods Ltd., the largest carrot processor east of the Mississippi, is in the process of building a nine-row commercial unit, based on the original AAFC design, for use on 500 acres of carrots in 2007 and up to 2,000 acres in 2008.
- economical weed control in wheat crops was improved. The value of sweet clover as a weed controlling cover crop for subsequent wheat crops was established by AAFC scientists. It was demonstrated that cutting and leaving the sweet clover through fall would reduce weeds in wheat crops that followed and provided nitrogen, reducing the requirement of fertilizer applications thus reducing input cost yet boosting yields of wheat.

AAFC's livestock production system research in 2006-07 focused on developing new technology to reduce production costs, and improve product safety, quality and animal health.

Of note, in 2006-07:

- the results of three years of research provided to the CFIA showed that vector-based transmission of cattle bluetongue disease was an extremely low risk from cattle imported from the U.S. to domestic cattle, based on weather differences and the vector's life cycle. On the basis of this work, the CFIA has relaxed import regulations and feeder cattle can now be more easily imported from the United States, partly settling a long-standing trade dispute for cattle movement in the North American market;
- research by the Western Forage Beef Group at Lacombe Research Centre, Brandon Research Centre and Nappan Research Farm has shown costs of wintering cows can be reduced by 40- to 50-per-cent through the cost savings of not having to harvest, haul, store feed and feed beef cows in a wintering feeding facility. In addition there is a considerable saving of not having to haul manure in the spring time. There are also reduced labour costs. These cost savings of approximately $70 per cow, per winter, translate into an overall cost savings of over $50 million annually for the Canadian cow calf producer. It is estimated that 40- to 50-per-cent of the cows in Western Canada are now winter-fed using the new approaches developed from this research effort. Several popular publications have been developed on this research and to date 6000 copies have been distributed;

- multiple approaches were evaluated to identify cattle management conditions to reduce pathogenic E. coli shedding in manure, including animal management, microbial intervention and feeding strategies to progressively eliminate shedding of E.coli by cattle to protect the food supply, water and the environment; and
- the dietary strategies that would elevate the concentration of factors to provide positive health consequences were investigated. Research indicated that provision of sunflower seeds or flax at 15 per cent of the diet to cattle doubled the content of conjugated linoleic acid (CLA) in milk and beef. CLA reduces number of fat cells, provides protection from compounds that cause cancer and decreases symptoms of diabetes in consumers. Along with CLA, compounds that reduce inflammation and coronary disease were found to be increased by 40 per cent in meat of pastured cattle. Canadians consume about 31kg of beef annually thus producing such beef to provide health protection through a dietary staple may be an important avenue to reduce overall health care costs.

Other key results

Significant new knowledge was gained in 2006-07 as indicated by the 446 peer-reviewed scientific manuscripts published by AAFC scientists during the year. Substantial technology transfer activities were undertaken by the scientists in Sustainable Production Systems, thus gaining personal professional growth and improving the profile of AAFC's research contribution in Canada and abroad. The total flow back to AAFC from royalties is $4.6 million from the varieties and technologies licensed, clearly signalling the importance placed in the research output from AAFC.

To strengthen innovation flow from research by the science and innovation community to producers and then to consumers, and along the entire agriculture and agri-food value-chain, investments of $5.37 million were committed in 2006-07 through the Matching Investment Initiative (MII), under which industry investments in research are matched by AAFC funds.

Furthermore, agreements were signed with the Western Grains Research Foundation, for a total of $12.24 million from 2005-10 to support AAFC research in wheat and barley development. This funding has been invested largely in 22 projects under Genetic Enhancement and Crop Production.

A similar agreement has been signed with the Okanagan Plant Improvement Corporation to support work in small fruit. This is a ten-year agreement, and funds flow from the royalties received for the licensing of AAFC varieties of small fruit. The royalties (approximately $260,000 per year) are provided for research.

Expected Result:	Innovation programming strengthened due to enhanced linkages within and between science and innovation community and the agriculture and agri-food value chain
Status:	Met

In 2006-07, AAFC introduced yellow-seeded napus canola into Canadian and international research and development collaborations, helping establish a strategic alliance of Canadian researchers to produce the next generation of canola, with more oil-bearing and nutritional qualities.

This resulted in:

- an enhanced scientific capacity, which will be required to enhance Canada's canola varieties and guard its position as the world leader in the global dollar canola industry, represented by about $2.5 billion of Canadian economic activity;
- the creation of new regional and science partnerships between AAFC and Canadian universities and other governmental organizations;
- the positioning of Canada to better collaborate and compete with other canola research alliances around the world; and
- a way to ensure new and existing canola varieties used in this collaboration are transferred to Canadian and international collaborators in a way that optimally protects Canada's intellectual property legacy arising from this research.

This agreement achieved benefits for:

- Canadian producers, by having AAFC and other parties pool their resources to create new canola varieties that will continue to enhance their economic position in world canola markets;
- the agriculture and agri-food sector, by having new canola varieties that are better in tune with their food meal needs as well as oil-producing activities; and
- Canadian consumers, from having the potential for new canola-based products with superior nutritional varieties.

This initiative also contributes to the Expected Result below titled *Utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic advancement.*

Also of note in 2006-07:

- a cherry breeding agreement between Canada and Chile was executed. This agreement further facilitates the development and international interchange of new cherry varieties by doubling the speed at which they can be evaluated;
- an umbrella agreement was executed co-ordinating the research efforts of AAFC, Alberta Agriculture and Food, the Alberta Research Council, and the University of Alberta. This agreement contains two key areas of relevance to AAFC: 1) three AAFC scientists will be co-located on the University of Alberta campus, and 2) an AAFC-driven project on value-added meats will be based out of the department's Lacombe Research Centre.

Expected Result:	Utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic advancement
Status:	Met

AAFC has a long history of providing the agriculture and agri-food sector with scientifically investigated knowledge, technologies and resources that improve the quality and quantity of agricultural products and increase the efficiency and competitiveness of the sector.

The department's genetic enhancement research in 2006-07 focused on developing new cultivars of crops with improved yield, disease resistance, quality and resistance to environmental stress.

New varieties

Of note, in 2006-07:

- new varieties of wheat, barley, oats, oilseeds, beans, peas, vegetables, fruits, berries and roses were developed, registered by the CFIA and licensed to 23 producers for production
- AAFC-developed wheat varieties with improved yield, disease resistance and quality are currently planted on more than 70 per cent of the 7.5 million hectares for hard red spring wheat and 100 per cent of the seeded 1.7 million hectares for durum (pasta) wheat. Strongfield, the first durum wheat variety in the world with low cadmium levels, is growing in importance as demand for its special quality increases.
- AAFC obtained registration for the first wheat varieties with natural resistance to the orange blossom midge fly. These varieties have been licensed to the private sector for seed increase and sale to farmers;
- a research partnership developed between AAFC and Quebec lettuce producers resulted in the creation of crisp-head lettuce varieties. These varieties have generated interest from California and Spain;
- seven of the licenses granted to industry for varieties developed by AAFC earned the royalties; these royalties were received for wheat varieties – Strongfield, AC Lillian, AC Barrie, AC Superb and Kane (BW342; CWRS), AC Metcalf barley, Rose varieties and Staccato cherries.

Novel technologies

Of note, in 2006-07:

- research results by AAFC scientists were published in peer-reviewed primary journals indicating generation of new knowledge;
- intellectual properties developed were protected by patents. Patent was granted (US patent # 6,955,016) for methods developed to accelerate the generation

of fertile plants which will help increase the rate at which genetic improvement of traits can be introduced, an Australian patent was granted (# 783733) for novel technologies for production of seeds, oils and seed meals from Sinapis alba (white mustard), and a Canadian patent was granted (#7,081,564) for the encoding of an enzyme in oilseeds which can alter the fatty acid composition of the oil in oilseeds, thus making the oil more suited than before for their intended use (increasing health-enhancing characteristics and increasing the utility of the oil in industrial applications). Four U.S. patents were granted for strawberry and apple varieties developed by AAFC scientists because of the enhanced advantages of disease resistance and winter hardiness of the plants, early fruit production, increased shelf life of the fruit and other desirable characteristics (low browning upon exposure to atmospheric oxygen). Seventeen newly developed varieties were registered by the CFIA for a number of crops because they were recognized as providing advantages to the producer and/or consumer with respect to improved yield and disease resistance.

Expected Result:	Enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy
Status:	Mostly Met

AAFC's Science and Innovation Strategy and the Agricultural Policy Framework identify the need for the department to play a leadership role in the co-ordination and optimization of innovation resources to support an integrated national agriculture innovation system.

In 2006-07, AAFC engaged in discussion with stakeholders, academia and government to explore options for establishing a national innovation co-ordination mechanism designed to:

- facilitate a collaborative environment with federal partners, provincial governments, universities, and industry to define research requirements;
- optimize public investment in developing and maintaining an integrated national capacity and capability in support of innovation;
- mobilize public-private actions to support innovation chains; and
- engage public-private investors in helping to develop and capture new opportunities from agriculture.

This mechanism would provide advice on:

- research priority setting and research planning for the Canadian agriculture and agri-food sector, and facilitate the development of multi-stakeholder partnerships to address national research priorities;
- the strategic national agriculture and agri-food science capacity requirements to support the vision for the Canadian agriculture and agri-food sector now, and in the future; and
- identifying strategic gaps in national science capacity.

Sub-Activity: Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) program

The ACAAF program also contributed in 2006-07 to helping AAFC achieve results under this Expected Result, by supporting the sector to contribute to the future direction of agriculture and agri-food policy. ACAAF supported sector-led projects addressing new and emerging issues that may lead to new programs for integration into future federal, provincial or territorial government or industry initiatives.

Program Activity: Markets and International

Markets and International (30%) - 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
39.3	212

Global competition continues to intensify, meaning Canadian producers and processors must be continually innovative to stay ahead of their competitors and best meet market demands.

In 2006-07, the goal of AAFC's international strategy was to use improvements in food quality, safety and environmental sustainability to brand Canada and maximize global sales for Canadian producers and processors. This strategy was based on certain key principles, including: leveraging domestic program development to maximize international reputation and market access; linking all research and analytical work to create a comprehensive understanding of market opportunities and challenges; engaging industry continuously and through new relationships to ensure maximum effectiveness of programming; and

working closely with portfolio partners, such as the CDC and the NFPC, other government departments and provinces to ensure that international approaches are cohesive and effective.

The strategic objectives of AAFC's international component are two-fold: to achieve greater recognition, at home and abroad, of Canada's world-leading capacity to meet the demands for quality in a rapidly changing and highly segmented global market; and to expand the industry's access to foreign markets.

Details of Performance

The expected results for the department's Markets and International program activity under the Innovation for Growth strategic outcome in 2006-07 were:

- increased exports of Canadian agriculture and food products;
- increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector;
- increased domestic market share of Canadian agriculture and food products; and
- increased recognition of Canadian products and capabilities.

Expected Result:	Increased exports of Canadian agriculture and food products
Status:	Mostly Met

Progress on this Expected Result is shared with the Security of the Food System Strategic Outcome on page 40.

Sub-Activity: Canadian Agriculture and Food International (CAFI) program

The CAFI program provides funding for industry initiatives designed to increase international sales of Canadian agriculture and food products, by building upon Canada's reputation as a provider of high-quality, safe and innovative agriculture, agri-food, beverage, and seafood products.

In 2006-07, through initiatives funded under the CAFI program:

- the Canadian Aquaculture Industry Alliance, despite a challenging year, took advantage of reduced competition from Chile in the U.S. market and increased the value of its exports by nearly 19 per cent;
- Chilled pork exports grew by 24 per cent in volume and experienced a 5 per cent growth in value. Canadian pork exports continue to expand even in light of a number of challenges facing the sector such as labour shortages, and the high Canadian dollar;
- the Canadian Beef Export Federation produced a six-country (Japan, Taiwan, South Korea, China, Hong Kong and Mexico) comparative market intelligence report regarding activities such as promotion, awareness and knowledge of Canadian beef. Respondents were supportive of the federation's efforts to promote Canadian beef in their countries and offered constructive suggestions on how to improve their work;
- Pulse Canada continued its work to identify buyer requirements and provide feedback to the Canadian scientific community on priority areas to meet market demands. Pulse Canada updated 42 country profiles including exports, tariff rates, market share and consumption for their Market Intelligence Database, and developed a standard template for competitive intelligence-gathering in Turkey and Syria. The 2006 production trends of red lentil in those countries were gathered and communicated to exporters, growers and researchers to facilitate decision-making;
- canola oil sales to the U.S. increased by nearly 23 per cent to from 591,121 tonnes in 2005-06 to 726,494 tonnes in 2006-07, partly due to efforts by the U.S. Canola Oil Promotion Program to raise awareness of the health and functional food value of canola oil. On October 6, 2006 the Canola Council was successful in achieving U.S. Food and Drug Administration (FDA) approval for a qualified health claim for canola oil's ability to reduce the risk of coronary heart disease due to its unsaturated fat content. It is only one of five favourable qualified health claims since the FDA began authorization of these claims in 1993; and

- the Wild Blueberry Association of North America achieved the results it set out to achieve in its 2006-07 strategic plan, i.e., an increased awareness of the health benefits of wild blueberries, an increase in demand for fruit, particularly at the retail level, and increased sales and profits for Canadian blueberry producers and processors.

As the CAFI program works to gain greater international recognition for Canadian agriculture and food products, the program also contributes to the *Increased recognition of Canadian products and capabilities* Expected Result listed below.

Expected Result:	Increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector
Status:	Met

Departmental progress on this Expected Result is shared with the same Expected Result under the Security of the Food System Strategic Outcome on page 43.

Expected Result:	Increased domestic market share of Canadian agriculture and food products
Status:	Mostly Met

In 2006-07, AAFC made progress on several fronts with activities that promoted Canadian products in the domestic market and supported agriculture and food producers in developing the domestic market. This progress has contributed towards meeting the ongoing and long-term objective of increasing domestic market share for Canadian agriculture and food products.

Departmental progress on this Expected Result is shared with the same Expected Result under the Security of the Food System Strategic Outcome on page 43.

Expected Result:	Increased recognition of Canadian products and capabilities
Status:	Met

AAFC continued to work in 2006-07 to generate greater recognition for Canada by branding its achievements in food quality, safety and environmental sustainability to maximize exports and generate greater sales for Canadian agriculture and agri-food producers and processors.

The CAFI Program assists industry associations in undertaking activities with these same objectives. In 2006-07, the program supported several international in-store marketing campaigns aimed at increasing international consumers' recognition of high quality Canadian products with the ultimate goal of increasing sales and exports.

The Canadian Association of Prawn Producers, a new CAFI recipient, conducted in-store pilot promotions in 45 hypermarkets and supermarkets across five target Chinese cities. These activities resulted in a dramatic spike of in-store sales of wild cold-water shrimp from an average daily value of 40 Yuan to an average daily value of 1150 Yuan.

The CAFI Program is also committed to increasing international recognition of Canada's capabilities as a net exporter of agriculture, agri-food, and seafood products. To this end, the CAFI Program supported numerous incoming missions of international delegations interested in learning about the superior capabilities of the Canadian industry first-hand. The Canadian Swine Exporters (CSEA) association considers incoming missions a significant building block in their quest for increasing sales and developing new markets. In August 2006 two Chilean veterinary inspectors came on an incoming mission and inspected approximately 20 farms in four provinces. As a result of the inspections several hundred breeding swine were shipped to Chile.

Sub-Activity: Branding Management and Value-Chain Roundtables

Brand Canada

AAFC has developed a branding strategy designed to help take Canada's strong international image and leverage it to increase the sales and profile of Canadian food and agriculture products.

As a result of the branding activities carried out in 2006-07, domestic industry stakeholders, staff in AAFC, Canadian embassies and provincial governments have received training in the department's branding strategy, and have been offered access to a range of Canada brand marketing materials.

While there continues to be a need for outreach activities to broaden awareness and participation in the initiative, significant progress was made. Many stakeholders have begun using the Canada brand in their marketing activities, and the brand is being displayed more prominently in trade shows and other events around the world, serving to draw attention to Canada's food and agricultural products and expertise, and to increase interest in Canadian businesses among foreign customers. Information gathered through exit surveys and informal reports indicates the brand is gaining recognition internationally.

Portfolio organizations such as CGC and CFIA have also proven to be key players in the Canada branding strategy particularly through their role in the International Branding Working Group which works closely with the AAFC Branding Management Team.

The key challenge for 2006-07 was to promote adoption of the Canada branding strategy by industry and provincial government partners, as well as federal partners in international trade consulates. To this end, AAFC:

- developed *A Guide to Building and Managing the Canada Brand for Food and Agriculture*, which served as a tool to inform all industry and government partners about the branding strategy, how they could get involved and what tools were available;
- co-ordinated outreach sessions with government and industry in all provinces; and
- launched a Web site to provide key information and access to branding tools. More than 40 branding tools were designed and produced for a variety of purposes, including promoting Canadian food and agriculture products in foreign markets, communicating with international clients, and informing the domestic sector about the branding initiative. These items were available and in use through the latter part of 2006-07.

As a result of these activities, 89 stakeholders submitted signed Canada Brand usage agreements, indicating their interest in incorporating the branding strategy in their own marketing activities and their intent to abide by the legal requirements so as to preserve the integrity of the Canada brand and protect its users.

Value-Chain Roundtables

In 2006-07, AAFC held 14 full roundtable meetings and 50 working group meetings for the eight sector-specific value-chain roundtables to support their work in developing strategies to increase their presence in existing markets and take advantage of new opportunities for market access.

Key results achieved in 2006-07 included:

- the development of the Special Crops brand architecture, resulting in a pilot project to utilize the sector's brand proof points to market mustard to international customers;
- continued work with industry through the Seafood Value-Chain Roundtable to develop strategies for market success. Following the completion of five benchmarking reports, working groups were established for farmed mussels, lobster and Pacific sea urchins. Initiatives emerging from these working groups have led to consumer research for mussels, an industry forum for Pacific sea urchins, and a lobster summit planned for 2007-08. A working group was also established to oversee the development of a web-based educational document aimed at health professionals to communicate the health benefits of eating seafood by summarizing the current state of medical and scientific research in this area; and
- the launch of an Organic Sector Value Chain Roundtable (OVCRT), which had its inaugural meeting in December, 2006. The OVCRT established four pillars of concentration to promote growth of the sector: Regulations; Market Development; Increasing Canadian Production Capacity; and Science and Innovation.

The roundtables continued to face challenges in 2006-07, notably:

- difficulty getting some roundtables to focus more on international market success and less on domestic issues; and
- cross-cutting issues such as regulations, transportation, innovation, traceability, and health claims. Many roundtables have struck working groups to deal with these issues and in some cases roundtables are collaborating to identify common problems and identify potential solutions.

Other results and progress

Also in 2006-07, AAFC:

- operated a variety of displays (Canada Pavilion, AAFC booth) at seven major U.S. trade shows, generating more than $12 million in sales;
- conducted two research projects in China to assess the attitudes of commercial buyers in that country with respect to Canadian agriculture and food products and suppliers. Analysis is currently being done on these reports. The results, once analyzed, will inform a marketing strategy, helping Canada's agriculture and food exporters segment the Chinese market and position Canadian products to the best advantage;
- through its European market engagement strategy, deepened Canada's integration in Europe's supply chain by positioning the Canadian sector as a partner of choice for product, investment and scientific co-operation; and increased recognition of Canadian products and capabilities among key importers and consumers in Europe through successful promotional events in high-end food retailers in Germany, Austria and Spain. These are priority markets for Canada. More than 400 new consumer products were introduced to the market and there are now 350 permanent listings at the retail level in the market. Fifty new Canadian companies export to the European Union.

International Science Co-operation Bureau

The efforts of the International Scientific Cooperation Bureau (ISCB) can be seen in a variety of events, both national and international. In 2006-07, the ISCB organized joint workshops and missions, some strictly scientific, others supporting market development or capacity building.

That commitment made it possible for the ISCB to position Canada in the international scientific arena and strengthen ties with various agriculture and agri-food stakeholders abroad.

On the national scene, the ISCB was active in Government of Canada initiatives (such as IGX), the negotiation of science and technology agreements with India and China, and the science and technology interdepartmental network. The ISCB made it possible for AAFC to establish links with other governmental agencies in 14 countries.

Considerable progress has been made with China, the European Union and Russia. For example, a home stay program for Chinese students was set up, AAFC research scientists joined two European consortia and a number of Russia-Canada projects were submitted for IGX funding. The work of the ISCB with the Egyptian markets team has been influential, especially regarding canola. The government of Egypt had enacted a new regulation to allow imports of canola oil; not long after the 2006 mission, it authorized the production of canola in Egypt.

Through its participation in gatherings all over the world, the ISCB has worked to boost the brand image of Canadian products in various markets. By sharing and disseminating AAFC knowledge and know-how, the ISCB also helps showcase Canada as a world leader in the production of wholesome, high-quality foods.

Agreements for co-operation

Agreements for cooperation make it possible to officially recognize the contributions of AAFC research scientists to already existing, informal collaborations; provide a frame of reference for setting up cooperative activities; streamline the visa application process (especially for students seeking internships); and provide access to sources of foreign funding.

Since 2004, the ISCB has taken part in negotiating and signing 30 agreements with governmental (federal and regional), intergovernmental, academic and industrial organizations. Most of the agreements have been made with universities (59 per cent) and federal government agencies (30 per cent).

The signing of an agreement initiates a legal and technical process that can sometimes be complicated, especially when the agreement links government agencies or when it falls under a treaty between Canada and the partner country. The ISCB has gained extensive experience in this area and has become an indispensable resource for helping promote Canadian excellence abroad, as well as helping AAFC research scientists obtain access to international resources.

The ISCB has agreement templates that are used as a starting point for discussions. These include the following:

- letter of understanding;
- memorandum of understanding; and
- academic exchange arrangements (university exchanges).

Every signed agreement provides for the creation of a management committee by the ISCB, and the Canadian representative is appointed by the Chief Scientist, International. Through the annual reports of the management committees, the ISCB is able to responsibly manage each agreement signed and recommend amendments or renewal.

Descriptions of ISCB-managed agreements can be found on the ISCB website, at http://agr.gc.ca/int/isct-ecsi-index/.

Hosting research staff

AAFC research centres have long enjoyed an international reputation of excellence and are a place of choice for internships or research activities. Furthermore, ISCB-managed agreements attract foreign research scientists and students, in varying numbers depending on the country and AAFC centre.

A study conducted by the ISCB showed that it was necessary to standardize the procedures for hosting guest research staff and foreign students in the department and its 19 research centres. To this end, the ISCB took an active part in developing and implementing a national program for hosting foreign research staff. The procedure for hosting foreign research staff has been standardized for all research centres, and it ensures that various regulations and standards are observed where they apply. The program also aims to ensure that all foreign staff is treated fairly.

Management of involvement of science-based intergovernmental organizations

Canada and AAFC contribute scientific expertise and commit funding to numerous intergovernmental organizations. This is required to help Canada meet its international commitments and advance national interests.

It is in this context that the ISCB coordinates and develops AAFC's position with regard to numerous international intergovernmental organizations. The ISCB also ensures that required funding is provided.

Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture (FAO)

The Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture is one of the largest scientific commissions in the Food and Agriculture Organization of the UnitedNations (FAO), with 168 member countries. The ISCB chaired the interdepartmental committee on genetic resources addressed by the FAO and led Canadian delegations participating in the work of the Commission. The ISCB represented Canada in meetings of the Commission's intergovernmental working groups that are paving the way for the implementation of the Commission's program.

The standard Material Transfer Agreement (MTA) of the Treaty is of the utmost importance to facilitate the transfer of genetic material to research scientists and plant breeders throughout the world. The ISCB led a multidisciplinary team of negotiators (including representatives from the agriculture sector) whose mandate was to negotiate an effective and cost-effective MTA.

The Treaty is now in place to improve the conservation of worldwide plant genetic resources, as well as to facilitate access to samples and promote the sharing of benefits from their use in an equitable manner.

Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR)

The Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR) consists of 15 international research centres with a number of common programs. The Canadian International Development Agency (CIDA) provides significant funding on behalf of the Government of Canada. The ISCB was part of the Canadian delegation (led by CIDA) at two annual CGIAR meetings.

The ISCB-CIDA collaboration with regard to the CGIAR has broadened the scope of Canada-CGIAR funding so that AAFC research scientists have become eligible. AAFC scientists can now request funding in partnership with their fellow CGIAR members.

The ISCB also participated in a review panel mandated by the CGIAR, as part of the Generation Challenge Program, to comment on the role of gene libraries in identifying and cataloguing new alleles that could be used in crop breeding throughout the world.

AAFC hosted the directors general of the CGIAR research centres and organized a special seminar with the winner of the 1970 Nobel Peace Prize, Norman Borlaug. Dr. Borlaug stressed the importance of international cooperation to foster development of the entire worldwide agriculture sector.

Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC)

APEC is the main forum for promoting economic growth, cooperation, trade and investment in the Asia-Pacific region. Its Agricultural Technical Cooperation Working Group (ATCWG) focuses on seven scientific areas. The ISCB took part in two workshops on the conservation and utilization of genetic resources.

Assessment of benefits from technology transfer activities

The international scientific cooperation activities that AAFC leads generate technology transfers (TT), which are mainly transfers of research knowledge, to other research centres, private or public, for the purpose of industrial development or other kinds of development. The ISCB's purpose in this study was to identify benefits AAFC would gain from TTs and, if possible, find ways to measure those TT benefits.

In general, TT activities occur most often in a scientific cooperation context in which each party obtains scientific benefits, according to the terms of the research project; furthermore, TT activities produce significant benefits for Canada. First, they are a remarkable vehicle for Branding Canada and its quest for excellence, in addition to often helping meet Canada's political obligations. In the medium and long term, TT activities help develop Canadian expertise, attract talent and qualified workers, obtain access to resources not available in Canada (genetic material, expertise) and seize business opportunities.

As well, private sector involvement in TT activities, the vigilance of research scientists and managers with regard to intellectual property enforcement, and the ISCB's work in close collaboration with the Markets and Trade Team should be encouraged, as they attract business opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

Successes in leveraging AAFC science and trade capacity

The purpose of this study, completed in summer 2006, was to find and document cases in which AAFC science and trade capacity was used successfully. Three cases were documented: the creation and market introduction of a food-grade soybean for the Asian market, the maintaining of Canada's lead in the production of durum wheat that satisfies both consumer requirements and European market regulations, and the development of a commercial technology to completely harness the highly nutritious properties of flax (omega-3, lignane and fibre).

Analyzing these three cases revealed two essential factors for the scientific and commercial success of an innovation. First, there must be both well-documented and disseminated scientific research results and a

quantifiable economic benefit. Second, there must be a vision, leadership, teamwork and commitment to succeed. The vision must guide both research scientists and industry partners. Leadership and teamwork generate the will to overcome obstacles. Commitment must be in the form of monetary investment as well as time.

The international science cooperation is providing enhanced knowledge base for the competitiveness of the sector.

Canada's research sector is very small, and leveraging our capacity with other countries is providing precious new information for the benefit of producers and consumers.

Program Activity: Rural and Co-operatives Secretariats

Rural and Co-operatives Secretariats – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
20.8	96

Rural Development

Much of Canada's wealth and prosperity as a country can be traced back to rural Canada. Many of our aspirations as a nation in the future will require a strong contribution from rural Canada and its residents.

More than 20 per cent of Canadians live in rural, remote and northern communities, and the rural population actually increased slightly in the 2006 census. Over the last ten years, the federal government has placed great importance on addressing rural issues and has designated the Canadian Rural Partnership (CRP) as the key government response mechanism for action in rural Canada.

The CRP, housed within AAFC and co-ordinated by the Rural Secretariat, is a government-wide approach to rural policy and program development and implementation. It is designed to focus on the challenges and issues facing rural areas by working together with federal government departments and agencies, other levels of government, stakeholders and rural communities.

Performance Accomplishments for 2006-07

Strong Rural Voice

There will always be challenges for rural Canadians associated with geography, population density, and globalization among others. However, there is a real effort taking place at the federal level to further strengthen the rural voice. This was achieved almost exclusively by simply working more effectively with partners. This included an on-line consultation with other departments to discuss the key factors and trends that will affect rural communities over the next 10 years.

A new working group was formed with strategically selected departments who play a large role in rural communities to discuss the long-term sustainability of resource based communities. The Rural Development Network began to spread its wings bringing together policy makers and researchers from 24 different departments to work and share information about the challenges of rural Canada.

More informed decisions by governments and rural communities through evidence-based research and analysis and improved accessibility to information

To make the best possible decisions for rural Canada, the best possible information is needed. It must be available for community planners right up to the decision making levels of the federal government. To this end, the Community Information Database was launched in October 2006. The database contains informative data based on the 1996 and 2001 census but applied in a way that helps rural movers and shakers look at their community in progressing and potential opportunities that may exist that they might not have even realized. The database, which is free to all users, receives as many as 100,000 hits per month. The Rural Secretariat and its Rural Teams have been promoting the use of this rural development tool to communities and stakeholders.

The work doesn't stop there. The models program continues to test various approaches to rural development to see what will work and what won't in different rural venues. This multi-year program continues to the end of fiscal year 2007-08, but has already shown great potential results that other government departments can adopt in the delivery of future policy and programming for rural areas.

The information must also be available to Canadians for their use. Two-and-a-half million rural households received rural information newsletters in 2006-07 through Canada Post. These newsletters highlighted success stories and also provided up to date information about the Community Information Database and the New Generation of Agriculture Policy Framework discussions. The rural web site also holds information from sessions held over the past 12 months, such as rural dialogue reports from Isle Madame, N.S., and a learning series held in Saskatchewan, Alberta and the Yukon. The new Community Decision Making Tool Kit, which documents how communities have made decisions regarding their future, was also added to www.rural.gc.ca.

Better co-ordination of government policy responses to community priorities

Every federal government department and agency has an interest in rural Canada. By working together to provide tools and services, they can help ensure rural Canadians have the opportunity to reach their potential. On the ground, the CRP provides leadership to rural teams across the country. These teams are made up of representatives from other departments, as well as like-minded provincial departments and sometimes rural stakeholders. The teams set their own agenda to assist in moving rural files forward. This coming together of people and resources translated into 90 collaborative and partnership initiatives across Canada.

Co-operatives Secretariat

The Co-operatives Secretariat advises the federal government on policies affecting co-operatives, co-ordinates the implementation of these policies and encourages the use of the co-operative model in developing the Canadian economy. It also provides a link between the co-operative sector and the many federal departments and agencies with which the sector interacts.

In 2006-07, the Co-operatives Secretariat continued its partnerships with the co-operative sector to increase awareness and promote the benefit of the co-operative model, supported co-operative development through research, policies and programs, and worked within other branches of AAFC and other federal departments to ensure co-operatives had a place in key policy initiatives.

Performance Accomplishments for 2006-07

Ensure the needs of the co-operative sector are taken into account by the federal government, especially when developing policies, programs and legislation.

The Co-operatives Secretariat collaborated with various federal departments on policy development initiatives with linkages to or implications for the co-operative sector.

The Secretariat collaborated with the Financial Guarantee Programs Division on a review of the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act* (FIMCLA). This included consideration of possible changes to the Act and organizing a series of stake-holder consultations to seek input on the modifications and the issues they were designed to address. The Secretariat also provided input to AAFC policy and program initiatives in support of the Biofuels Strategy, and the preparation of discussion documents for the Next Generation Agricultural Policy Framework consultations.

The Co-operatives Secretariat partnered with HRSDC to fund a study on child care co-operatives to support policy work in this area. It also undertook consultations with HRSDC and Citizenship and Immigration Canada on the potential of the co-operative model to assist immigrant integration.

The Co-operatives Secretariat maintained a good working relationship with the provinces and territories. The network of senior officers responsible for co-operatives had ongoing exchanges during the year to address common co-operative issues including the review of legislation or the recent development of co-operatives in the area of alternative energy (i.e. wind energy, ethanol). Provincial officials continued to play an essential role in the evaluation process of projects submitted under the Co-operative Development Initiative (CDI).

Foster and facilitate interaction among co-operative organizations and with the Government of Canada

In collaboration with other AAFC officials, the Co-operatives Secretariat held consultations with farmers and representatives of co-operatives on FIMCLA and agricultural co-operatives in eight locations across Canada in the summer of 2006.

The consultations provided a venue to gather views on proposed changes to FIMCLA and to explore the challenges and opportunities that exist for agricultural co-operative development in Canada at this time.

The Secretariat participated on the Board of Directors of the Canadian Social Economy Hub, an organization that coordinates a network of regional centres and partners involved in the Canadian Social Economy Research Partnerships.

The Secretariat continued to maintain effective relations with the national associations – Canadian Co-operative Association (CCA) and Conseil Canadien de la Coopération (CCC) – which jointly deliver the Advisory Services component of CDI. Their involvement has encouraged the organizations to work more closely together and share resources, tools and information in support of co-operative development.

Develop and disseminate new information, knowledge and tools that will help co-operatives and governments make informed decisions

The Co-operative Secretariat continues to publish statistical information on co-operatives, including the Top 50 Co-operatives and an annual publication on Co-ops in Canada that provides an overview of co-operatives in all sectors of the economy.

Information and links on the website were updated as new items became available. Work on a web tool to facilitate access to co-operative reports and statistics was put on hold but will take place in fiscal year 2007-08.

The Secretariat provided support for the development of 'Co-op Zone', a web based centre of documentation and resources primarily for the use of co-operative developers (www.coopzone.coop). The site contains general information, templates, tools and list of resources to support the development of new or existing co-operatives.

The Co-operatives Secretariat collaborated with the Rural Secretariat to deliver the 2006 Rural Learning Series on *Community Revitalization: Co-ops and other Social Enterprises*. A representative from the Co-operatives Secretariat participated in the events, which involved presentations in Saskatchewan, Alberta and Yukon. The significant level of interest in the Yukon resulted in an additional seminar and workshops for Yukon communities that wanted to explore the co-operative model further.

Enhance development capacity for co-operatives through delivery of the Co-operative Development Initiative (CDI)

In 2006-2007, the Co-operative Development Initiative (CDI) supported through its Advisory Services component, more than 584 local initiatives that led to the creation of some 38 new co-operatives. In addition, 114 existing co-operatives received assistance to help them in the area of governance, co-operative training, business restructuring and diversification. Under the Innovation and Research component close to 120 project applications were submitted and 29 projects were approved, in addition to the 41 on-going projects. Projects were distributed amongst the six priorities of the program:

- adding value to agriculture;
- access to health care and home care;
- economic development in rural, remote or Northern communities;
- development of aboriginal communities;
- integration of immigrants into Canadian communities; and
- community solutions to environmental challenges.

A $1 million, one-year addition to the CDI, called the Agricultural Co-operative Development Initiative, was announced in July 2006 and implemented through a contribution agreement with the CCA and CCC. The objective of this initiative is to support the development of farmer-led biofuel and value-added agricultural co-operatives through provision of technical assistance and building capacity to support co-op development in these areas. A total of 27 biofuel and value-added co-op projects were funded and a national conference was held which brought together new and existing co-ops to share knowledge and receive presentations by experts in these fields.

A Sharing the Learning project was initiated to look at the impact that the CDI program has had in terms of benefits to Canadian society and economy. Summaries of 60 projects have been prepared for further analysis. The project is to be completed in 2007 and the results will be used by the Secretariat for policy and program development, and will be made accessible to support co-operatives in development.

Throughout 2006-07 the Co-operatives Secretariat continued to encourage the understanding, use and development of the co-operative model through research, policy and program activities. The Secretariat was effective in working with other AAFC branches and federal departments in shared priority areas, and will continue to seek these opportunities. The development of new information tools and products will carry forward in the current year. Finally, the implementation of the Ag-CDI program is considered a key achievement for 2006-07, and both the CDI and Ag-CDI were effective in supporting the development of new co-operatives in federal priority areas.

Program Activity: Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA)

Canadian Pari-Mutuel Agency – 2006-2007

Actual Spending (Net) $ Millions	Full Time Equivalents
(0.8)	61

The CPMA is a Special Operating Agency within AAFC, reporting through the Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch, that regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada, thereby ensuring that pari-mutuel betting is conducted in a way that is fair to the public. The mandate and authority of CPMA derive from the Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations made under Section 204 of the Criminal Code.

The CPMA has an excellent reputation and record of performance. It is recognized as a leader in maintaining a well-regulated horse-racing industry. The Canadian system enjoys a high degree of confidence from the betting public and the industry. Costs associated with the activities of the CPMA are recovered through a levy on every dollar bet on horse races in Canada. The levy is currently set at eight-tenths of a cent of every dollar bet.

The betting public was well protected in 2006-07 through the effective and efficient delivery of surveillance and enforcement operations. Agency officers ensured compliance with all betting policies and regulations.

Details of Performance

The expected results for the CPMA in 2006-07 were:

- confidence of the betting public in pari-mutuel wagering;
- detection against betting irregularities and performance-affecting drugs in horses;
- determination of the exact order of the finish of a race;
- availability of leading-edge, automated monitoring technologies to agency officers;
- self-sufficient Revolving Fund;
- improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies; and
- strong federal, provincial and industry partnerships and increased international recognition.

Expected Result:	Confidence of the betting public in pari-mutuel wagering
Status:	Met

The CPMA has an excellent reputation and record of performance with respect to supervising the conduct of pari-mutuel betting on horse races. The Canadian system enjoys a high degree of confidence from the betting public and industry.

In 2006-07, 54 full- and part-time agency officers were assigned to supervise wagering activities at racetracks and betting theatres across the country. CPMA officers were regularly scheduled at all racetracks that were issued permits to conduct pari-mutuel betting, and oversaw wagering activity during the running of 3,010 individual race-days. All licensed betting theatres were inspected at least once in the year. More than 263,000 separate betting pools were hosted by Canadian racetracks, on 45,459 individual races. CPMA officers audited 119,171 pools (approximately 45 per cent) to ensure ongoing compliance with regulations describing pool calculation methodologies.

The CPMA traditionally targets a minimum of 25 per cent of all Canadian-hosted pari-mutuel pools for auditing of pay-out prices. However, the graduated introduction of an automated auditing system has allowed us to exceed this target.

Expected Result:	Detection against betting irregularities and performance-affecting drugs in horses
Status:	Met

In 2006-07, the CPMA provided an Equine Drug Control Program at 54 racetracks across the country. There were 52,648 urine and 1,718 blood samples collected for horses that competed in 31,689 Canadian-run races on which pari-mutuel betting was conducted. These samples were tested for the presence of controlled substances. Of the total number of 54,366 samples collected, there were 80 'positives'; a positive test rate of 0.14 per cent.

The CPMA's Betting Analysis Team, a specialized unit that audits pay-out prices, reviewed betting information in relation to the conduct of 14,772 races. A number of these races were identified for further investigation, and where appropriate, referred to provincial authorities.

Expected Result:	Determination of the exact order of the finish of a race
Status:	Met

The CPMA provided photo finish and video race patrol programs at 38 racetracks in 2006-07 (2,953 race days, 31,039 races). These programs assist provincial racing officials determine the exact orders of finish for the races.

Expected Result:	Availability of leading-edge, automated monitoring technologies to agency officers
Status:	Met

The CPMA's Internal Control System was operational at all five Canadian betting centres ('tote' hubs). This system is capable of auditing 100 per cent of all pari-mutuel betting activity hosted in Canada. The system remains on schedule for becoming the primary audit tool for CPMA officers at all Canadian racetracks by July 2007.

The CPMA continued the successful transition from traditional auditing mechanisms to utilization of the ICS, and by the end of the reporting period had completed more than 50 per cent of all auditing activity through use of the automated system. As previously noted, this provided for the CPMA to audit 45 per cent of all pay-out price; well in excess of our 25 per cent target.

Expected Result:	Self-sufficient Revolving Fund
Status:	Met

The CPMA Revolving Fund achieved self-sufficiency for fiscal year 2006-07. Despite decreasing revenues (-1.3 per cent), the CPMA managed to maintain financial self-dependence through effective expenditure controls. The CPMA also introduced more effective means for ensuring the timely collection of outstanding accounts receivable.

Expected Result:	Improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies
Status:	Met

A comprehensive review of the regulatory framework for supervising pari-mutuel betting on horseraces, including the regulations, policies and programs of the CPMA, was introduced to industry stakeholders and agency staff in Spring 2006 through a series of regionally-scheduled information meetings in Calgary, Toronto, Montreal, and Halifax. Similar meetings with racetrack bettors were conducted through targeted sessions in Vancouver, Toronto, Montreal, and Charlottetown.

A discussion document outlining the objectives and scope of the review generated submissions from all recognized stakeholders, including racetracks, horsemen's groups, provincial regulators, bettors, and CPMA staff. Clarification meetings were conducted with provincial regulators and the industry group Racetracks of Canada in November 2006. International consultations were undertaken with a number of key foreign horse-racing jurisdictions in fall 2006 and spring 2007. Outside of review-related activities, regular meetings and consultations were held throughout the fiscal year with various industry groups. Comprehensive statistical reports were continuously maintained on the CPMA web-site, www.cpma.acpm.gc.ca.

Expected Result:	Strong federal, provincial and industry partnerships and increased international recognition
Status:	Met

Federal-provincial relationships continue to be enhanced by regular interaction throughout the review process, and by active participation, including presentations and delivery of materials and information, in international forums, including the Arizona-based Racetrack Industry Symposium in December 2006, and the Association of Racing Commissioners International annual meeting in Jackson Hole, Wyoming, in March 2007.

Supplementary Information

FINANCIAL TABLES

Table 1 Comparison of Planned to Actual Spending (including Full-time Equivalents)

Table 2 Resources by Program Activity

Table 3 Voted and Statutory Items

Table 4 Services Received Without Charge

Table 5 Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Table 6 Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund (Statement of Operations, Statement of Cash Flows and Projected use of Authority)

Table 7 Resource Requirements by Team

Table 8-A User Fees Act

Table 8-B Policy on Service Standards for External Fees

Table 9 Details on Project Spending

Table 10 Status Report on Major Crown Projects

Table 11-A Summary of Transfer Payments by Program Activity

Table 11-B Details on Transfer Payment Programs (TPPs)

Table 12 Conditional Grants (Foundations)

Table 13 Horizontal Initiatives

Notes:

The figures in the following set of tables have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0. Due to rounding, figures may not add to the totals shown. For the purposes of these tables, where Program Activities are reported, the Corporate Services Program Activity is not reported separately, rather it has been pro-rated to the other Program Activities.

Main Estimates figures are as reported in the 2006-2007 Main Estimates.

Planned figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP).

Authorities are 2006-2007 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2006-2007 fiscal year, as well as adjustments to statutory amounts, internal adjustments and transfers.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (including FTEs)

($ millions)	2004–2005	2005–2006	2006–2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Business Risk Management	2,584.7	2,568.3	1,275.9	2,694.7	2,581.6	2,442.9
Food Safety and Food Quality	57.7	57.8	123.0	122.8	89.1	67.8
Markets and International	119.3	117.1	113.9	113.6	120.1	131.1
Environment	276.9	292.3	352.9	355.9	402.3	382.2
Innovation and Renewal	303.3	335.4	346.9	587.1	696.0	549.4
Rural & Co-operatives Secretariats	15.9	26.3	22.8	23.7	22.8	20.8
National Farm Products Council	2.3	3.6	2.7	2.6	2.9	2.5
Canadian Pari-Mutuel Agency	14.0	15.0	15.2	15.2	17.2	13.2
Total Gross	**3,374.1**	**3,415.7**	**2,253.4**	**3,915.7**	**3,932.1**	**3,609.9**
Less Respendable revenue	30.6	34.1	61.7	61.7	61.7	42.1
Total Net	**3,343.4**	**3,381.7**	**2,191.7**	**3,853.9**	**3,870.4**	**3,567.7**
Less: Non-Respendable revenue	45.4	51.7	N/A	21.8	N/A	74.7
Plus: Cost of services received without charge[1]	46.5	48.1	N/A	46.2	N/A	57.9
Net cost of Department	**3,344.5**	**3,378.1**	**N/A**	**3,878.3**	**N/A**	**3,550.9**
Full-Time Equivalents (FTEs)	**6,216**	**6,225**	**N/A**	**6,257**	**N/A**	**6,585**

Notes:

(1) Cost of services received without charge includes accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), the employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds), Workers' Compensation coverage provided by Social Development Canada, and services provided by the Department of Justice Canada (see Table 4).

FTEs = Full-Time Equivalents – reflect only those FTE's funded through the Department's appropriated resources. In addition to the actual FTE's of 6,585, there were 78 FTE's employed by AAFC for research funded through collaborative agreements with industry partners and 29 FTE's funded from other government departments. Also, 429 FTE's were employed as students.

Main Estimates figures are as reported in the 2006-2007 Main Estimates.

Planned Spending figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates including Budget Announcements of $1,662.3 million.

Total Authorities are 2006-2007 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2006-2007 fiscal year, as well as adjustments to statutory amounts, internal adjustments and transfers (combined total of $1,678.7 million), as reported in the 2006-2007 Public Accounts.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

The figures in the above table have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 2: Resources by Program Activity

($ millions)	2006–2007						
	Budgetary						
Program Activity	Operating	Capital	Grants	Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures
Business Risk Management							
Main Estimates	111.7	4.8	5.0	1,154.4	1,275.9	5.5	1,270.4
Planned Spending	*214.2*	*9.1*	*531.8*	*1,939.6*	*2,694.7*	*5.5*	*2,689.2*
Authorities	179.1	10.8	529.2	1,862.4	2,581.6	5.5	2,576.1
Actual Spending	*127.5*	*5.3*	*524.3*	*1,785.7*	*2,442.9*	*4.4*	*2,438.5*
Food Safety and Food Quality							
Main Estimates	48.1	2.0	–	73.0	123.0	1.5	121.5
Planned Spending	*47.9*	*2.0*	–	*73.0*	*122.8*	*1.5*	*121.3*
Authorities	53.1	2.7	–	33.3	89.1	1.5	87.6
Actual Spending	*55.1*	*2.2*	–	*10.5*	*67.8*	*1.0*	*66.8*
Markets and International							
Main Estimates	84.6	3.7	–	25.6	113.9	–	113.9
Planned Spending	*84.3*	*3.7*	–	*25.6*	*113.6*	–	*113.6*
Authorities	93.1	5.0	–	22.1	120.1	–	120.1
Actual Spending	*104.9*	*4.1*	–	*22.1*	*131.1*	*0.0*	*131.1*
Environment							
Main Estimates	216.9	10.0	–	126.1	352.9	24.5	328.4
Planned Spending	*218.0*	*10.0*	–	*128.0*	*355.9*	*24.5*	*331.4*
Authorities	244.8	13.4	–	144.2	402.3	24.5	377.8
Actual Spending	*270.1*	*13.1*	–	*98.9*	*382.2*	*17.7*	*364.4*
Innovation and Renewal							
Main Estimates	228.1	8.2	31.3	79.4	346.9	15.0	332.0
Planned Spending	*252.8*	*16.4*	*198.5*	*119.4*	*587.1*	*15.0*	*572.2*
Authorities	291.5	19.3	235.2	149.9	696.0	15.0	681.1
Actual Spending	*241.4*	*9.4*	*190.2*	*108.4*	*549.4*	*5.1*	*544.3*
Rural & Co-operatives Secretariats							
Main Estimates	12.9	–	–	9.9	22.8	–	22.8
Planned Spending	*12.8*	–	–	*10.9*	*23.7*	–	*23.7*
Authorities	13.7	–	–	9.1	22.8	–	22.8
Actual Spending	*11.7*	–	–	*9.1*	*20.8*	–	*20.8*

Table 2: Resources by Program Activity – continued

($ millions) 2006–2007

	Budgetary						
Program Activity	Operating	Capital	Grants	Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures
National Farm Products Council							
Main Estimates	2.5	–	0.2	–	2.7	–	2.7
Planned Spending	*2.4*	–	*0.2*	–	*2.6*	–	*2.6*
Authorities	2.3	–	0.6	–	2.9	–	2.9
Actual Spending	*2.5*	–	–	–	*2.5*	–	*2.5*
Canadian Pari-Mutuel Agency							
Main Estimates	15.2	–	–	–	15.2	15.2	–
Planned Spending	*15.2*	–	–	–	*15.2*	*15.2*	–
Authorities	17.2	–	–	–	17.2	15.2	1.9
Actual Spending	*13.2*	–	–	–	*13.2*	*14.0*	*(0.8)*
Total Main Estimates	**720.0**	**28.6**	**36.5**	**1,468.3**	**2,253.4**	**61.7**	**2,191.7**
Total Planned Spending	***847.6***	***41.2***	***730.5***	***2,296.4***	***3,915.7***	***61.7***	***3,853.9***
Total Authorities	**894.9**	**51.2**	**765.0**	**2,221.0**	**3,932.1**	**61.7**	**3,870.4**
Total Actual Spending	***826.4***	***34.1***	***714.6***	***2,034.7***	***3,609.9***	***42.1***	***3,567.7***

Notes:

Main Estimates figures are as reported in the 2006-2007 Main Estimates

Planned Spending figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates including Budget Announcements of $1,662.3 million.

Authorities are 2006-2007 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2006-2007 fiscal year, as well as adjustments to statutory amounts, internal adjustments and transfers (combined total of $1,678.7 million), as reported in the 2006-2007 Public Accounts.

Actual Spending figures represents the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

The figures in the above table have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 3: Voted and Statutory Items

($ millions)		2006-2007			
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
1	Operating Expenditures	583.9	705.6	754.1	708.2
5	Capital Expenditures	28.6	41.2	51.2	34.1
10	Grants and Contributions	448.9	913.9	832.8	596.7
13b	To write-off the projected net drawdown authority used by the Canadian Pari-Mutual Agency Revolving Fund of up to $1,400,000 effective March 31, 2007	–	–	0.0	–
15	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of Her Majesty in right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of an amount not exceeding, at any one time, in aggregate the sum of $1,700,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Spring Credit Advance Program.	0.0	0.0	0.0	–
15a	Pursuant to section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of Her Majesty in right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of an amount not exceeding, at any one time, in aggregate the sum of $1,500,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Spring Spring Credit Advance Program and $1,500,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Enhanced Spring Credit Advance Program	–	–	0.0	–
20	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of Her Majesty in right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of amounts not exceeding, at any time in aggregate, the sum of $140,000,000 payable in respect of Line of Credit Agreements to be entered into by the Farm Credit Corporation for the purpose of the Renewed (2003) National Biomass Ethanol Program.	0.0	0.0	0.0	–
(S)	Grants to agencies established under the *Farm Products Agencies Act*	0.2	0.2	0.6	–
(S)	Grants in support of the Grain and oilseed payment program	–	–	(0.1)	(0.1)
(S)	Grant payments for the Golden nematode disaster program	–	–	1.0	1.0
(S)	Class grant payments for the Transitional industry support payment	–	–	(2.6)	(2.6)
(S)	Class grant payments for the Farm income payment	–	–	(2.8)	(2.8)
(S)	Canadian cattlemen's association legacy fund	5.0	5.0	4.9	4.9
(S)	Grant payments for the Canadian agricultural income stabilization program inventory transition initiative	–	481.0	431.0	431.0
(S)	Contributions in support of business risk management programs under the agricultural policy framework – Canadian agricultural income stabilization program	570.0	617.4	933.3	933.3
(S)	Contributions in support of business risk management programs under the agricultural policy framework – Production insurance	407.0	407.0	343.1	343.1
(S)	Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act*	65.5	91.5	10.6	10.6
(S)	Action Plan – Agriculture Disaster Assistance	–	110.8	–	–
(S)	Contributions in support of business risk management programs under the agricultural policy framework – Agriculture policy initiatives	4.2	4.2	1.7	1.7
(S)	Loan guarantees under the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*	4.0	4.0	0.0	0.0

Table 3: Voted and Statutory Items – continued

($ millions)		2006-2007			
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
(S)	Contributions payments for the Canadian agricultural income stabilization program inventory transition initiative	–	392.0	442.0	442.0
(S)	Contributions for agricultural risk management Spring credit advance program business risk management	–	–	(1.7)	(1.7)
(S)	Class contribution payments for Repositioning of the canadian beef and cattle industry	–	–	(0.0)	(0.0)
(S)	Class contribution payments for the Transitional industry support program	–	–	(1.6)	(1.6)
(S)	Class contribution payments for the Farm income payment	–	–	(1.3)	(1.3)
(S)	Contributions in support of business risk management programs under the agricultural policy framework Province-based programs	–	–	(1.9)	(1.9)
(S)	Contributions to the Bovine spongiform encephalopathy recovery program	–	–	(2.3)	(2.3)
(S)	Contributions to a transition to future risk management programming	–	–	(0.6)	(0.6)
(S)	Contributions to employee benefit plans	74.3	80.2	74.0	74.0
(S)	Minister of Agriculture and Agri-Food – Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	–	–	0.1	0.1
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	–	–	2.9	2.7
(S)	Collection agency fees	–	–	0.0	0.0
(S)	Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	–	–	1.9	(0.8)
Total		**2,191.7**	**3,853.9**	**3,870.4**	**3,567.7**

Notes:

(S) denotes a Statutory Item

Main Estimates figures are as reported in the 2006-2007 Main Estimates

Planned Spending figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates including Budget Announcements of $1,662.3 million.

Total Authorities are 2006-2007 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2006-2007 fiscal year, as well as adjustments to statutory amounts, internal adjustments and transfers (combined total of $1,678.7 million), as reported in the 2006-2007 Public Accounts.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

The figures in the above table have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 4: Services Received Without Charge

($ millions)	2006-2007
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	19.7
Contributions covering the employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) (excluding revolving funds)	34.9
Worker's compensation coverage provided by Human Resources and Social Development Canada (HRSDC)	1.7
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	1.6
Total 2006-2007 Services Received Without Charge	**57.9**

The figures in the above table have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Business Risk Management						
Collaborative research agreements and research services	–	–	–	–	–	0.0
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) – Admin. Fees	1.7	4.7	5.5	5.5	5.5	4.4
Total Business Risk Management	**1.7**	**4.7**	**5.5**	**5.5**	**5.5**	**4.4**
Food Safety and Food Quality						
Collaborative research agreements and research services	–	0.0	1.5	1.5	1.5	1.0
Total Food Safety and Food Quality	**–**	**0.0**	**1.5**	**1.5**	**1.5**	**1.0**
Markets and International						
Collaborative research agreements and research services	–	–	–	–	–	0.0
Total Markets and International	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**0.0**
Environment						
Collaborative research agreements and research services			5.5	5.5	5.5	0.7
Community Pastures	14.9	12.9	19.0	19.0	19.0	17.0
Total Environment	**14.9**	**12.9**	**24.5**	**24.5**	**24.5**	**17.7**
Innovation and Renewal						
Collaborative research agreements and research services	–	2.6	15.0	15.0	15.0	5.1
Total Innovation and Renewal	**–**	**2.6**	**15.0**	**15.0**	**15.0**	**5.1**
Canadian Pari-Mutuel Agency						
Canadian Pari-Mutuel Agency – Revolving Fund	14.0	13.8	15.2	15.2	15.2	14.0
Total Canadian Pari-Mutuel Agency	**14.0**	**13.8**	**15.2**	**15.2**	**15.2**	**14.0**
Total Respendable Revenue	**30.6**	**34.1**	**61.7**	**61.7**	**61.7**	**42.1**

Non-Respendable Revenue

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Business Risk Management						
Refund of Previous Years' Expenditures	21.6	3.7	N/A	5.0	N/A	0.9
Service and Service Fees	0.9	1.0	N/A	0.1	N/A	0.9
Privileges, Licences and Permits	0.2	0.4	N/A	0.3	N/A	0.5
Return on Investments	0.7	1.4	N/A	0.5	N/A	1.5
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	0.6	N/A	0.0	N/A	0.3
Other non-tax revenues	0.9	29.1	N/A	0.6	N/A	47.9
Total Business Risk Management	**24.4**	**36.2**	**N/A**	**6.5**	**N/A**	**52.0**
Food Safety and Food Quality						
Refund of Previous Years' Expenditure	0.0	0.1	N/A	0.1	N/A	0.0
Service and Service Fees	0.3	0.3	N/A	0.3	N/A	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.3	0.3	N/A	0.3	N/A	0.3
Return on Investments	0.4	0.5	N/A	0.2	N/A	0.6
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.2	0.2	N/A	0.1	N/A	0.1
Other non-tax revenues	0.6	0.0	N/A	0.2	N/A	0.7
Total Food Safety and Food Quality	**1.8**	**1.3**	**N/A**	**1.2**	**N/A**	**1.7**

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue – continued

Non-Respendable Revenue

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Markets and International						
Refund of Previous Years' Expenditures	0.2	0.3	N/A	0.2	N/A	0.0
Service and Service Fees	0.0	0.0	N/A	0.1	N/A	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.2	0.2	N/A	0.2	N/A	0.2
Return on Investments	0.6	0.8	N/A	0.4	N/A	1.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	0.0	N/A	0.0	N/A	0.0
Other non-tax revenues	1.2	0.0	N/A	0.4	N/A	0.9
Total Markets and International	**2.3**	**1.4**	**N/A**	**1.3**	**N/A**	**2.3**
Environment						
Refund of Previous Years' Expenditures	–	0.3	N/A	0.3	N/A	0.2
Service and Service Fees	0.4	(0.0)	N/A	0.3	N/A	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.5	0.5	N/A	1.0	N/A	0.9
Return on Investments	1.5	2.0	N/A	1.0	N/A	3.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.6	0.6	N/A	0.5	N/A	0.5
Other non-tax revenues	2.4	0.1	N/A	1.3	N/A	2.2
Total Environment	**5.5**	**3.4**	**N/A**	**4.5**	**N/A**	**6.9**
Innovation and Renewal						
Refund of Previous Years' Expenditures	0.2	0.4	N/A	0.2	N/A	0.1
Service and Service Fees	0.0	0.0	N/A	0.2	N/A	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.6	0.6	N/A	4.5	N/A	5.1
Return on Investments	1.6	2.3	N/A	0.9	N/A	2.6
Proceeds from Sales of Crown Assets	6.0	6.1	N/A	1.5	N/A	1.8
Other non-tax revenues	2.8	0.1	N/A	1.0	N/A	2.0
Total Innovation and Renewal	**11.3**	**9.4**	**N/A**	**8.3**	**N/A**	**11.7**
Rural and Co-operatives Secretariats						
Refund of Previous Years' Expenditures	0.0	0.0	N/A	0.0	N/A	0.0
Service and Service Fees	–	0.0	N/A	–	N/A	–
Privileges, Licences and Permits	–	–	N/A	–	N/A	–
Return on Investments	–	–	N/A	–	N/A	–
Proceeds from Sales of Crown Assets	–	–	N/A	–	N/A	–
Other non-tax revenues	0.1	0.0	N/A	0.0	N/A	0.1
Total Rural and Co-operatives Secretariats	**0.1**	**0.0**	**N/A**	**0.0**	**N/A**	**0.1**
National Farm Products Council						
Refund of Previous Years' Expenditures	–	–	N/A	–	N/A	0.0
Service and Service Fees	–	–	N/A	–	N/A	–
Privileges, Licences and Permits	–	–	N/A	–	N/A	–
Return on Investments	–	–	N/A	–	N/A	–
Proceeds from Sales of Crown Assets	–	–	N/A	–	N/A	–
Other non-tax revenues	–	–	N/A	–	N/A	–
Total National Farm Products Council	**–**	**–**	**N/A**	**–**	**N/A**	**0.0**
Total Non-Respendable Revenue	**45.4**	**51.7**	**N/A**	**21.8**	**N/A**	**74.7**

Notes:

Respendable revenues are generated by the Community Pastures Program, collaborative research agreements and research services, administration fees related to the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program, and the Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund. In accordance with Treasury Board policy, the Department can generate and spend up to 125 percent of its vote-netted revenue authority. Respendable revenues have increased mainly due to revenue collected under the Community Pastures Program and the collaborative research agreements and research services.

Non-respendable revenues include such items as refunds of previous years' expenditures, proceeds from the sales of Crown Assets, privileges, licenses and permits. Non-respendable revenues are higher this year mainly due to refunds of previous years' expenditures.

The figures in the above tables have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 6: Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund

Statement of Operations

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Respendable Revenue	**14.1**	**13.9**	**15.2**	**15.2**	**15.2**	**13.8**
Expenses						
Operating:						
Salaries and employee benefits	5.0	**5.9**	5.0	5.0	5.0	5.6
Depreciation	0.2	**0.2**	0.1	0.1	0.1	0.2
Administrative and support services	8.1	**8.7**	9.7	9.7	9.7	8.1
Utilities, materials and supplies	0.3	**0.2**	0.4	0.4	0.4	0.2
Total Operating	**13.6**	**15.0**	**15.2**	**15.2**	**15.2**	**14.0**
Surplus (Deficit)	**0.5**	**(1.1)**	**-**	**-**	**-**	**(0.3)**

Statement of Cash Flows

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Surplus (Deficit)	**0.5**	**(1.1)**	**-**	**-**	**-**	**(0.3)**
Add non-cash items:						
Depreciation/amortisation	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2
Other	(0.5)	(0.1)		-	-	0.9
Investing activities:						
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.0)
Cash Surplus (requirement)	**0.1**	**(1.2)**	**-**	**-**	**-**	**0.8**

Projected Use of Authority

($ millions)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Authority[1]	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Drawdown:						
Balance as at April 1	1.0	1.1	1.1	1.1	(0.1)	(0.1)
Projected Surplus (Drawdown)	0.1	(1.2)	-	-	-	0.8
Total Drawdown	**1.1**	**(0.1)**	**1.1**	**1.1**	**(0.1)**	**0.7**
Projected Balance at March 31	**3.1**	**1.9**	**3.1**	**3.1**	**1.9**	**2.7**

(1) $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

The figures in the above tables have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 7: Resource Requirements by Team*

($ millions) Net	2006-2007								
Program Activity/ Team	Business Risk Management	Food Safety and Food Quality	Markets and Inter-national	Environment	Innovation and Renewal	Rural and Co-operatives Secretariats	National Farm Products Council	Canadian Pari-Mutuel Agency	Total
Business Risk Management Team									
Planned Spending	11.7	–	–	–	–	–	–	–	11.7
Actual Spending	18.9	–	–	–	–	–	–	–	18.9
Food Safety and Quality Team									
Planned Spending	–	28.2	–	–	–	–	–	–	28.2
Actual Spending	–	28.6	–	–	–	–	–	–	28.6
Environment Team									
Planned Spending	–	–	–	99.7	–	–	–	–	99.7
Actual Spending	–	–	–	132.6	–	–	–	–	132.6
Innovation and Science Team									
Planned Spending	–	–	–	–	200.3	–	–	–	200.3
Actual Spending	–	–	–	–	182.9	–	–	–	182.9
Markets and Trade Team									
Planned Spending	–	–	50.6	–	–	–	–	–	50.6
Actual Spending	0.0	–	52.7	–	–	–	–	–	52.8
Program Delivery Team[1]									
Planned Spending	2,581.3	75.0	27.3	139.2	296.6	–	–	–	3,119.4
Actual Spending	2,333.5	12.8	24.0	114.4	262.4	–	–	–	2,747.0
Enabling Teams[2]									
Planned Spending	92.4	16.6	32.8	85.0	68.9	–	–	–	295.7
Actual Spending	82.6	23.8	48.7	105.8	89.5	–	–	–	350.3
Corporate Offices[3]									
Planned Spending	3.7	1.5	2.8	7.5	6.4	23.7	2.6	–	48.3
Actual Spending	5.5	2.2	4.2	11.0	9.4	20.8	2.5	–	55.5
Canadian Pari-Mutuel Agency									
Planned Spending	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actual Spending	–	–	–	–	–	–	–	(0.8)	(0.8)
Total Planned Spending	**2,689.2**	**121.3**	**113.6**	**331.4**	**572.2**	**23.7**	**2.6**	**–**	**3,853.9**
Total Actual Spending	**2,438.5**	**66.8**	**131.1**	**364.4**	**544.3**	**20.8**	**2.5**	**(0.8)**	**3,567.7**

Notes:

* The authorities (Planned Spending) are granted to the Department, and are notionally allocated to Teams. These authorities, which are managed at the departmental level, have not been exceeded.

(1) **Program Delivery Team** resources are significantly higher than those of the other Teams as they include the majority of the Department's resources for Grants and Contributions.

(2) **Enabling Teams** include Assets Management, Communications and Consultations, Finance, Human Resources, Information Systems and Policy.

(3) **Corporate Offices** include Executive Offices, Rural and Co-operatives secretariats, National Farm Products Council, Legal Services, Audit and Evaluation, Assistant Deputy Minister Offices, Values and Ethics, Financial Management & Accountability Project, and Strategic Management.

Planned Spending figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates including Budget Announcements of $1,662.3 million.

Actual Spending figures represent the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts by Program Activity. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

The figures in the above table have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 8-A: *User Fees Act*[1]

A.

				2006-2007						Planning Years	
User Fee	**Fee Type**	**Fee-Setting Authority**	**Date Last Modified (B)**	**Forecast Revenue ($000)**	**Actual Revenue ($000)**	**Full Cost ($000)**	**Performance Standard**	**Performance Results**	**Fiscal Year**	**Forecast Revenue ($000)**	**Estimated Full Cost ($000)**
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA) Registration Fees	R	FIMCLA Regulations	May 31, 1999	545.0	577.0	51.0	Program loan loss percentage less than 2%	Loan losses as a percentage of registered loan is 0.62%	2007-08 2008-09 2009-10	495.0 N/A N/A	1,343.0 N/A N/A
Fees charged for the processing of access requests filed under the *Access to Information Act* (ATIA)[2]	O	*Access to Information Act*	1992	1.5	2.3	840.0	Response provided within 30 days following receipt of request; the response time may be extended pursuant to section 9 of the *ATIA*. Notice of extension to be sent within 30 days after receipt of request. *The Access to Information Act* provides fuller details: http://lois.justice.gc.ca/en/A-1/index.html.	Statutory deadlines met 95.7% of the time	2007-08 2008-09 2009-10	2.5 2.5 2.5	961.0 961.0 961.0
2006-2007	Sub-total (R) Regulatory Service Sub-total (O) Other Products and Services **Total**			545.0 1.5 **546.5**	577.0 2.3 **579.3**	51.0 840.0 **891.0**					
2007-2008	Sub-total (R) Regulatory Service Sub-total (O) Other Products and Services **Total**									495.0 2.5 **497.5**	1,343.0 961.0 **2,304.0**
2008-2009	Sub-total (R) Regulatory Service Sub-total (O) Other Products and Services **Total**									N/A 2.5 **2.5**	N/A 961.0 **961.0**
2009-2010	Sub-total (R) Regulatory Service Sub-total (O) Other Products and Services **Total**									N/A 2.5 **2.5**	N/A 961.0 **961.0**

B. Date Last Modified: N/A

C. Other Information: (1) The DPR instructions advised that this table be used only for revenues under the *User Fee Act*. The preliminary advice from our legal counsel indicated that only the FIMCLA program as well as the fees charged under ATIP are subject to the *User Fee Act*.

(2) It is the Department's practice to waive fees where the total owing per request amounts to less than $25.

Notes:

According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004 the:

- Performance standard, if provided, may not have received Parliamentary review;
- Performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the UFA (e.g. international comparison; independent complaint address)
- Performance result, if provided, is not legally subject to UFA section 5.1 regarding fee reduction for failed performance.

Table 8-B: Policy on Service Standards for External Fees

Agriculture and Agri-Food Canada charges the following external fees on a non-contractual basis:

1. Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA)
2. Access to Information Act (ATIA)
3. Canadian Agricultural Income Stabilization program (CAIS)

Supplementary information on Service Standards for External Fees can be found at: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp

Table 9: Details on Project Spending

The following projects have or are expected to exceed the Department's delegated project approval level of $5 million:

1. Skyline Campus
2. Enhancements to the delivery systems for the Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework
3. Duncairn Dam (Water Control Structures)
4. National Land and Water Information Service (NLWIS)
5. Junction Dam Rehabilitation
6. St. Boniface General Hospital
7. Dairy Research Facility
8. Greenhouse and Growth Chamber Facility

For further information on the above-mentioned projects see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 10: Status Report on Major Crown Projects

Agriculture and Agri-Food Canada was the lead department and managed the following Major Crown project:

National Land and Water Information Service (NLWIS)

For further information on the above-mentioned Major Crown project see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 11-A: Summary of Transfer Payments by Program Activity for Agriculture and Agri-Food Canada

($ millions)	2004-2005 Actual Spending	2005-2006 Actual Spending	2006-2007 Planned Spending	2006-2007 Total Authorities	2006-2007 Actual Spending	2006-2007 Variance between Actual and Planned
GRANTS						
Business Risk Management	829.9	693.7	531.8	529.2	524.3	7.5
Environment	0.0	–	–	–	–	–
Innovation and Renewal	28.3	34.0	198.5	235.2	190.2	8.3
National Farm Products Council	–	–	0.2	0.6	–	0.2
Total Statutory Grants	*829.9*	*693.7*	*486.2*	*431.9*	*431.3*	*54.9*
Total Voted Grants	*28.3*	*34.0*	*244.3*	*333.1*	*283.3*	*(39.0)*
TOTAL GRANTS	**858.2**	**727.7**	**730.5**	**765.0**	**714.6**	**15.9**
CONTRIBUTIONS						
Business Risk Management	1,638.9	1,760.1	1,939.6	1,862.4	1,785.7	153.8
Food Safety and Food Quality	4.5	6.1	73.0	33.3	10.5	62.4
Environment	37.5	53.1	128.0	144.2	98.9	29.0
Innovation and Renewal	49.8	68.3	119.4	149.9	108.4	11.0
Markets and International	26.7	24.2	25.6	22.1	22.1	3.6
Rural and Cooperatives	3.8	8.6	10.9	9.1	9.1	1.8
Total Statutory Contributions	*1,572.7*	*1,657.1*	*1,626.8*	*1,721.3*	*1,721.3*	*(94.5)*
Total Voted Contributions	*188.4*	*263.2*	*669.6*	*499.7*	*313.4*	*356.1*
TOTAL CONTRIBUTIONS	**1,761.1**	**1,920.2**	**2,296.4**	**2,221.0**	**2,034.7**	**261.7**
TOTAL STATUTORY GRANTS & CONTRIBUTIONS	*2,402.6*	*2,350.8*	*2,113.0*	*2,153.2*	*2,152.6*	*(39.6)*
TOTAL VOTED GRANTS & CONTRIBUTIONS	*216.7*	*297.2*	*913.9*	*832.8*	*596.7*	*317.2*
TOTAL GRANTS & CONTRIBUTIONS	**2,619.3**	**2,647.9**	**3,026.9**	**2,986.0**	**2,749.3**	**277.6**

Notes:

Planned Spending figures are as reported in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were Transfer Payment resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates including Budget Announcements of $1,522.1 million.

Total Authorities are 2006-2007 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2006-2007 fiscal year, as well as adjustments to statutory amounts, internal adjustments and transfers (combined total Transfer Payment funding of $1,481.2 million), as reported in the 2006-2007 Public Accounts.

Actual Spending figures represent the actual expenditures incurred during the 2006-2007 fiscal year, as reported in the 2006-2007 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Variance between Actual and Planned of $277.6 million is mainly due to funding requested for reprofiling to future years under the following programs: contributions under the Agricultural Policy Framework, the Canadian Farm Families Options Program, New Opportunities for Agriculture Initiatives and the Agricultural Bioproducts Innovation Program. As well as funding earmarked in the government fiscal plan for Agricultural Disasters that was not required in the 2006-07 fiscal year.

Table 11-B: Details on Transfer Payment Programs

Agriculture and Agri-Food Canada managed the following transfer payment programs in excess of $5 million:

1. Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)
2. Canadian Agricultural Income Stabilization Inventory Transition Initiative (CITI)
3. Production Insurance
4. Cover Crop Protection
5. BSE/Cull Cow/Specified Risk Materials
6. Spring Credit Advance Program (SCAP)/Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP)
7. Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA)
8. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Environment
9. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Food Safety and Food Quality
10. Canadian Farm Families Options
11. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF)
12. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Science and Innovation
13. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Renewal
14. Prairie Grain Roads
15. Contributions in Support to Rural Canada and Development in the Area of Co-operatives Framework
16. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – International (Canadian Agriculture and Food International)
17. Plum Pox Eradication

Further information on these transfer payment programs can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Table 12: Conditional Grant (Foundation)

Agriculture and Agri-Food Canada managed the following transfer payment (conditional grant) program in excess of $5 million:

Canadian Agri-Food Policy Institute (CAPI)

Further information on this Conditional Grant can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Table 13: Horizontal Initiatives

Agriculture and Agri-Food Canada is involved in the following horizontal initiatives:

1. AAFC-Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists Positions Abroad
2. Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program (federal/provincial agreement)
3. Canadian Agricultural Income Stabilization program (CAIS)
4. Canadian Agricultural Skills Service (CASS)
5. Co-operatives Secretariat
6. Farm Business Services
7. MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality
8. MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards Initiative (NAESI)
9. MOU with Health Canada (HC) on Food Safety and Quality and Environment
10. Production Insurance
11. Rural Development

Further information on these horizontal initiatives can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

Financial Statements (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007

STATEMENT OF MANAGEMENT RESPONSIBILITY

Responsibility for the integrity and objectivity of the accompanying financial statements for the year ended March 31, 2007 and all information contained in these statements rests with departmental management. These financial statements have been prepared by management in accordance with Treasury Board accounting policies which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in these financial statements. Some of the information in the financial statements is based on management's best estimates and judgment and gives due consideration to materiality. To fulfil its accounting and reporting responsibilities, management maintains a set of accounts that provides a centralized record of the department's financial transactions. Financial information submitted to the *Public Accounts of Canada* and included in the department's *Departmental Performance Report* is consistent with these financial statements.

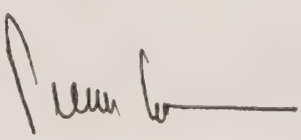
Management maintains a system of financial management and internal control designed to provide reasonable assurance that financial information is reliable, that assets are safeguarded and that transactions are in accordance with the *Financial Administration Act*, are executed in accordance with prescribed regulations, within Parliamentary authorities, and are properly recorded to maintain accountability of Government funds. Management also seeks to ensure the objectivity and integrity of data in its financial statements by careful selection, training and development of qualified staff, by organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility, and by communication programs aimed at ensuring that regulations, policies, standards and managerial authorities are understood throughout the department.

The departmental Audit and Evaluation committee oversees and approves the planning and reporting of audits, evaluations and reviews of departmental policies, organizations, programs and practices.

The financial statements of the department have not been audited.



Yaprak Baltacioğlu, Deputy Head



Pierre Corriveau, Acting Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
August 08, 2007

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

STATEMENT OF OPERATIONS (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007
(in thousands of dollars)

	2007	2006
Expenses (Note 4)		
Business risk management	$ 2,840,160	$ 2,551,565
Innovation and renewal	565,673	353,809
Environment	397,012	300,786
Markets and international	137,313	120,167
Food safety and food quality	70,622	59,805
Rural and cooperatives secretariat	20,865	27,587
Canadian Pari-Mutual Agency	14,043	15,178
National Farm Products Council	2,571	3,849
	4,048,259	**3,432,746**
Revenues (Note 5)		
Business risk management	86,092	114,026
Innovation and renewal	16,285	12,393
Environment	24,122	16,556
Markets and international	2,144	1,390
Food safety and food quality	2,481	1,438
Rural and cooperatives secretariat	–	266
Canadian Pari-Mutual Agency	13,753	13,936
National Farm Products Council	–	51
	144,877	**160,056**
Net cost of operations	**$ 3,903,382**	**$ 3,272,690**

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION (Unaudited)

As at March 31, 2007
(in thousands of dollars)

	2007	2006
ASSETS		
Financial assets		
Cash	$ 657	$ 6,620
Accounts receivable (Note 6)	124,468	87,968
Loans and advances (Note 7)	580,627	654,067
Investment in a Crown corporation (Note 8)	1,208,333	1,208,333
	1,914,085	**1,956,988**
Non-financial assets		
Prepaid expenses and inventory	2,579	3,770
Tangible capital assets (Note 9)	348,069	340,802
	350,648	**344,572**
	$ 2,264,733	**$ 2,301,560**
LIABILITIES AND EQUITY OF CANADA		
Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 10)	$ 2,848,583	$ 2,403,583
Accrued salaries and vacation	52,483	45,305
Deferred revenue (Note 11)	11,912	17,266
Employee future benefits (Note 12)	96,878	92,316
Other liabilities (Note 13)	495,186	705,987
	3,505,042	3,264,457
Equity of Canada (Note 17)	(1,240,309)	(962,897)
	$ 2,264,733	**$ 2,301,560**

Contingencies (Note 14)
Contractual obligations (Note 15)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

STATEMENT OF EQUITY OF CANADA (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007
(in thousands of dollars)

	2007	2006
Equity of Canada, beginning of year	**$ (962,897)**	**$ (2,208,197)**
Net cost of operations	(3,903,382)	(3,272,690)
Current year appropriations used (Note 3)	3,567,722	3,381,692
Revenue not available for spending	(26,544)	(20,738)
Refunds of previous years expenditures	(521)	(58,279)
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund (Note 3)	27,408	1,167,225
Services received without charge (Note 16)	57,905	48,090
Equity of Canada, end of year (Note 17)	**$ (1,240,309)**	**$ (962,897)**

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

STATEMENT OF CASH FLOW (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007
(in thousands of dollars)

	2007	2006
Operating activities		
Net cost of operations	$ 3,903,382	$ 3,272,690
Non-cash items :		
Amortization of tangible capital assets	(37,509)	(36,849)
(Loss) Gain on disposal and non-cash changes in tangible capital assets	(257)	(280)
Services received without charge	(57,905)	(48,090)
Variances in Statement of Financial Position:		
Increase (decrease) in accounts receivable	36,500	44,910
Increase (decrease) in loans and advances	(73,440)	29,983
Increase (decrease) in prepaid expenses and inventory	(1,191)	1,396
Decrease (increase) in liabilities	(240,585)	1,156,196
Cash used by operating activities	**3,528,995**	**4,419,956**
Capital investment activities		
Acquisition of tangible capital assets	45,145	29,644
Proceeds from disposal of tangible capital assets	(112)	(245)
Cash used by capital investment activities	**45,033**	**29,399**
Investing activities		
Increase (decrease) in investment in a Crown corporation	–	15,000
Cash used by investing activities	**–**	**15,000**
Financing activities		
Net cash provided by Government of Canada	(3,568,065)	(4,469,900)
Net cash used	**5,963**	**(5,545)**
Cash, beginning of year	**6,620**	**1,075**
Cash, end of year	**$ 657**	**$ 6,620**

The accompanying notes form an integral part of these statements.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA
Notes to Financial Statements (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

1. Authority and objectives

The *Department of Agriculture and Agri-Food Act* of 1994 establishes the Department of Agriculture and Agri-Food as a Department of the Government of Canada. Under the Act, the Minister is responsible for agriculture, products derived from agriculture and research related to agriculture and products derived from agriculture including the operation of experimental farm stations, unless they have been assigned by law to another department, board or agency.

The Department's objective is to promote and support, in a sustainable manner, a growing, competitive, market-oriented agriculture and agri-food industry with principle emphasis on eight program activities:

Business risk management

Enhancing the producer's capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability.

Innovation and renewal

Equipping the sector with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change.

Environment

Achieving environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity.

Markets and international

Expanding international opportunities for the Canadian agri-food sector.

Food safety and food quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products.

Rural and cooperatives secretariat

Leads an integrated, government-wide approach, called the Canadian Rural Partnership, through which the government aims to co-ordinate its economic, social, environmental and cultural policies towards the goal of economic and social renewal of rural Canada.

Facilitating relations between cooperatives and federal departments and agencies with legislation or policies affecting cooperatives. As well, the Secretariat provides advice across government on policies affecting cooperatives, coordinates the implementation of such policies, and acts as a centre of expertise on cooperatives within the federal government.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA
Notes to Financial Statements (Unaudited)

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

1. Authority and objectives (continued)

Canadian Pari-Mutuel Agency

To regulate and supervise pari-mutuel betting for the protection of the betting public on a full cost recovery basis, in the most effective and efficient manner possible.

National Farm Products Council

To advise the Minister of Agriculture and Agri-Food on all matters relating to the agencies established under the Farm Products Agencies Act, with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive agriculture industry:

- to review the operations of the marketing agencies to ensure they meet their objectives as set out in legislation
- to work with the agencies in promoting more effective marketing of farm products in inter-provincial and export trade
- to work with promotion research agencies in connection with primary production research and promotion activities relating to farm products.

2. Summary of significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Treasury Board accounting policies which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Significant accounting policies are as follows:

(a) Parliamentary appropriations – The Department is financed by the Government of Canada through Parliamentary appropriations. Appropriations provided to the department do not parallel financial reporting according to generally accepted accounting principles since appropriations are primarily based on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the statement of operations and the statement of financial position are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 3 provides a high-level reconciliation between the bases of reporting.

(b) Consolidation – The accounting entity comprises of the department of Agriculture and Agri-Food, the National Farm Products Council, and the Canadian Pari-Mutual Agency. The accounts of these sub-entities have been consolidated with those of the department and all inter-organizational balances and transactions have been eliminated. The investment in the Farm Credit Corporation has been recorded at cost and is not consolidated. The financial statements do not include the accounts of the Canadian Food Inspection Agency, the Canadian Wheat Board, the Canadian Grain Commission, the Canadian Dairy Commission and Farm Credit Canada because they are not under the control of Agriculture and Agri-Food Canada and therefore, are not consolidated.

2. Summary of significant accounting policies (continued)

(c) Net Cash Provided by Government – The department operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF), which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the department is deposited to the CRF and all cash disbursements made by the department are paid from the CRF. The net cash provided by Government is the difference between all cash receipts and all cash disbursements including transactions between departments of the federal government.

(d) Change in net position in the Consolidated Revenue Fund is the difference between the net cash provided by Government and appropriations used in a year, excluding the amount of non respendable revenue recorded by the department. It results from timing differences between when a transaction affects appropriations and when it is processed through the CRF.

(e) Revenues:

i) Revenues from regulatory fees are recognized in the accounts based on the services provided in the year.

ii) Funds received from external parties for specified purposes are recorded upon receipt as deferred revenues. These revenues are recognized in the period in which the related expenses are incurred.

iii) Other revenues are accounted for in the period in which the underlying transaction or event occurred that gave rise to the revenues.

iv) Revenues that have been received but not yet earned are recorded as deferred revenue.

v) Dividends are recorded as income in the period when they are received.

vi) Refunds prior year expenses are recorded in the period when they are received.

vii) Interest revenue is recognized when earned. Interest revenue ceases to be accrued when either principal or interest is not reasonably collectable.

(f) Expenses – Expenses are recorded on the accrual basis:

i) Grants are recognized in the year in which the conditions for payment are met. In the case of grants which do not form part of an existing program, the expense is recognized when the Government announces a decision to make a non-recurring transfer, provided the enabling legislation or authorization for payment receives parliamentary approval prior to the completion of the financial statements.

ii) Contributions are recognized in the year in which the recipient has met the eligibility criteria or fulfilled the terms of a contractual agreement.

iii) Vacation pay and compensatory leave are expensed as the benefits accrue to employees under their respective terms of employment.

iv) Services received without charge from other government departments for accommodation, employer's contribution to the health and dental insurance plans, legal services, and provincial workers compensation plan contributions are recorded as operating expenses at their estimated cost. A corresponding amount is credited directly to the Equity of Canada.

2. Summary of significant accounting policies (continued)

(g) Employee future benefits

i) Pension benefits – The department's eligible employees participate in the Public Service Pension Plan, a multiemployer plan administered by the Government of Canada. Both the employees and the department contribute to the cost of the Plan. The department's contributions are expensed during the year in which the services are rendered and represent the total pension obligation of the department. The department is not required under present legislation to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Public Service Pension Plan.

ii) Severance benefits – Eligible employees are entitled to severance benefits, as provided for under labor contracts and conditions of employment. The cost of these benefits is accrued as employees render the services necessary to earn them. These costs are calculated using information derived from the results of the actuarially-determined liability for employee severance benefits for the Government as a whole. Employee severance benefits on cessation of employment represent obligations of the department that are normally funded through parliamentary appropriations when the benefits are paid.

iii) Other future benefit plans – The federal government sponsors a variety of other future benefit plans from which employees and former employees can benefit during or after employment or upon retirement. The Public Service Health Care Plan and the Pensioners' Dental Service Plan represent the two major future benefit plans available to the department's employees.

The department does not pay for these programs as they fall under the federal government's financial responsibilities, but the department records its share of the annual benefits paid under these programs as a service received without charge from other government departments. No amount is recorded in the department's financial statements with regard to the actuarial liability of these programs at year end.

(h) Accounts Receivable – Accounts receivable are stated at amounts expected to be ultimately realized; an allowance is made for receivables where recovery is considered uncertain.

(i) Loans and advances – Loans and advances are recorded at amounts expected to be ultimately realized; an allowance is made where recovery is considered uncertain.

(j) Repayable contributions – Repayable contributions are contributions where the recipient is expected to repay the amount advanced. Depending on their nature, they are classified as either unconditionally repayable or conditionally repayable and are accounted for accordingly.

The department has conditionally repayable contributions. Conditionally repayable contributions are contributions that, all or part of which become repayable, if conditions specified in the contribution agreement come into effect. Accordingly, they are not recorded on the Statement of Financial Position until such time as the conditions specified in the agreement are satisfied at which time they are then recorded as a receivable and a reduction in transfer payment expenses. An estimated allowance for un-collectibility is recorded where appropriate.

2. Summary of significant accounting policies (continued)

(k) Contingent liabilities – Contingent liabilities are potential liabilities which may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded. If the likelihood is not determinable or an amount cannot be reasonably estimated, the contingency is disclosed in the notes to the financial statements.

(l) Loan and Price Guarantees – An allowance on loans or price guarantees is recorded in the accounts when it is likely that a payment will be made to honor a guarantee and where the amount of the anticipated loss can be reasonably estimated. The amount of the allowance for losses is determined based on historical loss experience and economic conditions adversely affecting the capacity of borrowers to reimburse the loan. The allowance is reviewed on a regular basis and the variations are recorded in the statement of operations.

(m) Environmental liabilities – Environmental liabilities reflect the estimated costs related to the management and remediation of environmentally contaminated sites. Based on management's best estimates, a liability is accrued and an expense recorded when the contamination occurs or when the department becomes aware of the contamination and is obligated, or is likely to be obligated to incur such costs. If the likelihood of the department's obligation to incur these costs is not determinable, or if an amount cannot be reasonably estimated, the costs are disclosed as contingent liabilities in the notes to the financial statements.

(n) Tangible capital assets and leasehold improvements – Tangible capital assets and leasehold improvements having an initial cost of $10,000 or more are recorded at historical cost or management's estimated historical cost less accumulated amortization. Amortization is provided on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

Asset class	Amortization period
Buildings	20 to 30 years
Works and infrastructure	15 to 40 years
Machinery and equipment	3 to 20 years
Vehicles	3 to 10 years
Assets under construction	Once in service, in accordance with asset type
Leasehold improvements	Lesser of the remaining term of the lease or useful life of the improvement

Software and leasehold improvements costs have been capitalized prospectively since April 1, 2001. Any costs incurred previously have been expensed.

2. Summary of significant accounting policies (continued)

(o) Measurement uncertainty – The preparation of these financial statements in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector, requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets, liabilities, revenues and expenses reported in the financial statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable. The most significant items where estimates are used are: contingent liabilities, allowance for loan guarantees, environmental liabilities, the liability for employee severance benefits and the useful life of tangible capital assets. Actual results could significantly differ from those estimated. Management's estimates are reviewed periodically and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the year they become known.

3. Parliamentary appropriations

The Department receives most of its funding through annual Parliamentary appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Financial Position in one year may be funded through Parliamentary appropriations in prior, current or future years. Accordingly, the Department has different net results of operations for the year on a government funding basis than on an accrual accounting basis. The differences are reconciled in the following tables:

(a) Reconciliation of net cost of operations to current year appropriations used

	2007	2006
Net cost of operations	$ 3,903,382	$ 3,272,690
Adjustments for items affecting net cost of operations but not affecting appropriations		
Add (less):		
Services received without charge	(57,905)	(48,090)
Crop Re-insurance Fund revenues	65,943	82,731
Refunds of previous years expenditures	521	58,279
Reversal of opening accrued liabilities	47,414	26,183
Revenue not available for spending	26,544	20,738
Cost of Production Benefit program accrual	(400,000)	–
Amortization of tangible capital assets	(37,509)	(36,849)
Expenses related to loan guarantees	(13,691)	(11,992)
Reversal of expenditures related to the Department of Justice	(1,900)	(1,669)
Other	(9,031)	(11,369)
	3,523,768	3,350,652
Adjustments for items not affecting net cost of operations but affecting appropriations		
Add :		
Acquisitions of tangible capital assets	45,145	29,644
Prepaid expenses and inventory purchased	(1,191)	1,396
Current year appropriations used	$ 3,567,722	$ 3,381,692

3. Parliamentary appropriations (continued)

(b) Appropriations provided and used

	2007	2006
Vote 1 – Operating expenditures	$ 754,091	$ 653,494
Vote 5 – Capital expenditures	51,211	31,194
Vote 10 – Transfer payments	832,761	377,677
Statutory amounts	2,232,296	2,433,573
Less:		
Appropriations available for future years	3,563	2,693
Lapsed appropriations	299,074	111,553
Current year appropriations used	**$ 3,567,722**	**$ 3,381,692**

(c) Reconciliation of net cash provided by Government to current year appropriations used

	2007	2006
Net cash provided by Government	$ 3,568,065	$ 4,469,900
Revenue not available for spending	26,544	20,738
Refunds of previous years expenditures	521	58,279
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund:		
Variation in accounts receivable	(36,500)	(44,910)
Variation in loans and advances	73,440	(29,983)
Variation in an investment in a Crown corporation	–	(15,000)
Variation in accounts payable and accrued liabilities	445,000	(667,252)
Variation in deferred revenue	(5,354)	(2,486)
Variation in other liabilities	(210,801)	(490,089)
Other adjustments[1]	(293,193)	82,495
	(27,408)	(1,167,225)
Current year appropriations used	**$ 3,567,722**	**$ 3,381,692**

1 Other adjustments reflect the cumulative difference between the changes in assets and liabilities which do not have an impact on either net cash provided by Government or Appropriations Used.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

4. Expenses

	2007	2006
Grants and contributions	$ 3,066,992	$ 2,544,353
Operating expenses		
Salaries and employee benefits	577,484	553,678
Professional and other services	127,216	108,665
Materials and supplies	63,366	48,073
Allowance for loan guarantees	53,210	36,158
Amortization of tangible capital assets	37,509	36,849
Travel	26,721	26,248
Electricity and other public services	18,779	18,642
Repairs and maintenance	16,065	15,529
Accommodation and other	60,917	38,980
	981,267	882,822
Other expenses		
Crop Re-insurance Fund	–	5,571
Total expenses	$ 4,048,259	$ 3,432,746

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

5. Revenues

	2007	2006
Crop Re-insurance Fund	$ 65,943	$ 88,302
Sale of goods and services	50,082	44,234
Joint projects and cost sharing agreements	10,771	16,908
Dividends and interest – Crown corporations	8,722	7,018
Interest	5,871	2,966
Gain on disposal of assets	2,761	419
Other	727	209
Total revenues	**$ 144,877**	**$ 160,056**

6. Accounts receivable

	2007	2006
Receivables from other departments and agencies	$ 34,347	$ 29,785
Receivables from external parties	102,621	65,442
	136,968	95,227
Less: Allowance for doubtful accounts on external receivables	(12,500)	(7,259)
Net receivables	**$ 124,468**	**$ 87,968**

Accounts Receivable from external parties are a result of program overpayments, payments under advance and loan guarantee programs and trade receivables.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

7. Loans and advances

	2007	2006
Loans resulting from loan guarantee programs	$ 115,887	$ 115,976
Less: Allowance	(79,754)	(78,762)
	36,133	37,214
Advances to Crop Re-insurance Fund	498,475	526,095
Loans to Canadian Dairy Commission	45,957	90,696
Loans for construction of exhibition buildings	62	62
Net loans and advances	**$ 580,627**	**$ 654,067**

Loans resulting from loan guarantee programs

The department's loan receivables are the result of the exercise of loan guarantees by the initial lender under the terms of various loan guarantee programs. These loans are in default with the initial lender and due immediately to the department. Interest rates on these loans vary according to the initial terms of the loans and applicable government regulations. An allowance for doubtful accounts is recorded to reflect the loans at their net realizable value.

Crop Re-insurance Fund

The fund provides funds to participating provincial governments for costs they incur in operating various crop insurance programs. Payments are made only when indemnities exceed accumulated premium reserves due to severe crop losses. The department has advanced $498,475,000 to the fund as at March 31st, 2007 ($526,095,000 in 2006) and owes the equivalent amount to the department of Finance. In fiscal year 2007, the advance was reduced by 27,620,000 (27,620,000 in 2006). The advance to the fund is non-interest bearing and 10% of the principal is repayable annually when the Crop Re-insurance fund account balance exceeds $100,000,000.

Canadian Dairy Commission

The Canadian Dairy Commission is a Crown corporation created in 1966 through the *Canadian Dairy Commission Act* to provide efficient producers of milk and cream with the opportunity to obtain a fair return for their labour and investment, and to provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality.

The department provides loans to the Canadian Dairy Commission to finance its dealings in dairy products. The total amount authorized to be outstanding at any time is $120,000,000. The loans bear interest that is specified by the department of Finance for Crown corporations and range from 3.02% to 4.57% in 2007 (2.55% to 3.91% in 2006). Individual loans are repayable within one year from the date the loan is advanced.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

8. Investment in a Crown corporation

	2007	2006
Farm Credit Canada	$ 1,208,333	$ 1,208,333
	$ 1,208,333	$ 1,208,333

Farm Credit Canada

Farm Credit Canada exists under the Farm Credit Canada Act, to assist Canadian farmers to establish and develop sound farm enterprises through the use of long term credit. The Government of Canada wholly owns the Corporation.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

9. Tangible capital assets

	Cost			
	Opening Balance	Acquisitions and adjustments	Disposals and write-offs	Closing Balance
Land	$ 13,017	$ (245)	$ –	$ 12,772
Buildings	523,853	15,309	661	538,501
Works and infrastructure	34,200	1,944	–	36,144
Machinery and equipment	175,694	17,921	1,399	192,216
Vehicles	49,174	5,929	1,481	53,622
Assets under construction	24,942	2,813	279	27,476
Leasehold improvements	2,563	2,993	–	5,556
	$ 823,443	$ 46,664	$ 3,820	$ 866,287

	Accumulated Amortization			
	Opening Balance	Amortization	Disposals and write-offs	Closing Balance
Land	$ –	$ –	$ –	$ –
Buildings	302,750	21,192	428	323,514
Works and infrastructure	16,753	944	–	17,697
Machinery and equipment	129,926	12,271	1,310	140,887
Vehicles	31,927	3,302	1,321	33,908
Assets under construction	–	–	–	–
Leasehold improvements	1,285	927	–	2,212
	$ 482,641	$ 38,636	$ 3,059	$ 518,218

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

9. Tangible capital assets (continued)

	Net book value 2007	Net book value 2006
Land	$ 12,772	$ 13,017
Buildings	214,987	221,103
Works and infrastructure	18,447	17,447
Machinery and equipment	51,329	45,768
Vehicles	19,714	17,247
Assets under construction	27,476	24,942
Leasehold improvements	3,344	1,278
	$ 348,069	$ 340,802

10. Accounts payable and accrued liabilities

	2007	2006
Accounts payable and accrued liabilities external to government	$ 2,337,899	$ 1,867,064
Due to department of Finance for Crop Re-insurance Fund	498,475	526,095
Due to other departments and agencies	10,429	9,844
Environmental Liabilities	1,780	580
	$ 2,848,583	$ 2,403,583

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

11. Deferred Revenue

Deferred revenue represents the balance at year-end of unearned revenue stemming mainly from joint collaborative agreements and cost-sharing agreements. Revenue is recognized each year in the amount of the actual costs incurred. Details of the transactions to this account are as follows:

	2007	2006
Balance – beginning of year	$ 17,266	$ 19,752
Funds received	5,417	14,422
Revenue recognized	(10,771)	(16,908)
Balance – end of year	**$ 11,912**	**$ 17,266**

12. Employee future benefits

(a) Pension benefits – The department's employees participate in the Public Service Pension Plan, which is sponsored and administered by the Government of Canada. Pension benefits accrue up to a maximum period of 35 years at a rate of 2 percent per year of pensionable service, times the average of the best five consecutive years of earnings. The benefits are integrated with Canada/Québec Pension Plans benefits and they are indexed to inflation.

Both the employees and the department contribute to the cost of the Plan. The 2007 expense amounts to $54,980,000 ($57,048,000 in 2006), which represents approximately 2.2 times in 2007 (2.6 times in 2006) the contributions by employees.

The department's responsibility with regard to the Plan is limited to its contributions. Actuarial surpluses or deficiencies are recognized in the financial statements of the Government of Canada, as the Plan's sponsor.

(b) Severance benefits – The department provides severance benefits to its employees based on eligibility, years of service and final salary. These severance benefits are not pre-funded. Benefits will be paid from future appropriations. Information about the severance benefits, measured as at March 31, is as follows:

	2007	2006
Accrued benefit obligation, beginning of year	$ 92,316	$ 78,049
Expense for the year	10,633	20,817
Benefits paid during the year	(6,071)	(6,550)
Accrued benefit obligation, end of year	**$ 96,878**	**$ 92,316**

13. Other liabilities

The department holds funds in trust from the Net Income Stabilization Account program (NISA), from the Canadian Agriculture Income Stabilization program (CAIS) as well as security deposits.

The NISA program was established by section 15 of the *Farm Income Protection Act* and the Federal/Provincial/Territorial Agreement to help producers improve long term income stability. Participants deposit funds into an account held at a participating financial institutions and receive matching contributions from the federal and provincial/territorial governments. The NISA account balance represents the federal and provincial/territorial contributions to the program. Deposits to the fund ended in 2002 when the program was replaced by the CAIS program. NISA participants must withdraw funds at a minimum annual rate of 20% of the remaining balance and over a maximum of five years beginning April 1, 2004 and ending March 31, 2009.

The CAIS program helps producers protect their farming operations against drops in income. Program payments are shared 60% federally and 40% provincially/territorially. The provincial/territorial share of the contributions and interest paid on the contributions are held in a specified purpose account until the producers draw down their funds.

NISA, CAIS and security deposit account activity during the year was as follows:

	2007	2006
Opening balance	$ 705,987	$ 1,196,076
Deposits	396,637	347,501
Withdrawals	(607,438)	(837,590)
Ending balance	**$ 495,186**	**$ 705,987**

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

14. Contingencies

(a) Contaminated sites

Liabilities are accrued to record the estimated costs related to the management and remediation of contaminated sites where the department is obligated or likely to be obligated to incur such costs. In 2007, the department has identified approximately 82 sites (2 sites in 2006) where such action is possible and for which a liability of $1,779,574 ($580,000 in 2006) has been recorded. The department has estimated additional clean-up costs of $2,233,505 in 2007 ($2,953,000 in 2006) that are not accrued, as these are not considered likely to be incurred at this time. The department's ongoing efforts to assess contaminated sites may result in additional environmental liabilities related to newly identified sites, or changes in the assessments or intended use of existing sites. These liabilities will be accrued by the department in the year in which they become known.

(b) Claims and litigation

Claims have been made against the department in the normal course of operations. Legal proceedings for claims totaling approximately $19,000,000 in 2007 ($25,000,000 in 2006) were still pending on March 31, 2007. Some of these potential liabilities may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense is recorded in the financial statements.

(c) Loan or price guarantees

		Outstanding guarantees		Allowance as at March 31	
	Authorized Limit	2007	2006	2007	2006
Loans according to the Advance Payments Program under the *Agricultural Marketing Programs Act*	$ 5,000,000	$ 276,386	$ 684,673	$ 18,947	$ 15,784
Loans to farmers under the *Farm Improvement Loans Act* and *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*	3,000,000	140,785	216,537	1,408	2,165
Price guarantee agreements with marketing agencies pursuant to the Price Pooling Program under the *Agricultural Marketing Programs Act*	No limit	27,249	29,563	Nil	Nil
Loans under the Spring Credit Advance Program	1,500,000	748	2,892	Nil	Nil
Loans under the Enhanced Spring Credit Advance Program	1,500,000	604,432	Nil	7,979	Nil
	$ 11,000,000	$ 1,049,600	$ 933,665	$ 28,334	$ 17,949

14. Contingencies (continued)

The allowance for losses is the amount recorded for estimated losses on outstanding loan guarantees. No allowance has been recorded for the Spring Credit Advance Program and the Price Pooling Program of the *Agricultural Marketing Programs Act* as no costs are likely to occur.

Under the Advance Payments Program of *Agricultural Marketing Programs Act* and Spring Credit Advance Program, the department guarantees the repayment of advances made by producer organizations to farmers in the spring and in the fall, respectively, creating a more stable business environment. In 2006, the Spring Credit Advance Program and the Advance Payment Program have been merged into a single program which is the new Advance Payment Program. The maximum cash advance of the new Advance Payment Program is $400,000. The loans have now a repayment term of no more than 18 months.

Under the Price Pooling Program of the *Agricultural Marketing Programs Act*, the department provides a price guarantee that protects marketing agencies and producers against unanticipated declines in the market price of their products.

Under the *Farm Improvement Loans Act* and *Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loans Act*, the department guarantees loans by financial institutions to farmers for improvement and development of farms, and the processing, distribution or marketing of farm products. This program guarantees 95 percent of the value of loans provided to farms and co-operatives by financial institutions. For individual applicants, including corporations, the maximum amount for a *Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loans Act* loan is $250,000. The loans are repayable in full within fifteen years.

Under the Enhanced Spring Credit Advance Program of the *Agricultural Marketing Programs Act*, the department helps producers manage the cash crunch of planting a spring crop by providing loan guarantees that facilitate access to short-term credit. The maximum principal guarantee per individual producer or farm unit cannot exceed $100,000. The loans are repayable on or before September 30th of the crop year.

(d) Conditionally Repayable Contributions

Under the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program, conditionally repayable contributions are provided to capital providers as loans are disbursed to the slaughter house. In 2007, $10,067,000 ($14,853,000 in 2006) has been paid. The maximum authorized limit for this program is $41,000,000. The funds contributed and accumulated interest are repayable within 10 years and no later than December 31, 2017, net of the amounts used to cover a portion of the loan defaults. The amounts repayable cannot be currently estimated. The contributions bear interest rates either at the cost of capital of the lender or at the Government of Canada 90-day bond rate, as per initial agreements with the lender.

14. Contingencies (continued)

(e) Contingent Recoveries

CAIS is a federal and provincial/territorial cost shared program at the rates of 60 percent and 40 percent, respectively. Four provinces (Alberta, Ontario, Quebec and PEI) deliver the program in their province. Some participants of the CAIS program in the four provinces have been overpaid and the provinces have established outstanding accounts receivable. The federal government is entitled to 60 percent of the collection when the overpayments are recovered. The department has estimated the contingent recoverable amount as $26,500,000. Contingent recoveries are not recorded in the financial statements.

15. Contractual obligations

The nature of the Department's activities can result in some large multi-year contracts and obligations whereby the Department will be obligated to make future payments. Significant contractual obligations that can be reasonably estimated are summarized as follows:

	2008	2009	2010	2011	2012 and thereafter	Total
Transfer payments	$ 10,000	$ 10,000	$ 10,000	$ 10,000	$ 4,991	$ 44,991
	$ 10,000	$ 10,000	$ 10,000	$ 10,000	$ 4,991	$ 44,991

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

16. Related party transactions

The department is related as a result of common ownership to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The department enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms. Also, during the year, the department received services which were obtained without charge from other Government departments.

Services received without charge

During the year the department received without charge from other departments, accommodation, employer's contribution to the health and dental insurance plans, legal fees and provincial workers compensation plan contributions. These services without charge have been recognized in the department's Statement of Operations as follows:

	2007	2006
Employer's contribution to the health and dental insurance plans	$ 34,925	$ 31,727
Accommodation	19,666	13,140
Provincial workers compensation plan contributions	1,731	1,843
Legal services	1,583	1,380
	$ 57,905	$ 48,090

The Government has structured some of its administrative activities for efficiency and cost-effectiveness purposes so that one department performs these on behalf of all without charge. The costs of these services, which include payroll and cheque issuance services provided by Public Works and Government Services Canada, are not included as an expense in the department's Statement of Operations.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

17. Equity of Canada

The Department operates two programs which under legislation require that the revenues be earmarked to offset the expenses of the program.

	2007	2006
Restricted equity		
Crop Re-insurance Fund	$ (472,878)	$ (406,935)
Agricultural Commodities Stabilization Accounts	647	658
	(472,231)	(406,277)
Unrestricted equity	(768,078)	(556,620)
Equity of Canada	**$ (1,240,309)**	**$ (962,897)**

(a) Crop Re-insurance Fund: Under the *Farm Income Protection Act*, this program provides insurance to participating provinces for costs they incur in operating various crop insurance schemes. The fund records receipts and disbursements under the terms of reinsurance agreements. When there is insufficient revenues to meet payments, the Minister of Finance may authorize an advance of additional funds to cover these obligations (Note 7).

(b) Agricultural Commodities Stabilization Accounts: The *Agricultural Stabilization Act*, under which the commodity accounts formerly operated, has been repealed and replaced by the *Farm Income Protection Act* effective April 1, 1991. The purpose of these accounts was to reduce income loss to producers from market risks through stabilizing prices. Premiums were shared equally by the Government of Canada, the governments of participating provinces and participating producers. Current activities are limited to collection of accounts receivable.

For the year ended March 31, 2007
(tabular amounts in thousands of dollars)

17. Equity of Canada (continued)

The department includes in its revenues and expenses transactions for the Crop Re-insurance Fund and for the Agricultural Commodities Stabilization Account. The *Farm Income Protection Act* and the *Agricultural Stabilization Act* requires that the net balances in these accounts be segregated from the Consolidated Revenue Fund.

	Crop Re-insurance Fund	Agricultural Commodities Stabilization Account
Opening balance, April 1, 2006	$ (406,935)	$ 658
Revenues	(65,943)	(11)
Expenses		–
Ending balance, March 31, 2007	**$ (472,878)**	**$ 647**

18. Comparative information

Comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation

Horizontal Initiatives

AAFC'S HORIZONTAL INITIATIVES

The objective of reporting on horizontal initiatives is to provide Parliament, the public and government with an overall picture of public spending and results achieved by departments working together.

A horizontal initiative is an initiative in which partners, from two or more organizations, have agreed under a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet, Treasury Board Submission, federal-provincial agreement) to work toward the achievement of shared outcomes.

Horizontal initiatives reported here are led by AAFC and have been either allocated federal funds that exceed $100 million (counting all federal partners) for the duration of the program or allocated less than $100 million but are still considered key for the achievement of government priorities or have a high public profile.

Following is a summary list of horizontal initiatives for 2006-07. More complete information on each initiative, including expenditures by our federal partners, is available on Treasury Board's Horizontal Results Database  .

Horizontal Initiative Information for 2006-07

1. AAFC-Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists Positions Abroad
2. Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program (federal/provincial agreement)
3. Canadian Agricultural Income Stabilization program (CAIS)
4. Canadian Agricultural Skills Service (CASS)
5. Co-operatives Secretariat
6. Farm Business Services
7. MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality
8. MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards Initiative (NAESI)
9. MOU with Health Canada (HC) on Food Safety and Quality and Environment
10. Production Insurance
11. Rural Development

Key Government-wide Themes

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY (SDS)

Sustainable development integrates environmental, economic, and social considerations in ways that allow today's needs to be met without compromising the ability of future generations to meet their own needs. In the context of Canadian agriculture and agri-food production, sustainable development means producing, processing, and distributing agricultural products in a manner that supports or enhances the high quality of life we enjoy in Canada, both today and into the future.

A key driver in improving AAFC's understanding and practice of sustainable development in recent years has been the APF. The APF has been integrative by nature, guiding AAFC's efforts to support the economic viability of the agriculture and agri-food sector while enhancing its environmental performance and benefits to society. The APF established principles for taking sustainable action in five priority areas – food safety and quality, business risk management, environment, science and innovation, and renewal. Integrative initiatives exist in each of the five priority areas of the APF, as well as areas such as markets and international.

Having reliable and objective information on how well agriculture and agri-food systems are performing is important in evaluating sustainability in the sector. AAFC is continuing to develop agri-environmental indicators (AEIs) to measure key environmental conditions or risks resulting from agriculture. Through programs such as the Environmental Farm Planning Program, National Farm Stewardship Program and Greencover Canada, AAFC is continuing to work with its partners to accelerate the adoption of improved land-use and management practices to further increase the environmental performance of the sector and reduce risks. The department is also continuing the development of economic-environmental modelling and agri-environmental valuation as tools for better integrating these indicators into policy development and assessing the impact of changes in agricultural policies and programs on future environmental and economic outcomes of the sector.

AAFC's third sustainable development strategy (SDS III), *Sustainable Agriculture: Our Path Forward*, which was released in February 2004, identified a number of deliverables for each of the five elements of the APF. Logic models were used to clearly link the department's strategic outcomes, departmental program activities, end outcomes, targets, immediate/intermediate outcomes, deliverables and activities. The department's achievements for each element of the APF in relation to the deliverables set out in SDS III are outlined in Appendix B of AAFC's fourth sustainable development strategy (SDS IV) Making Progress Together, which was tabled in December 2006.

The theme of SDS IV, covering the period from 2007 to 2009, is the enhanced integration of the three pillars of sustainable development – environmental, economic and social. This strategy highlights the ongoing implementation of the Agricultural Policy Framework towards sustainable agriculture in Canada. Much of the work will involve collaboration with other federal departments, provincial and territorial governments, and other stakeholders as the next generation of Canadian Agriculture and Agri-Food policy is developed.

SDS III and SDS IV, covering the periods from 2004-2006 and 2007-2009 respectively, can be viewed at: http://www.agr.gc.ca/sds-sdd/sds-sdd_e.phtml.

Greening AAFC's Operations

In addition to promoting sustainable economic, social and environmental development in the agriculture and agri-food sector, AAFC is determined to set a good example in its own operations by the design and implementation of programs which reduce our reliance on natural resources (our ecological footprint) and limit damage to the environment.

SDS III included a large number of commitments and although not all targets were met, significant progress was made in all areas. In areas where targets were not met, work will continue until complete, unless circumstances dictate a change in direction or approach. During the three-year period covered under SDS III (2004-2006), our environmental scan identified new issues that needed managing. This necessitated a change in focus for instance to a higher emphasis on water quality assurance and added an emphasis on management of Species at Risk issues on research properties, building on the extensive work already undertaken on community pastures in the prairies.

AAFC's fourth sustainable development strategy, Making Progress Together was tabled in Parliament in December 2006. It addresses recommendations of the Office of the Commissioner of the Environment for Strategies to include fewer, more meaningful and more measureable commitments. An internal risk assessment identified seven high priority areas: contaminated sites management, halocarbon management, species at risk, water quality management, green procurement, building energy efficiency and green fleet. Specific targets were developed for each of these areas. At the same time, we are committed to continuing work towards meeting the commitments of SDS III where this work has not already been completed.

A complete report on progress against SDS III targets, lessons learned and direction for 2007-09 can be found in SDS IV: Making Progress Together , Chapter 5 and Annex http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1174650347930&lang=e

Audits and Evaluations

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL (OAG)

In 2006, the OAG tabled two reports in the House of Commons – one in May, the other in November.

The May report included one chapter which implicated Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) – Chapter 1, Managing Government: Financial Information. The Auditor General observed AAFC had made satisfactory progress on addressing a previous recommendation on security controls in computer information system that was related to internal financial controls.

The November report included 12 chapters, two of which refer to AAFC. Chapter 2, The Expenditure Management System (EMS) in Departments stated departments needed to build up capacity for reallocation requests from the centre of government. AAFC was credited for establishing a baseline for tracking expenditures to source funds at the start of fiscal year 2006-07.

Chapter 3, Large Information Technology Projects, was an examination of the guidance offered by Treasury Board (TB) policies. Seven large information technology projects from across government were used to determine if selected key processes and best practices were followed. In this report, AAFC was credited for its decision to discontinue the Agconnex Project and redirect resources to smaller, low risk projects.

Both reports can be found in detail on the Auditor General's website: http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/06menu_e.html

OAG 2006 ANNUAL MONITORING EXERCISE

2001 – A Legacy Worth Protecting: Charting a Sustainable Course in the Great Lakes and St. Lawrence River basin

2002 – The Legacy of Federal Contaminated Sites

2003 – Managing The Safety and the Accessibility of Pesticides

2004 – Assessing the Environmental Impact of Policies, Plans, and Programs

2005 – Environmental Impact of Hog Farming – CESD

COMMISSIONER OF THE ENVIRONMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (CESD)

In September 2006, the CESD tabled a report in the House of Commons. The report included five chapters, three of which implicated AAFC. Chapter 2, Adapting to the Impacts of Climate Change, found AAFC had not yet developed its own strategy to adapt to climate change.

Chapter 4 examined Sustainable Development Strategies. In this chapter, AAFC received an unsatisfactory rating regarding a commitment made in 2001. In Chapter 5, Environmental petitions, AAFC is mentioned as having responded to three petitions.

The CESD report can be found on the Auditor General's website: http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/c2006menu_e.html

INTERNAL AUDIT AND EVALUATIONS

Audit/Evaluation	URL
Audit of Transitional Industry Support Program (TISP) Payments Component 2	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=tisp_pati
Audit of Non-Executive Staffing without Competition	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=non_ex
Audit of Management Practices – Extra Duty Pay	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=ex_dut
Review of IST Acquisition Card Practices	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=ist_esi
Audit of Management of Fed/Provincial Agreements for the delivery of BSE[1]	Initiated in FY 2006-2007 and will be completed in FY 2007-2008.
Audit of Management and Environmental Programs (EFP/NFSP/Greencover)[1]	The name has been changed to Management Control Framework – Environmental Programs and was initiated in FY 2006-2007 and will be completed in FY 2007-2008.
Evaluation of Prairie Grain Roads[1]	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=pgrp_prtgp
Evaluation of Production Insurance[1]	Initiated in FY 2006-2007 and will be completed in FY 2007-2008.
Evaluation of AAFC Response to BSE[1]	Initiated in FY 2006-2007 and will be completed in FY 2007-2008.

1 Identified in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities to be completed in FY 2006-2007.

Parliamentary Committee Reports

REPORT OF THE STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE AND AGRI-FOOD (APRIL 2006-MARCH 2007)

On December 5, 2006, the Standing Committee on Agriculture and Agri-food tabled their 5th report entitled *Report on the Review of the Canada Grain Act* and the Canadian Grain Commission Conducted by COMPAS Inc. This report was prepared following a series of meetings with Canadian agricultural stakeholders that were held in the fall of 2006.

This report was prepared after the Minister of Agriculture asked the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food "to study the review and its 102 recommendations." It offered an overview of the strong and general support for CGC reform focusing on the CGC mandate, governance, inspection activities, the government funding, liability of the CGC, kernal visual distinguishability (KVD), and research and development. The full report is available at: http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=185696.

The Government of Canada studied the recommendations carefully and the Minister tabled a response to the report in April 2007. The response is available at: http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=info&s2=consult&s3=cgc-ccg&page=summ-res-07

REPORTS OF THE STANDING SENATE COMMITTEE ON AGRICULTURE AND FORESTRY

Agriculture and Agri-Food Policy in Canada: Putting Farmers First

In June 2006, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry tabled an interim report titled Agriculture and Agri-Food Policy in Canada: Putting Farmers First. This report was prepared following a series of meetings with Canadian agricultural stakeholders that were held in the spring of 2006.

The report offered a brief overview of the ever-growing farm income crisis and decreasing commodity prices, and also highlighted some of the government's commitments to agriculture that were contained in Budget 2006.

The report contained two recommendations to the Government, stressing that there is a viable future in farming in Canada if appropriate programs and policies are implemented. The full report of the committee can be found here: http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintjun06-e.htm.

The Minister of Agriculture and Agri-Food responded to the Committee's report by letter in September 2006. In his response, the minister provided an update on government actions since his appearance before the Committee (June 12, 2006), with details following the 2006 annual federal-provincial-territorial ministers meeting. He noted that the Government of Canada is

committed to working with provincial and territorial counterparts and the agriculture and agri-food sector to ensure business risk management programming provides producers with tools they require to effectively manage their operations.

Recognizing that the Agricultural Policy Framework will be coming to an end in 2008, the minister highlighted efforts made by the department to lay the groundwork for an extensive consultation process to be held with all involved stakeholders as the next generation of policy is being developed.

Understanding Freefall: The Challenge of the Rural Poor

In December 2006, the Committee tabled an interim report titled *Understanding Freefall: The Challenge of the Rural Poor*. This interim report represented the culmination of the Committee's meetings held in the fall of 2006 under its order of reference to examine and report on rural poverty in Canada.

The Committee heard from a number of government officials, academics, and community groups, and as such its examination of policy options to assist the rural poor was wide-ranging, extending beyond strictly agricultural issues to the broader rural economy and services available to rural residents. The report discussed potential directions for rural economic development and income policies, as well as issues such as access to education, transportation, tourism, and immigration.

No recommendations to the Government were made in the interim report, and no response from the Minister of Agriculture and Agri-Food was issued. The Committee has continued to meet in Ottawa with rural stakeholders and has also traveled extensively across Canada to consult directly with stakeholders. A final report on rural poverty in Canada is scheduled to be tabled in December 2007.

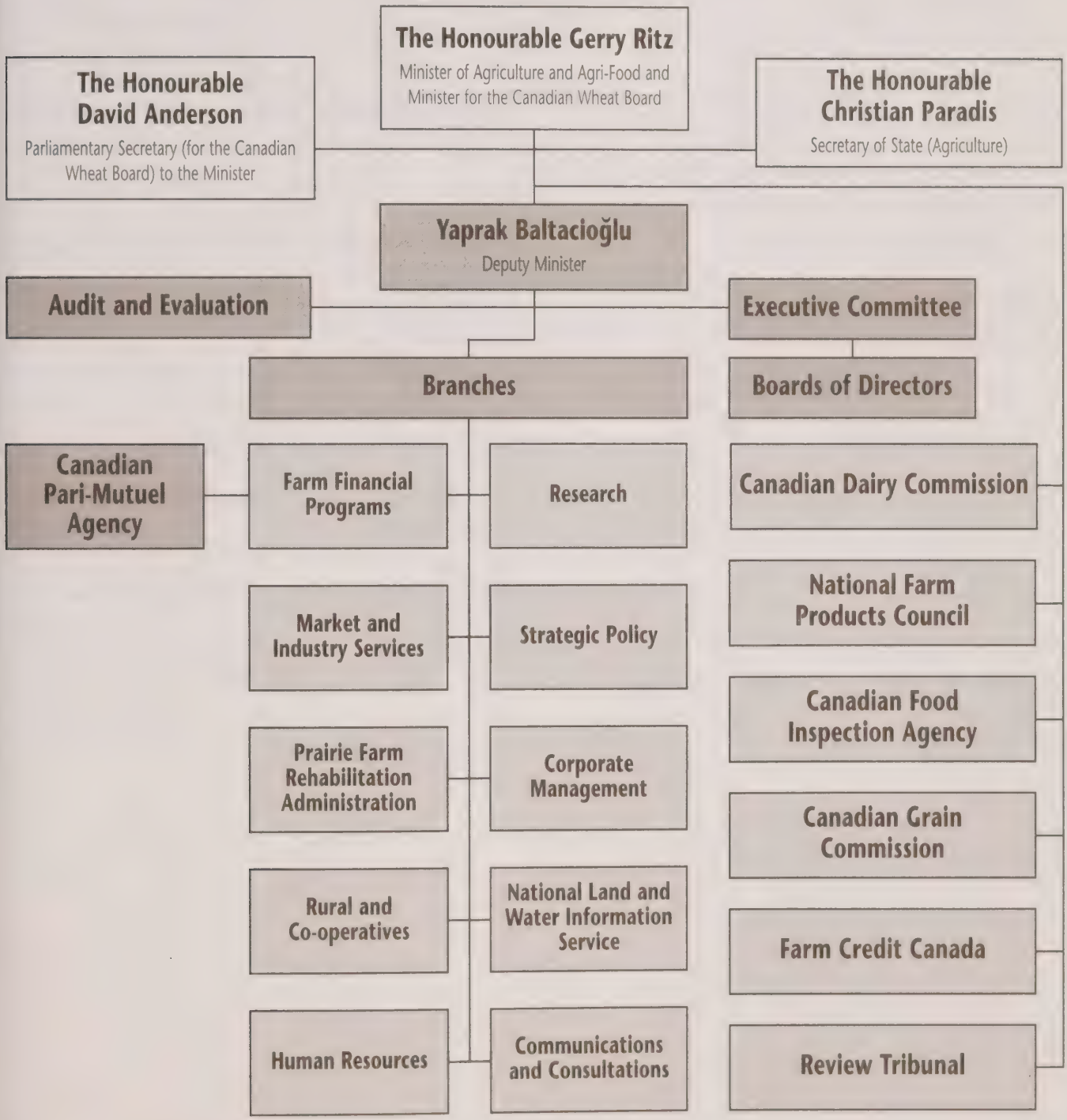
The full interim report on rural poverty is available at the following website: http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintdec06-e.pdf.

STATUTORY ANNUAL REPORTS

The information included in Sections 2 and 3 of this DPR meets the Statutory Annual Reporting requirements for the department for 2006-07.

Other Items of Interest

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO



HOW TO REACH US

Agriculture and Agri-Food Canada Departmental Contacts

Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Ave.
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel: 613-759-1000

www.agr.gc.ca

More information on the Department and its activities can be found at:

www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister for the Canadian Wheat Board

The Honourable Gerry Ritz

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php

Parliamentary Secretary (for the Canadian Wheat Board) to the Minister

The Honourable David Anderson
613-992-0657
andersondl@agr.gc.ca

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php?s1=sec_cwb-sec_ccb

Secretary of State (Agriculture)

The Honourable Christian Paradis
613-759-1107
paradisc@agr.gc.ca

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php?s1=sec

Deputy Minister

Yaprak Baltacioğlu
613-759-1101
baltaciogluy@agr.gc.ca

Branch and Agency Heads

Research

Dr. Marc Fortin
Assistant Deputy Minister
613-759-7777
fortinm@agr.gc.ca

Market and Industry Services

George Shaw
A/Assistant Deputy Minister
613-759-7684
shawge@agr.gc.ca

Strategic Policy

Andrew Marsland
Assistant Deputy Minister
613-759-7561
marslanda@agr.gc.ca

Farm Financial Programs

Nada Semaan
Assistant Deputy Minister
613-759-7243
semaann@agr.gc.ca

Corporate Management

Pierre Corriveau
Assistant Deputy Minister
613-759-6936
corriveaup@agr.gc.ca

Communications and Consultations

Greg Meredith
Assistant Deputy Minister
613-759-7985
meredithg@agr.gc.ca

Human Resources

Steve Tierney
Assistant Deputy Minister
613-759-1196
tierneys@agr.gc.ca

Audit and Evaluation

Lynden Hillier
Director General
613-759-6508
hilliel@agr.gc.ca

Canadian Pari-Mutuel Agency

Tim Pettipas
Executive Director
P.O. Box 5904 LCD Merivale
Ottawa, Ontario K2E 8A9
613-949-0742
pettipast@agr.gc.ca

Prairie Farm Rehabilitation Administration

Harley Olsen
A/Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L2
306-780-5081
olsenh@agr.gc.ca

Rural and Co-operatives Secretariat

Donna Mitchell
Executive Director
613-759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca

Portfolio Contacts

National Farm Products Council

Claude Janelle
Executive Director
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
613-995-0682
janellecl@agr.gc.ca
nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency

Carole Swan
President
59 Camelot Drive
Ottawa, Ontario K1A 0Y9
613-221-3737
swanc@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Farm Credit Canada

John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L3
306-780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission

Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3G8
204-983-2735
chamblin@grainscanada.gc.ca
www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission

John Core
Chairman & Chief Executive Officer
Building 55, CEF
960 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
613-792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Review Tribunal

Thomas S. Barton
Chairman
Building 60, CEF
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C6
613-792-2085
bartont@agr.gc.ca
www.rt-cr.gc.ca/

LEGISLATION ADMINISTERED BY THE MINISTER OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

Acts for which Minister is named in Statute as responsible Minister and that are administered by the Department of Agriculture and Agri-Food

Agricultural Marketing Programs Act	S.C. 1997, c. 20
Agricultural Products Marketing Act	R.S. 1985, c. A-6
Animal Pedigree Act	R.S. 1985, c. 8 (4th Supp.)
Department of Agriculture and Agri-Food Act	R.S. 1985, c A-9
Experimental Farm Stations Act	R.S. 1985, c. E-16
Farm Debt Mediation Act	S.C. 1997, c. 21
Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loans Act	R.S. 1985, c. 25 (3rd Supp.)
Farm Improvement Loans Act	R.S. 1985, c. F-3
Farm Income Protection Act	S.C. 1991, c. 22
Livestock Feed Assistance Act	R.S. 1985, c. L-10
Western Grain Transition Payments Act	S.C. 1995, c. 17

Acts for which Minister is named in an Order in Council as responsible Minister and that are administered by Department of Agriculture and Agri-Food Canada

Prairie Farm Rehabilitation Act	R.S. 1985, c. P-17

Acts for which Minister is named in statute as responsible Minister and that are administered by other entities in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act (CFIA)	S.C. 1995, c. 40
Canada Agricultural Products Act (CFIA)	R.S. 1985, c. 20 (4th Supp.)
Canadian Dairy Commission Act (CDC)	R.S. 1985, c. C-15
Canadian Food Inspection Agency Act (CFIA)	S.C. 1997, c. 6
Farm Credit Canada Act (FCC)	S.C. 1993, c. 14
Farm Products Agencies Act (NFPC)	R.S. 1985, c. F-4
Feeds Act (CFIA)	R.S. 1985, c. F-9
Fertilizers Act (CFIA)	R.S. 1985, c. F-10
Fish Inspection Act (CFIA)	R.S. 1985 c. F-12
Health of Animals Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 21
Meat Inspection Act (CFIA)	R.S. 1985, c. 25 (1st Supp.)
Plant Breeders' Rights Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 20
Plant Protection Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 22
Seeds Act (CFIA)	R.S. 1985, c. S-8

Act for which Minister is named in an Order in Council as responsible Minister and that are administered by other entities in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Canada Grain Act (CGC)	R.S. 1985, c. G-10

Act for which other ministers are responsible but that confer powers on the Minister

Criminal Code (Section 204) (Minister of Justice)	R.S. 1985, c. C-46

Act for which a minister is named in an Order in Council as responsible and that are administered partially by the Department of Agriculture and Agri-Food

Canadian Wheat Board Act	R.S. 1985, c. C-24

Acts for which another minister is responsible and that are administered partially by other agencies in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Consumer Packaging and Labelling Act (Minister of Industry/CFIA)	R.S. 1985, c. C-38
Food and Drugs Act (Minister of Health/CFIA)	R.S. 1985, c. F-27

APPENDIX A – LIST OF WEB SITES

Agriculture and Agri-Food Canada	http://www.agr.gc.ca/
Advance Payment Programs (APP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/app/index.html
Advancing Canadian Agriculture and Food Program (ACAAF)	http://www.agr.gc.ca/acaaf/index_e.html
Agricultural Bioproducts Innovation Program	http://www.agr.gc.ca/sci/abip-piba/index_e.php
Agricultural Marketing Programs Act (AMPA)	http://laws.justice.gc.ca/en/A-3.7/index.html
Agricultural Policy Framework (APF)	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php
Agri-Opportunities Program	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=prog&s2=aop&page=intro
Biofuels Opportunities for Producers Initiative	http://www.agr.gc.ca/acaaf/bopi-imbp/index_e.php
Business Risk Management (BRM)	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)	http://www.agr.gc.ca/caisprogram/
Canadian Agricultural Skills Service (CASS)	http://www.agr.gc.ca/ren/index_e.cfm?s1=cass-scdca&page=intro
Canadian Agriculture and Food International (CAFI) program	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_e.php?page=intro
Canadian Dairy Commission (CDC)	http://www.cdc-ccl.gc.ca/
Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS)	http://www.agr.gc.ca/ren/index_e.cfm?s1=cfbas-sceac&page-intro
Canadian Farm Families Options Program (Options)	http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1176921918054&lang=e
Canadian Food Inspection Agency (CFIA)	http://www.inspection.gc.ca/
Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP)	http://www.agr.gc.ca/fd_al/cfsqp-pcsqa/index_e.php
Canadian Grain Commission (CGC)	http://www.grainscanada.gc.ca/
Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA)	http://www.cpma-acpm.gc.ca/csb/cpma-acpm/index_e.php
Canadian Rural Partnership (CRP)	http://www.rural.gc.ca/
Canadian Wheat Board	http://www.cwb.ca/public/en/
Co-operative Development Initiative	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/index_e.php?s1=init&page=intro
Co-operatives Secretariat	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/
Cover Crop Protection Program	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=pfra-arap&s2=ccpp-pcc
Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/escap/index_e.html
Environment	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=env&page=env
Environmental Farm Plans (EFP)	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php
Farm Business Assessment	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/form_e.cfm
Farm Credit Canada (FCC)	http://www.fcc-fac.ca/
Farm Debt Mediation Service (FDMS)	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=prod&s2=fdms-smmea&page=intro
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act (FIMCLA)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/
Food Safety and Quality	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=fd_al&page=fd_al
Grains and Oilseeds Payment Program (GOPP)	http://www.agr.gc.ca/gopp/main.html
Greencover Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_e.phtml
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=sci&page=sci
International	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=int&page=int
Management Accountability Framework (MAF)	http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/documents/booklet-livret/booklet-livret_e.asp
Management, Resources and Results Structure	http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/siglist_e.asp
National Agri-Environmental Health Analysis and Reporting Program (NAHARP)	http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/
National Farm Products Council (NFPC)	http://nfpc-cnpa.gc.ca/

National Farm Stewardship Program	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php?page=nfsp-pnga
National Land and Water Information Service (NLWIS)	http://www.agr.gc.ca/nlwis-snite/index_e.cfm
National Water Supply Expansion Program (NWSEP)	http://www.agr.gc.ca/env/index_e.php?section=h2o&page=h2o
Next Generation of Agriculture and Agri-Food Policy	http://www.agr.gc.ca/pol/consult/index_e.php
Pesticide Risk Reduction	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_e.php?s1=red&page=intro
Pest Management Regulatory Agency (PMRA)	http://www.pmra-arla.gc.ca
Planning Assessment for Value-Added Enterprise (PAVE)	http://www.agr.gc.ca/ren/index_e.cfm?s1=cfbas-sceac&s2=pave-pepva&page=intro
Prairie Farm Rehabilitation Program (PFRA)	http://www.agr.gc.ca/pfra/
Price Pooling Program	http://www.agr.gc.ca/nmp/ppp/index.html
Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP)	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_e.cfm
Production Insurance	http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1182447435808&lang=e
Renewal	http://www.agr.gc.ca/ren/index_e.cfm?page=intro
Report on Plans and Priorities 2006-2007	http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/0607/AAFC-AAC/AAFC-AAC_e.asp
Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program	http://www.agr.gc.ca/ren/ruminant/prog_e.php
Rural Secretariat	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Specialized Business Planning Services	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/spec_e.cfm
Spring Credit Advance Program (SCAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/scap/index.html
Sustainable Agriculture: Making Progress Together	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pdfs/sds/sds4_e.pdf
Sustainable Development Strategy: Making Progress Together	http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1175526032952&lang=e
The Rural Lens	http://www.rural.gc.ca/lens_e.phtml
Watershed Evaluation of BMPs (WEBs)	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/webs_e.phtml

Programme de paiements anticipés (PPA)	http://www.agr.gc.ca/nmp/app/index_f.html
Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oéagineux (PPPCO)	http://www.agr.gc.ca/pppco/main.html
Programme de pesticides à usage limité	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_f.php?s1=min&page=intro
Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEEPVA)	http://www.agr.gc.ca/ren/plan/index_f.php?page=intro
Programme de réduction des risques liés aux pesticides	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_f.php?s1=red&page=intro
Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage des ruminants	http://www.agr.gc.ca/ren/ruminant/prog_f.php
Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles	http://www.agr.gc.ca/sci/abip-piba.index_f.php
Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro
Programme national d'analyse et de rapport concernant la santé agroenvironnementale (PNARSA)	http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/index_f.php
Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE)	http://www.agr.gc.ca/env/index_f.php?section=h2o&page=h2o
Programme national de gérance agroenvironnementale	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php?page=nfsp-pnga
Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA)	http://www.agr.gc.ca/acaaf/index_f.html
Programmes de garanties financières	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/
Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007	http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/0607/AAFC-AAC/AAFC-AAC_f.asp
Renouveau	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=ren&page=ren
Salubrité et qualité des aliments	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=fd_al&page=fd_al
Secrétariat aux coopératives	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/
Secrétariat rural	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Service canadien d'information rurale (SCIR)	http://www.rural.gc.ca/cris/about_f.phtml
Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)	http://www.agr.gc.ca/ren/cass-scdca/index_f.php
Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMMEA)	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prod&page=fdms-smmea
Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)	http://www.agr.gc.ca/nlwis-snite/index_f.cfm
Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE)	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/spec_f.cfm
Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC)	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/consult_f.cfm
Stratégie de développement durable : Progresser ensemble	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pdfs/sds/sds4_f.pdf
Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)	http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr_siglist_f.asp

ANNEXE A – LISTE DES SITES WEB

Administration du rétablissement agricole des Prairies	http://www.agr.gc.ca/pfra/
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	http://www.inspection.gc.ca/
Agence canadienne du pari mutuel	http://www.cpma-acpm.gc.ca/
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	http://www.pmra-arla.gc.ca/
Agriculture durable : La Voie vers l'avenir au Canada	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/toc_f.phtml
Agriculture et Agroalimentaire Canada	http://www.agr.gc.ca
Assurance-production	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prod&page=pi-ap
Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)	http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/documents/booklet-livret/booklet-livret_f.asp
Cadre stratégique pour l'agriculture	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php
Commission canadienne des grains (CCG)	http://www.grainscanada.gc.ca/
Commission canadienne du blé (CCB)	http://www.cwb.ca
Commission canadienne du lait (CCL)	http://www.cdc-ccl.gc.ca/
Conseil national des produits agricoles	http://nfpc-cnpa.gc.ca/
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbfsf.shtml
Environnement	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=env&page=env
Évaluation de l'exploitation agricole	http://www.agr.gc.ca/ren/index_f.cfm?s1=cfbas-sceac&s2=fba-eea&page=comp
Évaluation des PGB dans les bassins	hydrographiques http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/webs_f.phtml
Financement agricole Canada (FAC)	http://www.fcc-fac.ca/
Gestion des risques de l'entreprise	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Initiative de développement coopératif	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/index_f.php?s1=init&page=intro
Initiatives des marchés de biocarburants pour les producteurs	http://www.agr.gc.ca/acaaf/bopi-imbp/index_e.php
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=sci&page=sci
Questions internationales	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=int&page=int
La Lentille rurale	http://www.rural.gc.ca/lens_f.phtml
Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)	http://www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh/psma-lmfp/index_f.asp
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/index_f.html
Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA)	http://lois.justice.gc.ca/fr/A-3.7/index.html
Nouvelle politique agricole et agroalimentaire	http://www.agr.gc.ca/pol/consult/index_f.php
Partenariat rural canadien	http://www.rural.gc.ca/
Partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques (PSPGR)	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_f.cfm
Plans environnementaux de la ferme (PEF)	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php
Programme Agri-débouchés	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prog&s2=aop&page=intro
Programme canadien d'options pour les familles agricoles	http://www.agr.gc.ca/options/main_f.html
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA)	http://www.agr.gc.ca/fd_al/cfsqp-pcsqa/index_f.php
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	http://www.agr.gc.ca/caisprogram/
Programme d'avances printanières (PAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/scap/index_fr.html
Programme d'avances printanières bonifié (PAPB)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/escap/index_f.html
Programme de couverture végétale du Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_f.phtml
Programme de cultures de couverture (PCC)	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=pfra-arap&s2=ccpp-pcc
Programme de mise en commun des prix (PMCP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/ppp/index_f.html

LOIS QUI SONT APPLIQUÉES PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les programmes de commercialisation agricole	L.C. 1997, ch. 20
Loi sur la commercialisation des produits agricoles	L.R.C. 1985, ch. A-6
Loi sur la généalogie des animaux	L.R.C. 1985, ch. 8 (4e suppl.)
Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	L.R.C. 1985, ch. A-9
Loi sur les stations agronomiques	L.R.C. 1985, ch. E-16
Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole	L.C. 1997, ch. 21
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	L.R.C. 1985, ch. 25 (3e supplément)
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	L.R.C. 1985, ch. F-3
Loi sur la protection du revenu agricole	L.C. 1991, ch. 22
Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme	L.R.C. 1985, ch. L-10
Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest	L.C. 1995, ch. 17

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées par le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire

Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	L.R.C. 1985, ch. P-17

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (ACIA)	L.C. 1995, ch. 40
Loi sur les produits agricoles au Canada (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur la Commission canadienne du lait (CCL)	L.R.C. 1985, ch. C-15
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	L.C. 1997, ch. 6
Loi sur Financement agricole Canada (FAC)	L.C. 1993, ch. 14
Loi sur les offices des produits agricoles (CNPA)	L.R.C. 1985, ch. F-4
Loi relative aux aliments du bétail (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-9
Loi sur les engrais (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-10
Loi sur l'inspection du poisson (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-12
Loi sur la santé des animaux (ACIA)	L.C. 1990, ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. 25 (1er suppl.)
Loi sur la protection des obtentions végétales (ACIA)	L.C. 1990, ch. 20
Loi sur la protection des végétaux (ACIA)	L.C. 1990, ch. 22
Loi sur les semences (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. S-8

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les grains du Canada (CCG)	L.R.C. 1985, ch. G-10

Lois pour lesquelles d'autres ministres sont responsables mais qui confèrent des pouvoirs au ministre

Code criminel – article 204 (ministre de la Justice)	L.R.C. 1985, ch. C-46

Lois pour lesquelles un ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées en partie par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

Loi sur la Commission canadienne du blé	L.R.C. 1985, ch. C-24

Lois pour lesquelles un autre ministre est responsable et qui sont appliquées en partie par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (ministre de l'Industrie/ACIA)	L.R.C. 1985, ch. C-38
Loi sur les aliments et drogues (ministre de la Santé/ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-27

Personnes-ressources du portefeuille

Conseil national des produits agricoles

Claude Janelle
Directeur exécutif
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
613-995-0682
janellecl@agr.gc.ca
nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments

Carole Swan
Présidente
59, prom. Camelot
Ottawa (Ontario) K1A 0Y9
613-221-3737
swanc@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Financement agricole Canada

John J. Ryan
Président-directeur général
1800, rue Hamilton
C. P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
306-780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains

Chris Hamblin
Commissaire en chef
303, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
204-983-2735
chamblin@grainscanada.gc.ca
www.cgc.ca

Commission canadienne du lait

John Core
Président-directeur général
Bâtiment 55
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
613-792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Commission de révision

Thomas S. Barton
Président
Bâtiment 60
Ferme expérimentale centrale
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
613-792-2085
bartont@agr.gc.ca
www.rt-cr.gc.ca/

Chefs des directions générales et des organismes

Recherche

Marc Fortin
Sous-ministre adjoint
613-759-7777
fortinm@agr.gc.ca

Services à l'industrie et aux marchés

George Shaw
Sous-ministre adjoint intérimaire
613-759-7684
shawge@agr.gc.ca

Politiques stratégiques

Andrew Marsland
Sous-ministre adjoint
613-759-7349
marslanda@agr.gc.ca

Programmes financiers pour l'agriculture

Nada Semaan
Sous-ministre adjointe
613-759-7243
semaann@agr.gc.ca

Gestion intégrée

Pierre Corriveau
Sous-ministre adjoint
613-759-6936
corriveaup@agr.gc.ca

Communications et consultations

Greg Meredith
Sous-ministre adjoint
613-759-7964
meredithg@agr.gc.ca

Ressources humaines

Steve Tierney
Sous-ministre adjoint
613-759-1196
tierneys@agr.gc.ca

Vérification et Évaluation

Lynden Hillier
Directeur général
613-759-6508
hilliel@agr.gc.ca

Agence canadienne du pari mutuel

Tim Pettipas
Directeur exécutif
C. P. 5904, PDF Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
613-949-0742
pettipast@agr.gc.ca

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Harley Olsen
Directeur général intérimaire
Tour FCC
1800, rue Hamilton, pièce 603
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
306-780-5081
olsenh@agr.gc.ca

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Donna Mitchell
Directrice exécutive
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
613-759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca

POUR NOUS JOINDRE

Personnes-ressources à Agriculture et Agroalimentaire Canada

Note : À moins d'avis contraire, l'adresse du Ministère est le 930, avenue Carling.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : 613-759-1000

www.agr.gc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Ministère et ses activités, veuillez consulter le site Web au

www.agr.gc.ca/index_f.phtml

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé

L'honorable Gerry Ritz

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php

Secrétaire parlementaire du ministre (chargé de la Commission canadienne du blé)

L'honorable David Anderson
613-992-0657
andersondl@agr.gc.ca

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php?s1=sec_cwb-sec_ccb

Secrétaire d'État (Agriculture)

L'honorable Christian Paradis
613-759-1107
paradisc@agr.gc.ca

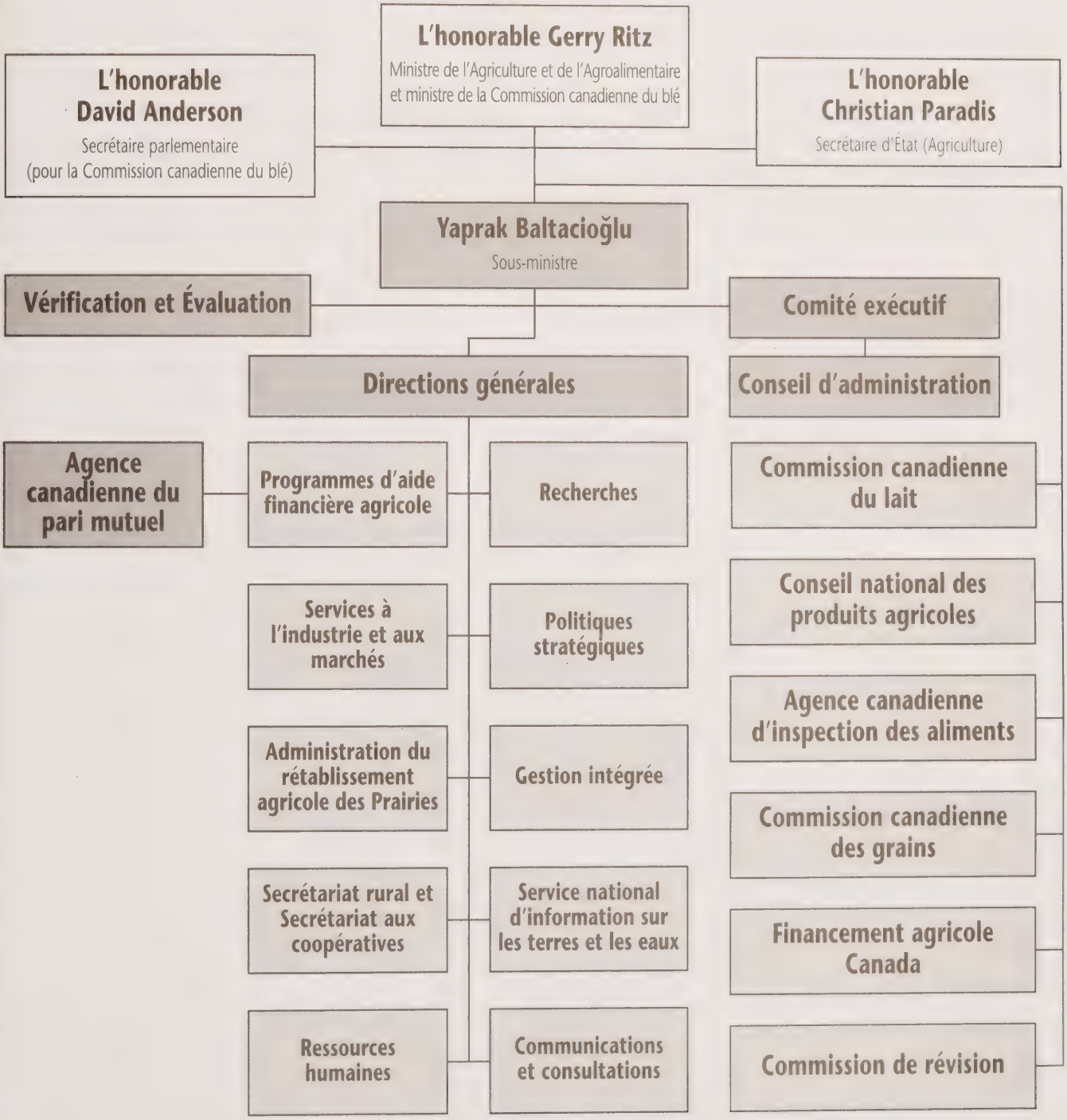
http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php?s1=sec

Sous-ministre

Yaprak Baltacioğlu
613-759-1101
baltaciogluy@agr.gc.ca

Autres sujets d'intérêt

PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE



Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a répondu au rapport du Comité par une lettre en septembre 2006. Dans sa réponse, le ministre a fait le point sur les actions entreprises par le gouvernement depuis sa rencontre avec le Comité (12 juin 2006); il a fourni plus de détails à ce sujet après la réunion annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en 2006. Il a affirmé que le gouvernement du Canada est déterminé à collaborer avec ses homologues des provinces et des territoires ainsi qu'avec les représentants du secteur agricole et agroalimentaire pour s'assurer que les programmes de gestion des risques de l'entreprise offrent aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour gérer leurs entreprises de façon efficace.

Étant donné que le Cadre stratégique pour l'agriculture prendra fin en 2008, le ministre a souligné le travail effectué par le Ministère pour jeter les bases d'un vaste processus de consultation qui aura lieu en présence de tous les intervenants, alors que l'on s'emploiera à élaborer la nouvelle politique.

Comprendre l'exode : lutte contre la pauvreté rurale

En décembre 2006, le Comité a déposé un rapport provisoire intitulé *Comprendre l'exode : lutte contre la pauvreté rurale*. Il s'agit du point culminant des réunions du Comité qui ont eu lieu en automne 2006 dans le cadre du mandat du Comité, qui consiste à examiner la pauvreté rurale au Canada et à en rendre compte.

Le Comité a recueilli les commentaires d'un certain nombre de représentants du gouvernement, d'universitaires et de groupes communautaires. Par conséquent, il a examiné une vaste gamme d'options stratégiques destinées à aider les personnes défavorisées des collectivités rurales. La portée de ces options s'étendaient au-delà des problèmes de nature strictement agricole – elles visaient également l'économie rurale en général ainsi que les services offerts aux résidents des collectivités rurales. Le rapport traite des orientations possibles du développement de l'économie rurale et des politiques en matière de revenu ainsi que d'autres problèmes tels que l'accès à l'éducation, le transport, le tourisme et l'immigration.

Aucune recommandation n'est formulée dans le rapport provisoire. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire n'a publié aucune réponse. Le Comité a continué de rencontrer des intervenants des collectivités rurales à Ottawa et a également beaucoup voyagé à l'échelle du Canada pour consulter directement les intervenants. Un rapport final sur la pauvreté rurale devrait être soumis en décembre 2007.

Le rapport provisoire complet est disponible à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-f/agri-f/rep-f/repintdec06-f.pdf.

RAPPORTS ANNUELS LÉGISLATIFS

L'information comprise dans les sections 2 et 3 du présent rapport ministériel sur le rendement répond aux exigences du Ministère en matière de soumission de rapports annuels législatifs pour 2006-2007.

Rapports du Comité au Parlement

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE (D'AVRIL 2006 À MARS 2007)

Le 5 décembre 2006, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a soumis son cinquième rapport, intitulé « *Rapport sur l'examen de la* Loi sur les grains du Canada *et de la Commission canadienne des grains réalisé par Compas Inc.* ». Ce rapport a été préparé à la suite de plusieurs rencontres avec des intervenants du secteur agricole canadien qui ont eu lieu en automne 2006.

Ce rapport a été préparé après que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a demandé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire « d'étudier le rapport d'examen ainsi que ses 102 recommandations ». Il donne un aperçu du solide consensus en faveur de la réforme de la Commission canadienne des grains (CCG), notamment en ce qui a trait au mandat de la CCG, à la gouvernance, aux activités d'inspection, au financement public, à la responsabilité de la CCG, à la distinction visuelle des grains ainsi qu'à la recherche et au développement. Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&SourceId=185696&SwitchLanguage=1.

Le gouvernement du Canada a étudié attentivement les recommandations, et le ministre a soumis une réponse au rapport en avril 2007. On peut consulter la réponse à l'adresse suivante : http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=info&s2=consult&s3=cgc-ccg&page=summ-res-07.

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

La politique agricole et agroalimentaire au Canada : Les agriculteurs d'abord

En juin 2006, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a soumis un rapport provisoire intitulé *La politique agricole et agroalimentaire au Canada : Les agriculteurs d'abord*. Ce rapport a été préparé à la suite de plusieurs rencontres avec des intervenants du secteur agricole canadien qui ont eu lieu au printemps 2006.

Le rapport donne un aperçu de la crise toujours croissante du revenu agricole et de la baisse des prix des produits agricoles; il souligne également quelques-uns des engagements du gouvernement en matière d'agriculture qui font partie du Budget de 2006.

Le rapport comprend deux recommandations à l'intention du gouvernement et souligne le fait que le secteur agricole du Canada puisse être viable à long terme si l'on met en oeuvre des programmes et des politiques efficaces. Le rapport complet du Comité est disponible à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/agri-F/rep-f/repintjun06-f.htm.

COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2006, le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) a déposé un rapport à la Chambre des Communes. Celui-ci se compose de cinq chapitres, dont trois qui mentionnent AAC. Le chapitre 2, intitulé « L'adaptation aux répercussions des changements climatiques », indique qu'AAC n'a pas encore élaboré sa propre stratégie pour s'adapter aux changements climatiques.

Le chapitre 4 traite des stratégies de développement durable. Dans ce chapitre, AAC a reçu une note insatisfaisante quant à un des engagements qu'il a pris en 2001. Dans le chapitre 5, intitulé « Les pétitions en matière d'environnement », on affirme qu'AAC a répondu à trois pétitions.

On peut consulter le rapport de la CEDD sur le site Web de la vérificatrice générale : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c2006menu_f.html.

VÉRIFICATIONS INTERNES ET ÉVALUATIONS

Vérification/Évaluation	Site Web
Vérification du Programme d'aide transitoire à l'industrie, volet des paiements généraux	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=tisp_pati
Vérification de la dotation sans concours des postes autres que ceux de la direction	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=non_ex
Vérification des pratiques de gestion – Indemnité de temps supplémentaire	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=ex_dut
Examen des pratiques de l'ESI concernant les cartes d'achat	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=ist_esi
Vérification des ententes fédérales-provinciales en matière d'exécution des programmes relatifs à l'ESB[1]	Commencée en 2006-2007. Elle prendra fin en 2007-2008.
Vérification des programmes de gestion et des programmes environnementaux (PPEF/PNGA/Programme de couverture végétale)[1]	Nouveau nom : Cadre de contrôle de la gestion – Programmes environnementaux. La vérification a commencé en 2006-2007 et prendra fin en 2007-2008.
Évaluation du Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies[1]	http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=pgrp_prtgp
Évaluation du Programme d'assurance-production[1]	Commencée en 2006-2007. Elle prendra fin en 2007-2008.
Évaluation des mesures prises par AAC à l'égard de l'ESB[1]	Commencée en 2006-2007. Elle prendra fin en 2007-2008.
1 Mentionnée dans le Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007 qui sera complété en 2006-2007.	

Vérifications et évaluations

BUREAU DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

En 2006, le Bureau de la vérificatrice générale (BVG) a déposé deux rapports à la Chambre des Communes – un en mai, l'autre en novembre.

Le rapport de mai comprend un chapitre qui concerne AAC – il s'agit du chapitre 1, intitulé « La gestion gouvernementale – L'information financière ». La vérificatrice générale a indiqué qu'AAC a fait des progrès satisfaisants quant au suivi d'une recommandation antérieure au sujet des mesures de sécurité intégrées au système informatique lié aux contrôles financiers internes.

Le rapport de novembre comprend 12 chapitres dont deux qui font référence à AAC. Le chapitre 2, intitulé « Le système de gestion des dépenses dans les ministères », affirme que les ministères doivent améliorer leur capacité de répondre aux demandes de réaffectation provenant des organismes centraux. AAC a été cité en exemple pour avoir établi un modèle de référence permettant d'assurer le suivi des dépenses par rapport à la provenance des fonds au début de 2006-2007.

Le chapitre 3, intitulé « Les grands projets de technologies de l'information », consiste en un examen des lignes directrices établies par les politiques du Conseil du Trésor. Sept grands projets de technologies de l'information lancés à l'échelle du gouvernement ont été examinés pour déterminer si certains processus et certaines pratiques exemplaires ont été mis en oeuvre. Dans ce rapport, AAC a été cité en exemple pour avoir décidé d'éliminer le projet Agconnex afin de réaffecter les ressources dans des projets de moins grande portée présentant moins de risques.

Les versions complètes de ces deux rapports peuvent être consultées sur le site Web de la vérificatrice générale : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/06menu_f.html.

SUIVI ANNUEL DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE – 2006

2001 – Un héritage à conserver : tracer la voie du développement durable dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent

2002 – L'héritage des sites fédéraux contaminés

2003 – La gestion des pesticides : sécurité et accès sur le marché

2004 – L'évaluation de l'impact environnemental des politiques, des plans et des programmes

2005 – Les effets de l'élevage porcin sur l'environnement

Le thème de la SDD IV, qui porte sur la période allant de 2007 à 2009, est l'intégration accrue des trois piliers du développement durable : les aspects environnemental, économique et social. Cette stratégie souligne la mise en oeuvre continue du CSA en vue de faire de l'agriculture une activité durable au Canada. La plus grande partie du travail sera accompli en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres intervenants, alors que l'on élaborera la prochaine politique agricole et agroalimentaire du Canada.

La SDD III et la SDD IV, qui portent respectivement sur les périodes allant de 2004 à 2006 et de 2007 à 2009, sont accessibles sur le site Web suivant : http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1175526032952&lang=f.

Écologisation des activités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

En plus de favoriser le développement durable sur les plans économique, social et environnemental du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, AAC s'engage à prêcher par l'exemple dans le cadre de ses propres activités en élaborant et en mettant en oeuvre des programmes qui permettent de réduire notre dépendance aux ressources naturelles (notre empreinte écologique) et de limiter les dommages que nous causons à l'environnement.

La SDD III comprend un grand nombre d'engagements; bien que tous les objectifs ne soient pas atteints, d'importants progrès ont été réalisés dans tous les volets. Dans le cas des volets où les objectifs n'ont pas été atteints, les travaux se poursuivront jusqu'à ce qu'ils soient terminés, à moins que certaines circonstances nous obligent à changer d'orientation ou d'approche. Au cours de la période de trois ans visée par la SDD III (de 2004 à 2006), notre analyse de l'environnement a permis de cerner de nouveaux problèmes qui doivent être gérés. Ces problèmes nous ont obligés à modifier nos objectifs; nous nous sommes notamment concentrés davantage sur l'assurance de la qualité de l'eau et sur les problèmes de gestion des espèces en péril sur les sites de recherche. Nous continuons ainsi les vastes travaux déjà entrepris dans les pâturages collectifs des Prairies.

La quatrième stratégie de développement durable d'AAC, intitulée « *Progresser ensemble* », a été soumise au Parlement en décembre 2006. Elle donne suite aux recommandations du Bureau du Commissaire à l'environnement voulant que l'on réduise le nombre d'engagements et que ces derniers soient plus significatifs et plus faciles à mesurer. Une évaluation du risque interne a permis de définir sept domaines prioritaires : la gestion des sites contaminés, la gestion des hydrocarbures halogénés, la gestion des espèces en péril, la gestion de la qualité de l'eau, l'approvisionnement écologique, l'efficacité énergétique des immeubles et l'écologisation du parc automobile. Des objectifs particuliers ont été établis pour chacun de ces domaines. Parallèlement, nous nous engageons à poursuivre le travail qu'il reste à accomplir pour remplir les engagements de la SDD III.

Un rapport complet sur les progrès réalisés à l'égard des objectifs de la SDD III, sur les leçons apprises et sur l'orientation pour 2007-2009 peut être consulté au chapitre 5 et à l'annexe de la SDD IV, intitulée « *Progresser ensemble* », qui se trouve à l'adresse suivante : http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1174650347930&lang=f.

Principaux thèmes gouvernementaux

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable intègre les volets environnementaux, économiques et sociaux de manière à ce que l'on puisse répondre aux besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Dans le contexte de l'agriculture et de la production agroalimentaire du Canada, le développement durable consiste à produire, à transformer et à distribuer des produits agricoles de façon à soutenir ou à améliorer la qualité de vie élevée dont nous jouissons au Canada et ce, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures.

Au cours des dernières années, le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) a été l'un des principaux éléments destinés à améliorer les connaissances et les pratiques en matière de développement durable. Le CSA était de nature intégrative – il orientait les efforts d'AAC pour soutenir la viabilité économique du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire tout en améliorant la performance environnementale de celui-ci ainsi que les avantages qu'il apporte à la société. Le CSA a établi des principes relatifs aux mesures de développement durable en fonction de cinq volets prioritaires : la salubrité et la qualité des aliments, la gestion des risques de l'entreprise, l'environnement, la science et l'innovation ainsi que le renouveau. Chacun des cinq volets prioritaires du CSA, ainsi que des volets tels que les marchés et les questions internationales, comprennent des initiatives intégratives.

Il est important d'avoir accès à des renseignements fiables et objectifs au sujet de la performance des systèmes agricoles et agroalimentaires pour pouvoir évaluer la durabilité du secteur. AAC continue de mettre au point des indicateurs agroenvironnementaux pour mesurer les conditions ou les risques environnementaux clés qui découlent de l'agriculture. Par le biais de programmes tels que le Programme de planification environnementale à la ferme, le Programme national de gérance agroenvironnementale et le Programme de couverture végétale du Canada, AAC continue de collaborer avec ses partenaires afin d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques en matière d'utilisation et de gestion des terres pour améliorer davantage la performance environnementale du secteur et pour réduire les risques. Le Ministère continue également d'élaborer des outils d'établissement de modèles économiques et environnementaux et d'évaluation agroenvironnementale pour permettre une meilleure intégration de ces indicateurs au processus d'élaboration de politiques et évaluer les effets des changements apportés aux politiques et aux programmes agricoles sur les futurs résultats environnementaux et économiques du secteur.

La troisième stratégie de développement durable d'AAC (SDD III), intitulée « *Agriculture durable : La voie vers l'avenir au Canada* » et lancée en février 2004, a établi un certain nombre de résultats visés pour chacun des cinq volets du CSA. Des modèles logiques ont été utilisés pour établir un lien clair entre les résultats stratégiques et les activités de programmes du Ministère, les résultats finaux, les objectifs, les résultats immédiats et intermédiaires, les résultats visés ainsi que les activités. Les réalisations du Ministère pour chaque volet du CSA par rapport aux résultats visés par la SDD III sont indiquées dans l'Annexe B de la quatrième stratégie de développement durable d'AAC (SDD IV), intitulée « *Progresser ensemble* » et soumise en décembre 2006.

Initiatives horizontales

INITIATIVES HORIZONTALES D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

La soumission de rapports sur les initiatives horizontales vise à donner au Parlement ainsi qu'à la population et au gouvernement une vue d'ensemble des dépenses publiques et des résultats obtenus par les ministères qui ont collaboré aux initiatives.

Une initiative horizontale est une initiative dans laquelle des partenaires provenant d'au moins deux organismes concluent une entente de financement officielle (p. ex. : mémoire au Cabinet, présentation au Conseil du Trésor, entente fédérale-provinciale) et conviennent de chercher à réaliser des objectifs communs.

Les initiatives horizontales dont il est question dans le présent rapport sont dirigées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Elles bénéficient soit de fonds fédéraux de plus de 100 millions de dollars (si l'on compte les fonds versés par tous les partenaires fédéraux) pour la durée du programme, soit de fonds dont le montant est inférieur à cette somme, mais qui sont quand même jugés essentiels à la réalisation des priorités gouvernementales ou qui sont très médiatisés.

Voici une liste sommaire des initiatives horizontales de 2006-2007. De plus amples renseignements sur chaque initiative, y compris les dépenses prévues par nos partenaires fédéraux, sont disponibles dans la base de données du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les résultats des initiatives horizontales.

Information sur les initiatives horizontales de 2006-2007

1. Protocole d'entente entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en ce qui a trait aux postes de spécialistes agroalimentaires à l'étranger
2. Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (entente fédérale-provinciale)
3. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
4. Service canadien de développement des compétences en agriculture
5. Secrétariat aux coopératives
6. Programme de services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes
7. Protocole d'entente avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la salubrité et la qualité des aliments
8. Protocole d'entente avec Environnement Canada sur l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales
9. Protocole d'entente avec Santé Canada sur la salubrité et la qualité des aliments et l'environnement
10. Assurance-production
11. Développement rural

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

17. Avoir du Canada (suite)

Le Ministère inclut dans ses revenus et ses charges les transactions relatives à la Caisse de réassurance-récolte et au Compte de stabilisation des produits agricoles. La *Loi sur la Protection du revenu agricole* et la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* requièrent que les soldes nets dans ces comptes soient distingués du Trésor.

	Caisse d'assurance-récolte	Compte de stabilisation des produits agricoles
Solde d'ouverture au 1er avril 2006	(406 935) $	658 $
Revenus	(65 943)	(11)
Charges		–
Solde de clôture au 31 mars 2007	**(472 878) $**	**647 $**

18. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

17. Avoir du Canada

Le Ministère assure le fonctionnement de deux programmes qui, en vertu de la législation, exigent que les revenus soient affectés aux charges du programme.

	2007	2006
Avoir affecté		
Caisse de réassurance-récolte	(472 878) $	(406 935) $
Compte de stabilisation des produits agricoles	647	658
	(472 231)	(406 277)
Avoir non affecté	(768 078)	(556 620)
Avoir du Canada	**(1 240 309) $**	**(962 897) $**

(a) Caisse de réassurance-récolte - En vertu de la *Loi sur la Protection du revenu agricole*, ce programme assure les provinces participantes pour les frais encourus relativement à l'administration de divers régimes d'assurance-récolte. La caisse enregistre les recettes et déboursés aux termes des accords de réassurance. Lorsque les revenus sont inférieurs aux paiements à effectuer, le ministre des Finances peut procéder à des avances de fonds additionnelles pour couvrir ces obligations (Note 7).

(b) Compte de stabilisation des produits agricoles - La *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*, qui régissait les comptes de stabilisation a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la Protection du revenu agricole* le 1er avril 1991. Le but de ces comptes était de réduire les pertes de revenu des producteurs découlant des risques du marché au moyen de la stabilisation des prix. Les primes étaient partagées également entre le gouvernement du Canada, les provinces participantes et les producteurs participants. Les activités courantes sont limitées à la collection de comptes débiteurs.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

16. Opérations entre apparentés

Selon le principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le Ministère reçoit gratuitement des services d'autres ministères.

Services reçus gratuitement :

Au cours de l'exercice, le Ministère reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires, frais juridiques et contributions au régime provincial d'accidents du travail). Ces services gratuits ont été constatés, dans l'état des résultats du Ministère, comme suit :

	2007	2006
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	34 925 $	31 727 $
Installations	19 666	13 140
Contributions au régime provincial d'accidents du travail	1 731	1 843
Services juridiques	1 583	1 380
	57 905 $	48 090 $

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du Ministère.

14. Éventualités (suite)

(e) Recouvrement éventuel

Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole est un programme à frais partagés entre le fédéral et le provincial/territorial aux taux respectifs de 60 et 40 %. Quatre provinces (Alberta, Ontario, Québec et Î.-P.-É.) administrent le Programme dans leur territoire respectif. Certains participants provenant des quatre provinces ont été payés en trop et les provinces ont établi des comptes à recevoir en souffrance. Le gouvernement fédéral a droit à 60 % des montants lorsque les paiements en trop sont recouvrés. Le Ministère a estimé le montant recouvrable éventuel à 26 500 000 dollars. Le recouvrement des éventualités n'est pas enregistré dans les états financiers.

15. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations selon lesquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2008	2009	2010	2011	2012 et exercices ultérieurs	Total
Paiements de transfert	10 000$	10 000$	10 000$	10 000$	4 991 $	44 991 $
	10 000$	10 000$	10 000$	10 000$	4 991 $	44 991 $

14. Éventualités (suite)

Une provision pour perte est le montant enregistré pour la perte estimée sur les garanties d'emprunt en vigueur. Aucune provision n'a été enregistrée pour le Programme d'avances printanières et le Programme de mise en commun des prix en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* parce qu'aucune perte n'est probable.

En vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* et aux termes du Programme d'avances printanières, le Ministère garantie le remboursement des avances faites aux producteurs au printemps et à l'automne par les associations de producteurs, créant un environnement d'affaires plus stable. En 2006, Le Programme d'avances printanières et le Programme de paiements anticipés ont été amalgamés en un seul programme, le nouveau Programme de paiements anticipés. Le montant d'avance maximale du nouveau Programme de paiements anticipés est de 400 000 dollars. Ces prêts ont maintenant une échéance maximale de 18 mois.

Dans le cadre du Programme de mise en commun des prix en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, le Ministère fourni une garantie qui protège les agences de commercialisation et leurs producteurs contre un effondrement imprévu du prix de marché de leurs produits.

En vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* et de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*, le Ministère garantie les prêts faits par des institutions financières aux fermiers pour l'amélioration et la mise en valeur des exploitations agricoles, à la transformation, à la distribution et la commercialisation des produits agricoles. Ce programme garantie 95 % du montant prêté aux fermes et coopératives par les institutions financières. Pour les demandeurs individuels, y compris les corporations, le montant maximal d'un prêt accordé en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* est de 250 000 dollars. Les prêts ont une échéance maximale de 15 ans.

Dans le cadre du Programme d'avances printanières bonifié établi par la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, le Ministère aide les producteurs à faire face au manque de liquidités qui survient au moment des semis printaniers en fournissant des garanties de prêts qui facilitent l'accès au crédit à court terme. Le montant maximum d'un prêt par ferme ou producteur est de 100 000 dollars et ces prêts sont remboursables le ou avant le 30 septembre de l'année de la récolte.

(d) Contributions remboursables avec condition

Aux termes du Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants, les contributions remboursables avec condition sont versées aux bailleurs de fonds à mesure que les prêts sont effectués aux abattoirs. En 2007, 10 067 000 dollars (14 853 000 dollars en 2006) a été déboursé. La limite maximale autorisée pour ce programme est de 41 000 000 de dollars. Les fonds versés et les intérêts courus sont remboursables en 10 ans et au plus tard le 31 décembre 2017, moins les montants utilisés pour couvrir une proportion des défauts de paiements des prêts. Les fonds versés portent intérêt soit au coût de capital des prêteurs ou au taux d'intérêt selon le taux d'escompte des bons du Trésor pour 90 jours, conformément à l'entente initiale avec le prêteur.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

14. Éventualités

(a) Sites contaminés

Les éléments de passif sont comptabilisés afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le Ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. En 2007, le Ministère a identifié environ 82 sites (2 sites en 2006) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 1 779 574 dollars (580 000 dollars en 2006) a été constaté. Le Ministère a évalué des coûts supplémentaires d'assainissement de 2 233 505 dollars en 2007 (2 953 000 dollars en 2006) qui ne sont pas comptabilisés puisqu'il est peu probable que ces coûts soient engagés. Les efforts déployés par le Ministère pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le ministère pendant l'exercice où ils seront connus.

(b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du Ministère dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 19 000 000 de dollars en 2007 (25 000 000 de dollars en 2006) étaient toujours en instance au 31 mars 2007. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

(c) Garanties de prêts ou de prix

		Garanties en vigueur		Provision au 31 mars	
	Limite autorisée	2007	2006	2007	2006
Prêts conformément au Programme de paiements anticipés en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	5 000 000 $	276 386 $	684 673 $	18 947 $	15 784 $
Prêts aux fermiers en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* et en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	3 000 000	140 785	216 537	1 408	2 165
Ententes de garantie de prix avec des organismes de commercialisation conformément au Programme de mise en commun des prix en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	Sans limite	27 249	29 563	Néant	Néant
Prêts aux termes du Programme d'avances printanières	1 500 000	748	2 892	Néant	Néant
Prêts aux termes du Programme d'avances printanières bonifié	1 500 000	604 432	Néant	7 979	Néant
	11 000 000 $	1 049 600 $	933 665 $	28 334 $	17 949 $

13. Autre passif

Le Ministère détient des fonds en fiducie du Compte de stabilisation de revenu net (CSRN), du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et des dépôts de garantie.

Le CSRN a été établi conformément aux dispositions de l'article 15 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* et de l'Entente Fédérale/Provinciale/Territoriale, dans le but d'aider les producteurs à atteindre la stabilisation de leur revenu à long terme. Les participants déposent des sommes dans un compte détenu dans une institution financière participante et reçoivent des contributions de contrepartie du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le solde du compte CSRN représente les contributions fédérales, provinciales et territoriales au programme. Les dépôts dans le compte ont pris fin en 2002, lorsque le programme a été remplacé par le PCSRA. Les participants du CSRN doivent retirer leurs fonds à un taux annuel minimum de 20 % du solde restant et pendant un maximum de cinq ans, débutant le 1er avril 2004 et se terminant le 31 mars 2009.

Le PCSRA aide les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les baisses de revenus. Les paiements du programme sont partagés entre le gouvernement fédéral (60 %) et les provinces et territoires (40 %). La part provinciale et territoriale des contributions et l'intérêt payé sur les contributions sont détenus dans un compte à fins déterminées jusqu'à ce que les producteurs épuisent leurs fonds.

Les activités de compte du CSRN, du PCSRA et des dépôts de garantie durant l'exercice étaient les suivantes :

	2007	2006
Solde d'ouverture	705 987 $	1 196 076 $
Dépôts	396 637	347 501
Retraits	(607 438)	(837 590)
Solde de clôture	**495 186 $**	**705 987 $**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

11. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus comptabilisés d'avance provenant majoritairement d'ententes de collaboration et de frais partagés. Les revenus sont constatés dans chaque exercice en fonction du montant engagé. Voici des précisions au sujet des opérations de ce compte:

	2007	2006
Solde d'ouverture	17 266 $	19 752 $
Fonds reçus	5 417	14 422
Revenus constatés	(10 771)	(16 908)
Solde de clôture	**11 912 $**	**17 266 $**

12. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite - Les employés du Ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2007, les charges s'élèvent à 54 980 000 dollars (57 048 000 dollars en 2006), soit environ 2,2 fois (2,6 en 2006) les cotisations des employés.

La responsabilité du Ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ - Le Ministère verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Les indemnités de départ au 31 mars étaient les suivantes :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	92 316 $	78 049 $
Charge pour l'exercice	10 633	20 817
Prestations versées pendant l'exercice	(6 071)	(6 550)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**96 878 $**	**92 316 $**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

9. Immobilisations corporelles (suite)

	Valeur comptable nette 2007	Valeur comptable nette 2006
Terrains	12 772 $	13 017 $
Bâtiments	214 987	221 103
Travaux et infrastructure	18 447	17 447
Machinerie et équipement	51 329	45 768
Véhicules	19 714	17 247
Immobilisations en cours	27 476	24 942
Améliorations locatives	3 344	1 278
	348 069 $	340 802 $

10. Créditeurs et charges à payer

	2007	2006
Créditeurs et charges à payer externes au gouvernement	2 337 899 $	1 867 064 $
Dû au ministère des Finances pour la Caisse de réassurance-récolte	498 475	526 095
Dû à d'autres ministères et organismes	10 429	9 844
Passifs environnementaux	1 780	580
	2 848 583 $	2 403 583 $

9. Immobilisations corporelles

	Coût			
	Solde d'ouverture	Amortissement et ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Terrains	13 017 $	(245) $	– $	12 772 $
Bâtiments	523 853	15 309	661	538 501
Travaux et infrastructure	34 200	1 944	–	36 144
Machinerie et équipement	175 694	17 921	1 399	192 216
Véhicules	49 174	5 929	1 481	53 622
Immobilisations en cours	24 942	2 813	279	27 476
Améliorations locatives	2 563	2 993	–	5 556
	823 443 $	**46 664 $**	**3 820 $**	**866 287 $**

	Amortissement cumulé			
	Solde d'ouverture	Amortissement et ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Terrains	– $	– $	– $	– $
Bâtiments	302 750	21 192	428	323 514
Travaux et infrastructure	16 753	944	–	17 697
Machinerie et équipement	129 926	12 271	1 310	140 887
Véhicules	31 927	3 302	1 321	33 908
Immobilisations en cours	–	–	–	–
Améliorations locatives	1 285	927	–	2 212
	482 641 $	**38 636 $**	**3 059 $**	**518 218 $**

8. Investissement dans une société d'État

	2007	2006
Financement agricole Canada	1 208 333 $	1 208 333 $
	1 208 333 $	**1 208 333 $**

Financement agricole Canada

Financement agricole Canada est constitué en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada* pour aider les agriculteurs canadiens à établir et développer des exploitations agricoles saines par le biais de l'utilisation du crédit à long terme. Le gouvernement du Canada est propriétaire à part entière de la société.

7. Prêts et avances

	2007	2006
Prêts résultants des programmes de garanties de prêts	115 887 $	115 976 $
Moins : Provision	(79 754)	(78 762)
	36 133	37 214
Avances à la Caisse de réassurance-récolte	498 475	526 095
Prêts à la Commission canadienne du lait	45 957	90 696
Prêts reliés à la construction de bâtiments d'exposition	62	62
Prêts et avances nets	**580 627 $**	**654 067 $**

Prêts résultant des programmes de garanties de prêts

Les prêts à recevoir du Ministère sont le résultat des prêts honorés par le Ministère au prêteur initial en vertu de divers programmes de garanties de prêts. Ces prêts sont exigibles des emprunteurs aussitôt que le paiement est effectué au prêteur d'origine. Les taux d'intérêt sur ces prêts varient selon les taux des contrats d'emprunts d'origine et des réglementations gouvernementales en vigueur. Une provision pour mauvaise créance est enregistrée pour refléter la valeur des prêts à leur valeur nette de réalisation.

Caisse de réassurance-récolte

La caisse fournit des fonds aux gouvernements provinciaux participants pour les frais encourus relativement à l'administration de divers programmes d'assurance-récolte. Des paiements sont effectués seulement lorsque les indemnités excèdent les réserves accumulées en raison de pertes sévères reliées aux récoltes. En date du 31 mars 2007, le Ministère avait avancé une somme de 498 475 000 $ à la caisse (526 095 000 $ en 2006). Ce même montant est dû au ministère des Finances. Durant l'exercice 2007, les activités de la caisse ont fournies un remboursement net de 27 620 000 $ (27 620 000 $ en 2006). Les avances faites à la caisse sont sans intérêt et 10 % du principal est remboursable annuellement quand le solde de la Caisse de réassurance-récolte excède 100 000 000 $.

Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État créée en 1966 par l'entremise de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Sa mission est de permettre aux producteurs de lait et de crème, dont l'entreprise est efficace, d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

Le Ministère fournit des prêts à la Commission canadienne du lait pour financer le commerce des produits laitiers. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 120 000 000 $. Les prêts portent intérêt, qui est prescrit par le ministère des Finances pour les sociétés d'État, et varient entre 3,02 % et 4,57 % en 2007 (2,58 % et 3,91 % en 2006). Les prêts individuels sont remboursables au cours de l'année qui suit la date de l'emprunt.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

5. Revenus

	2007	2006
Caisse de réassurance-récolte	65 943 $	88 302 $
Ventes de biens et services	50 082	44 234
Projets conjoints et ententes de partage des coûts	10 771	16 908
Dividendes et intérêts – Sociétés d'État	8 722	7 018
Intérêts	5 871	2 966
Gain sur l'aliénation d'actifs	2 761	419
Autres	727	209
Total des revenus	**144 877 $**	**160 056 $**

6. Débiteurs

	2007	2006
Débiteurs d'autres ministères et organismes	34 347 $	29 785 $
Débiteurs externes	102 621	65 442
	136 968	95 227
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(12 500)	(7 259)
Débiteurs nets	**124 468 $**	**87 968 $**

Les débiteurs externes sont le résultat des versements excédentaires sur les programmes, les paiements d'avances, les programmes de garanties d'emprunts et les créances d'exploitations.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

4. Charges

	2007	2006
Subventions et contributions	3 066 992 $	2 544 353 $
Frais de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	577 484	553 678
Services professionnels et autres	127 216	108 665
Fournitures et approvisionnementss	63 366	48 073
Provision pour garanties d'emprunt	53 210	36 158
Amortissement des immobilisations corporelles	37 509	36 849
Déplacements	26 721	26 248
Électricité et autres services publics	18 779	18 642
Réparations et entretien	16 065	15 529
Installations et autres	60 917	38 980
	981 267	882 822
Autres charges		
Caisse de réassurance-récolte	–	5 571
Total des charges	4 048 259 $	3 432 746 $

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

3. Crédits parlementaires (suite)

(b) Crédits fournis et utilisés

	2007	2006
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	754 091 $	653 494 $
Crédit 5 - Dépenses en capital	51 211	31 194
Crédit 10 - Paiements de transfert	832 761	377 677
Montants législatifs	2 232 296	2 433 573
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	3 563	2 693
Crédits annulés	299 074	111 553
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**3 567 722 $**	**3 381 692 $**

(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2007	2006
Encaisse nette fournie par le gouvernement	3 568 065 $	4 469 900 $
Revenu non disponible pour dépenser	26 544	20 738
Remboursement des charges d'exercices antérieurs	521	58 279
Variation de la situation nette du Trésor :		
Variation des débiteurs	(36 500)	(44 910)
Variation des prêts et avances	73 440	(29 983)
Variation des investissements et avances aux sociétés d'État	–	(15 000)
Variation des créditeurs et des charges à payer	445 000	(667 252)
Variation des revenus reportés	(5 354)	(2 486)
Variation du Compte de stabilisation du revenu net	(210 801)	(490 089)
Autres ajustements[1]	(293 193)	82 495
	(27 408)	(1 167 225)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**3 567 722 $**	**3 381 692 $**

[1] Les autres ajustements tiennent compte de la différence cumulative entre les variations des actifs et des passifs indiqués ci-dessus qui n'ont pas d'impact, soit sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, soit sur les crédits utilisés.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(o) Incertitude relative à la mesure - La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont : les passifs éventuels, la provision sur des garanties d'emprunt, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours

	2007	2006
Coût de fonctionnement net	3 903 382 $	3 272 690 $
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Services reçus gratuitement	(57 905)	(48 090)
Revenus de la Caisse de réassurance-récolte	65 943	82 731
Remboursement des charges d'exercices antérieurs	521	58 279
Renversement des charges à payer d'ouverture	47 414	26 183
Revenu non disponible pour dépenser	26 544	20 738
Charge à payer pour le Paiement au titre des coûts de production	(400 000)	–
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 509)	(36 849)
Charges liées aux garanties d'emprunt	(13 691)	(11 992)
Renversement des dépenses liées au ministère de la Justice	(1 900)	(1 669)
Autres	(9 031)	(11 369)
	3 523 768	3 350 652
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	45 145	29 644
Charges payées d'avance et achat de stocks	(1 191)	1 396
Crédits de l'exercice en cours utilisés	3 567 722 $	3 381 692 $

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(k) Passif éventuel - Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(l) Garantie de prêt ou de prix - Une provision sur des garanties d'emprunt ou de prix est comptabilisée lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué pour honorer une garantie et que le montant de la perte anticipée peut être raisonnablement estimé. Le montant de la provision pour pertes est déterminé en prenant en considération l'historique des pertes antérieures ainsi que les conditions économiques affectant la capacité de remboursement des emprunteurs. La provision est révisée régulièrement et les variations de la provision sont passées aux dépenses de l'exercice.

(m) Passifs environnementaux - Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le Ministère est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du Ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

(n) Immobilisations corporelles et améliorations locatives - Les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	20 à 30 ans
Travaux et infrastructure	15 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 20 ans
Véhicules	3 à 10 ans
Immobilisations en cours	Une fois qu'ils sont en service, selon la catégorie d'immobilisations
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les coûts liés aux logiciels et améliorations locatives ont été capitalisés sur une base prospective au 1 avril 2001. Les frais engagés avant cette date on été passés en charge.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite - Les employés admissibles du Ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Ministère contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par le Ministère sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent la totalité de son obligation. En vertu des dispositions législatives actuelles, le Ministère n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ - Les employés admissibles ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Ces coûts sont calculés à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'indemnité de départ offerte à l'employé qui cesse ses fonctions est une obligation du Ministère. Elle est prélevée sur les crédits parlementaires lorsque le paiement est effectué.

iii) Autres régimes d'avantages sociaux futurs - Le gouvernement fédéral parraine un certain nombre d'autres régimes d'avantages sociaux futurs dont les employés et anciens employés peuvent se prévaloir pendant ou après l'emploi ou à la retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés sont les deux principaux régimes d'avantages futurs disponibles aux employés du Ministère. Le Ministère ne finance pas ces régimes puisqu'ils sont sous la responsabilité financière du gouvernement fédéral. Toutefois, le Ministère comptabilise sa portion des indemnités versées à titre de services reçus gratuitement des autres ministères. Le Ministère ne comptabilise aucune somme dans ses états financiers pour le passif actuariel de ces régimes.

(h) Débiteurs - Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour des débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(i) Prêts et avances - Les prêts et avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les prêts et avances dont le recouvrement est incertain.

(j) Les contributions remboursables sont des contributions pour lesquelles on s'attend à ce que le bénéficiaire rembourse le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions remboursables sans condition ou des contributions remboursables avec condition et sont comptabilisées de façons différentes. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.

Le Ministère a des contributions remboursables avec condition. Les contributions remboursables avec condition sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme débiteur et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision prévue pour les biens ou services non recouvrables est comptabilisée le cas échéant.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement - Le Ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(d) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le Ministère. Il en découle des écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

(e) Revenus :

i) Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

ii) Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

iv) Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés.

v) Les dividendes sont constatés dans l'exercice où ils sont reçus.

vi) Les remboursements des charges des années antérieures sont inclus dans les revenus de l'exercice où ils sont perçus.

vii) Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. La comptabilisation des intérêts cesse lorsque le recouvrement du capital et des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

(f) Charges - Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

i) Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.

ii) Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilités ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.

iii) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

iv) Les services reçus gratuitement d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les cotisations au régime provincial d'accidents du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

1. Mandat et objectifs (suite)

Agence canadienne du pari mutuel

Régulariser et superviser le pari mutuel en protégeant la mise publique, sur la base de recouvrement complet des coûts, de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Conseil national des produits agricoles

Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur tous les sujets liés aux organismes créés en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, en vue de maintenir et de promouvoir une industrie agricole efficiente et compétitive :

- pour examiner les activités des offices de commercialisation afin de faire en sorte qu'ils atteignent leurs objectifs tel que décrit dans la législation;
- pour travailler avec les offices à la promotion d'une commercialisation plus efficace des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et des exportations;
- pour travailler avec les offices de promotion et de recherche en relation avec la recherche sur la production primaire et les activités de promotion liées aux produits agricoles.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

(a) Crédits parlementaires - Le Ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Ministère ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

(b) Consolidation - Le périmètre comptable comprend le Ministère, le Conseil National des Produits Agricoles et l'Agence Canadienne du pari mutuel. Les comptes de ces sous entités ont été consolidés avec ceux du Ministère, et toutes les opérations et tous les soldes inter organisationnels ont été éliminés. L'investissement au sein de Financement agricole Canada a été comptabilisé au coût et n'a pas été consolidé. Les états financiers excluent les comptes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de la Commission canadienne du blé, de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait et de Financement agricole Canada parce qu'ils ne sont pas sous le contrôle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; ils ne sont donc pas consolidés.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(Montants inscrits dans les tableaux - en milliers de dollars)

1. Mandat et objectifs

La *Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire* de 1994 établit que le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est un ministère du gouvernement du Canada. En vertu de cette loi, le ministre est responsable de l'agriculture, des produits dérivés de l'agriculture et de la recherche dans ces domaines, notamment de l'exploitation de stations agronomiques, à moins qu'elles n'aient été attribuées de droit à un autre ministère ou organisme.

L'objectif du Ministère est de promouvoir et de supporter de manière durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, compétitive et axée sur le marché, tout en mettant l'emphase sur huit activités de programmes :

Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

Innovation et renouveau

Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la création de bioproduits et de systèmes de production fondés sur le savoir, et élaborer des stratégies pour ouvrir des débouchés et gérer le changement.

Environnement

Faire en sorte que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Marchés et questions internationales

Accroître les possibilités d'expansion du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Salubrité et qualité des aliments

Réduire au minimum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des marchés des produits alimentaires ou de les dépasser.

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Mener une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, dans le cadre de laquelle le gouvernement vise à coordonner ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles de manière à atteindre le renouveau économique et social des collectivités rurales du Canada.

Faciliter les relations entre les coopératives et les ministères et organismes fédéraux dont les lois et les politiques affectent les coopératives. Le Secrétariat fournit également des conseils à l'ensemble du gouvernement en ce qui a trait aux politiques touchant les coopératives, coordonne la mise en oeuvre de telles politiques, et agit à titre de centre d'expertise sur les coopératives au sein du gouvernement fédéral.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	3 903 382 $	3 272 690 $
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(37 509)	(36 849)
(Perte) Gain sur aliénation et variations n'affectant par l'encaisse dans les immobilisations corporelles	(257)	(280)
Services reçus gratuitement	(57 905)	(48 090)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	36 500	44 910
Augmentation (diminution) des prêts et avances	(73 440)	29 983
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance et stocks	(1 191)	1 396
Diminution (augmentation) du passif	(240 585)	1 156 196
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	**3 528 995**	**4 419 956**
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	45 145	29 644
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(112)	(245)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	**45 033**	**29 399**
Activités de placement		
Augmentation (diminution) de l'investissement dans une société d'État	–	15 000
Encaisse utilisée par les activités de placement	**–**	**15 000**
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le Gouvernement du Canada	(3 568 065)	(4 469 900)
Encaisse nette utilisée	**5 963**	**(5 545)**
Encaisse, début de l'exercice	**6 620**	**1 075**
Encaisse, fin de l'exercice	**657 $**	**6 620 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Avoir du Canada, début de l'exercice	**(962 897) $**	**(2 208 197) $**
Coût de fonctionnement net	(3 903 382)	(3 272 690)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	3 567 722	3 381 692
Revenus non disponibles pour dépenser	(26 544)	(20 738)
Remboursement des charges d'exercices antérieurs	(521)	(58 279)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	27 408	1 167 225
Services reçus gratuitement (note 16)	57 905	48 090
Avoir du Canada, fin de l'exercice (note 17)	**(1 240 309) $**	**(962 897) $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2007	2006
ACTIF		
Actif financier		
Encaisse	657 $	6 620 $
Débiteurs (note 6)	124 468	87 968
Prêts et avances (note 7)	580 627	654 067
Investissement dans une société d'État (note 8)	1 208 333	1 208 333
	1 914 085	1 956 988
Actif non financier		
Charges payées d'avance et stocks	2 579	3 770
Immobilisations corporelles (note 9)	348 069	340 802
	350 648	344 572
	2 264 733 $	2 301 560 $
PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	2 848 583 $	2 403 583 $
Salaires et vacances courus	52 483	45 305
Revenus reportés (note 11)	11 912	17 266
Avantages sociaux futurs (note 12)	96 878	92 316
Autre passif (note 13)	495 186	705 987
	3 505 042	3 264 457
Avoir du Canada (note 17)	(1 240 309)	(962 897)
	2 264 733 $	2 301 560 $

Éventualités (note 14)
Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Charges (note 4)		
Gestion des risques de l'entreprise	2 840 160 $	2 551 565 $
Innovation et renouveau	565 673	353 809
Environnement	397 012	300 786
Marchés et questions internationales	137 313	120 167
Salubrité et qualité des aliments	70 622	59 805
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	20 865	27 587
Agence canadienne du pari mutuel	14 043	15 178
Conseil national des produits agricoles	2 571	3 849
	4 048 259	**3 432 746**
Revenus (note 5)		
Gestion des risques de l'entreprise	86 092	114 026
Innovation et renouveau	16 285	12 393
Environnement	24 122	16 556
Marchés et questions internationales	2 144	1 390
Salubrité et qualité des aliments	2 481	1 438
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	–	266
Agence canadienne du pari mutuel	13 753	13 936
Conseil national des produits agricoles	–	51
	144 877	**160 056**
Coût de fonctionnement net	**3 903 382 $**	**3 272 690 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Ministère. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Ministère concorde avec ces états financiers.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Ministère.

Le comité ministériel de vérification et d'évaluation supervise et approuve la planification et la préparation des rapports des vérifications, des évaluations et des examens des politiques, des organismes, des programmes et des pratiques du Ministère.

Les états financiers du Ministère n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La sous-ministre,

Yaprak Baltacioğlu

Ottawa, Canada
Le 8 août 2007

L'agent financier principal intérimaire,

Pierre Corriveau

Tableau 13 : Initiatives horizontales

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'occupe des initiatives horizontales suivantes :

1. Protocole d'entente entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en ce qui a trait aux postes de spécialistes agroalimentaires à l'étranger
2. Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (entente fédérale-provinciale)
3. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
4. Service canadien de développement des compétences en agriculture
5. Secrétariat aux coopératives
6. Programme de services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes
7. Protocole d'entente avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la salubrité et la qualité des aliments
8. Protocole d'entente avec Environnement Canada sur l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales
9. Protocole d'entente avec Santé Canada sur la salubrité et la qualité des aliments et l'environnement
10. Assurance-production
11. Développement rural

Pour en savoir davantage sur ces initiatives horizontales, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Tableau 12 : Subvention conditionnelle (fondations)

Agriculture et Agroalimentaire Canada a géré le programme de paiements de transfert (subvention conditionnelle) suivant dépassant 5 millions de dollars :
Institut canadien des politiques agroalimentaires
Pour en savoir davantage sur cette subvention conditionnelle, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 11-B : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Agriculture et Agroalimentaire Canada a géré les programmes de paiements de transfert suivants qui dépassaient 5 millions de dollars :

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
2. Initiative de transition du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks
3. Régime d'assurance-production
4. Programme de cultures de couverture
5. Encéphalopathie spongiforme bovine/vaches de réforme/matières à risque spécifiées
6. Programme d'avances printanières/Programme d'avances printanières bonifié
7. Paiements en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
8. Contributions pour venir en aide au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – environnement
9. Contributions pour venir en aide au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – salubrité et qualité des aliments
10. Programme canadien d'options pour les familles agricoles
11. Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire
12. Contributions pour venir en aide au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – science et innovation
13. Contributions pour venir en aide au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – renouveau
14. Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies
15. Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives
16. Contributions pour venir en aide au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – questions internationales (Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation)
17. Programme d'éradication du virus de la sharka

Pour en savoir davantage sur les programmes de paiements de transfert, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 11-A : Résumé des paiements de transfert par activité de programme pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
(en millions de dollars)	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Montant total des autorisations	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
SUBVENTIONS						
Gestion des risques de l'entreprise	829,9	693,7	531,8	529,2	524,3	7,5
Environnement	0,0	–	–	–	–	–
Innovation et renouveau	28,3	34,0	198,5	235,2	190,2	8,3
Conseil national des produits agricoles	–	–	0,2	0,6	–	0,2
Total des subventions législatives	*829,9*	*693,7*	*486,2*	*431,9*	*431,3*	*54,9*
Total des subventions votées	*28,3*	*34,0*	*244,3*	*333,1*	*283,3*	*(39,0)*
TOTAL DES SUBVENTIONS	**858,2**	**727,7**	**730,5**	**765,0**	**714,6**	**15,9**
CONTRIBUTIONS						
Gestion des risques de l'entreprise	1 638,9	1 760,1	1 939,6	1 862,4	1 785,7	153,8
Salubrité et qualité des aliments	4,5	6,1	73,0	33,3	10,5	62,4
Environnement	37,5	53,1	128,0	144,2	98,9	29,0
Innovation et renouveau	49,8	68,3	119,4	149,9	108,4	11,0
Marchés et questions internationales	26,7	24,2	25,6	22,1	22,1	3,6
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	3,8	8,6	10,9	9,1	9,1	1,8
Total des contributions législatives	*1 572,7*	*1 657,1*	*1 626,8*	*1 721,3*	*1 721,3*	*(94,5)*
Total des contributions votées	*188,4*	*263,2*	*669,6*	*499,7*	*313,4*	*356,1*
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	**1 761,1**	**1 920,2**	**2 296,4**	**2 221,0**	**2 034,7**	**261,7**
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS LÉGISLATIVES	*2 402,6*	*2 350,8*	*2 113,0*	*2 153,2*	*2 152,6*	*(39,6)*
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS VOTÉES	*216,7*	*297,2*	*913,9*	*832,8*	*596,7*	*317,2*
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS	**2 619,3**	**2 647,9**	**3 026,9**	**2 986,0**	**2 749,3**	**277,6**

Remarques :

Les dépenses prévues sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses incluant les exposés budgétaires (1 522,1 millions de dollars).

Les montants totaux des autorisations représentent le Budget principal des dépenses de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires et les virements d'affectation reçus pendant l'exercice 2006-2007, ainsi que les ajustements aux montants législatifs et les ajustements et les virements internes (total combiné de 1 481,2 millions de dollars), tels que comptabilisés dans les Comptes publics de 2006-2007.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ils peuvent être reportés aux années suivantes.

L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues du montant de 277,6 millions de dollars vient surtout du fait que l'on a demandé à reporter des fonds à des années ultérieures aux termes des programmes suivants : contributions au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture, le Programme canadien d'options pour les familles agricoles, les initiatives des nouveaux débouchés pour l'agriculture et le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles. Il faut aussi tenir compte des fonds qui, dans le plan financier du gouvernement, sont affectés aux catastrophes agricoles et qui n'ont pas été dépensés au cours de l'exercice 2006-2007.

Tableau 10 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Agriculture et Agroalimentaire Canada était le ministère responsable et gérait les grands projets de l'État suivants :

Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Pour en savoir davantage sur le grand projet d'État ci-dessus, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses liées aux projets

Les projets suivants ont excédé ou excéderont les pouvoirs délégués d'approbation du Ministère, soit 5 millions de dollars :

1. Complexe Skyline
2. Améliorations aux systèmes d'exécution pour les programmes de gestion des risques de l'entreprise aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture
3. Barrage Duncairn (ouvrages hydrauliques)
4. Service national d'information sur les terres et les eaux
5. Travaux de remise en état du barrage Junction
6. Hôpital général Saint-Boniface
7. Centre de recherches laitières
8. Serre et chambre de croissance

Pour en savoir davantage sur les projets ci-dessus, veuillez vous rendre rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 8-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Agriculture et Agroalimentaire Canada impute les frais d'utilisation suivants sans contrat :

1. *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*
2. *Loi sur l'accès à l'information*
3. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole

Pour en savoir davantage sur les normes de service pour les frais d'utilisation, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp.

Tableau 8-A : *Loi sur les frais d'utilisation*[1]

				2006-2007					Années de planification		
A. Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification (B)**	**Revenus prévus (en milliers de dollars)**	**Revenus réels (en milliers de dollars)**	**Coût total (en milliers de dollars)**	**Norme de rendement**	**Résultats liés au rendement**	**Exercice**	**Revenus prévus (en milliers de dollars)**	**Coût total estimatif (en milliers de dollars)**
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) - frais d'enregistrement	R	Règlements de la *LPAACFC*	le 31 mai 1999	545,0	577,0	51,0	Le pourcentage des pertes sur les prêts du programme est moins de 2 %	Les pertes sur les prêts exprimées en pourcentage de la valeur des prêts enregistrés sont de 0,62 %	2007-2008 2008-2009 2009-2010	495,0 S.O. S.O.	1 343,0 S.O. S.O.
Frais imputés pour le traitement des demandes d'accès présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information (LAI)*[2]	O	*Loi sur l'accès à l'information*	1992	1,5	2,3	840,0	Réponse donnée dans les 30 jours suivant la réception de la demande; le délai de réponse peut être prolongé en vertu de l'article 9 de la LAI. Avis de prolongation envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande. La *Loi sur l'accès à l'information* contient tous les détails : http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/A-1	Les délais prescrits par la loi sont respectés 95.7 % du temps.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	2,5 2,5 2,5	961,0 961,0 961,0
2006-2007	Sous-total (R) Service réglementaire Sous-total (O) Autres biens et services **Total**			545,0 1,5 **546,5**	577,0 2,3 **579,3**	51,0 840,0 **891,0**					
2007-2008	Sous-total (R) Service réglementaire Sous-total (O) Autres biens et services **Total**									495,0 2,5 **497,5**	1 343,0 961,0 **2 304,0**
2008-2009	Sous-total (R) Service réglementaire Sous-total (O) Autres biens et services **Total**									S.O. 2,5 **2,5**	S.O. 961,0 **961,0**
2009-2010	Sous-total (R) Service réglementaire Sous-total (O) Autres biens et services **Total**									S.O. 2,5 **2,5**	S.O. 961,0 **961,0**

B. Dernière modification : S.O.

C. Autres renseignements : 1) Les directives du Rapport ministériel sur le rendement demandent que le tableau ne soit utilisé que pour les revenus visés par la *Loi sur les frais d'utilisation (LFU)*. L'avis préliminaire de notre avocat indique que seul le programme de la *LPAACFC* ainsi que les frais imputés en vertu de la *LAI* sont assujettis à la LFU.
2) La politique du Ministère veut que les frais qui sont inférieurs à 25 $ pour l'ensemble d'une demande ne soient pas facturés.

Nota :

Selon les avis juridiques, lorsque l'introduction ou la plus récente modification des frais visés est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est donnée, n'a peut-être pas été l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est donnée, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de mise en place de la *LFU* (p. ex., comparaison internationale, plainte indépendante);
- le resultat du rendement, s'il est donné, n'est pas visé par l'article 5.1 de la *LFU* en ce qui concerne la réduction des frais advenant un rendement inadéquat.

Tableau 7 : Besoins en ressources par équipe*

(en millions de dollars) valeur nette — **2006-2007**

Activité de programme / équipe	Gestion des risques de l'entreprise	Salubrité et qualité des aliments	Marchés et questions internationales	Environnement	Innovation et renouveau	Secrétariat rural Secrétariat aux coopératives	Conseil national des produits agricoles	Agence canadienne du pari mutuel	Total
Équipe de la gestion des risques de l'entreprise									
Dépenses prévues	11,7	–	–	–	–	–	–	–	11,7
Dépenses réelles	18,9	–	–	–	–	–	–	–	18,9
Équipe de la salubrité et de la qualité des aliments									
Dépenses prévues	–	28,2	–	–	–	–	–	–	28,2
Dépenses réelles	–	28,6	–	–	–	–	–	–	28,6
Équipe de l'environnement									
Dépenses prévues	–	–	–	99,7	–	–	–	–	99,7
Dépenses réelles	–	–	–	132,6	–	–	–	–	132,6
Équipe de l'innovation et de la science									
Dépenses prévues	–	–	–	–	200,3	–	–	–	200,3
Dépenses réelles	–	–	–	–	182,9	–	–	–	182,9
Équipe des marchés et des questions internationales									
Dépenses prévues	–	–	50,6	–	–	–	–	–	50,6
Dépenses réelles	0,0	–	52,7	–	–	–	–	–	52,8
Équipe de la réalisation des programmes[1]									
Dépenses prévues	2 581,3	75,0	27,3	139,2	296,6	–	–	–	3 119,4
Dépenses réelles	2 333,5	12,8	24,0	114,4	262,4	–	–	–	2 747,0
Équipes habilitantes[2]									
Dépenses prévues	92,4	16,6	32,8	85,0	68,9	–	–	–	295,7
Dépenses réelles	82,6	23,8	48,7	105,8	89,5	–	–	–	350,3
Bureaux ministériels[3]									
Dépenses prévues	3,7	1,5	2,8	7,5	6,4	23,7	2,6	–	48,3
Dépenses réelles	5,5	2,2	4,2	11,0	9,4	20,8	2,5	–	55,5
Agence canadienne du pari mutuel									
Dépenses prévues	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dépenses réelles	–	–	–	–	–	–	–	(0,8)	(0,8)
Montant total des dépenses prévues	**2 689,2**	**121,3**	**113,6**	**331,4**	**572,2**	**23,7**	**2,6**	**–**	**3 853,9**
Montant total des dépenses réelles	**2 438,5**	**66,8**	**131,1**	**364,4**	**544,3**	**20,8**	**2,5**	**(0,8)**	**3 567,7**

Remarques :

* Les autorisations (dépenses prévues) sont accordées au Ministère et sont affectées en principe aux équipes. Ces autorisations, qui sont gérées au niveau ministériel, n'ont pas été dépassées.

(1) Les ressources de l'**Équipe responsable de la réalisation des programmes** sont considérablement plus importantes que celles des autres équipes étant donné qu'elles comprennent la majorité des ressources du Ministère pour les subventions et les contributions.

(2) Les **Équipes habilitantes** comprennent la gestion des biens, les communications et les services de consultation, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information et les politiques.

(3) **Les Bureaux ministériels** comprennent les bureaux de la haute direction, le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives, le Conseil national des produits agricoles, les Services juridiques, la Vérification et l'évaluation, les bureaux des sous-ministres adjoints, les Valeurs et l'éthique, le Projet de gestion financière et de responsabilisation et la Gestion stratégique.

Les dépenses prévues sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses incluant les exposés budgétaires (1 662,3 millions de dollars).

Les dépenses réelles représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007 par activité de programme. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ils peuvent être reportés aux années suivantes.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie.

À cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 6 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

État des opérations

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Montant autorisé	Dépenses réelles
Revenus disponibles	**14,1**	**13,9**	**15,2**	**15,2**	**15,2**	**13,8**
Dépenses						
Fonctionnement :						
Salaires et avantages sociaux des employés	5,0	**5,9**	5,0	5,0	5,0	5,6
Dépréciation	0,2	**0,2**	0,1	0,1	0,1	0,2
Services administratifs et de soutien	8,1	**8,7**	9,7	9,7	9,7	8,1
Services publics, matériel et fournitures	0,3	**0,2**	0,4	0,4	0,4	0,2
Total des dépenses de fonctionnement	**13,6**	**15,0**	**15,2**	**15,2**	**15,2**	**14,0**
Excédent (déficit)	**0,5**	**(1,1)**	**–**	**–**	**–**	**(0,3)**

État des mouvements de trésorerie

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Montant autorisé	Dépenses réelles
Excédent (déficit)	**0,5**	**(1,1)**	**–**	**–**	**–**	**(0,3)**
Ajout des postes hors trésorerie :						
Amortissement / dépréciation	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres	(0,5)	(0,1)	–	–	–	0,9
Investissements :						
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,0)
Excédent de trésorerie (besoin)	**0,1**	**(1,2)**	**–**	**–**	**–**	**0,8**

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Montant autorisé	Dépenses réelles
Autorisation[1]	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
De prélèvement :						
Solde au 1er avril	1,0	1,1	1,1	1,1	(0,1)	(0,1)
Surplus prévu (prélèvement)	0,1	(1,2)	–	–	–	0,8
Montant total des prélèvements	**1,1**	**(0,1)**	**1,1**	**1,1**	**(0,1)**	**0,7**
Solde prévu au 31 mars	**3,1**	**1,9**	**3,1**	**3,1**	**1,9**	**2,7**

Remarques :

(1) Deux millions de dollars est le montant maximal pouvant être retiré du Trésor en tout temps.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie. A cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles – suite

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Revenus réels	Revenus réels	Budget Principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Revenus réels
Marchés et questions internationales						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,2	0,3	S.O.	0,2	S.O.	0,0
Services et droits d'utilisation	0,0	0,0	S.O.	0,1	S.O.	0,0
Privilèges, licences et permis	0,2	0,2	S.O.	0,2	S.O.	0,2
Rendement des investissements	0,6	0,8	S.O.	0,4	S.O.	1,1
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	0,0	S.O.	0,0	S.O.	0,0
Autres revenus non fiscaux	1,2	0,0	S.O.	0,4	S.O.	0,9
Total – Marchés et questions internationales	**2,3**	**1,4**	**S.O.**	**1,3**	**S.O.**	**2,3**
Environnement						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	–	0,3	S.O.	0,3	S.O.	0,2
Services et droits d'utilisation	0,4	(0,0)	S.O.	0,3	S.O.	0,0
Privilèges, licences et permis	0,5	0,5	S.O.	1,0	S.O.	0,9
Rendement des investissements	1,5	2,0	S.O.	1,0	S.O.	3,0
Produits de la vente de biens de l'État	0,6	0,6	S.O.	0,5	S.O.	0,5
Autres revenus non fiscaux	2,4	0,1	S.O.	1,3	S.O.	2,2
Total – Environnement	**5,5**	**3,4**	**S.O.**	**4,5**	**S.O.**	**6,9**
Innovation et renouveau						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,2	0,4	S.O.	0,2	S.O.	0,1
Services et droits d'utilisation	0,0	0,0	S.O.	0,2	S.O.	0,0
Privilèges, licences et permis	0,6	0,6	S.O.	4,5	S.O.	5,1
Rendement des investissements	1,6	2,3	S.O.	0,9	S.O.	2,6
Produits de la vente de biens de l'État	6,0	6,1	S.O.	1,5	S.O.	1,8
Autres revenus non fiscaux	2,8	0,1	S.O.	1,0	S.O.	2,0
Total – Innovation et renouveau	**11,3**	**9,4**	**S.O.**	**8,3**	**S.O.**	**11,7**
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,0	0,0	S.O.	0,0	S.O.	0,0
Services et droits d'utilisation	–	0,0	S.O.	–	S.O.	–
Privilèges, licences et permis	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Rendement des investissements	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Produits de la vente de biens de l'État	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Autres revenus non fiscaux	0,1	0,0	S.O.	0,0	S.O.	0,1
Total – Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	**0,1**	**0,0**	**S.O.**	**0,0**	**S.O.**	**0,1**
Conseil national des produits agricoles						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	–	–	S.O.	–	S.O.	0,0
Services et droits d'utilisation	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Privilèges, licences et permis	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Rendement des investissements	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Produits de la vente de biens de l'État	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Autres revenus non fiscaux	–	–	S.O.	–	S.O.	–
Total – Conseil national des produits agricoles	**–**	**–**	**S.O.**	**–**	**S.O.**	**0,0**
Montant total des revenus non disponibles	**45,4**	**51,7**	**S.O.**	**21,0**	**S.O.**	**74,7**

Remarques :

Les revenus disponibles proviennent du Programme de pâturages communautaires, des accords de recherche concertée et des services de recherche, des frais d'administration liés au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole et du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Conformément à la politique du Conseil du Trésor, le Ministère peut générer des revenus et dépenser jusqu'à 125 % de ses autorisations de revenus provenant des crédits nets. Les revenus disponibles ont augmenté en raison des revenus reçus pour le Programme de pâturages communautaires et des accords de recherche concertée et des services de recherches.

Les revenus non disponibles comprennent les remboursements des dépenses des années précédentes, les revenus liés à la vente de biens de la Couronne, les commissions, les licences et les permis. Ces revenus ont augmenté cette année essentiellement en raison des dépenses des années précédentes.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent être représentés dans cette catégorie. À cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Revenus réels	Revenus réels	Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Revenus réels
Gestion des risques de l'entreprise						
Accords de recherche concertée et services de recherche	–	–	–	–	–	0,0
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole – frais d'administration	1,7	4,7	5,5	5,5	5,5	4,4
Total – Gestion des risques de l'entreprise	**1,7**	**4,7**	**5,5**	**5,5**	**5,5**	**4,4**
Salubrité et qualité des aliments						
Accords de recherche concertée et services de recherche	–	0,0	1,5	1,5	1,5	1,0
Total – Salubrité et qualité des aliments	**–**	**0,0**	**1,5**	**1,5**	**1,5**	**1,0**
Marchés et questions internationales						
Accords de recherche concertée et services de recherche	–	–	–	–	–	0,0
Total – Marchés et questions internationales	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**0,0**
Environnement						
Accords de recherche concertée et services de recherche			5,5	5,5	5,5	0,7
Pâturages communautaires	14,9	12,9	19,0	19,0	19,0	17,0
Total – Environnement	**14,9**	**12,9**	**24,5**	**24,5**	**24,5**	**17,7**
Innovation et renouveau						
Accords de recherche concertée et services de recherche	–	2,6	15,0	15,0	15,0	5,1
Total – Innovation et renouveau	**–**	**2,6**	**15,0**	**15,0**	**15,0**	**5,1**
Agence canadienne du pari mutuel						
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	14,0	13,8	15,2	15,2	15,2	14,0
Total – Agence canadienne du pari mutuel	**14,0**	**13,8**	**15,2**	**15,2**	**15,2**	**14,0**
Montant total des revenus disponibles	**30,6**	**34,1**	**61,7**	**61,7**	**61,7**	**42,1**

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Revenus réels	Revenus réels	Budget Principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Revenus réels
Gestion des risques de l'entreprise						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	21,6	3,7	S.O.	5,0	S.O.	0,9
Services et droits d'utilisation	0,9	1,0	S.O.	0,1	S.O.	0,9
Privilèges, licences et permis	0,2	0,4	S.O.	0,3	S.O.	0,5
Rendement des investissements	0,7	1,4	S.O.	0,5	S.O.	1,5
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	0,6	S.O.	0,0	S.O.	0,3
Autres revenus non fiscaux	0,9	29,1	S.O.	0,6	S.O.	47,9
Total – Gestion des risques de l'entreprise	**24,4**	**36,2**	**S.O.**	**6,5**	**S.O.**	**52,0**
Salubrité et qualité des aliments						
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,0	0,1	S.O.	0,1	S.O.	0,0
Services et droits d'utilisation	0,3	0,3	S.O.	0,3	S.O.	0,0
Privilèges, licences et permis	0,3	0,3	S.O.	0,3	S.O.	0,3
Rendement des investissements	0,4	0,5	S.O.	0,2	S.O.	0,6
Produits de la vente de biens de l'État	0,2	0,2	S.O.	0,1	S.O.	0,1
Autres revenus non fiscaux	0,6	0,0	S.O.	0,2	S.O.	0,7
Total – Salubrité et qualité des aliments	**1,8**	**1,3**	**S.O.**	**1,2**	**S.O.**	**1,7**

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2006-2007
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	19,7
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables)	34,9
Indemnisations des accidentés du travail payées par Ressources humaines et Développement social Canada	1,7
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	1,6
Total pour 2006-2007 - Services reçus à titre gracieux	**57,9**

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie.
À cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs – suite

(en millions de dollars)		2006-2007			
Postes votés ou législatifs	**Libellé tronqué du poste voté ou législatif**	**Budget principal des dépenses**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
(L)	Garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* et à la commercialisation selon la formule coopérative	4,0	4,0	0,0	0,0
(L)	Contributions pour l'initiative de transition du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	–	392,0	442,0	442,0
(L)	Contributions à la gestion des risques agricoles, Programme d'avances printanières, gestion des risques de l'entreprise	–	–	(1,7)	(1,7)
(L)	Programme de paiements de contribution par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	–	–	(0,0)	(0,0)
(L)	Paiements de contribution de catégorie pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie	–	–	(1,6)	(1,6)
(L)	Paiements de contribution pour le revenu agricole	–	–	(1,3)	(1,3)
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	–	–	(1,9)	(1,9)
(L)	Contributions au Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine	–	–	(2,3)	(2,3)
(L)	Contributions à des programmes sur la transition pour la gestion des risques futurs	–	–	(0,6)	(0,6)
(L)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	74,3	80,2	74,0	74,0
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - salaire et allocation d'automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Remboursements des sommes portées au crédit des recettes au cours des exercices précédents	–	–	0,1	0,1
(L)	Utilisation des recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	–	–	2,9	2,7
(L)	Droits des agences de recouvrement	–	–	0,0	0,0
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	–	–	1,9	(0,8)
TOTAL		**2 191,7**	**3 853,9**	**3 870,4**	**3 567,7**

Remarques :

(L) correspond à un poste législatif

Les chiffres du **Budget principal des dépenses** correspondent à ceux du Budget principal des dépenses de 2006-2007.

Les dépenses prévues sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 et comprennent les resources dont on prevoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses incluant les exposés budgétaires (1 662,3 millions de dollars).

Les montants totaux des autorisations représentent le Budget principal des dépenses de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires et les virements d'affectation reçus pendant l'exercice 2006-2007, ainsi que les ajustements aux montants législatifs et les ajustements et les virements internes (total combiné de 1 678,7 millions de dollars), tels que comptabilisés dans les Comptes publics de 2006-2007.

Les dépenses réelles représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ils peuvent être reportés aux années suivantes.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie. À cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)

		2006-2007			
Postes votés ou législatifs	**Libellé tronqué du poste voté ou législatif**	**Budget principal des dépenses**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
1	Dépenses de fonctionnement	583,9	705,6	754,1	708,2
5	Dépenses en capital	28,6	41,2	51,2	34,1
10	Subventions et contributions	448,9	913,9	832,8	596,7
13b	Radier l'autorisation de prélèvement net prévu utilisé par le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel pouvant atteindre 1 400 000 dollars à compter du 31 mars 2007.	–	–	0,0	–
15	Au termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 1 700 000 000 dollars payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières.	0,0	0,0	0,0	–
15a	Au termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 1 500 000 000 dollars payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs aux termes du Programme d'avances printanières et la somme de 1 500 000 000 dollars payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié.	–	–	0,0	–
20	Au termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement de montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 dollars payable au titre des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de biomasse.	0,0	0,0	0,0	–
(L)	Subventions aux organismes créés sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles*	0,2	0,2	0,6	–
(L)	Subventions à l'appui du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	–	–	(0,1)	(0,1)
(L)	Subventions à l'appui du Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré	–	–	1,0	1,0
(L)	Paiements de subvention de catégorie pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie	–	–	(2,6)	(2,6)
(L)	Programme de paiements de subventions par catégorie pour les paiements relatifs au revenu agricole	–	–	(2,8)	(2,8)
(L)	Fonds spécial de la Canadian cattlemen's association	5,0	5,0	4,9	4,9
(L)	Subvention pour l'initiative de transition du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	–	481,0	431,0	431,0
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570,0	617,4	933,3	933,3
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	407,0	407,0	343,1	343,1
(L)	Paiements se rapportant à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65,5	91,5	10,6	10,6
(L)	Plan d'action – Aide aux agriculteurs en cas de catastrophe	–	110,8	–	–
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Initiatives du Cadre stratégique pour l'agriculture	4,2	4,2	1,7	1,7

Tableau 2 : Ressources par activité de programme – suite

(en millions de dollars)	2006-2007						
	Budgétaires						
Activité de programme	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions	Total: Dépenses budgétaires brutes	Moins: Revenus disponibles	Total: Dépenses budgétaires nettes
Conseil national des produits agricoles							
Budget principal des dépenses	2,5	–	0,2	–	2,7	–	2,7
Dépenses prévues	*2,4*	–	*0,2*	–	*2,6*	–	*2,6*
Autorisations	2,3	–	0,6	–	2,9	–	2,9
Dépenses réelles	*2,5*	–	–	–	*2,5*	–	*2,5*
Agence canadienne du pari mutuel							
Budget principal des dépenses	15,2	–	–	–	15,2	15,2	–
Dépenses prévues	*15,2*	–	–	–	*15,2*	*15,2*	–
Autorisations	17,2	–	–	–	17,2	15,2	1,9
Dépenses réelles	*13,2*	–	–	–	*13,2*	*14,0*	*(0,8)*
Montant total du Budget principal des dépenses	**720,0**	**28,6**	**36,5**	**1 468,3**	**2 253,4**	**61,7**	**2 191,7**
Montant total des dépenses prévues	***847,6***	***41,2***	***730,5***	***2 296,4***	***3 915,7***	***61,7***	***3 853,9***
Montant total des autorisations	**894,9**	**51,2**	**765,0**	**2 221,0**	**3 932,1**	**61,7**	**3 870,4**
Montant total des dépenses réelles	***826,4***	***34,1***	***714,6***	***2 034,7***	***3 609,9***	***42,1***	***3 567,7***

Remarques :

Les montants du **Budget principal des dépenses** correspondent à ceux du Budget principal des dépenses de 2006-2007.

Les dépenses prévues sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses incluant les exposés budgétaires (1 662,3 millions de dollars).

Les montants totaux des autorisations représentent le Budget principal des dépenses de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires et les virements d'affectation reçus pendant l'exercice 2006-2007, ainsi que les ajustements aux montants législatifs et les ajustements et les virements internes (total combiné de 1 678,7 millions de dollars), tels que comptabilisés dans les Comptes publics de 2006-2007.

Les dépenses réelles représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ils peuvent être reportés aux années suivantes.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie.

A cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Tableau 2 : Ressources par activité de programme

(en millions de dollars) 2006–2007

Activité de programme	Budgétaires						
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions	Total: Dépenses budgétaires brutes	Moins: Revenus disponibles	Total: Dépenses budgétaires nettes
Gestion des risques de l'entreprise							
Budget principal des dépenses	111,7	4,8	5,0	1 154,4	1 275,9	5,5	1 270,4
Dépenses prévues	*214,2*	*9,1*	*531,8*	*1 939,6*	*2 694,7*	*5,5*	*2 689,2*
Autorisations	179,1	10,8	529,2	1 862,4	2 581,6	5,5	2 576,1
Dépenses réelles	*127,5*	*5,3*	*524,3*	*1 785,7*	*2 442,9*	*4,4*	*2 438,5*
Salubrité et qualité des aliments							
Budget principal des dépenses	48,1	2,0	–	73,0	123,0	1,5	121,5
Dépenses prévues	*47,9*	*2,0*	–	*73,0*	*122,8*	*1,5*	*121,3*
Autorisations	53,1	2,7	–	33,3	89,1	1,5	87,6
Dépenses réelles	*55,1*	*2,2*	–	*10,5*	*67,8*	*1,0*	*66,8*
Marchés et questions internationales							
Budget principal des dépenses	84,6	3,7	–	25,6	113,9	–	113,9
Dépenses prévues	*84,3*	*3,7*	–	*25,6*	*113,6*	–	*113,6*
Autorisations	93,1	5,0	–	22,1	120,1	–	120,1
Dépenses réelles	*104,9*	*4,1*	–	*22,1*	*131,1*	*0,0*	*131,1*
Environnement							
Budget principal des dépenses	216,9	10,0	–	126,1	352,9	24,5	328,4
Dépenses prévues	*218,0*	*10,0*	–	*128,0*	*355,9*	*24,5*	*331,4*
Autorisations	244,8	13,4	–	144,2	402,3	24,5	377,8
Dépenses réelles	*270,1*	*13,1*	–	*98,9*	*382,2*	*17,7*	*364,4*
Innovation et renouveau							
Budget principal des dépenses	228,1	8,2	31,3	79,4	346,9	15,0	332,0
Dépenses prévues	*252,8*	*16,4*	*198,5*	*119,4*	*587,1*	*15,0*	*572,2*
Autorisations	291,5	19,3	235,2	149,9	696,0	15,0	681,1
Dépenses réelles	*241,4*	*9,4*	*190,2*	*108,4*	*549,4*	*5,1*	*544,3*
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives							
Budget principal des dépenses	12,9	–	–	9,9	22,8	–	22,8
Dépenses prévues	*12,8*	–	–	*10,9*	*23,7*	–	*23,7*
Autorisations	13,7	–	–	9,1	22,8	–	22,8
Dépenses réelles	*11,7*	–	–	*9,1*	*20,8*	–	*20,8*

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

(en millions de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gestion des risques de l'entreprise	2 584,7	2 568,3	1 275,9	2 694,7	2 581,6	2 442,9
Salubrité et qualité des aliments	57,7	57,8	123,0	122,8	89,1	67,8
Marchés et questions internationales	119,3	117,1	113,9	113,6	120,1	131,1
Environnement	276,9	292,3	352,9	355,9	402,3	382,2
Innovation et renouveau	303,3	335,4	346,9	587,1	696,0	549,4
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	15,9	26,3	22,8	23,7	22,8	20,8
Conseil national des produits agricoles	2,3	3,6	2,7	2,6	2,9	2,5
Agence canadienne du pari mutuel	14,0	15,0	15,2	15,2	17,2	13,2
Montant total brut	**3 374,1**	**3 415,7**	**2 253,4**	**3 915,7**	**3 932,1**	**3 609,9**
Moins : revenus disponibles	30,6	34,1	61,7	61,7	61,7	42,1
Montant total net	**3 343,4**	**3 381,7**	**2 191,7**	**3 853,9**	**3 870,4**	**3 567,7**
Moins : revenus non disponibles	45,4	51,7	S.O.	21,8	S.O.	74,7
Plus : coût des services reçus à titre gracieux[1]	46,5	48,1	S.O.	46,2	S.O.	57,9
Coût net du Ministère	**3 344,5**	**3 378,1**	**S.O.**	**3 878,3**	**S.O.**	**3 550,9**
Équivalents temps plein (ETP)	**6 216**	**6 225**	**S.O.**	**6 257**	**S.O.**	**6 585**

Remarques :

(1) Le coût des services reçus à titre gracieux comprennent les frais touchant les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la contribution de l'employeur à l'assurance-emploi et les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sauf le fonds renouvelable), les indemnisations des accidentés du travail versées par Ressources humaines et Développement social Canada et les services fournis par le ministère de la Justice du Canada (voir tableau 4).

Équivalents temps plein (ETP) : ne correspond qu'aux ETP financés au moyen des fonds alloués par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Aux ETP réels de 6 585 s'ajoutaient 78 ETP employés par AAC pour des projets de recherche financés au moyen de conventions avec des partenaires de l'industrie et 29 ETP finances par d'autres ministères. Par ailleurs, AAC a utilisé 429 ETP pour embaucher des étudiants.

Les montants du **Budget principal des dépenses** correspondent à ceux du Budget principal des dépenses de 2006-2007.

Les dépenses prévues sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 et comprennent les resources dont on prevoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses incluant les exposés budgétaires (1 662,3 millions de dollars).

Les montants totaux des autorisations représentent le Budget principal des depenses de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires et les virements d'affectation reçus pendant l'exercice 2006-2007, ainsi que les ajustements aux montants législatifs et les ajustements et les virements internes (total combine de 1 678,7 millions de dollars), tels que comptabilisés dans les Comptes publics de 2006-2007.

Les dépenses réelles representent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ils peuvent être reportés aux années suivantes.

Les montants figurant au tableau ci-dessus ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie.

A cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Information supplémentaire

TABLEAUX FINANCIERS

Tableau 1	Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (les équivalents temps plein compris)
Tableau 2	Ressources par activité de programme
Tableau 3	Postes votés et législatifs
Tableau 4	Services reçus à titre gracieux
Tableau 5	Sources des revenus disponibles et non disponibles
Tableau 6	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (État des opérations, État des mouvements de trésorie et Utilisation prévue des autorisations)
Tableau 7	Besoins en ressources par équipe
Tableau 8-A	Loi sur les frais d'utilisation
Tableau 8-B	Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation
Tableau 9	Renseignements sur les dépenses liées aux projets
Tableau 10	Rapport d'étape sur les grands projets de l'État
Tableau 11-A	Résumé des paiements de transfert par activité de programme
Tableau 11-B	Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)
Tableau 12	Subventions conditionnelles (fondations)
Tableau 13	Initiatives horizontales

Remarques :

Les montants figurant aux tableaux qui suivent ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie. À cause de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués. Pour les besoins des tableaux, lorsqu'on donne un compte rendu des activités de programmes, l'activité de programme des Services intégrés n'est pas indiquée séparément; elle est établie proportionnellement aux autres activités de programmes.

Les montants du Budget principal des dépenses correspondent à ceux du Budget principal des dépenses de 2006-2007.

Les dépenses prévus sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007.

Les autorisations représentent le Budget principal des dépenses de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires et les virements d'affectation reçus pendant l'exercice 2006-2007, de même que les ajustements au montants statutaires et des ajustements et virements internes.

Les données réelles représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice 2006-2007, telles qu'elles sont comptabilisées dans les Comptes publics de 2006-2007. Dans certains cas, où les montants autorisés ne sont pas dépensés, ces derniers peuvent être reportés aux années suivantes.

Un document de discussion décrivant les objectifs et la portée de l'examen a été distribué aux intervenants reconnus, y compris à des dirigeants d'hippodromes, à des regroupements de professionnels du monde équestre, aux organismes de réglementation provinciaux, à des parieurs et au personnel de l'ACPM, qui ont pu donner leur opinion sur les sujets traités. En novembre 2006, des rencontres de mise au point ont été organisées avec les organismes de réglementation provinciaux et le groupe Hippodromes du Canada Inc. Des consultations internationales ont été entreprises avec certains importants organismes étrangers de réglementation des courses hippiques à l'automne 2006 et au printemps 2007. Outre ces activités liées à l'examen global de la réglementation, l'ACPM a tenu des réunions et des consultations avec divers groupes sectoriels tout au long de l'année. Des rapports statistiques détaillés sont versés fréquemment sur le site Web de l'ACPM, à l'adresse http://www.agr.gc.ca/csb/cpma-acpm/index_f.php.

Résultat prévu :	Des partenariats plus forts entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie, et une plus grande reconnaissance à l'échelon mondial
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Les relations entre les représentants fédéraux et les représentants des provinces se resserrent constamment en raison de leur interaction régulière dans le cadre du processus de vérification et de leur participation active (entre autres par la préparation de présentations et la fourniture de documents et de données) à diverses manifestations internationales, comme le Racetrack Industry Symposium, qui a eu lieu en Arizona en décembre 2006, et l'assemblée annuelle de l'Association of Racing Commissioners International, qui a eu lieu à Jackson Hole (Wyoming) en mars 2007.

Les agents de l'ACPM ont procédé à une vérification de 119 171 salons de pari (soit environ 45 % du total) pour s'assurer du respect de la réglementation traitant des méthodes de calcul des poules.

L'ACPM effectue habituellement une vérification des rapports relatifs à au moins 25 % des poules de pari mutuel canadiennes. La mise en place d'un système de surveillance automatisé lui a toutefois permis de surpasser cet objectif.

Résultat prévu :	Dépistage des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les paris
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, l'ACPM a appliqué son Programme de surveillance du contrôle des drogues équines dans 54 hippodromes canadiens. Elle a recueilli 52 648 échantillons d'urine et 1 718 échantillons sanguins de chevaux ayant participé à 31 689 courses qui ont été tenues au Canada et sur lesquelles des paris mutuels ont été réalisés. Ces échantillons ont fait l'objet d'analyses visant à déterminer la présence de substances contrôlées. Parmi les 54 366 échantillons recueillis, 80 analyses se sont révélées « positives », ce qui représente un taux de résultat positif de 0,14 %.

L'équipe d'analyse des paris de l'ACPM, qui se spécialise dans la vérification des rapports relatifs aux courses, a analysé les données relatives aux paris placés sur 14 772 courses. Elle a déterminé que certaines de ces courses devaient faire l'objet d'enquêtes plus poussées et, au besoin, a avisé les autorités provinciales concernées.

Résultat prévu :	Détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, l'ACPM a appliqué des programmes de surveillance des photos d'arrivée et de surveillance des courses par contrôle magnétoscopique dans 38 hippodromes (2 953 journées-courses, 31 039 courses). Elle a ainsi aidé les commissions provinciales des courses à établir avec exactitude l'ordre de placement des chevaux à l'arrivée de ces courses.

Résultat prévu :	Offre aux agents de l'ACPM de nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Le système de surveillance interne (SSI) de l'ACPM était en opération dans les cinq centres canadiens de pari. Ce système permet la vérification de l'ensemble des activités de pari mutuel réalisées au Canada et devrait devenir le principal outil de vérification des agents de l'ACPM dans les hippodromes canadiens d'ici juillet 2007.

L'ACPM poursuit sa transition, jusqu'à présent couronnée de succès, entre ses mécanismes traditionnels de vérification et le SSI. À la fin de l'exercice, elle avait réalisé plus de 50 % de ses vérifications à l'aide de ce système automatisé. Tel qu'il est mentionné précédemment, le recours à ce système a permis à l'ACPM de procéder à une vérification des rapports relatifs à 45 % des poules de pari mutuel, pourcentage de beaucoup supérieur à la cible visée (25 %).

Résultat prévu :	Fonds renouvelable autosuffisant
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Le fonds renouvelable de l'ACPM a été autosuffisant au cours de l'exercice 2006-2007. Malgré une baisse de revenus (-1,3 %), l'ACPM a maintenu son indépendance financière en exerçant un contrôle strict sur ses dépenses. Elle a aussi adopté des méthodes lui permettant de percevoir de façon plus opportune les comptes à recevoir en souffrance.

Résultat prévu :	Meilleure sensibilisation à la réglementation et aux politiques et plus grande acceptation
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Le projet d'examen global du cadre de réglementation auquel est actuellement assujetti le pari mutuel sur les courses de chevaux (qui est composé entre autres des règlements, des politiques et des programmes de l'ACPM) a été présenté aux intervenants de l'industrie et au personnel de l'agence au printemps 2006, à l'occasion de séances d'information régionales qui ont eu lieu à Calgary, Toronto, Montréal et Halifax. Des séances d'information comparables, destinées aux parieurs, ont été organisées à Vancouver, Toronto, Montréal et Charlottetown.

organisé une conférence nationale à laquelle ont participé des coopératives anciennes et nouvelles souhaitant partager leur expérience et assister à des présentations de spécialistes des biocarburants et de la production à valeur ajoutée.

Un projet de « partage du savoir » a été mis sur pied pour étudier l'incidence de l'IDC sur la société et l'économie canadiennes, et 60 projets ont été résumés et seront soumis à une analyse. Le projet devrait se terminer en 2007. Les coopératives en développement pourront consulter les résultats de ce projet, que le Secrétariat utilisera en outre dans l'élaboration de politiques et de programmes.

En 2006-2007, le Secrétariat a continué de promouvoir la compréhension, l'utilisation et le perfectionnement du modèle coopératif par le biais de projets de recherche, de politiques et d'activités de programme. Il a collaboré avec succès avec d'autres directions générales d'AAC et avec d'autres ministères fédéraux dans des domaines prioritaires communs et il continuera de le faire. La création de nouveaux outils et produits d'information se poursuivra cette année. Enfin, la mise en oeuvre du Programme IDC-Agri est une réalisation clé du Secrétariat pour 2006-2007, et on considère que ce programme et l'IDC ont appuyé efficacement la création de nouvelles coopératives dans les domaines prioritaires établis par le gouvernement fédéral.

Activité de programme : Agence canadienne du pari mutuel

Agence canadienne du pari mutuel – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
(0,8)	61

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui est chargé de réglementer et de superviser les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens, afin que le tout s'y déroule d'une manière équitable pour le public. Le mandat et les pouvoirs de l'ACPM sont énoncés dans le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, établi en vertu de l'article 204 du Code criminel.

L'ACPM jouit d'une réputation et d'états de service des plus enviables; on reconnaît qu'elle joue un rôle de premier plan en assurant une bonne réglementation de l'industrie des courses de chevaux au Canada. Le régime canadien inspire un degré élevé de confiance aux parieurs et à l'industrie. Les coûts liés aux activités de l'ACPM sont recouvrés au moyen d'une redevance imposée sur chaque dollar misé sur des courses de chevaux au Canada. La redevance est actuellement établie à huit dixièmes d'un cent par dollar misé.

En 2006-2007, les parieurs étaient bien protégés grâce à des activités de surveillance et d'exécution de la loi efficaces et efficientes. Les agents de l'ACPM ont fait respecter toutes les politiques et tous les règlements sur le pari mutuel.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus de l'ACPM en 2006-2007 étaient les suivants :

- confiance des parieurs à l'égard du pari mutuel;
- dépistage des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les paris;
- détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée;
- offre aux agents de l'ACPM de nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance;
- fonds renouvelable autosuffisant;
- meilleure sensibilisation à la réglementation et aux politiques et plus grande acceptation;
- des partenariats plus forts entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie, et une plus grande reconnaissance à l'échelon mondial.

Résultat prévu :	Confiance des parieurs à l'égard du pari mutuel
Situation actuelle :	Objectifs atteints

L'ACPM jouit d'une réputation et d'états de service des plus enviables en ce qui concerne la supervision des activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens. Le régime canadien inspire un degré élevé de confiance aux parieurs et à l'industrie.

En 2006-2007, 54 agents employés à plein temps ou à temps partiel ont été chargés de la supervision des activités de pari dans les hippodromes et les salons de pari canadiens. Les agents de l'ACPM étaient régulièrement présents dans tous les hippodromes autorisés à tenir des salons de pari mutuel, et ils y ont supervisé les activités de pari liées à la tenue de 3 010 journées-courses. Tous les salons de pari autorisés ont été inspectés au moins une fois au cours de l'année. Plus de 263 000 salons de pari sont associés aux hippodromes canadiens et des paris y ont été placés sur 45 459 courses.

Stimuler et faciliter les interactions entre les organismes coopératifs et le gouvernement du Canada

En collaboration avec d'autres représentants d'AAC, les membres du Secrétariat aux coopératives ont consulté, à l'été 2006, des agriculteurs et des représentants de coopératives de huit régions du Canada à propos de la LPAACFC et des coopératives agricoles. Ces consultations ont permis de recueillir des avis sur les modifications de la LPAACFC proposées et d'étudier les défis et les débouchés actuels relatifs au développement agricole coopératif au Canada.

Le Secrétariat est membre du conseil d'administration du Centre canadien d'économie sociale, organisme qui coordonne un réseau de centres régionaux et de partenaires membres du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale.

Le Secrétariat maintient toujours de bonnes relations avec la Canadian Co-operative Association et le Conseil canadien de la coopération, associations nationales qui sont chargées conjointement du volet « services conseils » de l'IDC. Leur participation incite les organismes à collaborer plus étroitement et à partager leurs ressources, leurs outils et leurs renseignements pour favoriser le développement coopératif.

Produire et diffuser des renseignements, des connaissances et des outils nouveaux qui aideront les coopératives et les gouvernements à prendre des décisions éclairées

Le Secrétariat publie des données statistiques sur les coopératives, entre autres un palmarès des 50 principales coopératives, de même qu'un rapport annuel sur les coopératives canadiennes, dans lequel il donne un aperçu des coopératives oeuvrant dans les divers secteurs de l'économie canadienne.

Les renseignements et les liens fournis sur le site Web ont été mis à jour en temps opportun. Le projet de création d'un outil Web qui faciliterait l'accès aux rapports et aux statistiques sur les coopératives a été suspendu, mais sera mené à bien au cours de l'exercice 2007-2008.

Le Secrétariat a participé à l'élaboration de « Coop Zone » (www.coopzone.coop), centre de documentation en ligne fournissant des renseignements et des ressources, aux développeurs de coopératives principalement. On peut y trouver des renseignements généraux, des modèles, des outils et une liste de ressources pouvant appuyer la mise sur pied de nouvelles coopératives et le développement des coopératives existantes.

Le Secrétariat aux coopératives et le Secrétariat rural ont collaboré à l'organisation, en 2006, d'une série de séminaires d'apprentissage intitulée « Revitalisation de la communauté : Coopératives et autres entreprises d'économie sociale ». Un représentant du Secrétariat aux coopératives a participé aux séminaires, qui ont été présentés en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon. Au Yukon, on a exprimé un tel intérêt pour ces séminaires qu'on a décidé d'offrir un séminaire et des ateliers additionnels aux collectivités de la région souhaitant étudier plus en profondeur le modèle coopératif.

Améliorer la capacité de développement des coopératives grâce à l'Initiative de développement coopératif

En 2006-2007, l'IDC a apporté son soutien, par l'intermédiaire de son volet « services conseils », à plus de 584 initiatives locales, qui ont donné naissance à quelque 38 nouvelles coopératives. En outre, 114 coopératives existantes ont reçu une aide de l'IDC dans les domaines de la gouvernance, de la formation coopérative, de la restructuration organisationnelle et de la diversification. Son volet « innovation et recherche » a reçu près de 120 nouvelles demandes de projets, dont 29 ont été approuvées et se sont ajoutées aux 41 projets déjà en cours. Ces projets couvraient les six priorités du programme, soit :

- valeur ajoutée à l'agriculture;
- accès aux soins de santé et aux soins à domicile;
- développement économique dans les collectivités rurales, éloignées ou du Nord;
- développement de collectivités autochtones;
- intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes;
- solutions communautaires aux défis environnementaux.

En juillet 2006, on a annoncé la mise sur pied de l'Initiative de développement coopératif-Agriculture (IDC-Agri), une initiative d'une durée d'un an dotée d'un budget de 1 million de dollars qui s'ajoute à l'IDC. Cette initiative, qui doit sa naissance à un accord de contribution avec la Canadian Co-operative Association et le Conseil canadien de la coopération, vise à aider les agriculteurs canadiens à créer des coopératives dont les activités se concentrent sur le biocarburant et les produits à valeur ajoutée. Pour ce faire, elle offre une assistance technique aux agriculteurs et contribue au renforcement de leurs capacités de façon à contribuer au développement coopératif dans ces domaines. Au total, l'initiative a financé 27 projets coopératifs de production de biocarburant ou de valeur ajoutée et a

stratégique pour l'agriculture. Le site du Service canadien de l'information rurale offre également des renseignements sur les activités qui ont eu lieu au cours des douze derniers mois, comme le Dialogue rural qui s'est déroulé à l'île Madame (Nouvelle-Écosse) et les séminaires d'apprentissage donnés en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon. On peut également trouver le nouvel Outil de prise décision de la collectivité, qui décrit comment les collectivités prennent des décisions concernant leur avenir, à l'adresse www.rural.gc.ca.

Meilleure coordination des politiques gouvernementales visant les priorités des collectivités

Chaque organisme et ministère du gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le Canada rural. En travaillant de concert à la fourniture d'outils et de services, ils peuvent faire en sorte que tous les Canadiens des régions rurales aient la possibilité de réaliser leur plein potentiel. Sur le terrain, le PRC joue un rôle de leadership dans les équipes rurales. Ces équipes sont composées de représentants d'autres ministères, de même que d'homologues des ministères provinciaux et, parfois, d'intervenants ruraux. Les équipes établissent leurs propres plans d'action pour contribuer à la résolution des questions qui intéressent les régions rurales. Ce rassemblement de personnes et de ressources a donné naissance à 90 initiatives de collaboration et de partenariat au Canada.

Secrétariat aux coopératives

Le Secrétariat aux coopératives conseille le gouvernement fédéral sur les politiques qui intéressent les coopératives, coordonne la mise en oeuvre de ces politiques et fait la promotion du modèle coopératif comme outil de développement de l'économie canadienne. Il joue aussi le rôle d'intermédiaire entre le secteur coopératif et les nombreux organismes et ministères fédéraux avec lesquels ils doivent interagir.

En 2006-2007, le Secrétariat aux coopératives a poursuivi son partenariat avec le secteur coopératif pour faire connaître et promouvoir les avantages du modèle coopératif. Il a également contribué au développement des coopératives par l'intermédiaire de projets de recherche, de politiques et de programmes et a collaboré avec d'autres directions d'AAC et avec d'autres ministères fédéraux pour s'assurer que l'on tienne compte des coopératives lors de l'élaboration d'initiatives stratégiques clés.

Résultats obtenus en 2006-2007

Faire en sorte que le gouvernement du Canada tienne compte des besoins du secteur coopératif, en particulier au moment de l'élaboration de politiques, de programmes et de projets de loi.

Le Secrétariat aux coopératives a collaboré avec divers ministères fédéraux à l'élaboration d'initiatives stratégiques qui ont des liens avec le secteur coopératif ou qui intéressent ce dernier.

Il a aussi, de concert avec la Division des programmes de garanties financières, réalisé un examen de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC), dans le cadre duquel il a étudié différentes modifications pouvant y être apportées et a organisé des consultations pour demander l'opinion des intervenants quant aux modifications à apporter et aux problèmes à résoudre. Le Secrétariat a donné son avis sur les politiques et les programmes d'AAC pour soutenir la Stratégie nationale sur les biocarburants et a participé à la préparation des documents de discussion pour les négociations du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture.

Le Secrétariat aux coopératives et Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) ont conjointement financé une étude des garderies coopératives qui facilitera l'établissement de politiques dans le domaine. Le Secrétariat a aussi entrepris des consultations avec RHDSC et Citoyenneté et Immigration Canada sur la possibilité de recourir au modèle coopératif pour contribuer à l'intégration des immigrants.

Le Secrétariat aux coopératives a maintenu de bonnes relations de travail avec les provinces et les territoires. Les représentants de haut niveau chargés de la question des coopératives ont poursuivi leurs échanges tout au long de l'année dans le but de trouver des solutions aux problèmes communs des coopératives. Ils ont, entre autres, procédé à un examen de la législation et du développement récent des coopératives oeuvrant dans le domaine des énergies de remplacement (p. ex., énergie éolienne et éthanol). Les représentants des gouvernements provinciaux continuent de jouer un rôle déterminant dans l'évaluation des projets présentés dans le cadre de l'Initiative de développement coopératif (IDC).

Activité de programme : Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
20,8	96

Développement rural

La contribution des régions rurales à la richesse et à la prospérité du Canada est considérable, et l'atteinte de nos idéaux nationaux reposera grandement sur les ressources et les habitants de ces régions.

Plus de 20 % des Canadiens vivent au sein de collectivités rurales, éloignées ou situées en régions nordiques, et on a observé une légère hausse de la population rurale à l'occasion du recensement de 2006. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a accordé une grande importance à la résolution des problèmes liés aux régions rurales et a fait du Partenariat rural canadien (PRC) le principal mécanisme gouvernemental d'intervention dans les régions rurales du Canada.

Le PRC, administré par AAC et coordonné par le Secrétariat rural, est une approche pangouvernementale qui préside à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques et de programmes destinés aux régions rurales. Cette approche permet de s'attaquer aux enjeux et aux problèmes touchant le Canada rural grâce à des initiatives de partenariat regroupant des ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement, des intervenants et des collectivités rurales.

Résultats obtenus en 2006-2007

Le monde rural : une voix qui porte

Les Canadiens vivant dans les régions rurales devront toujours composer avec des défis découlant, entre autres, de leur isolement géographique, de la faible densité de leur population et de la mondialisation. Le gouvernement fédéral déploie toutefois des efforts considérables en vue de renforcer la voix du monde rural. Les mesures qu'il prend pour y arriver consistent presque exclusivement à collaborer plus étroitement avec ses partenaires. Ainsi, AAC et d'autres ministères fédéraux ont participé à des consultations en ligne pour discuter des facteurs et des tendances clés qui influeront sur les collectivités rurales au cours des dix prochaines années.

On a mis sur pied un nouveau groupe de travail composé de représentants de certains ministères qui ont été choisis de façon stratégique pour le rôle important qu'ils jouent dans les collectivités rurales. On a chargé ce groupe d'étudier la viabilité à long terme des collectivités tributaires des ressources naturelles. Le Réseau de développement rural est composé de responsables des orientations stratégiques et de chercheurs de 24 ministères, qui collaborent et partagent leurs renseignements en ce qui concerne les défis auxquels sont confrontées les régions rurales du Canada.

Des décisions plus éclairées des gouvernements et des collectivités rurales grâce à des recherches et analyses factuelles et à un meilleur accès à l'information

Pour prendre les meilleures décisions possible concernant le Canada rural, il faut pouvoir compter sur les renseignements les plus à jour et les plus complets qui soient. Et tous, des planificateurs communautaires aux responsables des orientations stratégiques du gouvernement du Canada, doivent avoir accès à cette information. À cette fin, le gouvernement a mis sur pied, en octobre 2006, la Base de données sur les collectivités, qui contient des données tirées des recensements de 1996 et 2001 qui sont présentées de façon à aider les personnes influentes des régions rurales à évaluer leurs collectivités et les débouchés, parfois insoupçonnés, qui s'offrent à elles. Cette base de données, à laquelle tous ont accès gratuitement, est parfois consultée jusqu'à 100 000 fois par mois. Le Secrétariat rural et les équipes régionales assurent la promotion de cet outil de développement rural auprès des collectivités et des intervenants.

Le travail ne s'arrête pas là. Dans le cadre du Programme des modèles, on continue de mettre à l'essai des approches de développement rural en vue de déterminer celles qui seront couronnées de succès dans différents types de collectivités. Ce programme pluriannuel doit se conclure à la fin de l'exercice 2007-2008, mais ses résultats semblent très prometteurs et pourront être utilisés par d'autres ministères dans l'élaboration de politiques et de programmes destinés aux régions rurales.

Les Canadiens doivent également pouvoir consulter et utiliser ces renseignements. En 2006-2007, 2,5 millions de ménages ruraux ont reçu des bulletins d'information rurale distribués par Postes Canada. Ces bulletins présentaient des exemples de réussite et fournissaient de l'information à jour sur la Base de données sur les collectivités et les négociations sur le nouveau Cadre

La collaboration BCSI-ACDI à l'égard du GCRAI a élargi le champ de financement du GCRAI par le Canada, si bien que les scientifiques d'AAC sont devenus admissibles et peuvent maintenant demander de l'aide financière de concert avec leurs partenaires membres du GCRAI.

Le BCSI a aussi participé à un comité d'examen formé par le GCRAI, dans le cadre du Programme pionnier de création d'une nouvelle génération de variétés de cultures (Generation Challenge Program), afin de donner son avis sur le rôle des banques de gènes dans l'identification et le catalogage de nouveaux allèles utilisables dans la sélection des plantes dans le monde.

AAC a accueilli les directeurs généraux des centres de recherche du GCRAI et organisé un colloque spécial avec Norman Borlaug, lauréat du prix Nobel de la paix de 1970. M. Borlaug a insisté sur l'importance de la coopération internationale pour le développement du secteur agricole à l'échelle mondiale.

Forum de coopération économique Asie-Pacifique

Le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) est le principal forum voué à la promotion de la croissance économique, de la coopération, du commerce et de l'investissement dans la région de l'Asie-Pacifique. Le Groupe de travail pour la coopération technique en agriculture (Agricultural Technical Cooperation Working Group) de l'APEC concentre ses travaux dans sept domaines scientifiques. Le BCSI a participé à deux ateliers sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques.

Évaluation des bienfaits découlant des activités de transfert de la technologie

Les activités de coopération scientifique internationale que dirige AAC mènent à des transferts de technologie, surtout des transferts de connaissances acquises par la recherche, à d'autres centres de recherche privés ou publics, en vue de favoriser le développement sectoriel ou de réaliser d'autres progrès. Dans l'évaluation en question, le BCSI avait pour but de définir les bienfaits qu'AAC retirerait des transferts de technologie et, si possible, de trouver des moyens de mesurer ces bienfaits.

Les transferts de technologie ont lieu surtout dans un contexte de coopération scientifique dans le cadre de laquelle chacune des parties retire des bienfaits scientifiques suivant les conditions du projet de recherche. Les transferts de technologie sont très bénéfiques pour le Canada. Ils sont pour lui un excellent moyen de promouvoir l'image de marque Canada et de poursuivre sa recherche d'excellence, et ils lui permettent souvent de respecter ses obligations politiques. À moyen et à long terme, les transferts de technologie aident le Canada à accroître son expertise, à attirer des gens de talent et des travailleurs qualifiés, à avoir accès à des ressources inexistantes (matériel génétique, experts) au pays et à exploiter des occcasions commerciales.

Il faut encourager la participation du secteur privé aux transferts de technologie, la vigilance des scientifiques et gestionnaires en matière de respect des droits de propriété intellectuelle et l'étroite collaboration du BCSI et de l'équipe Marchés et commerce, afin de faire naître des occasions commerciales pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Mise à profit des compétences d'AAC dans le domaine des sciences et du commerce : exemples de réussite

L'étude, terminée durant l'été 2006, avait pour objet de trouver et d'étayer des exemples de mise à profit réussie des compétences d'AAC dans le domaine des sciences et du commerce. Trois cas ont été décrits : la création d'un soja de qualité alimentaire pour le marché asiatique, le maintien par le Canada de son rôle de chef de file dans la production de blé dur répondant aux exigences des consommateurs ainsi qu'aux règlements européens et la mise au point d'une technologie commerciale permettant d'exploiter toutes les valeurs nutritives (omega-3, lignane et fibres) du lin.

L'analyse de ces trois cas a permis de dégager deux facteurs essentiels de réussite scientifique et commerciale d'une innovation. Premièrement, la recherche scientifique doit être bien étayée et les résultats, largement diffusés, et il doit en découler un bienfait économique mesurable. Deuxièmement, vision, direction, travail d'équipe et engagement sont des gages de réussite. La vision doit orienter les efforts des scientifiques et des partenaires sectoriels. La direction et le travail d'équipe donnent l'impulsion voulue pour surmonter les obstacles. L'engagement doit prendre la forme d'un investissement en argent et d'une allocation de temps.

La coopération scientifique internationale contribue à l'amélioration des connaissances de base nécessaires pour que le secteur puisse soutenir la concurrence.

Comme il se fait relativement peu de recherche au Canada, la mise à profit de nos compétences en collaboration avec d'autres pays est un moyen d'acquérir un nouveau savoir précieux pour le bienfait des producteurs et des consommateurs.

La signature d'une entente marque le début d'un processus juridique et technique qui peut parfois être complexe, surtout lorsque l'entente est conclue entre des organismes gouvernementaux ou qu'elle s'inscrit dans un traité entre le Canada et le pays partenaire. Le BCSI, qui a acquis beaucoup d'expérience dans le domaine, est devenu un ambassadeur indispensable de l'excellence canadienne à l'étranger et une source d'aide pour les chercheurs d'AAC souhaitant avoir accès à des ressources à l'étranger.

Le BCSI utilise des modèles d'entente comme point de départ des discussions. Ces modèles comprennent :

- une lettre d'entente;
- un protocole d'entente;
- une entente d'échange académique (échanges universitaires).

Chaque entente signée prévoit la création par le BCSI d'un comité de gestion et le représentant canadien est nommé par le scientifique en chef international. Grâce aux rapports annuels des comités de gestion, le BCSI peut administrer de manière responsable toutes les ententes signées et recommander des modifications à celles-ci ou leur prolongement.

Les ententes administrées par le BCSI sont décrites sur le site Web du Bureau à l'adresse http://agr.gc.ca/int/isct-ecsi-index/.

Accueil de scientifiques

Les centres de recherche d'AAC, réputés de longue date pour leur excellence, sont des organismes de choix pour des stages ou des activités de recherche. Les ententes administrées par le BCSI attirent des scientifiques et étudiants étrangers dont le nombre varie selon le pays et le centre d'AAC.

Une étude effectuée par le BCSI a révélé qu'il fallait uniformiser les formalités d'accueil de chercheurs invités et d'étudiants étrangers au Ministère et dans les 19 centres de recherche. Le BCSI a donc participé activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme national d'accueil de chercheurs étrangers. Le processus, qui est le même pour tous les centres de recherche, garantit la conformité aux différents règlements et aux diverses normes applicables. Le programme vise aussi à garantir le traitement équitable de tous les chercheurs étrangers.

Gestion de la participation d'organismes scientifiques intergouvernementaux

Le Canada et AAC contribuent au savoir scientifique et fournissent des fonds à de nombreux organismes intergouvernementaux, afin d'aider le Canada à respecter ses engagements internationaux et à promouvoir les intérêts du pays.

C'est dans ce contexte que le BCSI coordonne et définit la relation entre AAC et les nombreux organismes intergouvernementaux. Il veille aussi à ce que le financement requis soit fourni.

Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui compte 168 pays membres, est une des plus importantes commissions scientifiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le BCSI a présidé le comité interministériel sur les ressources génétiques de la FAO et dirigé la délégation canadienne participant aux travaux de la Commission. Il a représenté le Canada aux réunions des groupes de travail intergouvernementaux de la Commission qui préparent la mise en oeuvre de son programme.

L'accord type de transfert de matériel du Traité est l'instrument le plus important pour le transfert de matériel génétique aux scientifiques et aux phytogénéticiens du monde. Le BCSI a dirigé une équipe multidisciplinaire de négociateurs (dont des représentants du secteur agricole) qui était chargée de négocier un accord type de transfert efficace et rentable.

Le Traité, maintenant en vigueur, a pour objet de conserver les ressources phytogénétiques, de faciliter l'accès à des échantillons et de favoriser le partage des bienfaits tirés de l'utilisation équitable de ces ressources.

Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est composé de 15 centres internationaux de recherche qui collaborent dans le cadre d'un certain nombre de programmes communs. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournit d'importants fonds au nom du gouvernement du Canada. Le BCSI a fait partie de la délégation canadienne (dirigée par l'ACDI) lors de deux réunions annuelles du GCRAI.

Autres résultats et progrès

En 2006-2007 :

- AAC a offert des présentations (pavillon du Canada, stand d'AAC) à sept grandes foires commerciales aux États-Unis, qui ont généré des ventes d'une valeur de plus de 12 millions de dollars.
- AAC a réalisé deux projets de recherche en Chine, afin d'étudier les attitudes d'acheteurs commerciaux chinois à l'égard des produits et fournisseurs canadiens du secteur agricole et alimentaire. L'analyse des réponses obtenues est en cours. Les résultats serviront à élaborer une stratégie de commercialisation qui aidera les exportateurs canadiens de produits agricoles et alimentaires à diviser le marché chinois et à définir le meilleur positionnement possible pour les produits canadiens.
- Au moyen de la stratégie d'engagement sur le marché européen, AAC a intégré davantage le Canada à la chaîne d'approvisionnement européenne en faisant du secteur canadien un partenaire de choix pour la coopération en matière de produits, d'investissement et de recherche scientifique, et il a mieux fait connaître les produits et les compétences du Canada parmi les principaux importateurs et consommateurs en Europe, grâce au succès d'activités de promotion auprès de détaillants prestigieux en Allemagne, en Autriche et en Espagne, qui sont des marchés prioritaires pour le Canada. Plus de 400 nouveaux produits de consommation ont été lancés et, à l'heure actuelle, 350 produits sont inscrits en permanence sur les listes de détaillants. Cinquante entreprises sont venues grossir les rangs des exportateurs vers l'Union européenne.

Bureau de la coopération scientifique internationale

Divers événements, nationaux et internationaux, témoignent des efforts du Bureau de la coopération scientifique internationale (BCSI). En 2006-2007, il a organisé des ateliers conjoints et des missions, certaines à caractère purement scientifique et d'autres destinés à favoriser l'expansion des marchés ou l'accroissement des compétences.

Ces activités ont permis au BCSI d'intégrer le Canada au milieu scientifique international et de resserrer les liens avec des intervenants étrangers dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Au Canada, le BCSI a participé à des initiatives du gouvernement du Canada (dont celle de la Direction générale du Programme de partenariat mondial – IGX), à la négociation d'ententes de coopération scientifique et technologique avec l'Inde et la Chine et au réseau interministériel des sciences et de la technologie. Il a permis à AAC d'établir des liens avec les organismes gouvernementaux de 14 pays.

Des progrès considérables ont été réalisés auprès de la Chine, de l'Union européenne et de la Russie. Par exemple, un programme d'accueil d'étudiants chinois dans des familles a été mis sur pied et des chercheurs d'AAC se sont joints à deux groupes européens, et un certain nombre de projets Russie-Canada ont fait l'objet de demandes de financement dans le cadre du Programme de partenariat mondial. La collaboration du BCSI et de l'équipe chargée du marché égyptien a été fructueuse, surtout en ce qui concerne le canola. Le gouvernement d'Égypte a promulgué un règlement autorisant l'importation d'huile de canola et, peu de temps après la mission de 2006, il a autorisé la production de canola en Égypte.

Grâce à sa participation à des réunions partout dans le monde, le BCSI a contribué à rehausser l'image des produits canadiens sur divers marchés. Par le partage et la diffusion des connaissances et du savoir-faire d'AAC, le BCSI concourt aussi à faire connaître le Canada comme chef de file mondial de la production d'aliments sains de grande qualité.

Ententes de coopération

Les ententes de coopération permettent la reconnaissance officielle de la contribution des chercheurs d'AAC à des travaux conjoints non officiels déjà en cours; elles fournissent un cadre de référence pour l'organisation d'activités de collaboration et simplifient le processus de demande de visa (surtout pour les étudiants souhaitant faire des stages) et elles permettent l'accès à des sources de financement étranger.

Depuis 2004, le BCSI a participé à la négociation et à la signature de 30 ententes avec des gouvernements (fédéraux et régionaux) et des organismes intergouvernementaux, des universités et des associations sectorielles. La plupart des ententes ont été conclues avec des universités (59 %) et des organismes fédéraux (30 %).

recueillie dans les sondages à la sortie et dans des comptes rendus révèle que l'image est de plus en plus reconnue à l'étranger.

Les organismes du portefeuille tels que la Commission canadienne des grains et l'Agence canadienne d'inspection des aliments sont aussi des participants clés à la stratégie de promotion de l'image de marque Canada, surtout par leur rôle au sein du Groupe de travail sur la promotion de l'image de marque à l'échelle internationale qui travaille étroitement avec l'Équipe de gestion de l'image de marque d'AAC.

En 2006-2007, la principale difficulté à surmonter a été de faire adopter la stratégie de promotion de l'image de marque Canada par les partenaires sectoriels et provinciaux ainsi que les partenaires fédéraux dans les consulats. À cette fin, AAC :

- a publié le *Guide de développement et de gestion de l'image de marque Canada pour le secteur de l'alimentation et de l'agriculture*, qui renseigne les partenaires sectoriels et gouvernementaux sur la stratégie de promotion de l'image de marque, sur la façon de participer et sur les outils accessibles;
- a coordonné des séances de diffusion avec des représentants des gouvernements et du secteur dans toutes les provinces;
- a lancé un site Web, afin de fournir des renseignements importants et de donner accès aux outils. Il y a plus de 40 outils différents servant par exemple à promouvoir les produits agricoles et alimentaires canadiens à l'étranger, à communiquer avec les clients à l'étranger et à renseigner le secteur canadien sur l'initiative de promotion de l'image de marque. Ces outils ont été fournis et utilisés à la fin de l'exercice 2006-2007.

En conséquence de ces activités, 89 intervenants ont présenté des demandes signées d'accès aux outils d'image de marque Canada, signalant leur volonté d'intégrer la stratégie de promotion de l'image de marque à leurs propres activités de commercialisation et leur intention de se conformer aux prescriptions juridiques de manière à préserver l'intégrité de l'image de marque Canada et à protéger ceux qui l'utilisent.

Tables rondes sur les chaînes de valeur

En 2006-2007, AAC a tenu 14 tables rondes et 50 réunions de groupes de travail dans le cadre de tables rondes sur la chaîne de valeur dans 8 secteurs, afin d'appuyer les travaux sectoriels d'élaboration de stratégies destinées à accroître la présence de ces secteurs sur les marchés existants et à exploiter de nouveaux débouchés commerciaux.

Les principaux résultats obtenus durant l'exercice 2006-2007 comprennent :

- l'élaboration de l'architecture des activités de promotion de l'image de marque pour les cultures spéciales, par suite d'un projet pilote visant l'utilisation des éléments probants pertinents du secteur pour commercialiser la moutarde à l'étranger;
- la poursuite des travaux avec le secteur dans le cadre de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits de la mer, en vue de l'élaboration de stratégies devant assurer le succès de la commercialisation. Lorsque cinq études de référence ont été terminées, des groupes de travail ont été établis pour les moules d'élevage, le homard et l'oursin du Pacifique. Les initiatives prises par ces groupes de travail comprennent une étude auprès de consommateurs de moules, un forum sectoriel sur l'oursin du Pacifique et un sommet sur le homard devant avoir lieu en 2007-2008. On a aussi formé un groupe de travail pour encadrer l'élaboration d'un document éducatif sur Internet qui fournira une synthèse de la recherche scientifique et médicale la plus récente sur les bienfaits pour la santé de la consommation de produits de la mer;
- la création d'une table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques, dont la réunion inaugurale a eu lieu en décembre 2006. Cette table ronde a défini quatre axes de promotion de la croissance du secteur, à savoir la réglementation, l'expansion des marchés, la capacité de production canadienne et les sciences et l'innovation.

En 2006-2007, ces tables rondes se sont heurtées à certaines difficultés, par exemple :

- dans certaines tables rondes, il a été difficile de concentrer l'attention des participants sur les moyens de réussir sur les marchés étrangers plutôt que sur les questions à caractère national;
- certaines questions (réglementation, transport, innovation, traçabilité, allégations relatives à la santé) ont plusieurs dimensions. De nombreuses tables rondes ont chargé des groupes de travail d'étudier ces questions et certaines tables rondes participent aux travaux afin de définir les problèmes communs et les solutions possibles.

Les progrès réalisés par le Ministère en ce qui concerne ce résultat prévu sont liés à ceux qui se rapportent au même résultat prévu dans le cadre du résultat stratégique en matière de sécurité du système alimentaire. Veuillez consulter la section s'y rapportant pour obtenir l'information sur le rendement.

Résultat prévu :	Augmentation de la part du marché national occupée par les produits agricoles et alimentaires canadiens
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

En 2006-2007, AAC a réalisé des progrès sur plusieurs plans par des activités de promotion des produits canadiens sur le marché national et de soutien au développement du marché national pour les producteurs agricoles et alimentaires. Ces progrès ont contribué à la réalisation de l'objectif permanent et à long terme, à savoir l'augmentation de la part du marché national occupée par les produits agricoles et alimentaires canadiens.

Les progrès réalisés par le Ministère en ce qui concerne ce résultat prévu sont liés à ceux qui se rapportent au même résultat prévu dans le cadre du résultat stratégique en matière de sécurité du système alimentaire. Veuillez consulter la section s'y rapportant pour avoir l'information sur le rendement.

Résultat prévu :	Reconnaissance accrue des produits et des compétences du Canada
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, AAC a poursuivi ses activités destinées à accroître la reconnaissance du Canada en faisant valoir les améliorations apportées à la qualité et à la salubrité des aliments ainsi qu'à la protection de l'environnement, afin de maximiser les exportations et d'accroître les ventes des producteurs et transformateurs canadiens du secteur agricole et agroalimentaire.

Le PICAA offre un soutien financier aux associations sectorielles visant ces objectifs. En 2006-2007, une aide a été fournie dans le cadre du Programme pour le financement de plusieurs campagnes de promotion en magasin à l'étranger visant à mieux faire connaître aux consommateurs étrangers les produits canadiens de grande qualité, en vue d'accroître les ventes et les exportations.

L'Association canadienne des producteurs de crevettes, nouvelle bénéficiaire d'une aide dans le cadre du PICAA, a organisé des campagnes pilotes de promotion dans 45 hypermarchés et supermarchés dans cinq villes cibles de Chine. Ces activités ont donné lieu à une hausse importante des ventes de crevettes nordiques sauvages en magasin; en effet, la moyenne des ventes quotidiennes est passée de 40 à 1150 yuan.

Le PICAA vise aussi à rehausser la reconnaissance du Canada comme exportateur net de produits agricoles, agroalimentaires et de la pêche. À cette fin, il a fourni une aide pour de nombreuses visites au Canada de délégations étrangères souhaitant se renseigner directement sur les compétences supérieures de l'industrie canadienne. Pour l'Association canadienne des exportateurs de porcs, les visites de délégations étrangères au Canada sont un important élément des efforts déployés pour hausser les ventes et ouvrir de nouveaux marchés. En août 2006, deux vétérinaires inspecteurs du Chili sont venus au Canada pour inspecter quelque 20 exploitations agricoles dans quatre provinces. Par suite de ces inspections, plusieurs centaines de porcs reproducteurs ont été expédiés au Chili.

Sous-activité : Gestion de l'image de marque et tables rondes sur les chaînes de valeur

Promotion de l'image de marque Canada

AAC a élaboré une stratégie de promotion de l'image de marque qui fait fond sur la solide réputation internationale du Canada et la met à profit pour accroître les ventes et rehausser le profil des produits alimentaires et agricoles canadiens. En conséquence des activités de promotion de l'image de marque en 2006-2007, des intervenants dans le secteur canadien et des membres du personnel d'AAC, des ambassades canadiennes et des gouvernements provinciaux ont reçu une formation sur la stratégie ministérielle de promotion de l'image de marque et ont obtenu l'accès à du matériel de commercialisation.

D'importants progrès ont été réalisés sur ce plan, même s'il faut poursuivre les activités de diffusion pour mieux faire connaître cette initiative et pour accroître la participation à celle-ci. De nombreux intervenants ont commencé à utiliser l'image de marque Canada dans leurs activités de commercialisation et cette image est davantage mise en évidence lors de foires commerciales et d'autres événements à l'étranger, afin de mettre en valeur les produits agricoles et alimentaires canadiens et les compétences du Canada dans le secteur et d'attirer l'attention des acheteurs étrangers sur les entreprises canadiennes. L'information

- augmentation de la part du marché national occupée par les produits agricoles et alimentaires canadiens;
- reconnaissance accrue des produits et des compétences du Canada.

Résultat prévu :	Augmentation des exportations de produits agricoles et agroalimentaires canadiens
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

Les progrès se rapportant à ce résultat prévu sont liés à ceux qui se rapportent au résultat stratégique en matière de sécurité du système alimentaire.

Sous-activité : Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation

Le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) fournit un soutien financier aux initiatives sectorielles visant à accroître les ventes à l'étranger de produits agricoles et alimentaires, en faisant valoir la réputation qu'a le Canada d'être un fournisseur de produits sûrs et novateurs de grande qualité dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des boissons et des produits de la pêche.

En 2006-2007, grâce à des initiatives financées dans le cadre du PICAA :

- L'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquiculture a, en dépit d'une année difficile, profité de la moins forte concurrence exercée par le Chili sur le marché des États-Unis pour hausser de près de 19 % la valeur de ses exportations.
- Les exportations de porc réfrigéré ont affiché une croissance de 24 % en volume et de 5 % en valeur. Les exportations canadiennes de porc continuent de progresser malgré les difficultés auxquelles se heurte l'industrie, dont la pénurie de main-d'oeuvre et la valeur élevée du dollar canadien.
- La Canadian Beef Export Federation (fédération canadienne d'exportation de boeuf) a publié un rapport comparatif sur six pays (Japon, Taïwan, Corée du Sud, Chine, Hong Kong et Mexique) fournissant des renseignements commerciaux et traitant d'aspects tels que la promotion et la connaissance du boeuf canadien. Les répondants étaient favorables aux efforts déployés par la fédération pour promouvoir le boeuf canadien dans leur pays et ils ont proposé des moyens constructifs d'améliorer ces efforts.
- Pulse Canada (association canadienne des producteurs, transformateurs et vendeurs de légumineuses au Canada) continue de définir les exigences des acheteurs et d'informer ensuite le milieu scientifique canadien des questions prioritaires, en vue de répondre à la demande des marchés. L'association a mis à jour 42 profils de pays, dont les renseignements sur les exportations, les droits de douane, les parts de marché et la consommation qui composent sa base de données commerciales, et elle a mis au point un modèle pour la collecte de renseignements commerciaux sur la Turquie et la Syrie. Des données sur les tendances de la production de lentilles rouges dans ces pays en 2006 ont été recueillies et communiquées aux exportateurs, producteurs et chercheurs afin de faciliter la prise de décisions.
- Les ventes d'huile de canola aux États-Unis se sont accrues de près de 23 %, passant de 591 121 tonnes en 2005-2006 à 726 494 tonnes en 2006-2007. Cette augmentation est attribuable en partie au programme de promotion mis sur pied aux États-Unis (Canola Oil Promotion Program) afin de mieux faire connaître les bienfaits pour la santé et la valeur fonctionnelle de cette huile. Le 6 octobre 2006, le Canola Council of Canada (ou Canola Canada) a obtenu de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis l'autorisation d'affirmer que l'huile de canola contribue à réduire le risque de coronaropathie en raison de sa teneur en matières grasses non saturées. Elle est l'une des cinq allégations de santé autorisées par la FDA depuis 1993.
- La Wild Blueberry Association of North America (association des producteurs et transformateurs de bleuets sauvages d'Amérique du Nord) a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés dans son plan stratégique de 2006-2007. En effet, elle a mieux fait connaître les bienfaits pour la santé des bleuets sauvages, la demande de ce fruit a augmenté, surtout chez les détaillants, et les ventes et les bénéfices des producteurs et transformateurs canadiens de bleuets se sont accrus.

Comme le PICAA a pour objectif de mieux faire connaître les produits agricoles et alimentaires canadiens, il contribue aussi au résultat prévu en matière de *reconnaissance accrue des produits et des compétences du Canada* énoncé ci-dessous :

Résultat prévu :	Augmentation des investissements canadiens et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire du Canada
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, AAC a amorcé des discussions avec ses intervenants, le milieu universitaire et le gouvernement afin d'analyser les possibilités d'établir un mécanisme national de coordination des innovations dont le but est :

- de faciliter un climat de collaboration avec les partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux, les universités et l'industrie pour définir les besoins en matière de recherches;
- d'optimiser les investissements publics dans l'élaboration et le maintien d'une capacité nationale intégrée et à l'appui de l'innovation;
- de mobiliser les actions publiques-privées à l'appui des chaînes d'innovation;
- de mobiliser les investisseurs publics et privés pour qu'ils aident à concevoir et à saisir les nouvelles perspectives qu'offre l'agriculture.

Ce mécanisme permettra de prodiguer des conseils sur :

- l'établissement des priorités de recherche et la planification des recherches pour le secteur agricole et agroalimentaire du Canada, et l'établissement de partenariats multipartites pour répondre aux priorités nationales en matière de recherche;
- la capacité nationale stratégique nécessaire dans le domaine des sciences de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'appui de la vision que l'on a du secteur agricole et agroalimentaire canadien d'aujourd'hui et de demain;
- la détermination des lacunes stratégiques dans la capacité scientifique nationale.

Sous-activité : Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) a également permis en 2006-2007 à AAC d'atteindre des résultats en vertu de ce Résultat prévu, en aidant le secteur à contribuer à l'orientation future de la prochaine politique agricole et agroalimentaire. Le PASCAA a financé des projets dirigés par le secteur qui portent sur des questions nouvelles et émergentes susceptibles d'aboutir à de nouveaux programmes qui seront intégrés dans des initiatives fédérales, provinciales ou territoriales ou encore des initiatives de l'industrie.

Activité de programme : Marchés et questions internationales

Marchés et questions internationales (30 %) – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
39,3	212

Comme la concurrence internationale est de plus en plus vive, les producteurs et les entreprises de transformation du Canada doivent continuellement innover pour se démarquer de leurs concurrents et pour répondre le mieux possible à la demande des marchés.

En 2006-2007, la stratégie internationale d'AAC visait à mettre à profit les améliorations apportées à la qualité et à la salubrité des aliments, de même qu'à la protection de l'environnement, afin de promouvoir l'image de marque Canada et de maximaliser les ventes mondiales des producteurs et transformateurs canadiens. Cette stratégie reposait sur certains principes clés, consistant entre autres à élaborer des programmes nationaux devant permettre d'accroître le plus possible l'accès aux marchés et de rehausser la réputation du Canada sur la scène internationale, de relier tous les travaux de recherche et d'analyse afin d'avoir une vue globale des débouchés et des enjeux commerciaux, d'inciter sans cesse l'industrie à participer ainsi qu'à nouer de nouvelles relations afin d'assurer l'efficacité maximale des programmes, et de travailler en étroite collaboration avec les partenaires du portefeuille, comme la Commission canadienne du lait et le Conseil national des produits agricoles, d'autres ministères fédéraux et les provinces, pour garantir la cohérence et l'efficacité des démarches adoptées sur le plan international.

L'objectif stratégique du volet international d'AAC est double : faire mieux connaître, chez nous et à l'étranger, la capacité du Canada de répondre aux exigences de qualité sur un marché mondial très segmenté qui évolue rapidement, et élargir l'accès du secteur de l'agriculture aux marchés étrangers.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus de l'activité de programme ministériel Marchés et questions internationales devant concourir au résultat stratégique Innovations propices à la croissance pour l'exercice 2006-2007 étaient les suivants :

- augmentation des exportations de produits agricoles et alimentaires canadiens;
- augmentation des investissements canadiens et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire du Canada;

AAC fournit depuis longtemps au secteur agricole et agroalimentaire des connaissances scientifiques, des technologies et des ressources qui améliorent la qualité et la quantité des produits agricoles et augmentent l'efficacité et la compétitivité du secteur.

Les recherches du Ministère sur l'amélioration génétique en 2006-2007 avaient pour objectif de mettre au point de nouveaux cultivars offrant un meilleur rendement, une meilleure résistance aux maladies, une qualité supérieure et une meilleure résistance au stress environnemental.

Nouvelles variétés

Ce qu'il faut retenir en 2006-2007 :

- de nouvelles variétés de blé, d'orge, d'avoine, d'oléagineux, de haricots, de pois, de légumes, de fruits, de petits fruits et de roses ont été mises au point et homologuées ensuite par l'ACIA, et leur production a été confiée à 23 producteurs;
- des variétés de blé mises au point par AAC offrant un rendement amélioré, une meilleure résistance aux maladies et une qualité supérieure sont actuellement plantées sur plus de 70 % des 7,5 millions d'hectares plantés de blé de force roux de printemps et sur 100 % du 1,7 million d'hectares ensemencés de blé dur (à pâte). Le Stongfield, la première variété de blé dur au monde qui contient de faibles concentrations de cadmium, gagne en importance à mesure que la demande augmente pour cette qualité spéciale;
- AAC a obtenu l'homologation des premières variétés de blé dotées d'une résistance naturelle au moucheron de la fleur d'oranger. L'homologation de ces variétés s'est faite au profit du secteur privé pour la multiplication des semences et la vente aux agriculteurs;
- grâce à un partenariat de recherches établi entre AAC et les producteurs de laitue du Québec, on a obtenu la création de variétés de laitue à tête craquante. Ces variétés ont suscité de l'intérêt en Californie et en Espagne;
- sept des permis consentis à l'industrie pour des variétés mises au point par AAC ont généré des redevances qui ont été perçues au titre des variétés de blé suivantes : Strongfield, AC Lillian, AC Barrie, AC Superb et Kane (BW342; RPOC), de l'orge AC Metcalf, des variétés de roses et des cerises Staccato.

Nouvelles technologies

Ce qu'il faut retenir en 2006-2007 :

- les résultats des recherches menées par des chercheurs scientifiques d'AAC ont été publiés dans des grandes revues spécialisées avec comité de lecture, ce qui témoigne de l'acquisition de nouvelles connaissances;
- plusieurs propriétés intellectuelles ont été protégées par des brevets. Un brevet a été octroyé (brevet des États-Unis nº 6 955 016) au titre des méthodes conçues pour accélérer la production de plants fertiles qui contribueront à accélérer le rythme auquel l'amélioration génétique de certains caractères peut se faire; un brevet australien a été accordé (nº 783733) au titre des technologies nouvelles visant la production de semences, d'huiles et de farines provenant de *Sinapis alba* (moutarde blanche); et un brevet canadien a été accordé (nº 7 081 564) au titre du codage d'une enzyme dans les oléagineux qui peut modifier la composition des acides gras de l'huile dans les oléagineux, rendant ainsi l'huile mieux adaptée que jamais à son utilisation prévue (augmentant les vertus bonnes pour la santé et l'utilité de l'huile dans les applications industrielles). Quatre brevets américains ont été octroyées au titre de variétés de fraises et de pommes mises au point par des chercheurs scientifiques d'AAC grâce à la meilleure résistance aux maladies et à la résistance au froid des variétés, à la production précoce de fruits, à l'augmentation de la durée de conservation des fruits et à d'autres caractéristiques souhaitables (faible brunissure résultant de l'exposition à l'oxygène atmosphérique).
  Dix-sept variétés récemment mises au point ont été homologuées par l'ACIA pour un certain nombre de cultures car on a reconnu qu'elles procuraient des avantages aux producteurs et (ou) aux consommateurs en vertu d'un meilleur rendement et d'une plus grande résistance aux maladies.

Résultat prévu :	Amélioration et intégration de la façon d'aborder la politique d'innovation et de renouveau
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

La Stratégie de sciences et d'innovation d'AAC et le Cadre stratégique pour l'agriculture démontrent que le Ministère doit jouer un rôle dirigeant dans la coordination et l'optimisation des ressources consacrées aux innovations à l'appui de l'intégration d'un système national d'innovations agricoles.

Pour stimuler l'innovation résultant de la recherche effectuée par le milieu des sciences et de l'innovation, partagée avec les producteurs et, ensuite, avec les consommateurs, en passant par la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire, des investissements de 5,37 millions de dollars ont été effectués en 2006-2007 dans le cadre du Programme de partage des frais pour l'investissement en recherche et développement, selon lequel les investissements du secteur privé dans la recherche sont égalés par des fonds d'AAC.

Par ailleurs, des ententes ont été signées avec la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest, pour un montant total de 12,24 millions de dollars entre 2005 et 2010, afin de financer les recherches d'AAC sur le blé et l'orge. Ces fonds ont été investis dans une large mesure dans 22 projets dans le cadre du volet l'Amélioration génétique et production agricole.

Une entente de même nature a été signée avec l'Okanagan Plant Improvement Corporation afin de financer des recherches sur les petits fruits. Il s'agit d'une entente échelonnée sur 10 ans, et les fonds proviennent des redevances perçues au titre de l'homologation des variétés de petits fruits par AAC. Les redevances (environ 260 000 dollars par an) sont consacrées à la recherche.

Résultat prévu :	Renforcement des programmes d'innovation grâce au resserrement des liens dans et entre les milieux des sciences et de l'innovation et la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, AAC a introduit le canola-colza à graines jaunes dans des collaborations de recherche et développement canadiennes et internationales, aidant ainsi à établir une alliance stratégique de chercheurs canadiens qui produiront le canola de la prochaine génération, lequel offrira de plus grandes vertus oléagineuses et nutritives.

Cela a donné lieu à :

- un renforcement de la capacité scientifique, qui est nécessaire pour améliorer les variétés de canola du Canada et préserver sa position de chef de file mondial dans l'industrie mondiale du canola, dont la valeur s'est chiffrée à près de 2,5 milliards de dollars dans l'activité économique canadienne;
- l'établissement de nouveaux partenariats régionaux et scientifiques entre AAC et les universités canadiennes et d'autres organismes gouvernementaux;
- un positionnement du Canada pour qu'il puisse mieux collaborer et rivaliser avec d'autres alliances de recherches sur le canola à travers le monde;
- une façon d'assurer que les variétés de canola nouvelles et existantes utilisées dans le cadre de ces collaborations sont transmises aux collaborateurs canadiens et étrangers de manière à optimiser la protection de la propriété intellectuelle du Canada résultant de ces recherches.

Cette entente a eu des retombées sur :

- les producteurs canadiens, du fait qu'AAC et d'autres entités ont mis en commun leurs ressources pour créer de nouvelles variétés de canola qui continueront de renforcer leur position économique sur le marché mondial du canola;
- le secteur agricole et agroalimentaire, grâce aux nouvelles variétés de canola qui cadrent mieux avec ses besoins alimentaires et ses activités de production d'oléagineux;
- les consommateurs canadiens, qui disposeront désormais de nouveaux produits à base de canola offrant des vertus nutritives supérieures.

Cette initiative contribue également au résultat prévu ci-dessous intitulé *Utilisation par le secteur agricole et agroalimentaire des progrès réalisés dans l'amélioration génétique des cultures*.

Ce qu'il faut retenir en 2006-2007 :

- la signature d'un accord entre le Canada et le Chili sur l'amélioration génétique des cerises. Cet accord facilite en outre la mise au point et l'échange international de nouvelles variétés de cerises en multipliant par deux la vitesse à laquelle on peut les évaluer;
- la signature d'un accord-cadre pour coordonner les activités de recherche d'AAC, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Alberta, du Conseil de recherches de l'Alberta et de l'Université de l'Alberta. Cet accord contient deux éléments clés qui présentent de l'intérêt pour AAC : 1) trois chercheurs d'AAC seront coimplantés sur le campus de l'Université de l'Alberta; et 2) un projet piloté par AAC sur les viandes à valeur ajoutée se déroulera au Centre de recherches de Lacombe du Ministère.

Résultat prévu :	Utilisation par le secteur agricole et agroalimentaire des progrès réalisés dans l'amélioration génétique des végétaux
Situation actuelle :	Objectifs atteints

construit actuellement un appareil commercial qui couvre neuf rangées et qui est basé sur le prototype original d'AAC, pour l'utiliser sur 500 acres plantés de carottes en 2007 et jusqu'à 2 000 acres en 2008;

- la lutte économique contre les mauvaises herbes dans la culture du blé s'est améliorée. La valeur du mélilot en tant que culture-abri permettant de lutter contre les mauvaises herbes pour les récoltes ultérieures a été confirmée par les scientifiques d'AAC. Ils ont démontré que le fait de couper et de laisser le mélilot durant l'automne réduisait les mauvaises herbes dans la culture du blé et procurait de l'azote, réduisant du même coup le besoin d'épandre des engrais et les coût des facteurs de production, tout en accroissant le rendement du blé.

Les recherches d'AAC sur les systèmes de productions animales en 2006-2007 visaient la mise au point de nouvelles technologies pour réduire les coûts de production, améliorer la salubrité et la qualité des produits et la santé des animaux.

Ce qu'il faut retenir en 2006-2007 :

- d'après les résultats de trois années de recherches fournis à l'ACIA, il apparaît que la transmission vectorielle de la fièvre catarrhale maligne des bovins constitue un risque extrêmement faible entre les bovins importés des États-Unis et les bovins canadiens, compte tenu des différences dans les conditions météorologiques et du cycle de vie du vecteur. D'après ces recherches, l'ACIA a assoupli les règlements sur les importations et il est désormais plus facile d'importer des bovins d'engraissement des États-Unis, ce qui règle partiellement un différend commercial de longue date sur les déplacements de bovins sur le marché nord-américain;
- les recherches menées par le Western Forage/Beef Group au Centre de recherches de Lacombe, au Centre de recherches de Brandon et à la Nappan Research Farm ont montré que les coûts d'hivernage des vaches peuvent être réduits de 40 % à 50 % grâce aux économies qui résultent du fait de ne pas avoir à récolter, transporter et entreposer les aliments et à nourrir les vaches de boucherie dans une étable d'alimentation l'hiver. De plus, on peut réaliser des économies considérables en n'ayant pas à transporter du fumier au printemps. Sans compter que les coûts de main-d'oeuvre sont eux aussi réduits. Ces économies d'environ 70 dollars par vache et par hiver, se soldent par des économies globales de plus de 50 millions de dollars par an pour les exploitations canadiennes de naissage. On estime qu'entre 40 % et 50 % des vaches de l'Ouest du Canada sont désormais nourries l'hiver selon des méthodes conçues dans le cadre de ces recherches. Plusieurs publications populaires ont été préparées sur ces recherches et, à ce jour, 6 000 exemplaires ont été distribués;
- de multiples méthodes ont été évaluées pour déterminer les conditions de gestion des bovins qui permettent de réduire l'élimination du virus *E. coli* pathogène dans le fumier, notamment les méthodes de gestion des animaux et d'intervention microbienne et les stratégies d'alimentation afin d'éliminer progressivement l'excrétion d'*E. coli* par les bovins pour protéger les disponibilités alimentaires, l'eau et l'environnement;
- on a analysé les stratégies alimentaires qui contribuent à élever la concentration des facteurs qui ont des conséquences bénéfiques sur la santé. Les recherches montrent que, lorsque les graines de tournesol ou de lin représentent 15 % du régime des bovins, cela double la teneur en acide linoléique conjugué (ALC) dans le lait et les bovins. L'ALC réduit le nombre de cellules adipeuses, protège contre les composés qui causent le cancer et atténue les symptômes du diabète chez les consommateurs. Parallèlement à l'ALC, certains composés qui réduisent les maladies inflammatoires et coronariennes augmentent de 40 % dans la viande des bovins mis au pâturage. Les Canadiens consomment environ 31 kg de viande de boeuf chaque année, et le fait d'élever les bovins dans le but de protéger la santé grâce à un produit alimentaire peut être une option importante pour réduire les dépenses de santé globale.

Autres résultats clés

D'importantes nouvelles connaissances ont été acquises en 2006-2007, comme en témoignent les 446 manuscrits scientifiques publiés par des chercheurs d'AAC durant l'année et soumis à une évaluation par les pairs. De nombreuses activités de transfert technologique ont été réalisées par les chercheurs sur les systèmes de production durables, ce qui contribue au perfectionnement professionnel personnel et redore le blason des contributions de recherche d'AAC au Canada et à l'étranger. Les revenus totaux qui découlent pour AAC des redevances s'élèvent à 4,6 millions de dollars grâce aux variétés et aux technologies brevetées, ce qui atteste sans équivoque l'importance que l'on attache aux recherches d'AAC.

La procédure d'évaluation externe par les pairs répond au besoin d'une procédure qui garantit la crédibilité des activités scientifiques du fédéral et, surtout, qui assure l'investissement judicieux des deniers publics dans des projets de recherche qui cadrent avec les priorités nationales de recherche figurant dans la Stratégie de sciences et d'innovation d'AAC. Ces priorités nationales de recherche ont été établies d'après la rétroaction qui a suivi les nombreuses consultations nationales organisées avec les principaux intervenants, producteurs, transformateurs et autres entreprises du secteur agricole, de même qu'avec des représentants des provinces, du milieu universitaire et d'autres ministères fédéraux.

Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles

En 2006-2007, le Ministère a lancé le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles (PIBA), programme échelonné sur cinq ans d'une valeur de 145 millions de dollars dont l'objectif est de mobiliser la créativité du Canada dans le milieu universitaire, le secteur privé et la fonction publique au sein des réseaux de sciences et d'innovation nouveaux et existants afin d'aider le Canada à tirer parti de son avantage naturel en matière de biomasse à l'appui d'une économie de la biotransformation. Le Programme répond également à deux des principaux objectifs stratégiques mentionnés dans la Stratégie de sciences et d'innovation d'AAC : *Établir des partenariats qui aboutiront à des résultats concrets et Étendre la capacité nationale en matière de sciences et d'innovation à la bioéconomie.*

Le PIBA renforcera les liens des milieux des sciences et de l'innovation, notamment le milieu universitaire, ainsi que le secteur public et le secteur privé. Actuellement, l'élaboration du Programme est terminée et les demandes de financement sont en train d'être reçues et d'être évaluées.

Résultat prévu :	Utilisation des progrès réalisés dans les systèmes de production novateurs
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Les recherches d'AAC sur les systèmes de production végétale en 2006-2007 ont été axées sur l'efficacité de la productivité, laquelle englobe l'efficacité de la production, la qualité des cultures ainsi que la durabilité de l'économie et de l'environnement.

Ce qu'il faut retenir en 2006-2007 :

- des extensions du profil d'emploi pour les usages limités ont été accordées pour : 1) l'utilisation de l'herbicide sélectif émulsifiable Buctril M (bromoxynil et MCPA), numéro d'homologation 18022, pour lutter contre les dicotylédones étiquetés sur le seigle pérenne; et 2) l'utilisation de l'herbicide liquide Achieve (Tralkoxydim), PCP 27011, pour lutter contre les mauvaises herbes dans la culture du seigle pérenne cultivé dans la région des Prairies. La lutte contre les mauvaises herbes améliorera le rendement du seigle pérenne et son utilisation pour la production de seigle d'ensilage pour le bétail;
- des techniques analytiques nouvelles ont été conçues pour déterminer le rôle du silicium soluble dans les végétaux afin de les protéger contre le blanc. On a en effet constaté que le silicium soluble permet aux cultures de résister au stress et d'acquérir une résistance accrue face à la maladie;
- on a conçu des méthodes améliorées de lutte contre les maladies des végétaux dans l'orge. On a délimité les facteurs de production qui se rattachent à la persistance de la brûlure de l'épi causée par le fusarium, le pourridié des racines et la tache des feuilles dans les céréales. Apparemment, le système de travail du sol, l'utilisation préalable de pesticides et les débris végétaux sont autant de sources de maladies qui peuvent nuire à la vigueur et au rendement des cultures céréalières ultérieures portées par la terre. Les données publiées sont précieuses pour concevoir des pratiques de gestion bénéfiques dans la production de l'orge moyennant une réduction de l'incidence des maladies et une augmentation des rendements;
- on a amélioré la culture des carottes sans sclérotiniose. L'affaiblissement sclérotique des carottes est une grave maladie qui frappe les carottes sans aucun moyen de lutte chimique. Les recherches préliminaires menées il y a cinq à sept ans en Ontario sur des carottes cultivées sur des sols tourbeux ont révélé que l'ébarbage du couvert pouvait réduire l'intensité de la maladie. Un chercheur du Centre de recherches d'AAC à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) a dirigé une équipe qui a conçu, construit et testé un prototype commercial à quatre rangées qui permet d'ébarber le couvert des carottes cultivées dans des plates-bandes surélevées. L'ébarbage à la fermeture des rangs a permis de réduire de 80 % l'incidence de la maladie. Oxford Frozen Foods Ltd., le plus important transformateur de carottes à l'est du Mississippi,

La stratégie comprend sept buts de gestion pour les sciences et l'innovation et sept priorités nationales de recherche dont l'objectif est de donner une longueur d'avance au secteur agricole et agroalimentaire. Elle appuie la croissance économique, le relèvement de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire canadien et la rentabilité des exploitations en positionnant le secteur pour qu'il puisse exploiter les perspectives de croissance qui existent pour les produits non alimentaires comme les biomatériaux, les produits biomédicaux et biosanitaires, la bioénergie, les produits biochimiques et les produits biopharmaceutiques.

En 2006-2007, AAC s'est occupé de lancer et de mettre à exécution la stratégie, en particulier :

- il a établi une procédure d'évaluation externe par les pairs afin d'optimiser les ressources dans le domaine de la recherche;
- il a élaboré et mis en oeuvre le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles;
- il s'est employé à l'élaboration d'un mécanisme national d'innovation et de coordination afin d'offrir des conseils sur l'établissement des priorités de recherche et la planification de travaux scientifiques dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et de faciliter l'établissement de partenariats multipartites chargés de répondre aux priorités nationales de recherche.

Ces initiatives ont permis d'atteindre les objectifs stratégiques clés énoncés dans la stratégie, en particulier :

- établir des partenariats qui aboutissent à des résultats concrets;
- conquérir l'excellence dans le déroulement et la gestion des activités scientifiques et de recherche du Ministère;
- étendre la capacité nationale intégrée dans le domaine des sciences et de l'innovation à la bioéconomie.

Évaluation externe par les pairs des projets de recherche à Agriculture et Agroalimentaire Canada

En juin 2006, AAC a lancé une nouvelle procédure d'évaluation externe par les pairs selon laquelle le Ministère soumet les projets de recherche à l'évaluation externe du milieu scientifique avant de leur attribuer des fonds. En utilisant cette procédure, AAC assure l'excellence scientifique et l'utilité de ses activités de recherche grâce à des investissements ciblés des deniers publics dans les secteurs prioritaires qui revêtent une importance nationale pour le secteur agricole et agroalimentaire et pour les Canadiens. La procédure répond également à l'un des objectifs stratégiques clés énoncés dans la Stratégie de sciences et d'innovation : *Conquérir l'excellence dans le déroulement et la gestion des activités scientifiques et de recherche.*

Au cours des mois de janvier et février 2007, quatre comités (environnement et écologie, phytologie, zoologie et sciences de l'alimentation), comportant 38 experts scientifiques provenant d'organismes extérieurs au Ministère, ont évalué des projets de recherche en recourant aux évaluations préliminaires de 330 experts externes et aux critères de sélection suivants : 1) excellence scientifique des chercheurs, 2) valeur scientifique et originalité du projet, 3) contribution à l'innovation et aux priorités nationales d'AAC, et 4) faisabilité ou possibilité d'atteindre les objectifs et d'aboutir aux réalisations attendues.

Les scientifiques ont été invités à préparer des projets de recherche pluridisciplinaires et intégrés faisant intervenir des équipes de chercheurs et prévoyant la coordination et la collaboration aux recherches avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, le milieu universitaire et (ou) le secteur.

L'évaluation des projets de recherche par des experts scientifiques de l'extérieur est une pratique bénéfique connue à laquelle le milieu scientifique a souvent recours à l'échelle nationale et internationale. La procédure qu'utilise AAC est conçue de manière à tenir compte du mandat, des contraintes et du contexte de la recherche au sein du gouvernement fédéral.

Résultats, évaluation et avantages de l'évaluation externe par les pairs

Les résultats de la procédure d'évaluation externe par les pairs ont reçu un accueil favorable, puisque 233 projets de recherche ont été financés pour 2007-2008. Beaucoup de ces projets intéressent des grandes équipes qui réunissent des scientifiques de multiples centres de recherches d'AAC au Canada. Les résultats de l'évaluation ont été annoncés au public en mars 2007.

Dans l'ensemble, les scientifiques d'AAC ont reconnu le mérite et la valeur qui se rattachent à la création d'une procédure d'évaluation externe par les pairs. C'est un volet accepté de la culture scientifique. Les chercheurs qui ont soumis des projets ont formulé plusieurs remarques et suggestions d'amélioration dans le cadre de l'évaluation de 2007-2008, et leur rétroaction servira à peaufiner la procédure dans les années à venir.

Programme ont réduit le budget d'origine de 550 à 303 millions de dollars. Les requérants admissibles touchent un paiement qui porte leur revenu maximal à 25 000 de dollars pour les familles et à 15 000 de dollars pour les particuliers s'ils exploitent une ferme commerciale. Pour toucher un paiement la deuxième année, un participant doit avoir mené à bien ou être sur le point d'entreprendre un programme de planification des activités et de perfectionnement des compétences.

Pour être admissible, un participant doit avoir déclaré un revenu agricole brut d'au moins 50 000 dollars à l'Agence du revenu du Canada en 2005 et en 2006 et s'engager à mener à terme l'une des activités suivantes de renouveau avant le 20 novembre 2008 :

- une évaluation d'entreprise agricole (EEA) offerte par les Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes ou une activité équivalente approuvée offerte par un autre service;
- un plan d'apprentissage individuel et un programme de perfectionnement des compétences par l'entremise des Services canadiens de développement des compétences en agriculture (SCDCA) ou une activité équivalente approuvée offerte par un autre service.

Les programmes EEA et SCDCA offerts par les services de renouveau sont fournis gratuitement aux requérants inscrits au Programme Options. En s'inscrivant à Options et en touchant un paiement, les participants s'engagent à mener à bien une activité de renouveau avant le 20 novembre 2008.

En 2006-2007 :

- 17 092 demandes ont été reçues;
- 143 millions de dollars ont été versés à 15 146 familles agricoles et agriculteurs individuels, y compris un paiement moyen par participant de 9 450 dollars;
- 30 % des participants ont présenté une demande au volet planification d'entreprise et développement des compétences. Parmi les participants admissibles qui ont touché un paiement du Programme Options la première année, il est prévu que 70 % se réinscriront la deuxième année et entreprendront leur activité de renouveau entre juin et octobre 2007.

Il est trop tôt dans l'existence du Programme pour en déterminer l'impact avec exactitude. Il avance comme prévu, même si le nombre de bénéficiaires de paiements inscrits aux programmes de planification d'une entreprise et de développement des compétences est inférieur à ce qui était prévu. C'est ce qui explique la cote Essentiellement atteint attribuée aux programmes de renouveau.

Options continuera d'être offert pour la campagne 2006 aux familles agricoles et aux agriculteurs individuels qui ont touché un paiement du Programme en 2005 (y compris ceux qui étaient admissibles mais qui n'ont pas reçu de chèque car celui-ci était inférieur à 100 dollars). Le programme de 2006 ne sera pas accessible à ceux qui n'ont jamais participé à Options.

Résultat prévu :	Utilisation des progrès réalisés dans le cadre des recherches sur les produits à valeur ajoutée qui permettent aux agriculteurs, aux transformateurs, aux collectivités rurales et aux pourvoyeurs de services de différencier leurs produits et leurs services
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

Les recherches sur les marchés d'exportation et les stratégies commerciales novatrices de même que l'appui du PASCAA ont stimulé la création de chaînes de valeur dans le secteur agricole et agroalimentaire. Depuis quelques années, le nombre de chaînes de valeur créées au Canada a augmenté. La plupart de ces chaînes de valeur produisent et mettent en marché des produits différenciés de grande valeur sur les marchés nationaux et internationaux.

Toutefois, il n'existe pas de données détaillées sur le rendement de ce Résultat prévu, ce qui explique qu'on lui ait attribué une cote de Partiellement atteint.

Résultat prévu :	Plan d'activités dans le domaine des sciences et de l'innovation qui intègre la capacité nationale en matière de sciences et d'innovation pour le secteur agricole et agroalimentaire
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En octobre et en novembre 2005, AAC a amorcé des consultations scientifiques nationales afin d'aider à fixer l'orientation et les priorités d'élaboration d'un plan d'activités national sur les sciences et l'innovation. Le résultat a été la Stratégie de sciences et d'innovation du Ministère, qui a été officiellement lancée en mai 2006.

autres sources de revenu. Les SCDCA ciblent les producteurs et leurs conjoints dont le revenu familial net est égal ou inférieur à 45 000 $. Il est disponible dans toutes les provinces et dans tous les territoires, sauf au Québec, où les producteurs bénéficient d'un autre programme similaire.

En 2006-2007 :

- 6 528 producteurs ont demandé à participer aux SCDCA, soit une hausse de 160 % par rapport à l'année précédente;
- 83 % des participants aux SCDCA se sont dits satisfaits du programme.

Autres programmes de renouveau notoires et résultats

En 2006-2007 :

- le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole réunit et distribue des renseignements, des outils, des programmes et des services sur la gestion d'une entreprise agricole aux agriculteurs établis et débutants. Les ressources de pointe qu'il offre permettent aux agriculteurs canadiens de prendre de saines décisions de gestion. Parmi les ressources offertes, mentionnons : des outils de relève et de gestion de transfert des fermes, des conférenciers pour des conférences nationales et internationales et des séminaires de formation, la publication de la revue FarmCenter, deux conférences nationales d'excellence en agriculture, de nombreux agroséminaires en ligne, des publications sur la gestion des entreprises agricoles, des cours sur le Web et la gestion du site Web populaire farmcentre.com;
- le Conseil des 4-H du Canada stimule le leadership des jeunes en leur offrant des possibilités de s'instruire dans le cadre de programmes et de services nationaux d'apprentissage. Les jeunes et les dirigeants 4-H, dont beaucoup formeront la prochaine génération d'agriculteurs canadiens, acquièrent une solide base de compétences et de connaissances grâce à des projets éducatifs et à des possibilités offerts par le Conseil comme le jugement du bétail, les camps équestres, les activités de club, une formation sur la sécurité agricole, des ateliers et des concours sur l'art oratoire, de nombreuses vidéos de formation au leadership et aux compétences agricoles et la possibilité d'assister à quatre conférences nationales axées sur la planification de carrière, le régime gouvernemental du Canada, le leadership et les techniques des leaders volontaires;
- l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) s'efforce d'améliorer la santé et la sécurité des hommes, des femmes et des enfants qui travaillent et vivent dans des exploitations agricoles canadiennes. L'Association facilite la constitution de réseaux parmi les intervenants qui s'intéressent à la santé et à la sécurité agricoles au Canada et elle s'efforce d'améliorer les pratiques de sécurité et la conception des machines pour réduire le nombre d'accidents dans les fermes. Cette année, l'ACSA a organisé 43 Journées de la sécurité agricole en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard auxquelles 4 721 enfants ont pris part. L'ACSA organise également la Semaine nationale de la sécurité agricole ainsi que des conférences nationales, et elle recueille des données sur la sécurité agricole dans tout le Canada;
- la Table pancanadienne de la relève agricole (TPRA) facilite l'échange d'information et de pratiques agricoles bénéfiques parmi les jeunes et les agriculteurs débutants âgés de 18 à 40 ans à travers le Canada. Les membres de la TPRA organisent des conférences provinciales, nationales et internationales et y participent. Ils sont régulièrement invités à discuter des questions et des préoccupations des jeunes et des agriculteurs débutants du Canada avec des parlementaires et des hauts dirigeants du gouvernement et du secteur privé;
- le Programme des jeunes agriculteurs d'élite du Canada récompense les jeunes agriculteurs âgés de 18 à 39 ans qui exemplifient l'excellence dans leur profession. Chaque année, un couple d'agriculteurs est sélectionné dans le cadre des sept concours régionaux pour représenter leur région respective au concours national. Lors de ce concours, les sept couples sélectionnés sont récompensés pour leurs exploits et deux des sept sont sélectionnés par le jury comme jeunes agriculteurs d'élite du Canada.

Programme canadien d'options pour les familles agricoles (Options)

Ce programme pilote, annoncé dans le Budget 2006, prévoit le versement de 550 millions de dollars sur deux ans pour aider les familles agricoles à faible revenu à analyser les possibilités d'accroître leur revenu à l'avenir et assurer le soutien du revenu à court terme des familles agricoles à faible revenu. Un volet du Programme est offert avec le concours de Financement agricole Canada en vertu d'un protocole d'entente. Les changements survenus dans la deuxième année du

amélioration de la gestion des exploitations. Le service comporte deux volets : l'évaluation de l'exploitation agricole (EEA), aux termes de laquelle les producteurs admissibles ont droit à jusqu'à cinq jours de services de consultation, notamment une évaluation financière de l'exploitation et un plan d'action, et les services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE), qui aident les producteurs à recruter des consultants pour les aider à préparer des plans spécialisés dans des secteurs comme la diversification, la planification de la relève, la mise en marché ou la gestion des risques. En 2006-2007, 4 793 producteurs ont présenté une demande au programme d'EEA et 596 ont présenté une demande aux SSPE – soit des hausses respectives de 33 % et de 34 % par rapport à l'année précedente.

En 2006-2007 :

- plus de 80 % des participants au volet EEA ont déclaré leur satisfaction à l'égard du programme;
- 57 % des participants au volet EEA étaient confiants qu'il les aiderait à accroître leur revenu agricole et leur rentabilité;
- 77 % des participants au volet SSPE ont déclaré que le programme les avait aidés à élaborer un plan plus réaliste et plus détaillé pour leurs exploitations.

Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée

Le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA) s'adresse aux producteurs qui songent à agrandir ou à créer une entreprise de produits à valeur ajoutée. Le programme fournit de l'aide pour recruter un spécialiste de la planification des activités afin de procéder à une étude de faisabilité et à l'élaboration d'un plan d'activités détaillé. En 2006-2007, 45 producteurs au total ont présenté une demande au PEPVA, soit une baisse d'à peine 30 % par rapport à l'année d'avant.

Analyse comparative

Pour compléter les services consultatifs dont il est question ci-dessus, un outil financier électronique appelé Critères de réussite a été créé afin de permettre aux producteurs de comparer les résultats financiers de leur exploitation à ceux d'autres fermes d'une taille et d'un type analogues, et ainsi de permettre aux agriculteurs de prendre des décisions plus éclairées sur leurs activités commerciales. Depuis 2003, près de 30 000 CD-ROM Critères de réussite ont été distribués sur demande, dont 32 900 en 2006-2007. L'outil est aussi disponible en ligne.

Service de médiation en matière d'endettement agricole

Il arrive parfois que la situation financière d'un agriculteur soit telle qu'il a besoin d'une aide d'une nature différente. Le Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMMEA), qui fonctionne depuis avril 1998, est un programme qui offre aux agriculteurs insolvables et à leurs créanciers des services de médiation pour leur permettre de parvenir à un accord mutuellement satisfaisant. Ce service est une option privée, confidentielle et économique qui remplace la procédure consistant à résoudre les différends d'insolvabilité devant les tribunaux.

Le SMMEA est un programme établi qui a atteint un certain niveau de maturité et qui atteint ses objectifs. Il jouit d'un accueil favorable au sein de la communauté agricole et des établissements qui consentent des prêts aux agriculteurs.

En 2006-2007 :

- le SMMEA a reçu 481 demandes de la part d'agriculteurs. Ceux-ci ont bénéficié des services d'un consultant qui leur a remis des états financiers agricoles et un plan de rétablissement pour les aider à redresser leur situation financière. En outre, ces producteurs ont eu le droit de recourir à un médiateur pour faciliter leurs discussions avec leurs créanciers au sujet du recouvrement d'une créance. Une évaluation se déroule actuellement pour déterminer le taux de succès des plans de rétablissement des participants au SMMEA et des accords conclus avec leurs créanciers.

Perfectionnement des compétences

Les initiatives prises dans le domaine du perfectionnement des compétences ont pour but d'aider les producteurs à devenir plus concurrentiels et rentables en évaluant leurs compétences et en leur dispensant une formation dans les domaines de la gestion des affaires et des ressources humaines, de la comptabilité et des finances.

Services canadiens de développement des compétences en agriculture

Les Services canadiens de développement des compétences en agriculture (SCDCA) offrent une aide financière aux agriculteurs et à leurs conjoints pour leur permettre de perfectionner leurs compétences et de suivre une formation pour exploiter de nouveaux débouchés, à la ferme aussi bien qu'à l'extérieur, afin de rehausser leur rentabilité et d'élargir le choix des

Sous-activité : Programmes de renouveau

Les recherches sur la gestion des entreprises agricoles et la formation révèlent qu'il existe une corrélation entre le revenu agricole et les aptitudes à la gestion. En outre, le revenu global dépend de plus en plus du travail hors ferme, des produits à valeur ajoutée et de la prestation de services supplémentaires au public. Selon Statistique Canada, les revenus non agricoles ont représenté 78,8 % du revenu total des familles agricoles en 2004, ce qui équivaut au niveau record atteint depuis 10 ans. Cette proportion ne reflète pas seulement l'augmentation du revenu découlant des activités hors ferme, mais également la baisse du revenu net qui se rattache aux activités à la ferme. En fait, Statistique Canada affirme que le revenu agricole net réalisé par les agriculteurs canadiens (soit l'écart entre les recettes agricoles d'un agriculteur et les dépenses d'exploitation moins l'amortissement, plus les revenus en espèces) a reculé pour la deuxième année d'affilée en 2006 pour s'établir à 1,1 milliard de dollars, soit son plus bas niveau depuis 2003.

Le fait de participer aux programmes de renouveau permet aux producteurs d'atténuer l'impact des hausses des coûts des facteurs de production, des baisses des prix des produits et du fléchissement de la production, autant de facteurs qui peuvent toucher le revenu agricole net réalisé. Ces programmes renforcent la capacité des producteurs à prendre des décisions commerciales en leur facilitant l'accès aux services consultatifs, à la formation et à des renseignements de référence, en les aidant à élaborer leurs plans d'activités et leurs plans de relève et en leur offrant des possibilités de constitution de réseaux pour étudier les possibilités d'accroître leurs revenus et leur rentabilité. Ces compétences et services pourraient éventuellement toucher et éclairer les décisions des producteurs en fonction des achats, des plans d'agrandissement, de la diversification et du transfert, du développement et de la gestion des agroentreprises et de l'accès à des revenus hors ferme. Toutefois, cet impact est souvent difficile à détecter à l'échelle sectorielle à cause de la grande variabilité des revenus agricoles, du nombre d'années qu'il faut pour que les impacts touchent un pourcentage élevé de la population agricole et du temps qu'il faut pour apporter des changements aux différentes exploitations.

Même s'il est encore trop tôt dans la vie des programmes de renouveau d'AAC pour bien illustrer les changements de comportement et déterminer leur impact général, on peut néanmoins citer certains des avantages qui découlent pour les agriculteurs et tout le secteur :

- des états financiers préparés par des professionnels assortis de recommandations, qui aident les agriculteurs à prendre des décisions de gestion éclairées pour atteindre leurs objectifs commerciaux et personnels et qui peuvent augmenter les revenus agricoles;
- des plans de retraite et de transfert qui préparent toutes les personnes intéressées aux changements qui se produiront au moment de la retraite ou du transfert;
- une formation pour améliorer les activités à la ferme, notamment dans les domaines suivants : gestion de l'entreprise, comptabilité, finances, gestion des risques, ressources humaines et bien plus encore. Cette formation s'est soldée par un enrichissement des compétences et elle peut aider les producteurs à jouer un rôle dynamique dans la surveillance du rendement de leur exploitation et à prendre des décisions éclairées qui les aideront à améliorer leur rentabilité et à rehausser leurs revenus;
- une formation pour gagner un revenu hors ferme, ce qui peut contribuer à multiplier les chances d'une continuité des activités agricoles;
- l'établissement de plans d'activités à valeur ajoutée, qui aident à assurer le lancement fructueux ou l'agrandissement des entreprises de produits à valeur ajoutée afin de répondre aux exigences des consommateurs et du marché.

On trouvera ci-après une liste des programmes de renouveau offerts par AAC en 2006-2007, qui comprend des résultats détaillés à propos de chacun de ces programmes.

Services consultatifs

Des services consultatifs et des conseils d'experts sont fournis par le biais de deux programmes de renouveau : les Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes et le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée. En 2006-2007, 5 436 producteurs du Canada ont demandé à participer aux deux programmes – soit une hausse de 48 % du nombre de demandeurs par rapport à l'année précédente.

Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes

Les Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes permettent aux producteurs admissibles d'avoir accès à des consultants pour qu'ils évaluent leur situation financière et les aident à fixer des buts pour leur entreprise et à élaborer des plans pour les atteindre. Le fruit de cette procédure est une

projet. On trouvera des exemples de projets qui ont abouti en vertu de ces programmes à l'adresse http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1176220287890&lang=f.

Même si le programme a connu le succès, il s'est néanmoins heurté à certaines difficultés. Parmi les secteurs où des améliorations sont possibles, mentionnons :

- officialiser plus clairement les procédures de proposition et de gestion du programme;
- améliorer la promotion du programme;
- accélérer l'autorisation et l'approbation par le Ministère des accords de contribution et des accords collatéraux;
- resserrer les liens des principales initiatives avec les équipes des sciences, de la mise en marché et des politiques d'AAC, les tables rondes de la chaîne de valeur et le Conseil consultatif scientifique;
- resserrer les liens de l'innovation avec les initiatives connexes des politiques et des programmes et les activités qui ont lieu au sein comme à l'extérieur d'AAC;
- coordonner les activités de développement de la bioéconomie avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux.

Sous-activité : Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) est un programme échelonné sur cinq ans d'une valeur de 240 millions de dollars dont l'objectif est d'aider le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire à exploiter les nouveaux débouchés commerciaux, à répondre aux problèmes actuels et émergents et à contribuer à l'orientation des politiques et programmes futurs du secteur. En 2006-2007, le Programme a conservé sa façon novatrice et concertée de financer les projets à l'échelle nationale, multirégionale et régionale. Le Programme est exécuté à la fois à l'échelle nationale et régionale.

En 2006-2007, 333 nouveaux projets ont été approuvés dans le cadre de ce programme, pour un engagement global de 32,3 millions de dollars. Sur ces 333 nouveaux projets, le volet national en a approuvé 31 pour un engagement total de 14,1 millions de dollars, tandis que les 14 conseils industriels régionaux ont approuvé 302 nouveaux projets, moyennant un engagement global de 18,2 millions de dollars. Sur les 302 nouveaux projets régionaux, 54 étaient des projets aux résultats collectifs faisant intervenir des régions multiples. Les projets aux résultats collectifs stimulent une plus grande collaboration entre les intervenants à l'échelle nationale, régionale et multirégionale. Les conseils qui participent à ces projets ont reçu des fonds nationaux de contrepartie du PASCAA qui se sont chiffrés à 2,85 millions de dollars en 2006-2007.

Le PASCAA est conçu pour que l'on puisse relever les nouveaux défis amenés par l'évolution constante des débouchés et les difficultés dans le secteur agricole et agroalimentaire. En 2006-2007, 4,5 millions de dollars au total ont été attribués à huit projets pilotes sur les biens et services écologiques (BSE). On forme l'espoir que ces projets contribueront dans une large mesure à l'élaboration d'une politique future sur les BSE.

C'est en juillet 2006 qu'a été lancée l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs (IMBP), initiative échelonnée sur deux ans d'une valeur de 20 millions de dollars aux termes du programme PASCAA. Son but était d'aider les agriculteurs et les collectivités rurales à mener des études de faisabilité et à préparer des propositions commerciales rentables en vue de créer et de renforcer la capacité de production de biocarburants en cédant une part importante du leadership aux producteurs agricoles. Grâce à l'exécution régionale novatrice du PASCAA, l'IMBP a été confiée aux conseils industriels régionaux du PASCAA. Le financement de l'IMBP s'ajoute aux fonds réguliers accordés par AAC.

En 2006-2007, 86 projets ont été financés dans le cadre de l'IMBP, moyennant un engagement financier total de 11,4 millions de dollars dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Nunavut et de la Colombie-Britannique. En 2007-2008, les fonds résiduels seront consacrés à de nouveaux projets approuvés par les conseils industriels régionaux. Par ailleurs, les résultats de l'ensemble préliminaire de projets seront alors connus, car il n'était pas prévu que la majeure partie d'entre eux prennent fin avant l'exercice courant.

Pour d'autres précisions sur la contribution du PASCAA à d'autres résultats prévus dans le cadre du résultat stratégique des innovations propices à la croissance, veuillez vous rendre à la page 74.

Résultat prévu :	Les agriculteurs canadiens optimisent leurs entreprises grâce aux programmes et aux services de renouveau
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

Dans une large mesure, la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada dépendra de tous les intervenants, notamment les producteurs, les transformateurs, les chercheurs, etc., qui devront collaborer étroitement à la création de nouvelles possibilités à travers le pays. En même temps, les gouvernements collaboreront avec l'industrie pour créer un climat propice à l'innovation qui stimule les investissements dans le secteur.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus dans le cadre des activités du programme d'innovation et de renouveau du Ministère en 2006-2007 étaient les suivants :

- multiplication des débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire;.
- optimisation des activités des agriculteurs canadiens grâce aux programmes et aux services de renouveau;
- utilisation des progrès des recherches sur les produits à valeur ajoutée permettant aux agriculteurs, aux transformateurs, aux collectivités rurales et aux pourvoyeurs de services de différencier leurs produits et leurs services;
- plan d'activités sur les sciences et l'innovation qui intègre la capacité nationale en matière de sciences et d'innovation pour le secteur agricole et agroalimentaire;
- utilisation des progrès touchant les systèmes de production novateurs;
- renforcement des programmes d'innovation grâce au resserrement des liens dans le milieu des sciences et de l'innovation et dans la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire;
- utilisation des progrès réalisés dans l'amélioration génétique des cultures par le secteur agricole et agroalimentaire;
- renforcement et intégration de la façon d'aborder la politique sur l'innovation et le renouveau.

Bon nombre des résultats mentionnés ci-dessus recoupent plusieurs secteurs des résultats prévus. Pour les besoins de ce rapport, les résultats sont mentionnés par rapport aux résultats prévus auxquels ils s'appliquent avant tout. S'ils s'appliquent à d'autres résultats, cela est mentionné et un lien est alors fourni.

Résultat prévu :	Multiplication des débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Les sciences et l'innovation sont indispensables au secteur agricole et agroalimentaire canadien pour créer de nouveaux débouchés et en tirer parti. À cette fin, AAC a lancé la Stratégie sur les sciences et l'innovation en 2006-2007. On trouvera d'autres précisions de même que les résultats détaillés au sujet du plan dans la partie ci-dessous consacrée aux résultats prévus (hyperlien) intitulée *Plan d'activités sur les sciences et l'innovation qui intègre pour le secteur agricole et agroalimentaire la capacité nationale en matière de sciences et d'innovation.*

Sous-activité : Programmes de courtage et d'agro-innovation

En 2006-2007, AAC a réalisé deux programmes scientifiques – les programmes de courtage et d'agro-innovation – dont le but était de regrouper tout un éventail d'organismes afin d'accélérer l'adoption d'innovations et la commercialisation des produits sur le marché et de multiplier les débouchés pour les agriculteurs.

Ces deux programmes de contributions quinquennaux fonctionnent en parallèle pour atteindre des résultats : le programme de courtage prend en charge un certain nombre d'associations de « courtiers » et de producteurs qui travaillent pour l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire afin de stimuler les possibilités d'innovations stratégiques, alors que le programme d'agro-innovation appuie les projets et les débouchés décelés par les processus de courtage. Les projets approuvés réunissent des protagonistes le long des chaînes de valeur et tiennent lieu de mécanismes de coopération dans les domaines de la recherche, de la production et de la mise en marché.

En 2006-2007 :

- huit projets nationaux de contribution ont été approuvés, pour un nouvel engagement financier total de 3,6 millions de dollars. Depuis 2004, 23 projets pluriannuels ont été approuvés, pour un investissement global de 22 millions de dollars. Le programme a déjà dépassé son objectif de 10 à 15 projets.

Les perspectives qui résultent de ces projets ont augmenté de façon spectaculaire durant la deuxième partie de ces programmes, compte tenu du regain d'intérêt et de la sensibilisation accrue du secteur. Comme exemple du succès de ce programme, les demandes de financement ont battu un record en 2006-2007, avec la présentation de 40 demandes de

prévisionnelles des températures et des précipitations et, d'autre part, les évaluations des risques que posent les événements climatiques et météorologiques extrêmes pour l'agriculture. La méthodologie adoptée par les scientifiques d'AAC a permis d'appliquer les scénarios sur les changements climatiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat au Système de classification des terres selon leurs aptitudes pour les cultures d'AAC, ce qui aide les producteurs à évaluer les risques et à prendre des décisions sur les cultures.

Programme de réduction des risques liés aux pesticides

AAC prend part à l'élaboration des stratégies de réduction des risques liés aux pesticides, avec l'appui et la collaboration des intervenants du milieu agricole. Ces stratégies répertorient les outils de lutte antiparasitaire et intègrent les pratiques de lutte intégrée qu'il faut mettre au point ou mettre en place en vue de régler les questions prioritaires mises de l'avant par les agriculteurs canadiens. Des projets sont financés pour appuyer la mise en place des stratégies qui offrent aux agriculteurs des solutions innovatrices et efficaces pour réduire les risques liés à la lutte antiparasitaire.

En 2006-2007, 30 projets de recherche et de mise en oeuvre ont été financés dans le but d'élaborer des outils, des technologies, des pratiques et des produits innovateurs visant la réduction des risques. Par exemple, on a créé et mis à l'essai une nouvelle faucheuse pour couper le feuillage des carottes qui a permis de réduire de 75 % l'incidence de maladies par rapport aux méthodes conventionnelles de lutte antiparasitaire. On a aussi créé un nouvel outil servant à identifier rapidement et à peu de frais les souches de tavelure du pommier résistantes aux fongicides grâce auquel les pomiculteurs n'ont plus à utiliser de produits inefficaces et, par la même occasion, qui permet de réduire l'utilisation de fongicides. La majorité des projets comportaient un aspect visant la communication avec les producteurs : production de cartons d'information plastifiés, de fiches de renseignements et de brochures, visites sur place et rencontres avec les producteurs. Les activités de promotion des besoins des producteurs en matière de lutte antiparasitaire et la collaboration directe avec les entreprises de biopesticides ont donné lieu à la présentation de demandes de réglementation visant de nouveaux produits prioritaires tels que deux nouveaux biopesticides permettant de lutter contre le feu bactérien qui s'attaque aux pommes et aux poires.

Programme des pesticides à usage limité

AAC mène des essais sur le terrain et des analyses en laboratoire en vue d'obtenir les données requises pour l'homologation de nouveaux pesticides à usage limité qui serviront à lutter contre les problèmes de ravageurs recensés lors de l'atelier visant l'établissement des priorités par les producteurs. En 2006-2007, plus de 400 essais sur le terrain ont été effectués, et 41 produits à usage limité ont été soumis aux fins d'évaluation par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Depuis l'entrée en vigueur du programme en 2002, plus de 40 nouvelles homologations ont été obtenues, ce qui a entraîné l'utilisation de plus de 120 nouveaux pesticides.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Activité de programme : Innovation et renouveau

Innovation et renouveau – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
544,3	2 012

Compte tenu de la rapidité croissante des progrès scientifiques et technologiques, les producteurs et autres intervenants de l'industrie ont de plus en plus de mal à garder le rythme. Tous les protagonistes du secteur – des producteurs primaires aux transformateurs de produits à valeur ajoutée – doivent avoir accès à des technologies de pointe et aux toutes dernières connaissances pour répondre sans tarder aux besoins et aux attentes des consommateurs. Plus que jamais, la rentabilité dépend de la capacité à maîtriser le changement.

De plus, à mesure que les exploitations agricoles s'agrandissent et deviennent plus complexes, les nouveaux producteurs comme ceux qui sont établis doivent régulièrement enrichir leurs compétences et leurs connaissances, que ce soit pour gérer des ressources humaines et financières ou maîtriser des techniques, des produits et des pratiques novateurs, pour rester concurrentiels. En acquérant de nouvelles compétences, en adoptant de nouvelles technologies, en maximisant l'efficacité de leurs activités ou en modifiant la gamme de leurs produits, ceux et celles qui gagnent leur vie en exploitant une entreprise agricole et agroalimentaire au Canada continueront de prospérer au XXIe siècle.

décision allaient être établis. Les applications, les outils de décision et les acquisitions de données supplémentaires font partie de la troisième phase de la mise en oeuvre du SNITE. Cette étape permettra d'offrir un accès plus vaste au Service à mesure que les produits seront terminés et passeront en mode opérationnel.

Le SNITE est un investissement pour la durabilité agroenvironnementale. L'amélioration de l'accès aux données, aux renseignements et aux outils de décision sera très utile pour les producteurs et ceux qui prennent les décisions quant à l'utilisation des terres. Ils disposeront alors du soutien nécessaire pour trouver le juste équilibre entre le développement économique et la durabilité de l'environnement. L'information sera à la base de la planification environnementale à la ferme et aidera les producteurs à prendre des décisions comme, par exemple, le type de culture ou d'élevage qui est le mieux adapté à une certaine partie de terre.

Coordination avec les priorités environnementales du gouvernement du Canada

En 2006-2007, AAC a géré ses politiques et ses programmes agroenvironnementaux en les liant directement aux priorités environnementales générales du Canada, tout en veillant à ce que ceux-ci adhèrent aux priorités générales du Ministère et du gouvernement.

Grâce aux recherches approfondies et aux consultations menées en collaboration avec différents intervenants du secteur, les provinces et d'autres ministères, notamment Environnement Canada, AAC a été en mesure d'offrir des conseils en matière de politiques agroenvironnementales en vue de l'élaboration d'initiatives comme le Programme de l'air pur, dirigé par Environnement Canada. Depuis que l'environnement est en tête de liste des priorités des Canadiens, le gouvernement a dû relever certains défis : mesurer les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'agriculture, équilibrer les émissions et la séquestration de GES et prendre des mesures concrètes en proposant de nouvelles politiques.

Contributions d'AAC, en 2006-2007, à la priorité du gouvernement que sont les changements climatiques :

- AAC, avec l'appui marqué des groupes de producteurs canadiens voués à la conservation des sols, a travaillé en collaboration avec l'équipe fédérale « des puits » pour tenter de déterminer si les puits de carbone pouvaient servir à aider les pays à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En février 2007, le Canada a déclaré, lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qu'il tiendrait compte des émissions et de la séquestration de gaz sur les terres agricoles dans son système de comptabilisation. Les terres agricoles canadiennes sont un puit net de dioxyde de carbone, car l'augmentation de matières organiques dans le sol est supérieure aux pertes, en grande partie parce que les agriculteurs adoptent des pratiques de culture sans labours, laissent moins de terres en jachère et convertissent certaines de leurs cultures annuelles en cultures permanentes.
- AAC, à la demande d'Environnement Canada, s'est chargé de la reddition de comptes concernant les terres agricoles selon les modalités du protocole d'entente signé en 2004. Environnement Canada est l'agence centrale chargée de l'inventaire au Canada. Son mandat consiste à rendre compte de l'Inventaire national des GES devant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le protocole d'entente reconnaît officiellement qu'AAC est chargé de fournir des estimations annuelles d'émissions et de séquestration de GES par les terres agricoles canadiennes, qui permettront au pays de respecter ses obligations en matière de comptabilisation et de production de rapports.
- AAC, selon les modalités du protocole d'entente susmentionné, a mis au point un inventaire, le Système de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports sur les gaz à effet de serre d'origine agricole du Canada (SSCR-AgCan), qui s'inscrit dans le Système national de vérification des quantités de carbone et d'émissions de gaz à effet de serre (NCGAVS), dont le but est de rendre compte des émissions et de la séquestration (puits) de GES par les terres agricoles. Les inventaires d'émissions et de séquestration de GES du milieu agricole ont été produits au moyen du NCGAVS et ont servi à préparer les rapports de l'Inventaire national de 2006 (émissions de 1990 à 2004) et de 2007 (émissions de 1990 à 2005) présentés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Le Service national d'information sur l'agroclimat d'AAC a créé nombre de produits qui permettent de mieux comprendre les conséquences potentielles des changements climatiques sur le paysage agricole. Par exemple, une analyse statistique des données climatiques qui servent à mieux comprendre, d'une part, les tendances historiques actuelles et

séquestration du carbone et la disponibilité des habitats sauvages. L'élaboration des politiques sur les BSE vise l'analyse de différentes options qui s'offrent au secteur agricole en ce qui concerne la mise en valeur des BSE au Canada.

Progrès réalisés en 2006-2007

- Le Symposium national sur les biens et services écologiques de 2006 a rassemblé 200 intervenants du secteur et du gouvernement, y compris des experts internationaux, afin qu'ils puissent discuter de différentes orientations stratégiques.
- Huit projets pilotes sur les BSE ont été recommandés, portant le budget total à 4,5 millions de dollars.
- On a effectué l'analyse coûts-avantages (ACA) des options en matière de BSE rédigées en vue des processus d'appel d'offres. L'analyse sera axée sur la réalisation d'améliorations environnementales mesurables et évaluera l'efficacité d'un éventail d'outils, dont les programmes existants, les crédits d'impôt, le marché d'échange de crédits, le paiement à l'acre et l'assurance des PGB, entre autres. On prévoit que l'ACA sera terminée d'ici mars 2008.
- Les experts internationaux en BSE ont été consultés sur les modalités et les résultats de l'orientation privilégiée dans leur pays. Un représentant du Royaume-Uni a décrit les projets agroenvironnementaux en cours dans son pays, puis un représentant australien a parlé des initiatives axées sur les marchés pour les BSE en Australie. Quelque-uns des projets pilotes canadiens intègrent certaines orientations retenues au cours des consultations internationales.

Programme de certification environnementale

Après avoir considéré des commentaires des gouvernements provinciaux et des groupes sectoriels et parce que les projets pilotes gérés par le secteur n'ont pas remporté le succès escompté, AAC a pris la décision, au début de l'exercice 2006-2007, de suspendre le travail sur l'initiative de certification environnementale.

Le Service national d'information sur les terres et les eaux

Le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) est un service Internet mis en place en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, le secteur, les provinces et les territoires pour offrir aux producteurs les renseignements, les outils et l'expertise nécessaires à la prise de décisions écologiques en matière d'utilisation des terres. Le service offre des cartes, des données et des outils interactifs qui portent sur les terres, le sol, l'eau, le climat et la biodiversité partout au Canada. Les applications interactives de cartographie, les données et les outils procurent aux producteurs et à d'autres décideurs responsables de l'utilisation des terres des renseignements à l'aide desquels ils peuvent faire en sorte que le secteur agricole contribue à la durabilité de l'environnement. Aussi, les applications du service aident les producteurs à cibler et à adopter des pratiques de gestion bénéfiques à l'égard des sols, de l'eau, des nutriments et de l'élevage. Enfin, elles proposent des données et des analyses sur les indicateurs environnementaux clés en prévision du Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale.

Voici des exemples, pour 2006-2007, de l'accès accru des producteurs à de l'information grâce au SNITE :

- l'acquisition de données d'imagerie à haute résolution en collaboration avec la Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture pour appuyer le Programme de cultures de couverture;
- la nouvelle acquisition de données du recensement sur l'agriculture auprès de Statistique Canada pour le Programme d'évaluation de l'état des cultures en 2007, lequel sera basé sur les données du recensement de 2006. Cette entente a été élargie; elle visera l'ensemble des programmes nationaux, et non seulement l'Ouest canadien;
- l'acquisition de données-cadres homogènes provenant de la Base nationale de données topographiques gérée par Ressources naturelles Canada.

Le SNITE est un grand projet de l'État, actuellement dans la deuxième année d'un plan de mise en oeuvre de quatre ans. À la fin de sa première année, le SNITE était en mesure de fournir un point d'entrée unique pour les applications et les données, avait permis d'établir des normes et avait mis en place un nouveau bureau d'aide qui offre aux utilisateurs un meilleur service relatif aux applications géospaciales à AAC. Le SNITE a également permis de rassembler les capacités dispersées du Système d'information géographique à AAC. Il est donc maintenant possible d'offrir un accès et des liens vers des données existantes au moyen d'un point d'entrée unique, ainsi que de créer une série de produits de base sur lesquels reposent les programmes du CSA. Au cours de la deuxième année du projet, les travaux se concentraient principalement sur l'élaboration du cadre technologique, de l'entrepôt de données et du logiciel de gestion de données à partir desquels les nouvelles applications et les outils de

la qualité de l'eau. Les résultats obtenus serviront à élaborer les politiques et les programmes à venir, ce qui permettra à AAC de collaborer avec les producteurs en vue de réaliser des objectifs agroenvironnementaux et de poser des gestes qui profitent à l'ensemble de la population.

Programme national d'approvisionnement en eau

Le Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE) a pour objet de fournir un soutien technique et financier à l'égard de projets d'infrastructures hydrauliques à la ferme ou dans les collectivités qui visent à réduire le risque de pénurie d'eau dans les années à venir et à satisfaire les besoins quotidiens du secteur, par le biais de la planification et de l'aménagement d'un approvisionnement en eau sécuritaire, sain et fiable. Le Programme a appuyé plus de 5 000 projets jusqu'à présent, dont 1 251 nouveaux projets en 2006-2007. De plus, le PNAE a financé près de 65 études stratégiques menées dans le but, d'une part, d'acquérir une meilleure connaissance de l'approvisionnement et des besoins en eau du secteur agricole au Canada et, d'autre part, d'évaluer les nouvelles technologies de gestion de l'eau.

Le montant final des dépenses dans le cadre du PNAE pour 2006-2007 est de 15,914 millions de dollars. Le Programme a atteint les cibles de participation visées pour la majorité des volets, mais il n'a pas tout à fait atteint son objectif quant à l'achèvement des projets pour 2006-2007.

Programme de pâturages communautaires

Le Programme de pâturages communautaires gère 2,1 millions d'acres de parcours naturels dans les Prairies par le biais d'initiatives de gestion durable des pâturages et des parcours. Le Programme permet de préserver des parcours naturels productifs et diversifiés sur le plan biologique et d'encourager l'adoption de pratiques écologiques quant à l'utilisation des terres au profit de l'ensemble des Canadiens. Ces précieux pâturages sont utilisés comme complément à l'élevage. Le Programme offre aux intervenants une expertise et des services visant une utilisation durable des pâturages et de l'eau. En janvier 2007, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a approuvé un nouveau plan d'activités pluriannuel qui expose les grandes lignes des stratégies et des engagements pour les cinq prochaines années.

Agroforesterie

Les programmes en agroforesterie offerts par le Centre des brise-vent de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies contribuent à empêcher l'érosion du sol, à protéger des zones riveraines, à fournir des habitats aux animaux sauvages et à séquestrer du carbone. Les semis d'arbres distribués à plus de 7 000 clients protégeront l'équivalent de 10 287 hectares de terres agricoles, 166 km de zones riveraines et 228 hectares d'habitats sauvages, en plus de séquestrer 1,3 million de tonnes de CO_2 d'ici 2056.

En 2006-2007, les programmes de recherche en agroforesterie ont continué à améliorer les capacités d'adaptation des arbres et des arbustes grâce à des études menées sur la résistance à la sécheresse et l'adaptation au froid du peuplier, sur la conservation des gènes du saule indigène et du peuplier baumier, sur l'élaboration de modèles de valeurs écologiques et sur la production, et l'utilisation de la biomasse forestière dans les bioproduits, comme les biocarburants.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a vécu une expérience très positive en embauchant des étudiants autochtones dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE). Un total de 34 étudiants autochtones de partout au Canada ont été engagés au Ministère, ce qui a permis de tisser des liens entre les Premières nations et AAC. Ce dernier, par le biais du PFETE, a donné l'occasion aux étudiants de se familiariser avec le fonctionnement du gouvernement fédéral et d'acquérir de l'expérience, tout en développant et en améliorant leurs compétences liées à l'employabilité. Les étudiants autochtones employés pour l'été au Centre de brise-vent d'Indian Head en Saskatchewan ont vécu une expérience enrichissante en prenant part à différentes activités telles que l'entretien des pépinières, le transfert de technologie en agroforesterie, la recherche et la sélection d'un nom destiné à une nouvelle variété de peuplier et la participation aux expositions scientifiques autochtones en Saskatchewan pour faire la promotion d'AAC et du Programme des brise-vent des Prairies.

Biens et services écologiques

Les biens et services écologiques (BSE) sont les avantages que l'homme tire, directement ou indirectement, des écosystèmes fonctionnels sains. Les agroécosystèmes en santé peuvent procurer une multitude de BSE tels que de l'eau de bonne qualité, des outils de lutte contre les inondations et l'érosion des sols, la

Tableau 1 :
Examen des secteurs prioritaires du CSA visés par des projets de PGB financés dans le cadre du PNGA et du Programme de couverture végétale du Canada - volets portant sur les zones critiques et les brise-vent

Secteurs prioritaires clés du CSA	Nombre de projets de PGB consacrés à un secteur prioritaire[1]	Financement du fédéral[2]	% du nombre total de projets[3]	% du montant total accordé par le fédéral[4]
Amélioration de la qualité de l'eau *Nutriments, agents pathogènes et pesticides*	13 365	55 435 682 $	79 %	87 %
Amélioration de l'approvisionnement en eau *Conservation de l'eau*	554	2 482 760 $	3 %	4 %
Amélioration de la qualité du sol *Érosion causée par le vent, l'eau et le travail du sol; matière organique du sol*	9 823	31 065 599 $	58 %	49 %
Amélioration de la biodiversité *Habitats disponibles, espèces en péril et dommages causés par la faune*	4 811	9 844 654 $	29 %	16 %
Amélioration de la qualité de l'air *Émissions de GES et de particules; odeurs*	10 832	46 361 046 $	64 %	73 %

1,2 Un total de 16 850 projets de PGB ont été mis en œuvre. Le montant total du financement s'élevait à 63,5 millions de dollars. Par contre, de nombreux projets de PGB comportent des avantages multiples et visent plus d'un secteur prioritaire clé. Un projet peut ainsi figurer dans plus d'un secteur prioritaire (p. ex., les projets de PGB visant l'amélioration de l'entreposage du fumier permettent de réduire l'écoulement de nutriments et les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont donc pris en compte dans l'évaluation des deux secteurs prioritaires visés). En conséquence, le nombre total de projets ainsi que le montant total du financement inscrit dans le tableau pour les cinq secteurs prioritaires dépassent le nombre total de projets et le montant total du financement accordé au titre du PNGA et du Programme de couverture végétale.

3 Ces pourcentages représentent le nombre de projets qui visent les secteurs prioritaires par rapport aux 16 850 projets financés.

4 Ces pourcentages représentent le montant du financement accordé aux projets visant les secteurs prioritaires par rapport au total des dépenses de 63,5 millions de dollars.

Programme de couverture végétale du Canada

Le Programme de couverture végétale du Canada offre un soutien technique et financier aux producteurs en vue d'améliorer les pratiques de gestion des pâturages, de protéger la qualité de l'eau, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la biodiversité ainsi que les habitats sauvages disponibles. Le volet du Programme portant sur la conversion des terres procure une aide technique et financière aux propriétaires fonciers leur permettant de convertir les terres écologiquement fragiles en y établissant une couverture végétale permanente. À ce jour, 6 213 projets sont inscrits au Programme, ce qui représente une superficie de 624 704 acres et des dépenses atteignant pour l'instant 16,5 millions de dollars. Ce résultat représente 95 % de la cible visée dans le cadre du Programme. Le volet Aide technique offre un soutien financier aux producteurs, dans le but de favoriser l'adoption accélérée de PGB visant l'utilisation et la gestion durables des pâturages, des champs de foin, des milieux riverains et fragiles ainsi que des brise-vent. Dans le cadre de ce volet, 174 projets ont été approuvés et 4,9 millions de dollars ont été versés jusqu'à présent.

Les producteurs continuent de bénéficier des différents volets du Programme de couverture végétale du Canada. En 2006-2007, 2 031 projets ont été présentés au titre du volet sur la conversion des terres, ce qui représente 211 680 acres, et 1 758 projets de PGB ont été financés dans le cadre des volets sur les zones critiques et les brise-vent. Ces projets ont reçu 4,58 millions de dollars de la part du fédéral, soit une augmentation de 70 % du nombre total de projets par rapport à l'année précédente. Pendant l'exercice 2006-2007, on a approuvé 30 nouveaux projets de soutien technique qui appuient l'adoption de PGB et répondent aux objectifs du Programme.

De plus, le projet Évaluation des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrographiques, financé par le Programme de couverture végétale du Canada, continue de quantifier les effets environnementaux et économiques relatifs de diverses PGB sur

risque environnemental en termes économiques, là où aucun marché n'existe à l'heure actuelle. Ce volet permettra à AAC de bien évaluer l'aspect économique du risque environnemental pour le secteur.

Planification environnementale à la ferme

L'Initiative de planification environnementale à la ferme (PEF) a dépassé son objectif initial de participation. Elle a offert à 65 000 producteurs canadiens (28 % de l'ensemble des producteurs au pays) une gamme d'outils et de renseignements à l'aide desquels ils peuvent évaluer la gestion environnementale de leur exploitation. Grâce à cette initiative, les producteurs sont maintenant mieux informés des risques environnementaux et des possibilités en matière de préservation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air et de la biodiversité. On observe ainsi une augmentation des mesures prises à la ferme et une amélioration de la gestion agroenvironnementale. Depuis l'entrée en vigueur du programme, 45 600 producteurs (20 %) ont élaboré et fait approuver un plan individuel ou un plan de groupe qui indique les mesures concrètes mises en œuvre pour atténuer les risques que pose leur exploitation pour l'air, l'eau, le sol et la biodiversité. Ces plans ont été mis en place sur environ 27 % des terres agricoles au Canada.

Le nombre de producteurs qui mettent en place des plans approuvés ne cesse de croître. En 2006-2007 uniquement, plus de 21 000 producteurs ont participé au programme de PEF et près de 17 000 d'entre eux se sont dotés d'un plan individuel ou de groupe. Bien que le plan individuel demeure à la base de l'Initiative nationale de PEF, le plan de groupe gagne en popularité depuis que plusieurs provinces offrent de mettre en place ce type de plan et dirigent les producteurs en ce sens. Cette approche leur donne l'occasion de répondre de manière stratégique aux priorités régionales. En 2006-2007, deux fois plus de producteurs que l'année précédente ont présenté et fait approuver un plan de groupe. La démarche appuie donc les efforts de planification d'un groupe de producteurs qui cherchent à régler un problème prioritaire commun dans une zone géographique définie et a des répercussions plus importantes sur le paysage agricole.

Les PEF des Premières nations en Saskatchewan

Au moyen d'un accord de contribution avec le *First Nations Agriculture Council of Saskatchewan* (FNACS), l'ARAP a offert des services de planification environnementale à la ferme aux producteurs des Premières nations dont les terres se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. Grâce à cette initiative mise en place par les Premières nations au profit de leur communauté, un total de 280 agriculteurs et gestionnaires des terres ont participé au premier atelier. Par la suite, 146 certificats ont été délivrés par le FNACS à l'issue du processus d'évaluation par les pairs. L'objectif initial était que 110 agriculteurs autochtones participent à l'atelier. Le FNACS collabore avec sept collectivités des Premières nations à l'élaboration de plans environnementaux de la ferme axés sur la communauté. Ces plans de groupe comprennent un examen des renseignements techniques sur les sols, l'état des terres, l'habitat des animaux sauvages et les questions environnementales propres à chaque réserve. L'objectif pour 2006-2007 était de terminer dix plans de groupe avec les bandes des Premières nations en Saskatchewan.

Programme national de gérance agroenvironnementale

Le Programme national de gérance agroenvironnementale (PNGA) prévoit une aide technique et financière pour inciter les producteurs agricoles à adopter des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) figurant dans leur plan environnemental de la ferme, individuel ou de groupe, préalablement approuvé. Deux volets du Programme de couverture végétale du Canada, celui portant sur les zones critiques et l'autre sur les brise-vent, ont été intégrés au PNGA, ce qui permet d'accroître le soutien technique et financier offert en vue d'encourager l'adoption des PGB. À ce jour, 16 850 projets de PGB ont été financés, soit un montant total de 63,6 millions de dollars en dépenses fédérales dans le cadre du PNGA et du Programme de couverture végétale (voir le Tableau 1). Si l'on tient seulement compte des chiffres du PNGA, 13 007 projets ont été financés, ce qui représente 54,4 millions de dollars en dépenses fédérales. Reconnaissant la valeur que représente l'adoption de PGB pour le paysage agricole, un grand nombre de provinces et d'intervenants du secteur offrent des fonds additionnels aux producteurs pour la mise en place de certaines PGB qui touchent plus particulièrement leurs priorités. Le montant total versé pour ces projets par les producteurs, les provinces et d'autres intervenants est de deux à trois fois plus élevé que la contribution du fédéral.

La participation des producteurs au PNGA a augmenté de manière significative en 2006-2007, alors que 9 655 projets ont profité de près de 39 millions de dollars accordés par le fédéral. Ce chiffre représente une augmentation de 400 % du nombre de projets financés par rapport à 2005-2006.

- Les résultats d'études systématiques des ennemis naturels de la punaise terne (Lygus lineolaris) aideront les chercheurs à élaborer un agent de lutte antiparasitaire biologique visant cet insecte ravageur.
- Les travaux d'ACC sur l'emploi des codes-barres d'ADN montrent que la création de marqueurs génétiques pour toutes les espèces vivantes est possible et comporte des usages pratique et commercial pour la biodétection, l'évaluation des ravageurs, la certification, la détection des contaminants, la bioprospection, etc.
- Les scientifiques ont identifié le puceron du soja dès que l'insecte ravageur venu d'Asie a été découvert au Canada. L'identification et l'étude des espèces exotiques envahissantes sont primordiales pour la protection du secteur.
- Dans le cadre d'une étude d'une durée de quatre ans, le maïs transgénique (qui exprime la protéine Bt Cry) s'est révélé être un facteur relativement mineur quant à la biodiversité des assemblages de carabes non ciblés dans les agroécosystèmes.

Lutte antiparasitaire intégrée

En 2006-2007, AAC a accompli les importantes réalisations suivantes dans le domaine de la lutte antiparasitaire intégrée (LAI). Les activités de LAI sont étroitement liées aux quatre résultats attendus dans le cadre de l'activité de programme sur l'environnement du Ministère : la qualité des sols, de l'eau et de l'air et la protection de la biodiversité.

- Une étude d'une durée de cinq ans a permis de conclure qu'il n'y avait aucune preuve indiquant que les populations de pyrale du maïs dans différentes régions du Québec et de l'Ontario soient en train de développer une résistance au maïs Bt. Les règlements sur l'atténuation élaborés en vue d'empêcher que les ravageurs développent une résistance sont donc efficaces.
- Les scientifiques ont établi une nouvelle stratégie de lutte antiparasitaire visant les fleurs en pot. Cette nouvelle stratégie peut être intégrée à d'autres stratégies de lutte grâce auxquelles on tente de réduire l'utilisation des pesticides dans une proportion d'au moins 90 %.
- Les scientifiques ont inventé un dispositif à commande mécanique pour lutter contre la pyrale du maïs dans les champs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Grâce à ce dispositif, les besoins de pesticides chimiques sont en baisse.
- Les scientifiques ont fait la preuve que la lutte intégrée contre les mauvaises herbes peut ralentir l'évolution et la propagation des mauvaises herbes résistantes aux herbicides et réduire les répercussions négatives qu'elles peuvent avoir sur l'économie.
- Les scientifiques ont déterminé que les cultures résistantes aux herbicides concurrencent mieux les mauvaises herbes, offrent des rendements culturaux plus élevés ou des retombées économiques accrues et ont des répercussions semblables, voire moindres, sur l'environnement par rapport à leurs équivalents habituels.

Autres activités agroenvironnementales clés, résultats et défis

En 2006-2007, outre les activités liées à la science de l'environnement, AAC a offert un large éventail de programmes agroenvironnementaux, d'initiatives et de services destinés aux producteurs, tout en poursuivant ses travaux sur les politiques à l'aide desquelles le secteur agricole et agroalimentaire peut favoriser la durabilité de l'environnement. La section suivante présente les grandes lignes des progrès remarquables réalisés en matière de politiques et de programmes, puis explique certains des défis qui attendent le Ministère en 2006-2007.

Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale (PNARSA)

En 2006-2007, les travaux sur les trois principaux éléments du PNARSA (indicateurs agroenvironnementaux, modèle environnemental/économique intégré et évaluation économique) se sont poursuivis. Les douze indicateurs existants, ainsi que les treize indicateurs en cours d'élaboration, servent à mesurer la performance environnementale du secteur agricole et agroalimentaire dans les domaines prioritaires clés : la qualité de l'air, de l'eau et des sols et la biodiversité.

Les travaux en 2006-2007 ont servi à préciser, à actualiser et à poursuivre l'élaboration des indicateurs en prévision du troisième rapport du PNARSA attendu en 2009. Dans le volet consacré au modèle environnemental/économique intégré, on a poursuivi la mise à jour des cibles du CSA en fonction de la prochaine politique agricole et agroalimentaire, et on a actualisé les indicateurs, pour ensuite les rattacher au Modèle d'analyse régionale de l'agriculture au Canada (MARAC) en vue de procéder à une analyse économique. On a mis en place, en 2006-2007, le volet portant sur l'évaluation économique pour traduire le

- Les scientifiques ont découvert que l'utilisation d'un réservoir intégré pour le recyclage des eaux d'irrigation empêchait l'écoulement de sédiments, de nutriments et de produits chimiques à l'extérieur de l'exploitation agricole. Cette pratique réduit le risque de pollution diffuse en provenance des exploitations qui adoptent cette méthode, puisque les sédiments, les nutriments et les produits chimiques ne sont plus déversés dans les cours d'eau.
- La technique du suivi des sources bactériennes a permis de démontrer que les principales sources de bactéries présentes dans l'eau viennent des animaux sauvages, mais que les déchets bovins et humains sont aussi responsables en grande partie de la contamination de l'eau. Ces connaissances permettront d'informer le public des risques réels que pose l'agriculture pour l'environnement qui, soit dit en passant, sont bien moindres que les risques de contamination que posent les animaux sauvages.
- Les scientifiques ont déterminé que l'application de fumier de compost sur les terres cultivées (au lieu du fumier frais) pouvait réduire la quantité de certaines formes de phosphore et d'azote dans les eaux de ruissellement. Cette pratique réduit les risques de contamination des eaux de surface et des eaux souterraines par d'éventuels surplus de phosphore et d'azote.
- On a apporté un changement important au régime de gestion des infrastructures hydrauliques d'AAC, ce qui permettra aux producteurs agricoles locaux dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan de devenir propriétaires des systèmes d'irrigation et de les exploiter. Ce changement enrayera la fausse économie que représentaient les infrastructures hydrauliques gérées par le gouvernement fédéral et favorisera l'utilisation efficace de l'eau ainsi que la conservation de la ressource dans la région.
- AAC a revitalisé son système de gestion de la sécurité des barrages. Le perfectionnement du système de gestion des biens entraînera des améliorations technologiques qui non seulement contribueront à améliorer la sécurité des barrages, mais qui prépareront aussi les infrastructures pour les innovations en matière de gestion de l'eau que pourraient dicter les changements climatiques. Ces mesures permettront de veiller à ce que les infrastructures publiques demeurent sécuritaires, fonctionnelles et conformes aux exigences du public et du secteur agricole et agroalimentaire en ce qui concerne la gestion de l'eau et la protection de la ressource.
- L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), qui relève d'AAC, a collaboré avec le *Boulardarie Water Club* sur l'île du Cap-Breton afin de promouvoir la mise en place de calendriers d'irrigation en vue d'améliorer l'utilisation de l'eau dans la région. Le calendrier d'irrigation permet de contrôler la période d'irrigation et la quantité d'eau qui est déversée dans les champs. Le projet a encouragé l'adoption des calendriers d'irrigation et a mis en place un nouvel équipement spécialisé pour l'irrigation de différentes cultures. Le projet, tout en satisfaisant les besoins en eau des cultures, a permis d'éviter l'arrosage excessif, qui peut avoir des répercussions néfastes sur l'environnement et faire diminuer les rendements culturaux. Le projet portait sur trois méthodes d'irrigation, le goutte-à-goutte, l'aspersion et les canons mobiles, chacune conçue pour des cultures particulières. D'autres nouvelles technologies comme les sondes d'humidité et le matériel météorologique qui peuvent mesurer directement l'évapotranspiration (c'est-à-dire le besoin en eau des cultures) font également l'objet d'analyses visant à vérifier leur utilité à la ferme. Parmi les avantages de ce projet, on note la réduction des coûts de production, l'accroissement de l'expertise des producteurs et un incitatif pour une utilisation optimale de l'eau.

Résultat prévu :	**Biodiversité** – compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture, la priorité étant les habitats disponibles, les espèces en péril et la réduction des pertes économiques causées par la faune à l'agriculture.
Situation actuelle :	Objectifs atteints

- Les scientifiques ont résolu un dilemme nomenclatural concernant l'agent étiologique de la souche humaine de pneumonie à Pneumocystis carinii (PCP). Ces connaissances fondamentales relatives à l'identité des organismes pathogènes sont essentielles à la compréhension de leur cycle de vie, de leur mode d'action, de leur dangerosité, entre autres, ainsi qu'à l'élaboration de solutions préventives ou curatives.
- Les scientifiques ont créé le système de détection du phytopathogène *Phytophthora ramorum* le plus efficace entre tous. Environ un million de dollars par année sont dépensés au Canada pour tenter d'empêcher l'entrée de ce pathogène au pays. La précision de cette méthode de détection augmentera l'efficacité de notre programme de prévention.

au pulvérisateur, ce qui permet d'accroître le plus possible l'efficacité d'une application de pesticide, tout en réduisant au maximum les risques de dommages dans des zones non ciblées.

- Grâce à la promotion par les scientifiques d'AAC de la nouvelle technologie de buse à faible dérive, celle-ci a été largement adoptée (à près de 50 % chez les producteurs et à 100 % chez les spécialistes de l'application de pesticides), ce qui a entraîné une réduction de la dérive des pesticides pulvérisés dans l'environnement.
- Les scientifiques ont mis au point un système unique de comptabilisation et de vérification des quantités d'émissions de gaz à effet de serre (GES), dont les données seront consignées dans le rapport d'inventaire national afin de répondre à l'engagement pris par le Canada en matière de comptabilisation. Cet outil calcule les taux annuels anticipés d'émission et de réduction de GES provenant des terres agricoles canadiennes. Ces estimations permettent au Canada de respecter ses obligations en matière de déclaration et de comptabilisation dans le cadre du protocole de Kyoto. Les terres cultivées du Canada sont un puits net de dioxyde de carbone; par conséquent, l'agriculture peut contribuer à réduire l'ensemble des émissions canadiennes de GES.
- Les scientifiques ont conçu un logiciel (GHGFarm) qui calcule les émissions de dioxyde de carbone (CO_2), d'oxyde de diazote (N_2O) et de méthane (CH_4), et qui aide les agriculteurs à évaluer les stratégies d'atténuation des GES.
- Les scientifiques ont démontré que le sol et les plantes peuvent absorber l'ammoniac émis par les exploitations d'élevage intensif et que les producteurs dont les terres se trouvent dans la direction du vent d'une source d'ammoniac peuvent réduire l'application d'engrais azoté.

Résultat prévu :	**Sol** – réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité des sols, la priorité étant la matière organique du sol et l'érosion du sol causée par l'eau, le vent ou les méthodes de travail du sol.
Situation actuelle :	Objectifs atteints

- Les professionnels des ressources en terres d'AAC se servent avec succès d'un modèle d'interprétation du sol élaboré par AAC afin d'effectuer l'évaluation agronomique et la vérification des parcelles cadastrales au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et sur l'Île-du-Prince-Édouard. Le modèle permet d'améliorer la gestion des plantations d'arbres et des parcelles de forêt naturelle.
- Les scientifiques ont fait la preuve que la télédétection peut servir à déterminer les variations de la superficie des champs, ainsi qu'à délimiter les zones caractérisées par l'uniformité des paramètres du sol. Il s'agit d'un outil très utile quand vient le temps de délimiter les différentes unités de gestion à l'échelle de la ferme, ce qui permet d'appliquer les quantités d'engrais en fonction des besoins propres à chaque unité (réduction des pertes ou du lessivage).
- Les scientifiques ont établi que l'élimination du travail du sol et l'ajout de paille et d'autres fertilisants organiques permettent de favoriser le maintien des rendements culturaux élevés, d'améliorer la structure du sol ainsi que la quantité et la qualité des matières organiques, de diminuer les risques d'érosion du sol, de lessivage de composante d'azote et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (et aussi d'améliorer l'effet des puits de carbone).

Résultat prévu :	**Eau** – réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, la priorité étant les nutriments, les agents pathogènes, les pesticides et la conservation de l'eau.
Situation actuelle :	Objectifs atteints

- Les scientifiques ont constaté que l'application adéquate sur les terres de biosolides liquides provenant des municipalités a considérablement réduit l'exportation nette de contaminants issus des déchets vers les champs d'épuration et les eaux souterraines, ce qui permet de réduire le risque potentiel lié à la valorisation des biosolides provenant des municipalités par le secteur agricole.
- Les scientifiques ont vu juste quant aux avantages potentiels de l'amélioration des pratiques de gestion des nutriments appliquées à l'échelle des bassins hydrologiques. Cette amélioration graduelle a démontré les bénéfices réels de l'adoption généralisée de pratiques de gestion améliorées.

Gérance de l'environnement

C'est en collaborant que les gouvernements, les producteurs et les intervenants parviendront le mieux à réduire les risques agricoles pour l'environnement. Le Ministère, par l'entremise de l'ARAP, offre une vaste gamme d'outils et de services dans le but de favoriser la gérance de l'environnement. Les plans environnementaux de la ferme 💻 permettent aux producteurs d'évaluer leur exploitation et de cerner les risques environnementaux ainsi que les possibilités. Le Programme national de gérance agroenvironnementale aide les producteurs à réduire ces risques en leur offrant une aide financière et technique leur permettant d'adopter des pratiques de gestion bénéfiques. S'ajoute à ces programmes le Programme de couverture végétale du Canada 💻, qui offre une aide technique et financière ciblant les fourrages, les parcours naturels et les zones riveraines vulnérables.

AAC continuera de favoriser la gestion durable des terres par d'autres moyens, notamment en gérant 2,1 millions d'acres de parcours naturels dans le cadre du Programme de pâturages communautaires de l'ARAP, et en ayant recours aux programmes d'agroforesterie offerts par le Centre de distribution de brise-vent de l'ARAP, qui visent à prévenir l'érosion du sol, à protéger les zones riveraines, à fournir un habitat faunique et à capturer le carbone.

Il faut continuer de faciliter l'accès des producteurs à des sources d'approvisionnement en eau sûres et de qualité acceptable, plus particulièrement dans le contexte des changements climatiques et de la variabilité du climat. Dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau, on offre une aide technique et financière pour l'amélioration de l'infrastructure à la ferme et communautaire, et on mène des études stratégiques portant sur l'approvisionnement et la demande en eau dans les zones agricoles, et sur l'évaluation des nouvelles technologies. Plus particulièrement, le secteur insiste de plus en plus sur le développement et la gestion des techniques d'irrigation écologiques. Le Ministère favorise l'adoption de pratiques d'irrigation écologiques en misant sur la recherche appliquée, les sites de démonstration et le transfert de technologie qui ont cours aux centres d'irrigation de l'ARAP en Saskatchewan et au Manitoba.

Principaux résultats et avantages

Les activités d'AAC dans le domaine des sciences fondamentale et appliquée de l'environnement visent la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire, tout en veillant à ce que l'empreinte des pratiques agricoles ne compromette pas la durabilité du système pour les générations à venir.

En tant que tels, les produits ou les réalisations issus des activités de recherche en santé de l'environnement peuvent paraître quelque peu intangibles. En effet, les résultats font partie d'un continuum : l'identification des problèmes, l'amorce des activités de recherche fondamentale, l'élaboration de nouvelles technologies, la mise en place de pratiques de gestion bénéfique (PGB) à la ferme et l'adoption des nouvelles technologies par l'industrie.

D'ailleurs, ce continuum prend souvent au moins quelques années, voire dix ans ou plus, avant de s'implanter. Par exemple, une publication scientifique qui décrit les processus par lesquels un agent pathogène influe sur le cycle de vie d'une espèce de mauvaise herbe peut sembler n'avoir aucun effet direct à court terme sur le secteur ou la population canadienne, mais à long terme, cette recherche pourrait aboutir à une stratégie de lutte biologique qui entraînerait une réduction de l'usage d'herbicides, ce qui sera avantageux pour le secteur, l'environnement et les Canadiens.

Des exemples concrets extraits de la liste des réalisations présentée plus haut illustrent de quelle façon AAC a atteint ses objectifs en 2006-2007 dans l'intérêt des producteurs, du secteur agricole et agroalimentaire, des consommateurs et de l'ensemble des Canadiens.

Résultat prévu :	**Air** – réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité de l'air et de l'atmosphère, la priorité étant l'émission de particules, les odeurs et les émissions de gaz qui contribuent au réchauffement de la planète.
Situation actuelle :	Objectifs atteints

- Les scientifiques ont découvert que les nouvelles méthodes d'épandage localisé d'azote et le travail réduit du sol favorisent la réduction des émissions d'oxyde de diazote (N_2O) provenant des terres agricoles. Entre toutes, le N_2O est de loin la plus importante source de gaz à effet de serre émis par l'activité agricole. La réduction des émissions de N_2O contribue donc à atténuer l'empreinte écologique de l'agriculture.
- Les scientifiques ont élaboré des modèles de dérive qui permettent de calculer et d'ajuster les zones tampon en vue de l'application de pesticides en fonction du type de pulvérisateur et des conditions météorologiques. L'adoption de ces modèles permet d'établir des zones tampon optimales pour l'application

Le but de la recherche sur l'environnement à AAC consiste à développer des connaissances et des technologies qui réduiront au maximum les répercussions de la production agricole sur les ressources exploitées par le secteur agricole et agroalimentaire, tout en maintenant sa viabilité. En 2006-2007, nous avons atteint cet objectif au moyen de trois thèmes de recherche à l'échelle nationale :

- **la qualité des sols, de l'eau et de l'air**, qui vise à acquérir de nouvelles connaissances sur l'interaction entre l'activité agricole et agroalimentaire et l'environnement, ainsi qu'à élaborer de nouvelles technologies et pratiques qui réduiront au maximum les répercussions négatives que les méthodes de production pourraient avoir sur le sol, l'eau et l'air;
- **la lutte antiparasitaire intégrée**, dont l'objectif est d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'interaction entre l'activité agricole et agroalimentaire et l'environnement, ainsi que d'élaborer de nouvelles technologies et pratiques qui réduiront le lessivage de pesticides dans l'environnement et le risque que ceux-ci nuisent à d'autres organismes que ceux qui sont visés;
- **les ressources biologiques**, dont l'objectif est d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'interaction entre l'activité agricole et agroalimentaire et l'environnement, ainsi que d'élaborer de nouvelles technologies et pratiques qui réduiront au maximum le risque de répercussions négatives et accroîtront les avantages du point de vue de la biodiversité et des ressources biologiques.

Le tableau ci-après résume le travail accompli sous chaque thème de recherche. De plus amples renseignements sur les ouvrages présentés dans le tableau peuvent être obtenus auprès du bureau du directeur général du Programme scientifique national de santé environnementale, au 613-759-1723 ou au bureau du directeur de programme au 418-210-5003.

Qualité des sols, de l'eau et de l'air	
Publications	302 articles relus à l'externe par des pairs et parus dans des revues scientifiques; 72 publications examinées par des pairs à l'interne; 197 articles scientifiques non révisés par des pairs
Transfert de technologie	79 rapports; 20 articles sur l'industrie; huit guides; 19 entrevues; 138 invitations à des causeries; 14 articles publiés dans des bulletins; 196 communications orales; 17 articles de vulgarisation; 94 affiches; cinq articles parus dans la presse; 11 bulletins techniques; 22 activités de transfert de technologie; deux publications de revues spécialisées; une autre publication
Innovations	protection de trois documents par le droit d'auteur; une déclaration sur l'innovation; établissement d'une séquence de gènes; amélioration de 10 conceptions; une amélioration de matériel génétique; amélioration de 36 procédés; amélioration de 13 produits; amélioration de 63 systèmes; obtention d'une licence; enregistrement d'une nouvelle variété; 52 autres innovations; une perception de droits d'auteur
Lutte antiparasitaire intégrée	
Publications	184 articles relus à l'externe par des pairs et parus dans des revues scientifiques; 53 publications examinées par des pairs à l'interne; 42 articles scientifiques non révisés par des pairs
Transfert de technologie	46 rapports; un article sur l'industrie; un guide; deux entrevues; 53 invitations à des causeries; six articles publiés dans des bulletins; 32 communications orales; 18 articles de vulgarisation; 30 affiches; quatre articles parus dans la presse; six bulletins techniques; huit activités de transfert de technologie; une publication de revue spécialisée; 20 autres publications
Innovations	protection de quatre documents par le droit d'auteur; une déclaration sur l'innovation; établissement de 10 séquences de gènes; amélioration d'une conception; deux cas d'amélioration de matériel génétique; amélioration de 10 procédés; amélioration de quatre produits; amélioration de 13 systèmes; obtention d'une licence; enregistrement de deux nouvelles variétés; 19 autres innovations; obtention d'un brevet
Ressources biologiques	
Publications	209 articles relus à l'externe par des pairs et parus dans des revues scientifiques; 75 publications examinées par des pairs à l'interne; 190 articles scientifiques non révisés par des pairs
Transfert de technologie	82 rapports; un article sur l'industrie; sept guides; 14 entrevues; 156 invitations à des causeries; 10 articles publiés dans des bulletins; 173 communications orales; neuf articles de vulgarisation; 88 affiches; 16 articles parus dans la presse; 25 bulletins techniques; 50 activités de transfert de technologie; neuf publications de revues spécialisées; cinq autres publications
Innovations	une déclaration sur l'innovation; établissement de huit séquences de gènes; amélioration de quatre conceptions; quatre améliorations de matériel génétique; amélioration de 28 procédés; amélioration de 14 systèmes; obtention de deux licences; enregistrement de deux nouvelles variétés; 27 autres innovations; quatre rapports sur la divulgation de l'invention d'un fonctionnaire

En outre, l'établissement d'objectifs organisationnels fondamentaux axés sur les résultats et le rendement et assortis d'ententes stratégiques sur le rendement et l'apprentissage à l'égard de l'ensemble des employés se situait à l'avant-plan des pratiques de gestion, y compris un engagement de la direction axé sur les possibilités de formation et les ressources financières à l'appui des exigences dans ce secteur.

La saine gestion et la responsabilisation dans le cadre de l'examen et de l'amélioration des pratiques et des protocoles opérationnels internes ont constitué un objectif important des activités du CNPA en 2006-2007, et elles demeureront prioritaires.

Globalement, les stratégies de dotation qui établissement un lien entre le plan des RH et les objectifs organisationnels font maintenant partie intégrante des activités d'entreprise du CNPA.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Activité de programme : Environnement

Environnement – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
364,4	2 095

Maintenir l'accès aux ressources agroenvironnementales constitue un objectif d'intérêt commun. Les agriculteurs, l'industrie, les gouvernements, les organisations environnementales et les citoyens doivent se concerter en vue d'atteindre les buts fixés en matière de développement durable, lesquels tendent à la fois vers le dynamisme économique du secteur agricole et agroalimentaire et la santé de l'environnement.

Les agriculteurs canadiens ont démontré qu'ils pouvaient être d'excellents gestionnaires des ressources environnementales du pays. Ils ont déjà adopté de nombreuses pratiques exemplaires en matière d'environnement qui contribuent non seulement à sauvegarder les ressources, mais aussi à stimuler la rentabilité de leurs exploitations. Par ailleurs, il est clair que davantage de mesures doivent être prises pour préserver l'environnement. Aussi, les décisions d'achat des consommateurs reflètent de plus en plus leur désir de contribuer à la durabilité de l'environnement.

En 2006-2007, les gouvernements, les producteurs et l'industrie ont tenté d'accélérer les efforts de réduction des risques liés à la production, ainsi que les répercussions de celle-ci sur les ressources canadiennes, dont l'air, l'eau, le sol et la biodiversité.

Précisions sur le rendement

En 2006-2007, les résultats prévus du programme environnemental du Ministère étaient les suivants :

- **air :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité de l'air et de l'atmosphère, la priorité étant l'émission de particules, les odeurs et les émissions de gaz qui contribuent au réchauffement de la planète;
- **sol :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité des sols, la priorité étant la matière organique du sol et l'érosion du sol causée par l'eau, le vent ou les méthodes de travail du sol;
- **eau :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, la priorité étant les nutriments, les agents pathogènes, les pesticides et la conservation de l'eau;
- **biodiversité :** compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture, la priorité étant les habitats disponibles, les espèces en péril et la réduction des pertes économiques causées par la faune à l'agriculture.

Science de l'environnement

Pour prévenir les risques agricoles, il faut au départ bien comprendre l'environnement, plus particulièrement le lien qui existe entre l'agriculture et l'environnement. Il est essentiel de comprendre les processus et les mécanismes par lesquels les intrants agricoles, comme les nutriments et les pesticides, ont des répercussions sur les ressources (l'air, l'eau, le sol et la biodiversité), et ce, dans le contexte de divers paysages agroenvironnementaux et pratiques de gestion. Il faut également comprendre les relations et les interactions entre les différentes composantes de l'agroenvironnement pour atténuer l'empreinte écologique des pratiques de lutte antiparasitaire et pour déterminer le sort qui attend les intrants et les déchets agricoles dans l'environnement.

Cette compréhension est essentielle si l'on veut fournir des conseils éclairés aux décideurs, de même qu'aux spécialistes des ressources en terres et de la vulgarisation, à propos des effets de la production agricole sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité. Le savoir acquis peut servir à élaborer des pratiques de gestion bénéfiques et des indicateurs de l'état de l'environnement, et le secteur peut l'appliquer à l'utilisation de technologies environnementales innovatrices, de ressources génétiques et d'information biologique.

- mettre en place un système de prélèvements et suivre des près le processus d'établissement d'un prélèvement pour les importations de boeuf et de produits du boeuf;
- élaborer un plan d'action en vue de réagir aux modifications proposées touchant le cadre de réglementation;
- poursuivre la mise en oeuvre du Cadre de responsabilisation de gestion du Canada, ainsi que les mesures d'harmonisation avec le Cadre.

Résultat prévu :	Recevoir et mettre au point des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales de la part des trois offices nationaux
Situation actuelle :	Objectifs non atteints

Le CNPA n'a pas encore reçu de projets d'ententes fédérales-provinciales (EFP) des trois offices nationaux de commercialisation (oeufs, dindon et oeufs d'incubation de poulet à chair).

L'organisme a repris ses activités en ce qui concerne l'EFP relative aux oeufs en coquille; en outre, la révision de l'EFP relative aux oeufs d'incubation de poulet à chair est presque terminée. Les travaux relatifs à l'EFP sur le dindon devraient reprendre sous réserve de la mise au point de la nouvelle politique d'attribution.

Le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales constitue un processus complexe qui suppose la participation de nombreux intervenants et gouvernements provinciaux. Compte tenu du fait que les négociations de l'OMC sont toujours en cours, et que nous ne connaissons pas encore les résultats, le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales des organismes a retardé l'exécution de l'engagement à cet égard.

Résultat prévu :	Mettre en place un système de prélèvements et suivre de près le processus d'établissement d'un prélèvement pour les importations de boeuf et de produits du boeuf
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

L'établissement d'un système national de perception de redevances est à moitié terminé, et toutes les provinces de l'Ouest terminent et mettent en place leur infrastructure juridique. Des ententes fédérales-provinciales avec plusieurs provinces doivent être mises en oeuvre; des ententes doivent également être conclues et mises en place dans les autres provinces.

Aucune ordonnance sur les redevances touchant les importations ne sera mise en place tant que le système national ne sera pas complètement fonctionnel.

Résultat prévu :	Élaborer un plan d'action en vue de réagir aux modifications proposées touchant le cadre de réglementation
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

Dans le contexte du GCNCA, le Conseil a surveillé l'évolution des négociations de l'OMC et a convoqué plusieurs réunions avec les dirigeants des quatre offices nationaux de commercialisation, afin d'accroître la sensibilisation des intervenants aux conséquences éventuelles de ces négociations sur le système d'approvisionnement canadien et de discuter des prochaines étapes et des stratégies à adopter.

Dans le cadre des fonctions de surveillance du CNPA, le Conseil a collaboré régulièrement avec les dirigeants des quatre offices nationaux de commercialisation, afin d'examiner les obstacles permanents, les possibilités et les options du point de vue de l'appui à la commercialisation des produits agroalimentaires.

Il s'agit d'un point permanent à l'ordre du jour des discussions entre le Conseil, les quatre offices nationaux de commercialisation et les intervenants en aval, dans le cadre des réunions des offices et des conseils provinciaux, des conférences et des colloques.

Résultat prévu :	Poursuivre la mise en oeuvre du Cadre de responsabilisation de gestion du Canada, ainsi que les mesures d'harmonisation avec le Cadre
Situation actuelle :	Objectifs atteints

Le CNPA a terminé son Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation de 2006-2007, y compris ses responsabilités en vertu du Cadre de responsabilité de gestion, qui énonce les attentes du Secrétariat du Conseil du Trésor auxquelles doivent répondre les cadres supérieurs de l'administration fédérale pour promouvoir la saine gestion dans la fonction publique.

En 2006-2007, les dirigeants du CNPA ont bénéficié de plusieurs possibilités de formation et ont joué un rôle proactif sur le plan de la mise en oeuvre de principes directeurs, d'approches et d'outils fondamentaux, notamment en réaffirmant les valeurs de l'organisme et de la fonction publique dans le cadre des activités courantes, en mettant l'accent sur les personnes et sur les citoyens et en harmonisant les pratiques de dotation avec la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

- l'insuffisance de données qualitatives et quantitatives pour appuyer les décisions stratégiques et réglementaires touchant l'industrie alimentaire.

Le Ministère a également achevé la seconde vague de son étude intitulée Perceptions des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments, et a diffusé les résultats aux intervenants gouvernementaux et industriels en vue de leur utilisation dans le cadre de l'élaboration de politiques, de programmes et de stratégies. De plus, le Ministère a entrepris une étude approfondie sur les sources d'information touchant la qualité des aliments, les substances biologiques et la salubrité des aliments utilisées par les consommateurs, afin d'accroître l'efficacité des mesures de commercialisation et de diffusion de renseignements.

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles (CNPA)

Conseil national des produits agricoles – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
2,5	14

Créé en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, le Conseil national des produits agricoles (CNPA) relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Conformément à sa structure de gouvernance financière, le CNPA s'inscrit dans les exigences en matière de rapport de la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR).

Le rôle du Conseil, conformément à la partie II de la Loi, est de surveiller les régimes canadiens de commercialisation ordonnée pour la volaille et les oeufs, notamment en supervisant les activités de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, de l'Office canadien de commercialisation du dindon, des Producteurs de poulet du Canada et de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair et, en vertu de la partie III de la Loi, de superviser les activités de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie.

Contexte opérationnel

Dans l'exécution de ses fonctions, le Conseil consulte régulièrement les gouvernements de toutes les provinces et de tous les territoires qui se disent intéressés à créer un ou plusieurs offices établis en vertu de la Loi ou à en exercer les pouvoirs.

En plus de ses responsabilités législatives consistant à examiner les activités, les ordonnances et les règlements de chaque office, à mener des enquêtes sur les plaintes concernant les décisions prises par les offices et à analyser le bien-fondé de la création de nouveaux offices, le Conseil exécute des activités qui visent à favoriser le dynamisme et à accroître la compétitivité des secteurs qu'il supervise.

Comme il a été mentionné plus tôt, le Conseil a la responsabilité législative de surveiller les activités des cinq offices établis aux termes de la Loi. Ses tâches comprennent l'examen et l'approbation, prévus par la réglementation, de tous les règlements et ordonnances des offices, ce qui l'oblige à examiner et à analyser constamment les problèmes des offices et à participer aux réunions des offices et aux réunions ordinaires du Conseil plénier et des membres de la direction des offices. Également, le Conseil prépare des présentations au Cabinet fédéral en ce qui concerne tous les projets de réglementation des offices nécessitant l'approbation du gouverneur en conseil.

Le Conseil entreprend des activités qui visent à promouvoir le dynamisme et à améliorer la compétitivité des industries qu'il supervise. Il est demeuré déterminé à collaborer avec le secteur agricole et agroalimentaire pour relever les défis et tirer profit des possibilités découlant de la réforme importante des politiques agroalimentaires, des tendances commerciales et des exigences des marchés canadiens et étrangers.

Le Conseil continue également de jouer un rôle actif dans la gestion du portefeuille en fournissant une approche globale et coordonnée à l'égard des défis et des enjeux qui affectent l'industrie de la volaille. Cet esprit de coopération qui anime le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne porte pas atteinte à l'indépendance dont jouit le Conseil de par sa vocation quasi judiciaire, ni à l'autonomie et à la responsabilisation en gestion que commande aujourd'hui la fonction de contrôleur moderne.

Le Conseil se compose actuellement d'une présidente à plein temps et de huit membres à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil. Il est secondé par une équipe de 19 fonctionnaires.

Aspects détaillés du rendement

Les résultats prévus touchant le CNPA en 2006-2007 étaient les suivants :

- recevoir et mettre au point des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales de la part des trois offices nationaux (Offices de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair, de commercialisation du dindon et de commercialisation des oeufs);

AAC continue de coprésider le Groupe de travail fédéral-provincial sur le chapitre neuf de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) en ce qui concerne les produits agricoles. Ce groupe de travail s'est vu confier le mandat de réviser le chapitre neuf de l'ACI afin d'y intégrer l'ensemble des mesures techniques, tout en protégeant le système ordonné de commercialisation. L'élargissement de la portée du chapitre neuf permettrait d'éliminer les obstacles au commerce agricole au Canada, et donc de libéraliser encore davantage le commerce intérieur.

Parallèlement à la révision du chapitre neuf de l'ACI, le Ministère a continué de collaborer avec l'ACIA à la révision du *Règlement sur les fruits et les légumes frais* de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*, afin d'atténuer les exigences nationales touchant le transport interprovincial de pommes. Cette mesure aura des conséquences directes sur l'industrie pomicole du Canada; en outre, elle favorisera l'innovation et accroîtra la concurrence avec les marchés d'exportation.

Toujours en 2006-2007, par suite de la participation d'AAC à la table thématique du BCP sur la réglementation intelligente et un Canada en santé, on a élaboré, en vue de consultations, un projet de cadre visant à accroître l'accès aux allégations relatives à la santé. De plus, des responsables de la Direction générale de la recherche et de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'AAC collaborent à l'élaboration d'approches conjointes, de concert avec Santé Canada, en vue de renforcer la capacité d'améliorer la qualité et l'efficacité du processus d'approbation de présentations réglementaires d'ingrédients d'aliments nouveaux et d'allégations relatives à la santé.

Afin de veiller à ce que le secteur canadien de l'alimentation du Canada demeure concurrentiel par rapport à celui des États-Unis, AAC a demandé un rapport sur les stratégies utilisées par les entreprises alimentaires et les associations de producteurs des États-Unis pour obtenir des allégations relatives à la santé. Les renseignements à ce sujet se sont révélés utiles dans le cadre de la planification continue au sein d'AAC, en vue de la prochaine politique agricole et agroalimentaire et des programmes connexes.

Les responsables d'AAC ont également fourni des analyses et des conseils touchant plusieurs questions, notamment les gras trans, les allégations relatives à la santé, les produits de santé naturels et la rédaction du *Guide alimentaire* canadien révisé, à divers gouvernements, secteurs industriels et réseaux universitaires, dont les tables rondes sur la chaîne de valeur dirigées par l'industrie, le programme de sciences alimentaires et de réglementation de l'Université de Toronto et le groupe de travail national du Canada sur les gras trans. D'un point de vue plus général, AAC a également mené des recherches afin d'examiner l'attitude des organismes non gouvernementaux à l'égard de l'industrie alimentaire à titre de partenaire axé sur le profit dans le cadre de l'innovation en matière de santé.

Accroître les capacités de l'industrie alimentaire canadienne de produire des aliments de qualité supérieure, tout en répondant aux besoins actuels et futurs à la consommation

En 2006-2007, AAC a réalisé des progrès relativement à des approches nationales à l'égard de la réglementation de l'agriculture biologique et de la qualité des vins, de la législation du mélange et de l'homologation des spiritueux et des normes relatives au bien-être des animaux. Ces réalisations devraient permettre de maintenir, voire d'améliorer l'accès du secteur aux marchés, de même que la diffusion de renseignements fiables aux consommateurs à long terme.

Le Ministère a fait face à de nombreux obstacles sur le plan de ces réalisations, notamment :

- la difficulté, pour les intervenants, à atteindre un consensus sur les questions touchant les normes, la réglementation, la législation ou l'application de la loi;
- le règlement des questions techniques relatives à la norme sur les produits biologiques et des questions touchant la mise en oeuvre de la réglementation;
- les retards touchant la détermination d'une approche législative à l'égard des spiritueux et l'atteinte d'un consensus relativement aux normes nationales sur les vins, ce qui pourrait entraîner, à long terme, la perte de l'accès au marché pour ces secteurs secondaires;
- les retards du financement visant à absorber les coûts du secteur relatifs à l'établissement de normes sur les produits biologiques et au système d'enregistrement des animaux transgéniques;
- l'incertitude en ce qui concerne le rôle et les engagements appropriés du gouvernement à l'égard des caractéristiques de la qualité des aliments, particulièrement le bien-être des animaux, pendant la transition du CSA à la prochaine politique agricole et agroalimentaire, et ayant une incidence sur les options en matière d'aide financière;

- En janvier 2007, le Canada a signé l'Accord sur les exigences en matière d'étiquetage des vins du Groupe mondial sur le commerce du vin. Conformément aux objectifs de la politique du Canada en matière de commerce international, l'accord facilitera les exportations de vins canadiens et réduira les coûts d'étiquetage pour l'industrie du vin, grâce à l'élimination de certaines barrières techniques au commerce. De plus, l'accord protège la réputation du produit d'exportation « vedette » du Canada, le vin de glace, en définissant les produits qui peuvent être étiquetés à ce titre. Il faudra apporter une modification réglementaire pour mettre l'accord en oeuvre au Canada; le gouvernement canadien examine un certain nombre d'options à cette fin.
- En outre, il a relancé les négociations avec Singapour et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Autres résultats clés liés à cette activité de programme

Négociation de normes d'équivalence de production biologique avec la Commission européenne (CE)

En septembre 2006, la participation d'AAC à l'établissement et à la modification des normes nationales de production biologique, souvent par le biais d'une collaboration avec l'ACIA, a contribué à la publication des normes biologiques nationales du Canada par le Conseil canadien des normes. En fonction de ces normes, le Règlement sur les produits biologiques a été promulgué en décembre 2006, jetant des bases en vue de négociations sur l'équivalence avec les destinations d'exportations, notamment l'UE. Une demande officielle d'équivalence, y compris des tableaux comparatifs détaillés, a été présentée à l'UE en décembre 2006; cette demande est actuellement à l'étude. L'atteinte de l'équivalence facilitera la libre circulation bilatérale des produits biologiques au Canada, tout en respectant les exigences en matière d'importation des règlements respectifs.

Accroissement de la défense des intérêts commerciaux à l'étranger

En 2006-2007, le Canada s'est employé à influencer et à promouvoir les intérêts stratégiques commerciaux du secteur agricole et agroalimentaire du Canada en accentuant la défense des intérêts commerciaux. Le Canada a « rajeuni » le Comité consultatif sur l'agriculture (CCA) Canada-Mexique, il a établi un nouveau mandat touchant le comité mixte Canada-Chine sur l'agriculture, de même que la collaboration avec l'Inde dans le cadre de l'établissement d'un comité de coopération sur l'agriculture et l'alimentation, et il a signé un protocole d'entente établissant un CCA avec le Brésil. Ces réalisations fourniront d'autres structures propices à des consultations productives et mutuellement avantageuses.

Dans le contexte de la participation efficace aux réunions bilatérales et multilatérales (p. ex. les réunions du Groupe de travail spécial du Codex sur l'étiquetage des produits alimentaires issus de la biotechnologie, de l'APEC et de l'IICA) relativement à un certain nombre de questions (p. ex. la présence adventice, la responsabilité et les recours prévus dans le cadre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques), les initiatives du Ministère ont réussi à illustrer le leadership du Canada et à défendre la position canadienne sur ces questions et sur d'autres enjeux à l'étranger.

Examiner la réglementation canadienne et son environnement en vue d'accroître la compétitivité du secteur agricole du Canada

Grâce à la participation d'AAC à divers groupes intraministériels et interministériels (p. ex. le groupe de travail du portefeuille sur la présence adventice, le groupe de coordination des politiques sur les semences du portefeuille et le Groupe de travail interministériel sur la biotechnologie animale) et à des activités bilatérales avec d'autres ministères et organismes, les efforts du Ministère ont porté fruit sur le plan de l'intégration des facteurs liés aux politiques commerciales internationales à des questions comme la présence adventice et le clonage d'animaux.

En 2006-2007, le Ministère a offert des conseils touchant des questions précises à la table ronde sur les oléagineux, par le biais d'exposés portant sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et sur la présence adventice; il a également appuyé les discussions du groupe de travail de la table ronde sur les enjeux du commerce international en coordonnant la réalisation d'une étude indépendante sur les conséquences possibles de règlements internes de pays en matière de biotechnologie sur le secteur canadien des oléagineux. En s'appuyant sur les conclusions du rapport, le groupe de travail a conseillé aux membres de la table ronde de prendre des mesures à l'égard des principaux enjeux en recommandant que le gouvernement canadien adopte certaines orientations politiques ou en invitant le secteur à élaborer des mécanismes en vue d'améliorer l'échange de renseignements sur les politiques et les règlements importants qui touchent les produits génétiquement modifiés.

Le Canada a participé, par le biais de divers groupes et activités, à l'échange d'idées et de perspectives nouvelles en vue de faire avancer les négociations. Par exemple, il participe à la collaboration de longue date avec les pays du groupe Cairns, qui exige un résultat ambitieux dans le cadre des négociations de l'OMC en matière d'agriculture.

En outre, le gouvernement du Canada a mené de nombreuses consultations auprès des provinces et de l'ensemble des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire, y compris les entreprises gérées en fonction de l'approvisionnement et orientées vers l'exportation, en ce qui concerne le moyen le plus efficace de réaliser nos objectifs stratégiques en matière de commerce agricole.

Sur le plan des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS), AAC :

- a fourni un point de vue et une analyse touchant les directives et a participé directement aux séances de négociations et aux discussions officielles et officieuses. La participation du Ministère visait principalement à répondre aux exigences de certains membres de l'OMC relativement à des modifications à l'Accord ADPIC de l'OMC qui accroîtraient la protection des indications géographiques au détriment des droits des titulaires actuels de marques de commerce du Canada.

AAC participe activement aux travaux en cours du Comité de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC), qui s'occupe des obstacles réglementaires et des autres barrières non tarifaires qui ne sont pas liés à la protection des végétaux, ni à la santé des animaux et des humains. En 2006-2007, AAC :

- a contribué à l'examen des questions latérales et de préoccupations commerciales spécifiques touchant le secteur agricole et agroalimentaire. En novembre 2006, le quatrième examen triennal des travaux du Comité OTC s'est terminé avec succès et les objectifs du Canada ont été réalisés.

Le gouvernement fédéral a également continué de défendre les intérêts du Canada en collaboration avec d'autres membres de l'OMC, y compris l'Union européenne et les États-Unis, et de veiller à ce que ces pays respectent leurs obligations actuelles auprès de l'OMC. Par exemple, le gouvernement a lancé un processus de règlement de différends de l'OMC à l'encontre des subventions agricoles des États-Unis visant à influer sur les discussions entourant la rédaction d'un nouveau projet de loi agricole des États-Unis (*U.S. Farm Bill*), en 2007. Le Canada croit que nombre de programmes des É.-U. entraînent une distortion des échanges et exigent une réforme. L'intervention du Canada a été soulignée dans les médias américains, de même qu'au Congrès des États-Unis. Le secrétaire à l'Agriculture Mike Johanns a utilisé ce dossier pour faire valoir la nécessité d'une réforme du Farm Bill afin d'atténuer les problèmes éventuels au niveau de l'OMC. De plus, le Canada a poursuivi sa collaboration de longue date avec les pays du groupe Cairns en vue d'obtenir un résultat ambitieux dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Les revendications fructueuses d'AAC aux États-Unis ont finalement mené à la publication, pour commentaires, de la « règle n° 2 sur les régions à risque minimal » (*Minimal Risk Region Rule no. 2*) des États-Unis, c'est-à-dire la deuxième règle relative à l'ESB (*BSE Second Rule*). AAC a continué de faire valoir l'abrogation de la loi des États-Unis sur l'étiquetage obligatoire indiquant le pays d'origine et de surveiller le processus relatif au Farm Bill, afin de veiller à ce que les propositions des États-Unis ne nuisent pas aux intérêts canadiens. De plus, le 1er juin 2007, malgré les interventions du Canada à tous les échelons, en 2006-2007, pour faire supprimer le règlement et proposer une solution de rechange novatrice, les États-Unis ont procédé à la mise en oeuvre complète des dispositions relatives aux inspections du service APHIS et aux frais d'utilisation. Cette décision des États-Unis illustre largement l'importance qu'accordent les États-Unis à l'accroissement des sources de revenus pour financer les activités frontalières.

L'influence du Canada dans le cadre des négociations sur l'agriculture et dans d'autres milieux multilatéraux a également augmenté en 2006-2007. Voici quelques exemples clés :

- AAC a participé aux activités continues du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires et a collaboré concrètement à l'élaboration d'énoncés de position canadienne dans le cadre d'autres réunions du Codex. Le Canada a défendu sa position contre les dispositions relatives au marquage obligatoire liées aux 16 normes sur les fromages et les dispositions générales relatives à l'étiquetage obligatoire des aliments issus du génie génétique;

un substitut direct au Canada en ce qui concerne les investissements visant à desservir le marché nord-américain;

- la hausse constante du dollar canadien gruge les avantages établis de longue date en matière de coûts sur le marché nord-américain.

Résultat prévu :	Augmentation de la part du marché national détenue par les produits agricoles et agroalimentaires canadiens
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

En 2006-2007, AAC a réalisé des progrès sur plusieurs plans, grâce à des activités qui ont fait valoir les produits canadiens sur le marché national et appuyé les producteurs agricoles et alimentaires dans le cadre de l'exploitation du marché intérieur. Ces progrès ont contribué à la réalisation de l'objectif permanent et à long terme axé sur l'accroissement de la part du marché national détenue par les produits agricoles et alimentaires du Canada.

Voici les principales activités de ce secteur en 2006-2007 :

- une étude a été mise en oeuvre afin de comprendre l'attitude des organismes non gouvernementaux de santé du Canada à l'égard du rôle de la chaîne de valeur des produits agricoles et agroalimentaires dans le cadre de l'innovation en matière de santé. Les résultats de l'étude devraient faciliter l'établissement de relations mutuellement productives entre les gouvernements, l'industrie et les milieux de la santé;
- des progrès ont été réalisés sur le plan d'approches nationales à l'égard de la réglementation de l'agriculture biologique et de la qualité des vins, de la législation du mélange et de l'homologation des spiritueux et des normes relatives au bien-être des animaux. Ces initiatives conjointes d'AAC et de l'ACIA, élaborées par l'intermédiaire d'un groupe de travail mixte sur les produits biologiques, devraient permettre de maintenir, voire d'améliorer l'accès du secteur aux marchés, de même que la diffusion de renseignements fiables aux consommateurs à long terme;
- par le biais de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits de la mer, AAC a parrainé des études des marchés de consommation nationaux qui appuieront les efforts de commercialisation du secteur en vue d'accroître la consommation nationale de moules et de homards du Canada;
- des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'acceptation, par le secteur, de normes nationales de qualité des vins qui entraîneront le maintien et l'accroissement de la reconnaissance et de la consommation nationales des vins canadiens;
- un rapport de sondage auprès des consommateurs canadiens a été achevé; de plus, on a terminé, de concert avec Statistique Canada, un rapport d'enquête auprès de l'industrie afin d'acquérir une meilleure connaissance du paysage canadien des aliments fonctionnels et des nutraceutiques, en vue d'exploiter les débouchés existants et de nouvelles perspectives sur les marchés.

Résultat prévu :	Influence accrue dans l'élaboration et l'application des règles internationales, des normes techniques et des politiques régissant le commerce des produits agricoles
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, AAC a collaboré afin d'influencer les décisions stratégiques touchant des questions techniques, ainsi que l'élaboration de normes dans le cadre de divers processus décisionnels multilatéraux. En collaboration avec ses partenaires du gouvernement fédéral et, de concert avec les provinces et l'ensemble des intervenants du secteur, le Ministère a mis en oeuvre des démarches nationales et internationales, afin d'établir des positions éclairées et d'influer sur les négociations touchant des questions d'une importance fondamentale pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien et d'atteindre le plus efficacement possible les objectifs des politiques du Canada en matière de commerce agricole.

Le Canada est demeuré très actif pendant l'année écoulée, en particulier lors de la réunion ministérielle de juin 2006 à Genève, où il a revendiqué un résultat ambitieux auprès de l'OMC. Il a joué un rôle particulièrement influent en exerçant des pressions en vue d'obtenir non seulement une formule ambitieuse de réduction globale des droits de douane, mais également des réductions importantes et des sanctions touchant le soutien interne qui entraîne une distortion des échanges et l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation. Lors de la réunion de Davos de janvier 2007, le ministre Strahl et le ministre Emerson ont réitéré la nécessité de faire avancer les négociations d'Al-Dawha (Doha).

commerciales dans le cadre de dix réunions bilatérales tenues en marge des réunions du comité sur les mesures SPS de l'OMC (en mars et en juin 2006 et en février 2007).

Lors des réunions tenues parallèlement aux réunions mentionnées ci-dessus, AAC a également revendiqué l'amélioration de l'accès aux marchés des produits végétaux canadiens.

Des rondes de négociations informelles ont également eu lieu, avec le groupe des quatre pays d'Amérique centrale (AC4), afin de relancer officiellement des négociations complètes pendant que les négociations commerciales avec la Corée sont bien avancées, après dix séries de pourparlers. Le Canada a également relancé officiellement les négociations avec Singapour et avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), et des progrès appréciables ont été réalisés sur le plan des ALE avec ces partenaires.

Le gouvernement du Canada a également tenu des entretiens préparatoires avec la République dominicaine et la Communauté andine (Colombie, Pérou, Équateur et Bolivie) relativement à la possibilité de mettre en oeuvre des négociations d'ALE. Les gouvernements provinciaux et les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire ont été consultés en ce qui concerne le meilleur moyen de réaliser les objectifs du Canada dans le cadre du programme d'ALE régionaux et bilatéraux.

Résultat prévu :	Investissements nationaux et internationaux accrus dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

Compte tenu de questions touchant la confidentialité, il est difficile d'évaluer quantitativement les investissements provenant de sources étrangères et nationales dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada. Même si AAC est au courant d'investissements précis, il en existe sûrement d'autres qui n'ont pas été dévoilés, pour des raisons de confidentialité, ce qui pourrait mener à un relevé forcément incomplet. Bien que le suivi puisse se révéler complexe, des points saillants réalisés en 2006-2007 attestent les progrès accomplis par le Ministère.

Les investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada ont augmenté au cours de l'année écoulée. Les entreprises agroalimentaires canadiennes et du monde entier ont continué de choisir d'investir au Canada, ainsi que l'attestent diverses formes d'investissement, y compris des investissements progressifs (complètement nouveaux), des entreprises conjointes, des partenariats de recherche et développement, des acquisitions et des expansions au niveau de multinationales et de petites à moyennes entreprises.

Le Ministère a collaboré avec ses partenaires fédéraux et provinciaux, y compris des postes à l'étranger du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), afin d'appuyer des initiatives promotionnelles visant à accroître la sensibilisation aux avantages que présente le Canada pour les investisseurs. Tirant profit de ces partenariats, AAC a accru la sensibilisation des intéressés aux avantages du Canada, y compris la salubrité et la qualité de ses matières premières, l'excellence de ses milieux scientifiques et de recherche dans le domaine des bioproduits et des bioprocédés, ainsi que sa compétitivité en matière de coûts. Cette sensibilisation a été réalisée par le biais de colloques destinés aux investisseurs, de rencontres personnelles avec des investisseurs éventuels et de réponses directes aux demandes de renseignements provenant d'entreprises.

De plus, la formation offerte dans les postes à l'étranger du MAECI a accru les connaissances et les capacités des employés, permettant ainsi à ces derniers de mieux cibler les entreprises étrangères et définir les perspectives d'investissement.

Cependant, le Ministère a relevé, pour l'année 2006-2007, trois obstacles fondamentaux qui ont eu une incidence sur la possibilité d'accroître l'investissement dans le secteur :

- l'accessibilité accrue de mesures incitatives de l'étranger, en particulier des incitatifs financiers, a renforcé la concurrence mondiale du point de vue de l'investissement;
- compte tenu de la diminution de la compétitivité du Canada en matière de coûts, comparativement au Mexique, étant donné une main-d'oeuvre à faible coût et, dans certains cas, de l'amélioration de l'infrastructure, le Mexique est devenu plus attrayant auprès des investisseurs étrangers et, par conséquent,

d'élevage depuis la découverte de cas d'ESB, en mai 2003, et il a été facilité par des négociations gouvernementales en matière d'accès.

Le *Programme de maintien de la qualité génétique des ruminants* a permis d'octroyer 6,5 millions de dollars à titre de soutien à 17 projets d'associations d'entreprises afin de maintenir la réputation du Canada sur les plans de la génétique et de la qualité marchande des produits de ruminants. Les partenaires de l'industrie canadienne d'amélioration des bovins laitiers ont collaboré à la mise au point d'un système national de données sur la santé et les maladies des bovins laitiers, principalement afin d'établir une base de données nationale sur la santé et les maladies du bétail à des fins de gestion des troupeaux et d'évaluation génétique. Grâce à ce système, le Canada jouera un rôle de chef de file en matière de consignation de données sur la santé des animaux. En 2006, les exportations de sperme de bovins laitiers ont augmenté de 18 %, c.-à-d. 10 millions de dollars, passant de 59 millions de dollars, en 2005, à 69 millions de dollars, en 2006.

La valeur des exportations de boeuf et de bovins canadiens atteint 2,6 milliards de dollars, comparativement au niveau antérieur à la crise de l'ESB, soit 3,9 milliards de dollars. La valeur des exportations de ces produits a augmenté régulièrement depuis que la crise s'est déclarée, en 2003.

Outre le secteur du boeuf et de l'élevage bovin, AAC a contribué à la réussite d'autres secteurs en 2006-2007. Des spécialistes techniques ministériels ont collaboré avec des représentants de l'Inde afin de mettre au point un protocole relatif aux importations de légumineuses; en outre, en 2006, l'Inde a accepté des livraisons de blé canadien pour la première fois depuis 1999. Par le biais de négociations, le protocole Canada-Venezuela sur la pomme de terre et le protocole Canada-Mexique sur la pomme de terre ont été prolongés, ce qui a facilité les exportations canadiennes vers ces marchés; en outre, les exportations de canola vers l'Argentine ont repris après que les autorités de ce pays aient cessé de délivrer des permis d'importation.

De plus, le Ministère a veillé à ce que les tarifs toujours applicables aux exportations de fèves du Canada vers le Mexique soient libéralisés, comme il est prévu dans le cadre de l'ALENA; en outre, il a appuyé les propositions continues touchant la rectification technique HS 2007 au niveau des règles d'origine spécifiques prévues par l'ALE Canada-Chili. Ce processus est en cours et se poursuivra au moins jusqu'en 2008.

Les exportations canadiennes totales de produits agroalimentaires et de produits de la mer vers la Russie ont connu une hausse marquée en 2006-2007, atteignant une valeur de près de 220 millions de dollars. Les exportations de produits de la mer vers ce pays étaient inférieures à un million de dollars en 2002-2003; toutefois, grâce au partenariat avec des importateurs russes après avoir participé à un salon professionnel russe important consacré à ce type de produits, le secteur a réalisé des exportations de près de 44 millions de dollars en 2006. Les exportations canadiennes de porcs et de produits génétiques ont également augmenté après un certain nombre de missions à l'extérieur, atteignant plus de 150 millions de dollars en 2006. Les crevettes congelées et préparées, les poissons maigres, les embryons de bovins, les aliments pour animaux et la nourriture pour animaux domestiques représentaient une bonne partie du reste des exportations vers la Russie, d'une valeur de 220 millions de dollars.

L'exécution de programmes d'AAC axés sur le renforcement des capacités à l'échelle internationale a contribué au règlement de problèmes touchant l'accès bilatéral aux marchés. Par exemple, la Chine imposait une restriction aux importations de pois verts du Canada excédant un niveau prescrit de sélénium, un minéral naturel. Par suite de relations et d'engagements établis pendant que des représentants d'AAC et de plusieurs ministères chinois participaient au comité chargé de superviser les programmes de renforcement des capacités d'AAC en Chine, un représentant d'AAC au sein du comité est parvenu à négocier une solution provisoire à cet obstacle commercial. Ainsi, la Chine effectue maintenant des tests touchant uniquement les produits transformés ou semi transformés de pois verts importés dans la province de Shandong (qui importe plus de 90 % des pois verts du Canada, lesquels sont beaucoup plus faibles en sélénium); une entente stipule qu'aucune norme relative au sélénium ne s'applique aux pois fourragers, qui peuvent donc être exportés vers la Chine sans susciter de préoccupations relatives au sélénium; en outre, le ministère de la Santé de la Chine a entrepris, en juillet 2006, un examen de la norme relative au sélénium, de concert avec le Canada.

Les pressions exercées par AAC comportent la négociation et la proposition de dispositions irrévocables touchant les mesures SPS dans le cadre des cinq ALE en vigueur, l'expression multilatérale des préoccupations commerciales lors de deux réunions du comité sur les mesures SPS de l'OMC, en juin 2006 et en février 2007, ainsi que l'expression bilatérale des préoccupations

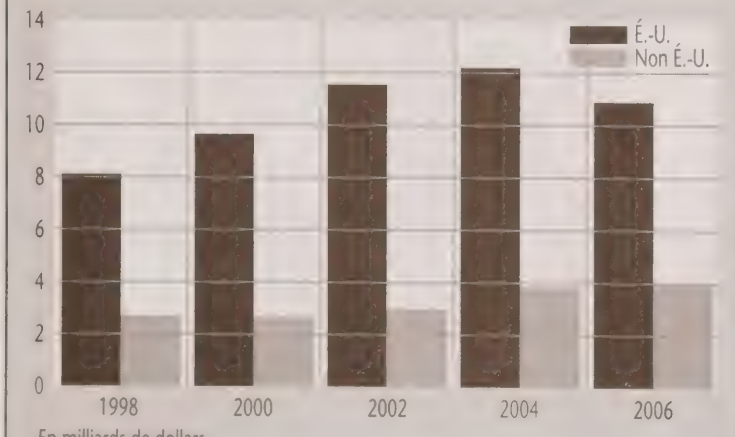
- augmentation de la part du marché national détenue par les produits agricoles et agroalimentaires canadiens;
- influence accrue dans l'élaboration et l'application des règles internationales, des normes techniques et des politiques régissant le commerce des produits agricoles.

Résultat prévu :	Exportations accrues des produits agricoles et agroalimentaires canadiens
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

Les activités menées par le gouvernement du Canada en 2006-2007 ont entraîné une amélioration de l'accès à un certain nombre de marchés internationaux importants. En 2006, les exportations de produits primaires ont atteint 12 milliards de dollars, comparativement à 10,2 milliards de dollars l'année précédente, principalement en raison de la hausse du prix de denrées comme le blé et le canola. De plus, une part plus importante de la production agricole canadienne a été exportée en 2006, comparativement à 2005, passant de 59 % à 75 % en ce qui concerne le blé, de 70 % à 75 % dans le cas des oléagineux et de 44,9 % à 47,3 %, pour le bétail et les bovins.

Il est à noter, cependant, que les exportations d'aliments transformés sont passées de 15,5 milliards de dollars, en 2005, à 14,8 milliards de dollars, compte tenu, surtout, d'une baisse considérable de l'exportation de produits carnés. Les exportations d'aliments transformés représentent maintenant 53 % des exportations canadiennes totales de produits agroalimentaires vers les marchés du monde entier.

Diversité au Canada en matière d'aliments transformés



A insérer au bas du graphique : Le secteur canadien des aliments transformés dépend beaucoup plus du marché des États-Unis, ainsi que l'atteste un pourcentage moyen de plus de 75 % au cours des cinq dernières années. Seuls les marchés du Japon, du Mexique et de la Russie ont réellement présenté des possibilités au cours de cette période. La plupart des aliments transformés hors des États-Unis provient des secteurs des viandes (53,4 %), de l'huile de canola (10,2 %) et des aliments congelés (8,1 %). Bien que la baisse des exportations de boeuf du Canada vers les États-Unis ait entraîné une diminution globale des exportations d'aliments transformés canadiens en 2006, elle n'a pas accru la diversification de l'industrie canadienne, étant donné que le secteur a également accusé une baisse sur les marchés extérieurs.

Sous-activité : Accès aux marchés et croissance des marchés

Les effets de l'ESB ont continué d'être ressentis en 2006-2007; cependant, AAC a réalisé des progrès considérables dans le cadre de ses efforts afin de rétablir l'accès du boeuf et des bovins canadiens aux marchés. Divers stades ont été atteints sur le plan de la réouverture des marchés : la Russie accepte de nouveau les bovins canadiens vivants à la suite de réunions de haut niveau entre des représentants officiels des secteurs de l'agriculture du Canada et de la Russie; en février 2007, l'Égypte a rouvert ses frontières au bétail canadien par suite d'initiatives d'AAC axées sur le renforcement des capacités dans ce pays, de même qu'au El Salvador, en Macédoine, en Thaïlande et en Indonésie.

AAC a également continué de collaborer avec le Mexique, afin d'éviter des retards inutiles sur le plan de la reprise du commerce des génisses canadiennes, et a rencontré des représentants officiels du Venezuela pour faire progresser un certain nombre de questions commerciales, y compris l'accès du Canada sur le marché des bovins et du boeuf. De plus, le Ministère a soulevé ces questions commerciales auprès du Comité sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui établit les règles fondamentales en ce qui concerne les normes de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux.

Par l'intermédiaire du Programme de commercialisation génétique et du Programme de développement des marchés pour les produits d'autres ruminants, AAC a versé 2,5 millions de dollars sous forme d'appui à dix projets d'associations industrielles, en vue de mettre en oeuvre des stratégies de commercialisation ciblant des marchés conventionnels et non conventionnels. La Russie était notamment ciblée par les initiatives de développement, lesquelles ont entraîné la négociation d'un contrat de 7,5 millions de dollars touchant près de 2 000 têtes de bétail. Ce contrat représentait la première livraison importante de bovins

Dans le secteur du développement de produits, on utilise des plateformes pour démontrer la faisabilité technique de diverses technologies. Des activités techniques confidentielles menées par des entreprises en vertu du programme industriel de St-Hyacinthe (ISO-9001/2000) engendrent des revenus annuels de 500 000 $.

Obstacles

Ce n'est qu'en mai 2006 qu'AAC a émis officiellement un mandat axé sur la recherche et le développement en matière de nutrition. De plus, l'expertise du Ministère en matière de génie, particulièrement dans le secteur de la transformation des aliments, s'effrite rapidement, compte tenu du fait que certains scientifiques occupent maintenant des postes de direction et d'autres prennent leur retraite.

Il faut aussi constamment s'assurer que les aliments intégrant les avantages d'agents bioactifs sur le plan de la santé sont agréables au goût pour les consommateurs.

Sous-sous-activité : Traçabilité

Les activités d'AAC en matière de traçabilité, telles que décrites dans la section des résultats prévus intitulée *Confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des produits alimentaires canadiens*, ont également contribué à réduire l'exposition aux risques en 2006-2007. Pour de plus amples renseignements, consultez cette section.

Toujours en 2006-2007, les activités se sont poursuivies sur le plan de l'élaboration d'un cadre national visant à définir l'incidence de l'utilisation d'agents antimicrobiens à la ferme sur la prévalence des infections résistantes aux antibiotiques chez les humains. Dans le cadre de ce projet, piloté dans le secteur des porcs, des données étalées sur une année complète ont été recueillies et sont actuellement analysées. Un cadre, opérationnel depuis la dernière année, permet d'assurer la surveillance nationale des maladies entériques et de remonter jusqu'aux aliments, aux animaux, à l'eau, à l'environnement et aux lieux susceptibles d'en être la cause.

Résultat prévu :	Débouchés à valeur ajoutée pour le secteur grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments et de systèmes de traçabilité
Situation actuelle :	Objectifs non atteints

Bien qu'AAC ait réalisé ses objectifs en 2006-2007, en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre de systèmes touchant la salubrité, la qualité et la traçabilité des aliments, aucune donnée relative au rapport de cause à effet ne permet de déterminer la contribution de ces activités sur le plan de débouchés à valeur ajoutée pour le secteur agricole et agroalimentaire, de sorte que ce résultat est considéré comme n'ayant pas été réalisé. On révise actuellement les indicateurs de réussite.

Activité de programme : Marchés et questions internationales

Marchés et questions internationales (70 %) – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
91,8	494

Les producteurs et les transformateurs canadiens ont acquis une solide réputation de fournisseurs efficients et fiables de produits sains de qualité supérieure. Toutefois, dans un marché de plus en plus concurrentiel, le secteur ne peut se reposer sur ses lauriers. Le secteur dépend largement du marché international; il est donc essentiel d'intégrer les activités internationales et nationales.

L'approche adoptée par AAC en 2006-2007 visait à transformer les progrès nationaux en succès à l'échelle internationale. La réussite sur les marchés exige de la coordination au niveau de la chaîne d'approvisionnement, afin de satisfaire aux exigences des consommateurs et de créer une valeur accrue. La préparation sur le plan de marchés internationaux commence par l'intégration du système national, afin de prouver que le Canada est un fournisseur de premier plan d'aliments salubres, écologiques et de qualité supérieure à l'échelle mondiale. Les consommateurs demandent de plus en plus que leurs exigences soient respectées; les concurrents du Canada satisfont de plus en plus à ces exigences. Il faut veiller à ce que les producteurs et les transformateurs canadiens fassent de même pour assurer la réussite du secteur.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus de 2006-2007 de l'activité de programme du Ministère relative aux marchés et aux questions internationales, selon le résultat stratégique lié à la sécurité du système alimentaire, sont les suivants :

- exportations accrues des produits agricoles et agroalimentaires canadiens;
- investissements nationaux et internationaux accrus dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien;

des méthodes novatrices de détection de virus alimentaires, dont une a déjà été approuvée dans le Compendium de méthodes de Santé Canada. Le sous-ministre de Santé Canada a reconnu la mise au point de ces méthodes comme une réalisation importante au début de 2007.

Le tableau suivant illustre la productivité scientifique du groupe de la salubrité des aliments :

Publications (revues scientifiques)	53 publications examinées par les pairs de l'extérieur et 28 résumés examinés par les pairs de l'extérieur sur une contribution totale de 116 articles
Innovations	22 séquences génétiques, 10 processus améliorés et 2 produits améliorés sur un total de 59 contributions
Transfert technologique	15 allocutions à titre de participant invité, 34 communications orales, 53 affiches, 54 transferts technologiques et 15 rapports sur 192 contributions
Recherche conjointe	66 projets conjoints ont été réalisés.

Obstacles

Le protocole d'entente relatif au CSA a établi des objectifs interministériels communs et a permis à AAC de se tenir au fait dans le cadre de la réalisation des objectifs scientifiques (virologie, bactéries pathogènes, résistance antimicrobienne, sécurité chimique et allergènes), qui sous-tendent les résultats globaux en matière de salubrité des aliments. En 2006-2007, AAC a embauché deux virologistes – dont l'un est affecté au centre de recherche de Lacombe et l'autre, au centre de recherche de Guelph – afin de renforcer les capacités de recherche touchant la salubrité des aliments. Trois employés d'AAC sont allés suivre un programme de formation scientifique à long terme dans le domaine des micro-organismes pathogènes; ils reviendront en 2007-2008. L'expertise scientifique ne suffit pas pour réaliser certains objectifs dans des domaines qui évoluent rapidement, notamment ceux de la recherche sur les allergènes et de la transformation liée à la salubrité des aliments. Le Ministère a mis en oeuvre des mesures de dotation de postes scientifiques, afin de satisfaire aux besoins dans ce secteur.

Science de la qualité des aliments

La science en matière de qualité des aliments est fortement axée sur les produits. Les activités touchant la qualité des céréales sont menées à Swift Current (Saskatchewan) et à Winnipeg. Les activités relatives à la qualité des produits horticoles sont effectuées à Kentville (Nouvelle-Écosse) et à Summerland (Colombie-Britannique). Les activités relatives à la qualité des produits carnés et laitiers sont réalisées à St-Hyacinthe (Québec), à Lacombe (Alberta) et à Lennoxville (Québec). Des systèmes alimentaires plus complexes sont étudiés à St-Hyacinthe. De plus, la science en matière de qualité des aliments est solidement liée à différents secteurs. Diverses techniques ont été évaluées du point de vue de leur capacité de maintenir, voire d'améliorer la qualité des céréales et des produits horticoles et carnés. Quelques-unes de ces techniques ont déjà été transférées à l'industrie.

En 2006-2007, deux activités générales ont été menées dans le cadre de l'initiative de recherche en matière de nutrition humaine : 1) l'élaboration de protocoles et de procédures relativement à l'établissement d'un comité de déontologie en vue de l'évaluation des activités de recherche et de développement dans le secteur de la nutrition humaine et 2) le développement d'une capacité de laboratoire en vue de mesurer les composants fécaux (microbiologiques et chimiques) essentiels à la détermination de l'efficacité dans le cadre d'essais relatifs à l'alimentation humaine.

Le groupe des sciences organoleptiques est une petite composante, mais néanmoins essentielle, du secteur de la recherche en matière d'aliments du Ministère. Les travaux de ce secteur sont menés aux centres de recherches de Summerland, de St-Hyacinthe et de Kentville. Les initiatives récentes étaient largement axées sur les préférences des consommateurs plutôt que sur l'élaboration de méthodologies, compte tenu de l'embauche d'un scientifique spécialisé dans les préférences des consommateurs de viandes. Par le biais du programme de formation à long terme, un scientifique suit actuellement un cours de formation axé sur les perceptions et les préférences des consommateurs.

Le tableau suivant illustre la productivité scientifique du groupe de la qualité des aliments :

Publications (revues scientifiques)	188 publications examinés par les pairs de l'extérieur et 9 résumés examinés par les pairs de l'extérieur, 20 chapitres de livres et 5 livres sur une contribution totale de 281 publications
Innovations	8 séquences génétiques, 19 processus améliorés, 8 déclarations d'invention et 9 systèmes améliorés sur un total de 65 contributions
Transfert technologique	73 allocutions à titre de participant invité, 67 communications orales, 113 affiches, 9 articles, 22 transferts techniques et 45 rapports sur un total de 354 contributions
Recherche conjointe	153 projets conjoints ont été réalisés

Le fait que l'ISA ne soit pas mise en oeuvre dans toutes les provinces continue de poser un problème. Les responsables espèrent que les prochains programmes obtiendront la participation de l'ensemble des provinces.

Résultat prévu :	Diminution de l'exposition aux dangers et donc protection de la santé humaine
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006-2007, AAC a mené des recherches et collaboré avec ses partenaires dans le cadre d'autres initiatives conjointes, afin de réduire au minimum les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine et de réduire l'exposition générale aux risques liés aux produits agroalimentaires. Cette démarche a permis de renforcer la capacité du secteur agricole et agroalimentaire à maintenir la sécurité du système alimentaire et à produire des produits alimentaires de qualité à l'intention des consommateurs.

Sous-activité : Sciences de la salubrité et de la qualité des aliments (SQA)

Le programme scientifique en matière de SQA d'AAC englobe le développement de la recherche et de la technologie touchant la salubrité et la qualité des aliments, la nutrition, de même que la transformation des aliments dans plusieurs secteurs, notamment ceux des viandes, des produits laitiers, des produits horticoles, des céréales et des produits alimentaires transformés. Le programme est fondé sur l'utilisation de techniques et de processus novateurs qui contribuent à la production de produits alimentaires plus salubres et de qualité supérieure.

Science de la salubrité des aliments

L'établissement et la surveillance de normes de salubrité des aliments dépendent initialement de la capacité de détecter et de quantifier les risques d'origine alimentaire à la ferme ou pendant la transformation. De nombreux progrès ont été réalisés à cet égard.

Un nouveau programme de recherche portant sur les allergènes a été mis en oeuvre et s'est acquis une reconnaissance internationale par l'intermédiaire du réseau EuroPreval, un important consortium européen de recherche sur les allergènes, qui a accepté AAC à titre de partenaire régulier. Cette reconnaissance a, de fait, permis au Canada d'accéder librement à la plus importante base de données scientifiques sur les allergènes et l'allergénicité du monde. En outre, les chercheurs ont dégagé les effets de la transformation des aliments sur l'allergénicité de la caséine.

Voici quelques exemples concrets des avantages réalisés pour l'industrie et les Canadiens en 2006-2007 :

- Une méthode de détection de norovirus a été utilisée avec succès dans l'analyse d'une flambée liée à la consommation d'huîtres en Colombie-Britannique;
- Une méthode de détection des mycotoxines a été appliquée pour démontrer que les vins de vendange tardive de la Colombie-Britannique étaient exempts de mycotoxines ochratixone A et d'acide ténuazonique, contrairement aux croyances antérieures;
- Une stratégie de détoxication physico-chimique relative à l'orge contaminé par la mycotoxyne déoxyvalénol (DON) a été mise au point;
- Des chercheurs ont isolé une souche bactérienne provenant de l'intestin des poulets qui pourrait détoxifier les substances contaminées par la DON, ouvrant ainsi la voie à un processus novateur de décontamination biologique;
- Les souches bactériennes repérées dans les terrains d'élevage, les abattoirs et les usines de conditionnement du boeuf ont été partiellement définies et sont en voie d'être caractérisées du point de vue de leur résistance aux antimicrobiens;
- Les virus bactériophages, des antimicrobiens naturels, des probiotiques, des prébiotiques et la flore concurrentielle sont soumis à des essais à titre de solutions de remplacement à l'utilisation prophylactique des antibiotiques dans les aliments pour animaux, ce qui réduirait l'exposition des humains aux agents pathogènes bactériens résistants aux antibiotiques cliniques;
- Le processus d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques dans les usines de conditionnement des viandes et dans l'ensemble du système de distribution a été caractérisé, et les spécialistes ont acquis une meilleure connaissance de l'origine du colibacille dans le boeuf;
- Des méthodes ont été mises au point et testées relativement à l'élimination du colibacille dans la laitue et la luzerne fraîches.

De plus, le CSA a largement facilité la collaboration entre les partenaires, en 2006-2007, non seulement en permettant de réunir des connaissances complémentaires, mais en intégrant des données scientifiques aux nouvelles normes et lignes directrices. Par exemple, les scientifiques d'AAC, de l'ACIA et de Santé Canada ont créé conjointement le réseau fédéral de virologie alimentaire et environnementale. Le réseau a produit

place hors ferme ne possédaient pas l'expertise en matière de salubrité des aliments prévue au départ. Il a fallu élaborer cette expertise et développer une sensibilisation, afin de susciter la participation volontaire de l'industrie au processus;

- l'absence d'une association sectorielle nationale dotée d'employés expressément affectés à la salubrité des aliments pour coordonner les efforts du secteur de la mise en place hors ferme dans le cadre de l'élaboration de systèmes de salubrité des aliments;
- l'absence de processus gouvernemental de reconnaissance à l'égard du secteur des systèmes hors ferme, semblable au processus en trois étapes de l'ACIA en matière de salubrité à la ferme mentionné ci-dessus. L'ACIA examine actuellement la possibilité de mettre en place un processus de reconnaissance de la salubrité hors ferme. L'élaboration de ce processus fera probablement partie des prochains programmes en matière de salubrité des aliments.

Globalement, en 2006-2007, le nombre de projets approuvés en vertu du volet Élaboration de systèmes du PCSQA est passé de 18 projets l'an dernier à 32 projets pour l'année en cours. Le montant total du financement a également augmenté, passant de 3,4 millions de dollars l'an dernier à 8,8 millions de dollars cette année.

Mise en place de la salubrité à la ferme (MPSF)

Dans le cadre de l'ISA, quatre organismes nationaux de producteurs ont offert des ateliers et du soutien technique (services ou achat d'équipement) touchant la salubrité des aliments, à l'intention des agriculteurs. Dans le cadre du volet de MPSF, deux projets d'une valeur de 6,6 millions de dollars ont été approuvés en 2006-2007, comparativement à deux modifications de projets approuvées en 2005-2006 et représentant une somme de 3,4 millions de dollars.

En 2006-2007, le volet de la MPSF s'est heurté à deux obstacles importants, ce qui a entraîné une participation au programme plus faible que celle visée :

- pour obtenir du financement en vertu du volet de MPSF, un organisme national de producteurs doit tout d'abord avoir terminé l'élaboration d'un système de salubrité des aliments à la ferme, achevé le processus d'examen technique de l'ACIA et reçu une lettre attestant l'achèvement du processus. L'élaboration d'un système de salubrité des aliments à la ferme peut nécessiter jusqu'à six ans. À mesure que la masse d'expertise sera établie, le délai nécessaire pour l'élaboration d'un système de salubrité des aliments devrait diminuer;
- plusieurs organismes nationaux de producteurs admissibles n'ont pas demandé de financement en vertu du volet de MPSF, puisque ces organismes – ou leurs agents d'exécution provinciaux – n'étaient pas en mesure d'administrer la mise en place de la salubrité à la ferme ou ne possédaient pas les capacités à cette fin. Des programmes futurs permettront d'examiner divers moyens de veiller à l'exécution et à l'administration homogènes des initiatives de MPSF.

Initiative de salubrité des aliments (ISA)

Dans le cadre du volet de l'ISA, les membres du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la salubrité et la qualité des aliments ont convenu des priorités suivantes en ce qui concerne l'initiative :

- appuyer les établissements de transformation non enregistrés auprès du gouvernement fédéral dans le cadre de l'élaboration de systèmes de salubrité des aliments;
- mener des activités de diffusion externe et de formation du personnel afin de renforcer les structures provinciales de salubrité des aliments.

Un appui financier a été accordé à six provinces (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse), après l'adhésion de la Saskatchewan, en août 2006, portant ainsi le financement approuvé en vertu de ce volet à 48,9 millions de dollars, en 2006-2007, comparativement à 48,3 millions de dollars en 2005-2006. Les six provinces nommées ci-dessus participent à des activités de diffusion qui visent à améliorer l'infrastructure canadienne relative à la salubrité des aliments en accroissant la sensibilisation et les connaissances de l'industrie en ce qui concerne les systèmes de salubrité des aliments.

Parmi les 4 840 établissements de transformation non enregistrés au fédéral de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario, 553 projets ont été approuvés en vertu de l'ISA, au niveau des établissements de transformation non enregistrés au fédéral; en outre, à ce jour, 25 projets pilotes ont été autorisés par les gouvernements provinciaux.

Depuis le lancement du programme, en avril 2005, 26 établissements d'abattage et de transformation, 23 encans à bestiaux, 42 vétérinaires, sept écoles, deux exploitants d'installations de carcasses d'animaux morts et 25 terrains d'élevage commerciaux, ont acheté des lecteurs.

On a élaboré un plan de communications afin d'accroître la participation au programme CRFID.

Résultat prévu :	Une industrie en mesure de répondre aux exigences du marché ou même de les surpasser au chapitre de la salubrité et de la qualité de la production alimentaire, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux
Situation actuelle :	Objectifs atteints en majeure partie

Les exigences des marchés nationaux et étrangers en matière de salubrité et de qualité des aliments demeurent élevées, et visent de plus en plus à maximiser les bienfaits des aliments du point de vue de la santé. Comme nous le précisons ci-dessous, les programmes axés sur la salubrité et la qualité des aliments ont permis à l'industrie d'élaborer des systèmes de salubrité des aliments qui contribueront à maintenir la capacité des intervenants canadiens à offrir des produits alimentaires salubres et de qualité supérieure.

Sous-sous-activité : Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments

Par le biais du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA), AAC aide le secteur agricole et agroalimentaire à satisfaire aux exigences des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments. Le Programme comporte trois volets : 1) le volet d'élaboration de systèmes, qui fournit des fonds afin d'aider les associations industrielles à élaborer des mécanismes qui constituent le fondement de systèmes de traçabilité, de salubrité des aliments et d'assurance de la qualité, ainsi que 2) le volet de mise en place de systèmes à la ferme et 3) le volet de l'Initiative de salubrité des aliments, qui renforcent la capacité des producteurs et des transformateurs à mettre leurs systèmes en oeuvre et à faire connaître le Canada comme fournisseur d'aliments et de produits alimentaires sains et de première qualité.

Élaboration de systèmes (ES)

La composante de l'élaboration de systèmes (ES) comporte des volets de salubrité à la ferme, de salubrité hors ferme, de traçabilité et de qualité des aliments. En 2006-2007 :

- dans le cadre du volet de salubrité à la ferme, 16 organismes sectoriels admissibles sur 19 avaient atteint divers stades de l'élaboration de systèmes. Dix (10) des 16 organismes ont terminé l'étape initiale d'un processus de reconnaissance en trois parties de l'ACIA, deux ont achevé la deuxième partie du processus, et les quatre autres exécutent actuellement le processus. Un total de 17 projets d'une valeur de 5,2 millions de dollars ont été approuvés en 2006-2007, comparativement à 12 projets, d'une valeur de 2,3 millions de dollars, en 2005-2006;
- sur le plan de la salubrité hors ferme, 13 organismes admissibles sur un total d'environ 28 ont participé au processus et possédaient des systèmes à divers stades d'avancement. Les 13 projets ont été approuvés, pour un financement de l'ordre de 2,9 millions de dollars en 2006-2007, comparativement à trois projets et trois modifications de projets d'une valeur de 440 000 $ en 2005-2006;
- sur le plan de la traçabilité, deux projets d'une valeur de 650 000 $ ont été approuvés en 2006-2007, comparativement à trois projets et à une modification de projet d'une valeur de 700 000 $, en 2005-2006.

Le volet Élaboration de systèmes continue de faire face à des obstacles, y compris :

- le délai moyen de trois à six ans nécessaire pour permettre à un organisme national d'élaborer un système de salubrité des aliments. Lorsque les organismes nationaux ont entrepris l'élaboration de leurs systèmes, ce domaine accusait un manque de connaissances spécialisées. Les organismes ont dû développer une expertise à mesure qu'ils mettaient leurs systèmes au point;
- l'absence d'expertise et de connaissances préalables du secteur de la mise en place de systèmes hors ferme, en ce qui concerne les systèmes basés sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP), de sorte que l'élaboration et la mise en oeuvre des systèmes ont exigé plus de temps qu'initialement prévu. Lorsque le programme a commencé, les associations nationales du secteur de la mise en

Le système permet d'assurer la vérification de l'âge (VA), l'identification des établissements et les déplacements et le repérage, et d'intégrer de nouveaux services à valeur ajoutée afin d'améliorer encore davantage le système de traçabilité de l'ACIB. Depuis sa mise en oeuvre, le SCTB fournit à l'industrie de l'élevage bovin une méthode fiable et intégrée de tenue de renseignements afin de de retablir et maintenir l'accès du boeuf canadien aux marchés nationaux et internationaux. De plus, le système aide l'ACIA à repérer physiquement les animaux en cas de crise touchant la santé des animaux ou la salubrité des aliments.

À ce jour, l'ACIA a attribué ou vendu au-delà de 56 millions de numéros uniques d'identification aux fabricants d'étiquettes du Canada. Depuis l'adoption du mécanisme de VA au sein du secteur de l'élevage de bovins, l'ACIB a traité plus de 202 millions d'événements dans le système et consigné au-delà de 3,7 millions de dates de naissance. AAC, l'ACIA et l'ACIB collaborent à l'exécution, à l'examen et à l'évaluation du programme de VA du secteur, conformément aux exigences des marchés internationaux, afin de maintenir l'accès du boeuf canadien aux marchés d'exportation. Les responsables ont donc mené des vérifications de l'âge des animaux, afin de veiller à ce que les renseignements destinés à la base de données demeurent intègres. Le processus de vérification a débuté en décembre 2006, lorsque l'ACIB a envoyé des lettres d'intention à 478 producteurs choisis au hasard dans l'ensemble du Canada. L'ACIB a signalé que les initiatives de l'industrie axées sur l'identification et la traçabilité des animaux avaient suscité une réaction nettement favorable.

Programme canadien intégré de traçabilité (PCIT)

En vertu du PCIT, 15 projets ont été approuvés, ce qui représente un engagement financier total de 1,5 million de dollars (600 000 dollars en vertu de contrats). Les projets approuvés dans le cadre du programme appuient des projets pilotes en matière de traçabilité afin d'accélérer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'intégration de systèmes de traçabilité au sein de l'industrie canadienne des viandes et du bétail.

Agence canadienne d'identification des animaux d'élevage (ACIAE)

L'ACIAE a reçu des fonds afin d'élaborer un modèle financier et de gestion autonome à l'intention de l'organisme, d'établir des normes nationales touchant un système national d'identification du bétail et de formuler des recommandations en vue de l'établissement de ce type de système.

Le comité des affaires et des finances a présenté au conseil d'administration des facteurs à prendre en compte relativement au modèle financier, selon trois niveaux d'activités. De plus, l'ACIAE, de concert avec des groupes de travail de l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) et du Conseil canadien du porc (CCP), a élaboré une structure d'entreprise et un modèle de gouvernance destinés au système canadien de traçabilité du bétail (SCTB), et qui seront présentés à l'ACIB et au CCP.

En octobre 2006, le groupe de travail de l'ACIAE sur les normes et objectifs nationaux a présenté son examen des normes de traçabilité et des objectifs de rendement en fonction des catégories suivantes : normes générales de systèmes, protocoles et procédures, identification des animaux, identification des établissements et déplacements des animaux. L'ACIA a réalisé des progrès considérables dans l'atteinte d'un consensus dans l'ensemble du secteur en ce qui concerne les normes nationales qui constitueraient le fondement d'un système canadien de traçabilité du bétail.

Le financement total affecté au projet de l'ACIAE s'élève à 1,1 million de dollars. À ce jour, les dépenses ont atteint 300 000 $, en 2006-2007, et 400 000 $, en 2005-2006.

Programme canadien de lecteurs d'étiquettes d'identification par radiofréquence (PCLIRF)

Le Programme PCLIRF s'entend d'un programme de remboursement qui vise à accélérer l'élaboration d'un système global de suivie et de traçabilité du bétail à l'appui d'une initiative axée sur la traçabilité. Les intéressés achètent un lecteur admissible d'étiquettes d'identification par radiofréquence, et demandent le remboursement de 50 % du prix de l'appareil et des coûts connexes de matériel et de logiciels, jusqu'à concurrence de 3 000 $ pour les lecteurs de plaques et de 1 000 $, en ce qui concerne les lecteurs portatifs. En outre, cette forme d'appui favorise la participation et réduit les frais de mesures de conformité et d'application de la loi.

En date du 31 mars 2007, des remboursements totalisant 100 000 $ (sur les 800 000 $ affectés au Programme), avaient été accordés à 125 demandeurs dans le cadre du PCLIRF. Le 17 mai 2006, le programme a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2007. La liste de demandeurs admissibles a été accrue pour tenir compte des terrains d'élevage commerciaux, des camionneurs et des pâturages; en outre, les demandeurs peuvent obtenir des remboursements pour plusieurs lecteurs.

valables du point de vue du secteur agricole et agroalimentaire canadien et appuient les réalisations du Ministère sur le plan du maintien et du renforcement de la confiance des consommateurs.

- Les consommateurs continuent à accorder aux aliments d'origine canadienne les notes les plus élevées en matière de fraîcheur, de goût et de constance de la qualité, et ils ont légèrement amélioré leurs perceptions des aliments d'origine canadienne à titre d'aliments santé;
- Quatre-vingt-douze pour cent (92 %) des Canadiens jugent que les produits alimentaires d'origine canadienne sont de qualité supérieure à celle des produits de pays étrangers;
- Presque tous les consommateurs se disent convaincus de la salubrité de notre approvisionnement alimentaire : quatre consommateurs sur dix sont *entièrement convaincus* et plus de la moitié sont *plutôt convaincus*. Il s'agit là d'une augmentation considérable du degré de confiance depuis 2004 : à cette époque, 3,5 consommateurs sur 10 étaient *entièrement convaincus* et un nombre égal se disaient *plutôt convaincus*;
- Près de la moitié des consommateurs jugent maintenant qu'ils exercent un contrôle sur le contenu des aliments qu'ils achètent – ce qui représente une augmentation de sept points par rapport à 2004 – et moins de consommateurs indiquent qu'ils passent du temps à se préoccuper de la salubrité de leurs aliments;
- La gestion des maladies animales constitue le facteur le plus important pour le maintien de la confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité des aliments d'origine canadienne, suivie par la gestion des préoccupations à l'égard des effets des hormones, des antibiotiques et des produits chimiques sur les végétaux et les animaux;
- Les consommateurs manifestent toujours peu de confiance à l'égard de la capacité du système alimentaire canadien à gérer les OGM et l'utilisation des hormones, d'antibiotiques et de produits chimiques.

Sous-activité : Planification et intégration des politiques

En 2006-2007, AAC a mis en oeuvre l'élaboration d'une *politique nationale sur la qualité des aliments* afin d'établir une approche uniforme à l'égard du processus décisionnel gouvernemental, axée à la fois sur l'intérêt public et sur l'avantage économique. AAC a collaboré avec ses partenaires de portefeuille, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la Commission canadienne des grains afin d'élaborer un processus décisionnel touchant les politiques sur la qualité des aliments, à titre de point de départ du développement de politiques. Les activités se poursuivront en 2007-2008 sur le plan de l'élaboration d'une stratégie de consultations touchant les politiques sur la qualité des aliments et réunissant les intervenants de l'ensemble du système d'alimentation.

Le Ministère a amélioré la collaboration et la surveillance sur le plan des activités en matière de salubrité et de qualité des aliments menées en vertu du CSA. Des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux ont permis d'assurer de façon constante les discussions, le partage de renseignements et la surveillance des activités et des questions prévues sous la rubrique de SQA.

Sous-sous-activité : Traçabilité

Un système rigoureux et efficace de traçabilité constitue un facteur essentiel au maintien et à l'accroissement de la confiance des consommateurs à l'égard du secteur agricole et agroalimentaire canadien. En 2006-2007, AAC a travaillé de concert avec les provinces, les territoires et le secteur à accélérer la mise en oeuvre d'un système de traçabilité multi-espèces comportant, entre autres, l'identification des animaux et des locaux et le suivi du cheminement des animaux dans la chaîne de valeur.

En vertu du système, le processus de suivi et de retraçage des animaux d'élevage est entré en vigueur, à commencer par l'identification des bovins et des bisons, en 2001, et des moutons en 2004. Le système permettra de gérer tous les aspects de l'identification des animaux et des produits et comportera, d'ici 2009, l'identification des établissements et les données sur les déplacements.

Voici quelques-unes des principales réalisations de 2006-2007 sur le plan de la traçabilité :

Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB)

En 2006-2007, l'ACIB a bénéficié de l'approbation de fonds supplémentaires de l'ordre de 300 000 $ modifiant un accord de contribution existant afin d'intégrer l'ancien système de suivi du bétail de l'organisme avec un nouveau « système canadien de traçabilité du bétail » (SCTB) sur Internet. Ce nouveau système a été lancé en janvier 2006 et s'appuie sur la technologie d'identification par radio-fréquence (RFID).

102 325 têtes en 2007, laissant prévoir des abattages de plus de 5 millions de têtes chaque année au Canada. Ces chiffres sont supérieurs à la valeur attendue de 4,5 millions de bovins gras ou non, disponibles pour l'abattage en 2007, qui pourraient être diminuée par le nombre de bovins vivants exportés. En conséquence, AAC a suspendu et annulé le PAEAR et le PAFAR, car une capacité d'abattage suffisante a été, ou sera bientôt, atteinte.

En 2006-2007, le PAFAR a financé la création d'une nouvelle installation d'abattage inspectée par le fédéral et l'agrandissement de deux abattoirs inspectés par le fédéral. Il n'a financé aucun projet de rénovation d'installation inspectée par une province pour répondre aux normes fédérales. Les trois projets approuvés ont absorbé au total 10,3 millions de dollars.

Malgré le succès de ces programmes, certaines sources dignes de foi pensent que le Canada fait maintenant face à un risque présent ou possible de capacité excédentaire, qui pourrait être exacerbé si les marchés étrangers lèvent l'interdiction frappant les exportations de bovins vivants de plus de 30 mois. Les documents relatifs aux programmes laissent croire qu'en 2006 le Canada utilisait de 60 à 70 p. 100 de sa capacité d'abattage et que les abattoirs employant moins de 80 p. 100 de leur capacité auraient de la difficulté à atteindre la rentabilité.

Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants

En 2006-2007, quatre projets ont été approuvés aux termes du Programme de réserve pour perte sur prêt relatif à l'abattage de ruminants, portant les déboursés totaux aux termes de ce programme à 29,12 millions de dollars sur les 41,7 millions disponibles. De ce total, 24,92 millions ont été consacrés à des institutions financières engagées dans les projets. La capacité d'abattage prévue est de 569 000 têtes par année.

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments (SQA)

Salubrité et qualité des aliments – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
66,8	451

Le Canada s'est acquis une solide réputation de producteur et de fournisseur de produits alimentaires reconnus à l'échelle internationale comme faisant partie des produits les plus sûrs et de qualité supérieure. Le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec ses partenaires de portefeuille et de l'industrie afin de maintenir la réputation du Canada en ce qui concerne la salubrité des aliments et veiller à ce que les Canadiens et les autres consommateurs continuent d'obtenir les produits alimentaires nutritifs et de grande qualité pour lesquels le Canada est reconnu.

Le volet Salubrité et qualité des aliments (SQA) du CSA permet au Ministère de fournir les politiques, les orientations ainsi que les programmes, services et outils dont l'industrie a besoin pour conserver l'excellente réputation du Canada à l'échelle internationale au chapitre de la SQA. On pense notamment au programme de salubrité des aliments à la ferme, aux initiatives de traçabilité, au financement des systèmes de contrôle de la qualité et des systèmes de gestion des données ainsi qu'à la recherche et au transfert technologique.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus de 2006-2007 relatifs à l'activité de programme du Ministère qui porte sur la SQA sont les suivants :

- Confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada;
- Une industrie en mesure de répondre aux exigences du marché ou même de les surpasser au chapitre de la salubrité et de la qualité de la production alimentaire, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux;
- Diminution de l'exposition aux dangers et donc protection de la santé humaine;
- Débouchés à valeur ajoutée pour le secteur grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments et de systèmes de traçabilité.

Résultat prévu :	Confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada
Situation actuelle :	Objectifs atteints

En 2006, les résultats d'une enquête nationale sur les perceptions des consommateurs en ce qui concerne la salubrité et la qualité des aliments ont été comparés à ceux d'une enquête semblable menée en 2004. Même si les résultats ne peuvent pas facilement être attribués directement aux initiatives d'AAC, ils sont

possèdent une exploitation commerciale. Pour recevoir un versement durant la deuxième année, le participant doit avoir terminé, ou être en train de terminer, un programme de planification de l'entreprise et de perfectionnement des compétences.

Il est encore trop tôt dans la vie du programme pour déterminer avec précision ses effets. Son application progresse comme il a été prévu, bien que le nombre de bénéficiaires de financement inscrits à des programmes de planification de l'entreprise et de perfectionnement des compétences soit plus faible que prévu. En raison de ces facteurs, les objectifs de la cote de rendement ont été *partiellement atteints*.

Des renseignements détaillés sur le rendement de ce programme sont présentés à la partie Résultat stratégique : Innovations propices à la croissance à la page 67.

Résultat prévu :	Meilleures viabilité et rentabilité du secteur
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

L'approche adoptée par AAC pour garantir la viabilité et la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire consiste à veiller à ce que les producteurs et tous les intervenants du secteur aient accès aux outils dont ils ont besoin pour réussir.

La réalité est que l'entreprise agricole mondiale a changé de façon appréciable ces dernières années. Si l'on ajoute à cela les risques constants de la production que doivent assumer les agriculteurs, la rentabilité du secteur canadien demeure un objectif de taille. Les chiffres récents sur le revenu agricole le confirment : malgré les meilleurs efforts des pouvoirs publics, du secteur et des producteurs, le revenu net comptant des agriculteurs canadiens a chuté en 2006 pour la deuxième année de suite. L'augmentation des taux d'intérêt, des salaires et des coûts du carburant, associée à la chute des recettes dans le secteur porcin et des paiements de programme, a largement compensé les hausses des revenus provenant des cultures et des bovins. Pour ces raisons, les objectifs visés n'ont été que *partiellement atteints* en 2006-2007.

Dans le Budget de 2006, le gouvernement du Canada a alloué un montant additionnel de 1,5 milliard de dollars à des programmes visant l'agriculture. De ce montant, 1 milliard a aidé les producteurs à faire la transition vers les nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise, par l'intermédiaire de l'Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks, et 500 millions ont été réservés à des mesures visant à améliorer la viabilité et la rentabilité à long terme du secteur. Ces dernières comprenaient, entre autres, des mesures permettant au secteur de réagir aux catastrophes, des investissements facilitant la participation des producteurs à la nouvelle bioéconomie et une aide aux familles agricoles à faible revenu pour améliorer leur situation.

Sous-sous-activité : Les programmes touchant l'ESB

En 2006-2007, AAC a poursuivi la mise en oeuvre de mesures et de programmes pour contrer les effets de l'ESB sur l'industrie du boeuf. Les efforts du Ministère ont visé, tout particulièrement, à rouvrir complètement la frontière américaine aux bovins canadiens vivants, à accroître la capacité d'abattage nationale, à faciliter l'adaptation au nouveau règlement sur l'interdiction frappant les aliments du bétail et à améliorer la traçabilité à toutes les étapes de la chaîne de valeur du bétail et de la viande (fait l'objet de discussions à la rubrique Activité de programme : salubrité et qualité des aliments).

Annoncés en juin 2005, le Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants et le Programme d'aide pour l'évaluation des abattoirs de ruminants ont contribué à la réussite des projets pilotés par les producteurs en permettant une participation au capital et en dispensant une aide à la réalisation de plans de faisabilité et d'entreprise pour la construction et l'agrandissement d'abattoirs de bovins et d'autres ruminants.

En décembre 2006, un nouveau programme a été élaboré pour aider l'industrie du boeuf à s'adapter à une interdiction plus stricte frappant les aliments du bétail, en assurant une aide financière pour l'élimination appropriée de matières à risque spécifiées.

Les efforts de redressement d'AAC après la découverte de l'ESB ont aidé l'industrie du boeuf canadienne à faire face aux effets de la maladie en soutenant les mesures visant à accroître la viabilité et la rentabilité du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Programme d'aide pour l'évaluation des abattoirs de ruminants et Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants

Le Programme d'aide pour l'évaluation des abattoirs de ruminants (PAEAR) et le Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants (PAFAR) ont facilité l'augmentation de la capacité d'abattage au Canada en permettant aux producteurs d'investir dans des installations d'abattage.

Les documents relatifs à ces programmes montrent que la capacité d'abattage hebdomadaire, réglementée par le fédéral, a progressé d'une valeur approximative de 73 140 sujets en 2003 à une valeur prévue de

produits agricoles. Les modifications de la LPCA ont reçu la sanction royale en juin 2006 et sont entrées en vigueur en novembre de la même année.

Le Système électronique de prestation du PPA a été lancé avec succès en 2006-2007 : il permet de mieux retracer les avances et aussi d'améliorer l'échange d'information entre les associations de producteurs chargées de l'exécution du programme et AAC.

Programme d'avances printanières bonifié

Annoncé en mai 2006, le Programme d'avances printanières bonifié (PAPB) devait assurer la transition en attendant le succès des modifications législatives de la LPCA. Aux termes de ce programme, le montant de 50 000 $ exempt d'intérêt qui était offert par l'ancien PAP est porté à 100 000 $ par demandeur, et la période de remboursement prolongée jusqu'au 30 septembre 2007. Au 31 mars 2007, 988,4 millions de dollars avaient été versés sous forme d'avances aux termes du programme à 28 469 producteurs canadiens.

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)

Le programme de la LPAACFC assure aux producteurs un plus grand accès à des prêts destinés à des améliorations agricoles et facilite l'accès aux capitaux aux coopératives agricoles. Au cours de l'exercice 2006-2007, les prêts garantis, au nombre de 1 797, totalisaient 63,7 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 15,6 p. 100 du nombre de prêts garantis comparativement à 2005-2006 (2 128) et une baisse de 14,4 p. 100 (74,5 millions) de leur valeur totale.

Les consultations nationales sur la LPAACFC ont pris fin en 2006-2007 comme il était prévu, tous les intervenants, dont les agriculteurs, les institutions financières et les coopératives de commercialisation, ayant eu l'occasion de formuler des commentaires sur les changements possibles. Des discussions ont eu lieu sur l'élargissement du programme de la LPAACFC pour inclure les agriculteurs débutants (notamment les transferts d'exploitation agricole entre générations), l'élargissement du programme afin d'assouplir les règles d'admissibilité des coopératives, l'augmentation du plafond de regroupement de prêts pour les producteurs et les coopératives, l'augmentation du taux admissible du montant du prêt et la modification des frais d'inscription afin d'inclure différentes catégories de risques et différents montants de prêts.

Les participants ont réitéré un solide appui au maintien du programme de la LPAACFC, mais ont souligné la nécessité de l'adapter aux besoins des agriculteurs d'aujourd'hui. Les problèmes soulignés par les participants comprenaient, entre autres, les suivants :

- le plafond actuel de regroupement de prêts est trop bas;
- il faudrait augmenter le taux de prêt admissible, qui est actuellement à 80 p. 100;
- l'exigence selon laquelle les coopératives doivent être constituées exclusivement de producteurs doit être éliminée;
- la méconnaissance du programme;
- le fardeau administratif imposé aux institutions financières administrant le programme est trop lourd.

Programme de mise en commun des prix

Le Programme de mise en commun des prix (PMCP) offre une garantie de prix aux organismes de commercialisation des produits agricoles. La garantie protège ces organismes et leurs producteurs contre un effondrement imprévu du prix de marché de leurs produits. En 2006-2007, six accords ont été signés avec des organismes de commercialisation, pour un montant total garanti de 74,4 millions de dollars à environ 18 290 producteurs. Ce résultat témoigne d'une baisse par rapport à la campagne agricole de 2005 où le montant garanti total avait atteint 85,5 millions de dollars offerts à environ 20 036 producteurs.

Résultat prévu :	Amélioration de la planification d'entreprise et perfectionnement des compétences des familles agricoles à faible revenu
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

Sous-sous-activité : Programme canadien d'options pour les familles agricoles

Ce programme pilote, annoncé dans le Budget de 2006, verse 550 millions de dollars sur deux ans afin d'aider des familles agricoles à faible revenu à trouver des options permettant d'augmenter leur revenu à l'avenir et assure un soutien du revenu à court terme aux familles agricoles à faible revenu. Le programme a été en partie exécuté avec la collaboration de Financement agricole Canada en vertu d'un protocole d'entente. En raison des changements apportés au programme la deuxième année, le budget initial est réduit de 550 millions de dollars à 303,3 millions. Les demandeurs admissibles reçoivent un paiement qui permet de porter le revenu maximal à 25 000 $ dans le cas des familles et à 15 000 $ dans le cas des particuliers s'ils

Sous-activité : Programme canadien de stabilisation du revenu agricole

Le PCSRA, comme l'assurance-production, fait partie des programmes fondamentaux de GRE contribuant à la stabilisation du revenu des producteurs. Des versements sont faits aux termes du PCSRA lorsque le revenu agricole de l'année courante (marge de production), englobant les prestations de l'assurance-production, est inférieur au revenu agricole moyen d'années antérieures (marge de référence). Comme les versements par le PCSRA sont fondés sur les renseignements fiscaux, les calculs des paiements du programme accusent du retard; 2004 est la dernière année de programme pour laquelle les paiements ont été effectués. Les paiements du PCSRA visant l'année de production 2004 se sont chiffrés à 1,42 milliard de dollars et ont permis aux producteurs qui y avaient droit d'augmenter leur revenu de 60,2 p. 100 à 85,3 p. 100 de leur marge de référence.

Parmi les améliorations apportées au PCSRA en 2006-2007, on compte le remplacement du dépôt exigé antérieurement par un droit. Cette décision a fait disparaître une pomme de discorde financière d'importance pour les producteurs et leur a permis de continuer à participer au financement du programme. Les gouvernements participant au PCSRA ont également changé les règles du programme afin d'assurer une protection à un plus grand nombre de producteurs dont les marges sont négatives et ont corrigé la méthode d'évaluation des stocks qui maintenant tient compte, dans le calcul de la prestation du producteur, des pertes de valeur des stocks en raison de la baisse du prix des denrées.

Ces deux modifications des règles du programme ont rendu le PCSRA plus souple durant les périodes de recul des prix.

Pour rendre le programme plus souple, on a ajouté un paiement anticipé ciblé au programme, ce qui permet au PCSRA d'apporter une aide rapide en période de forte baisse du revenu sans que les producteurs doivent présenter une demande. De plus, les administrations ont pris des mesures pour faciliter le processus final de demande des producteurs en améliorant l'utilisation des technologies, notamment les initiatives de demandes électroniques et les comptes en ligne, et les calculatrices de programme qui aident les producteurs à estimer un paiement de programme possible. Ces mesures ont été complétées par l'introduction de normes de service nationales et d'options pour les cas de retard qui offrent aux producteurs une plus grande souplesse dans la réponse aux exigences du programme et des délais plus prévisibles.

Sous-activité : Programme de paiement aux producteurs de céréales et d'oléagineux

Ce programme, auquel le gouvernement fédéral a affecté un budget de 755,8 millions de dollars, a été mis en place à la fin de l'exercice 2005-2006, pour aider les producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux à surmonter les graves difficultés financières auxquelles ils font face. Le reste des paiements du programme, d'une valeur de 315 millions de dollars, a été distribué aux producteurs en 2006-2007. Le programme est maintenant terminé.

Sous-activité : Programmes d'aide en cas de catastrophe et de garanties financières

Programme de paiements anticipés

Il peut être difficile à de nombreux agriculteurs d'avoir en mains les liquidités nécessaires au début et à la fin de la période de croissance. En raison de la baisse des recettes, de nombreux producteurs peuvent difficilement s'assurer des marges de crédit à l'exploitation avant l'ensemencement. À la fin de la campagne, les liquidités après la récolte peuvent devenir un facteur déterminant pour les producteurs qui doivent honorer des engagements financiers à court terme et qui veulent entreposer leurs cultures et les vendre tout au long de l'année pour augmenter leurs recettes. Pour les aider à faire face à ces difficultés, AAC met à la disposition des producteurs des programmes d'avances de fonds et de garanties financières tout au long de la campagne agricole.

Avant 2006-2007, les avances de fonds étaient consenties aux termes du Programme de paiements anticipés (PPA) et du Programme d'avances printanières (PAP). En raison de l'intensification des demandes, par les producteurs canadiens, de programmes d'avances de fonds qui tiennent compte du coût véritable du fonctionnement d'une exploitation dans les marchés concurrentiels actuels, ces options relatives aux avances de fonds ont été changées par l'application, en 2006-2007, des modifications législatives prévues.

Les modifications législatives de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA) ont été annoncées en mai 2006. Elles comprennent la fusion du PAP et du PPA en un nouveau programme où l'avance maximale est portée à 400 000 $, la première tranche de 100 000 $ étant exempte d'intérêts. Le programme a aussi été étendu au bétail et à un plus grand nombre de cultures et, pour ménager une plus longue période de remboursement, les producteurs sont aussi autorisés à rembourser au moment qui leur convient dans une période de 18 mois, ce qui leur donne la possibilité de tirer des recettes supérieures de leurs

Sous-activité : Programmes de gestion des risques

Programme de partenariat avec le secteur privé pour la gestion des risques (PPSPGR)

En septembre 2006, le PPSPGR a organisé un forum intitulé *Présentation des innovations dans le domaine de la gestion des risques*. Ce forum a réuni 135 représentants, notamment d'organisations agricoles nationales et provinciales, de services financiers nationaux et internationaux, des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que de la Commission européenne, du ministère américain de l'Agriculture et du ministère australien de l'Agriculture, des Pêches et de la Foresterie.

Parmi les résultats particuliers du forum, on peut citer : l'amélioration du réseautage dans l'industrie des services financiers (ISF) à l'agriculture grâce à l'élargissement de la gamme de contacts ISF disponibles pour la réalisation de projets et à l'intensification de la visibilité des activités d'AAC qui engagent et étendent la participation du secteur privé dans la gestion des risques en agriculture.

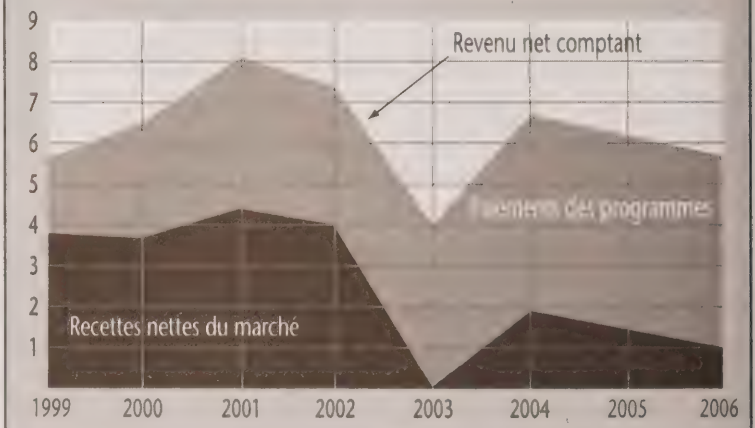
Cinq nouveaux accords de contribution relatifs à l'assurance-production, d'une valeur de 1,6 million de dollars, ont été signés en 2006-2007, permettant ainsi de faire progresser des projets de recherche et développement sur la gestion des risques. De plus, dix accords de contribution ont été signés avec des clients actuels du PPSPGR pour permettre aux promoteurs de projet de passer aux phases ultérieures de leurs activités approuvées. De ces dix accords de contribution, six portaient principalement sur des outils d'assurance touchant les végétaux ou les animaux, deux portaient sur la recherche d'outils de gestion des risques financiers (p. ex. un centre d'échange en agriculture et un programme de type paiement d'avances par le secteur privé) et deux étaient des évaluations de risques (protocoles sur la biosécurité concernant le secteur des services avicoles et une évaluation de la responsabilité financière liée à la participation au Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme).

Résultat prévu :	Capacité accrue des producteurs de gérer leurs activités (flux de trésorerie) durant toute la campagne agricole
Situation actuelle :	Objectifs partiellement atteints

Depuis toujours, le revenu agricole varie avec les fluctuations des prix du marché et des coûts des facteurs de production, et les maladies et le mauvais temps influent souvent sur la production. L'une des mesures du revenu agricole, le revenu net comptant (RNC), est définie comme la différence entre les recettes monétaires agricoles (incluant les paiements de programme) et les dépenses d'exploitation, mais excluant l'amortissement et la variation de la valeur des stocks à la ferme. Depuis 2004, le RNC a affiché une tendance à la baisse : en 2006, il a diminué de 12,7 p. 100 par rapport à 2005 pour s'établir à 82,6 p. 100 de la moyenne quinquennale.

Les paiements de programmes gouvernementaux ont pour rôle de pallier la variabilité du revenu agricole et d'aider ainsi les producteurs à exploiter des entreprises viables. En 2006, ces paiements se sont chiffrés au total à 4,6 milliards de dollars, selon la méthode de la comptabilité de caisse, et ont représenté 82,7 p. 100 du RNC. Manifestement, ces paiements jouent un rôle important dans la stabilisation du revenu du producteur et le maintien de la viabilité des exploitations agricoles. Le tableau 1 suivant présente le RNC et les paiements de programme au Canada de 1999 à 2006.

Revenu net comptant au Canada, 1999-2006



Recettes nettes du marché / Paiements des programmes (millions de dollars)

Comme la baisse du revenu agricole constitue un défi persistant pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les efforts et les investissements gouvernementaux pour stabiliser et aider le secteur sont déterminants. En 2006-2007, AAC s'est employé à veiller à ce que les agriculteurs et les familles agricoles du Canada puissent vivre de leur ferme et demeurer dans le domaine, dans leur propre intérêt et dans celui de tous les Canadiens.

De plus, pour faciliter la transition vers le nouveau programme, AAC a mis en oeuvre l'Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES) où la nouvelle méthode a été appliquée rétroactivement aux années de programme 2003, 2004 et 2005, et des versements ont été faits aux producteurs lorsque les nouveaux calculs révélaient qu'ils y avaient droit.

Programme de compte d'épargne des producteurs

En 2006-2007 également, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'instaurer un programme de compte d'épargne des producteurs, avec les provinces, pour remplacer la protection contre les faibles baisses du revenu actuellement offerte par le PCSRA axé sur la marge. Les ministres de l'Agriculture ont convenu de considérer le concept pour l'année de programme 2007.

Cadre d'aide en cas de catastrophe

Afin d'honorer l'engagement du gouvernement à créer un programme distinct d'aide en cas de catastrophe, AAC a aussi mis au point, de concert avec les provinces, un cadre d'aide en cas de catastrophe (CAC) visant à assurer la structuration et la cohérence de la nature et du mode de l'intervention des pouvoirs publics en cas de catastrophe. Bien que les ministres de l'Agriculture continuent à examiner le cadre parmi les nouveaux programmes de GRE de la prochaine politique agricole et agroalimentaire, ses principes et ses lignes directrices ont été utilisés pour mettre en oeuvre le Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré, qui a assuré une aide de 1,5 million de dollars aux producteurs de St-Amable, au Québec, touchés par la découverte du nématode de la pomme de terre.

Sous-activité : Assurance-production

En 2006-2007, un groupe de travail fédéral-provincial a entrepris l'examen du Programme d'assurance-production, qui a porté sur la détermination d'options pour l'élargissement de la couverture au bétail, aux produits horticoles frais et aux fourrages, d'options permettant de lier l'assurance-production au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole et sur une évaluation globale de l'équité du programme envers les producteurs de toutes les provinces.

Les travaux préparatoires sur l'assurance du bétail, notamment l'analyse des options de protection des porcins, se sont poursuivis en 2006-2007, et la mise en oeuvre est prévue pour 2008 dans probablement trois provinces. De plus, avec l'élaboration en 2006-2007 de plans touchant la perte de superficie pour des cultures horticoles en Ontario et au Nouveau-Brunswick, six provinces offriront bientôt l'assurance-production pour ces cultures. L'élaboration d'options pour améliorer la protection des fourrages se poursuit.

De plus, 2006-2007 est la première année où toutes les provinces ont été tenues de respecter les niveaux de financement de l'assurance-production fixés dans les accords de mise en oeuvre du programme. Grâce à cette exigence, tous les producteurs participants du pays versent une part équitable des primes du programme.

Au total, les pouvoirs publics paient environ 66 p. 100 des coûts de l'assurance-production. En 2006-2007, les contributions gouvernementales se sont chiffrées à 569 millions de dollars qui ont été partagés selon la formule 60/40 entre les gouvernements fédéral et provinciaux. La part des primes payée par les producteurs s'est établie à 274 millions de dollars au total.

Au Canada, la couverture totale est passée de 7,227 milliards de dollars en 2005 à 7,667 milliards en 2006.

Une évaluation environnementale de l'assurance-production est exigée pour l'exercice 2006-2007. AAC s'attend à ce qu'elle soit terminée d'ici au 31 décembre 2007.

Sous-activité : Programmes d'aide en cas de catastrophe

Programme de cultures de couverture

Mis au point pour être appliqué en 2006-2007 par AAC, par l'intermédiaire de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, ce programme pilote de 90 millions de dollars s'adresse aux producteurs de toutes les provinces qui n'ont pu ensemencer une partie de leurs superficies en 2005 et/ou 2006 à cause d'un excès d'humidité. Le programme aide les producteurs à assumer les coûts de la mise en oeuvre de meilleures pratiques de gestion : pour prévenir l'érosion des sols où une culture commerciale n'a pu être ensemencée à cause d'un excès d'humidité. Les paiements du programme et les coûts d'administration se sont chiffrés à environ 82,6 millions de dollars pour un peu plus de 5 millions d'acres admissibles non ensemencés.

Les réalisations permettant d'évaluer le rendement en 2006-2007 sont décrites de façon plus détaillée dans le reste de la présente section selon les activités de programmes qui contribuent à l'atteinte par le Ministère des trois résultats stratégiques suivants :

- Sécurité du système alimentaire;
- Santé de l'environnement;
- Innovations propices à la croissance.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise

Gestion des risques de l'entreprise – 2006-2007

Dépenses réelles (nettes) en millions de dollars	Équivalents temps plein
2 438,5	1 150

Les programmes de GRE ont pour objectif d'aider les producteurs à mieux gérer les risques en recourant à une gamme d'options, donnant lieu à une meilleure rentabilité. En atténuant les risques, les producteurs peuvent aussi s'attacher à trouver de nouveaux débouchés afin de renforcer leur aptitude à fournir des aliments et des produits agroalimentaires aux Canadiens et aux consommateurs du monde entier.

Deux programmes nationaux de gestion des risques liés au revenu de l'entreprise agricole s'offrent aux producteurs et les aident à faire face aux fluctuations du revenu. Ces programmes fondamentaux sont le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et l'assurance-production (A.-P.). À ces programmes s'ajoutent des programmes provinciaux et territoriaux, le programme de partenariat avec le secteur privé pour la gestion des risques, les programmes d'avances de fonds, dont le Programme de paiements anticipés (PPA) et le Programme d'avances printanières (PAP) – qui en 2006-2007 est devenu le Programme d'avances printanières bonifié ainsi que d'autres programmes spéciaux et pilotes.

Précisions sur le rendement

Les résultats prévus pour les activités des programmes de GRE du Ministère en 2006-2007 étaient les suivants :

- soutien accru aux producteurs et capacité accrue des producteurs de gérer les risques de l'entreprise;
- capacité accrue des producteurs de gérer leurs activités (flux de trésorerie) durant toute la campagne agricole;
- amélioration de la planification d'entreprise et perfectionnement des compétences des familles agricoles à faible revenu;
- viabilité et rentabilité accrues du secteur.

Résultat prévu :	Soutien accru aux producteurs et capacité accrue des producteurs de gérer les risques de l'entreprise
Situation actuelle :	Objectifs atteints

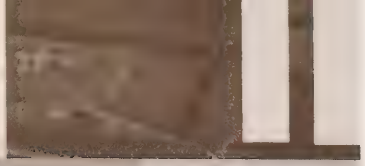
AAC veille constamment à ce que les producteurs agricoles et agroalimentaires du Canada réussissent à mieux gérer les nombreux risques associés à l'agriculture dans le pays. En 2006-2007, le Ministère, de concert avec les provinces et le secteur, s'est employé à modifier les programmes de GRE pour mieux répondre aux besoins des producteurs et être plus réactifs aux changements des conditions du marché et de la production.

Sous-activité : Programme canadien de stabilisation du revenu agricole

Le PCSRA réunit la stabilisation et la protection contre les catastrophes en un programme unique, qui aide les producteurs à prémunir leurs exploitations agricoles contre les baisses de revenu faibles et élevées. Il s'agit d'un programme couvrant l'ensemble de l'exploitation qui s'offre aux agriculteurs admissibles, peu importe la nature de leur production.

En 2006, le gouvernement du Canada a admis que le PCSRA n'assurait pas une protection efficace à tous les agriculteurs en raison d'un manque de souplesse, ainsi que de lacunes en matière de rapidité des versements des prestations et de prévisibilité; il a de plus admis que l'aide en cas de catastrophe devait être distincte du PCSRA. En conséquence, au cours de l'année 2006-2007, le Ministère et ses partenaires ont apporté d'énormes améliorations au programme axé sur la marge pour mieux aider les producteurs, notamment :

- une nouvelle méthode d'évaluation des stocks, qui améliore la prévisibilité et la rapidité du versement des paiements;
- l'élargissement de la couverture des marges négatives, pour rendre les programmes mieux adaptés aux besoins des producteurs;
- un mécanisme d'avances ciblées dans les situations de catastrophe, qui améliore la rapidité du versement des paiements;
- des améliorations administratives, notamment la simplification du programme et de ses services en direct.



Analyse du rendement par résultat stratégique

Introduction

Le secteur agricole et agroalimentaire touche la vie de tous les Canadiens, en plus de contribuer à la croissance du pays tant sur le plan économique que social.

L'ensemble du système agricole et agroalimentaire, ou la chaîne de valeur – qui comprend l'agriculture primaire, la transformation, la distribution et la vente au détail – crée un emploi sur huit au Canada et compte pour près de 130 milliards de dollars de ventes annuelles au détail et à la restauration, dont près de 28 milliards d'exportations. Le Canada est le quatrième exportateur de produits agroalimentaires au monde, après l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil. L'ensemble du secteur génère environ 8 p. 100 du total du produit intérieur brut du Canada.

Le secteur joue un rôle tout aussi important sur le plan social, en contribuant au maintien des collectivités rurales du Canada et du style de vie qui s'y rattache. Les agriculteurs, les familles et les collectivités, qui travaillent d'arrache-pied et qui façonnent le secteur agricole et rural canadien, restent l'âme de cette industrie fière et productive.

Le système alimentaire du Canada est l'un des plus sûrs du monde, et les aliments et produits alimentaires du pays sont reconnus à l'échelle internationale pour leur qualité. En effet, le Canada s'est gagné une solide réputation de pourvoyeur de produits auxquels les consommateurs peuvent se fier. Aujourd'hui, les consommateurs de partout exigent de meilleures garanties quant à la salubrité et à l'innocuité des aliments. Le Canada met la salubrité au premier plan : AAC s'emploie, de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la Commission canadienne des grains (CCG), Santé Canada et le secteur à assurer la salubrité à toutes les étapes de la chaîne de production des aliments. Parallèlement, le Ministère s'efforce aussi d'offrir aux producteurs un environnement d'exploitation plus sûr, grâce auquel ils pourront gérer les risques inhérents à l'agriculture et exploiter une entreprise stable et rentable.

Avec l'étroite collaboration du secteur, AAC s'emploie à faire du Canada le chef de file en matière d'exploitation judicieuse des ressources environnementales. La durabilité à long terme suppose la mise au point et l'adoption de technologies intelligentes et de solutions adaptées aux exploitations agricoles qui protègent les écosystèmes dont dépend l'avenir du pays. La durabilité passe aussi par l'établissement d'un juste équilibre entre la protection environnementale et une forte production, par la mise au point de produits « écologiques » qui répondent aux besoins et aux exigences des consommateurs et par l'adoption de mesures qui contribuent à la croissance et à la prospérité des collectivités.

Pour assurer sa prospérité au cours des années à venir, le secteur agricole et agroalimentaire canadien devra mettre au point et adopter de nouvelles technologies qui concourront à stimuler l'innovation dans les domaines où le pays peut jouir d'un avantage concurrentiel. Il devra aussi s'attacher au perfectionnement des compétences et à l'amélioration des pratiques commerciales de ses membres. Il lui faudra renforcer les liens qui l'unissent aux plans d'action en matière de développement économique, d'énergie, de santé, de biosécurité et d'environnement.

Si l'avenir du secteur agricole canadien est prometteur, son potentiel ne peut se réaliser à l'avenir que si des mesures concrètes sont prises pour l'aider à faire face aux contraintes actuelles.

En 2006-2007, le gouvernement du Canada s'est engagé à veiller à ce que le secteur agricole et agroalimentaire canadien dispose des outils dont il a besoin pour maintenir sa prospérité dans les années à venir, tout en le dotant d'une base solide sur laquelle il peut miser dès aujourd'hui.

Les priorités opérationnelles d'AAC sont mises à jour annuellement par voie de consultation des clients internes. La Stratégie, le plan d'action et le plan d'investissement en GI/TI définit également le plan d'action à suivre pour assurer des investissements continus en technologie et en pratiques exemplaires ainsi que l'approche stratégique d'AAC à l'égard des systèmes intégrés et des services communs.

AAC a établi un cadre de gouvernance en GI/TI axé sur la clientèle qui permet d'examiner chaque année les activités en matière de GI/TI, d'en établir l'ordre de priorité et de veiller à ce que les investissements continuent d'être harmonisés aux priorités ministérielles et pangouvernementales. Les résultats de cet exercice servent à mettre à jour La stratégie, le plan d'action et le plan d'investissement en GI/TI. AAC a entrepris une mise à jour de grande envergure (2004-2009) afin d'examiner et de réviser la stratégie et de s'assurer qu'elle cadre avec les priorités changeantes des ministères et des gouvernements. La mise à jour de la stratégie en matière de GI/TI placera AAC en meilleure position pour répondre aux exigences opérationnelles inhérentes aux activités clés de la nouvelle politique sur l'agriculture.

- renforcé son offre de services en direct par le lancement de *Mon dossier* AAC, dans le cadre de ses efforts continus pour améliorer l'accès à l'information, à ses programmes et à ses services, ainsi que pour compléter les voies classiques de prestation de services (par téléphone, en personne et par la poste). Mon dossier AAC offre à la clientèle agricole un environnement sécurisé et intégré à l'infrastructure de la Voie de communication protégée du gouvernement du Canada, qui leur permettra d'effectuer les activités suivantes :
  - revoir l'information personnelle qu'ils soumettent à l'organisme fédéral chargé d'administrer le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PSCRA);
  - vérifier leur état de compte pour savoir si leur demande a été traitée et à quelle date ils recevront un paiement;
  - soumettre leur formulaire supplémentaire du PSCRA 2006 par voie électronique ou le faire envoyer par un représentant désigné.

Mon dossier AAC a été la première application ministérielle à incorporer le nouveau concept de présentation uniforme du Projet de restructuration du site Web d'AAC, qui consiste à regrouper tous les sites Web ministériels en un seul portail axé sur la clientèle, accessible à partir de la *Page des producteurs* d'AAC.

Mon dossier AAC est également un mécanisme de soutien qui permet aux représentants des services téléphoniques d'AAC de mieux aider les clients à partir du Centre des appels de Winnipeg.

En outre, AAC a amorcé la mise en œuvre d'un système commun de prestation des subventions et des contributions (SPSC) en 2006-2007 grâce à l'achat de logiciels commerciaux de série et à la mise sur pied de services améliorant l'accès aux programmes d'information. Un cadre commun des processus opérationnels pour la prestation des programmes de subventions et de contributions a été élaboré à partir du modèle de bonnes pratiques mis au point par le fournisseur, ainsi que du cadre conceptuel des contrôles essentiels élaboré en fonction de la Politique sur les transferts de paiement du gouvernement du Canada. La mise en place des trois programmes et l'intégration au système financier ministériel SAP ont été amorcées. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre d'autres programmes, compléter l'intégration au système financier et relier le système à la Voie de communication protégée en vue d'améliorer les dispositifs de sécurité.

Les services aux clients internes

En août 2005, le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'investissement à long terme (PILT) d'AAC. Le PILT indique comment le Ministère gérera ses actifs tout en respectant les niveaux de référence actuellement approuvés. Le PILT comprend également de nombreux scénarios qui, accompagnés de financement additionnel, permettraient à AAC d'accomplir les priorités ministérielles en temps opportun. En 2006, le Ministère a réussi à réaffecter 10 millions de dollars dans son budget d'immobilisations pour 2006-2007, ce qui a permis d'accélérer les projets législatifs prévus et de soutenir des projets scientifiques de haute priorité.

AAC a également continué en 2006-2007 de contribuer à l'initiative des Services administratifs ministériels partagés (SMAP) du gouvernement du Canada. Les SMAP ont pour but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services administratifs grâce à des systèmes pangouvernementaux de gestion de l'information et de technologie de l'information, à la simplification et à la normalisation des pratiques et des processus administratifs et à l'accès à l'information qui améliorera la gestion des services gouvernementaux. Ils visent de plus à optimiser le service offert aux Canadiens et le rapport qualité-prix. Dans le cadre de cette initiative, AAC a accepté de participer au projet pilote de mise en œuvre des SMAP afin d'évaluer les avantages d'un modèle de services partagés. En tant que fournisseur de services en systèmes de ressources financières et humaines à ses partenaires de portefeuille et à d'autres ministères, AAC et sa clientèle sont très bien placés pour faire part aux autres participants des pratiques fructueuses expérimentées et des enseignements tirés dans le cadre de l'initiative des SMAP.

Gestion de l'information

AAC a élaboré une stratégie globale à long terme en gestion de l'information (GI) et en technologie de l'information (TI). Cette stratégie, intitulée La stratégie, le plan d'action et le plan d'investissement en GI/TI, traite de la façon optimale d'utiliser la technologie de l'information pour répondre aux impératifs opérationnels. Elle en décrit le contexte, les catalyseurs opérationnels, les objectifs clés, les approches recommandées et les aspects liés à la planification.

AAC a été chargé par Sécurité publique Canada (SPC) et par le Secrétariat du Conseil du Trésor d'élaborer des Plans de continuité des activités (PCO) solides et fonctionnels qui reconnaissent et protègent les services essentiels qui sont considérés comme prioritaires pour les Canadiens et le secteur agroalimentaire. De plus, SPC a précisé qu'AAC doit élaborer des plans d'urgence en cas de pandémie de grippe au moyen de PCO ministériels complets, approuvés et éprouvés. Pour ce faire, en 2006-2007, toutes les directions générales ont réalisé des PCO pour les services essentiels exigeant un rétablissement des activités à l'intérieur d'une période de 0 à 4 heures et de 5 à 24 heures.

Même si AAC a une bonne longueur d'avance sur la plupart des autres ministères concernant la réalisation des PCO, il y a encore des défis à surmonter. Il faut réviser et clarifier le rôle de la haute direction quant à la supervision et à la réalisation des PCO au sein du Ministère. Par ailleurs, la réalisation des PCO est un processus permanent auquel il faut consacrer du personnel et des ressources pour assurer son succès à long terme. AAC continue de relever ces défis.

Des services axés sur le citoyen

AAC a à coeur d'axer la prestation de ses services sur la clientèle et d'apporter des améliorations tangibles qui tiennent compte de ses attentes. En 2006-2007, inspiré de la Stratégie intégrée de prestation de services, le Ministère a :

- évalué la satisfaction de la clientèle afin de mieux comprendre sa perception, ses préférences quant aux moyens et les priorités à accorder aux améliorations. AAC a effectué un sondage sur le degré de satisfaction de la clientèle agricole en utilisant l'Outil de mesures communes pour établir une série de mesures de référence pouvant faire l'objet de suivis réguliers quant au degré de satisfaction envers le service. Les résultats de ce sondage aideront AAC à surveiller son rendement, à établir des priorités en matière de prestation de services et à mieux comprendre le service du point de vue de la clientèle agricole ainsi qu'à montrer la voie à suivre pour améliorer les services;
- créé un système d'archivage électronique pour l'ensemble des offres de services du Ministère. Cette base de données a déjà permis de mieux comprendre la prestation de services au sein du Ministère et peut désormais aider à déceler les éléments auxquels il faudrait travailler davantage pour accroître la satisfaction de la clientèle et améliorer la gestion globale des services;
- fait des progrès significatifs dans l'amélioration de sa présence sur le Web par le lancement d'un projet de restructuration du site principal d'AAC (www.agr.gc.ca) qui regroupe plus de 80 sites Web d'AAC en un seul portail ministériel au contenu renouvelé, dont la navigation et la présentation sont uniformes. Le nouveau site a été créé en tenant compte des consultations tenues auprès de la clientèle et en effectuant de nombreux essais auprès de groupes de consultation. Les recommandations des groupes de consultation ont permis à AAC d'adapter le site aux besoins de son public. Les principales améliorations à ce jour sont la segmentation de l'information en fonction des principaux groupes de clients du Ministère et de leurs besoins en information grâce à la création de *lignes de clients*, de nouvelles méthodes de navigation, une fonction de recherche améliorée et la mise en place de bonnes pratiques Web, comme le regroupement de renseignements par sujets et la simplification des titres et du langage afin de rendre le site plus intuitif pour les usagers. AAC a aussi mis à l'essai de nouvelles méthodes de communication par le Web, par exemple l'utilisation d'un service de souscription intégré et de diffusions audios;
- établi les composantes essentielles d'un modèle de données à l'échelle du Ministère, comprenant une base de données (le parti et l'endroit, par ex. le nom et l'adresse) et de sécurité commune. Ce projet de base vise à simplifier les processus opérationnels et à accroître la satisfaction de la clientèle, en recueillant une seule fois l'information sur la clientèle qui sera réutilisée par la suite. La modélisation des éléments de données et de leurs interrelations ainsi que la mise en œuvre d'une utilisation normalisée du modèle comporteront des avantages, par exemple en permettant de remplir à l'avance des formulaires, de simplifier la modification de l'information personnelle des usagers, d'accroître la confidentialité et la sécurité par la gestion de l'identité, ainsi que de personnaliser et d'adapter les offres de service aux besoins des utilisateurs;

Le Ministère a aussi progressé dans le domaine de la gestion de l'information. Il y a eu la mise en place de l'outil de Nakisa pour faire des organigrammes, qui facilite les activités quotidiennes de dotation en personnel opérationnel et de classification, le projet pilote sur l'outil d'information de gestion, qui porte sur l'automatisation de la production de tableaux démographiques et des mesures relatives à l'équité en matière d'emploi et aux langues officielles, la mise sur pied d'AgriDOC à la Direction générale des ressources humaines, qui a amorcé la mise en œuvre de la norme ministérielle sur les systèmes de gestion des documents électroniques.

Gestion financière

Le premier avril 2006, l'instauration du modèle de gestion matricielle des finances (MGMF) a jeté les bases d'un cadre de contrôle financier amélioré à AAC, en mettant en place la gestion financière de la direction générale en soutien à la gestion axée sur les résultats par équipes. À l'automne 2006, d'autres outils intégrant de l'information financière et de l'information axée sur les résultats ont été fournis aux gestionnaires pour appuyer le MGMF dans le cadre du processus de planification des activités et de prise de décisions stratégiques du Ministère pour 2007-2008.

Planification stratégique

En 2006-2007, le processus de planification stratégique d'AAC a porté sur l'ensemble des six composantes interdépendantes, soit la visualisation stratégique, la planification des activités, la planification des ressources humaines, l'établissement des priorités en matière de ressources, la gestion de l'exercice en cours et la gestion du rendement. Cependant les résultats ont été mitigés.

Par conséquent, le Ministère a recensé des domaines clés à améliorer, dont des répartitions théoriques pluriannuelles réalistes, la fixation de priorités par ordre décroissant d'importance et la clarification des responsabilités afin de rendre le processus mieux intégré, plus complet et plus souple, de façon à ce qu'on puisse en tirer de l'information de meilleure qualité qui servira à éclairer la prise de décision au cours du prochain exercice et à long terme.

Protection civile

La *Loi sur la protection civile* stipule que chaque ministre responsable devant le Parlement est chargé : 1) d'élaborer des plans d'urgence propres ou liés à son secteur de responsabilité; 2) d'en assurer la mise en œuvre au besoin, afin de soutenir les autres ministères ou les provinces et les territoires; 3) de tenir des activités de formation et des exercices visant à élaborer des plans et à les mettre à l'essai. Dans le cadre de son mandat de coordination aux termes de la *Loi sur la protection civile*, Sécurité publique Canada élabore le Plan fédéral d'intervention d'urgence (PFIU), qui est une structure, un cadre et un concept opérationnel de gestion des interventions d'urgence adaptés à toutes les circonstances, pour la coordination entre ministères et organismes fédéraux de situations ayant une incidence sur l'intérêt national. Le plan présente les grandes lignes des responsabilités ministérielles sous la forme de 14 fonctions de soutien d'urgence. Les organismes du portefeuille jouent également un rôle important au sein du groupe de travail sur les mesures de protection civile, et certains d'entre eux jouent aussi un rôle dans les plans actuels d'intervention d'urgence.

Selon le PFIU, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire assume une fonction de soutien en cas d'urgence – la coordination des questions touchant à l'agriculture, à l'agroalimentaire et aux autres domaines alimentaires connexes – dans le cadre de l'intervention du gouvernement fédéral en cas d'événements ayant des incidences d'intérêt national. Cette fonction de soutien en cas d'urgence est ensuite divisée en 13 activités de soutien dont 11 relèvent d'AAC et 2 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Pour remplir les obligations ministérielles en matière de gestion des urgences en 2006-2007, AAC a élaboré le Cadre national d'aide en cas de catastrophe (CNAC), qui porte sur les fonctions ministérielles de soutien en cas d'urgence. Cependant, le CNAC, qui est tourné vers l'externe, n'a pas fourni de moyens pour gérer les urgences survenant à l'interne. Afin de corriger cette lacune, AAC révise le CNAC et élabore le Cadre de gestion des urgences, pour fournir des directives sur la gestion des urgences à l'externe qui ont un intérêt national ainsi que sur la gestion des urgences à l'interne qui ont des répercussions sur les locaux et les employés du Ministère. L'élaboration du Cadre de gestion des urgences incorporera aussi une approche de portefeuille pour la protection civile. Cette approche de gestion des urgences tous risques renforcera les capacités du Ministère à aider les organismes provinciaux, territoriaux et internationaux et à coordonner les urgences.

La Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS) exige que tous les ministères fédéraux établissent un programme de planification de la continuité des activités afin d'assurer une prestation continue des biens et des services essentiels.

Parallèlement à la planification des activités, des progrès considérables ont été faits en 2006-2007 dans l'élaboration d'outils visant à opérationaliser les domaines clés d'une manière cohérente et efficace dans l'ensemble des directions générales. Par exemple, le plan de dotation en personnel opérationnel utilise les données génériques d'employés à temps plein extraites du processus de planification des activités comme base de référence pour planifier les activités futures en dotation. Ainsi, AAC aura l'assurance que toutes les nouvelles activités de dotation en personnel sont en corrélation avec les futures exigences opérationnelles.

Grâce aux plans de RH des directions générales, les besoins en formation linguistique des employés ont été recensés pour assurer la conformité au *Décret d'exemption concernant les langues officielles dans la fonction publique* (DELOFP) pour les employés ayant été nommés à un poste par un processus de dotation non impérative. Les plans de RH prennent aussi en compte les besoins de formation linguistique des groupes de relève. Ainsi, une somme d'environ un million de dollars a été réservée annuellement pour de la formation linguistique à des employés occupant des postes unilingues. L'adoption d'une approche proactive à l'égard de la formation linguistique augmente le bilinguisme au Ministère.

Une autre initiative importante à AAC est le *Programme des étudiants autochtones*, qui a pour but de stimuler l'intérêt des étudiants autochtones pour les études en sciences et en sciences agricoles, et d'accroître les possibilités pour eux dans ces domaines. Le programme a été augmenté en 2006-2007. Le *Programme d'emploi pour étudiants autochtones* (PEEA) a été élargi. Le PEEA favorise les rapports entre les communautés autochtones et les centres de recherche adjacents et, de façon encore plus importante, les possibilités d'études et d'emplois en sciences pour les étudiants autochtones dans leurs domaines respectifs. En 2006-2007, plus de 35 étudiants autochtones ont été embauchés, surtout dans des postes de recherche, à neuf endroits au pays.

Le programme des projets pilotes des cercles 4-H pour les Autochtones, qui est lié au PEEA, vise à susciter l'intérêt des étudiants autochtones ne participant pas actuellement au PEEA. En 2006-2007, un partenariat a été constitué entre AAC et les cercles 4-H pour les jeunes Autochtones. L'objectif du projet est de faire en sorte que les étudiants du PEEA employés dans des centres de recherche puissent communiquer avec les cercles 4-H pour jeunes Autochtones par des moyens divers et dans le cadre d'activités visant à stimuler l'intérêt des étudiants autochtones pour les sciences et les sciences agricoles, ainsi qu'à accroître leurs possibilités d'emploi dans ces domaines. AAC a aussi formé un partenariat avec Service Canada pour un projet de formation et d'emploi lié à la production d'aliments de serre. Cette initiative s'est traduite par l'embauche de 13 jeunes Autochtones, qui suivent une formation de producteurs serricoles. En outre, AAC, de concert avec d'autres ministères à vocation scientifique, a soutenu les efforts de la Canadian Aboriginal Science and Technology Society (CASTS) par l'entremise du groupe de travail interministériel sur les Autochtones en science et en technologie. AAC et huit autres ministères à vocation scientifique ont travaillé avec la CASTS à accroître la représentation autochtone dans la formation et l'emploi en science et en technologie au Canada.

Pour ce qui est de la prestation de services, AAC est à l'avant-garde en ce qui concerne la préparation à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). Des politiques ont été mises en place avant l'entrée en vigueur de la LEFP, des gestionnaires ont reçu une formation connexe par des subdélégués, et plus de 1 100 employés et gestionnaires ont reçu une formation additionnelle. AAC optimalise aussi la dotation collective et par bassins, qui atteint des niveaux de mise en œuvre toujours plus élevés. De plus, le Ministère tire profit de la technologie pour la mise en œuvre des nouveaux processus de dotation tout en exploitant la souplesse conférée par la nouvelle LEFP.

Une campagne de marketing et de communication ciblée et stratégique a été la clé du succès qu'a connu le Programme de recrutement postsecondaire (PRP), qui visait à redorer l'image du Ministère tout en trouvant un écho parmi le public cible – étudiants universitaires de premier et de deuxième cycle de tout le pays. Le défi que comportait l'élaboration des documents de communication était de promouvoir AAC en tant que milieu de travail aux possibilités de carrière diversifiées, sans négliger ses racines agricoles. Le slogan de la campagne, *Grandir Avec Nous*, évoquait ces racines, tandis que les produits de marketing mettaient l'accent sur les affaires agricoles. Une brochure intitulée *Cinq bonnes raisons de poursuivre une carrière à AAC* a été produite, ainsi que plusieurs produits promotionnels dont un site Web, des profils d'employés, une vidéo de recrutement et des affiches. L'approche de communication et le slogan ont eu beaucoup de succès auprès des recrues potentielles et ont contribué au succès général de la stratégie de recrutement, grâce à laquelle 15 universités ont été visitées et 30 offres d'emploi ont été faites à des étudiants. L'objectif, qui consistait à visiter cinq universités et à doter de 20 à 22 postes, a ainsi été dépassé.

Notre cadre de gestion

AAC exerce ses activités avec la responsabilité, la transparence et la vigilance exigées par la *Loi fédérale sur la responsabilité*, le plan d'action et les mesures connexes du gouvernement fédéral. Ces mesures prévoient notamment la simplification des politiques en matière de gestion des finances, le renforcement de l'accès à la loi sur l'information, la réforme de la passation des marchés publics, le resserrement de la vérification et de la responsabilisation au sein des ministères et la prestation équitable, économique et efficace des programmes de subventions et de contributions.

Le Ministère attache une grande importance à l'excellence en gestion et prend une part active à l'application du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Secrétariat du Conseil du Trésor depuis sa création en 2003. Le gouvernement du Canada s'en inspire pour évaluer le rendement des ministères dans des domaines clés de la gestion, de la gestion des finances à la gestion des ressources humaines, de l'attribution de responsabilités à la présentation de rapports sur les résultats.

En 2006-2007, le Ministère a fait des progrès considérables en vue de combler les attentes concernant le CRG. Ses principales réalisations sont les suivantes :

Gestion du portefeuille

En 2006-2007, de concert avec ses partenaires de portefeuille, AAC a continué d'appliquer une approche de portefeuille dans le traitement des grands dossiers et des politiques clés. L'élaboration en cours de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire a été un point tournant dans l'adoption d'une approche de portefeuille pour l'établissement des priorités en matière de politiques et l'élaboration de ces dernières. En 2006-2007, AAC a collaboré étroitement avec ses partenaires de portefeuille à toutes les étapes du processus, ce qui témoigne de son adhésion à une approche portefeuilliste stratégique, proactive et globale. Ce partenariat continuera tout au long de la mise en œuvre de la vision *Cultivons l'avenir* par le Ministère.

Responsabilisation

En conformité avec le resserrement des politiques du gouvernement du Canada visant à assurer un sain contrôle financier dans les ministères fédéraux, AAC a mis en œuvre le modèle de dirigeant principal des finances (DPF) en 2006-2007. Le DPF est chargé de gérer les risques financiers à AAC, de comprendre l'incidence financière des décisions avant qu'elles ne soient prises, de rendre compte des résultats financiers et de protéger le Ministère contre les actes frauduleux, la négligence financière, les manquements aux règles ou aux principes financiers et les pertes de biens ou de deniers publics.

AAC s'est également efforcé en 2006-2007 de se conformer aux nouvelles lignes directrices rigoureuses de vérification interne qu'a établies le contrôleur général du Canada. Le chef de la vérification interne (CVI) du Ministère est chargé de superviser l'exécution des vérifications internes et de promouvoir le professionnalisme à cet égard. Il donne, de façon indépendante et objective, de l'information et des garanties quant à l'efficacité et à la pertinence des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du Ministère, évaluant, entre autres, à cette fin, les contrôles exercés sur la gestion financière et les rapports financiers. Le CVI agit en qualité de directeur général de la fonction d'évaluation. À ce titre, il est responsable de l'évaluation de l'ensemble des programmes et des activités du Ministère.

Dans son rapport de vérification de la délégation des pouvoirs financiers, le Bureau du contrôleur général mentionne qu'AAC a établi des pratiques exemplaires pour les contrôles financiers visés par l'article 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. De plus, AAC a entrepris un projet qui a pour but de rendre les états financiers ministériels vérifiables. Ces efforts se traduiront par un resserrement de l'ensemble des contrôles exercés sur les finances, améliorant ainsi la capacité de la DPF de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gestion financière.

Ressources humaines

En 2006-2007, AAC a continué à progresser vers la pleine intégration des ressources humaines et des activités. Des plans triennaux de RH ont été élaborés dans 12 directions générales du Ministère pour 2006-2007. Les composantes des plans de RH énoncent et prévoient les besoins opérationnels de chaque direction générale et font en sorte que ces besoins soient comblés grâce à des stratégies proactives de gestion des ressources humaines. Un plan ministériel de RH exposant les principaux enjeux auxquels AAC est confronté a également été élaboré. Il décrit des stratégies qui permettent au Ministère de réaliser ses priorités opérationnelles. Cinq domaines d'action clés ont été relevés dans le plan ministériel : la dotation, les langues officielles, l'équité en matière d'emploi, la formation et le perfectionnement, et la gestion de la relève.

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles

Contrôler, promouvoir et renforcer les activités de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, de l'Office canadien de commercialisation du dindon, des Producteurs de poulet du Canada, de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair et contrôler les activités de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie

Résultats prévus en 2006-2007 :

- réception des projets d'entente fédérale-provinciale-territoriale par les trois offices nationaux
- mise en place d'un système de prélèvements et avancement des travaux concernant un processus d'établissement d'un prélèvement pour les importations de boeuf et de produits du boeuf
- élaboration d'un plan d'action en fonction des changements que l'on propose d'apporter au cadre de réglementation
- poursuite de la mise en oeuvre du Cadre de responsabilisation de gestion du gouvernement du Canada et harmonisation accrue avec celui-ci

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• mener à terme le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales pour les offices de commercialisation des oeufs, du dindon et des oeufs d'incubation de poulet à chair • collaborer avec l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie à l'application d'un système national de perception des prélèvements sur les produits importés et ceux écoulés sur les marchés interprovinciaux • faire participer les offices nationaux et les intervenants aux discussions sur les répercussions de l'Accord de l'OMC • collaborer avec les offices nationaux afin de promouvoir un mode de commercialisation plus efficace des produits agricoles • examiner la productivité et l'innovation dans les secteurs de la volaille et des oeufs • mettre en oeuvre des pratiques de gestion modernes qui concordent avec le Cadre de responsabilisation du gouvernement du Canada	• reprise des activités concernant l'entente fédérale-provinciale-territoriale relative aux oeufs en coquille; en outre, la révision de l'entente relative aux oeufs d'incubation de poulet à chair est presque terminée • poursuite de la mise en oeuvre d'un système national de perception des prélèvements; toutes les provinces de l'Ouest terminent et mettent en place leur infrastructure juridique; • observation de l'évolution des négociations de l'OMC et convocation de plusieurs réunions avec les dirigeants des quatre offices nationaux de commercialisation, afin d'accroître leur sensibilisation aux conséquences éventuelles de ces négociations sur le système d'approvisionnement canadien et de discuter des prochaines étapes et des stratégies à adopter • collaboration régulière avec les dirigeants des quatre offices nationaux de commercialisation, afin d'examiner les obstacles permanents, les possibilités et les options de soutien à la commercialisation des produits agroalimentaires • le CNPA a terminé son Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation de 2006-2007 (RMORCD) • les dirigeants du CNPA ont bénéficié de plusieurs possibilités de formation et ont joué un rôle proactif dans la mise en oeuvre de principes directeurs, d'approches et d'outils fondamentaux, notamment en réaffirmant les valeurs de l'organisme et de la fonction publique dans les activités courantes, en mettant l'accent sur les personnes et sur les citoyens et en harmonisant les pratiques de dotation avec la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* • l'établissement d'objectifs organisationnels fondamentaux axés sur les résultats et le rendement et assortis d'ententes stratégiques sur le rendement et l'apprentissage de l'ensemble des employés a aussi été à l'avant-plan des pratiques de gestion • amélioration des liens entre le plan des RH et les objectifs organisationnels

Activité de programme : Agence canadienne du pari mutuel

Améliorer la capacité de l'ACPM à gérer les risques liés au pari mutuel, contribuant ainsi à protéger la population contre les pratiques frauduleuses en matière de pari

Résultats prévus en 2006-2007 :

- confiance des parieurs dans les paris mutuels
- dépistage des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et détection de toutes irrégularités touchant les courses
- détermination de l'ordre exact des chevaux à l'arrivée
- prestation, aux représentants de l'Agence, de technologies automatisées de pointe pour la surveillance
- autonomie du Fonds renouvelable
- plus grande sensibilisation aux règlements et aux politiques et acceptation accrue
- partenariats solides entre le fédéral, les provinces et le secteur, et plus grande reconnaissance à l'échelle internationale

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• assurer une supervision efficace du pari mutuel • mettre au point des systèmes innovateurs qui favoriseront l'exécution efficace et efficiente des activités de surveillance • gérer le Fonds renouvelable et veiller à ce qu'il reste autosuffisant • renforcer les alliances de coopération conclues avec les organismes provinciaux de réglementation, l'industrie des courses de chevaux et les instances internationales	• supervision des activités de pari dans les hippodromes et les salons de pari canadiens. Les agents de l'ACPM ont supervisé les activités de pari liées à la tenue de 3 010 journées-courses. Tous les salons de pari autorisés ont été inspectés au moins une fois au cours de l'année. Les agents de l'ACPM ont procédé à la vérification de 119 171 salons de pari (soit environ 45 % du total) pour s'assurer du respect de la réglementation traitant des méthodes de calcul des poules • application du Programme de surveillance du contrôle des drogues équines dans 54 hippodromes canadiens. Prélèvement de 52 648 échantillons d'urine et de 1 718 échantillons sanguins de chevaux ayant participé à 31 689 courses qui ont été tenues au Canada et sur lesquelles des paris mutuels ont été réalisés. Ces échantillons ont fait l'objet d'analyses visant à déterminer la présence de substances contrôlées • application des programmes des photos d'arrivée et de surveillance des courses par contrôle magnétoscopique dans 38 hippodromes (2 953 journées-courses, 31 039 courses) • poursuite de la transition, jusqu'à présent couronnée de succès, entre les mécanismes traditionnels de vérification et le Système de surveillance interne automatisé. À la fin de l'exercice, l'ACPM avait réalisé plus de 50 % de ses vérifications à l'aide de ce système automatisé. Le recours à ce système lui a permis de procéder à une vérification des rapports relatifs à 45 % des poules de pari mutuel, pourcentage de beaucoup supérieur à la cible visée (25 %) • le fonds renouvelable de l'ACPM a été autosuffisant au cours de l'exercice 2006-2007 • le projet d'examen global du cadre de réglementation auquel est actuellement assujetti le pari mutuel sur les courses de chevaux (qui est composé, entre autres, des règlements, des politiques et des programmes de l'ACPM) a été présenté aux intervenants de l'industrie et au personnel de l'Agence au printemps 2006, à l'occasion de séances d'information régionales; un document de discussion décrivant les objectifs et la portée de l'examen a été distribué aux intervenants reconnus, y compris à des dirigeants d'hippodromes, à des regroupements de professionnels du monde équestre, aux organismes de réglementation provinciaux, à des parieurs et au personnel de l'ACPM • les relations entre les représentants fédéraux et les représentants des provinces se resserrent constamment en raison de leur interaction régulière dans le cadre du processus de vérification et de leur participation active (entre autres, par la préparation de présentations et la fourniture de documents et de données) à diverses manifestations internationales

	• a offert des conseils touchant des questions précises à la table ronde sur les oléagineux, par l'entremise d'exposés portant sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et sur la présence de matériel adventice; il a également appuyé les travaux du groupe de travail de la table ronde sur les enjeux du commerce international • rédaction de rapports sur des études de marché afin d'aider les exportateurs à trouver de nouveaux débouchés sur des marchés comme ceux des aliments fonctionnels et des nutraceutiques • les investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada ont augmenté au cours de l'année écoulée • des ateliers visant le renforcement des capacités ont été organisés dans des pays prioritaires : Salubrité des aliments (Égypte); deux sur la gestion des risques de l'entreprise agricole : (Vietnam); sur la commercialisation des fruits et légumes et l'aridoculture (Cuba). AAC a participé au projet sur la génétique des végétaux piloté par la FAO (Algérie) • les discussions avec des organisations scientifiques étrangères ont été empreintes d'enthousiasme et ont conduit à la signature de neuf accords de coopération en S et T en 2006-2007, portant ainsi le total à 30 depuis 2004. Aux termes de ces accords, 38 activités ont été réalisées principalement sous la forme de l'organisation conjointe d'ateliers, de forums et de symposiums qui ont donné aux scientifiques d'AAC la possibilité de se maintenir à l'avant-garde des progrès des laboratoires étrangers. Un rôle de premier plan a été assumé dans des organisations intergouvernementales (FAO) dans le domaine des ressources génétiques des végétaux et des animaux et dans celui de la biodiversité (Convention internationale sur la biodiversité)

Activité de programme : Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Résultats prévus en 2006-2007 :

- le Canada rural a davantage son mot à dire
- renforcement des capacités de développement des collectivités rurales
- accroissement des possibilités, réduction des obstacles et renforcement des capacités dans le domaine du développement rural grâce aux politiques, aux programmes et aux services gouvernementaux
- capacité accrue de développement des coopératives
- accroissement des possibilités, réduction des obstacles et renforcement des capacités dans le domaine du développement des coopératives grâce aux politiques, aux programmes et aux services du gouvernement

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• faire participer les citoyens et les intervenants à l'identification et au règlement des priorités rurales • établir une base collective d'information et de connaissances pour aider les gouvernements et les collectivités à prendre des décisions éclairées • mieux faire connaître la recherche rurale et/ou l'application de ses fruits dans les régions rurales • poursuivre la collaboration avec d'autres ministères et partenaires concernant des questions stratégiques, des études et des rapports • coordonner les interventions des décideurs fédéraux par l'intermédiaire du Réseau de développement rural • améliorer la capacité de développement des coopératives grâce à l'Initiative de développement coopératif (IDC) • stimuler et faciliter les interactions entre les organismes coopératifs et le gouvernement du Canada • produire et diffuser des renseignements, des connaissances et des outils nouveaux qui aideront les coopératives et les gouvernements à prendre des décisions éclairées	• a engagé plus de 200 collectivités dans des dialogues, des activités d'apprentissage et des initiatives de développement sur, notamment, les besoins des femmes des collectivités rurales, les entreprises sociales et la revitalisation des collectivités. (Consulter le RMR pour plus de précisions) • a mis sur pied la Base de données sur les collectivités • des outils de prise de décision ont été transmis aux collectivités • des profils ruraux ont été publiés à l'échelle du pays et des provinces • poursuite de la mise en oeuvre des modèles de renforcement des capacités communautaires • participation aux activités d'un groupe de travail formé d'AAC, de RNCan et du MPO sur la viabilité des industries tributaires des ressources naturelles • le nombre de participants au RDR est passé de 20 à 34 ministères et organismes fédéraux • partage avec d'autres ministères fédéraux d'information sur des sujets comme la pauvreté en milieu rural, la vulnérabilité des collectivités, l'immigration et autres sujets d'intérêt pour les intervenants du milieu rural • soutien à 584 initiatives locales, qui ont conduit à la création de 38 nouvelles coopératives et amélioré la capacité de 114 coopératives existantes • consultation d'agriculteurs et de représentants de coopératives pour étudier les défis et les débouchés actuels relatifs au développement agricole coopératif • contribution à la publication de « Coop Zone » • réalisation d'activités visant le développement communautaire

Activité de programme : Marchés et questions internationales

Élargir les débouchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien sur les marchés internationaux

Résultats prévus en 2006-2007 :

- exportations accrues des produits agricoles et agroalimentaires canadiens
- investissements nationaux et internationaux accrus dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada
- augmentation de la part du marché national détenue par les produits agricoles et agroalimentaires canadiens
- augmentation de la reconnaissance des produits et des capacités canadiens
- influence accrue dans l'élaboration et l'application des règles internationales, des normes techniques et des politiques régissant le commerce des produits agricoles

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• continuer de participer aux négociations de l'OMC et de s'employer activement à infléchir leur issue tout en ne dérogeant pas aux objectifs que nous poursuivons	• à l'OMC, le Canada a exercé des pressions en vue d'obtenir non seulement une formule ambitieuse de réduction globale des droits de douane, mais également des réductions importantes et des sanctions touchant le soutien interne qui entraîne une distortion des échanges et l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation
• continuer d'exercer des pressions en vue d'améliorer l'accès aux marchés internationaux, particulièrement à ceux des bovins et du boeuf	• amélioration de l'accès aux marchés des bovins et du boeuf de la Russie, de l'Égypte, du El Salvador, de la Macédoine, de la Thaïlande et de l'Indonésie
• intensifier les efforts déployés à l'étranger pour défendre les intérêts commerciaux du Canada	• AAC a continué de faire valoir l'abrogation de la loi des États-Unis sur l'étiquetage obligatoire indiquant le pays d'origine et de surveiller le processus relatif au Farm Bill, afin de veiller à ce que les propositions des États-Unis ne nuisent pas aux intérêts canadiens
• s'occuper des aspects de la politique commerciale qui touchent l'OMC, les politiques agricoles étrangères de même que les obstacles techniques au commerce, comme l'étiquetage et les maladies des animaux et des végétaux	• auprès du Comité sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'OMC, s'est employé à défendre l'élargissement de l'accès aux marchés étrangers dans le sillage de l'ESB
• négocier l'équivalence du système canadien de production biologique avec celui de l'UE	• a participé activement aux travaux en cours du Comité de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC), qui s'occupe des obstacles réglementaires et des autres barrières non tarifaires qui ne sont liés ni à la protection des végétaux, ni à la santé des animaux et des humains
• poursuivre les négociations concernant l'Accord de libre-échange entre le Canada et quatre pays d'Amérique centrale (AC4) et l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Corée, et saisir d'autres possibilités en matière de négociations commerciales bilatérales et régionales	• a participé aux activités continues du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires
• examiner la réglementation canadienne et son environnement en vue d'accroître la compétitivité du secteur agricole du Canada	• une demande officielle d'équivalence du système de production biologique canadien a été présentée à l'UE en décembre 2006; cette demande est actuellement à l'étude
• accroître les capacités de l'industrie alimentaire canadienne de produire des aliments de qualité supérieure, tout en répondant aux besoins actuels et futurs des consommateurs	• des négociations non officielles ont eu lieu avec quatre pays d'Amérique centrale (AC-4) afin de relancer officiellement des négociations complètes, alors que les négociations commerciales avec la Corée sont bien avancées, après dix séries de pourparlers. Le Canada a également relancé officiellement les négociations avec Singapour et avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), et des progrès appréciables ont été réalisés vers ces ALE
• continuer de mettre en oeuvre une stratégie nationale de promotion de l'image de marque du secteur agricole et agroalimentaire canadien	• a également achevé la seconde vague de son étude intitulée Perceptions des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments, et a diffusé les résultats aux intervenants gouvernementaux et sectoriels en vue de leur utilisation dans l'élaboration de politiques, de programmes et de stratégies
• continuer de soutenir l'élaboration de stratégies sectorielles visant la réussite commerciale par l'intermédiaire des tables rondes sur les chaînes de valeur pilotées par l'industrie	• progrès accomplis relativement à des approches nationales de la réglementation de l'agriculture biologique et de la qualité des vins, de la législation du mélange et de l'homologation des spiritueux et des normes relatives au bien-être des animaux
• continuer de tirer parti des occasions d'exportation nouvelles et existantes	• promotion de l'adoption de la Stratégie de promotion de l'image de marque du Canada par les partenaires du secteur et des gouvernements provinciaux ainsi que les partenaires de l'Administration fédérale dans les consulats s'occupant du commerce international. À cette fin, le Guide de développement et de gestion de l'image de marque du Canada pour le secteur de l'alimentation et de l'agriculture qui renseigne les partenaires (sectoriels et gouvernementaux) sur la stratégie de promotion de l'image de marque du Canada, sur la façon de participer et sur les outils accessibles a été publié. Des séances de vulgarisation avec des représentants des gouvernements et du secteur ont été organisées dans toutes les provinces; un site Web a été lancé, afin de fournir des renseignements importants et de donner accès aux outils
• optimiser le potentiel d'investissement du secteur agricole et agroalimentaire canadien	• par l'intermédiaire de la table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits de la mer, AAC a parrainé des études du marché national, qui secondent les efforts de commercialisation du secteur visant à accroître la consommation de moules et de homards au Canada
• mettre en oeuvre des stratégies de pénétration des marchés internationaux, de développement international et de coopération scientifique et internationale	

	le plus possible les effets préjudiciables éventuels des pesticides et des éléments nutritifs sur les ressources. La productivité des scientifiques de la Santé de l'environnement pour l'exercice 2006-2007 témoigne de ces accomplissements, qui comprennent la production de plusieurs centaines de publications scientifiques, la réalisation de transferts de technologie et des preuves d'innovations • le travail s'est poursuivi sur la nouvelle infrastructure technique d'entreprise du SNITE, appliquant des normes nationales et des technologies interexploitables; cette infrastructure améliorera les capacités de son Système d'information géographique • la capacité du SNITE a été améliorée grâce à des partenariats et à une collaboration avec les secteurs public et privé pour l'obtention de données et d'aide à la décision; un certain nombre d'accords d'échange de données ont été signés, et ils contribuent à l'élaboration d'applications et de services nouveaux

Activité de programme : Innovation et renouveau

Doter l'industrie de nouvelles compétences en affaires et en gestion, de bioproduits, de systèmes de production axés sur le savoir et de stratégies qui permettront de saisir les occasions et de gérer le changement.

Résultats prévus en 2006-2007 :

- des débouchés commerciaux accrus pour le secteur agricole et agroalimentaire
- une optimisation des exploitations agricoles canadiennes grâce aux services et programmes de renouveau
- l'utilisation des progrès découlant de la recherche sur les produits à valeur ajoutée de façon à permettre aux agriculteurs, aux transformateurs, aux collectivités rurales et aux fournisseurs de services de différencier leurs produits et services
- un plan d'activité en science et en innovation, intégrant la capacité nationale en science et en innovation au profit du secteur agricole et agroalimentaire
- l'application des progrès de la recherche à des systèmes de production innovateurs
- le renforcement des programmes d'innovation grâce au resserrement des liens à l'intérieur de la collectivité de science et d'innovation et de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire et entre elles
- l'application, par le secteur agricole et agroalimentaire, des progrès réalisés en amélioration génétique des cultures
- une approche améliorée et intégrée de la politique en matière d'innovation et de renouveau

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• élaborer et mettre en oeuvre le Plan d'activité d'AAC en science et en innovation • instaurer une capacité scientifique nationale intégrée • élaborer des mécanismes de consultation et nouer des partenariats régionaux et nationaux en science et recherche • participer à l'élaboration du cadre stratégique pour la science du gouvernement du Canada • collaborer stratégiquement avec le secteur à cerner les nouveaux apprentissages et compétences à posséder pour connaître du succès dans une économie de plus en plus axée sur le savoir	• a exécuté deux programmes de nature scientifique – le Programme de courtage et le Programme d'innovation en agriculture – dont l'objet est de rassembler le spectre entier des organisations afin d'accélérer l'adoption d'innovation et la commercialisation de produits sur le marché, et d'élargir les débouchés s'ouvrant aux agriculteurs • par l'intermédiaire du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a aidé le secteur à saisir de nouveaux débouchés commerciaux, a répondu aux défis courants et naissants et contribué à l'orientation des politiques et des programmes futurs, a financé des projets nationaux, multi-régionaux et régionaux • a lancé l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs (IMBP), une initiative de deux ans, au budget de 20 millions de dollars prévue par le PASCAA, dont l'objet est d'aider les agriculteurs et les collectivités rurales à procéder à des études de faisabilité et à concevoir des projets d'entreprise solides et viables afin de créer et d'agrandir la capacité de production de biocarburants où entre une forte participation des producteurs agricoles • après des consultations, une stratégie en science, comportant sept priorités, a été élaborée • un plan relatif à la science a été dressé à la lumière d'un examen, par des pairs, des projets de recherche que doivent conduire les scientifiques d'AAC • de nombreux programmes, décrits dans la Section II du présent rapport, ont été lancés pour encourager l'adoption de l'innovation • de nombreuses technologies et variétés de cultures ont été mises au point puis cédées sous licence aux producteurs d'ici et de l'étranger, ce qui témoigne de la qualité des résultats scientifiques découlant des programmes du volet Science et innovation. (Voir la Section II)

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments

Réduire le plus possible les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs, améliorer la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché alimentaire et de les dépasser, et créer des possibilités de valeur ajoutée par l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments et de systèmes de traçabilité.

Résultats prévus en 2006-2007 :

- confiance des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada
- diminution de l'exposition aux dangers et donc protection de la santé humaine
- une industrie en mesure de répondre aux exigences du marché axées sur la salubrité et la qualité de la production agroalimentaire, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux
- débouchés à valeur ajoutée pour le secteur grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments et de systèmes de traçabilité

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• collaborer avec les partenaires à établir le Cadre national de la politique alimentaire et mettre particulièrement l'accent sur le resserrement des liens entre l'agriculture et la santé	• renforcement des liens de collaboration entre les portefeuilles de l'agriculture et de la santé pour cibler les domaines clés de coordination stratégique dans le plan de travail de l'agriculture et de la santé
• élaborer une approche nationale qui guidera la mise en oeuvre d'un système de traçabilité des animaux et des aliments dans l'ensemble du circuit canadien d'approvisionnement en aliments	• l'approche de la mise en oeuvre d'un mécanisme de traçabilité du bétail, de la ferme à l'abattoir, a été conduite à terme. Des discussions sont en cours sur l'élaboration d'un plan stratégique à appliquer dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du bétail et d'autres denrées
• collaborer avec les partenaires à l'élaboration d'une approche intégrée de la santé et du bien-être des animaux	• la santé des animaux d'élevage a été parmi les sujets discutés lors des consultations nationales du NCAP en 2006-2007. AAC continue à préconiser l'élaboration d'une stratégie exhaustive visant la santé animale au Canada

Activité de programme : Environnement

Aider l'industrie à respecter l'environnement en préservant la qualité et la disponibilité des ressources – air, eau, sol et biodiversité – pour les générations d'aujourd'hui et de demain

Résultats prévus en 2006-2007 :

- **air** : risques agricoles réduits et avantages accrus en ce qui concerne la qualité de l'air et de l'atmosphère, domaines prioritaires clés : les émissions de particules, les odeurs et les émissions de gaz qui contribuent au réchauffement planétaire
- **sol** : risques agricoles réduits et avantages accrus en ce qui concerne la santé des sols, domaines prioritaires clés : la matière organique du sol et l'érosion causée par l'eau, le vent ou le travail du sol
- **eau** : risques agricoles réduits et avantages accrus en ce qui concerne l'environnement et la qualité de cette ressource, domaines prioritaires clés : les nutriments, les agents pathogènes, les pesticides et la conservation de l'eau
- **biodiversité** : compatibilité assurée entre la biodiversité et l'agriculture, domaines prioritaires clés : la disponibilité des habitats, les espèces en péril et la réduction des dommages à l'agriculture causés par la faune

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• examiner les options innovatrices de politiques et de programmes qui s'inscriront dans la prochaine politique agricole et agroalimentaire et qui permettront de réaliser les objectifs environnementaux, notamment la certification environnementale	• AAC a assuré aux agriculteurs un soutien en matière de technique et de connaissances pour contribuer à l'instauration d'un environnement plus sain et à la viabilité économique (notamment par la mise en oeuvre et la promotion d'une planification environnementale exhaustive et de pratiques de gestion bénéfiques)
• continuer de mettre en oeuvre le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)	• AAC a élaboré des scénarios de changement climatique pour l'agriculture et a perfectionné les prévisions des effets du stress connexe sur la production végétale, améliorant ainsi, d'une part, la connaissance des répercussions des changements climatiques ainsi que des défis et des possibilités de l'adaptation du secteur et, d'autre part, la sensibilisation à ces aspects
• gérer les liens entre l'agriculture et l'initiative du gouvernement du Canada visant le changement climatique	• Les recherches de AAC visent à améliorer notre connaissance et notre compréhension des risques et des mesures de gestion pour les facteurs de production agricole (par exemple, les pesticides et les éléments nutritifs) ayant des répercussions sur les ressources air, eau, sol et biodiversité. Pour combler l'écart entre les effets de l'agriculture sur l'environnement, des scientifiques d'AAC mettent ces connaissances à contribution et créent des technologies environnementales innovatrices, des pratiques de gestion bénéfiques et des indicateurs de l'état de l'environnement. Les nouvelles technologies et pratiques ont pour rôle de réduire
• approfondir la recherche afin de mieux comprendre les liens entre l'agriculture et l'environnement, notamment dans les domaines de la qualité des sols, de l'eau et de l'air, de la biodiversité et de la lutte antiparasitaire intégrée et utiliser ces connaissances pour établir des pratiques de gestion ayant peu d'effets sur l'environnement	

PRIORITÉS PERMANENTES DU MINISTÈRE SELON L'ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Les tableaux suivants comparent les progrès et le rendement d'AAC aux engagements pris dans le RPP de 2006-2007 du Ministère. La Section II du présent rapport donne d'autres précisions sur les activités de programmes par résultat stratégique.

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et rehausser la viabilité et la rentabilité du secteur

Résultats prévus en 2006-2007 :

- soutien accru aux producteurs et capacité accrue des producteurs de gérer les risques de l'entreprise
- capacité accrue des producteurs de gérer leurs activités (flux de trésorerie) durant toute la campagne agricole
- amélioration de la planification d'entreprise et perfectionnement des compétences des familles agricoles à faible revenu
- viabilité et rentabilité accrues du secteur

Engagements pour 2006-2007	Résultats clés
• collaborer avec les provinces et le secteur afin de remanier les programmes de GRE en vue de mieux répondre aux besoins des producteurs et de suivre l'évolution des conditions du marché et de la production, et de remplacer le PCSRA par des programmes distincts de stabilisation du revenu agricole et d'aide en cas de catastrophe • mener un examen approfondi du PCSRA pour accroître sa souplesse et sa prévisibilité et améliorer son exécution • apporter des modifications à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA) afin d'élargir les critères d'admissibilité pour inclure le bétail et d'autres cultures, de revoir à la hausse le montant maximal de l'avance pouvant être consentie aux producteurs et de fusionner le PAP et le PPA • réaliser les engagements pris dans le Budget de 2006 afin de soutenir les familles et les collectivités agricoles au moyen d'investissements et de programmes efficaces mieux adaptés à leurs besoins et tenant compte des circonstances avec lesquelles elles doivent composer	• les modifications de la LCPA ont été apportées en mai 2006, elles ont reçu la sanction royale en juin 2006 et sont entrées en vigueur en novembre de la même année. Des accords ont été mis en oeuvre aux termes de ces modifications législatives • adoption d'une nouvelle méthode d'évaluation des stocks qui améliore la prévisibilité et la rapidité des paiements du PCSRA • élargissement de la couverture de la marge négative qui augmente la souplesse du PCSRA • mise en oeuvre d'un mécanisme d'avances ciblées en cas de catastrophe, qui améliore la rapidité des paiements du PCSRA • mise en place de perfectionnements administratifs, notamment la simplification du PCSRA et de ses services en direct • mise en oeuvre de l'Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES), d'un budget de 900 millions de dollars, où la nouvelle méthode a été appliquée rétroactivement aux années de programme 2003, 2004 et 2005, et des versements ont été faits aux producteurs lorsque le nouveau calcul révélait qu'ils y avaient droit • annonce par le gouvernement du Canada de son intention d'instaurer un programme Compte d'épargne des producteurs avec les provinces, qui remplacerait la protection contre les faibles baisses du revenu actuellement offerte par le PCSRA axé sur la marge • mise au point, de concert avec les provinces, d'un cadre d'aide en cas de catastrophe (CACC) visant à assurer la structuration et la cohérence de la nature et du mode de l'intervention des pouvoirs publics en cas de catastrophe • élaboration par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies d'un programme pilote, au budget de 90 millions de dollars, pour aider les producteurs à assumer les coûts de la mise en oeuvre de meilleures pratiques de gestion afin de prévenir l'érosion des sols où une culture commerciale n'a pu être ensemencée à cause d'un excès d'humidité • amélioration du réseautage dans l'industrie des services financiers à l'agriculture (ISF) grâce à l'élargissement de la gamme de contacts ISF disponibles pour la réalisation de projets • fusion du PAP et du PPA en un nouveau programme où l'avance maximale est portée à 400 000 $, la première tranche de 100 000 $ étant exempte d'intérêts. Le programme a aussi été étendu au bétail et à un plus grand nombre de cultures et, pour ménager une plus longue période de remboursement, les producteurs sont autorisés à rembourser au moment qui leur convient, ce qui leur donne la possibilité de tirer des recettes supérieures de leurs produits agricoles • mise en oeuvre du Programme canadien d'options pour les familles agricoles qui aide les familles agricoles à faible revenu à trouver des options permettant d'augmenter leur revenu à l'avenir et qui assure un soutien du revenu à court terme aux familles agricoles à faible revenu

Notre intervention stratégique

De concert avec les intervenants, Agriculture et Agroalimentaire Canada s'emploie à relever les défis et à tirer le maximum des possibilités qui s'ouvrent au secteur agricole et agroalimentaire. Son but est de parvenir à un secteur solide, dynamique qui assure, d'une part, la sécurité du revenu des familles qui dépendent de l'agriculture et, d'autre part, la sécurité alimentaire à tous les Canadiens.

En 2006-2007, le Ministère a continué à apporter son aide au secteur agricole et agroalimentaire du Canada par l'intermédiaire du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), une stratégie conjointe fédérale, provinciale et territoriale. Le CSA a servi de plate-forme plus stable pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer la rentabilité, la compétitivité et la durabilité à long terme du secteur. La mise en oeuvre du CSA en 2003 a donné une nouvelle orientation stratégique aux pouvoirs publics et au secteur en permettant un virage complet vers une approche visant l'ensemble de la ferme.

Dans le cadre de la politique agricole et agroalimentaire, le Ministère cherche à parvenir à ses trois résultats stratégiques : 1) Sécurité du système alimentaire, 2) Santé de l'environnement et 3) Innovations propices à la croissance. AAC et ses partenaires du portefeuille exécutent des activités de programme clés, liées à chacun de ces trois résultats stratégiques, pour réaliser son plan de travail en agriculture et en agroalimentaire et pour assurer la meilleure qualité de vie possible à tous les Canadiens.

Le CSA est constitué de cinq éléments intégrés et complémentaires : 1) Gestion des risques de l'entreprise; 2) Salubrité et qualité des aliments; 3) Science et innovation; 4) Environnement et 5) Renouveau. Il inclut également une dimension internationale qui recoupe chacun de ses cinq piliers. Des politiques et des programmes relatifs aux cinq éléments ont été mis en oeuvre, la plupart de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et dont bon nombre sont exécutés par des groupes d'intervenants.

La mise en oeuvre du CSA a fait naître dans le Ministère la nécessité d'un cadre de gestion plus progressif. Pour y parvenir, AAC a subi une transformation en profondeur durant les trois dernières années. Par l'harmonisation des ressources et des structures ministérielles, des *équipes horizontales* ont vu le jour, chacune étant responsable d'un des éléments du CSA. Cette approche facilite des contributions pluridisciplinaires aux plus vastes résultats stratégiques et encourage la coopération et le travail d'équipe. Au sein du Ministère, des *équipes habilitantes* soutiennent le travail des *équipes horizontales*. La Section IV du présent document donne une information plus détaillée sur la structure du Ministère.

AAC exécute cinq activités de programmes clés qui contribuent à la réalisation des trois résultats stratégiques selon lesquels le présent rapport est structuré. Les cinq activités de programmes sont les suivantes :

- Gestion des risques de l'entreprise (GRE) – amélioration de la capacité des producteurs à gérer les risques et à accroître la viabilité et la rentabilité du secteur;
- Salubrité et qualité des aliments (SQA) – atténuation des risques et de l'incidence des dangers alimentaires pour la santé humaine, renforcement de la confiance des consommateurs et amélioration de la capacité du secteur à satisfaire ou à dépasser les exigences du marché relatives aux produits alimentaires;
- Environnement – réalisation de la durabilité écologique du secteur par la conservation de la qualité et de la disponibilité des ressources – air, eau, sol et biodiversité – pour les générations actuelles et futures;
- Innovation et renouveau – acquisition par le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, de bioproduits, de systèmes de production fondés sur le savoir et de stratégies permettant de saisir les possibilités et de gérer le changement;
- Marchés et questions internationales – élargissement des débouchés internationaux du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada.

De plus, trois autres activités de programme concourent à la réalisation des résultats stratégiques d'AAC. Ce sont :

- le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives;
- le Conseil national des produits agricoles;
- l'Agence canadienne du pari mutuel.

Le présent Rapport ministériel sur le rendement (RMR) compare les résultats détaillés des activités de programmes ministérielles susmentionnées aux résultats prévus et aux engagements détaillés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2006-2007 du Ministère.

États-Unis et de l'Union européenne, mais aussi aux produits de pays émergents, comme le Brésil, qui misent de plus en plus sur leurs coûts de production plus faibles. Ajouter à ce fait que les percées technologiques ont stimulé la croissance de la productivité qui dépasse la demande de produits, et le résultat en est une offre excédentaire et un fléchissement inévitable des prix de certaines denrées.

Dans ce marché mondial plus concurrentiel que jamais, le Canada demeure profondément attaché à la libéralisation des échanges et au recours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) comme tribune pour défendre les intérêts de son secteur agricole et agroalimentaire.

Préférences des consommateurs

La satisfaction des besoins changeants des consommateurs constitue un défi constant pour le secteur. Plus que jamais auparavant, le consommateur d'aujourd'hui a une meilleure connaissance des produits et un accès plus facile à un plus large choix de produits. Les acheteurs réclament une plus grande variété de produits et s'attendent à ce que ceux qu'ils consomment ait une valeur nutritive supérieure. L'intérêt accru des consommateurs pour le mode de production de leurs aliments a sensibilisé le secteur à la nécessité d'adopter des normes industrielles communes à l'échelon de la production primaire et de la transformation; cet intérêt continue aussi à ouvrir des débouchés aux produits et aux aliments obtenus par des moyens respectueux de l'environnement.

Innovation et nouveaux marchés

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada possède une solide tradition en matière de recherche et d'innovation scientifiques et a montré son aptitude à s'adapter aux changements de la situation du marché, tous des facteurs déterminants de sa rentabilité et sa compétitivité à long terme. En s'employant continuellement à lancer de nouveaux produits et à rechercher une meilleure efficacité de la production, puis en s'attachant aux possibilités de s'introduire sur de nouveaux marchés, le secteur a la capacité d'engendrer des avantages sociaux et économiques croissants dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le lien entre l'agriculture et la santé humaine est devenu l'objet d'un plus grand intérêt ces dernières années. Le rôle que l'agriculture, les aliments et la nutrition peuvent jouer dans la prévention des maladies et le bien-être général a conduit à une plus grande sensibilisation à la salubrité et à la qualité des aliments, qui, à son tour, a suscité un plus grand intérêt pour les modes de production innovateurs, sans risque et durables. Grâce à la science et à l'innovation en agriculture, de nouvelles pratiques de gestion agricoles verront le jour, qui amélioreront la protection de l'environnement et concourront à la compétitivité à l'échelle internationale des exploitations et des industries agricoles canadiennes.

Le secteur agricole et agroalimentaire a également un rôle de pivot à jouer dans la nouvelle stratégie du gouvernement du Canada concernant les biocarburants, car elle a pour but d'imposer par réglementation une teneur moyenne annuelle en carburant renouvelable de 5 p. 100 dans l'essence d'ici à 2010 et de 2 p. 100 dans le carburant diesel et l'huile à chauffage d'ici à 2012. En fait, l'ensemble de la bioéconomie ouvre de grandes perspectives au secteur agricole et agroalimentaire du Canada, car les progrès de la biotechnologie ont créé une mine de nouvelles possibilités à valeur ajoutée pour les producteurs et transformateurs canadiens.

Le CSA et la prochaine politique agricole et agroalimentaire

Depuis 2003, par l'intermédiaire du CSA, AAC s'est employé à relever bon nombre des défis du milieu agricole d'aujourd'hui et à satisfaire aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

Le CSA a contribué à créer une approche nationale de la politique agricole et agroalimentaire. Il visait à aider le secteur à tirer profit des possibilités découlant de la mondialisation et à accroître la compétitivité du Canada sur les marchés nationaux et étrangers en se plaçant comme le chef de file en matière de satisfaction des demandes de plus en plus nombreuses des consommateurs touchant les aliments sains et la protection de l'environnement; d'obtention de prix plus élevés pour des aliments de grande qualité; de mise au point de produits innovateurs grâce à des investissements en science et de reconnaissance, par les marchés, de la qualité et de la valeur de ses produits.

Comme le CSA doit expirer en mars 2008, le Ministère, les partenaires de son portefeuille ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont employés avec les intervenants à mettre au point la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

Défis et possibilités

Chaque année, le secteur doit relever de nombreux défis qui échappent souvent au contrôle des producteurs. Dans une année donnée, ces défis peuvent comprendre des risques touchant la production, comme de mauvaises conditions atmosphériques, des attaques de ravageurs et des maladies animales ainsi que des risques commerciaux comme l'évolution des préférences des consommateurs et les fluctuations de la situation des marchés mondiaux. La mondialisation a aussi amené des risques touchant la compétitivité, comme l'arrivée sur le marché de produits de concurrents dont les frais de production sont moins élevés, alors que l'appréciation du dollar canadien exerce des pressions à la baisse sur les exportations agricoles du pays. De plus, certains de ces défis se compliquent étant donné que les producteurs doivent toujours se soucier de la protection des ressources environnementales du Canada.

Cependant, les possibilités sont là. Par exemple, le secteur peut être à même de bénéficier de la demande particulière à la consommation pour les produits agroalimentaires « verts ». De plus, avec un bilan positif net de fixation du carbone, le secteur agricole et agroalimentaire du Canada peut concourir aux efforts du pays pour respecter les accords internationaux sur les émissions de carbone.

Diminution du revenu agricole

Malgré une aide substantielle constante de la part du gouvernement et des progrès continus de la technologie et de la productivité agricole, le revenu agricole au Canada n'a cessé de reculer ces dernières années. Le revenu agricole réalisé a chuté de 3,7 milliards de dollars en 2001 à un minimum record de 423 millions de dollars en 2003, en grande partie sous l'effet conjugué de risques à court terme pour la production comme les maladies animales et les catastrophes naturelles. Il s'est raffermi quelque peu depuis, atteignant un maximum d'environ 1,7 milliard de dollars en 2006.

Risques de la production

Les risques de la production, allant des maladies animales aux mauvaises conditions atmosphériques en passant par les infestations de ravageurs, sont omniprésents dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Comme l'illustrent les cas récents d'encéphalopathie spongiforme bovine, d'influenza aviaire et d'attaques par le virus de la sharka, ces risques peuvent créer le chaos chez les agriculteurs et de nombreux autres membres du secteur, et avoir des répercussions financières potentiellement dévastatrices. Même si un risque peut être prévu avec une assez bonne précision, comme c'est le cas des perturbations atmosphériques, ses effets sur le secteur sont souvent largement inévitables. Ces risques sont inhérents au fonctionnement du secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

Responsabilités en matière d'environnement

Les agriculteurs jouent un rôle essentiel en créant un environnement plus propre, plus sain dans l'intérêt de tous les Canadiens et en produisant des aliments plus nutritifs pour les consommateurs. Une des principales façons pour eux d'y arriver consiste à élaborer des stratégies et des pratiques de gestion bénéfiques (y compris l'utilisation de produits de lutte antiparasitaire à risque réduit, de nouveaux types d'engrais, de nouvelles méthodes d'application et de nouvelles techniques de gestion des terres) pour réduire efficacement le lessivage des pesticides et des éléments nutritifs et pour préserver la biodiversité et les écosystèmes naturels. Tout cela, en plus de profiter aux consommateurs et à l'environnement, aide également à accroître la compétitivité des agriculteurs canadiens sur le marché mondial.

Par ailleurs, en tant que source d'environ 10 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre par le Canada, le secteur agricole et agroalimentaire a manifestement un rôle appréciable à jouer dans les plus vastes plans du gouvernement du Canada en matière de santé de l'environnement. En réduisant ses émissions d'agents de pollution de l'air et de gaz à effet de serre, le secteur peut aider à protéger la santé humaine et l'environnement tout en tirant avantage des possibilités d'atteindre une meilleure efficacité d'opération.

Conditions du marché et du commerce

Le Canada est un exportateur net de produits agricoles et agroalimentaires et a été à l'origine de 7,4 milliards de dollars de l'excédent commercial national en 2006. La valeur marchande de ces exportations a plus que doublé depuis le début des années 1990, alors que les exportations de produits agricoles à valeur ajoutée ont plus que quadruplé au cours de la même période. Cette croissance devrait se poursuivre avec la naissance d'une classe moyenne prospère dans des pays comme la Chine et l'Inde.

Les parts de marché sont l'objet d'une concurrence grandissante dans le monde entier, et les producteurs canadiens doivent de plus en plus faire concurrence non seulement aux produits subventionnés venant des

LIENS AVEC LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Domaine de résultats du gouvernement du Canada	Résultats stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	Activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
Affaires économiques : Une forte croissance économique	Sécurité du système alimentaire : Un système agricole et agroalimentaire sécuritaire et durable qui peut offrir des aliments sains et sûrs pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs	• Gestion des risques de l'entreprise • Salubrité et qualité des aliments • Marchés et questions internationales • Conseil national des produits agricoles
Affaires économiques : Une économie axée sur l'innovation et le savoir	Innovations propices à la croissance : Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur qui crée des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes de manière à conquérir des débouchés sur des marchés intérieurs et extérieurs diversifiés	• Innovation et renouveau • Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives
Affaires économiques : Un marché équitable et sécurisé	Innovations propices à la croissance : Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur qui crée des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes de manière à conquérir des débouchés sur des marchés intérieurs et extérieurs diversifiés	• Agence canadienne du pari mutuel
Affaires économiques : Un environnement propre et sain	Santé de l'environnement : Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui utilise les ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur durabilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain	• Environnement
Affaires internationales : Un Canada prospère grâce au commerce international	Innovations propices à la croissance : Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur qui crée des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes de manière à conquérir des débouchés sur des marchés intérieurs et extérieurs diversifiés	• Marchés et questions internationales

Cadre de fonctionnement

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle d'importance au Canada, sur les plans tant économiques que sociaux. La prospérité économique et sociale du Canada est directement liée au succès des membres du secteur agricole et agroalimentaire, des exploitations agricoles de l'ensemble du pays aux chercheurs, transformateurs, distributeurs, détaillants, en passant par tous les intermédiaires.

Ce secteur génère environ 130 milliards de dollars de ventes à la consommation au Canada chaque année, comptant pour près de 8 p. 100 du PIB du pays. En 2006, il a exporté des produits agricoles et alimentaires d'une valeur marchande de près de 28 milliards de dollars (presque 32 milliards si l'on inclut les poissons et fruits de mer) et a été à l'origine de près de 7,4 milliards de dollars de l'excédent commercial global du Canada. De plus, il emploie près de 2 millions de Canadiens, ce qui représente un emploi sur huit dans le pays.

Presque autant que sa contribution à l'économie du Canada, le secteur est d'un apport considérable au tissu social du pays, notamment en ce qu'il assure le bien-être et la capacité d'adaptation des collectivités rurales et éloignées du pays. Les agriculteurs, les familles agricoles et les collectivités agricoles du Canada sont l'âme du secteur agricole et agroalimentaire canadien, et AAC s'emploie à veiller à ce que le secteur dispose des outils dont il a besoin pour grandir, prospérer et être concurrentiel sur la scène mondiale. Cette prospérité à son tour est essentielle à la prospérité économique et sociale globale de l'ensemble du Canada.

Même s'il est reconnu dans le reste du monde comme un pourvoyeur d'aliments fiables, sains, nutritifs et de grande qualité, le secteur agricole et agroalimentaire du Canada possède le potentiel nécessaire pour améliorer son rendement, sa compétitivité et sa rentabilité. Il est prêt à profiter des nouvelles possibilités intéressantes qui découlent des progrès en science et technologie afin de créer des produits alimentaires et non alimentaires innovateurs. Le résultat ultime de ces progrès sera la mise au point de produits encore plus diversifiés et plus sains, ainsi que des avantages pour l'environnement, ce qui contribuera encore plus à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

(millions de dollars – valeur nette)		2006-2007		
Activités de programmes par résultat stratégique	**Type**	**Dépenses prévues**	**Dépenses réelles**	**Résultats prévus et situation actuelle**
				• **eau :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la santé et l'approvisionnement en eau, la priorité allant aux nutriments, aux agents pathogènes, aux pesticides et à la conservation de l'eau • **biodiversité :** compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture, la priorité allant aux habitats disponibles, aux espèces en péril et aux pertes économiques causées par la faune à l'agriculture **Situation actuelle :** Objectifs atteints
Total – Santé de l'environnement		***331,4***	***364,4***	
Innovations propices à la croissance				
Innovation et renouveau	En cours	572,2	544,3	• augmentation des débouchés commerciaux du secteur agricole et agroalimentaire • optimisation de leur exploitation par les agriculteurs canadiens grâce aux programmes et services de renouveau • application des progrès touchant la recherche sur les produits à valeur ajoutée grâce auxquels les agriculteurs, transformateurs, collectivités rurales et fournisseurs de services peuvent différencier leurs produits et services • Stratégie pour la science et l'innovation qui intègre la capacité scientifique et innovatrice nationale dans l'intérêt du secteur agricole et agroalimentaire • application des progrès liés aux systèmes de production innovateurs • renforcement des programmes d'innovation grâce au resserrement de liens à l'intérieur de la collectivité de science et d'innovation et de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire et entre elles. • application par le secteur agricole et agroalimentaire des progrès en amélioration génétique des cultures • meilleure approche intégrée de la politique en matière d'innovation et de renouveau **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Marchés et questions internationales (30 %)	En cours	34,1	39,3	• augmentation des exportations de produits agricoles et alimentaires canadiens • augmentation des investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire canadien • plus grande part du marché national détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens • meilleure reconnaissance des produits et des capacités du Canada **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	En cours	23,7	20,8	• plus grande possibilité de se faire entendre pour les régions rurales • amélioration de la capacité de développement des collectivités rurales • les politiques, les programmes et les services des gouvernements augmentent les possibilités, atténuent les obstacles et améliorent la capacité de développement rural • plus grande capacité de développement de coopératives • les politiques, les programmes et les services des gouvernements augmentent les possibilités, atténuent les obstacles et améliorent la capacité de développement de coopératives **Situation actuelle :** Objectifs atteints
Agence canadienne du pari mutuel	En cours	–	(0,8)	• renforcement de la confiance du public à l'égard du pari mutuel • détection des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les courses • détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée • nouvelles technologies de pointe automatisées de surveillance mises à la disposition des agents de l'ACPM • fonds renouvelable autosuffisant • meilleures sensibilisation et acceptation des règlements et des politiques • solide partenariat entre le fédéral, les provinces et le secteur, et reconnaissance internationale accrue **Situation actuelle :** Objectifs atteints
Total – Innovations propices à la croissance		***630,0***	***603,7***	
Total		**3 853,9**	**3 567,7**	

Remarque : Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Pour cette raison, on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sommaire du rendement par rapport aux activités de programmes du Ministère

Le tableau suivant et la partie narrative représente un sommaire du rendement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'exercice 2006-2007 relativement à chaque activité de programme et résultat stratégique.

Comme l'indique le tableau de la page 10, les réalisations et les résultats par résultats stratégiques du Ministère concourent à la concrétisation des objectifs souhaités par le gouvernement du Canada et les soutiennent : *une croissance économique forte, une économie axée sur l'innovation et le savoir, un marché équitable et sécurisé, un environnement propre et sain et un Canada prospère grâce au commerce mondial.*

(millions de dollars – valeur nette)		2006-2007		
Activités de programmes par résultat stratégique	**Type**	**Dépenses prévues**	**Dépenses réelles**	**Résultats prévus et situation actuelle**
Sécurité du système alimentaire				
Gestion des risques de l'entreprise	En cours	2 689,2	2 438,5	• soutien accru aux producteurs et capacité accrue des producteurs de gérer les risques de l'entreprise • capacité accrue des producteurs de gérer leurs activités (flux de trésorerie) durant toute la campagne agricole • amélioration de la planification d'entreprise et perfectionnement des compétences des familles agricoles à faible revenu • viabilité et rentabilité accrues du secteur **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Salubrité et qualité des aliments	En cours	121,3	66,8	• confiance accrue des consommateurs à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada • protection de la santé humaine grâce à la réduction de l'exposition aux risques • amélioration de la capacité du secteur de remplir ou de dépasser les exigences du marché en ce qui concerne la salubrité et la qualité de la production agroalimentaire ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux • augmentation des débouchés à valeur ajoutée pour le secteur grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la qualité et de la salubrité des aliments et de systèmes de traçabilité **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Marchés et questions internationales (70 %)	En cours	79,5	91,8	• augmentation des exportations de produits agricoles et alimentaires canadiens • augmentation des investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire canadien • plus grande part du marché national détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens • influence accrue dans l'élaboration et l'application des règles internationales, des normes techniques et des politiques qui régissent le commerce des produits agricoles **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Conseil national des produits agricoles	En cours	2,6	2,5	• ébauche d'accords fédéraux-provinciaux-territoriaux reçue par les trois offices nationaux • système de prélèvements en place et progrès accomplis quant à l'établissement d'un prélèvement pour les importations de boeuf et de produits du boeuf • plan d'action pour répondre au projet de modifications du cadre de réglementation • poursuite de la mise en oeuvre du Cadre de responsabilisation de gestion du gouvernement du Canada et harmonisation plus poussée avec ce cadre **Situation actuelle :** Objectifs atteints en majeure partie
Total – Sécurité du système alimentaire		***2 892,6***	***2 599,6***	
Santé de l'environnement				
Environnement	En cours	331,4	364,4	• **air :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la santé de l'air et de l'atmosphère, la priorité allant à l'émission de particules, aux odeurs et aux émissions de gaz qui contribuent au réchauffement de la planète • **sol :** réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la santé des sols, la priorité allant à la matière organique du sol et à l'érosion du sol causée par l'eau, le vent ou le travail du sol

MODIFICATIONS DE L'AAP D'AAC DEPUIS LE RMR DE 2005-2006

L'activité de programme d'AAC antérieurement désignée par *Questions internationales* a été renommée *Marchés et questions internationales* depuis la publication du dernier RMR du Ministère. Cette modification ne change en rien la structure de l'AAP du Ministère. Le tableau suivant illustre le changement.

Résultat stratégique	Activité de programme antérieure	Nouvelle activité de programme
Sécurité du système alimentaire	Questions internationales	Marchés et questions internationales
Innovations propices à la croissance	Questions internationales	Marchés et questions internationales

RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES

Ressources financières totales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2006-2007

(millions de dollars – valeur nette)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
3 853,9	3 870,4	3 567,7

Ressources humaines totales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2006-2007

ETP prévus	ETP réels	Écart
6 257	6 585	328

ETP = Équivalents temps plein

ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES D'AAC

Sécurité du système alimentaire
Gestion des risques de l'entreprise
Politique et stratégie de GRE
Recherche et analyse stratégiques
Planification et intégration des politiques
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
Réduction des activités du CSRN et d'autres programmes de GRE
Programmes d'aide en cas de catastrophe et de garanties financières
Assurance-production et autres programmes de gestion des risques
Salubrité et qualité des aliments
Amélioration de la gestion du système alimentaire
Recherche et analyse stratégiques
Planification et intégration des politiques
Programmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments
Science de la salubrité et de la qualité des aliments
Liaison avec le secteur
Marchés et questions internationales
Recherche et analyse stratégiques
Planification et intégration des politiques
Politique de commercialisation
Accords commerciaux internationaux (OMC, etc.)
Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation
Coopération scientifique internationale
Questions techniques liées au commerce
Développement international
Développement du secteur et analyse
Gestion de l'image de marque TRCV
Accès aux marchés et développement des marchés
Litiges commerciaux
Activités régionales
Gestion et soutien administratif
Conseil national des produits agricoles

Santé de l'environnement
Environnement
Politique et stratégie environnementales
Planification et intégration des politiques
Programme de subventions et de contributions liées à l'environnement
Pesticides à usage limité/réduction des risques
Science agroenvironnementale
Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)
Service agroenvironnemental national
Programmes environnementaux (services)
Programme de pâturages communautaires

Innovations propices à la croissance
Innovation et renouveau
Coordination et politique scientifiques
Recherche et analyse stratégiques
Planification et intégration des politiques
PASCAA
Programmes liés au renouveau
Systèmes de production durable
Bioproduits et bioprocédés
Bureau de la propriété intellectuelle et commercialisation
Marchés et questions internationales
Recherche et analyse stratégiques
Planification et intégration des politiques
Politique de commercialisation
Accords commerciaux internationaux (OMC, etc.)
Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation
Coopération scientifique internationale
Questions techniques liées au commerce
Développement international
Développement du secteur et analyse
Gestion de l'image de marque/TRCV
Accès aux marchés et développement des marchés
Litiges commerciaux
Activités régionales
Gestion et soutien administratif
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives
Secrétariat rural
Secrétariat aux coopératives
Agence canadienne du pari mutuel

Légende

- Résultat stratégique
- Activité de programme
- Sous-activité de programme

De ces organismes, seul le CNPA relève du Parlement par l'intermédiaire d'AAC. Des renseignements sur le rendement de l'ACIA et de la CCG sont disponibles sur le site **http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp**. Pour de l'information sur le rendement de la CCL et de FAC, s'adresser directement à ces organismes. Les coordonnées des personnes-ressources paraissent à la Section IV du présent document.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Les activités de programmes d'AAC constituent un plan d'action cohérent qui assure des avantages à tous les Canadiens, notamment :

- un approvisionnement fiable en produits agroalimentaires sûrs et de première qualité;
- des contributions économiques, sociales et environnementales grâce à un système de production agricole et agroalimentaire concurrentiel et durable;
- une plus grande compatibilité entre la nature et l'agriculture;
- des possibilités de croissance accrues dans les collectivités rurales;
- une plus grande reconnaissance de la qualité des produits et de l'expertise du Canada sur la scène internationale.

MODALITÉS DE PRÉPARATION DU RAPPORT

Agriculture et Agroalimentaire Canada rend compte de ses activités en fonction de la nouvelle Architecture d'activités de programmes (AAP), conformément à la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. La SGRR dresse une liste des programmes et activités du Ministère et décrit leur lien avec les résultats stratégiques de ce dernier.

À partir du présent RMR, le rendement du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives, ainsi que celui des organismes relevant du Parlement par l'intermédiaire d'AAC, sera indiqué selon le résultat stratégique approprié, conformément au modèle du tableau *Activités de programmes d'AAC* de la page 5 du Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007.

Renseignements sommaires

VISION

Agriculture et Agroalimentaire Canada nourrit la vision d'un secteur agricole et agroalimentaire, compétitif et innovateur, où les partenaires unissent leurs efforts pour se placer comme les chefs de file dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, satisfaisant les besoins des consommateurs du Canada et de l'étranger tout en protégeant l'environnement.

MANDAT

A cette fin, AAC met en oeuvre des politiques et des programmes, fournit de l'information et de la technologie afin d'atteindre ses trois résultats stratégiques :

1) Sécurité du système alimentaire;

2) Santé de l'environnement;

3) Innovations propices à la croissance.

Le travail du Ministère en vue de parvenir à ces résultats se concentre dans les domaines qui font partie des compétences de base du gouvernement fédéral, notamment le soutien de la productivité agricole et agroalimentaire et le commerce, la stabilisation du revenu agricole, l'exécution de travaux de recherche et développement et la responsabilité de l'inspection et de la réglementation des formes de vie animale et végétale. Le Ministère coordonne également les efforts fédéraux visant le développement rural et celui des coopératives et s'emploie à améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada.

LE PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Les organismes suivants, qui fonctionnent à l'extérieur de la structure de gouvernance directe d'AAC, constituent le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire :

- la Commission canadienne du lait (CCL), qui coordonne les politiques laitières fédérales et provinciales et met en place un mécanisme de contrôle de la production de lait afin de concourir à la stabilisation des recettes et d'éviter des surplus de production coûteux;
- l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui cherche à garantir la santé des Canadiens en protégeant non seulement l'offre d'aliments, mais aussi les végétaux et les animaux dont dépendent la salubrité et la qualité des aliments;
- la Commission canadienne des grains (CCG), qui offre d'excellents services et introduit des innovations dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, de la recherche et de la protection du producteur;
- Financement agricole Canada (FAC), qui met en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services et de produits commerciaux et financiers personnalisés aux exploitations agricoles, notamment aux exploitations familiales, et aux entreprises du Canada rural, dont des petites et moyennes entreprises, liées à l'agriculture;
- le Conseil national des produits agricoles (CNPA), qui a pour mission de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole canadien et qui aide à améliorer la commercialisation des produits agricoles entre les provinces et les territoires du Canada et avec les autres pays.

Déclaration de la haute direction



Yaprak Baltacioğlu
Sous-ministre

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement de 2006-2007 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le rapport a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement.*

- Il est conforme aux exigences particulières de présentation figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- il repose sur les résultats stratégiques approuvés du Ministère et sur l'Architecture d'activités de programmes approuvée par le Conseil du Trésor;
- il présente des renseignements cohérents, complets, équilibrés et fiables;
- il sert de document de base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus par le Ministère au moyen des ressources et des pouvoirs qui lui ont été attribués;
- il rend compte de la situation financière en se fondant sur les montants approuvés dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

YAPRAK B.

Yaprak Baltacioğlu
Sous-ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada s'est employé, avec les provinces, les territoires et le secteur agricole, à appliquer des mesures concrètes dans des domaines clés afin d'aider le secteur.

Dans ses budgets de 2006 et 2007, le gouvernement fédéral a injecté 4,5 milliards de dollars en fonds nouveaux dans le secteur.

Il a investi dans le domaine de la science, la clé de la compétitivité du secteur. Plus de 500 millions de dollars ont été débloqués pour aider les producteurs et les collectivités rurales à saisir les nouveaux débouchés commerciaux dans le secteur des bioproduits agricoles, notamment les biocarburants et les bioproduits.

Nous avons apporté une aide aux producteurs qui ont souffert de la sécheresse et des inondations, ainsi qu'aux familles agricoles à faible revenu.

Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole a été remplacé par une nouvelle série de programmes qui sont en préparation, afin de munir les agriculteurs d'outils de gestion des risques plus prévisibles, axés sur leurs besoins et se prêtant à un concours bancaire.

Le gouvernement a investi 600 millions de dollars pour lancer le programme Compte d'épargne des producteurs afin d'aider ces derniers à faire face aux plus petites fluctuations de revenu; il a réservé 400 millions de dollars pour rendre les producteurs aptes à assumer l'augmentation des coûts de production et a doublé le montant exempt d'intérêt offert par les programmes d'avances de fonds qui, au 31 mars 2007, avaient consenti 988,4 millions de dollars aux producteurs agricoles.

Combinés, ces investissements contribuent à faire progresser l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire du Canada dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la bioéconomie. De plus, ils permettent à ce secteur de préserver sa compétitivité dans un monde en rapide mutation, tout en protégeant la santé, le bien-être et l'environnement des Canadiens.

Sur la scène internationale, nous continuons à défendre nos producteurs et transformateurs. Nous nous employons, dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce, à parvenir à la meilleure issue possible pour l'ensemble de l'agriculture canadienne, y compris les secteurs orientés vers les exportations et ceux dont l'offre est réglementée.

Un regard vers l'avenir me convainc qu'une conjoncture historique favorable s'offre à l'industrie canadienne de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture expire à la fin du présent exercice financier. Parallèlement, plusieurs forces majeures de changement convergent vers le secteur, notamment une concurrence mondiale plus vive, une meilleure sensibilisation des consommateurs et de plus grandes demandes.

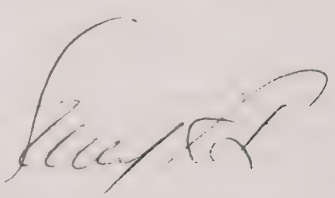
Je m'emploie actuellement, avec mes homologues des provinces et des territoires et le secteur, à mettre au point un nouveau cadre stratégique et de nouveaux programmes qui mèneront à une industrie agricole, agroalimentaire et agroindustrielle rentable et innovatrice.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont déjà entendus sur un nouveau plan pour le secteur – *Cultivons l'avenir*. Dicté fondamentalement par le secteur, *Cultivons l'avenir* servira de base aux travaux des gouvernements conduisant à une nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Nous continuerons à travailler avec le secteur afin de raffiner notre approche.

Avec de nouveaux débouchés, un meilleur accès aux marchés et les progrès scientifiques, je suis convaincu qu'un avenir marqué par la prospérité et la rentabilité attend le secteur.

Je me réjouis de pouvoir travailler avec tous les intervenants à faire de cet avenir une réalité.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé,



L'honorable Gerry Ritz

Aperçu du Ministère

Message du ministre



L'honorable Gerry Ritz

Je suis fier et honoré de soumettre le présent rapport sur les réalisations du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire au cours de l'exercice 2006-2007.

Alors que le présent examen couvre les progrès d'importance accomplis par le secteur sous la surveillance de mon prédécesseur, le ministre Strahl, je suis résolu à miser sur ces solides fondations pour aider les producteurs à profiter des nouvelles possibilités d'améliorer la rentabilité de l'agriculture.

Depuis que je suis ministre, je suis impressionné par la détermination de l'équipe de mon portefeuille à servir le secteur agricole et agroalimentaire et, partant, l'ensemble des Canadiens.

Bien que dotés de mandats différents, les six organismes constituant le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Commission canadienne du lait, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Commission canadienne des grains, Financement agricole Canada et le Conseil national des produits agricoles – s'emploient ensemble et avec efficacité à bâtir un avenir prospère pour les producteurs canadiens et les autres acteurs du secteur agricole et agroalimentaire.

À titre de ministre, j'ai l'intention de poursuivre cette collaboration avec les membres du portefeuille ainsi qu'avec les autres gouvernements, le secteur et les Canadiens. C'est là une condition déterminante si nous voulons assurer avec succès la prospérité à long terme du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada.

Qu'il s'agisse d'élaborer une politique ou un programme, nous devons nous demander dans quelle mesure nos actions aideront à faire progresser les agriculteurs et, avec eux, l'ensemble de la chaîne de valeur.

J'aurai également pour priorité de mettre en évidence les aspects positifs de notre secteur exceptionnel et d'insister sur les possibilités très intéressantes des domaines autres que la production alimentaire, notamment en ce qui concerne les biocarburants, les nouveaux produits pharmaceutiques et les matériaux industriels.

Le secteur canadien de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels est un puissant moteur des économies du Canada et des provinces. Il crée un emploi sur huit, engendre plus de 26 milliards de dollars d'exportations par année et compte pour 8,1 p. 100 de notre produit intérieur brut total.

Santé de l'environnement **51**
Environnement 51
Innovations propices à la croissance **62**
Innovation et renouveau 62
Marchés et questions internationales 74
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives 81
Agence canadienne du pari mutuel 84
SECTION III : Information supplémentaire **87**
Tableaux financiers **87**
États financiers (non vérifiés) **107**
Initiatives horizontales **133**
Principaux thèmes gouvernementaux **135**
Vérifications et évaluations **137**
Rapports du Comité au Parlement **139**
SECTION IV : Autres sujets d'intérêt **141**
Portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire **141**
Pour nous joindre **142**
Lois qui sont appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ... **145**
Annexe A – Liste des sites Web **146**

Table des matières

SECTION I : Aperçu du Ministère 1

Message du ministre 1

Déclaration de la haute direction 3

Renseignements sommaires 4

Vision 4

Mandat 4

Le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 4

Avantages pour les Canadiens 5

Modalités de préparation du rapport 5

Architecture des activités de programmes d'AAC 6

Modifications de l'AAP d'AAC depuis le RMR de 2005-2006 7

Ressources financières et humaines 7

Liens avec les résultats du gouvernement du Canada 10

Priorités permanentes du Ministère selon l'Architecture d'activités de programmes 14

SECTION II : Analyse du rendement par résultat stratégique 27

Sécurité du système alimentaire 28

Gestion des risques de l'entreprise 28

Salubrité et qualité des aliments (SQA) 34

Marchés et questions internationales 41

Conseil national des produits agricoles (CNPA) 49

LECTURE DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent Rapport ministériel sur le rendement compare les résultats des activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'exercice 2006-2007 aux engagements énoncés dans son Rapport sur les plans et les priorités pour l'exercice en question. La structure du rapport est la suivante :

La **Section I, Aperçu du Ministère**, contient le message de présentation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui résume le rendement du Ministère. Elle renferme aussi : de l'information sommaire sur la vision, le mandat et les résultats stratégiques, ainsi que sur les avantages de ces activités pour les Canadiens; les liens entre les résultats stratégiques du Ministère et ceux du gouvernement du Canada; les faits saillants des réalisations par activité de programme contribuant à l'atteinte des objectifs prioritaires permanents du Ministère; une analyse du cadre de gestion adopté par le Ministère pour obtenir ces résultats.

La **Section II, Analyse du rendement par résultat stratégique**, consiste en une analyse détaillée du rendement par rapport aux trois objectifs stratégiques du Ministère : *Sécurité du système alimentaire, Santé de l'environnement et Innovations propices à la croissance.* Dans cette section, on décrit aussi les résultats du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives ainsi que ceux des deux organismes qui doivent rendre compte au Parlement par l'entremise du Ministère, soit l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles.

La **Section III, Information supplémentaire**, contient des tableaux financiers et de l'information sur les initiatives horizontales; on y présente aussi les principaux thèmes pangouvernementaux, les rapports annuels prévus par la loi, les rapports des comités parlementaires, ainsi que ceux des vérifications et des évaluations, qui s'appliquent aux activités du Ministère durant l'exercice visé.

La **Section IV, Autres sujets d'intérêt**, comprend l'organigramme du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et une liste des personnes-ressources au Ministère; on y précise aussi les lois et les règlements qui sont appliqués par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et par les autres organismes du portefeuille. Elle contient, en outre, une annexe qui établit les liens avec les ressources électroniques à l'intention de ceux qui voudraient obtenir de plus amples renseignements.

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Toujours soucieux de fournir aux Canadiens un accès en direct à l'information et aux services, nous incluons des liens vers d'autres renseignements et faits saillants. Ils sont indiqués par l'icône suivant :  .

Déterminés à améliorer continuellement nos rapports, nous accueillons donc avec plaisir toute observation sur le présent document. Veuillez nous faire parvenir vos commentaires par les voies suivantes :

Par la poste :
Gestion stratégique
Direction générale de la gestion intégrée
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling
8e étage, Bureau 818
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Par télécopieur :
613-759-6729

Par courriel :
chadwicks@agr.gc.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2006-2007

Rapport sur le rendement du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Avant-propos

Les Rapports ministériels sur le rendement constituent un élément clé du cycle de planification, de surveillance, d'évaluation et de compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Ils sont au cœur de la responsabilisation au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leurs rapports d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports au Parlement (énoncés dans le *Guide de préparation du Budget des dépenses 2006-2007* disponible à http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp). Ces principes sont le fondement conceptuel pour la préparation des rapports et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans et les résultats prévus. Ils mettent l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats — les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte, il est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications apportées, le cas échéant) et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Les rapports efficaces sur le rendement établissent un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le rapport est crédible parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux.

Le présent Rapport ministériel sur le rendement, ainsi que ceux de beaucoup d'autres organisations, est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une vue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2006-2007*, qui est disponible en ligne à la même adresse Internet. Structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales), le rapport *Le rendement du Canada 2006-2007* sert de document directeur pour les 90 Rapports ministériels sur le rendement et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement; on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. La version électronique du rapport *Le rendement du Canada* comporte des liens vers les Rapports ministériels sur le rendement pertinents qui contiennent de l'information additionnelle sur le rendement et les ressources.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des Rapports ministériels sur le rendement et des autres documents relatifs au Budget des dépenses.

On peut adresser ses commentaires ou ses questions à l'adresse suivante :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No de catalogue : BT31-4/1-2007
ISBN 978-0-660-63419-7

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés
Cert no. SW-COC-700
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Ce logo décrit le papier FSC utilisé pour la couverture seule
Le texte est imprimé sur un papier FSC contenant
100% de fibres recyclées après consommation

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2007

Canada

ESTIMATES

Assisted Human Reproduction Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2007

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-4/102-2007
ISBN 978-0-660-63509-5

FSC
Mixed Sources
Product group from well-managed forests, controlled sources and recycled wood or fiber
Cert no. SW-COC-789
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council
This logo represents the cover stock
The text is printed on a different FSC
made from 100% Post-Consumer

Foreword

Departmental Performance Reports are a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles (provided in the *Guide to the Preparation of the 2006–2007 Estimates* available at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp). These principles are the conceptual foundation upon which the reports are prepared and they are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans and expected results. It focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made towards achieving outcomes - the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any changes), and discusses the key risks and challenges that affected organizational performance. An effective performance report has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Finally, the report is credible because it uses objective, evidenced-based information to substantiate the performance reported.

This Departmental Performance Report, along with those of many other organizations, is available at the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole of government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2006–07*, available online at the same Internet address. Structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs and Government Affairs), *Canada's Performance 2006–07* serves as a guide to the 90 Departmental Performance Reports and includes a whole of government view of actual spending as well as selected highlights from departmental and agency performance reports. The electronic version of *Canada's Performance* links to the relevant Departmental Performance Reports, which contain additional information on performance and resources.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that Departmental Performance Reports and other Estimates documents are enhanced over time.

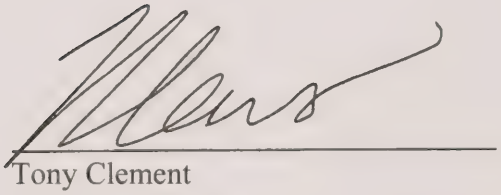
Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5

Assisted Human Reproduction Canada

2006-2007

Departmental Performance Report



Tony Clement
Minister of Health

Table of Contents

SECTION I: OVERVIEW 5
Minister's Message 6
Management Representation Statement 7
Summary Information 8
Program Activity Architecture (PAA) Crosswalk 13
SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 14
Strategic Outcome 15
Program Activity: Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for AHR technologies. 15
Program Activity: Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies. 16
SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION 18
Organizational Information 19
Tables 20
Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (including Full-time Equivalents) 20
Table 2: Resources by Program Activity 21
Table 3: Voted and Statutory Items 22
Table 4: Assisted Human Reproduction Canada Financial Statements (Unaudited) For the Year Ended March 31, 2007 23
Table 5: Procurement and Contracting 32
Table 6: Travel Policies 33
SECTION IV: OTHER ITEMS OF INTEREST 34
Table 7: Internal Audits and Evaluations 35

SECTION I: OVERVIEW

Minister's Message

It is my pleasure to present the Assisted Human Reproduction Agency of Canada's (AHRC) first Departmental Performance Report. This Report summarizes the Agency's progress in meeting the objectives outlined in the 2006-2007 *Report on Plans and Priorities*.



The Agency formally began its operations in February 2007, with the appointment of the President and Board of Directors. In the 6-week period covered by this Report, the Agency initiated work on a number of fronts in order to develop the necessary capacity to fulfil its mandate.

The Agency has made significant progress in a short period of time. In terms of organizational development, this has included delineating its core functions, initiating recruiting actions for key consultants and staff to support implementation and engaging key system stakeholders, both within and outside of government. In March, the Agency's Board of Directors held their inaugural meeting where I personally had the opportunity to share with them the Government of Canada's perspective on the AHR environment. In addition, priority Memorandum of Understanding with other federal departments and agencies involved in the regulation, monitoring and enforcement of assisted human reproduction were initiated.

The Government of Canada is committed to protecting the health, safety and dignity of those individuals who access these technologies of assisted human reproduction (AHR), while recognizing that the benefits of encouraging the advancement of science in this area should ultimately benefit all Canadians.

Health Canada is continuing to develop regulations on AHR that will form the basis of AHRC's licensing, monitoring and compliance activities. Once the regulations are in place, the Agency will licence AHR controlled activities, ensure compliance with the regulations, monitor trends and developments, build a national AHR Registry that collects and safeguards personal health information and provide me with timely and comprehensive advice on these matters

Tony Clement

Minister of Health

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2006–2007 Departmental Performance Report for the Assisted Human Reproduction Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the 2006–2007 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guidance;
- It is based on the department's approved Strategic Outcome(s) and Program Activity Architecture that were approved by the Treasury Board;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and reliable information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.



Name: Dr. Elinor Wilson

Title: President
Assisted Human Reproduction Canada

Summary Information

Department's Reason for Existence— the Assisted Human Reproduction Agency of Canada (AHRC) was established under the authority of the Assisted Human Reproduction Act. The Act seeks to protect and promote human health, safety, dignity and human rights in the use of assisted human reproduction (AHR) technologies, prohibits unacceptable activities, such as human cloning and places controls over AHR related research. The Agency is responsible for the issuance and review of licences, the collection and analysis of health reporting information, and for carrying out inspections and enforcement related to activities controlled under the Act..

Financial Resources ($ thousands)

	2006–2007	
Planned Spending	**Total Authorities**	**Actual Spending**
9,681	9,681	134

Human Resources[1]

	2006–2007	
Planned	**Actual**	**Difference**
44	1	43

Status on Performance			2006–2007	
			Planned Spending	**Actual Spending**
Strategic Outcome: Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction				
Priority No. 1 New	Program Activity – Licencing and Enforcement of a Regulatory Framework for Assisted Human Reproduction Technologies Expected Result -an effective and efficient licensing and inspection regime; -compliance by medical practitioners and researchers in respect of prohibitions and controlled activities; and improved safety and success of the controlled activities undertaken	Performance Status: Met some expectations. In anticipation of the AHR regulations coming into force, focused on developing core AHRC capacity: •Initiated recruitment for an Executive Director for Licensing, Inspection and Public Health Information Registry (PIHR) and a Senior Advisor for Strategic Surveillance Planning •Contracted a Senior Advisor for PIHR •Initiated discussions on key Memorandum of Understanding (MOU), including with the Health Canada (HC) Inspectorate •Initiated planning for a protocol for processing complaints •Liaised with key stakeholders •Initiated a review of international "best-practices"	4,320	60

		•Completed relevant technical briefings and related orientation activities for the President, the Chair of the Board and Board Members		
Priority No. 2 New	Program Activity – Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies Expected Result -a confidential and secure Personal Health Information Registry; -improved information for decision-making by practitioners and prospective users of Assisted Human Reproduction procedures; -improved access by children born of Assisted Human Reproduction procedures to information on their genetic history; and -increased awareness of the Canadian public of AHR issues or problems.	Performance Status: Met some expectations: In anticipation of the regulations coming into force and providing clear direction on Registry expectations and requirements, AHRC: •Initiated recruitment for an Executive Director for Licensing, Inspection and Public Health Information Registry (PIHR) and a Senior Advisor for Strategic Surveillance Planning •Contracted a Senior Advisor for PIHR •Launched the process to enable AHRC to assume responsibility for the Registry Development Project •Began preliminary technical work in relation to system architecture, quality and security •Met with officials from the office of the Ethics Commissioner and the Access to Information program •Liaised with key stakeholders	5,361	74

OPERATING ENVIRONMENT

Formally established by Orders in Council on January 12, 2006, AHRC is mandated to administer the Assisted Human Reproduction Act (Bill C-6: an Act Respecting Assisted Human Reproduction and Related Research) on behalf of the Minister of Health. Its mission is to protect and promote the health and safety of donors, patients and offspring born of AHR technologies by becoming a centre of expertise in administering a comprehensive legislative and regulatory framework that enforces prohibitions and regulates acceptable controlled activities in Canada. The AHRC President assumed her duties in February of 2007 and the AHRC Board met for the first time in March 2007.

In fulfilling its duties, AHRC may exercise powers in relation to licenses; designate inspectors to enforce the Act; maintain relationships with stakeholders including health practitioners, patients and researchers; collect, analyse and manage health reporting information relating to controlled activities; provide information to the public and to the professions regarding assisted human reproduction and other matters to which the Act applies; monitor technological advances and trends in assisted human reproduction; and advise the Minister of Health on assisted human reproduction.

Health Canada's Assisted Human Reproduction Implementation Office (AHRIO) is responsible for the development of the elements of the regulatory framework under the Act. Core components of the regulatory framework to enable AHRC to begin licensing and inspections of facilities are still being developed and over a year away. As such, no licences for controlled activities are being issued at this time. Accordingly, the immediate priorities for AHRC's new management team and Directors have been the start-up of the Agency's operations, developing the core capacity to administer the regulations once they come into force and engaging key system stakeholders.

OVERVIEW OF AGENCY PERFORMANCE

Building Core Capacity

As a start-up Agency, the initial focus for AHRC management was on four complementary sets of activities:

- to recruit a core team to develop on a fast-track basis the Agency's capacity in key functional areas;
- to obtain initial direction from the AHRC Board on establishing priorities;
- to manage stakeholder expectations in regard to the Agency's role and mandate and its eventual approach to implementing the regulations; and
- to identify and fit-up facilities.

In regard to building a core team, contractors and administrative support personnel were engaged and assigned to key functions, pending formal recruitment of the Agency's permanent staff. Interim work plans for each functional area were also developed, pending a more formal planning retreat pursuant to the inaugural meeting of the AHRC Board of Directors

In regard to obtaining Board direction, a Board orientation session and meeting was convened in March. At the orientation session, Board members received technical briefings from various federal officials on the current context for AHR in Canada, on the specific functions, duties and accountabilities of AHRC and of its members. The Minister of Health also met with the Board and provided a broad overview of the policy environment within which the Board was operating. At their inaugural meeting, Board members approved the President's proposed work plan, elected a vice-chair, adopted initial by-laws, approved a set of Guiding Principles and a Communications Protocol and established a meeting schedule for the coming 24-months.

In regard to managing stakeholder expectations, the President and Chair of the Board met bilaterally with key stakeholder groups to outline AHRC's interim work plan, to review the status of the AHR regulations and to discuss other issues. They also accepted media interview requests to enable them to raise awareness of the Agency's mandate and work plan. Finally, the AHRC communications advisor worked with Health Canada to establish procedures to coordinate the flow of information to the public and media concerning AHRC activities and AHR generally.

In regard to facilities and fit-up, AHRC established facilities in both the National Capital Region and in Vancouver, British Columbia.

Licensing and Enforcement

Once they are completed and come into force, the AHR regulations will provide for an effective and efficient licensing and inspection regime that facilitates compliance by medical practitioners and researchers in respect of prohibitions and controlled activities. This will serve to improve the safety and success of the controlled activities undertaken. In anticipation of this, over its first 6-weeks, AHRC has:

- Initiated recruitment for an Executive Director for Licensing, Inspection and Public Health Information Registry (PIHR) and a Senior Advisor for Strategic Surveillance Planning
- Initiated recruitment a Senior Advisor for PIHR
- Initiated discussions on key Memorandum of Understanding (MOU), including with the Health Canada (HC) Inspectorate
- Initiated planning for a protocol for processing complaints
- Liaised with key stakeholders

- Initiated a review of international "best-practices"
- Completed relevant technical briefings and related orientation activities for the President, the Chair of the Board and Board Members

While initiating recruitment for its permanent staff, AHRC has contracted the services of expert consultants to deliver essential support and capacity development services in key functional areas.

During the period covered by the review, AHRC has completed or identified priority MOUs. This has included initiating discussions on an MOU with the Health Canada Inspectorate.

In terms of stakeholder engagement, the Agency's President and Board Chair have met with key AHR system stakeholders in discuss the Agency's work plan and priorities and to ascertain their views on key issues, including the proposed Consent Regulation, the Personal Health Information Registry and other issues pertaining to the effective regulation of AHR in Canada.

In anticipation of being apprised of prohibited activities under the Act occurring, or of receiving formal complaints regarding prohibited AHR activities, the Agency began development of a protocol for processing these inputs. This protocol will ensure that allegations or instances of prohibited activities are carefully assessed or fully investigated, as appropriate.

Finally, the Agency initiated a review of international best-practices in relation to Board governance, committees and external advisory structures in order to identify how other similar Boards and Agencies manage relevant issues.

Information and Knowledge Management for AHR Technologies

A priority for AHRC is to create a confidential and secure Personal Health Information Registry (PIHR). A comprehensive registry that tracks the relative success of different AHR techniques or processes, and maintains secure information on donors, recipients and those born of AHR, will be a invaluable decision-support tool for regulators, practitioners and prospective users of AHR procedures. The registry will also improve access by children born of AHR procedures to information on their genetic history and contribute to improved public awareness of AHR issues. However, the registry's architecture and design is dependent on the eventual direction of the AHR regulations. This caveat aside, the Agency has undertaken a number of steps to ensure the registry will be operational once the regulations come into force. To that end, the Agency has:

- launched the process to enable AHRC to assume responsibility for the Registry Development Project

- initiated technical work in relation to system architecture, quality and security
- met with officials from the Office of the Ethics Commissioner and the Access to Information Program.
- sought Board direction at the inaugural AHRC Board Meeting
- liaised with key stakeholders in regard to their priorities and expectations with respect to AHRC

In terms of building the registry for which it will ultimately be responsible, the Agency initiated the process to assume from Health Canada responsibility for the Registry Development Project. Agency staff began scoping options for the design of the system's architecture, including its interface with HC-IT platforms. Potential registry quality and security standards were also reviewed.

Program Activity Architecture (PAA) Crosswalk

This is a new program for 2006-2007. The Agency was established by Governor-in-Council on January 12, 2006 and the program activities planned for 2006-2007 have no carryover from 2005-2006.

SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

Analysis by Program Activity

Strategic Outcome

Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction

Program Activity: Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for AHR technologies.

Financial Resources ($ thousands)

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$4,320	$4,320	$60

Human Resources

Planned	Actual	Difference
22 FTEs	0 FTEs	22 FTEs

Objective

To ensure compliance with the AHR legislative and regulatory framework.

Description

AHRC would achieve this objective by the following means:

- issuing licenses for controlled activities and for facilities used by qualified persons or organizations;
- assessing applications against license requirements, including scientific and ethical considerations
- conducting periodic inspections of AHR clinics, service providers or research to ensure compliance; and
- enlisting the participation or support of other recognized organizations in the development of other supporting policy instruments (e.g., standards, guidelines, accreditation models, etc.).

Expected Result

The preliminary key results for this program activity include:

- an effective and efficient licensing and inspection regime;
- compliance by medical practitioners and researchers in respect of prohibitions and controlled activities; and
- improved safety and success of the controlled activities undertaken.

The Agency sought to make progress towards this priority by concentrating its efforts on the following:

- contracting the services of expert consultants in key functional areas while initiating recruitment actions for permanent AHRC staff
- initiating discussions on key MOUs, including with the HC Inspectorate
- initiating planning for a protocol for processing complaints
- liaising with key stakeholders
- initiating a review of international "best-practices"
- completing relevant technical briefings and related orientation activities

While initiating recruitment for its permanent staff, AHRC has contracted the services of expert consultants to deliver essential support and capacity development services in key functional areas. AHRC also completed or identified priority MOUs necessary to enable the Agency to fulfill its mandate, including initiating discussion on an MOU with the Health Canada Inspectorate to enable them to complete their stakeholder outreach and information gathering relevant to the development of Agency surveillance, compliance and licensing regimes. Meetings were also convened with key system stakeholders to review discuss similar issues. Work also began on a protocol for processing incoming complaints was developed to mitigate potential liability risk to the Agency and Crown. Finally, a review was initiated of international best-practices in relation to Board and Agency advisory committees and structures.

Program Activity: Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies.

Financial Resources ($ thousands)

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$5,361	$5,361	$74

Human Resources

Planned	Actual	Difference
22 FTEs	1 FTEs	21 FTEs

Program activity description and its expected results

Objective

To become a centre of expertise and focal point of AHR information for policymakers, practitioners, patients, children born of AHR procedures, researchers and the Canadian public.

Description

AHRC would achieve this objective by the following means:

- maintaining a personal health information registry (PHIR) to consolidate health reporting information concerning donors, patients and children born of AHR procedures to allow for a look-back and trace-back mechanism;

- providing ongoing reports of AHR controlled activities, including success rates by AHR clinics and results of research, to enable prospective AHR users to make informed decisions; and

- providing public information on AHR matters or issues via a public website or in other forms such as brochures.

Key Results

The preliminary key results for this program activity include:

- a confidential and secure PHIR;
- improved information for decision-making by practitioners and prospective users of AHR procedures;
- improved access by children born of AHR procedures to information on their genetic history; and
- increased awareness of the Canadian public of AHR issues or problems.

The Agency sought to make progress towards this priority by concentrating its efforts on the following:

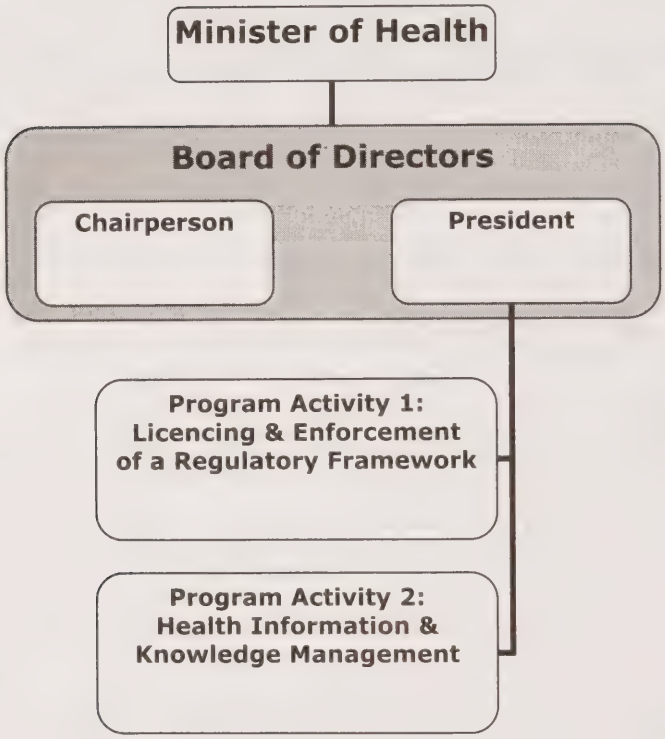
- initiating discussions to enable AHRC to assume responsibility for the Registry Development Project
- initiating technical work in relation to system architecture, quality and security;
- meeting with Privacy Commissioner;
- obtaining Board direction
- liaising with key stakeholders.

Discussions with Health Canada were launched that would see responsibility for the Registry Development Project formally transferred to the Agency. Consistent with this, Agency staff began scoping options for the design of the system's architecture, including its interface with HC-IT platforms and potential registry quality and security standards were also reviewed. A meeting with the federal Privacy Commissioner on issues relating to the protection of personal information of donors, patients and the offspring of AHR provided useful insights for the design of the registry, as did input from AHRC directors and key AHR stakeholders.

SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION

Organizational Information

Assisted Human Reproduction Canada



Tables

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (including Full-time Equivalents)

($ thousands)	2005–06 Actual	2006–07			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Total Actuals
Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for Assisted Human Reproduction Technologies	0	4,320	4,320	4,320	60
Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies	0	5,361	5,361	5,361	74
Total	**0**	**9,681**	**9,681**	**9,681**	**134**
Less: Non-respendable revenue	0	0	0	0	0
Plus: Cost of services received without charge	0	0	0	0	0
Total Departmental Spending	0	9,681	**9,681**	0	**134**
Full-time Equivalents	0	N/A	**44**	44	**1**

Table 2: Resources by Program Activity

($ thousands)

2006–07									
	Budgetary							Plus: Non-budgetary	
Program Activity	Operating	Capital	Grants	Contributions and Other Transfer Payments	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures	Loans, Investments, and Advances	Total
Licencing and Enforcement of a Regulatory Framework for AHR Technologies	4,320				4,320		4,320		4,320
Main Estimates	4,320				4,320		4,320		4,320
Planned Spending	4,320				4,320		4,320		4,320
Total Authorities	4,320				4,320		4,320		4,320
Actual Spending	60				60		60		60
Health Information and Knowledge Management for AHR Technologies	5,361				5,361		5,361		
Main Estimates	5,361				5,361		5,361		5,361
Planned Spending	5,361				5,361		5,361		5,361
Total Authorities	5,361				5,361		5,361		5,361
Actual Spending	74				74		74		74

Table 3: Voted and Statutory Items

($ thousands)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2006–07			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Total Actuals
10	Operating expenditures	9,022	9,022	9,022	130
(S)	Contributions to employee benefit plans	659	659	659	4
	Total	**9,681**	**9,681**	**9,681**	134

Table 4: Assisted Human Reproduction Canada Financial Statements (Unaudited) For the Year Ended March 31, 2007

Statement of Management Responsibility for Financial Statements

Responsibility for the integrity and objectivity of the accompanying financial statements for the year ended March 31, 2007, and all information contained in these statements rests with departmental management. These financial statements have been prepared by management in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in these financial statements. Some of the information in the financial statements is based on management's best estimates and judgment and gives due consideration to materiality. To fulfill its accounting and reporting responsibilities, management maintains a set of accounts that provides a centralized record of the Agency's financial transactions. Financial information submitted in the preparation of the *Public Accounts of Canada* and included in the Agency's *Departmental Performance Report* is consistent with these financial statements.

Management maintains a system of financial management and internal control designed to provide reasonable assurance that financial information is reliable, that assets are safeguarded, and that transactions are in accordance with the *Financial Administration Act*, are executed in accordance with prescribed regulations, within parliamentary authorities, and are properly recorded to maintain accountability of government funds. Management also seeks to ensure the objectivity and integrity of data in its financial statements by careful selection, training, and development of qualified staff, by organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility, and by communication programs aimed at ensuring that regulations, policies, standards, and managerial authorities are understood throughout the Agency.

As the Agency only commenced operations February 14th, 2007 it is reviewing its options in regards to the establishment of an Internal Audit and Evaluation Committee.

The financial statements of the department have not been audited.



Dr. Elinor Wilson
President of the Assisted Human Reproduction Canada
Vancouver and Ottawa, Canada
August 24, 2007

Assisted Human Reproduction Canada

Statement of Operations (Unaudited)

For the year ended March 31

($ thousands)

	2007
EXPENSES (Note 5)	
Operations	134
REVENUES (Note 1)	0
NET COST OF OPERATIONS	134

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Assisted Human Reproduction Canada

Statement of Financial Position (Unaudited)

As at March 31

($ thousands)

	2007
ASSETS	
Financial assets	
Accounts receivable (Note 7)	0
Non-financial assets	
Tangible capital assets	0
TOTAL ASSETS	0
LIABILITIES	
Accounts payable and accrued liabilities (Note 9)	0
	0
EQUITY OF CANADA	0
TOTAL	0

Contingent liabilities (Note 12)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Assisted Human Reproduction Canada

Statement of Equity of Canada (Unaudited)

For the year ended March 31

($ thousands)

	2007
Equity of Canada, beginning of year	0
Net cost of operations	134
Current year appropriations used (Note 3)	134
Services provided without charge (Note 13)	0
Equity of Canada, end of year	**0**

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Assisted Human Reproduction Canada

Statement of Cash Flow (Unaudited)

For the year ended March 31

($ thousands)

	2007
Operating activities	
Net cost of operations	134
Non-cash items:	
Amortization of tangible capital assets	0
Gain on disposal of tangible capital assets	0
Services provided without charge	0
Variations in Statement of Financial Position:	0
Increase (decrease) in accounts receivable	0
Decrease (increase) in accounts payable:	0
Accounts payable and accrued liabilities	0
Vacation pay and compensatory leave	0
Employee severance benefits	0
Decrease in deferred revenues	0
Cash used in operating activities	134
Capital investment activities	
Acquisition of tangible capital assets	0
Proceeds from disposition of tangible capital assets	0
Cash used in capital investment activities	0
Financing activities	
Net cash provided by the Government of Canada	(134)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Assisted Human Reproduction Canada

Notes to the Financial Statements (Unaudited)

1. Authority and Objectives

The Assisted Human Reproduction Canada (AHRC) was established under the authority of the Assisted Human Reproduction Act. The legislation aims to protect and promote human health, safety, dignity and human rights in the use of assisted human reproduction (AHR) technologies, prohibits unacceptable activities, such as human cloning and places controls over AHR related research. The Agency will be responsible for the issuance and review of licenses, the collection and analysis of health reporting information, and to carry out inspections and enforcement related to activities controlled under the Act.

2. Significant Accounting Policies

The financial statements have been prepared in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Significant accounting policies are as follows:

a) Parliamentary appropriations

The Agency is financed by the Government of Canada through parliamentary appropriations. Appropriations provided to the Agency do not parallel financial reporting according to generally accepted accounting principles, since appropriations are primarily based on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the Statement of Operations and on the Statement of Financial Position are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 3 to these financial statements provides a high-level reconciliation between the bases of reporting.

b) Net cash provided by the Government of Canada

The Agency operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF), which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Agency is deposited to the CRF and all cash disbursements made by the Agency are paid from the CRF. Net cash provided by the Government of Canada is the difference between all cash receipts and all cash disbursements, including transactions between departments and agencies of the Government of Canada.

c) Change in net position in the Consolidated Revenue Fund

The change in net position in the CRF is the difference between net cash provided by the government and appropriations used in a year, excluding the amount of non-respendable revenue

recorded by the Agency. It results from timing differences between when a transaction affects appropriations and when it is processed through the CRF.

d) Revenues

Funds received from external parties for specified purposes are recorded upon receipt as deferred revenues. These revenues are recognized in the period in which the related expenses are incurred.

Other revenues are accounted for in the period in which the underlying transaction or event occurred that gave rise to the revenues. There were no revenues for March 31st, 2007.

e) Expenses

Expenses are recorded on an accrual basis.

f) Tangible capital assets

All tangible capital assets having an initial cost of $10,000 or more are recorded at their acquisition cost. Amortization of tangible capital assets is done on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

Asset class	**Amortization period**
Machinery and equipment	Three to five years
Motor vehicles	Three years
Leasehold improvements	Term of lease
Assets under construction	Once in service, in accordance with asset class

g) Contingent liabilities

Contingent liabilities are potential liabilities that may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that it is likely that the future event will occur or will fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded. If the likelihood is not determinable or an amount cannot be reasonably estimated, the contingency is disclosed in the notes to the financial statements.

h) Measurement uncertainty

The preparation of these financial statements in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector, requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets, liabilities, revenues, and expenses reported in the financial statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable.

3. Parliamentary Appropriations

The Agency receives its funding through annual parliamentary appropriations.

a) Appropriations provided and current year appropriations used

(in $ thousands)	2007
Voted authorities:	
Vote 10– Program Expenditures	9,022
Statutory authorities:	
Contributions to employee benefit plans	659
	9,681
Lapsed authorities:	
Vote 10–Program Expenditures	(8,892)
Contributions to employee benefit plans	(655)
	(9,547)
Current year appropriations used	134

b) Reconciliation of net cash provided by the government to current year appropriations used

(in $ thousands)	2007
Net cash provided by government	9,681
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund:	
Lapsed Authorities	9,547
Current year appropriations used	134

:

4. Expenses

The following table presents details of expenses by category:

(in $ thousands)	2007
Transfer payments	0
Operating expenses:	
Departmental salary and employee benefits	50
Professional and special services	29

Machinery and equipment	38
Transportation and telecommunications	7
Repairs and maintenance	3
Utilities, materiel, and supplies	2
Rentals	5
Total operating expenses	134
Total Expenses	134

5. Revenues

The Agency had no Revenues for the fiscal year ended March 31, 2007

6. Accounts Receivable

The Agency had no Accounts Receivable at March 31, 2007

7. Tangible Capital Assets

The Agency had no tangible assets at March 31, 2007

8. Accounts payable and accrued liabilities

The Agency had no Accounts payable nor accrued liabilities at March 31, 2007

9. Deferred revenue

The Agency had no deferred revenue for 2006-2007

10. Employee Benefits

a) Employee Benefit Fund

Eligible public service employees participate in the Public Service Pension Plan, which is sponsored and administered by the Government of Canada. Pension benefits accrue up to a maximum period of 35 years at a rate of 2 per cent per year of pensionable service times the average of the best five consecutive years of earnings. The benefits are integrated with the Canada or Quebec Pension Plan benefits and they are indexed to inflation.

The Agency contributed to the employee benefit fund $4 thousand for its employees.

b) Severance benefits

The Agency provides severance benefits to its employees based on eligibility, years of service, and final salary. These severance benefits are not pre-funded. Benefits will be paid from future appropriations. Information about the severance benefits, measured as at March 31, is as follows:

(in $ thousands)	2007
Accrued benefit obligation, beginning of year	0
Expense for the year	0
Benefits paid during the year	0
Accrued benefit obligation, end of year	0

11. Contingent liabilities

In the normal course of its operations, the Agency may become involved in various legal actions. Some of these potential liabilities may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded on the department's financial statements.

As at March 31, 2007, the Agency had no contingent liabilities. The existence and amount of the liability depend upon the future outcome of future legal actions, which are not currently determinable. No accrual for these contingent liabilities has been made in the financial statements. In September 1999, the *Public Service Superannuation Act* was amended, to enable the Government of Canada to deal with excess amounts in the Public Service Superannuation Account and Pension Fund governed by this Act. The legal validity of these provisions has since been challenged in the courts. The outcome of this lawsuit has not been determined at this time.

12. Related-party transactions

Services provided without charge

The Agency had no related party transactions or services provided without charge.

The government has structured some of its administrative activities for efficiency and cost-effectiveness purposes so that one department performs these on behalf of all departments without charge. The costs of these services, which include payroll and cheque issuance services provided by Public Works and Government Services Canada, are not included as an expense in the Statement of Operations.

Table 5: Procurement and Contracting

Department	**Assisted Human Reproduction Canada**
Points to Address	**Department's Input**
1. Role played by procurement and contracting in delivering programs	The Agency had limited activities during its 1.5 months of operations. Procurement was limited to basic start up costs and was addressed by am Memorandum of Understanding with Health Canada for these services. The role was not determinable.
2. Overview of how the department manages its contracting function	The contracting function was handled under a Memorandum of Understanding with Health Canada and followed standard Treasury Board Guidelines.
3. Progress and new initiatives enabling effective and efficient procurement practices	Not Applicable

Table 6: Travel Policies

The Agency adheres to travel policies and parameters as established by the Treasury Board's Special Travel Authorities and the Travel Directive, Rates and Allowances.

SECTION IV: OTHER ITEMS OF INTEREST

Table 7: Internal Audits and Evaluations

Internal Audits or Evaluations
No audits have been set as the Agency has only had financial signing authority since February 14, 2007, a six week period. The Agency is required to comply with the Treasury Board's Internal Audit Policy and related directives as applicable. The Agency reports on the performance of all its initiatives on a regular basis through Main Estimates, using the Report on Plans and Priorities and the Agency's Performance Report. The preliminary Program Activity Architecture (PAA) has been developed for AHRC and will be used to build the Management Resources and Results Structure (MRRS) for the Agency, as a vehicle to report performance. As a new organization, AHRC initially focussed on the effectiveness of the implementation of the Agency. Subsequently, performance indicators are anticipated to be developed in accordance with the coming into force of regulatory instruments under the AHR Act, to gauge and report on progress towards fulfilling the Agency's legislated and regulatory mandate. The President of the Agency, being the chief executive officer of the Agency, is responsible for the effective management, direction and control of the Agency, including an obligation to ensure that resources allocated for purposes of the Agency are managed well, are being used for priorities identified by Ministers and are achieving results for Canadians. It is expected that the comprehensive parliamentary review of the provisions and operation of the Act, mandated under section 70 of the Act to take place three years after the establishment of the Agency, will in fact be the first opportunity to evaluate progress toward the achievement of desired results. Once the Agency has gained more experience with program delivery, it is anticipated that external resources would be engaged on a periodic basis to provide an independent review of the Agency's operations, addressing management issues relating to the implementation of the Agency, risk management and performance data.

Tableau 7 : Vérifications et évaluations internes

Vérifications ou évaluations internes
Aucune vérification n'a encore été réalisée puisque les opérations de l'Agence n'ont commencé que le 14 février, 2007, soit une période de six semaines. L'Agence doit se conformer à la Politique de vérification interne du Conseil du Trésor et aux directives annexes le cas échéant. Elle devra soumettre régulièrement un rapport sur le rendement de toutes les initiatives qu'elle a lancées dans le cadre du Budget principal des dépenses en utilisant le Rapport sur les plans et sur les Priorités et le Rapport de rendement de l'Agence. Une Architecture des activités de programme (AAP) initiale a été préparée pour PAC; elle sera utilisée pour élaborer la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) à l'intention de l'Agence et servira à la préparation de rapports sur le rendement. À titre de nouvelle organisation, PAC devra au départ porter son attention sur l'efficacité de sa mise sur pied. Par voie de conséquence, des indicateurs de rendement doivent être élaborés conformément à la mise en oeuvre des outils de réglementation en vertu de la Loi sur la procréation assistée qui permettront d'évaluer et de présenter un rapport sur les progrès réalisés touchant le mandat législatif et réglementaire de l'Agence. La présidente de l'Agence, en étant la directrice générale, est responsable de la gestion, de l'orientation et du contrôle efficaces de l'Agence, y compris l'obligation de s'assurer que les ressources affectées à l'Agence pour qu'elle atteigne ses objectifs sont bien gérées, sont consacrées aux priorités déterminées par les ministres et apportent des résultats pour les Canadiens. Il est prévu qu'un examen parlementaire exhaustif des dispositions et de l'application de la Loi conformément à l'article 70 de ladite Loi aura lieu trois ans après la mise sur pied de l'Agence. Ce sera en fait la première occasion d'évaluer les progrès réalisés en vue de l'atteinte des résultats désirés. Une fois que l'Agence aura acquis une plus grande expérience en prestation de programmes, il est prévu que des ressources externes seront embauchées de façon périodique pour mener un examen indépendant de son fonctionnement en abordant les questions de gestion liées à la mise en œuvre de l'Agence, de la gestion des risques et des données sur le rendement.

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Tableau 6 : Politiques relatives aux déplacements

L'Agence appuie les politiques et les paramètres applicables aux déplacements qui sont définis dans les Autorisations spéciales de voyager et la Directive sur les voyages, y compris les taux et les indemnités en vigueur.

11. Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, l'Agence est partie à diverses procédures judiciaires. Il s'agit de passifs éventuels qui peuvent devenir des obligations réelles si un ou plusieurs événements se produisent ou, au contraire, ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur se produise, ou qu'il ne se produise pas, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif, et une charge est constatée dans les états financiers.

Comme au 31 mars, 2007, l'Agence n'a pas eu de Passif éventuel. L'existence d'un passif et le montant qu'il représente dépendent de l'aboutissement de ces actions en justice, ce qui ne peut être déterminé à l'heure actuelle. Aucune charge n'a été inscrite aux états financiers pour ces passifs éventuels.

En septembre 1999, des modifications ont été apportées à la *Loi sur la pension de la fonction publique* afin que le gouvernement du Canada puisse composer avec l'excédent du Compte de pension de retraite de la fonction publique et de la caisse de retraite régis par cette loi. La validité juridique des dispositions en question a par la suite fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux, qui n'ont pas encore rendu leur décision dans ce dossier.

12. Opérations entre apparentés

Services fournis gratuitement

L'Agence n'a relaté aucune opération entre apparentés ni de services fournis gratuitement.

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives dans une optique d'efficience et d'économie, de sorte qu'un même ministère exécutera gratuitement ces activités pour tous les autres. Le coût de ces services, notamment les services de paye et d'émission de chèques fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inscrits à titre de charges dans l'état des résultats.

Tableau 5 : Approvisionnement et passation des marchés publics

Ministère/organisme	**Procréation assistée Canada**
Points à aborder	**Apport du ministère/de l'organisme**
1. Rôle joué par les approvisionnements et la passation des marchés dans la mise en oeuvre des programmes	Au cours de son mois et demi d'existence, l'Agence a eu des activités limitées. Les achats ont été limités aux coûts de démarrage essentiels, les services étant obtenus aux termes d'un protocole d'entente avec Santé Canada. Le rôle était non déterminable.
2. Aperçu des modalités de gestion de la fonction de passation de marchés au sein de l'organisation	La fonction contractuelle a été traitée en vertu d'un protocole d'entente avec Santé Canada et a obéi aux lignes directrices standards du Conseil du Trésor.
3. Progrès et nouvelles initiatives appuyant la mise en oeuvre de pratiques d'approvisionnement efficaces et efficientes	• Pas Applicable

Total – Charges de fonctionnement	134
Total – Charges	134

5. Revenus

L'Agence n'a pas eu de Revenu pour l'année fiscale ont terminé le 31 mars, 2007

6. Débiteurs

L'Agence n'a pas eu les Compte débiteurs au 31 mars, 2007.

7. Immobilisations corporelles

L'Agence n'a pas eu de Immobilisations corporelles au 31 mars, 2007

8. Comptes créditeurs et charges à payer

L'Agence n'a pas eu de Comptes créditeurs et charges à payer au 31 mars, 2007

9. Revenus reportés

L'Agence n'a pas eu de Revenus reportés au 31 mars, 2007

10. Avantages sociaux

a) Prestations de pension

Les fonctionnaires admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, dont le gouvernement du Canada est le répondant et l'administrateur. Les prestations de pension s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées en fonction de l'inflation.

Au cours de l'exercice, l'Agence a versé 4 000$ pour ses employés.

b) Indemnités de départ

L'Agence accorde des indemnités de départ à ses employés en se fondant sur leur admissibilité, leurs années de service et leur salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars	**2007**
Obligations au titre des prestations constituées – Solde d'ouverture,	0
Charges pour l'année	0
Avantages sociaux versés pendant l'an	0
Obligations au titre des prestations constituées – Solde de clôture	0

L'Agence reçoit son financement sous forme de crédits parlementaires annuels.

a) Crédits accordés et crédits de l'exercice en cours utilisés

(milliers de dollars	**2007**
Autorisations votées:	
Crédit 10 – Dépenses de programmes	9,022
Montants législatifs	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	659
	9,681
Autorisations non utilisées	
Crédit 10– Dépenses de programmes	(8,892)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	(655)
	(9,547)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	134

b) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(milliers de dollars	**2007**
Encaisse nette fournie par le gouvernement:	9,681
Variation de la situation nette du Trésor :	
Autorisations non utilisées:	9,547
Crédits de l'exercice en cours utilisés	134

4. Charges

Ce tableau présente des renseignements sur les charges par catégorie

(en milliers de dollars	**2007**
Paiements de transfert	0
Charges de fonctionnement :	
Salaires et avantages sociaux	50
Services professionnels et spéciaux	29
Machines et matériel	38
Transports et télécommunications	7
Réparations et entretien	3
Services publics, fournitures et approvisionnements	2
Locations	5

Les fonds reçus de tiers externes à des fins précises sont consignés sur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés pour la période au cours de laquelle les charges connexes ont été engagées.

Les autres revenus sont constatés pour la période où les opérations ou faits sous-jacents sont survenus. Il n'y a eu aucun revenu au 31 mars 2007.

e) Charges

Les charges sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

f) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles sont amorties, selon une méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'actifs	**Période d'amortissement**
Machines et matériel	De trois à cinq ans
Véhicules automobiles	Trois ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Actifs en construction	Une fois qu'ils sont en service, selon le type d'actif

g) Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur se produise, ou qu'il ne se produise pas, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif, et une charge est constatée. Si l'on ne peut calculer la probabilité ou estimer un montant, l'éventualité est signalée dans les notes afférentes aux états financiers.

h) Incertitude relative à la mesure

Aux fins d'établir ces états financiers en conformité avec les conventions comptables publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont pour leur part conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, la direction doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges déclarés dans les états financiers. Au moment où elle prépare les états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

3. Crédits parlementaires

Procréation assistée Canada

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

1. Autorisations et objectifs

Procréation assistée Canada (PAC) a été créée en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur la procréation assistée*. Cette loi vise à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité, la dignité humaine et les droits de la personne lors de l'utilisation des technologies de procréation assistée. Elle interdit en outre des méthodes inacceptables comme le clonage humain et établit des contrôles sur la recherche liée à la procréation assistée. L'Agence assumera la responsabilité de la délivrance et de l'examen des autorisations, de la collecte et de l'analyse des renseignements médicaux, et procédera à la mise en application de la *Loi* et à des inspections des activités réglementées en vertu de la *Loi*.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont pour leur part conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits affectés à l'Agence ne correspondent pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné qu'ils sont associés essentiellement aux besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux correspondant aux crédits parlementaires. La note 3 des présents états financiers expose un rapprochement général entre ces méthodes.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est géré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par elle sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada correspond à l'écart entre les encaissements et les décaissements, y compris les opérations entre ministères et organismes fédéraux.

c) Variation de la situation nette du Trésor

La variation de la situation nette du Trésor correspond à l'écart entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés en cours d'exercice, à l'exclusion des revenus non disponibles comptabilisés par l'Agence. La variation découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) Revenus

Procréation assistée Canada

État des mouvements de trésorerie (non vérifié)

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007
Activités de fonctionnement	
Coût de fonctionnement net	134
Éléments n'affectant pas l'encaisse :	
Amortissement des immobilisations corporelles	0
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	0
Services fournis gratuitement	0
Variations de l'état de la situation financière	0
Augmentation (diminution) des comptes débiteurs	0
Diminution (augmentation) des comptes créditeurs	0
Comptes créditeurs et charges à payer	0
Indemnités de congés annuels et compensatoires	0
Indemnités de départ	0
Diminution des revenus reportés	
Encaisse utilisée dans le cadre d'activités de fonctionnement	134
Activités d'investissement en immobilisations	
Acquisition d'immobilisations corporelles	0
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	0
Encaisse utilisée dans le cadre d'activités d'investissement en immobilisations	0
Activités de financement	
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(134)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Procréation assistée Canada

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007
Avoir du Canada, début de l'exercice	0
Coût de fonctionnement net	134
Crédits de l'exercice courant utilisés (note 3)	134
Services fournis gratuitement (note 13)	0
	0
Avoir du Canada, fin de l'exercice	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Procréation assistée Canada

État des résultats (non vérifié)

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007
CHARGES (note 5)	
Fonctionnement	134
REVENUS (note 1)	0
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	134

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Procréation assistée Canada

État de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007
ACTIFS	
Actifs financiers	
Comptes débiteurs (note 7)	0
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles (note 8)	0
TOTAL – ACTIFS	0
PASSIFS	
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	0
AVOIR DU CANADA	
TOTAL	0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau 4 : États financiers (non vérifiés) de Procréation assistée Canada pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2007

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2006 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'organisme. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, en tenant compte de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui prévoient l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de l'Agence concordent avec ces états financiers.

La direction a recours à un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques, sont exécutées en conformité avec les règlements applicables, respectent les autorisations du Parlement et sont comptabilisées comme il se doit afin que l'on puisse rendre compte de l'utilisation des fonds publics. La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités dans l'organisation et en établissant des programmes de communication pour assurer que tous les membres de l'Agence soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion.

Comme l'Agence a entrepris ses activités le 14 février 2007, elle comptait peu de personnel et elle ne s'est pas encore dotée d'un comité de vérification interne et d'évaluation.

Les états financiers de l'Agence n'ont pas été vérifiés.

Elinor Wilson

D[re] Elinor Wilson
Présidente de Procréation assistée Canada
Vancouver et Ottawa, Canada
24 août 2007

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2006-2007			
		Budget principal	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
10	Dépenses de fonctionnement	9 022	9 022	9 022	130
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	659	659	659	4
	Total	9 681	9 681	9 681	134

Tableau 2 : Ressources par activité de programme

(en milliers de dollars)

2006-2007									
	Budgétaire							Plus : Non-budgétaire	
Activité de programme	**Fonctionnement**	**Immobilisations**	**Subventions**	**Contributions et autres paiements de transfert**	**Total : Dépenses budgétaires brutes**	**Moins : Revenus disponibles**	**Total : Dépenses budgétaires nettes**	**Prêts, investissements et avances**	**Total**
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de PA	4 320				4 320		4 320		4 320
Budget principal des dépenses	4 320				4 320		4 320		4 320
Dépenses prévues	4 320				4 320		4 320		4 320
Total des autorisations	4 320				4 320		4 320		4 320
Dépenses réelles	60				60		60		60
Information sur la santé et gestion des connaissances touchant les technologies de procréation assistée	5 361				5 361		5 361		5 361
Budget principal des dépenses	5 361				5 361		5 361		5 361
Dépenses prévues	5 361				5 361		5 361		5 361
Total des autorisations	5 361				5 361		5 361		5 361
Dépenses réelles	74				74		74		74

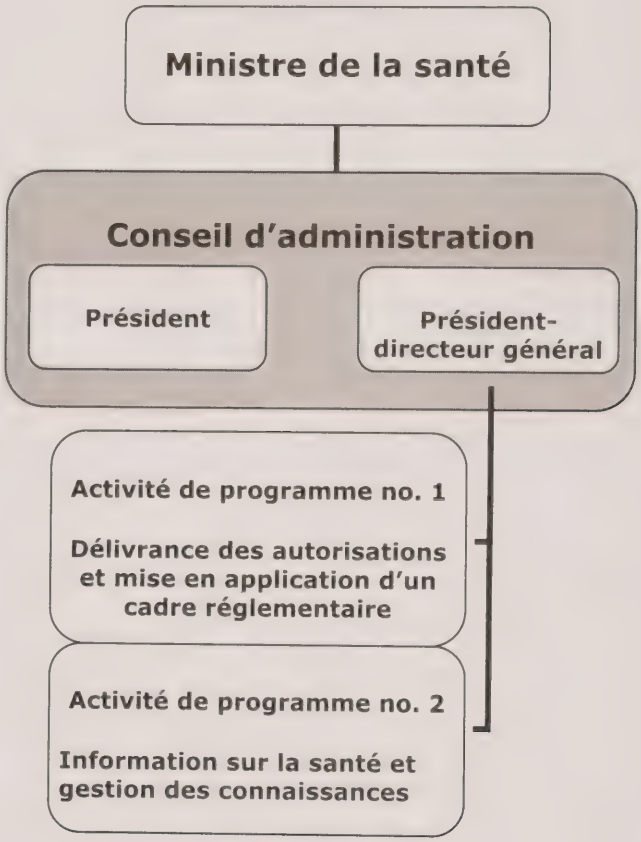
Tableaux

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en milliers de dollars)	2005-2006 Dépenses réelles	2006-2007			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Total des dépenses réelles
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de PA	0	4 320	4 320	4 320	60
Information sur la santé et gestion des connaissances touchant les technologies de procréation assistée	0	5 361	5 361	5 361	74
Total	0	9 681	9 681	9 681	134
Moins : revenus non disponibles	0	0	0	0	0
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	0	0	0	0	0
Total des dépenses ministérielles	0	9 681	9 681	0	134
Équivalents temps plein	0	Sans objet	44	44	1

Renseignements sur l'organisation

Procréation assistée Canada



SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE

L'Agence a cherché à avancer relativement à cette priorité en concentrant ses efforts sur les activités suivantes :

- en amorçant des discussions pour permettre à PAC d'assumer la responsabilité du projet d'établissement du registre;

- en entreprenant le travail technique relatif à l'architecture, à la qualité et à la sécurité du système;

- en rencontrant le Commissaire à la protection de la vie privée;

- en demandant des directives au conseil d'administration lors de sa réunion inaugurale;

- en étant en contact avec les intervenants.

Des discussions ont été entreprises avec Santé Canada en vue du transfert officiel de la responsabilité du projet d'établissement du registre à l'Agence. À cette fin, le personnel de l'Agence a commencé à définir les options pour la conception de l'architecture du système, y compris son interface avec les plates formes de TI de SC. Des normes de qualité et de sécurité possibles pour le registre ont également été examinées. Une rencontre avec le Commissaire fédéral à la protection de la vie privée pour discuter de la protection des renseignements personnels relatifs aux donneurs, aux receveuses et aux enfants nés de la procréation assistée a fourni une information précieuse pour la conception du registre, comme l'apport des administrateurs de l'Agence et des intervenants clés dans la procréation assistée.

Description des activités de programme et résultats attendus

Objectif

Devenir un centre de savoir-faire et de référence de renseignements sur la PA à l'intention des décideurs, des praticiens, des patients, des enfants conçus au moyen des technologies de la PA et du grand public canadien.

Description

PAC atteindra cet objectif par les activités suivantes :

- garde à jour d'un registre national de renseignements médicaux (RRM) pour consolider les renseignements médicaux sur les donneurs, les patients et les enfants conçus au moyen des technologies de la PA afin de permettre l'utilisation de mécanismes de vérification rétrospective et de retraçage;

- prestation permanente de rapports sur les activités contrôlées de PA, notamment les taux de succès remportés par les cliniques de PA, les résultats des recherches afin de permettre aux utilisateurs éventuels de la PA de prendre des décisions éclairées;

- transmission de l'information au grand public sur des questions ou des sujets touchant la PA au moyen d'un site Web ou d'autres médias, les brochures, par exemple.

Principaux résultats

Les principaux résultats préliminaires de ce programme sont les suivants :

- un RRM confidentiel et sécuritaire;

- une information améliorée lors d'une prise de décisions par des praticiens et par les utilisateurs éventuels des procédures de PA;

- un accès amélioré aux enfants conçus au moyen des technologies de la PA à de l'information sur leur historique génétique;

- une plus grande sensibilité du public canadien à l'égard des questions ou des problèmes touchant la PA.

- sécurité accrue et réussite des activités de contrôle menées.

L'Agence a cherché à avancer relativement à cette priorité :

- en retenant les services d'experts conseils dans des secteurs fonctionnels clés tout en commençant à recruter son personnel permanent;

- en amorçant des discussions sur des protocoles d'entente clés, notamment avec l'Inspectorat de SC;

- en entreprenant la planification d'un protocole pour traiter les plaintes;

- en étant en contact avec les intervenants clés;

- en entreprenant un examen des « meilleures pratiques » internationales;

- en tenant des séances d'information techniques pertinentes et d'autres activités d'orientation connexes.

Tout en commençant à recruter son personnel permanent, PAC a retenu les services d'experts conseils pour fournir des services essentiels de soutien et de mise en place des fonctions de base dans des secteurs fonctionnels clés. PAC a également conclu des protocoles, ou déterminé lesquels seraient nécessaires, pour remplir son mandat. Elle a notamment entrepris des pourparlers pour en arriver à un protocole d'entente avec l'Inspectorat de Santé Canada pour lui permettre de terminer son travail de sensibilisation des intervenants et de collecte de renseignements en vue de la mise en place de ses systèmes de surveillance, de vérification de la conformité et d'autorisation. Des réunions ont également été convoquées avec les intervenants clés dans le système pour examiner des questions du même ordre. Le travail a aussi débuté au sujet d'un protocole pour traiter les plaintes, afin d'atténuer le risque de responsabilité potentielle de l'Agence et de l'État. Enfin, un examen a été entrepris des pratiques exemplaires au niveau international, en relation avec les structures et les comités consultatifs de l'Agence et de son conseil.

Nom de l'activité de programme : Information sur la santé et gestion des connaissances relatives aux technologies de procréation assistée

Ressources financières :

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
5 361 $	5 361 $	74 $

Ressources humaines :

Prévues	Réelles	Différence
22 ÉTP	1 ÉTP	21 ÉTP

Analyse des activités de programme

Résultat stratégique :

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens et des Canadiennes contre les risques associés à la procréation assistée.

Nom de l'activité de programme : Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de PA

Ressources financières : (en milliers $)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
4 320 $	4 320 $	60 $

Ressources humaines :

Prévues	Réelles	Différence
22 ÉTP	1 ÉTP	21 ÉTP

Objectif

Assurer la conformité au cadre législatif et réglementaire de la PA.

Description

PAC atteindra cet objectif par les activités suivantes :

- délivrance des autorisations relatives aux activités contrôlées et aux installations utilisées par des personnes ou des institutions compétentes;

- évaluation des demandes selon les exigences de l'autorisation, y compris des considérations de nature scientifique et éthique;

- éalisation d'inspections périodiques des cliniques de PA, des fournisseurs de services ou des chercheurs afin d'assurer la conformité;

- obtention de la participation ou de l'appui d'organisations reconnues à l'élaboration d'autres outils de soutien stratégique (p. ex., des normes, des lignes directrices, des modèles d'accréditation, etc.)

Principaux résultats

Les principaux résultats préliminaires de ce programme sont les suivants :

- délivrance des autorisations et régime d'inspection efficaces et efficients;

- conformité aux interdictions et aux activités contrôlées de la part des praticiens et des chercheurs médicaux;

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVIÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Pour ce qui est de la création du registre dont elle sera finalement responsable, l'Agence a mis en route le processus qui lui permettra de prendre la relève de Santé Canada comme responsable du projet d'établissement. Le personnel de l'Agence a commencé à définir les options pour la conception de l'architecture du système, y compris son interface avec les plates formes de TI de SC. Des normes de qualité et de sécurité possibles pour le registre ont également été examinées

Tableau de concordance de l'Architecture des activités de programme (AAP)

S'agissant d'un nouveau programme de l'exercice 2006-2007, les activités prévues au cours de cette année d'exercice ne peuvent faire l'objet d'un rapport pour l'exercice 2006-2007, l'Agence ayant été constituée par le gouverneur en conseil le 12 janvier 2006. Il n'y a donc aucun report d'activités de l'exercice financier 2005-2006.

renseignements médicaux et d'autres questions relatives à la réglementation efficace de la procréation assistée au Canada.

En attendant d'être mise au courant d'activités interdites en vertu de la Loi ou de recevoir des plaintes officielles au sujet d'activités de procréation assistée interdites, l'Agence a commencé à élaborer un protocole pour donner suite à ces rapports. Ce protocole garantira que les allégations ou cas d'activités interdites seront évalués avec soin ou donneront lieu à une enquête approfondie, selon la situation.

Enfin, l'Agence a entrepris un examen des pratiques exemplaires au niveau international en ce qui concerne la gouvernance, les comités et les structures consultatives externes afin de déterminer comment d'autres conseils et agences semblables gèrent des questions de même nature.

Gestion de l'information et des connaissances relatives aux techniques de procréation assistée

Une priorité de PAC est de créer un registre national de renseignements médicaux (RRM) confidentiel et sûr. Un registre exhaustif qui permettra de suivre le succès relatif de différentes techniques ou différents processus de procréation assistée, et de tenir des renseignements confidentiels sur les donneurs, les receveuses et les enfants nés de la procréation assistée, sera un outil d'aide à la décision d'une valeur inestimable pour les responsables de la réglementation, les praticiens et la clientèle prospective de la procréation assistée. Le registre permettra également aux enfants nés de la procréation assistée d'avoir un meilleur accès à l'information relative à leurs antécédents génétiques et contribuera à sensibiliser davantage le public aux questions de procréation assistée. Toutefois, l'architecture et la conception du registre dépendent de l'orientation éventuelle du règlement sur la procréation assistée. Cela dit, l'Agence a déjà pris un certain nombre de mesures pour s'assurer que le registre sera opérationnel une fois le règlement en vigueur. À cette fin, elle a :

- amorcé le processus pour permettre à PAC d'assumer la responsabilité du projet d'établissement du registre
- entrepris le travail technique relatif à l'architecture, à la qualité et à la sécurité du système
- rencontré le Commissaire à la protection de la vie privée
- demandé des directives au conseil d'administration lors de sa réunion inaugurale
- été en contact avec les intervenants au sujet de leurs priorités et de leurs attentes à l'égard de PAC.

Pour ce qui est des installations et de leur aménagement, PAC s'est installée temporairement dans la région de la capitale nationale et à Vancouver (Colombie Britannique).

Délivrance d'autorisations et application de la réglementation

Lorsqu'il entrera en vigueur, le règlement sur la procréation assistée assurera un système efficace et efficient d'autorisation et d'inspection qui aidera à vérifier la conformité des médecins et des chercheurs aux interdictions et aux activités contrôlées. Ce système améliorera la sécurité et le succès des activités contrôlées entreprises. En attendant, au cours de ses six premières semaines d'activité, PAC a :

- commencé à recruter un directeur exécutif pour les activités d'autorisation et d'inspection et le registre national de renseignements médicaux (RRM), ainsi qu'un conseiller principal pour la planification de la surveillance stratégique
- commencé à recruter un conseiller principal pour le RRM
- amorcé des pourparlers en vue de conclure des protocoles d'entente clés, notamment avec l'Inspectorat de Santé Canada (SC)
- entrepris la planification d'un protocole pour le traitement des plaintes
- été en liaison avec les principaux intervenants
- entrepris un examen des « pratiques exemplaires » internationales
- tenu des séances d'information techniques pertinentes et des activités d'orientation connexes à l'intention de la présidente de l'Agence ainsi que du président et des membres du conseil d'administration.

Tout en commençant à recruter son personnel permanent, PAC a fait appel à des experts conseils pour obtenir des services essentiels de soutien et de mise en place des fonctions de base dans des secteurs fonctionnels clés.

Au cours de la période de référence, PAC a conclu des protocoles d'entente prioritaires ou en a déterminé le besoin. Elle a ainsi entrepris des pourparlers au sujet d'un protocole d'entente avec l'Inspectorat de Santé Canada.

En ce qui concerne la participation des intervenants, la présidente de l'Agence et le président du conseil d'administration ont rencontré des intervenants clés dans le système de la procréation assistée pour discuter du plan de travail et des priorités de l'Agence, et confirmer leurs points de vue sur des questions clés comme le règlement proposé sur le consentement, le registre de

L'Agence étant nouvelle, la direction s'est concentrée au départ sur quatre ensembles complémentaires d'activités :

- recruter une équipe de base pour que l'Agence puisse rapidement fonctionner dans les secteurs fonctionnels clés;
- obtenir des directives initiales du conseil de PAC pour l'établissement des priorités;
- gérer les attentes des intervenants relativement au rôle et au mandat de l'Agence une fois pleinement opérationnelle et à la façon dont elle s'y prendrait pour appliquer le règlement;
- trouver et aménager des installations.

En ce qui concerne la constitution d'une équipe de base, des contractuels et du personnel de soutien administratif ont été embauchés et affectés à des fonctions clés en attendant que le personnel permanent de l'Agence soit recruté. Des plans de travail provisoires dans chaque secteur fonctionnel ont également été établis, en attendant un exercice de planification plus structuré après la réunion inaugurale du conseil d'administration de PAC.

Pour ce qui est des directives du conseil d'administration, une séance d'orientation et une réunion du conseil ont eu lieu en mars. À la séance d'orientation, divers fonctionnaires fédéraux ont fourni aux membres du conseil des informations techniques sur le contexte actuel de la procréation assistée au Canada, ainsi que sur les fonctions, les tâches et les responsabilités de PAC et de ses membres. Le ministre de la Santé a également rencontré le conseil et lui a brossé un tableau sommaire du cadre politique à l'intérieur duquel il opérerait. À leur réunion inaugurale, les membres du conseil ont approuvé le plan de travail proposé par la présidente, élu un vice président, adopté un règlement administratif préliminaire, approuvé un ensemble de principes directeurs et un protocole de communication, et préparé un calendrier des réunions pour les 24 prochains mois.

En ce qui concerne la gestion des attentes des intervenants, la présidente de l'Agence et le président du conseil d'administration ont tenu des rencontres bilatérales avec les principaux groupes d'intervenants pour exposer le plan de travail provisoire de PAC, examiner l'état d'avancement du règlement sur la procréation assistée et discuter d'autres enjeux. Ils ont également accepté les demandes d'entrevue des médias afin d'aider à mieux faire connaître le mandat et le plan de travail de l'Agence, Enfin, le conseiller en communications de PAC a travaillé avec Santé Canada pour établir des procédures permettant de coordonner la transmission de l'information au public et aux médias sur les activités de PAC et la procréation assistée en général.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Officiellement établie par décret le 12 janvier 2006, PAC a pour mandat d'appliquer la Loi sur la procréation assistée (projet de loi C 6 : Loi concernant la procréation assistée et la recherche connexe) au nom du ministre de la Santé. Sa mission est de protéger et de promouvoir la santé et la sécurité des donneurs, des patients et des enfants nés de la procréation assistée en devenant un centre d'expertise dans l'application d'une loi et d'un cadre de réglementation exhaustifs qui imposent des interdictions et réglementent des activités contrôlées acceptables au Canada. La présidente de PAC est entrée en fonction au mois de février 2007 et le conseil d'administration s'est réuni pour la première fois en mars 2007.

Dans l'exercice de ses fonctions, PAC peut délivrer des autorisations; désigner des inspecteurs pour faire appliquer la loi; entretenir des relations avec les intervenants, y compris les professionnels de la santé, les patients et les chercheurs; recueillir, analyser et gérer des renseignements médicaux dans le cadre des activités réglementées; informer le public et les professions relativement à la procréation assistée et à d'autres questions auxquelles la loi s'applique; surveiller les avancées et les tendances technologiques dans le domaine de la procréation assistée; et conseiller le ministre de la Santé en matière de procréation assistée.

Le Bureau de mise en œuvre de la législation sur la procréation assistée (BMOLPA) de Santé Canada est responsable de l'élaboration des éléments du cadre réglementaire en vertu de la Loi. Des éléments de base de ce cadre nécessaires pour permettre à PAC de commencer à délivrer des autorisations et à inspecter les installations sont encore en voie d'élaboration et ne seront pas prêts avant un an encore. Par conséquent, aucune autorisation d'activité contrôlée n'est délivrée pour l'instant. Les priorités immédiates de la nouvelle équipe de gestion et des administrateurs de PAC ont donc été de lancer les activités de l'Agence, de mettre en place les fonctions de base pour appliquer le règlement une fois qu'il sera en vigueur, et d'obtenir la participation des intervenants clés dans le système.

APERÇU DU RENDEMENT DE L'ORGANISME

Mettre en place les fonctions de base

		• tenu des séances d'information techniques pertinentes et des activités d'orientation connexes à l'intention de la présidente de l'Agence ainsi que du président et des membres du conseil d'administration.		
Priorité n° 2 (nouveau)	Activité de programme Information sur la santé et gestion des connaissances relatives aux technologies de procréation assistée. Résultats prévus : -un registre national de renseignements médicaux confidentiel et sécuritaire; -une information améliorée lors d'une prise de décisions par des praticiens et par les utilisateurs éventuels des procédures de PA; -un accès amélioré aux enfants conçus au moyen des technologies de la PA à de l'information sur leur historique génétique; -une plus grande sensibilité du public canadien à l'égard des questions ou des problèmes touchant la PA.	Sommaire du rendement A rempli certaines attentes. En attendant que le règlement entre en vigueur et spécifie les attentes et les exigences concernant le registre, PAC a : • entrepris de recruter un directeur exécutif pour les activités d'autorisation et d'inspection et le registre national de renseignements médicaux (RRM), ainsi qu'un conseiller principal pour la planification de la surveillance stratégique • conclu une entente contractuelle avec un conseiller principal pour le RRM • lancé le processus qui permettra à PAC d'assumer la responsabilité du projet d'établissement du registre • entrepris le travail technique préliminaire relatif à l'architecture, à la qualité et à la sécurité du système • rencontré le Commissaire à l'éthique et le Commissaire à la protection des renseignements personnels • été en liaison avec les principaux intervenants.	5 361	74

Renseignements sommaires

Raison d'être du ministère –Procréation assistée Canada (PAC) a été constituée en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur la procréation assistée.* Cette loi vise à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité, la dignité humaine et les droits de la personne lors d'une application de technologies de procréation assistée (PA). Elle interdit en outre des méthodes inacceptables comme le clonage humain et établit des contrôles sur la recherche liée à la PA. L'Agence assumera la responsabilité de la délivrance et de l'examen des autorisations, de la collecte et de l'analyse des renseignements médicaux et procédera à la mise en application de la Loi et à des inspections des activités contrôlées en vertu de cette loi.

Ressources financières (en milliers de dollars)

	2006-2007	
Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
9 681	9 681	134

Ressources humaines

	2006-2007	
Prévues	**Réelles**	**Écart**
44	1	43

Sommaire du rendement			2006-2007	
			Dépenses prévues	**Dépenses réelles**
Résultat stratégique **Objectif stratégique : Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens contre les risques associés à la procréation assistée**				
Priorité n° 1: nouveau	Activités de programme- Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire aux technologies de la PA. Résultats prévus : - délivrance des autorisations et régime d'inspection efficaces et efficients; -conformité aux interdictions et aux activités contrôlées de la part des praticiens et des chercheurs médicaux; -Sécurité accrue et réussite des activités de contrôle menées.	Sommaire du rendement : A rempli certaines attentes. En prévision de l'entrée en vigueur du règlement sur la procréation assistée, PAC s'est concentrée sur la mise en place des fonctions. En particulier, elle a : • entrepris de recruter un directeur exécutif pour les activités d'autorisation et d'inspection et le registre national de renseignements médicaux (RRM), ainsi qu'un conseiller principal pour la planification de la surveillance stratégique • conclu une entente contractuelle avec un conseiller principal pour le RRSP • amorcé des pourparlers en vue de conclure des protocoles d'entente clés, notamment avec l'Inspectorat de Santé Canada (SC) • entrepris la planification d'un protocole pour le traitement des plaintes • été en liaison avec les principaux intervenants • entrepris un examen des « pratiques exemplaires » internationales	4 320	60

Déclaration de la direction

Je soumets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2006-2007 de Procréation assistée Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*:

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur le résultat(s) stratégique(s) et sur l'architecture des activités de programme du ministère approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Nom : Elinor Wilson

Elinor Wilson, PhD

Titre : Présidente

Procréation assistée Canada

Message du Ministre

C'est avec plaisir que je présente le premier Rapport ministériel sur le rendement de Procréation assistée Canada (PAC). Ce rapport résume les progrès de l'Agence en vue de l'atteinte des objectifs énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 2006-2007.



L'Agence a officiellement entrepris ses activités en février 2007, lorsque le président et le conseil d'administration ont été nommés. Au cours de la période de six semaines sur laquelle porte ce rapport, l'Agence s'est mise à l'œuvre sur divers fronts afin d'établir la capacité nécessaire pour s'acquitter de son mandat.

L'Agence a réalisé d'importants progrès en peu de temps. En termes de développement organisationnel, elle a notamment défini ses fonctions centrales, entrepris de recruter des consultants clés et du personnel pour soutenir la mise en œuvre, et obtenu la participation d'intervenants clés dans le système. En mars, le conseil d'administration de l'Agence a tenu sa réunion inaugurale, où j'ai eu personnellement l'occasion d'exposer le point de vue du gouvernement du Canada sur le contexte de la procréation assistée. De plus, des protocoles d'entente prioritaires avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux intervenant dans la réglementation de la procréation assistée, sa surveillance et son application ont été conclus ou reconnus comme nécessaires.

Le Gouvernement du Canada s'est engagé à protéger la santé, la sécurité et la dignité humaine et les droits de la personne lors de l'utilisation des techniques de procréation assistée (PA). Le gouvernement reconnaît également que les avantages reliés à l'encouragement de l'avancement de la science dans ce domaine devraient bénéficier à tous les canadiens.

Santé Canada continue d'élaborer le règlement sur la procréation assistée, qui constituera le fondement des activités d'autorisation, de surveillance et de vérification de la conformité en la matière. Une fois le règlement adopté, l'Agence autorisera des activités contrôlées de procréation assistée, s'assurera du respect du règlement, surveillera les tendances et les faits nouveaux, créera un registre national où seront recueillis et conservés des renseignements médicaux personnels, et me présentera des avis détaillés et opportuns sur ces questions.

Tony Clement

Ministre de la Santé

SECTION I – Aperçu

Table des matières

SECTION I – APERÇU 5

MESSAGE DU MINISTRE 6
DÉCLARATION DE LA DIRECTION 7
RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES 8
TABLEAU DE CONCORDANCE DE L'ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME (AAP) 14

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVIÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 15

Résultat stratégique 16
Nom de l'activité de programme : Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de PA 16
Nom de l'activité de programme : Information sur la santé et gestion des connaissances relatives aux technologies de procréation assistée 17

SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE 20

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION 21
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris) 22
Tableau 2 : Ressources par activité de programme 23
Tableau 3 : Postes votés et législatifs 24
Tableau 4 : États financiers (non vérifiés) de Procréation assistée Canada pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2007 25
Tableau 5 : Approvisionnement et passation des marchés publics 33
Tableau 6 : Politiques relatives aux déplacements 34

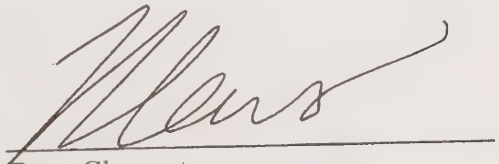
SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 35

Tableau 7 : Vérifications et évaluations internes 36

Procréation assistée Canada

2006-2007

Rapport ministériel sur le rendement



Tony Clement

Ministre de la santé

Avant-propos

Les Rapports ministériels sur le rendement constituent un élément clé du cycle de planification, de surveillance, d'évaluation et de compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Ils sont au cœur de la responsabilisation au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leurs rapports d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports au Parlement (énoncés dans le *Guide de préparation du Budget des dépenses 2006-2007* disponible à http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp). Ces principes sont le fondement conceptuel pour la préparation des rapports et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans et les résultats prévus. Ils mettent l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte, il est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications apportées, le cas échéant) et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Les rapports efficaces sur le rendement établissent un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le rapport est crédible parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux.

Le présent Rapport ministériel sur le rendement, ainsi que ceux de beaucoup d'autres organisations, est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une vue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2006-2007*, qui est disponible en ligne à la même adresse Internet. Structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales), le rapport *Le rendement du Canada 2006-2007* sert de document directeur pour les 90 Rapports ministériels sur le rendement et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement; on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. La version électronique du rapport *Le rendement du Canada* comporte des liens vers les Rapports ministériels sur le rendement pertinents qui contiennent de l'information additionnelle sur le rendement et les ressources.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des Rapports ministériels sur le rendement et des autres documents relatifs au Budget des dépenses.

On peut adresser ses commentaires ou ses questions à l'adresse suivante :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposés simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/102-2007
ISBN 978-0-660-63509-5

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.

Ce logo décrit le papier FSC utilisé pour la couverture
Le texte est imprimé sur un papier FSC contenant
100% de fibres recyclées après consommation

BUDGET DES DÉPENSES

Procréation assistée Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2007

Canada

ESTIMATES

Atlantic Canada Opportunities Agency

Performance Report

For the period ending
March 31, 2007

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca



This logo represents the cover-stock o
The text is printed on a different FSC
made from 100% Post-Consumer Was

Catalogue No.: BT31-4/2-2007
ISBN 978-0-660-63420-3

Foreword

Departmental Performance Reports are a key component in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and Canadians. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports according to the Government of Canada Reporting Principles (provided in the *Guide to the Preparation of the 2006–2007 Estimates* available at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp). These principles are the conceptual foundation upon which the reports are prepared and they are consistent with current recommended public reporting practices.

Based on these principles, an effective performance report provides a concise, coherent, reliable, and balanced account of an organization's performance in relation to its plans and expected results. It focuses on results by reporting not only the activities and outputs achieved, but also the progress made towards achieving outcomes - the enduring benefits for Canadians and Canadian society. It sets performance in context, associates performance with plans and expected results (explaining any changes), and discusses the key risks and challenges that affected organizational performance. An effective performance report has strong linkages between resources and results to show what was achieved through the sound stewardship of public funds. It also reports on results realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Finally, the report is credible because it uses objective, evidenced-based information to substantiate the performance reported.

This Departmental Performance Report, along with those of many other organizations, is available at the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers seeking a high-level, whole of government overview of the federal government's contribution to Canada's performance as a nation should refer to *Canada's Performance 2006–07*, available online at the same Internet address. Structured around four broad spending areas (Economic Affairs, Social Affairs, International Affairs and Government Affairs), *Canada's Performance 2006–07* serves as a guide to the 90 Departmental Performance Reports and includes a whole of government view of actual spending as well as selected highlights from departmental and agency performance reports. The electronic version of *Canada's Performance* links to the relevant Departmental Performance Reports, which contain additional information on performance and resources.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers is important to ensure that Departmental Performance Reports and other Estimates documents are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5



Atlantic Canada Opportunities Agency

2006-2007 Estimates

Performance Report

Minister
Atlantic Canada Opportunities Agency

Table of Contents

1. Section I – Overview 1
   1.1 Minister's Message 1
   1.2 Management Representation Statement 3
   1.3 Summary Information 4
      1.3.1 Raison d'être 4
      1.3.2 Financial and Human Resources 4
      1.3.3 Status of Agency Performance for 2006-2007 5
   1.4 Summary of Performance 6
      1.4.1 Operating Environment 6
      1.4.2 Linking ACOA's Outcomes/Activities to the Government of Canada's Outcomes 11
      1.4.3 Program Performance 12
      1.4.4 Management Performance 16

2. Section II – Reporting on Results 19
   2.1 Strategic Outcome #1 – Enterprise Development 19
      2.1.1 Program Activity: Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building 21
      2.1.1.1 Program Sub-activity: Innovation 23
      2.1.1.2 Program Sub-activity: Entrepreneurship and Business Skills Development 27
      2.1.1.3 Program Sub-activity: Trade 30
      2.1.1.4 Program Sub-activity: Investment 33
      2.1.1.5 Program Sub-activity: Tourism 35
      2.1.1.6 Program Sub-activity: Other Support to SMEs 39
      2.1.2 Program Activity: Access to Business Information 41
   2.2 Strategic Outcome #2 – Community Development 43
      2.2.1 Program Activity: Community Economic Development 45
      2.2.2 Program Activity: Special Adjustment Measures 48
      2.2.3 Program Activity: Infrastructure Programming 49
   2.3 Strategic Outcome #3 – Policy, Advocacy and Co-ordination 51
      2.3.1 Program Activity: Policy 53
      2.3.2 Program Activity: Advocacy 57
      2.3.3 Program Activity: Co-ordination 60

3. Section III–Supplementary Information 63
   3.1 Organizational Information 63
      3.1.1 Organizational Structure 63
      3.1.2 Accountability 63
      3.1.3 Atlantic Canada Opportunities Board 64
      3.1.4 Agency Organization 64
      3.1.5 Key Responsibilities 65

3.2 Financial, Policy and Information Tables 66
3.2.1 Financial Overview 66
3.2.2 Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (including FTEs) 67
3.2.3 Table 2: Resources by Program Activity 68
3.2.4 Table 3: Voted and Statutory Items 70
3.2.5 Table 4: Services Received Without Charge 70
3.2.6 Table 5: Sources of Non-respendable Revenue 71
3.2.7 Table 6: Resource Requirements by Branch 72
3.2.8 Table 7A: User Fees 73
3.2.9 Table 7B: Policy on Service Standards for External Fees 74
3.2.10 Table 8: Details on Transfer Payments Programs 74
3.2.11 Table 9: Horizontal Initiatives 75
3.2.12 Table 10: Financial Statements 76
3.2.13 Table 11: Response to Parliamentary Committees Audits and Evaluations 94
3.2.14 Table 12: Sustainable Development Strategies 96
3.2.15 Table 13: Client-centred Service 97
3.2.16 Table 14: Travel Policies 98

4. Section IV–Other Items of Interest 99
4.1 Provincial Economic Challenges 99
4.2 Business Development Program - Repayable Contributions Portfolio 104
4.3 Government Themes and Management Issues 105
4.3.1 Regional Federal Councils 105
4.3.2 Official Languages Act, Section 41 109
4.4 Results-based Management 111
4.5 Corporate Services 113

1. Section I – Overview

1.1 Minister's Message



As Minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency, I am pleased to present the Agency's *Departmental Performance Report* (DPR) for 2006-2007.

The goal of our government, and my goal as Minister of ACOA, is to ensure that Atlantic Canadian communities and businesses continue to grow and evolve in the best possible environment – one that supports and encourages innovation and allows Atlantic Canadians to reach their full potential. This means investing in R&D that will lead to the commercialization of innovative technologies that contribute to and enhance the competitive strength of the Atlantic Canadian economy. It means increasing trade and export opportunities and attracting foreign investment. It means having infrastructure that will spur new businesses, attract new talent, and retain our young people by putting their skills to good use.

ACOA plays a central role in helping the federal government deliver on its commitments in Atlantic Canada. The Agency continues to successfully tackle the economic development issues facing the Atlantic region, just as it has done since its establishment 20 years ago.

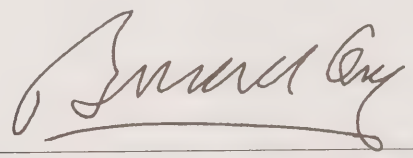
ACOA has always been a flexible and responsive organization. It has always been ready to undertake research on critical issues, work with a wide range of partners, and develop targeted strategies to help the region bridge economic gaps, identify opportunities, and build capacity where little or none existed before. It has been, and will remain, a strong advocate for Atlantic Canada with key decision makers in the region and in Ottawa.

As this 2006-2007 DPR shows, activities and initiatives undertaken by ACOA have contributed to the growth and prosperity of Atlantic Canada. Infrastructure investments are building stronger and healthier communities. Investments in small and medium-sized enterprises are helping to improve business skills, increase productivity and create jobs. And, ACOA's policy, advocacy and co-ordination role ensures that government initiatives respond to our region's needs.

In the coming year, the Agency will pursue an ambitious, focused agenda that fosters productivity, competitiveness and growth in Atlantic Canada's economy. ACOA will align its efforts with federal government priorities, and will focus on activities that will strengthen the region's economic advantage. Key priorities will include the Atlantic Gateway, science and technology initiatives with a focus on commercialization, and

enhanced trade and investment measures that will move toward capturing new opportunities in Asia and the Americas. Within this framework, the Agency will place emphasis on strategic sectors for Atlantic Canada that are knowledge-intensive, as well as strengthening existing industries.

The Agency will continue to advance the region's interests on the national and international stages. It will work to improve the standard of living of Atlantic Canadian communities and the competitiveness of small and medium-sized enterprises. By working closely with its partners, ACOA will continue to help build an Atlantic Canada that is recognized as one of the best places in which to work and live.



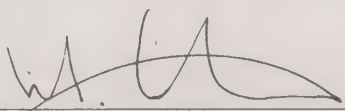
The Honourable Peter G. MacKay
Minister of National Defence and Minister of
the Atlantic Canada Opportunities Agency

1.2 Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2006-2007 Departmental Performance Report (DPR) for the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA).

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the 2006-2007 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports.*

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board of Canada Secretariat's guidance.
- It is based on ACOA's Strategic Outcomes and Program Activity Architecture that were approved by the Treasury Board of Canada.
- It presents consistent, comprehensive, balanced and reliable information.
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to the Agency.
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.



Monique Collette, President
Atlantic Canada Opportunities Agency

1.3 Summary Information

1.3.1 Raison d'être

The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) works in partnership with Atlantic Canadians to improve the economy of the region through the successful development of business and job opportunities, and thus pursues its mandate "... to increase opportunity for economic development in Atlantic Canada and, more particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities in that region."
(Part I of the *Government Organization Act, Atlantic Canada 1987*, R.S., c G-5-7, otherwise known as the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act*)

In order to effectively pursue its mandate, the Agency has identified **three strategic outcomes** that reflect its mission and the benefits it strives to provide to Atlantic Canadians. These outcomes are:

Enterprise Development – improved growth and competitiveness of Atlantic small and medium-sized enterprises (SMEs), leading to increased productivity, earned incomes and job creation.

Community Development – improved community economic infrastructure and strategic planning capacity, leading to improved employment opportunities and economic growth in the Atlantic region.

Policy, Advocacy and Co-ordination – strategic, researched policy positions that reflect the region's potential, ensuring regional influence on national policies and programs that affect Atlantic Canadian development and interests, and facilitating the co-ordination of other federal policies and programs within the region to form integrated approaches to development, leading to strengthened Atlantic economic development.

1.3.2 Financial and Human Resources

Financial Resources[1] ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
380.4	391.6	385.3

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
612	700	(88)

[1] Refer to Section III – Supplementary Information, Table 1 Departmental Planned Spending and Full-time Equivalents and subsequent financial tables for definitions and an explanation of variances between these three categories (planned spending, total authorities, and actual spending).

1.3.3 Status of Agency Performance for 2006-2007

Status of Performance		*Spending ($ millions)*	
		Planned	*Actual*
***Strategic Outcome*: Enterprise Development**		**282.4**	**227.5**
Priority: (ongoing) Client approach to enterprise development in collaboration with partners	*Program Activity – Expected Results* Fostering SME development and regional economic capacity building - Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority: (ongoing) Proactive support to innovation	*Program Activity – Expected Results* Fostering SME development and regional economic capacity building - Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs	*Priority Performance Status:* Exceeded expectations	
Priority: (ongoing) Evaluate priorities on an ongoing basis to provide best possible support to clients	*Program Activity – Expected Results* Fostering SME development and regional economic capacity building - Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs	*Priority Performance Status:* Successfully met	
***Strategic Outcome*: Community Development**		**81.2**	**146.4**
Priority: (ongoing) Holistic approach to community development	*Program Activity – Expected Results* *Community Economic Development* - *Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canadian communities*	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority: (ongoing) Facilitation of partner collaboration	*Program Activity – Expected Results* Community Economic Development - Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canadian communities	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority: (ongoing) Capacity building	*Program Activity – Expected Results* Community Economic Development - Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canadian communities	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority: (ongoing) Adjustment initiatives	*Program Activity – Expected Results* Special Adjustment Measures - Partner with communities to manage and mitigate economic crises	*Priority Performance Status:* Successfully met	
***Strategic Outcome*: Policy, Advocacy and Co-ordination**		**16.8**	**11.4**
Priority: (ongoing) A strong policy and advocacy role	*Program Activity – Expected Results* Policy - Increase internal and external capacity to identify and explore issues critical to the development of policies and design and improvement of programs	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority (ongoing) A strong policy and advocacy role	*Program Activity – Expected Results* Advocacy - Effective defence and promotion of Atlantic Canada's interests	*Priority Performance Status:* Successfully met	
Priority (ongoing) Co-ordinated engagement strategy	*Program Activity – Expected Results* Co-ordination - Co-ordination of activities among ACOA, federal departments and provincial governments in Atlantic Canada	*Priority Performance Status:* Successfully met	

1.4 Summary of Performance

1.4.1 Operating Environment

ACOA's Mandate

In 2007, ACOA marks 20 years of service to Atlantic Canadians. Established in 1987, the Agency is the arm of the federal government whose mission is to work in partnership with Atlantic Canadians to improve the economy of the region through the successful development of business and job opportunities.

ACOA's mandate is derived from Part I of the *Government Organization Act, Atlantic Canada 1987*, R.S., c G-5-7, otherwise known as the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act*. Its purpose is to "increase opportunity for economic development in Atlantic Canada and, more particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities in that region."

Although the Agency's program tools and policies have changed over the past 20 years, the overall goal of ACOA has always been to help the Atlantic region realize its full potential in terms of productivity, economic growth and standard of living.

The Government of Canada is committed to ensuring that Canadians in all parts of the country benefit from a strong economy and the services that such an economy can provide. ACOA tackles economic development challenges facing Atlantic Canada by identifying and addressing structural weaknesses in the economy, helping communities and businesses overcome barriers, and finding new opportunities for growth. It is also within this context that ACOA is committed to helping the region evolve into a more innovative, productive and competitive economy. By making effective investments and helping foster favourable conditions for economic growth, ACOA can encourage prosperity through the creation of new opportunities in Atlantic Canada.

ACOA's Approach

The Agency takes a proactive approach to identifying opportunities and overcoming regional barriers to growth, recognizing that an economy must have a number of conditions in place in order to succeed.

Working with partners in all levels of government, the private sector, academia and non-governmental organizations, ACOA seeks to advance economic opportunities and innovation in order to serve the needs of businesses, organizations, individuals and communities in Atlantic Canada.

At the national level, the Agency carries out this mandate by advocating for Atlantic Canada's interests, priorities and concerns in federal government policy-making decisions and investments that have a direct impact on the region's economy.

The Agency also participates in a number of federal government horizontal initiatives, acting as the lead department for the Atlantic Canada Tourism Partnership, Team Canada Atlantic, and the International Business Development Program.

At the regional level, ACOA conducts policy research and analysis that helps provide the intellectual foundation for a comprehensive and strategic approach to regional development. Furthermore, the Agency plays a key role in co-ordinating pan-Atlantic development strategies, programs and initiatives, working closely with the provincial governments, Atlantic universities and research institutes, business organizations, other federal departments, and other stakeholders in the region to reduce duplication and maximize impact.

Locally, the Agency works with its partners to provide communities with the tools and resources they need to build more self-reliant local economies. Partnerships are a major element, not only in the delivery of programs and activities, but also in the development of programs and policies. ACOA partners with the private sector, universities, non-government organizations, as well as governments at all levels.

ACOA also works locally to improve the growth and competitiveness of enterprises. The Agency ensures that a wide variety of business development tools and resources are available to Atlantic Canadian entrepreneurs throughout all stages of the business life cycle – from the time they are thinking about setting up a new business, to the time they are planning for growth and expansion.[2]

ACOA's programs are strategically important. Recognizing the correlation between innovation and productivity, Agency programs place emphasis on fostering research and development, technology adoption, skills development, and improved access to capital, which are all required to make these kinds of investments in innovation possible. The Agency's Atlantic Innovation Fund (AIF) continues to be a driving force behind the latest acceleration of research and development in Atlantic Canada. In 2006-2007, ACOA provided over $77 million in AIF assistance to research and development projects, leveraging an additional $138 million in innovation investments in Atlantic Canada.

ACOA recognizes the correlation between stimulating the growth of entrepreneurship and economic development, as illustrated by the fact that in the 1990s, 70% of the jobs created by new firms in Atlantic Canada were attributed to small businesses.[3] The Business Development Program and other ACOA programs are helping entrepreneurs to

---

[2] For more information on ACOA's activities and services, visit the Agency's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/en/index.asp.

[3] *The State of Small Business and Entrepreneurship, Atlantic Canada 2005*, Atlantic Canada Opportunities Agency (2005).

start up and expand businesses, optimize trade and export opportunities, develop new tourism products, and improve business management practices to grow and compete in the global economy.

Atlantic Canada's Challenges, Risks and Opportunities, and ACOA's Response[4]

ACOA operates within the changing economic landscape of Atlantic Canada. The Agency's broad-based approach to economic development addresses the underlying structural challenges in the economy. Being proactive in identifying opportunities requires the Agency to assess external economic factors that can affect the delivery of its programs and services.

Since 2001, growth in Atlantic Canada's economy has averaged 2.6% per year, slightly above the national rate of expansion of 2.5%. Economic growth in the region during this period was driven mainly by increased investment in infrastructure, mineral and offshore oil and gas projects, and the development of the information technology and call centre industries. While resource-based industries now account for only 16% of economic output in the region, they remain important to the region's development. Growing sectors such as aquaculture, bioscience, and aerospace and defence also present considerable opportunities for future development. The region's economy and labour market are becoming increasingly knowledge-based, with most of the growth in employment occurring among those who have a post-secondary diploma or degree.

Despite the recent performance of the Atlantic economy, challenges remain. The considerable rise in the Canadian dollar and high energy prices are factors that affect the global competitiveness of the region's firms. Research and development spending and technology adoption, key factors for improving innovation and addressing the region's low levels of productivity, remain below the national average. Atlantic Canada remains one of Canada's most rural regions, characterized by declining population levels and a lack of employment opportunities. A high level of out-migration from the region, along with a low birth rate and immigration levels, remain concerns regarding the future supply of a skilled labour force.

Providing opportunities for the region's businesses and individuals continues to be the main challenge facing ACOA. Initiatives such as Team Canada Atlantic have increased the exposure of the region's firms to various export markets in the United States and

---

[4] Statistical data presented in this section are from the following sources:

- Statistics Canada – Gross Domestic Product, Provincial and Territorial Economic Accounts Review, #13-016-XIE (2007)
- Statistics Canada – Labour Market, Labour Force Historical Review, #71F0004XCB (2007)
- Statistics Canada – Population, Quarterly Demographic Estimates, #91-002-XIE
- Industry Canada – Exports, Trade Data Online, Strategis (2007)

Europe. The AIF will be providing $600 million to Atlantic Canadian businesses and higher educational institutions during this decade in order to improve research and development and innovation in the region. The Agency is also involved in making the business case for investments in the Atlantic Gateway, which will facilitate trade flows and lead to increased economic opportunities.

The following paragraphs provide an overview of Atlantic Canada's 2006-2007 economic landscape. Provincial economic challenges for 2006-2007 are detailed in Section IV of this report.

Following growth of only 0.9% in both 2004 and 2005, the Atlantic Canadian economy strengthened in 2006, with real gross domestic product (GDP) increasing by 2.3%. After declining the previous two years, output in the region's goods-producing industries rose by 2.2% in 2006, mainly due to increases in mining (e.g. Voisey's Bay) and construction. Despite these gains, activity in the manufacturing sector declined for a second consecutive year, affected by the strong Canadian dollar and weakness in the resource sectors, resulting in the closure or temporary shutdown of several wood and paper mills and fish processing plants in the region.

Growth in the region's services-producing industries accelerated in 2006, increasing by 2.4%. Activity was strongest in the retail trade, administrative (e.g. call centres) and professional services (e.g. information technology) sectors.

Atlantic Canada's labour market improved slightly in 2006, yet continued to perform below the national average. After increasing by only 0.2% in 2005, employment in the region rose by 0.5% (or 5,600 individuals) in 2006, while employment in Canada increased by 1.9% during this period. The unemployment rate in the region fell from 10.4% to 9.9% in 2006, its lowest level in over 30 years. However, part of this decline was due to a drop in the labour force, which fell for a second consecutive year as numerous people left the region in search of better employment prospects. The participation rate fell slightly in 2006 to attain 62.7%, yet remains just below its record level.

Between July 2005 and July 2006, the population of Atlantic Canada fell by 0.3%, or 7,980 individuals, to stand at 2,331,769. This trend was mainly due to out-migration from the region. Population was stable in Prince Edward Island, but it declined in the three other Atlantic Provinces. Over the course of the past few years, Atlantic Canada's urban centres and their surrounding rural areas have experienced the most population growth in the region, while more remote rural areas have been experiencing population decline. In 2006-2007, the Agency continued its efforts in responding to the challenges related to Atlantic Canada's population shift by collaborating with provincial and federal partners to develop joint initiatives.

The Canadian dollar has appreciated significantly against its U.S. counterpart over the past four years, affecting the competitiveness of Atlantic Canada's exporters. Nearly 80% of goods shipped from the region are destined for the United States market. The stronger

Canadian dollar, along with higher energy prices and the housing-related slowdown in the United States, has had a significant impact on the region's manufacturing sector, with the loss of more than 10,000 jobs over the past two years.

Emerging international economies and changing trade patterns are affecting the way Atlantic Canada is doing business. Increased productivity and accessing global value chains are issues that the region is currently addressing. After rising by 8% in 2005, exports of commodities from Atlantic Canada declined by 3% in 2006. Losses in the region were significant in seafood, pulp and paper, wood and natural gas, while changes in the region's other major export commodities were relatively modest, with the exception of minerals. Atlantic Canada's exports to the United States fell by 4% in 2006, mainly due to lower exports of natural gas and wood products. The decline in Atlantic Canada's exports to the United States was partially offset by increases in exports to other countries. For example, exports to China, the second largest destination for the region's products, rose by 4%, as gains in iron ore and pulp offset losses in seafood products (e.g. crab, shrimp and mackerel products). Exports to the Netherlands increased by 60%, mainly due to increases in refined petroleum, wood products and fabricated metal products. The value of exports to India increased by 39%, largely due to increased shipments of pulp and paper products. Exports to Australia rose by 26% as a result of increased iron ore shipments.

While the value of crude oil exports increased because of higher prices, foreign shipments of natural gas declined due to lower prices and reduced volume. Gains in minerals resulted mainly from higher exports of zinc and copper. Although aquaculture exports registered gains, mainly from farmed salmon, lower landings and prices led to a decline in shipments of crab products, while the value of exports of unprocessed lobsters fell due to lower prices. Market conditions in the forestry sector remained poor, as lower lumber prices and reduced demand in the United States affected exports of wood products. The temporary shutdown of a paper mill in Nova Scotia and the closure of a newsprint mill in Newfoundland and Labrador late in 2005 led to a reduction in exports of pulp and paper products.

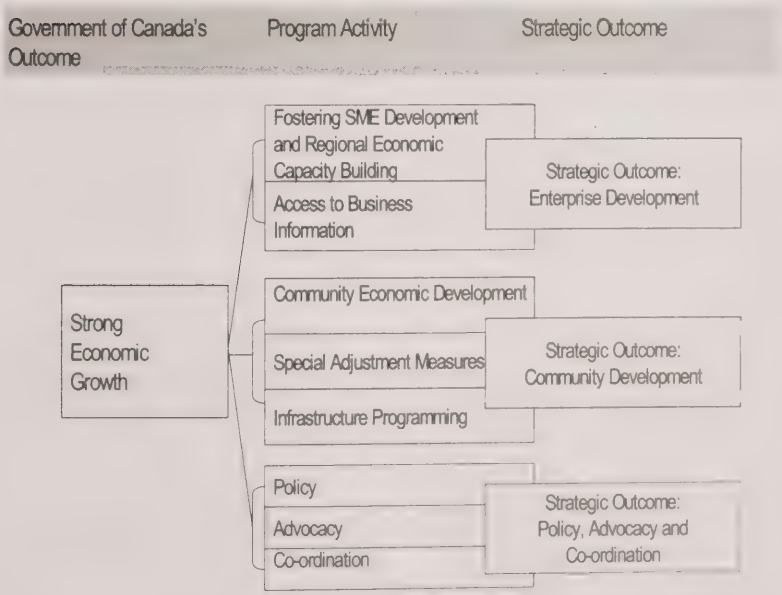
As noted previously, ACOA's programs take into account these external economic factors, which remain structural challenges in Atlantic Canada's economy. The Agency's activities seek to assist the region in being more competitive, which fosters innovation, investment and efficiency for productivity growth, and promotes a more resilient, adaptable economy. The Agency's innovation strategy, for example, involves research, consultation, and collaboration with stakeholders to identify gaps, challenges and opportunities to be addressed, and allows flexibility in terms of priority setting and focusing on strategic sectors in Atlantic Canada (i.e. information communications technology (ICT), biotechnology, energy). In 2006-2007, part of ACOA's activities focused on investment, innovation and business skills development in order to contribute to enhancing productivity in the region. For instance, the Productivity and Business Skills Initiative has encouraged small and medium-sized businesses to invest in the development of technical, commercialization and management skills.

1.4.2 Linking ACOA's Outcomes/Activities to the Government of Canada's Outcomes

The Government of Canada's annual report on performance, entitled Canada's *Performance 2006,*[5] provides an overview of how individual departments and agencies contribute to broader, government-wide outcomes in the following key policy areas: economic affairs, social affairs, international affairs, and government affairs (federal organizations that support all departments and agencies).

ACOA's program activities and strategic outcomes are complementary, and support the Government of Canada's contribution to strong economic growth. ACOA's sub-activities, which are more specific in nature, also support and contribute to a number of other federal government outcome areas such as: an innovative and knowledge-based economy, income security and employment for Canadians, a clean and healthy environment, a vibrant Canadian culture and heritage, as well as a diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion.

The Government of Canada's "strong economic growth" outcome area includes initiatives aimed at strengthening economic development in all regions and sectoral competitiveness. The government recognizes that regional development policies are important components of a comprehensive strategy to help the regions of Canada exploit the opportunities in a global economy. Furthermore, the Government of Canada is dedicated to pursuing a strategy that invests in skilled knowledge workers, and cutting-edge research and innovation. ACOA, through its program activities and sub-activities, supports these government outcomes, which in turn foster an environment where citizens can prosper. The following table depicts the relationship between the Government of Canada's outcomes and ACOA's contribution toward them, through its program activities.



[5] To view *Canada's Performance 2006* visit http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc_e.asp

1.4.3 Program Performance

The following provides an overall description of ACOA's performance in 2006-2007. Detailed information on each of ACOA's program activities, as well as additional information on ACOA's key programs and services, and its leadership role in Atlantic Canada's economic development, are outlined in Section II.

1.4.3.1 Enterprise Development

One of the keys to a stronger economy in Atlantic Canada is to foster the establishment and development of small and medium-sized enterprises (SMEs). The Agency, through its program sub-activities, does essentially three things: first, helps entrepreneurs to start new businesses; second, assists existing SMEs to grow and become even more competitive; and third, seeks to improve the business climate in order to promote the establishment of new businesses in Atlantic Canada. By providing entrepreneurship training and access to financing and business information, ACOA attracts people interested in starting businesses. By providing assistance toward costs related to innovation, skills development and trade, the Agency works with SMEs to enable them to grow and be competitive. By promoting the region as a great place to do business, ACOA is able to attract new companies to Atlantic Canada.

In 2006-2007, the Agency achieved the following results from its program sub-activities aimed at fostering competitive and sustainable Atlantic Canadian enterprises.

Innovation: This sub-activity is significant in terms of strategic importance to the long-term economic development of the region. Consequently, this is where the Agency has focused much attention and significant investment through its Business Development Program and Atlantic Innovation Fund. Under the latter, 30 projects were approved, representing a contribution of $77 million toward project costs of $215 million, in sectors such as IT, life sciences, and oil and gas/oceans technology clusters. Development of strategic sectors was further pursued, along with encouraging more private sector investment in innovation activities, and fostering partnerships and collaboration for technology development.

Entrepreneurship and Business Skills Development: During the year, ACOA continued to promote entrepreneurship as a career option, and invested in the development of business skills of aspiring and existing entrepreneurs, to strengthen their ability to recognize and seize economic opportunities and to succeed at all stages of the business cycle. As a result of its ongoing investments, ACOA's performance (over a three-year target) remained on track, with 85.7% of participants in business skills development activities indicating the skills acquired are relevant to enhancing the start-up, survival or growth of their businesses. Various investments also focused on the development of young entrepreneurs, women business owners, and aboriginal entrepreneurs.

Trade and Investment: In 2006-2007 the Agency funded over 210 partnered trade and investment projects. With programming such as the Atlantic Trade and Investment Program (which has resulted in over 4,000 firms increasing their export readiness since 2002), International Business Development Agreement, and Business Development Program, ACOA has been instrumental in the export growth and competitiveness of the Atlantic region and its SMEs, as well as promoting the region as a profitable place in which to do business.

Tourism: In 2006-2007 the Agency continued to deliver on a wide variety of initiatives related to tourism. Whether by promoting Atlantic Canada as a tourism destination, by helping to build the tourism capacity, by fostering tourism partnerships, or by co-ordinating the presence and actions of the federal government, the Agency served as a catalyst to the tourism industry, ensuring its growth and importance as an economic engine in the region.

Other Support to SMEs: ACOA approved a total of 140 projects from companies establishing, modernizing and/or growing their business. In the realm of financing, during the year the region saw expanded activity in the areas of venture capital and angel financing.

Access to Business Information: The Agency continued to manage and support the four Canada Business service centres in the region. The centres provided a variety of information to aspiring and existing business people on government programs, regulations and resources. A survey completed in 2006-2007 concluded that 85% of users were satisfied with the quality of the information received.

1.4.3.2 Community Development

The Government of Canada is committed to working with Canadians, organizations and other levels of government to ensure the sustainability of communities. In Atlantic Canada, a larger portion of the population is based in rural areas than is the case for Canada as a whole. It is an Agency priority to adopt a holistic approach to community development by working to develop the strength of these communities. ACOA is having a positive effect in these rural areas by supporting existing firms and encouraging new start-ups.

In 2006-2007, the Agency achieved the following results from its activities aimed at developing dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada.

To be sustainable and grow, communities must invest in those initiatives that show the potential to stimulate economic development. The main tool in support of community investment is the Innovative Communities Fund (ICF). In fiscal 2006-2007 ICF committed over $58 million to 167 projects across the region. This program builds on the strengths of communities and provides the tools needed to identify opportunities available for their sustainable economic growth.

Investments are targeted principally in areas such as strategic community infrastructure, tourism infrastructure, industry/business development, strategic marketing, research and development, skills development, strategic planning, broadband/technology infrastructure as well as other initiatives that support the development of self-sustaining, economically viable communities.

During the year ACOA continued to support the Community Business Development Corporations (CBDCs). The CBDCs continue to play a crucial role in addressing the lack of capital in rural communities, as well as providing business counselling and skills development. These investments are critical for the vitality and sustainability of rural communities. The Community Futures Program has provided an essential source of capital for SMEs, and, according to the 2006-2007 CBDC activity reports, assisted in creating a total of 1,864 jobs and provided a total of 1,799 loans to SMEs in urban communities.

ACOA also provides funding to partners to deliver business counselling and capital to rural communities throughout Atlantic Canada. During 2006-2007, ACOA continued to work with Regional Economic Development Organizations (REDOs) to facilitate and co-ordinate regional strategic planning, and to support the REDOs in playing a proactive role in economic development within their communities. In 2006-2007, ACOA contributed a total of $10.1 million toward operational funding of REDOs. With REDO leadership, rural communities developed 133 community-based strategic projects, with a total value of $22.2 million.

ACOA also works closely with French language minority communities to ensure service in French to its Acadian and Francophone clientele. ACOA uses the Business Development Program, the Innovative Communities Fund, and funds accessed through its partnerships to support the official language minority communities to engage in economic development projects of an incremental nature. In 2006-2007, ACOA invested in 77 projects across the region which had an incidental impact on the Francophone communities.

Atlantic Canada's Aboriginal demographic is composed of diverse communities. The responsibility for Aboriginal economic development is shared with other federal government departments. For this reason, ACOA contributes to the shared responsibility of Aboriginal economic development by working through a number of co-ordinating, tripartite mechanisms involving Aboriginals and other federal and provincial authorities, in developing a more co-ordinated response to address Aboriginal economic development issues and needs.

Community-based infrastructure programs are implemented by ACOA in the Atlantic region. ACOA has developed unique knowledge and experience with community economic development in the region, and has had success over the last 13 years developing a solid working arrangement with the four Atlantic provinces on infrastructure delivery. The Agency remained committed in 2006-2007 to deliver on these important federal initiatives.

Infrastructure funding in Atlantic Canada is vital to the region's economy. In most cases, the Government of Canada is matching the provincial contributions and generally providing up to one-third of the cost of infrastructure projects. Under these funds, Infrastructure Canada provides national co-ordination among delivery partners in the implementation of the projects.

1.4.3.3 Policy, Advocacy and Co-ordination

ACOA's Policy, Advocacy and Co-ordination (PAC) roles ensure that the Agency can effectively identify, analyze and respond to the critical issues facing the Atlantic economy. The Agency's policy activities offer a grounded base of understanding for the development of strategic priorities and initiatives, program design, and input to national policy development and federal-provincial relations. Advocacy activities aim to advance the region's interests in national policy and program development, and to pursue regional industrial benefits from public sector procurement, particularly major Crown projects, to improve the position of Atlantic industries. Co-ordination activities include engagement of a range of economic partners to address the economic priorities of the Atlantic region through a coherent and collaborative approach to development. ACOA plays an important role in the co-ordination of the policies and programs of other federal and provincial departments affecting the region's economy.

During 2006-2007, the Agency continued its efforts in developing and supporting policies and programs that strengthen the Atlantic economy. The Government of Canada recognizes that changing trade patterns and increases in productivity and higher value activities among emerging international economies are driving the need for a more competitive Canada. The Atlantic region is currently seeking to address these realities, and ACOA is assisting the region in this endeavour.

Some examples of activities undertaken in 2006-2007 with a broad reach include federal-provincial activities such as the joint development of initiatives to increase immigration and address the population issue in Atlantic Canada, and the setting up of an Atlantic Gateway working group. In collaboration with federal and provincial counterparts, ACOA also developed a framework to enhance the competitiveness of the region's resource industries. ACOA's advocacy function was effective in guiding and supporting federal investment and policy considerations in the Atlantic region, such as industrial regional benefits in the area of military contracts, science and technology investments as part of a national strategy, and trade and investment advocacy activities with the United States in collaboration with Foreign Affairs and International Trade Canada.

1.4.4 Management Performance

Improved management practices and controls continued to be priorities for the Agency in 2006-2007. The following highlights ACOA's management performance in implementing initiatives to strengthen its accountability and planning regime.

Integrated Planning

The Agency has a well-established corporate planning process in place. An executive planning session was held in September 2006 to assemble the executive cadre for strategic discussions dealing with opportunities and challenges facing ACOA; to raise awareness of issues that may influence the Agency's management, policy and program agendas; and to share the minister's and president's thoughts on the Agency's future direction.

Following this event, all regions and branches successfully completed and submitted operational plans and human resource plans as per the Agency's Program Activity Architecture (PAA), clearly demonstrating how the operations of the Agency will advance the realization of its three strategic outcomes.

In addition, ACOA made progress toward enabling more strategic and comprehensive use of financial and non-financial information in its performance management process, to help set strategic directions and to assess performance against expectations. The Agency gathered high-level performance information (e.g. macro-economic analysis) to determine key policy direction. The evaluation and audit processes provided timely and relevant information to senior management on program viability and outcomes. This performance information served to make more informed decisions about program operations, policy directions, and priority setting for the following years.

Human Resources Management

ACOA integrated its human resource planning into its business planning cycle by including human resources as a formal, integral and mandatory part of the Agency planning process for fiscal year 2006-2007 and beyond.

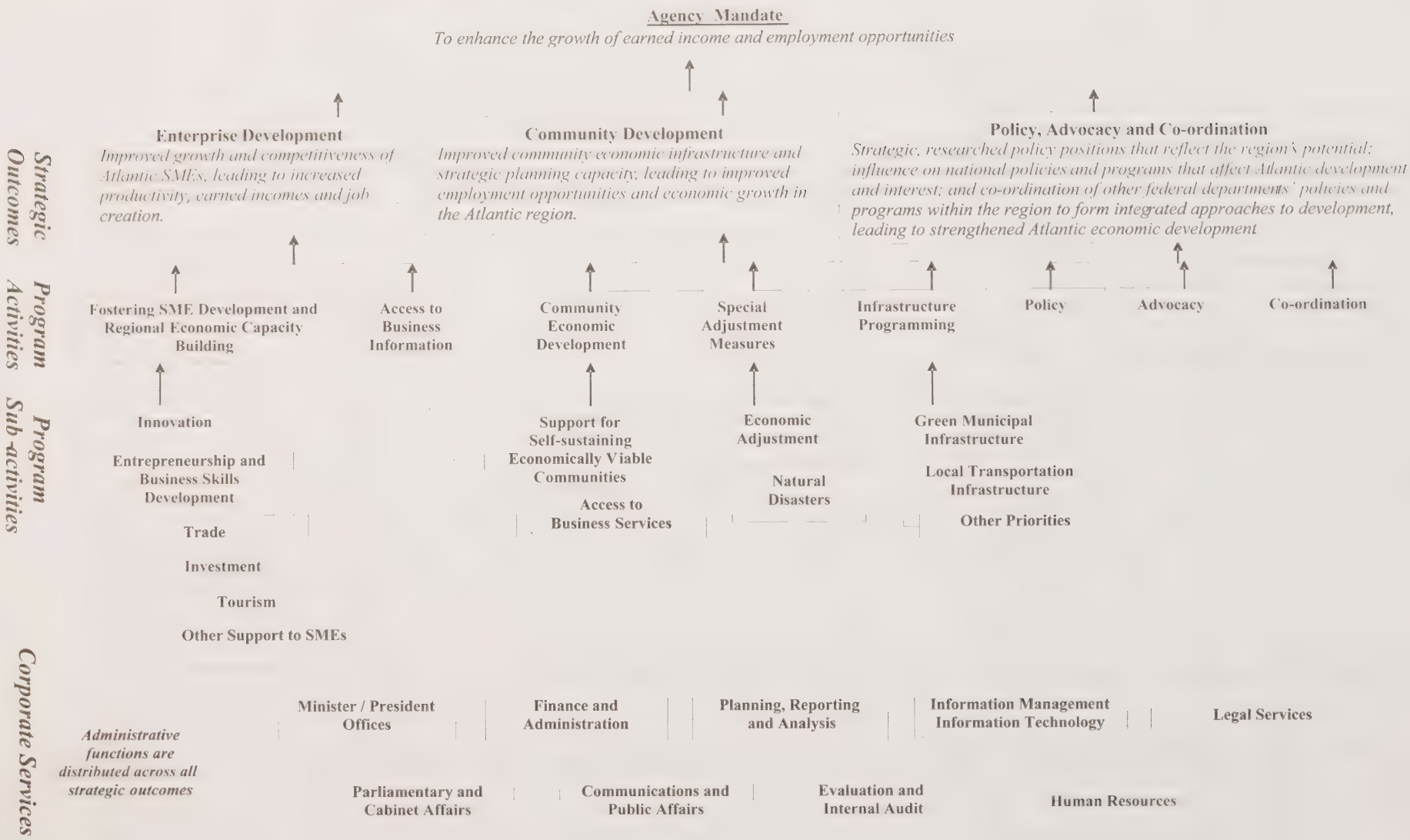
The integration has been fully implemented, and is now part of the annual executive planning forum. The human resource planning requirements are specifically included in the president's call letter for the preparation of operational plans.

As a result of this year's planning exercise, an Agency-wide human resources strategic plan was developed, in which key challenges were identified and recommendations were brought to ACOA's executive cadre to address these challenges. In the coming years, the Agency will focus on the development and implementation of an action plan to move these recommendations forward.

Management Control Framework

In 2006-2007, the Agency continued to strengthen its management control framework through recommendations made in regular assurance audits of ACOA's risk management, internal control and governance systems. Additionally, ACOA's audit committee will review the Agency's internal control arrangements, including the adequacy of any management-led audits. Beginning in the third quarter of fiscal year 2007-2008, ACOA's internal audit directorate will work with Office of the Comptroller General officials to recruit and appoint independent, external members to the Agency's audit committee. By March 31, 2009, the audit committee will consist of three external members, with the president of ACOA as chair.

ACOA 2006-2007 Program Activity Architecture



2. Section II – Reporting on Results

2.1 Strategic Outcome #1 – Enterprise Development

Improved growth and competitiveness of Atlantic Canadian small and medium-sized enterprises (SMEs), leading to increased productivity, earned incomes and job creation.

Expected Results: Increased earned income and employment opportunities in Atlantic Canada

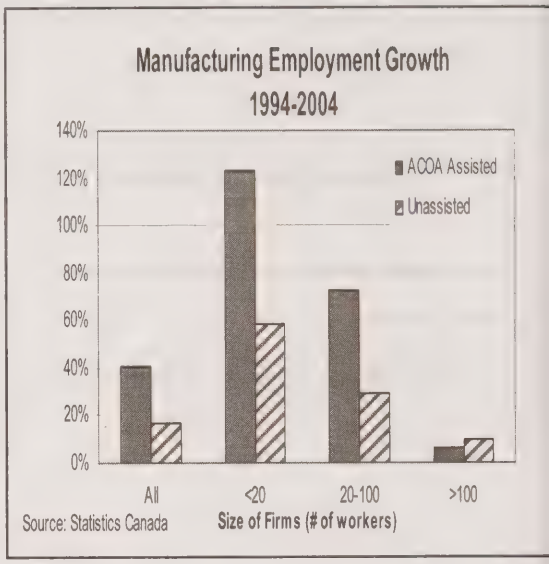
Indicators:	***Annual Target:*** *(2006-2007)*	***Results:***
• Employment growth ratio of ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1 to 2	• On track (ratio of 1.5)
	Five-year Targets: *(2003-2004 to 2007-2008)*	
• Increase in GDP	• Around $1 billion more annually than without ACOA support to business	• Analysis over a five-year period ends in 2007-2008
• Increase in GDP per $1 of ACOA expenditure	• $4 to $5 in GDP gains for every $1 of ACOA expenditure	• Analysis over a five-year period ends in 2007-2008

Performance Measurement Strategy: Measuring the impact on income and employment in Atlantic Canada is a long-term, multi-dimensional undertaking. Thus, the Agency will report results every five years, based on analysis of data from Statistics Canada and internal systems, using econometric modelling.

ACOA's legislation mandates the Agency to give particular emphasis to the development of small and medium-sized enterprises (SMEs). Small entrepreneurial firms have taken their place as vital contributors to economic health. Their strengths are their flexibility, their resourcefulness, their efficient use of limited resources, and their sensitivity to the market.

The Agency seeks to ensure that the relevant business development tools and resources are available to serve the needs of the region's existing and emerging entrepreneurs. ACOA approaches this work in a strategic manner, providing Canadians with the tools to improve growth and competitiveness of SMEs, ultimately leading to increased productivity, earned incomes and employment opportunities.

The Agency is attaining its objectives, as employment for ACOA-assisted firms has grown steadily during the last decade. Atlantic Canada's economy performed well from 1994 to 2004, as real gross domestic product (GDP) expanded by an average of 3%[6] per year. The Agency has played a key role in enterprise development, as ACOA-assisted firms have created more jobs than unassisted businesses. In fact, total employment (excluding the public administration sector) for ACOA-assisted firms grew by 32% from 1994 to 2004, exceeding the rate of 21% registered by unassisted firms,[7] meeting the Agency's target in terms of job creation in ACOA-assisted firms.



The results are even more significant when comparing the manufacturing sector, one of the key economic drivers. The percentage change in employment for ACOA-assisted manufacturing firms is more than two times that of unassisted firms. Specifically, manufacturing employment for ACOA-assisted firms expanded by over 40% over the 1994 to 2004 period, compared to only 17% for unassisted firms.[8] Moreover, the gap between ACOA-assisted and non-assisted firms is even greater when excluding large firms (more than 100 workers), reflecting the Agency's focus on SMEs.

Another measure of the impact of ACOA's expenditures in direct support of businesses in Atlantic Canada is the increase in the GDP resulting from these investments. In its last five-year report to Parliament (1998-2003), ACOA reported that GDP in Atlantic Canada was almost $1 billion higher in constant 1997 dollars over a five-year span than it would have been without its support. In fact, every dollar of ACOA expenditure resulted in an increase of more than $5 in GDP over the five-year period.

The Agency offers a wide variety of programs and services to improve the environment for business development, as well as to help firms start up, expand and modernize. This is done by focusing on two activities: fostering the growth and competitiveness of SMEs, and providing access to business information.

Enterprise Development program activities:

- Fostering SME development and regional economic capacity building
- Access to business information

[6] *Provincial Outlook*, The Conference Board of Canada (winter 2007).
[7] *Longitudinal Employment Analysis Program (LEAP)* file, Statistics Canada (2006).
[8] Ibid.

2.1.1 Program Activity: Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building

Improve the region's capacity for economic growth through a variety of mechanisms including: providing assistance to small and medium-sized enterprises to help them start, expand or modernize their businesses; partnering with universities and other institutions to increase the region's research and development capacity, commercialization and productivity; and promoting and participating in the region's transition to the knowledge economy.

Expected Results: Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs

Indicators:	***Annual Targets:*** (2006-2007)	***Results:***
• Survival rate ratio of ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1 to 2	• 1.3
• Payroll growth ratio of ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1.5 to 2	• 1.2
• Productivity growth rate ratio for ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1.5 to 2	• 1.5

Performance Measurement Strategy: Analysis of Statistics Canada data and internal systems data.

Financial Resources ($ millions)			Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
279.6	240.3	223.6[9]	440	369	71

The Agency provides assistance to small and medium-sized enterprises in Atlantic Canada with the objective to improve their growth and competitiveness in the marketplace, whether it be for a new business or the expansion and modernization of an existing one. This enables firms to increase their productivity and remain competitive in today's marketplace. Stronger businesses will result in new investments in the region, and contribute to employment creation and increased earned income.

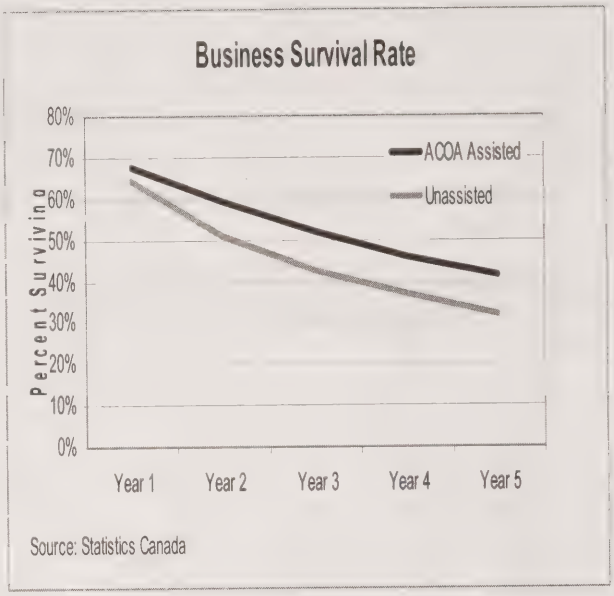
Fostering SME development and regional economic capacity building:
Innovation
Entrepreneurship and business skills development
Trade
Investment
Tourism
Other support to SMEs

Business survival rates for ACOA-assisted firms, along with payroll growth and productivity growth, are used to measure the Agency's performance. Data obtained from

[9] Total adjustments of $56 million were made to planned spending during the 2006-2007 fiscal year to reduce contribution funding under this program activity. Corresponding increases occurred to the Community Economic Development program activity to reflect the implementation of the new Innovative Communities Fund and the increased demands in other programs.

Statistics Canada[10] is used to calculate business survival rates for ACOA-assisted firms and unassisted firms.

The Agency's target is that business survival rates for ACOA-assisted firms are higher than those of unassisted firms. The chart below illustrates the business survival rate for the first five years of operation for ACOA-assisted firms, which is higher than that of unassisted firms, meeting the Agency's target (41%, compared with 32% for unassisted firms).



ACOA's impact in Atlantic Canada is also evident in the increase in company payrolls, which usually translates into growth in earned incomes. Payroll for ACOA-assisted firms grew by 54% over the period from 1994 to 2004, compared with 46% for unassisted firms. While the Agency's ambitious target was not met, payroll growth for ACOA-assisted firms still outpaced that of unassisted firms over this time period.

The Agency's focus is on small and medium-sized enterprises, with over 70% of ACOA-assisted firms categorized as small (fewer than 20 workers). For these small companies, productivity (which is estimated by the ratio of sales to total jobs) experienced stalwart growth from 1999 to 2004. In fact, productivity increased by 27% for ACOA-assisted firms compared with 18% for unassisted firms, achieving the Agency's target in terms of productivity growth.

[10] *Longitudinal Employment Analysis Program (LEAP)* file, Statistics Canada (2006).

2.1.1.1 Program Sub-activity: Innovation

Increase activity in and build capacity for innovation, research and development (R&D) of technologies, products, processes or services, technology adoption/adaptation, and commercialization of R&D outputs that contribute to economic growth in Atlantic Canada.

Expected Results: Strengthen Atlantic Canada's innovation and commercialization capacity

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:***
• Percentage of leveraging of funds toward innovation projects	• 50%	• 65% ($175 million toward $270 million in project costs)[11]
• Number of meaningful partnerships[12] and collaborations for technology development and commercialization	• 40	• 90 (88 Atlantic Innovation Fund, 2 Business Development Program)
	Five-year Target: *(March 31, 2004 to March 31, 2009)*	
• Number of commercialized technologies, products, processes and services as a result of an innovation project	• 35 to 50	• On track

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from internal systems, survey, monitoring.

Raising the levels of R&D and innovation is fundamental to increasing Atlantic Canada's competitiveness and closing the productivity gap with the rest of the country. Historically, labour productivity in Atlantic Canada is below the national level, largely due to lower levels of R&D spending, technology adoption, exporting, educational attainment and worker training. Consequently, ACOA continues to work in five key innovation areas in order to strengthen the capacity and productivity of the Atlantic Canadian economy (as listed in the box at right).

The five key areas of ACOA's innovation strategy:

- Strengthen innovation systems
- Support strategic sectors
- Build innovation capacity
- Address skills gaps
- Policy development and co-ordination

ACOA advances its innovation strategy through two programming tools: the Atlantic Innovation Fund (AIF) and the Business Development Program (BDP). The AIF and

[11] This result includes the Atlantic Innovation Fund's strategic initiative Project Blomidon, with Michelin North America (Canada) Inc., which leveraged over $81 million in private sector investment toward total project costs exceeding $91 million.

[12] A meaningful partnership, as defined in ACOA's guidelines, is one involving a participant who is actively involved in the project, has a direct and material influence on the project's direction, and without whose involvement the project could be in jeopardy.

BDP assist in advancing the first three key areas of ACOA's innovation strategy. The fourth, addressing skills gaps, is addressed directly by the BDP through the Productivity and Business Skills Initiative (PBSI) and indirectly by AIF. Together, these programs support ACOA's objective of increasing innovation capacity, ultimately leading to productivity improvement. They contribute to leveraging funds toward innovation projects, encourage the development of partnerships for technology development and commercialization, and increase the number of commercialized technologies, products, processes and services.

Strengthening Innovation Systems and Strategic Sector Support

The Atlantic Innovation Fund focuses on accelerating the development of the knowledge-based industry and facilitating transition within traditional industries by increasing the region's capacity to carry out leading-edge research and development, contributing to the development of new technology-based economic activity in Atlantic Canada. Clients of the AIF include businesses and institutions such as universities and research institutes. One of the key accomplishments for 2006-2007 was the successful approval of 30 R&D projects for over $77 million in ACOA assistance (29 projects under AIF Round IV and one project under the AIF's Strategic Initiative process). As a result of these projects, the Agency was able to leverage an additional $138 million from other sources, such as universities and other research institutions, provincial governments, the private sector, and national programs.

The AIF facilitates the development of strategic sectors characterized by regional clusters of firms. Under Round IV of the AIF, 20 of the 29 approved projects, accounting for almost $48 million in AIF funding, will augment development of the IT, life sciences/biotech, and oil and gas/oceans technology clusters, and will complement the National Research Council's Atlantic Cluster Initiative.[13]

ACOA encourages AIF project proponents to seek opportunities for collaboration in such areas as research and development, project management, marketing or commercialization expertise, in order to help maximize the economic benefits and enhance the likelihood of commercialization success. In 2006-2007, AIF-funded projects accounted for over 85 meaningful partnerships.[14]

Given that the level of privately funded R&D in Atlantic Canada is well below the national average, the AIF is focused on increasing the level of participation by commercial entities in innovation activity. In 2006-2007, the percentage of approved projects from commercial proponents increased to 70% of the total, up from 52% in

[13] *2006-2007 Summary of AIF Projects*, Atlantic Innovation Fund Secretariat, ACOA (spring 2007).
[14] *2006-2007 AIF Project Partnerships*, Atlantic Innovation Fund Secretariat, ACOA (spring 2007).

2005-2006.[15] In addition, the percentage of private sector companies acting as project partners remained high at 55%. (It was 58% in 2005-2006.)[16]

Via its innovation element, ACOA's BDP supports innovation investments in the region by providing funding for R&D projects and for the adoption/adaptation of leading-edge technologies. In 2006-2007, the BDP funded 39 R&D projects for close to $7 million in assistance, and 28 technology adoption/adaptation projects for over $5 million in assistance.[17] ACOA also leveraged an additional $36 million from clients and other sources, and encouraged two meaningful partnerships under BDP innovation projects in 2006-2007.[18]

Addressing skills gaps

Another element of the BDP, the Productivity and Business Skills Initiative (PBSI), was launched in 2006-2007 to improve businesses' competitiveness through a number of activities such as training, hiring skilled personnel, and improving productivity and/or quality. In 2006-2007, ACOA funded over 165 PBSI projects, for more than $6 million in assistance.[19]

Building Capacity, Policy Development and Co-ordination

To complement its direct assistance programs, ACOA continued its efforts to increase awareness of the benefits of undertaking innovation activities. Agency-wide in 2006-2007, ACOA delivered over 35 innovation awareness sessions reaching over 800 participants.[20] These included technical outreach sessions with both private sector and university stakeholders to discuss AIF Rounds IV and V, as well as commercialization sessions targeting specific sectors.

The Agency also strengthens the region's innovation system by ensuring that key components are better linked to promote improved interaction among the innovation players. To further this objective, ACOA continues to support the Association of Atlantic Universities' Springboard Atlantic initiative. The purpose of Springboard Atlantic is to encourage the effective and efficient transfer of technology by Atlantic universities, and to build the critical mass necessary to advance the commercialization of research from within the universities to the region's private sector. A review of the Springboard commercialization network, conducted in spring 2007, concluded that, "Springboard is adding value to the Atlantic and national innovation systems" and that "the network is

---

[15] *2006-2007 Summary of AIF Projects*, Atlantic Innovation Fund Secretariat, ACOA (spring 2007).
[16] *2006-2007 AIF Project Partnerships*, Atlantic Innovation Fund Secretariat, ACOA (spring 2007).
[17] *2006-2007 Summary of BDP Innovation Projects*, ACOA (spring 2007).
[18] *2006-2007 BDP Innovation Project Partnerships*, ACOA (spring 2007).
[19] *2006-2007 Summary of PBSI Projects*, ACOA (spring 2007).
[20] *2006-2007 Summary of Innovation Awareness Activities*, ACOA (spring 2007).

critical to the continued organizational changes with respect to technology transfer and commercialization and thus to the continued growth of the Atlantic innovation system".[21]

The Agency has continued to support innovation research and advocacy activities in 2006-2007. Activities have focused on facilitating networking opportunities and co-ordinating innovation development among Atlantic Canada's and Canada's innovation stakeholders and policymakers. For instance, the Agency has made key contributions to national networks by participating in the Federal Partnership for Technology Transfer processes to advance innovation in the economy. In addition, the Agency proactively engaged other science-based federal departments to access their specialized expertise in reviewing AIF proposals and advising on science-related issues.

[21] Performance Management Network Inc., *Review of Springboard Commercialization Network* (spring 2007).

2.1.1.2 Program Sub-activity: Entrepreneurship and Business Skills Development

Facilitates projects supporting entrepreneurship awareness and the promotion of business skills development, which increase opportunities for Atlantic Canadians to develop the motivation and business skills required to start, sustain or grow their businesses.

Expected Results: More Atlantic Canadians with the motivation and skills required to successfully start, sustain or grow a business

Indicators:	***Three-Year Targets:*** *(2005-2006 to 2007-2008)*	***Results:***
• Percentage of participants in entrepreneurship awareness and promotion activities indicating the activity increased their intent to start a business.	• 60% to 75%*	• 63.8% (on track)
• Percentage of participants in business skills development activities indicating the skills acquired were relevant to enhancing business start-up, survival and/or growth.	• 60% to 75%	• 85.7% (on track)

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Agency's internal database system, as well as activity reports submitted by funding recipients. Since 2005, many of ACOA's entrepreneurship and business skills development funding recipients requested project participants to complete exit surveys when participating at events/activities. The results of these surveys would have been reflected in the activity reports.

* This indicator was implemented in 2005-2006. Although the indicator has been in use for only a short time, a preliminary target was set. Additional data will continue to be gathered throughout 2007-2008, which will provide for the establishment of an appropriate baseline.

To help foster economic opportunities and business growth within Atlantic Canada, ACOA continues to invest in activities and programming that contribute to creating an entrepreneurial climate where self-employment is considered a viable career option and business skills development is part of the business culture. This strategy helps ensure that there are more entrepreneurs and, more importantly, that owners of SMEs are better positioned to have their businesses survive, grow, and increase competitiveness and productivity.

The following describes various business skills development initiatives and entrepreneurship awareness and promotion activities funded by ACOA in 2006-2007.

ACOA's EBSD strategy is implemented through the:

- Business Development Program (BDP)
- Women in Business Initiative (WBI)
- Young Entrepreneur Development Initiative (YEDI)

- Throughout Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador, the Entrepreneurs' Forum (EF) helped innovative companies and businesses in the knowledge-based economy access strategic business advice from a large network of

volunteer business people and professionals. In 2006-2007, this funding enabled EF to hold 130 client consultations and 49 advisory sessions.[22]

- In New Brunswick and Prince Edward Island, ProfitLearn offered small businesses training sessions designed to address various business management skills needs. Collectively, 210 workshops were offered with some 2,400 participants in attendance.[23]

The Agency continued to invest in various activities and initiatives targeting the development of aspiring and existing young entrepreneurs and, in particular, their business skills. Following are examples of successful activities undertaken in 2006-2007.

- The Newfoundland and Labrador Association of Community Business Development Corporation's Youth Ventures Program helped young people start 271 summer businesses.[24]
- In New Brunswick, 13 co-ordinators engaged by various business support organizations promoted business skills development among youth as well as entrepreneurship as a viable career option. Their activities included interactive presentations and activities to high school entrepreneurship classes; fostering network and mentoring opportunities; and promoting business development resources and tools. Collectively, their entrepreneurship promotion efforts reached some 22,324 individuals and their business skills development activities drew more than 7,952 participants.[25]

With ACOA's support, various universities continued to foster business development among aspiring and existing entrepreneurs. Some 482 individuals accessed youth entrepreneurship development activities from Cape Breton University's Student Employment and Entrepreneurial Centre. Such activities focused on increasing young people's awareness of entrepreneurship as a career option, and provided support in the start-up and development of young entrepreneurs. Of those individuals participating in the activities, 79 completed surveys, with 90% indicating that the activity in which they participated increased their intent to start a business.[26]

The business development program activities at the Acadia Centre for Social and Business Entrepreneurship's business development programming reached some 1,245

---

[22] 2006-2007 Roll-up of Entrepreneurs' Forum Activities, NS, NL and PEI Final Reports, Entrepreneurs' Forum (spring 2007).
[23] 2006-2007 Roll-up of ProfitLearn NB and ProfitLearn PEI Activities (spring 2007).
[24] Final Report (May 1, 2006 to April 31, 2007), Newfoundland and Labrador Association of Community Business Development Corporations.
[25] 2006-2007 Roll-up of Youth Entrepreneurship Development Activities in New Brunswick, reported by 13 YEDI funding recipients.
[26] Results from Request for Information for Benefits Review: Project Success Indicator "Attitudes towards Entrepreneurship as a Career." April 2003 to April 2006. (Survey description: data gathered from evaluation reports completed by students sponsored by Cape Breton University's Student Employment and Entrepreneurial Centre).

participants. One hundred percent of survey respondents indicated that these activities were helpful in starting or growing their business.[27]

Ongoing funding to various business support organizations was provided to enhance opportunities for women entrepreneurs to grow their businesses. In 2006-2007:

- Five business support organizations throughout Atlantic Canada provided women entrepreneurs with business planning, counselling and mentoring support. During this period, these organizations conducted approximately 4,200 business counselling sessions with more than 1,800 women.[28]
- ACOA helped make possible various business skills development activities targeting women entrepreneurs, such as workshops, conferences and networking events. Collectively, these events' participation levels exceeded 3,700.[29]

As a result of its ongoing investment in entrepreneurship and business skills development, ACOA remains on track to meeting its three-year targets. Performance measurement activity shows that, since 2005-2006, 63.8% of participants in entrepreneurship awareness and promotion activities demonstrated an increased intent to start a business, and 85.7% of participants in business skills development activities indicated the skills acquired were relevant to enhancing their business start-up, survival, or growth.

[27] Final Activity Report, 2006-2007Acadia Centre for Social and Business Entrepreneurship (spring 2007). [Survey description: participants of ACSBE business development skills programming activities – 330 in counselling, 176 in business consulting, 352 students in business skills development activity and 387 community outreach participants – were queried as to the impact of the activities in which they participated, either at the time of the intervention or shortly thereafter, orally (in person/telephone) or in writing, with 100% of respondents indicating the intervention enhanced their skills.]

[28] 2006-2007 Roll-up of Business Counselling and Community Outreach Activity, various WBI funding recipients and ECBC (spring 2007).

[29] 2006-2007, Roll-up of Business Skills Development Activities for Women Business Owners, various WBI funding recipients (spring 2007).

2.1.1.3 Program Sub-activity: Trade

Projects that strengthen the international marketing capabilities of SMEs, assist business to enter international markets (new exporters), and facilitate improved international business performance (increased sales to existing international markets) of SMEs.

Expected Results: Increased export capacity and sales for SMEs in Atlantic Canada

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:*** [30]
• Number of SMEs that have increased export-readiness[31]	• 500	• 1,018[32]
• Number of new exporters	• 40	• 78
• Number of exporters developing new markets	• 60	• 212

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada, surveys and internal reports.

Exporting continues to be one of the nation's leading engines of economic growth. It builds revenues, fuels business opportunities and generates jobs. To pursue these opportunities, ACOA plays a leading role with other federal departments and four provincial departments to deliver a cohesive and seamless approach to trade development. The Agency also contributes to the Atlantic region's export performance by strengthening the export capabilities of SMEs – helping them enter international markets and facilitating their international business performance.

ACOA's four elements of trade:
- Awareness
- Skills development
- Capacity building
- Policy, advocacy and co-ordination

[30] Report on Trade Activities, ACOA commercial and non-commercial clients. ATIP/BDP/IBDA (2006-2007). This report includes results from the following surveys:
- Business Development Program First-time Exporters Survey, 2007. (Survey description: telephone survey to count the number of BDP commercial clients who are first-time exporters, potential exporters or continuing exporters; includes all BDP commercial clients tagged as first-time exporters; response rate of 84%.)
- Survey of IBDA Projects, September 2006, January 2007. (Survey description: telephone and mail survey to companies that participated in IBDA-funded projects and that have begun exporting as a result of the assistance; survey also identified current exporters that have increased sales to existing markets and/or expanded sales to new markets; response rate of 73%.)
- Team Canada Atlantic May 2006 and October 2006 Trade Mission Exit Studies. (Survey description: telephone survey of all participating companies from the two missions, response rate of 89%, TCA; May 2006 Florida Trade Mission Exit Study, Corporate Research Associates Inc., September 2006; October 2006 Florida Trade Mission Exit Study, Corporate Research Associates Inc., March 2007).
- ACOA Trade Activity report, 2006-2007.

[31] SMEs that increased their export-readiness through increased export knowledge acquired at outreach events, training and skills development, trade missions, international technology partnering activities or technology missions.

[32] Increased export-readiness initiatives surpassed targeted results due to increased partnering and leveraging.

With close proximity to the rich markets of the United States and Europe, as well as increased levels of exportable, value-added and knowledge-based goods and services, Atlantic Canada is particularly well suited as a base for exporting.

ACOA has focused on proactive measures aimed at building the export capacity within Atlantic Canada. ACOA works to strengthen the export performance of the Atlantic region, enhancing the capabilities of small and medium-sized businesses to establish and expand business activities. Key initiatives are the development of new markets and new exports, and include the continued promotion of aftercare and market follow-up for existing SMEs.

During 2006-2007, the Agency funded over 144 partnered export projects, such as the Export Partnership Program in New Brunswick. This partnership approach resulted in ACOA-led export-readiness training for over 1,000 SMEs during 2006-2007. Agency projects have also contributed to the creation of 78 new exporters in Atlantic Canada.[30]

The Agency has been instrumental in organizing and co-ordinating pan-Atlantic and regional trade missions for SMEs based on priority sectors such as aerospace and defence, life sciences, aquaculture and energy. Mission successes included assisting 212 Atlantic Canadian SMEs develop new markets in 2006-2007, in such markets as the United Kingdom, France, China, United Arab Emirates and key U.S. markets.[30]

Return on investment for these types of missions has been significant. The 13 Team Canada Atlantic missions are a prime example, with over $40 million in sales generated, resulting in over a six-to-one return on investment for the Agency. Furthermore, the 490 Atlantic SMEs who have participated in these missions held over 3,300 business meetings with potential clients. In 2006-2007, the Team Canada Atlantic missions assisted 62 exporters increase their export-readiness in the Florida market, with 31 SMEs developing new markets and over $60 million in forecasted sales.[33]

Federal-provincial initiatives play key roles in the Agency's development of the export capacity of the Atlantic region. In addition to Team Canada Atlantic missions, the International Business Development Program also posted strong results. This program, aimed at strengthening exporting in Atlantic Canada, helped SMEs become first-time exporters, and increased sales to current markets for 16 SMEs.[34] For more information on this horizontal initiative and other initiatives please refer to http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

[33] May 2006 Florida Trade Mission Exit Study, Corporate Research Associates Inc. (September 2006); October 2006 Florida Trade Mission Exit Study, Corporate Research Associates Inc. (March 2007). It should be noted that one successful mission participant is projecting $35 million in sales from the Florida Tier 2 mission, which exceeded planned results and a significant increase in projected sales.
[34] Survey of IBDA Projects; September 2006, January 2007.

Skills development activities continued to be focused on potential, export-ready, and existing exporters. Such activities provide training and mentoring tailored to the specific requirements of the businesses, while building a cadre of capable trade consultants in the region. Initiatives in 2006-2007 addressed trade mentoring for women and youth, and assisted over 30 Atlantic SMEs on two missions to the Chicago and Boston markets.

ACOA's trade strategy also includes a research agenda focusing on SME export development needs and sectoral export capability. Progress in 2006-2007 included the completion of a study, *Competing in the Global Economy: Atlantic Canada's Recent Export Performance and Trade Policy Issues,*[35] resulting in recommendations regarding areas where the Agency could provide further assistance, such as emerging growth sectors energy and environmental technologies in Atlantic Canada. Sector export strategies in the cultural industries, agri-food, boatbuilding, aerospace and defence, oil and gas, and wind energy were also developed and implemented in 2006-2007.

ACOA continues to be a strong advocate for trade initiatives that benefit Atlantic Canada, co-ordinating efforts between stakeholders and further developing policies that influence national and regional policy. Through the Enhanced Representation Initiative, a federal government initiative aimed at increasing Canada's presence in the U.S., the Agency undertook several advocacy activities in key U.S. markets including Boston, Chicago and Miami.

Atlantic Trade and Investment Partnership results:

- Over 4,000 firms have increased their export readiness since 2002

Source: ACOA Performance Reports 2002-2006

The Atlantic Trade and Investment Partnership enabled the Agency to undertake comprehensive pan-Atlantic and provincially-based trade development initiatives on various scales. These initiatives built upon existing partnerships established with ACOA's trade partners, and helped thousands of firms increase their export-readiness. A mid-term evaluation of ATIP was completed in 2006-2007 highlighting areas of growth. Key elements of focus since the evaluation have included stronger emphasis on follow-up and aftercare, new exporters, and new market development. ACOA will continue to enhance these successes with future strategies and continue to build on these results.

For more information on trade, see ACOA's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/business/trade/index.shtml

[35] Atlantic Provinces Economic Council, *Competing in the Global Economy: Atlantic Canada's Recent Export Performance and Trade Policy Issues* (2007).

2.1.1.4 Program Sub-activity: Investment

Projects designed to attract foreign direct investment (i.e. encourage foreign corporations to establish/invest in Atlantic Canada).

Expected Results: Increased foreign direct investment in Atlantic Canada

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:*** [36]
• Increased awareness of Atlantic Canada as a profitable place to do business (by potential stakeholders and investors)	• 55 to 60 enquiries for further information with regard to investing in Atlantic Canada	• 335 enquiries through ACOA's investment website, Canadian embassies and consulates, and conference lead sources
• Number of qualified investment suspects, leads and prospects[37] provided to key players and developed through ACOA	• 20 to 25	• 237 suspects and leads, developed through ACOA, were provided to regional partners

Performance Measurement Strategy: Annual reporting with data from internal reports.

Five key elements of investment:
1. Investment research
2. Information management/ dissemination
3. Awareness and promotion
4. Investment partnerships
5. Lead development

Foreign direct investment (FDI) plays a significant role in strengthening economic development, infrastructure, and building the industrial critical mass required to compete in the global economy. FDI plays a major role in the Canadian economy - one in every ten jobs can be attributed to FDI.[38] Research has shown that FDI in Canada stimulates innovation, improves productivity, and creates better paying jobs, wealth and a more competitive business environment. In 2006 FDI accounted for one-third ($3.2 billion) of private sector investments in Atlantic Canada.[39] When oil and gas investments are excluded, Atlantic Canada's share of inward FDI is 4.1% of the national total, well below its share (5.9%) of the gross domestic product (GDP).[40] These figures demonstrate the significant potential for FDI growth in the region.

Investment attraction requires a focused strategy and a dedicated program. Over 70 projects[41] have been completed since 2002, in collaboration with provincial partners,

[36] Results variances are due to increased internal resources placed on the Investment program sub-activity.
[37] Suspect – a member of the target group to which your marketing activities are focused. Lead – one step up the qualification ladder, a lead is a qualified response. Often, a lead has involved some human interaction. Prospect – someone interested in a particular solution that has been identified.
[38] Investment Partnership Canada, *Role of Foreign Direct Investment in Canada.* Accessed online at http://www.greatertoronto.org documents ROLEofForeignDirectInvestmentinCanada.pdf on July 4, 2007.
[39] Statistics Canada, *Foreign and Domestic Investment in Canada: 2004-2006* (2007).
[40] Atlantic Provinces Economic Council, *Attracting the Big Bucks: Foreign Investment in Atlantic Canada* (2005).
[41] ACOA Trade and Investment Project Summary, 2006-2007, ACOA internal database (QAccess).

contributing to a 23% increase in FDI in the region.[42] In 2006-2007, 237 leads were distributed to regional partners for follow-up and action,[43] and ACOA was instrumental in establishing 20 FDI projects in Atlantic Canada.

Research remains a key element of the Agency's investment strategy. ACOA has focused its research on the identification and analysis of key factors influencing investment location decisions by foreign corporations, and major trends in the international community. The findings of this research permitted the Agency to highlight key benefits of investing in Atlantic Canada to potential investors.

Through investment market intelligence efforts, the Agency identified over 100 investment opportunities and provided timely intelligence to partners, including provinces and municipalities, thus increasing foreign direct investment opportunities.[44]

Awareness and promotion activities continued to play an integral part of the Agency's investment strategy. ACOA carried out a strategic program to increase awareness of Atlantic Canada as a profitable location to do business among select U.S. and European investment markets, and key sectors such as financial services, nearshoring / IT outsourcing, information communication-technology, aerospace/defence, and life sciences.

In 2006-2007, the Agency undertook numerous sector-specific awareness and promotional activities – creating new promotional material, updating existing material, initiating an investment advertising campaign, and revising ACOA's investment website. These activities led to an increase in awareness of Atlantic Canada as a profitable place to do business, as demonstrated by the 335 enquiries from foreign investors and stakeholders for further information on investing in the region.

ACOA's investment strategy has enabled comprehensive pan-Atlantic and provincially-based investment development initiatives such as:

- lead identification and development
- advertising and direct marketing campaigns
- investment conference co-ordination and participation
- corporate and site selector familiarization
- utilizing in-market consultants
- trade and investment missions to key markets.

The Agency has improved investment partnerships with federal and provincial partners through the pan-Atlantic Investment Co-ordination Committee, through participation in federal-provincial/territorial meetings. This committee was created as a vehicle for pooling human and financial resources to create greater critical mass in investment marketing and development activities in select U.S. and European investment communities. Advantages of this partnership include reduced duplication in investment intelligence and research, awareness, and promotion.

---

[42] Statistics Canada *Foreign and Domestic Investment in Canada*: 2004-2006 (2007); Statistics Canada *Foreign and Domestic Investment in Canada: February 2005* (2005).
[43] *Investment Activity Report, 2006-2007.*
[44] Annual Report on leads for 2006-2007, internal ACOA document.

2.1.1.5 Program Sub-activity: Tourism

Projects designed to contribute to increased growth, profitability and wages in the tourism sector through planning, advocacy and market research; product development, marketing and readiness; strategic investment in infrastructure, amenities and facilities; enhanced quality of tourism product; and extended the tourism season or multi-seasonal expansion.

Expected Results: Increased growth and competitiveness of tourism industry

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:***
• Productivity growth rate ratio of ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1.5 to 2	• Productivity target not achieved. - ACOA-assisted: 1% decrease - Non-assisted: 2% increase • Employment growth: - ACOA-assisted: 77% increase - Non-assisted: 34% increase - Ratio of 2.3
• Payroll growth rate ratio of ACOA-assisted firms over non-assisted firms	• Ratio of 1.5 to 2	• Payroll growth target not achieved. - ACOA-assisted: 69% increase - Non-assisted: 64% increase - Ratio of 1.1
	Three-year Target *(2005-2006- to 2007-2008)*	
• Tourism-related revenue in Atlantic Canada	• $9.1 billion	• $6.21 billion (on target)

Performance Measurement Strategy: Annual targets are measured through analysis of data from Statistics Canada. Three-year target is measured through analysis of data from provincial tourism departments.

As an economic sector, tourism offers significant wealth and job creation opportunities for Atlantic Canadians. In 2006, tourism represented almost 6% of the Atlantic region's gross domestic product; generated $3.18 billion in new revenues; provided $500 million in tax revenues; and employed 114,000 Atlantic Canadians.[45]

In 2006-2007, the Agency delivered a wide and varied range of marketing, capacity building and capital investment initiatives. As the catalyst for tourism innovation in Atlantic Canada, ACOA's partnerships with tourism industry associations, private sector groups, provincial and municipal governments, and other federal departments and agencies fostered a co-operative, regional approach to tourism in Atlantic Canada. ACOA's programming helped focus government and industry attentions on strategic tourism investments, leading to the increased growth and competitiveness of the region's tourism industry.

[45] Atlantic provinces tourism departments: year-end tourism reports.

To measure the Agency's performance in delivering programs to the tourism sector, payroll growth and productivity growth are calculated for ACOA-assisted firms and compared with that of non-assisted firms.[46] From 1994 to 2004, payroll for ACOA-assisted firms grew by 69%, compared with 64% for non-assisted firms. While the Agency's ambitious target has not been met, payroll growth for ACOA-assisted firms has outpaced that of non-assisted firms. The Agency also did not meet its targets in terms of productivity growth in the tourism sector. Productivity growth for ACOA-assisted firms was marginally lower than that of non-assisted firms. On the other hand, ACOA-assisted firms have outperformed non-assisted firms in terms of job creation. From 1994 to 2004, employment in ACOA-assisted firms categorized as small increased by 77%, compared with 34% for non-assisted firms, more than doubling the rate of non-assisted firms.[47]

Promoting Atlantic Canada as a Tourism Destination

In 2006-2007, ACOA continued to promote Atlantic Canada as a tourism destination in international markets. The Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP) exemplifies the Agency's approach to marketing. ACTP is mandated to build strong industry-government relationships for marketing Atlantic Canada as a tourism destination in international markets. This partnership performed exceptionally well in 2006, a year that witnessed escalating gasoline prices, increased global competition, a weaker U.S. economy, a stronger Canadian dollar, and concerns over U.S. passport requirements.

Every "partnered" dollar invested in the ACTP in 2006 resulted in approximately $16 in tourism spending in Atlantic Canada, exceeding the 14:1 objective.[48] The ACTP's U.S. consumer advertising campaign, which produced $82.9 million in advertising-produced revenue, achieved $22.74 spent for each dollar invested.[49]

Atlantic Canada Tourism Partnership
Revenue-on-investment

	Target	Result
Overall	14:1	$15.80
U.S. Program	14:1	$17.81
Overseas Program	6:1	$3.96

ACOA programming directed at building tourism capacity in Atlantic Canada is exemplified by initiatives such as the Bouctouche Sustainable Tourism Communities; the Gros Morne Institute for Sustainable Tourism (GMIST); as well as the Competitiveness Through Best Practices and Total Market Readiness programs. Participation included an excellent cross-section of tourism industry representatives from all four provinces.

---

[46] *Longitudinal Employment Analysis Program (LEAP)* file, Statistics Canada (2006).
[47] The Agency's focus is on small and medium-sized enterprises, with 77% of ACOA-assisted firms categorized as small (fewer than 20 employees).
[48] *Year One Evaluation of the 2006-2009 Atlantic Canada Tourism Partnership*, MacKellar Cunningham & Associates (February 2007).
[49] *2006 Atlantic Canada Tourism Partnership Conversion Study*, U.S. Committee: Atlantic Canada Partnership (2006).

The Bouctouche project has educated 21 communities and 251 community leaders in sustainable tourism development over the past three years.[50] An internal assessment of the program evidenced the need for ACOA to refocus activities away from training communities and more toward providing technical and professional support, thereby enabling communities to implement the lessons learned. A redesigned project was developed and is scheduled for delivery in the fall of 2007.

In 2006-2007, the Gros Morne project exposed approximately 85 tourism professionals to sustainable tourism training programs directed at outdoor, nature-based and eco-tourism experiences.[51] Ten best practices missions provided 111 tourism planners and businesses with firsthand industry knowledge and information on tourism products that exemplify attributes such as quality, high productivity, extended seasonality, and motivation to travel.[52]

Total Market Readiness programs were established in three of the four Atlantic provinces, in partnership with the region's tourism industry associations. These programs will team tourism operators with experienced professionals guiding and directing business improvement.

Total Market Readiness Program

- Business reviews on operating deficiencies
- Mystery shopping programs identify quality of product and service weaknesses
- Market readiness toolboxes assist SMEs to develop and implement customized business and operational plans

Co-ordinated Federal Presence in Atlantic Canada

ACOA's industry and public partnerships continue to bring a co-ordinated, regional approach to tourism development in Atlantic Canada. These partnerships focus attention on the development of priority tourism sub-sectors, and seamlessly communicate the importance of product quality and sustainable tourism experiences. Partnerships include: Atlantic Canada Cruise Association, Atlantic Economuseum Network, Signature Attractions of Atlantic Canada, Commission du Tourisme Acadien du Canada Atlantique, and Tourism Technology (four tourism associations representing 3,000 SMEs).

Success through partnerships:
Canadian Tourism Commission
Parks Canada
Canadian Heritage
Provincial departments of tourism
Regional tourism industry associations
Other tourism groups
ACOA

[50] Registrations – Bouctouche Sustainable Tourism Communities: http://www.umoncton.ca/ecobouctouche/en/index.html.

[51] Gros Morne Institute for Sustainable Tourism (GMIST). Four "Edge of the Wedge" courses were delivered in 2006-2007, with 85 participants total (72 from private enterprises, 13 from federal and provincial governments).

[52] Missions for the *Competitiveness Through Best Practices* during 2006-2007 included, for example, quality attraction development, multi-seasonal destinations, nature interpretation, and marine and seacoast destinations.

Quarterly Tourism Working Group meetings contributed to a co-ordinated, federal presence in Atlantic Canada, and provided a venue for exchanges of information and discussions on issues of regional importance. Through this working group, ACOA has created an internal forum for policy, program and strategy development at both the provincial and regional levels.

Tourism Partnerships

ACOA's partnership approach to tourism development is further demonstrated by its commitment to the Discovery Trail Tourism Association's multi-season extension pilot project in Newfoundland and Labrador, and the Island Pathways development and Trails for Tourism Strategy in Cape Breton; support for tourism capacity building, planning, and multi-season marketing initiatives in mainland Nova Scotia; the Aboriginal Tourism Strategy and innovation and leadership initiative in New Brunswick; and its support to the development of regional tourism destinations and multi-season marketing initiatives in Prince Edward Island.

2.1.1.6 Program Sub-activity: Other Support to SMEs

Projects that cannot be attributed to other sub-activities, that directly support increased private sector investment, business planning, marketing for the domestic market, or that establish venture and seed capital funds.

Expected Results:
1) Increased activity in SME establishment, expansion and modernization related to the domestic market
2) Enhanced availability and utilization of risk capital in Atlantic Canada

Indicators:	***Three-year Targets:*** *(2005-2006 to 2007-2008)*	***Results:*** *(to date)*
1) Increase in sales	• Stabilize or increase sales	• On track
Increase in wages and salaries	• Stabilize or increase wages	• On track
2) Number of investments by venture capital funds	• 60 deals	• 39 deals
Dollars of financing involved	• $150 million	• $70 million
Dollars leveraged from investors based outside region	• $75 million	• $10 million

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada, internal systems, project reviews and evaluations, as well as published documents from venture capital firms and industry associations.

Ensuring there is adequate capital available to finance reasonable business opportunities is a task on which the Agency is focused. From providing direct funding toward establishment and expansion/modernization to stimulating the financial markets, ACOA strives to create an environment where entrepreneurs and companies can grow their businesses successfully.

During 2006-2007, ACOA approved 28 projects for a total of $10.3 million toward new business establishments. Ninety-two projects for the expansion or modernization of existing businesses were approved, representing an Agency commitment of $13 million. ACOA's investment is part of a total $43 million being invested in the 92 projects. The Agency's support will ensure the continuity of operations and the improvement in productivity of these various companies, which did not have ready or sufficient access to conventional financing sources.

ACOA also contributed $2.3 million to 20 companies to help them with domestic marketing activities in order to increase their sales. Furthermore, $2.7 million in contributions was approved for 25 projects led by non-profit groups and associations aiming to enhance the environment in which Atlantic Canadian companies operate. Of particular interest, the Agency approved a contribution to the Council of Atlantic Premiers to fund a study to determine needs of SMEs in accessing capital. This study originated from the Access to Capital Table, a working group established under the federal-provincial Senior Officials Committee (see section 2.3.3 Co-ordination for further information on this initiative).

During the year, the Agency approved two projects related to angel networks. The first project enabled the St. John's Board of Trade to establish a new angel network. The second one involved the First Angel Network Association (FAN), a Halifax-based group that already had members in the three Maritime Provinces. This second project supports the education mandate of the network by helping FAN deliver "Attracting Equity Capital" seminars, which were held in the four Atlantic provinces. These sessions prepare entrepreneurs to seek and obtain equity investment from angels, venture capital funds, and public share offerings.

ACOA also contributed financially to microcredit activities, such as the 3rd Global Microcredit Summit, which took place in Halifax in November 2006. This was the first time the summit had been held outside of the United States (the first two being held in New York and Washington, D.C. respectively). This summit was attended by more than 2,000 participants from over 100 countries, and highlighted the economic development possibilities of making even tiny seed investments in small business ventures.

Venture capital (VC) activity experienced a very positive rebound in Atlantic Canada in 2006. There was $42 million invested in 23 companies, a significant increase over 2005 when $20 million was invested in 14 companies. ACOA contributes to GrowthWorks Atlantic Venture Fund, which was a major player in this rebound. Through its contribution, ACOA played a significant role in re-energizing the VC market in Atlantic Canada, which had been suffering from the absence of a lead VC investor.

Fiscal year 2006-2007 proved to be a good year in terms of drawing attention to the challenges for businesses in accessing the capital they require. However, there is much work to be done in the gaps that remain. By funding strategic projects such as GrowthWorks Atlantic, angel networks, and microcredit initiatives, ACOA is fostering the development of the financial markets in Atlantic Canada. The Agency's objective is to grow and ensure the availability of the continuum of financing for Atlantic small and medium-sized enterprises, so that all companies can reasonably access the financing they require to be successful.

2.1.2 Program Activity: Access to Business Information

Provide accurate, timely and relevant business information to Atlantic Canadians.

Expected Results: Access for Atlantic Canadians to accurate, timely and relevant business information.

Indicator:	***Two-year Target*** *(2006-2007 to 2007-2008)*	***Result:***
• Percentage of clients indicating satisfaction with information they received (from Canada Business service centres)	• 75% to 80%	• 85%

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from client surveys.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
2.8	2.9	3.9[53]

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
22	44	(22)[53]

Atlantic Canadians interested in starting or growing a business need convenient access to information on government regulations, programs and resources. Typical questions relate to business start-up, business planning, securing financing, market research, human resource management, international trade, and protecting intellectual property. The Government of Canada offers a convenient way to get answers to these inquiries through the tools and services of Canada Business.

In Atlantic Canada, Canada Business has service centres in each provincial capital city, with access being further enhanced through websites and over 100 regional access partners that help connect clients with the information available. This Atlantic Canadian network includes over 40 Aboriginal business service centres that tailor information to the needs of First Nations business people. ACOA's role in Canada Business is to act as the federal managing partner in Atlantic Canada. A secretariat, within Industry Canada, provides for co-ordination of this national initiative.

The objective of Canada Business is to improve service to small and medium-sized businesses, as well as new and potential entrepreneurs, including new Canadians. This is achieved by making available comprehensive information, and providing referrals on government services, programs and compliance requirements for both the federal, provincial and municipal levels of government. By serving as the "first stop for business information", Canada Business reduces the complexity of dealing with various levels of government. Less time spent by business people on trying to find the right information means more time spent on making their businesses productive and competitive.

[53] Operating costs and human resources utilization for the Canada Business service centres were higher than forecasted in 2006-2007.

A key indicator of Canada Business performance is client satisfaction, which is measured by surveys. A survey completed in 2006-2007 showed that 85% of those using these services in Atlantic Canada were satisfied with the quality of the information received. In fact, 87% of respondents believed that the staff at the centres "went the extra mile".[54] This service helped to make a difference in the lives of Canadians, with 55% of respondents indicating that it helped them start a business.

Efforts to continually improve client services are ongoing. For example, surveys[55] revealed that clients would like the information on Canada Business websites to be easier to locate and use. Canada Business will look for ways to enhance access to and usability of this information.

Progress was also made in 2006-2007 in terms of planning, with all service centres across Canada participating in an improved planning process. This resulted in agreed-upon priorities to improve service in the coming year. As well, the Atlantic centres participated in a national media campaign to improve awareness of the services offered by Canada Business.

More information is available at http://www.canadabusiness.gc.ca.

[54] Canada Business Network Client Satisfaction Survey 2007. POR Number 256-07. Total of 719 clients surveyed using a mix of phone and Internet. Results accurate within +/- 3.6%, 19 times out of 20.
[55] Ibid.

2.2 Strategic Outcome #2 – Community Development

Improved community economic infrastructure and strategic planning capacity, leading to improved employment opportunities and economic growth in the Atlantic region.

Expected Results: Increased economic opportunities for Atlantic Canada

Indicators:	***Five-year Targets:*** *(2003-2004 to 2007-2008)*	***Results:***
• Impact on earned incomes in communities	• Stabilize or increase earned incomes in communities	• On track
• Impact on employment growth in communities	• Stabilize or increase employment growth in communities	• On track

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada.

The Atlantic economy is built on the region's many geographic, linguistic and cultural communities. The Agency supports Atlantic Canadian communities in their efforts to develop the resources they need to take full responsibility for their own economic development. ACOA works in co-operation with other levels of government, other federal government departments, non-government organizations, and community groups to lever support and co-ordinate economic development.

Community development is a bottom-up process that helps develop the tools, resources and initiatives that support individual and unique strategic development.

Community Development program activities:

1. Community Economic Development
2. Special Adjustment Measures
3. Infrastructure Programming

The support that ACOA provides to community development is strengthening the rural economy. Healthier businesses in rural communities contribute to employment creation and increase earned income in these regions.

ACOA's main tool for community development is the Innovative Communities Fund (ICF). In fiscal 2006-2007, ICF committed over $58 million toward 167 projects across the Atlantic region. ICF projects diversify and enhance the economies of Atlantic communities. The fund capitalizes on the opportunities and strengths that exist in these communities to develop competitive, productive, strategic industry sectors; strengthen infrastructure in rural communities; and invest in projects that enhance communities' capacity to overcome economic development challenges.

In 2006-2007, ACOA continued to address communities' needs and priorities, and supported communities in achieving new growth and economic opportunities. ACOA's support, through the Community Futures Program to Community Business Development Corporations, and through the Business Development Program to Regional Economic Development Organizations ensures that these organizations have the capacity to play a key role in community development.

Atlantic Canada's Aboriginal demographic is composed of diverse communities. From small remote villages to larger urban centres, the opportunities and challenges vary significantly. This requires a flexible, holistic approach, based on the realities of a given community's capacities, strengths and challenges. The responsibility for Aboriginal economic development is shared with other federal government departments. For this reason, ACOA contributes to the shared responsibility of Aboriginal economic development by working through a number of co-ordinating tripartite mechanisms involving Aboriginals and other federal and provincial authorities in developing a more co-ordinated response to address First Nations economic development issues and needs.

ACOA also works closely with French language minority communities to ensure service in French to its Acadian and Francophone clientele. This clientele is comprised of economic development stakeholders in the region's minority language communities. Beyond the mere provision of service in the French-language, ACOA works through collaboration and consultations to enhance the vitality of the French-language minority community through economic development. ACOA uses the Business Development Program, the Innovative Communities Fund, and funds accessed through its partnerships, to support the official language minority communities to engage in economic development projects of an incremental nature.

ACOA also plays a role in special adjustment measures seeking to reduce or lessen the impact of economic downturns in the region, ultimately resulting in the lessening of what would otherwise have been economic crises. In fiscal 2006-2007, the only targeted adjustment program being delivered by ACOA was the Saint John Shipyard Initiative, in response to the closure of the shipyard in Saint John, New Brunswick.

Finally, infrastructure programming enhances municipal infrastructure in urban and rural communities throughout Atlantic Canada. ACOA is the federal entity responsible for delivering and implementing the Government of Canada's current infrastructure programming in the Atlantic region. In fiscal 2006-2007, the majority of infrastructure projects were funded by Infrastructure Canada (funding agent), specifically through the Municipal Rural Infrastructure Fund. This fund is directed to improve and increase public infrastructure in areas such as water, wastewater, cultural and recreation, those very things that make Atlantic communities vibrant and productive places to live, work and raise families. A total of $59.8 million was invested in 167 Atlantic region projects for green municipal infrastructure projects, as well as other types of infrastructure projects.

2.2.1 Program Activity: Community Economic Development

Projects that help communities build their capacity and confidence in order to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region. These projects would be supported via community economic development organizations that, in turn: provide financial and technical assistance to businesses and communities; conduct strategic planning; co-ordinate economic development; and implement a range of self-sustaining development projects under strategic community economic development initiatives. Community economic development organizations can be any organization that supports projects at a local, community and sub-community or municipal level.

Expected Results: Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canada communities

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:***
• Jobs created by CBDCs and Seed Capital Program	• 1,600 jobs	• 1,864[56]
• Level of strategic investment in communities (CBDCs and Seed Capital Program investments)	• $42.8 million 1,600 loans	• $54 million[57] 1,799 loans

Performance Measurement Strategy: Analysis of CBDC report data, and internal systems data.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
42.8	102.2	111.4[58]

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
79	154	(75)

ACOA works in co-operation with communities, making strategic investments to capitalize on opportunities for sustainable economic growth and to build community development capacity. In doing so, ACOA invests in the development of critical economic development infrastructure. These investments capitalize on the capacity, strengths and opportunities present in the community, as identified in community economic development plans and strategies.

ACOA's main tool for community development is the Innovative Communities Fund (ICF). The fund capitalizes on the opportunities and strengths that exist in these communities to develop competitive, productive and strategic industry sectors; strengthen community infrastructure in rural

Community Futures Program 2006-2007 results:
- $45.9 million invested in SMEs
- Over 7,800 counselling sessions
- Over 1,000 loans

[56] Results from CBDC / Seed Capital Atlantic Report (March 31, 2007).
[57] Ibid.
[58] Increases in the Community Economic Development program activity reflect an additional $69 million in resources required for the delivery of four programs, but mainly for the new Innovative Communities Fund. This increase results in additional human resource utilization (75 FTEs).

communities; and invest in projects that enhance communities' capacity to overcome economic development challenges. In fiscal 2006 2007, the ICF committed over $58 million toward 167 projects across the Atlantic region. ICF projects diversify and enhance the economies of Atlantic communities.

ACOA continued in 2006-2007 to fund 41 Community Business Development Corporations (CBDCs) in rural Atlantic Canada through the Community Futures Program. These CBDCs run by community-based boards of directors focused on local community economic development. Contributions permit CBDCs to provide an essential source of investment capital that focuses on rural small business, as well as business counselling and skills development.[59] ACOA also worked with the CBDCs and urban-based business support organizations to assist Atlantic Canadians, through the Seed Capital Program, which allows the borrowers to acquire the business skills and capital needed to start, modernize and expand their businesses. In fiscal 2006-2007, over $8 million was invested through 712 projects, supporting the creation of 975 jobs. [60]

In co-operation with other levels of government, ACOA continued to support 52 Regional Economic Development Organizations (REDOs). These REDOs are responsible for the co-ordination, development and implementation of strategic economic development at the local and regional level. In support of these activities, ACOA invested a total of $10.1 million in operational funding to the REDOs for fiscal 2006-2007.[61] As a result of this investment, 59 strategic plans were developed in rural communities in 2006-2007. These plans assisted communities in assessing their strengths and weaknesses in order to implement strategic initiatives that will contribute to the economic growth of their regions.

In line with these community strategic plans, 85 community-based projects were supported, totalling $10.6 million in additional ACOA investments from its Business Development Program in 2006-2007. In addition, 15 strategic initiatives and 33 community-based projects were supported by ACOA investments (through its ICF) totalling $11.6 million.[62]

Some of these projects include initiatives such as:

- The official opening of the *Wind Energy Institute of Canada (WEICan) in Prince Edward Island*. This project built upon the former Atlantic Wind Test Site. Over the course of a five-year period, the local REDO worked through sector strategies, conceptual plans, local steering committees and expert advisory panels to ensure that the vision of WEICan was what this sector needed and what was best for the local community. ACOA's involvement was seen as instrumental in the creation of this Institute.

[59] Results from CBDC Atlantic Report (March 31, 2007).
[60] Results from CBDC / Seed Capital Atlantic Report (March 31, 2007).
[61] Regional internal REDO tracking systems (June 2007).
[62] This $11.6 million is included in the $58 million total funding for ICF in 2006-2007.

- *Propelsj*, in New Brunswick, whose main thrust will be to establish the ground work and the day-to-day operations of a virtual IT incubator. This incubator, also known as "Accelerator", will bring together industry leaders with fledging IT start-ups in order to provide them with expertise in various businesses and IT disciplines to improve their chances of success. This new project resulted in over a dozen mentors having signed on, and three new companies are now part of the projects.

- A two-year initiative by the Long Range Regional Economic Development Board in Newfoundland and Labrador to develop and implement bilingual CED initiatives, enabling the board, the Long Range Community Business Development Corporation and l'Association régionale de la côte ouest, to collaboratively develop and implement bilingual CED initiatives throughout a region of the province with a rich French history dating back to the 18th century.

- A world class tourism and heritage site under development at the Joggins fossil cliffs in Cumberland County, Nova Scotia. ACOA has partnered with provincial and municipal governments to provide the financial resources that will help the community realize this project through strategic planning efforts. The site will serve as an interpretive centre to showcase one of the world's richest and most significant Coal Age fossil sites, which dates back 310 million years.

Atlantic Canada also includes a number of Aboriginal communities. These communities are small, often remote, and characterized by extremely high unemployment and a young rapidly growing population. In 2006-2007, ACOA supported a wide variety of projects in such diverse fields as accessibility to business information, business expansion, Aboriginal procurement, tourism, workplace skills, economic diversification as well as business and strategic planning.

The French-language minority community also plays an important role in Atlantic Canada. Almost 300,000 Acadians and Francophones live in the region, representing roughly one-third of the nation's French-speaking population outside Quebec. In 2006-2007, ACOA continued to collaborate with several Acadian and Francophone organizations across the region to enable the official language minority community to engage in activities that foster the sustainable community infrastructure necessary for economic development in these communities. For instance, ACOA lent support to two French-language universities and community colleges to enable them to develop course content for online teaching in various areas.

2.2.2 Program Activity: Special Adjustment Measures

Support initiatives designed to address the specific economic adjustment needs of Atlantic Canadian communities.

Expected Results: Partner with communities to manage and mitigate economic crises

Indicator:	***Annual Target:*** *(2006-2007)*	***Result:***
• Reduced or lessened impact of economic downturns	• Develop a community adjustment approach to respond to communities facing serious unemployment issues in addition to permanent structural changes	• On track – delivery of the Saint John Shipyard Initiative

Performance Measurement Strategy: Evaluation of data from studies, surveys and internal evaluations.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
24.5	13.0	13.1

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
0	2	(2)

There are circumstances in which federal government decisions, or impacts in an area of its mandate, have resulted in the need for a major adjustment in a community or region. These measures are based on the appropriation of new funds that are delivered through ACOA, as the economic development agency in Atlantic Canada. Each special adjustment measure has specific objectives, clients and performance measures.

In 2006-2007, ACOA continued to deliver the Saint John Shipyard Adjustment Initiative (SJSAI) in response to the closure of the shipyard in Saint John, New Brunswick. This initiative was designed to ensure the closure of shipyard operations and redevelopment of the site for other economic development use, through $55 million in total available funding.

The first project approved under the Shipyard Redevelopment Program (SRP) included a feasibility study to identify the best use for the former shipyard site and site improvements in order to remove impediments for future development. The total provisionally repayable contribution for this project is $9.95 million. The Shipyard Redevelopment Program led to an initial application under the SJSAI's Industrial Diversification Program (IDP) to assist in the establishment of a gypsum wallboard manufacturing facility on the former shipyard site. This project was allocated $35 million in funding and is expected to be completed by March 31, 2008.

2.2.3 Program Activity: Infrastructure Programming

Programming designed to renew and build infrastructure in rural and urban municipalities in Atlantic Canada.

Expected Results: Enhanced infrastructure in urban and rural communities, and public infrastructure

Indicator:	***Annual Target:*** *(2006-2007)*	***Result:***
• Investments in infrastructure projects in Atlantic Canada	• $44.3 million[63]	• $59.8 million[63]

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI).

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
13.9	20.8	21.9

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
7	15	(8)

The provision and maintenance of quality public infrastructure provides the foundation for economic development and is critical for economic prosperity. Providing and effectively managing potable water, waste treatment facilities, highways, municipal roads and bridges and transit systems, all impact on economic growth, and many also have strong environmental implications. This requires programming designed to renew and build infrastructure in rural and urban municipalities in Atlantic Canada, through investments that protect the environment and support long-term economic growth. ACOA, working with Infrastructure Canada and the provinces, oversees and ensures the flow of federal funds allocated to each region through the various infrastructure funding streams. The priorities for Infrastructure Canada programs are green municipal infrastructure and local transportation infrastructure.

Community-based infrastructure programs are implemented by ACOA in the Atlantic region on behalf of the Government of Canada. The majority of infrastructure projects in fiscal 2006-2007 were funded by Infrastructure Canada through the Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) [see the table at the right for project break-down by province and corresponding total investment]. The MRIF is directed to improve and increase public infrastructure in areas such as water,

Municipal Rural Infrastructure Fund			
	Green Municipal Infrastructure	Other Projects	Total Federal Investment ($)
NL	31	3	7,769,214
NB	15	4	12,194,421
NS	57	12	34,617,260
PEI	26	17	5,197,511
Total	129	36	59,778,406

Source: Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI)

[63] Target corrected from error in ACOA's 2006-2007 Report on Plans and Priorities; target exceeded due to accelerated activity from higher-than-anticipated demand.

wastewater, culture, recreation, and those very things that make communities vibrant and productive places to live and work and raise families.

"Green municipal infrastructure" continues to be a priority, and agreements actually identify an investment target for green projects. This essentially includes water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling. In New Brunswick, this target is 70% of funding, and in the other three Atlantic provinces, it has been set at 60%. Agreements are in place in all four Atlantic provinces and memorandums of understanding have been executed between Infrastructure Canada (part of the Transport, Infrastructure and Communities portfolio) and ACOA to facilitate delivery. Under the MRIF, funds are placed in an OGD (other government department) suspense account under the direction of Infrastructure Canada.

The Infrastructure Canada Program (ICP) in Atlantic Canada is nearly 100% committed with 700 approved projects. This program began in 2000 and was scheduled to terminate March 31, 2006. In the course of the implementation of the ICP, some jurisdictions experienced delays in project approvals with a result that not all funding has been committed in some jurisdictions, and not all projects have been initiated. As a result they could not be completed by the scheduled program termination date. Therefore, the terms and conditions of the ICP have been extended, and projects must now be completed by March 31, 2008. The deadline for project approvals was December 31, 2005 (June 30, 2006, in Newfoundland and Labrador).

For more information on infrastructure programming, see Infrastructure Canada's website at: http://www.infrastructure.gc.ca/ip-pi/index_e.shtml.

2.3 Strategic Outcome #3 – Policy, Advocacy and Co-ordination

Strategic researched policy positions that reflect the region's potential: influence on national policies and programs that affect Atlantic development and interests; and co-ordination of other federal departments' policies and programs within the region to form integrated approaches to development, leading to strengthened economic development in Atlantic Canada.

Expected Results: Provide policy leadership and advocate Atlantic Canada's interest in economic policy and programming

Indicator:	***Five-year Targets:*** *(2003-2004 to 2007-2008)*	***Result:***
• New or improved policy positions and strategies on regional development in Atlantic Canada	• Five positions / strategies	• On track. Analysis over a five-year period ends in 2007-2008
• Renewing the federal government's support to regional development in Atlantic Canada	• Continued government support to Agency priorities	• On track. Analysis over a five-year period ends in 2007-2008

Performance Measurement Strategy: Analysis of information from ACOA's Policy Network and key informant survey, as well as indicators from the federal government's budget speech, Speech from the Throne, and decisions by central agencies.

ACOA is the Government of Canada's main instrument for dealing with economic opportunities and challenges in Atlantic Canada. In doing so, ACOA is attuned to federal economic priorities as expressed in *Advantage Canada*, Canada's strategic plan.[64] The overarching realities that are driving the federal government's economic priorities – emerging international economies and changing trade patterns; the importance of productivity and higher value activities – are issues that Atlantic Canada is currently addressing.

The Agency's policy work is providing a well-grounded base of understanding for the development of ACOA's strategic priorities and initiatives, for program design, and as input to major resource allocation decisions. Through its legislation, ACOA is mandated to co-ordinate policies and programs of the Government of Canada in relation to opportunities for economic development in Atlantic Canada. The advocacy function at ACOA serves to influence national decision-making processes to improve the position of

[64] *Advantage Canada: Building a Strong Economy for Canadians*, Department of Finance Canada, Ottawa, Ontario (2006). Available online at http://www.fin.gc.ca/ec2006/pdf/plane.pdf.

Atlantic industries through engagement in the policy process with other departments, and pursuing regional industrial benefits from public sector procurement.

ACOA's Policy, Advocacy and Co-ordination activities have assisted in addressing a variety of challenges and opportunities for Atlantic Canada, and continue to ensure that the Atlantic region maximizes its contribution to tackling federal priorities as well. For example, the region is experiencing labour force supply and productivity issues due in large part to demographic decline, aging and out-migration. The work that ACOA is doing with respect to population issues in the region is in line with the Government of Canada's knowledge advantage.

ACOA has sought to build Canada's knowledge and entrepreneurial advantage by prioritizing innovation and commercialization for the region, supporting regional partnership initiatives, improving community innovation capacity, and modernizing SME projects. In 2006-2007, ACOA led discussions that produced a framework that focuses on the productivity of the region's resource industries.

The Agency's work on the Atlantic Gateway demonstrates that ACOA is well-positioned and plays a central role in helping the region respond to parallel national strategies and frameworks. It offers opportunities to explore and encourage increased co-ordination and involvement of the private sector in the development of the region in this regard.

ACOA's advocacy efforts allow the Agency to remain flexible in responding and contributing to federal and regional priorities. Being the federal entity responsible for delivery of the Government of Canada's current infrastructure programming in Atlantic Canada, ACOA, through its advocacy frameworks, continues to build on its experience to effectively respond to the advocacy and co-ordination challenges of infrastructure and related programming.

Other evidence of activities undertaken and results achieved during 2006-2007 is presented in the subsequent sections. These sections highlight examples of how ACOA is providing policy leadership, co-ordination expertise, and advocacy for the region. By representing Atlantic Canada's interests in economic policy and programming, ACOA is contributing to new and improved policy positions and strategies in the area of regional development.

2.3.1 Program Activity: Policy

Carrying out policy analysis and research to determine the areas in which the Agency will act to most effectively carry out its mandate.

Expected Results: Increase internal and external capacity to identify and explore issues critical to developing policies and designing and improving programs

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results***
• Impact of new policies/strategies on programs and initiatives	• Continuation of program and policy review activity based on environmental scanning and issue analysis	• Ongoing, as shown in examples below
• Usefulness and impact of studies	• Studies and research relevant to the Government and Atlantic Canada priorities	• Relevant research and studies conducted on a range of priority issues for Atlantic Canada and the Government of Canada
• Increased capacity of partners/researchers to participate in policy development	• Creation of inventory of researchers	• Inventory of researchers maintained and updated

Performance Measurement Strategy: Annual analysis of information from project reports, key informant survey managed by the Agency's policy network, and Atlantic Policy Research Initiative reports. In addition, every five years, the Agency will conduct a formal evaluation to measure the two indicators "impact of new policies/strategies on programs and initiatives" and "usefulness and impact of studies."

Financial Resources ($ millions)			Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Planned	Actual	Difference
11.0	6.5	5.9	29	41	(12)

In order to provide a clear and well-grounded base of understanding of Atlantic Canada's circumstances and issues, the Agency's policy function conducts and supports ongoing analysis of issues and trends, challenges and opportunities facing the region, and encourages and fosters stakeholder engagement in that regard. ACOA's policy work seeks to input to national policy development and federal-provincial relations, including the development of policies, frameworks and strategic advice.

The Agency's policy activities include internal and external research and analysis of issues and trends, and the engagement of federal, provincial, and other public and private stakeholders on issues affecting the development of the Atlantic economy. These activities provide policy leadership and strategic direction.

ACOA supports a dedicated research program, the Atlantic Policy Research Initiative (APRI). APRI's pan-Atlantic research activities help to provide strategic advice and

information to decision makers within ACOA, the federal government and provinces, and other regional institutions and organizations. Strategically focused on issues affecting the regional development of Atlantic Canada, APRI actively involves public and private sector partners and stakeholders from across the region and outside it.

The APRI evaluation conducted in 2005 demonstrated the program's relevance and usefulness to stakeholders,[65] and the program continued to demonstrate its commitment to the development of policy research capacity in the region in 2006-2007. The inventory of research organizations and researchers, which was created in 2005, was updated in 2006-2007, and now includes additional researchers who contribute to policy research and analysis impacting Atlantic Canada.

Examples of APRI activity in 2006-2007:

- 21 projects were approved, involving conferences and round tables, and research reports and studies.
- Published reports include:
  - *The Economic Impact of Universities in the Atlantic Provinces*[66]
  - *The Ocean Technology Sector in Atlantic Canada*[67]
  - *The Changing Global Economy: The Implications and Opportunities for Transportation in Atlantic Canada*[68]

Sound advice related to regional development in Atlantic Canada requires a thorough understanding of the region's economy. Through the preparation and distribution of regular reports on the economic situation *(Economic Overview of Atlantic Canada*; *Labour Market Conditions in Atlantic Canada,* and *Export Performance in Atlantic Canada),* ACOA contributes to increased knowledge of circumstances facing the Atlantic region that need to be considered when making policy decisions. Economic research and analysis related to productivity, resource industries, foreign investment, demographics, and labour force trends were also undertaken and were used in supporting the development of policy strategies and positions taken by ACOA. An econometric impact analysis was also undertaken in 2006-2007 with respect to calculating the overall contribution of the aquaculture sector to the Atlantic Canadian economy.

The following examples from across the Agency are the types of activities undertaken in the areas of policy analysis, research and engagement throughout 2006-2007. These

---

[65] *Summative Evaluation of the Atlantic Policy Research Initiative*, Goss Gilroy Inc. (April 2005).

[66] *The Economic Impact of Universities in the Atlantic Provinces*, for the Association of Atlantic Universities, Gardner Pinfold Consulting Economists Ltd. (February 2006). Available online at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/reports/eiuap.pdf.

[67] *The Ocean Technology Sector in Atlantic Canada*, Volume 1: Profile and Impact (February 2006), Volume 2: Potential Public Sector Demand (May 2006), submitted to the Atlantic Canada Opportunities Agency by ACZISC Secretariat (Halifax) and Canmac Economics Ltd (Lower Sackville), Nova Scotia, (2006). Available online at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/ocean_tech.shtml.

[68] *The Changing Global Economy: The Implications and Opportunities for Transportation in Atlantic Canada*, Atlantic Provinces Economic Council (November 2006). Available online at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/reports/sectorFocussed/globalEconomy.pdf.

examples serve to document and demonstrate the short-term results that have materialized during this reporting period.

Policy Support to Innovation and Commercialization

Innovation and commercialization remain key drivers of competitiveness and productivity in Atlantic Canada, and ACOA's research efforts continue in that regard. The Agency supported a Leaders' Roundtable on Commercialization, led by the Conference Board of Canada, as well as the study *The Economic Impact of Universities in the Atlantic Provinces*[66], prepared for the Association of Atlantic Universities by Gardner Pinfold. The latter project was of particular relevance for a less urbanized region such as Atlantic Canada; the project assessed the needs and gathered useful data for potential economic solutions in terms of innovation and commercialization.

As ocean technology in Newfoundland and Labrador remains a key growth sector, Agency officials prepared and disseminated a discussion paper, *Towards Expanding Newfoundland and Labrador's Ocean Technology Cluster*, to officials in the provincial Department of Innovation, Trade and Rural Development, the National Research Council of Canada's Institute for Ocean Technology, Industry Canada, Oceans Advance, and the City of St. John's for consideration in development of a strategy for ocean industry development. Funding was also provided to a national study, *Global Markets for Ocean Observation Systems,*[69] the findings of which were helpful to the Agency in the development of a policy position on ocean observing as a catalyst for ocean technology industry development.

Over the course of 2006-2007, ACOA's support to the Canada-Nova Scotia Innovation Team expanded to include full secretariat support for the team, as well as thematic support on the commercialization file, one of two thematic issues addressed by the team (community development is the other).

In order to contribute to Prince Edward Island's (and Atlantic Canada's) productivity and competitiveness in the bio-science sector, the Agency conducted considerable background research and analysis on the bio-science sector in Rhode Island in order to identify lessons learned for companies in the region.

---

[69] *Global Markets for Ocean Observation Systems*, Douglas-Westwood Limited, Ocean Science and Technology Partnership (November 2006). Available online at http://www.ostp-psto.ca/Files/P382_OOS_Final_Report_2006.pdf.

Policy Support to the Atlantic Gateway

In terms of the region's trade relationship and environment, two key APRI-funded projects can be highlighted. The Atlantic Provinces Economic Council's research paper *The Changing Global Economy: The Implications and Opportunities for Transportation in Atlantic Canada,*[70] and the Asia Pacific Foundation of Canada's *Embracing the Future: The Atlantic Gateway and Canada's Trade Corridor,*[71] provided important foundational research to support policy development for the Atlantic Gateway. The latter project particularly helped contextualize the Atlantic region as a trade and transportation gateway within the national picture, and how an Atlantic Gateway could contribute to Canada's competitiveness on the global stage.

The Agency also initiated a process in December 2006 for the development of an Atlantic Gateway business case, and a consultant was selected. The research involved considerable consultation with key stakeholders within and outside the region, and saw the collaboration of federal and provincial governments throughout the process.

Policy Support to Community Development

Research and analysis on community economic development (CED) models and capacity gaps was conducted by ACOA. The research focused on strengths and weaknesses in CED capacity, and proposed a more integrated framework for assessing various types of CED capacity.

Exploration of Future Opportunities and New Challenges

ACOA led the process to develop a framework for enhanced competitiveness in Atlantic Canada's renewable resource industries, based on improvements in regional collaboration, technology adoption, value-added, market development and strategic infrastructure. This framework was prepared with input from several federal departments and key departments of all four provincial governments.

In an effort to better understand the challenges and opportunities for economic growth within the context of an increasingly global economy, the Agency undertook an economic growth analysis study in New Brunswick. The study provides an analysis of the economic environment in the province and its regions, and provides recommendations for comprehensive short- and medium-term investment priorities and actions.

---

[70] *The Changing Global Economy: The Implications and Opportunities for Transportation in Atlantic Canada*, Atlantic Provinces Economic Council (November 2006). Available online at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/reports/sectorFocussed/globalEconomy.pdf.

[71] *Embracing the Future: The Atlantic Gateway and Canada's Trade Corridor*, Charles McMillan for the Asia Pacific Foundation of Canada (November 2006). Available online at http://www.acoa.ca/e/library/reports/sectorFocussed/embracingFuture.pdf.

2.3.2 Program Activity: Advocacy

Advocating the interests of Atlantic Canada to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada.

Expected Results: Effective defence and promotion of Atlantic Canada's interests

Indicator:	***Five-year Target:*** *(2003-2004 to 2007-2008)*	***Result:***
• Impact of Agency positions taken with respect to policy and programs	• Increase the impact and influence of ACOA participation on horizontal and other files important to Atlantic Canada	• The advocacy function has been enhanced by a model that engages senior management as champions on key priorities for Atlantic Canada. This approach has proven to be flexible and responsive to aligning regional priorities with the directions of the federal government. Both horizontal and sectoral files have been advanced as identified in the examples provided below.

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from interviews with senior officials of economic development departments, and from the Agency's files and procurement network.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
4.0	4.1	3.3

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
23	38	(15)

ACOA's advocacy function ensures the region's interests are well understood and considered by the federal government's decision makers, and that regional stakeholders are kept informed of government actions and opportunities that are relevant to the economic interests of Atlantic Canada. For example, as trade and investment activities were redefined under the government's Global Commerce Strategy, ACOA ensured cohesion between the new strategy and its own programs as it related to trade and investment in various sectors. Advocacy efforts also included identifying industrial regional benefits and providing access to federal procurement contracts for Atlantic firms, with a focus on major projects that afford the potential for large-scale regional benefits.

The impact of the advocacy function has been enhanced by a model, introduced in the previous year, which engages ACOA's senior management as champions in key regional priorities, supported by a cross-agency working group. ACOA reviews the priorities annually for effectiveness and implements changes to respond to government directions or shifting priorities in the Atlantic region. This flexibility is illustrated by the cities and communities file, which allowed ACOA to provide an ongoing regional

Advocacy Priorities:
- Cities and communities
- Energy
- Commercialization
- Aquaculture
- Oceans
- Atlantic population strategy
- Tourism
- Aerospace and defence

perspective to national infrastructure program development and delivery. As federal priorities evolved, ACOA's efforts shifted to identifying the region's critical infrastructure needs and developing the Atlantic Gateway initiative.

In keeping with the government's priority to make Canada a leader in energy, ACOA undertook a number of strategies and projects intended to further develop supplier opportunities and attract investment in the Atlantic Canada energy sector. For example, the Agency conducted an evaluation of domestic and international trade opportunities for Atlantic Canada's oil and gas suppliers. Collaborative work with other government departments and stakeholders continued through the Atlantic Energy Round Table, which helped identify international best practices for offshore oil and gas development that could stimulate further investment. In conjunction with provincial energy departments, the electrical supply and demand in the region were assessed.

Building research capacity and enhancing commercialization are critical to Canada's economy. To further the commercialization priority, ACOA was actively involved with Industry Canada officials in the development of the government's science and technology strategy, to ensure that Atlantic Canada's interests were well reflected. Support from ACOA programming, along with its advocacy efforts, have built science and technology capacity in the region. This has subsequently attracted further federal investments in Atlantic Canada. For example, Budget 2007 announced $15 million in funding for the Life Sciences Research Institute in Halifax.[72]

To ensure the needs of the Atlantic aquaculture industry were addressed, the Agency participated in various aquaculture networks focusing on governance renewal, infrastructure, research, development and commercialization, and risk management. Ongoing work with the Department of Fisheries and Oceans and other key stakeholders addressed renewal of the fishing industry to make it more sustainable, economically viable and internationally competitive. This included the development of ocean technology initiatives and related policies and legislation to support a competitive ocean economy in Atlantic Canada.

The Agency continued its important partnerships with tourism industry associations, private sector groups, provincial and municipal governments, and other federal departments and agencies to promote a regional approach to tourism in Atlantic Canada. The goal of increased growth and competitiveness in the region's tourism industry was facilitated by advocacy efforts to promote strategic tourism investments in the region. Quarterly tourism meetings contributed to a co-ordinated, federal presence in Atlantic Canada, and provided a venue for discussion of issues of regional importance.

The Agency's objectives on the population file were addressed through participation on the Atlantic Population Table, a federal-provincial working group, including activities to

---

[72] *The Budget Plan 2007: Aspire to a stronger, safer, better Canada*, tabled on March 19, 2007, Department of Finance Canada on pp.199-200 "World-Class Excellence for Research Leadership – Centre of Excellence in Commercialization and Research".

be undertaken, and governance mechanisms for co-operative actions. Furthermore, ACOA and the four provincial governments jointly supported pan-Atlantic missions to five locations to attract potential immigrants to the region.

The federal industrial regional benefits (IRB) policy, especially as it relates to major Crown projects, is used by the Agency to promote industrial and regional development objectives. Specifically, ACOA uses the IRB policy to inform and advocate to national and multi-national companies about Atlantic Canadian industrial capacity, and encourage bidders to work and partner with these companies. The beneficiaries are usually high technology companies that secure contracts within the aerospace and defence domain.

As part of this approach, the Agency monitors the development of federal procurement policies, and advocates for a strong IRB strategy in all major Crown projects. Other activities include the identification and development of capacity in companies within Atlantic Canada, collaboration with other government departments, and identification and matching of IRB companies with potential Atlantic suppliers to increase the region's IRB opportunities.

Building on efforts over the past five years that have secured in excess of $1 billion of industrial and regional benefit commitments for firms in the Atlantic region, ACOA continues to pursue a multi-year approach to promote the capacity of Atlantic companies as preferred suppliers, and to identify new IRB opportunities within major Crown procurement contracts. During 2006-2007, ACOA's advocacy for industrial regional benefits (IRBs) was focused on a number of significant military procurement projects, with particular attention paid to the "Canada First" procurements. Of these, a contract was awarded for the Strategic Airlift project, which included a commitment of $60 million over 10 years to Atlantic Canada. Although the tactical airlift and medium-to-heavy helicopter projects were not finalized in 2006-2007, a commitment of 10% of contract values was guaranteed for the Atlantic region. In March 2007, ACOA led a mission of 15 Atlantic Canadian companies to meet with multinational companies based in the U.S. states of Georgia and Missouri, to facilitate IRB relationships on these projects.

Significant efforts were also devoted to the remaining "Canada First" procurements, the Joint Support Ship (JSS), and the Medium Support Vehicle System (MSVS). The Agency worked with potential bidders for the MSVS and the Halifax Class Modernization Project to maximize Atlantic Canadian participation in these projects. In addition, ACOA promoted participation of Atlantic companies on the anticipated Fixed Wing Search and Rescue Project and the Victoria class in-service support contract.

2.3.3 Program Activity: Co-ordination

Engaging economic partners in addressing the Atlantic region's strategic economic priorities.

Expected Results: Co-ordination of activities between ACOA, federal departments and provincial governments in Atlantic Canada

Indicators:	***Annual Targets:*** *(2006-2007)*	***Results:***
• Joint strategic initiatives that reflect commonly held positions on defined issues	• Successful co-ordination of joint initiatives that are priorities for the Government of Canada and ACOA	• Ongoing, as demonstrated through examples
• Partnerships created to find solutions; areas of joint strategic interest identified	• Progress achieved in addressing economic opportunities being pursued	• Ongoing development and maintenance of meaningful partnerships so that solutions are found jointly to horizontal issues, such as Population and Atlantic Gateway
	Five-year Target: *(2003-2004 to 2007-2008)*	
• Impact on joint strategic initiatives	• Progress achieved in addressing economic opportunities being pursued	• Analysis over a five-year period ends in 2007-2008

Performance Measurement Strategy: Annual targets will be measured through analysis of data from ACOA's policy network, the Privy Council Office (Intergovernmental Affairs). Five-year targets will be measured through analysis of data from project reports and interviews.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
1.8	1.8	2.2

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
12	37	(25)

The Agency is mandated by its legislation to "co-ordinate policies and programs of the Government of Canada in relation to opportunities for economic development of Atlantic Canada." Working collaboratively with other federal departments and agencies, ACOA develops a coherent approach to horizontal strategies and initiatives that address developmental challenges and opportunities confronting economic development in the Atlantic region. In order to achieve a comprehensive approach, ACOA also works in partnership with Atlantic provincial governments, communities, and a range of private and public sector stakeholders.

2006-2007 saw the federal-provincial Senior Officials Committee and its working tables continue discussions on shared priority issues. The Access to Capital Table commissioned research to investigate methods to improve "investor readiness" of SMEs, and to explore ways to enhance capital availability in Atlantic Canada. The Policy

Development Table continued discussions on Atlantic Canadian competitiveness and productivity, the changing spatial distribution of the population, and innovation adoption by SMEs.

The population issue remains a key priority for the region, and the Atlantic Population Table continued its work in this regard. The table oversaw the joint development of a suite of initiatives to help increase the number of international immigrants coming to Atlantic Canada, retaining more of them in the region, and attracting expatriate Atlantic Canadians back to the region. This was undertaken in collaboration with the four provinces, Citizenship and Immigration Canada, and Human Resources and Social Development. The table's research sub-committee also served to initiate a discussion process between researchers from the Atlantic Metropolis Centre (AMC) and government officials, to explore how the AMC could broaden its research to include more facets of the region.

With the development of an Atlantic Gateway identified as a priority for the region, ACOA assisted in the creation of a federal-provincial senior officials working group to discuss and promote the co-ordinated development of a strategy. ACOA, Transport Canada, and the Atlantic provinces are members of the group. Since its inaugural meeting in January 2007, the group has acted as a critical information sharing forum, and has begun to develop priorities for the advancement of the file.

The Federal Regional Councils, chaired by ACOA vice-presidents, represent another way ACOA plays a co-ordinating role in the region. The councils are a network of senior federal officials committed to the betterment of program and service delivery to Canadians in all regions of the country. Section IV of this document highlights the activities of these councils in the Atlantic region in 2006-2007.

ACOA's co-ordination role extends to the international stage and involves a full variety of stakeholders. In 2006-2007, ACOA was involved in a 12-country study by the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) to examine the role of universities and colleges in regional economic development. The Agency was represented on the steering committee, which was chaired by the executive director of the Atlantic Provinces Economic Council, and included representatives from the four provincial governments, the Atlantic associations representing both colleges and universities, the Leslie Harris Centre for Regional Policy and Development, and Memorial University. ACOA's relationship with higher-education institutions, particularly through the Atlantic Innovation Fund and Springboard Atlantic Inc., was viewed very positively by the OECD.

Other priority areas advanced through co-ordination activities in 2006-2007 were:

- Translation: ACOA contributed to the development of priorities for the translation industry in New Brunswick by playing a lead role in bringing stakeholders together, and providing guidance to the provincial trade association (Traduction NB Translation) for the development of an industry capacity building initiative.

- Ocean technology: ACOA actively engaged Newfoundland and Labrador's regional minister, senior officials from Industry Canada, Memorial University, the provincial Department of Innovation, Trade and Rural Development, and industry partners to encourage continued expansion of the ocean technology sector.

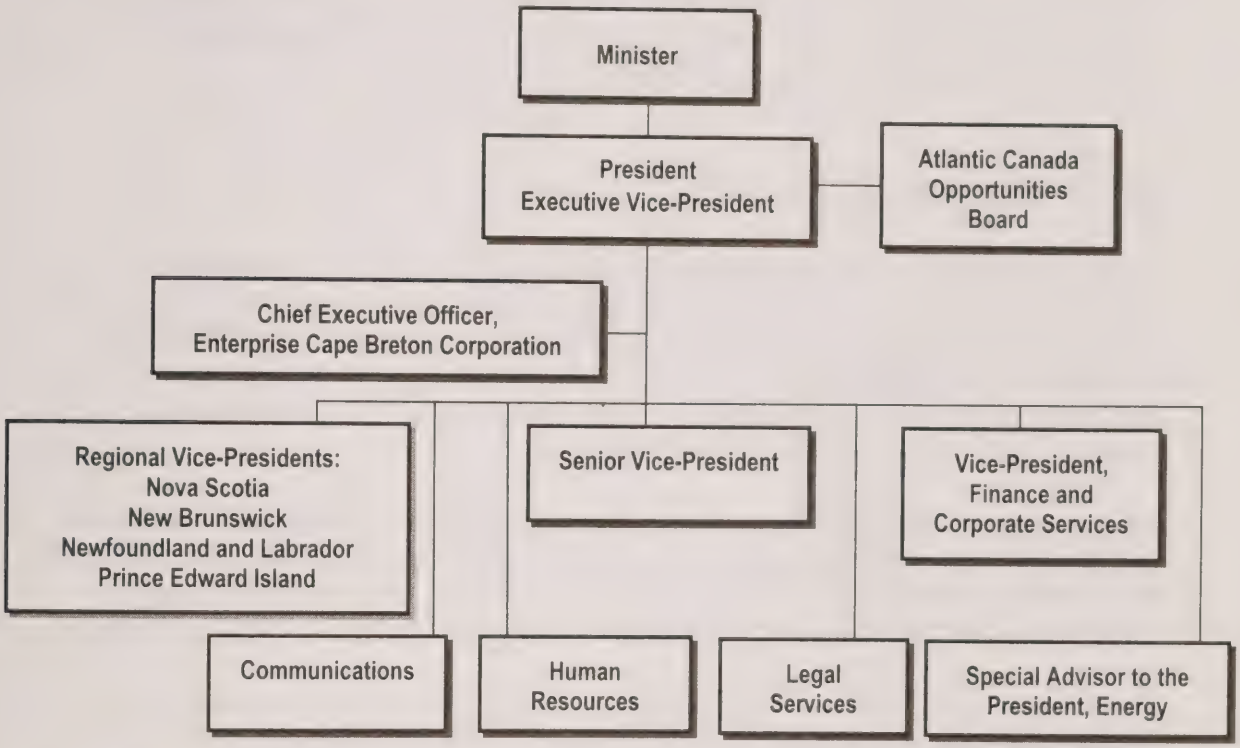
- Aquaculture: ACOA officials worked closely with national and regional representatives of the aquaculture industry to prepare the Canadian Farmed Seafood Summit in St. Andrews, New Brunswick, in June 2006 with the aim of rebuilding confidence in the industry and forging a new path for the future. ACOA officials continued to work in close collaboration with the federal Department of Fisheries and Oceans to develop elements for new aquaculture initiatives that would be responsive to opportunities in the region.

- Energy: ACOA officials encouraged the development of export capacity and markets by evaluating oil and gas areas, identifying potential opportunities for Atlantic Canadian companies, and working with the Department of Foreign Affairs and International Trade Canada (DFAIT) on trade missions, for example to Trinidad and Kazakhstan. In particular, ACOA undertook directed policy work that strengthened collaboration with Natural Resources Canada, Industry Canada and DFAIT, and further enhanced the level of engagement with provincial energy departments, utilities, individual companies in the energy sector, and regulatory bodies.

3. Section III–Supplementary Information

3.1 Organizational Information

3.1.1 Organizational Structure



More information on people in charge and the organizational structure of ACOA may be found at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/about/people.shtml.

3.1.2 Accountability

The minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency is responsible for the policies and programs designed to encourage economic development in Atlantic Canada, and particularly to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities. The minister is also responsible for the Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC).

The president of ACOA is located in Moncton, New Brunswick. The president is also the chair of the Atlantic Canada Opportunities Board, and chair of ECBC's board of directors.

While ECBC and ACOA have a close working relationship, ECBC is a separate entity. It is a Crown corporation that reports separately to Parliament.

3.1.3 Atlantic Canada Opportunities Board

Members of the Atlantic Canada Opportunities Board provide direction and support through expert advice to the president and minister on a broad spectrum of Agency strategy and policy matters. This board includes the president of ACOA as chair, and seven other members who are successful entrepreneurs, business professionals and community leaders from each of the four Atlantic provinces. The Governor-in-Council appoints board members on the recommendation of the minister.

3.1.4 Agency Organization

Twenty years ago, ACOA's mandate and organizational structure were determined following consultations with Atlantic Canadians across the region. The establishment of a federal organization charged with regional economic development in Atlantic Canada was announced on June 6, 1987. The Agency has 36 regional and field offices in cities and towns across the Atlantic provinces. Consequently, ACOA's funding and policy decisions are made by and for Atlantic Canadians.

The president of ACOA is responsible for the administration of the Agency's operations and its employees. Located in Moncton, New Brunswick, ACOA's head office is home to the President's Office, as well as the branches responsible for Policy and Programs, Finance and Corporate Services, Human Resources, Communications and Legal Services.

The executive vice-president is based in the Agency's head office and assists the president in the management of the Agency's operations and in the fulfillment of activities and responsibilities assigned to deputy heads.

The senior vice-president has corporate responsibility for program areas and policies, as well as delivery of the pan-Atlantic projects and initiatives. Regional vice-presidents located in each provincial capital are responsible for the delivery of ACOA programs. Based in Sydney, Nova Scotia, the chief executive officer of ECBC is responsible for delivering ACOA's programs on Cape Breton Island. Through its Ottawa office, ACOA ensures that Atlantic Canada's interests are reflected in both the policies and programs developed by other departments and agencies of the federal government. This office, which reports to the senior vice-president, also works to ensure Atlantic Canadians are aware of, and able to take advantage of, the opportunities to provide services and products to the Government of Canada.

3.1.5 Key Responsibilities

- Senior vice-president
  - Policy and programs
  - Regional level co-ordination of priorities and programs
  - Delivery of pan-Atlantic agreements
  - Advocacy and procurement
  - Co-ordination of federal-provincial relations

- Vice-president, Finance and Corporate Services
  - Finance and Administration
  - Corporate Secretariat
  - Corporate Planning and Performance Management
  - Chief Information Office Directorate
  - Ministerial Liaison Office
  - Audit (administrative relationship)

- Vice-presidents working in each of the Atlantic provinces
  - Federal-provincial development strategy
  - Delivery of services and programs at provincial and local levels
  - Liaison with provinces, business community and other stakeholders
  - Tourism Atlantic (Vice-President, Prince Edward Island)

3.2 Financial, Policy and Information Tables

3.2.1 Financial Overview

The Agency's total authorities were $391.6 million, consisting of:

- Main Estimates of $381.7 million,
- augmented by $9 million in transfers and adjustments to appropriations through Supplementary Estimates, which includes:
  - an increase of $6.9 million for the Infrastructure Canada Program (reprofile of lapsed funds from 2005-2006);
  - a decrease of $1 million due to a transfer of funds to Transport Canada to provide financial support to maintain the Saint John-Digby ferry service;
  - plus $3.1 million in operating adjustments, primarily due to the operating budget carry forward.
- $0.9 million in other Treasury Board-approved adjustments related to collective bargaining settlements and incremental funding to support changes to the government's internal audit policy.

Actual expenditures of $385.3 million resulted in a lapse of $6.3 million, all of which was in the Agency's operating expenditures vote. A portion of this lapse ($4.1 million) is eligible for the operating budget carry-forward provisions.

The financial tables that follow show these figures:

- *Main Estimates*: only those authorities in Estimates Part II 2006-2007, which are consistent with those as Main Estimates in the Public Accounts for 2006-2007.
- *Planned Spending*: consistent with the Planned Spending column in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities.
- *Total Authorities*: the full spending authorities received during the fiscal year through Main Estimates, Supplementary Estimates and other Treasury Board approvals, and consistent with those in the Public Accounts for 2006-2007.
- *Actual Spending*: consistent with figures in the Public Accounts for 2006-2007.

FTE utilization of 700 in 2006-2007 over actual utilization of 678 in 2005-2006 represents the full impact of staffing committed to during 2005-2006. The planned spending level of 612 FTEs represents the number of FTEs derived from the Treasury Board-approved authority for salaries prior to adjustments planned through the operating budget transfer mechanism.

3.2.2 Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (including FTEs)

This table provides an historical perspective on the use of Agency resources, along with a graph illustrating the trend for actual results.

Program Activity	2004-2005 ($ millions) Actual	2005-2006 ($ millions) Actual	2006-2007 ($ millions) Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Total Actuals
Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building	268.5	259.2	280.9	279.6	240.3	223.6
Access to Business Information	3.3	3.1	2.8	2.8	2.9	3.9
Community Economic Development	115.7	111.2	42.8	42.8	102.2	111.4
Special Adjustment Measures	18.1	1.9	24.5	24.5	13.0	13.1
Infrastructure Programming	33.3	30.9	13.9	13.9	20.8	21.9
Policy	4.1	5.8	11.0	11.0	6.5	5.9
Advocacy	5.6	3.1	4.0	4.0	4.1	3.3
Co-ordination	1.7	3.5	1.8	1.8	1.8	2.2
Total	**450.3**	**418.7**	**381.7**	**380.4**	**391.6**	**385.3**
Less: Non-respendable revenue[73]	(61.5)	(67.3)	(57.0)	(57.0)	(65.5)	(65.5)
Plus: Cost of services received without charge	7.1	7.6	6.8	6.8	7.7	7.7
Total Agency spending	**395.9**	**359.0**	**331.5**	**330.2**	**333.8**	**327.5**
Full-time Equivalents (FTEs)	**646**	**678**	**612**	**612**	**700**	**700**

[73] Non-respendable revenue consists of all non-tax revenue that will be credited to the Consolidated Revenue Fund.

3.2.3 Table 2: Resources by Program Activity

Program Activity	Budgetary 2006-2007 ($ millions) Operating	Grants	Contributions and Other Transfer Payments	Total: Net Budgetary Expenditures
Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building				
Main Estimates	65.4	1.0	214.5	280.9
Planned Spending	*65.9*	*1.0*	*212.7*	*279.6*
Total Authorities	67.4	1.0	171.9	240.3
Actual Spending	*50.7*	*0.2*	*172.7*	*223.6*
Access to Business Information				
Main Estimates	2.8	-	-	2.8
Planned Spending	*2.8*	-	-	*2.8*
Total Authorities	2.9	-	-	2.9
Actual Spending	*3.9*	-	-	*3.9*
Community Economic Development				
Main Estimates	11.3	1.0	30.5	42.8
Planned Spending	*10.8*	*1.0*	*31.0*	*42.8*
Total Authorities	13.0	1.0	88.2	102.2
Actual Spending	*22.2*	*0.6*	*88.6*	*111.4*
Special Adjustment Measures				
Main Estimates	-	-	24.5	24.5
Planned Spending	-	-	*24.5*	*24.5*
Total Authorities	-	-	13.0	13.0
Actual Spending	*0.1*	-	*13.0*	*13.1*
Infrastructure Programming				
Main Estimates	0.9	-	13.0	13.9
Planned Spending	*0.9*	-	*13.0*	*13.9*
Total Authorities	0.9	-	19.9	20.8
Actual Spending	*2.0*	-	*19.9*	*21.9*
Policy				
Main Estimates	5.1	-	5.9	11.0
Planned Spending	*5.1*	-	*5.9*	*11.0*
Total Authorities	5.2	-	1.3	6.5
Actual Spending	*4.6*	-	*1.3*	*5.9*
Advocacy				
Main Estimates	4.0	-	-	4.0
Planned Spending	*4.0*	-	-	*4.0*
Total Authorities	4.1	-	-	4.1
Actual Spending	*3.3*	-	-	*3.3*
Co-ordination				
Main Estimates	1.8	-	-	1.8
Planned Spending	*1.8*	-	-	*1.8*
Total Authorities	1.8	-	-	1.8
Actual Spending	*2.2*	-	-	*2.2*

Explanation of significant variances, by program activity:

Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building

Total adjustments of $57 million were made to planned spending during the year to reduce contribution funding ($42 million), operating costs ($9 million) and human resources (71 FTEs) under this program activity. Corresponding increases occurred to the Community Economic Development program activity to reflect the implementation of the new Innovative Communities Fund and the increased demands in other programs.

Community Economic Development

An additional $69 million in resources was required for the delivery of four programs under this program activity ($58 million in contribution funding and $11 million in operating), and was made available through transfers from other program activities. The Strategic Community Investment Fund was extended by one year in 2005-2006 and commitments of $10 million were rolled forward to 2006-2007. The Innovative Communities Fund, a new program introduced in 2005-2006, experienced higher than expected activity with an additional $29 million in contributions, and increased activity experienced under the Business Development Program required an additional $17 million. Expenditures under the Community Futures Program were $2 million higher than originally planned. The increased activity in these programs resulted in increased human resource utilization (75 FTEs).

Special Adjustment Measures

Expenditures under the Saint John Shipyard Adjustment Initiative were $11 million less than originally planned, and funds were transferred to the Community Economic Development program activity to meet increased demands.

Infrastructure Programming

Increased activity and resources were required for the delivery of three infrastructure programs; namely, the Infrastructure Canada Program (including $6.9 million in contributions funding reprofiled from 2005-2006), the Municipal Rural Infrastructure Fund, and projects under the Canada Strategic Infrastructure Fund.

Policy

Adjustments to planned spending were made during the year to transfer funding to other activities.

3.2.4 Table 3: Voted and Statutory Items

This table illustrates the way in which Parliament approved ACOA's resources, and shows the changes in resources derived from supplementary estimates and other authorities, as well as how funds were spent.

Vote # or Statutory Item (S)	Truncated Vote or Statutory Wording	2006-2007 ($ millions)			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Total Actuals
1	Operating expenditures	82.8	82.8	86.8	80.5
5	Grants and contributions	290.4	289.1	296.3	296.3
(S)	Contributions to employee benefit plans	8.5	8.5	8.5	8.5
-	Minister of Atlantic Canada Opportunities Agency - Salary and motor car allowance	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	**381.7**	**380.4**	**391.6**	**385.3**

Note: The funding for the minister's salary and motor car allowance is displayed under Foreign Affairs and International Trade Canada.

3.2.5 Table 4: Services Received Without Charge

This table indicates cost of services provided to the Agency by other federal government departments.

	2006-2007 ($ millions)
Accommodations, provided by Public Works and Government Services Canada	3.4
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures, paid by the Treasury Board of Canada Secretariat, excluding revolving funds	4.0
Salary and associated expenditures of legal services, provided by the Department of Justice Canada	0.3
Total	**7.7**

3.2.6 Table 5: Sources of Non-respendable Revenue

Program Activity	2004-2005 ($ millions) Actual	2005-2006 ($ millions) Actual	2006-2007 ($ millions) Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Program Activity: Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building						
- Repayable Contributions	54.9	59.5	55.0	55.0	57.3	57.3
- All Other*	6.6	7.8	2.0	2.0	8.2	8.2
Total	**61.5**	**67.3**	**57.0**	**57.0**	**65.5**	**65.5**

* "All Other" revenue includes refunds of prior years' expenditures, adjustments to prior years' accruals, return on investment from direct loans, service fees, proceeds from the disposal of Crown assets, interest revenues, and other miscellaneous revenues.

3.2.7 Table 6: Resource Requirements by Branch

2006-2007 ($ millions)

Branch / Program Activity	Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building	Access to Business Information	Community Economic Development	Special Adjustment Measures	Infrastructure Programming	Policy	Advocacy	Co-ordination	Total
New Brunswick									
Planned Spending	66.4	0.8	11.0	24.5	3.7	0.4	0.3	0.3	**107.4**
Actual Spending	45.6	1.4	22.8	13.1	2.2	0.4	0.3	0.4	**86.2**
Nova Scotia									
Planned Spending	77.4	1.0	9.0	0.0	5.8	0.6	0.2	0.3	**94.3**
Actual Spending	63.2	0.9	36.0	0.0	9.7	1.2	0.6	0.7	**112.3**
Prince Edward Island									
Planned Spending	33.4	0.4	3.6	0.0	1.2	0.2	0.1	0.2	**39.1**
Actual Spending	28.3	0.5	17.1	0.0	0.8	0.3	0.1	0.3	**47.4**
Newfoundland and Labrador									
Planned Spending	67.6	0.6	13.0	0.0	3.2	0.6	0.6	0.3	**85.9**
Actual Spending	55.0	0.7	23.0	0.0	9.2	0.6	0.4	0.6	**89.5**
Corporate*									
Planned Spending	34.8	0.0	6.2	0.0	0.0	9.2	2.8	0.7	**53.7**
Actual Spending	31.5	0.4	12.5	0.0	0.0	3.4	1.9	0.2	**49.9**

* Includes the Minister's and President's Offices, Human Resources, Finance and Corporate Services branch, and Policy and Programs branch.

3.2.8 Table 7A: User Fees

				2006-2007					Planning Years		
A. User Fee	Fee Type	Fee-setting Authority	Date Introduced or Last Modified	Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
Fees for processing access requests made under the *Access to Information Act*	Other products and services	*Access to Information Act*	1992	3.6	0.5	437.1	Response is to be provided within 30 days of receipt of the request. The response time may be extended, pursuant to Section 9 of the Act. Notice of an extension is to be provided within 30 days of receipt of the request. The *Access to Information Act* provides further details at http://laws.justice.gc.ca/en/A-1/index.html.	The 30-day standard was met 30% of the time. Overall response standard (including extensions) was achieved 47% of the time.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	0.60 0.62 0.65	440.0 450.0 460.0

B. Circumstances surrounding fees introduced or last modified during the 2006-2007 fiscal year.
Not applicable

C. Significant Factors Affecting User Fees
Nil

3.2.9 Table 7B: Policy on Service Standards for External Fees

Supplementary information on Service Standards for External Fees can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp.

3.2.10 Table 8: Details on Transfer Payments Programs

The following information tables have been completed regarding each ACOA transfer payment program with transfers in excess of $5 million in 2006-2007.

1. Atlantic Innovation Fund
2. Business Development Program
3. Community Futures Program
4. Infrastructure Canada Program
5. Innovative Communities Fund
6. Saint John Shipyard Adjustment Initiative

Further information on these projects can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp.

3.2.11 Table 9: Horizontal Initiatives

Initiatives for which ACOA acts as the lead agency:

1. Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP)
   http://www.actp-ptca.ca/

2. International Business Development Program (IBDP)
   http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/ibda/index.shtml

3. Team Canada Atlantic (TCA)
   http://www.teamcanadaatlantic.ca/

Other Horizontal Initiatives on which ACOA acts as a partner:

1. Rural Development/Canadian Rural Partnership
   http://rural.gc.ca/home_e.phtml

2. Team Canada Inc. (TCI)
   http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_e.cfm

3. Infrastructure Canada Program (ICP)
4. Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF)
5. Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF)
   http://www.infrastructure.gc.ca/ip-pi/index_e.shtml

6. U.S. Enhanced Representation Initiative (ERI)
   http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/minpub/Publication.asp?publication_id=380348&Language=E

7. Canada Business Service Centres (CBSCs)
   http://www.cbsc.org/

8. Canadian Agriculture and Food International (CAFI) Program
   http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_e.php?page=intro

9. Aboriginal economic development

Supplementary information on horizontal initiatives can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

3.2.12 Table 10: Financial Statements

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Management Responsibility for Financial Statements

Responsibility for the integrity and objectivity of the accompanying financial statements for the year ended March 31, 2007, and all information contained in these statements rests with the Agency's management. These financial statements have been prepared by management in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in these financial statements. Some of the information in the financial statements is based on management's best estimates and judgment, and gives due consideration to materiality. To fulfil its accounting and reporting responsibilities, management maintains a set of accounts that provides a centralized record of the Agency's financial transactions. Financial information submitted to the *Public Accounts of Canada* and included in the Agency's *Departmental Performance Report* is consistent with these financial statements.

Management maintains a system of financial management and internal control designed to provide reasonable assurance that financial information is reliable, that assets are safeguarded and that transactions are in accordance with the *Financial Administration Act*. The system also ensures that transactions are executed in accordance with prescribed regulations, within parliamentary authorities, and are properly recorded to maintain accountability of Government funds. Management also seeks to ensure the objectivity and integrity of data in its financial statements by careful selection, training and development of qualified staff, by organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility, and by communication programs aimed at ensuring that regulations, policies, standards and managerial authorities are understood throughout the Agency.

The financial statements of the Agency have not been audited.

Monique Collette
Deputy Head

Moncton, Canada

AUG 14 2007

Date

Denise Arsenault, CA
for **Sherril Minns**
Senior Financial Officer

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Statement of Operations (*Unaudited*)
For the Year Ended March 31
(*in thousands of dollars*)

	2007	2006
EXPENSES (Note 4)		
Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building	**199,343**	251,768
Community Economic Development	**113,185**	111,768
Infrastructure Programming	**21,870**	34,512
Special Adjustment Measures	**13,082**	3,786
Policy Research	**6,189**	6,670
Access to Business Information	**4,226**	3,406
Advocacy	**3,540**	3,544
Co-ordination	**2,251**	3,682
Total Expenses	**363,686**	419,136
REVENUES (Note 5)		
Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building	**14,652**	14,629
Community Economic Development	**11**	10
Access to Business Information	**4**	6
Infrastructure Programming	**1**	
Policy Research	**1**	
Total Revenues	**14,669**	14,645
Net cost of operations	**349,017**	404,491

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Statement of Financial Position (*Unaudited*)
At March 31
(*in thousands of dollars*)

ASSETS	2007	2006
Financial assets		
Accounts receivable and advances (Note 6)	**3,711**	2,250
Loans (Note 7)	**225,072**	238,919
Total financial assets	**228,783**	241,169
Non-financial assets		
Prepaid expenses	**17,450**	20,544
Tangible capital assets (Note 8)	**529**	666
Total non-financial assets	**17,979**	21,210
TOTAL	**246,762**	262,379
LIABILITIES		
Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities (Note 9)	**77,342**	82,644
Vacation pay and compensatory leave	**2,164**	2,203
Other liabilities (Note 10)	**556**	410
Employee severance benefits (Note 11)	**11,877**	10,427
Total liabilities	**91,939**	95,684
Equity of Canada	**154,823**	166,695
TOTAL	**246,762**	262,379

Contingencies (Note 12)

Contractual obligations (Note 13)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Statement of Equity of Canada (*Unaudited*)
For the Year Ended March 31
(*in thousands of dollars*)

	2007	2006
Equity of Canada, beginning of year	**166,695**	206,487
Net cost of operations	**(349,017)**	(404,491)
Current year appropriations used (Note 3)	**385,341**	418,740
Revenue not available for spending	**(14,669)**	(14,645)
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund (Note 3c)	**(40,926)**	(46,607)
Services received without charge from other government departments (Note 14)	**7,399**	7,211
Equity of Canada, end of year	**154,823**	166,695

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Statement of Cash Flow (*Unaudited*)
For the Year Ended March 31
(*in thousands of dollars*)

	2007	2006
OPERATING ACTIVITIES		
Net cost of operations	**349,017**	404,491
Non-cash items		
Amortization of tangible capital assets	**(260)**	(417)
Amortization of unamortized discount on assistance loans	**14,068**	14,125
Gain on disposal and write-down of tangible capital assets	**12**	9
Provision for impaired loans and accounts receivable	**(13,340)**	(31,867)
Loan discount portion on assistance loans	**(18,791)**	(4,925)
Services provided without charge	**(7,399)**	(7,211)
Variations in Statement of Financial Position		
Increase (decrease) in accounts receivable and prepaid operating expenses	**4,400**	(429)
(Increase) decrease in liabilities	**3,745**	3,748
Increase (decrease) in loans	**1,252**	(10,392)
Increase (decrease) in prepaid transfer payments	**(3,071)**	(9,735)
Cash used by operating activities	**329,633**	357,397
Capital investment activities		
Acquisition of tangible capital assets	**136**	104
Proceeds from disposal of tangible capital assets	**(23)**	(13)
Cash used by capital investment activities	**113**	91
Financing activities		
Net cash provided by Government of Canada	**329,746**	357,488

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY
Notes to the Financial Statements (*Unaudited*)

1. Authority and Objectives

The Atlantic Canada Opportunities Agency operates under the authority from Part I of the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987, R.S., c G-5-7,* otherwise known as the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act.*

The Agency's mandate is to increase opportunity for economic development in Atlantic Canada, and, more particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities in that region. The Agency delivers its mandate under eight program activities:

Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building
Assistance to improve the climate for business growth and/or to SMEs (small and medium-sized enterprises) to help them start, expand or modernize their businesses.

Community Economic Development
Projects that help communities build their capacity and confidence in order to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region.

Infrastructure Programming
Programming designed to renew and build infrastructure in rural and urban municipalities in Atlantic Canada.

Special Adjustment Measures
Support short-term adjustment initiatives designed to address the specific economic adjustment needs of Atlantic Canadian communities.

Policy Research
Carrying out policy analysis and research to determine the areas in which the Agency will act to most effectively carry out its mandate.

Access to Business Information
Providing counselling, mentoring and information referrals to Atlantic Canadians.

Advocacy
Advocating the interests of Atlantic Canada to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada.

Co-ordination
Engaging economic partners in addressing the Atlantic region's strategic economic priorities.

2. Summary of Significant Accounting Policies

These financial statements have been prepared in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Significant accounting policies are as follows.

a) Parliamentary appropriations

The Agency is financed by the Government of Canada through parliamentary appropriations. Appropriations provided to the Agency do not parallel financial reporting according to generally accepted accounting principles, since appropriations are primarily based on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the statement of operations and the statement of financial position are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 3 provides a high level reconciliation between the bases of reporting.

b) Net cash provided by Government

The Agency operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF), which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Agency is deposited to the CRF, and all cash disbursements made by the Agency are paid from the CRF. The net cash provided by Government is the difference between all cash receipts and all cash disbursements, including transactions between departments of the federal government.

c) Change in net position in the Consolidated Revenue Fund (CRF)

This amount is the difference between the net cash provided by Government and appropriations used in a year, excluding the amount of non-respendable revenue recorded by the Agency. It results from timing differences between when a transaction affects appropriations and when it is processed through the CRF.

d) Expenses - Expenses are recorded on the accrual basis:

- Grants and non-repayable contributions are recognized in the year in which the conditions for payment are met.
- Vacation pay and compensatory leave are expensed as the benefits accrue to employees under their respective terms of employment.
- Services provided without charge by other government departments for accommodation, the employer's contribution to the health and dental insurance plans, workers' compensation, and legal services are recorded as operating expenses at their estimated cost.

e) Revenues

These are accounted for in the period in which the underlying transaction or event occurred that gave rise to the revenues, except for the item listed below.
- Loans are non-interest bearing and, due to the uncertainty as to ultimate collection, interest income is only charged on overdue amounts and is recorded when received.

f) Employee future benefits

- **Pension benefits:** Eligible employees participate in the Public Service Pension Plan, a multi-employer plan administered by the Government of Canada. The Agency's contributions to the plan are charged to expenses in the year incurred and represent the total Agency's obligation to the plan. Current legislation does not require the Agency to make contributions for any actuarial deficiencies of the plan.

- **Severance benefits:** Employees are entitled to severance benefits under labour contracts or conditions of employment. These benefits are accrued as employees render the services necessary to earn them. The obligation relating to the benefits earned by employees is calculated using information derived from the results of the actuarially determined liability for employee severance benefits for the Government as a whole.

g) Repayable contributions are contributions where the recipient is expected to repay the amount advanced. Depending on their nature, they are classified as either unconditionally repayable or conditionally repayable, and are accounted for differently.

- Unconditionally repayable contributions are contributions that must be repaid without qualification. Normally, these contributions are provided with no interest clause and have various repayment terms. Due to their concessionary nature, they are recorded as loans at their face value and are discounted using a modified effective rate method. A portion of the unamortized discount is brought into income each year to reflect the change in the present value of the contributions outstanding. An estimated allowance for uncollectibility is also recorded where appropriate.

- Conditionally repayable contributions are contributions that, all or part of which, become repayable if conditions specified in the contribution agreement come into effect. Accordingly, they are not recorded on the Statement of Financial Position until such time as the conditions specified in the agreement are satisfied; at this time, they are recorded as a receivable and a reduction in transfer payment expenses. An estimated allowance for uncollectibility is recorded where appropriate.

- Collections on repayable contributions amounted to $57,261,482 in fiscal year 2006-2007 ($59,508,903 in fiscal year 2005-2006).

h) Allowance for impaired loans and accounts receivable

Loans and accounts receivable are classified as impaired when, in the opinion of management, there is reasonable doubt as to the timely collection of the full amount of principal and, where applicable, interest. A specific allowance is established to reduce the recorded value of the loan to its estimated net realizable value. For assistance loans, which are granted with a zero interest rate, impairment is calculated based on the assistance loans amount, net of the unamortized discount on assistance loans.

The Agency has written off $12,478,738 in fiscal year 2006-2007 ($13,986,310 in fiscal year 2005-2006) for accounts deemed uncollectible, and where all possible avenues of collection have been exhausted. The write-off of a Crown debt is a bookkeeping action

only, and does not eliminate the obligation of a debtor to make payment and does not affect the right of the Crown to enforce collections.

i) **Contingent liabilities** – Contingent liabilities are potential liabilities that may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded. If the likelihood is not determinable or an amount cannot be reasonably estimated, the contingency is disclosed in the notes to the financial statements.

j) **Tangible capital assets** – All tangible capital assets having an initial cost of $10,000 or more are recorded at their acquisition cost.

Amortization of tangible capital assets is done on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

Asset Class	Amortization Period
Vehicles	5 years
Computer equipment	3 years
Software developed	5 years
Machinery and equipment	15 years

k) **Measurement uncertainty** – The preparation of these financial statements in accordance with Treasury Board accounting policies, which are consistent with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector, requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets, liabilities, revenues and expenses reported in the financial statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable. The most significant items where estimates are used are contingent liabilities, the liability for employee severance benefits, unamortized discount on assistance loans, and the useful life of tangible capital assets. Actual results could significantly differ from those estimated. Management's estimates are reviewed periodically, and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the year they become known.

3. Parliamentary Appropriations

The Agency receives most of its funding through annual parliamentary appropriations. Items recognized in the statement of operations and the statement of financial position in one year may be funded through parliamentary appropriations in prior, current or future years. Accordingly, the Agency has different net results of operations for the year on a government funding basis than on an accrual accounting basis. The differences are reconciled in the following tables.

a) Reconciliation of net cost of operations to current year appropriations used:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Net Cost of Operations	**349,017**	404,491
Adjustments for items affecting net cost of operations, but not affecting appropriations		
Add (Less):		
Services provided without charge	**(7,399)**	(7,211)
Amortization of tangible assets	**(260)**	(417)
Prepaid expenses recognized	**(19,918)**	(29,048)
Conditions met on contributions	**5,359**	7,536
Justice Canada fees	**(299)**	(368)
Loan discount portion on assistance loans	**(18,791)**	(4,925)
Vacation pay and compensatory leave	**32**	(929)
Provision for impaired loans and accounts receivable	**(13,340)**	(31,867)
Adjustments to prior year's accruals	**3,601**	1,046
Employees severance pay benefits	**(1,450)**	(1,756)
Other adjustments		7
Loss on disposition of tangible capital assets	**(1)**	
Transfer of repayable contribution to non-repayable	**624**	(5,845)
	(51,842)	(73,777)
Revenue not available for spending	**14,669**	14,645
Adjustments for items not affecting net cost of operations, but affecting appropriations		
Add (less):		
Assistance loans	**55,944**	52,757
Prepaid expenses	**17,417**	20,520
Acquisitions of tangible capital assets	**136**	104
	73,497	73,381
Current year appropriations used	**385,341**	418,740

b) Appropriations provided and used:

	Appropriations Provided	
	2007	**2006**
	(in thousands of dollars)	
Vote 1 - Operating expenditure	**86,754**	88,014
Vote 5 - Grants and contributions	**296,340**	350,119
Statutory amounts	**8,547**	9,573
Less:		
Lapsed appropriations: operating	**(6,293)**	(28,962)
Appropriations available for future years	**(7)**	(4)
Current year appropriations used	**385,341**	418,740

c) Reconciliation of net cash provided by Government to current year appropriations used:

	2007	**2006**
	(in thousands of dollars)	
Net cash provided by Government	**329,746**	357,488
Revenue not available for spending	**14,669**	14,645
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund		
Variation in accounts receivable and advances	**(2,693)**	20,464
Variation in accounts payable and accrued liabilities	**(3,745)**	(3,748)
Other adjustments	**47,364**	29,891
	40,926	46,607
Current year appropriations used	**385,341**	418,740

4. Expenses

The following table presents details of expenses by category:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Transfer payments		
Conditionally repayable		
Individuals	**117**	976
Industry	**45,313**	39,231
	45,430	40,207
Conditions met	**(5,359)**	(7,536)
	40,071	32,671
Non-repayable		
Industry	**9,396**	11,438
Non-profit organizations	**154,192**	177,798
Other levels of government	**33,230**	58,430
	196,818	247,665
Adjustments to prior year's accruals	**(3,414)**	(938)
Loan discount portion on assistance loans	**18,790**	4,925
Provision for impaired loans and accounts receivable	**13,339**	31,867
Total transfers payments	**265,604**	316,189
Operating		
Personnel	**67,492**	69,540
Professional services	**14,263**	16,211
Transportation and telecommunications	**7,408**	7,505
Accommodation	**3,355**	3,285
Equipment (less than $10,000 per item)	**1,631**	1,513
Rental	**1,286**	1,522
Information	**1,068**	1,472
Utilities, material and supplies	**769**	864
Purchased, repair and maintenance	**512**	511
Amortization of tangible capital assets	**260**	417
Loss on disposal of tangible capital assets	**1**	
Miscellaneous expenses	**37**	107
Total operating expenses	**98,082**	102,947
Total expenses	**363,686**	419,136

5. Revenues

The following table presents details of revenues by category:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Revenue from amortization of discount on assistance loans	**14,068**	14,125
Interest on overdue loans	**559**	465
Return on investments on loans under Special Areas and Highway Agreements		21
Gain on disposal of tangible capital and non-capital assets	**13**	9
Other revenues	**29**	25
Total revenues	**14,669**	14,645

Return on investment represents interest earned on loans that were made under the Special Areas and Highways Agreement.

6. Accounts Receivable and Advances

The following table presents details of accounts receivable:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Accounts receivable from contributions		
Conditionally repayable conditions met	**9**	3
Defaulted conditionally repayable contributions	**8,081**	7,200
Defaulted non-repayable contributions	**584**	377
Overpayments to be recovered	**57**	140
	8,731	7,720
Less: allowance for impaired accounts receivable	**(8,470)**	(7,515)
	261	205
Accounts receivable from other federal government departments and agencies	**937**	386
Other accounts receivable	**2,507**	1,647
Employee advances	**6**	12
Total	**3,711**	2,250

7. Loans

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Assistance loans	**366,076**	375,278
Less: Unamortized discount on assistance loans	**(41,571)**	(36,849)
	324,505	338,429
Less: Allowance for impaired assistance loans	**(99,433)**	(99,510)
	225,072	238,919
Provincial and territorial governments for regional and industrial development	**457**	457
Less: Allowance for Newfoundland and Labrador Development Corporation (NLDC) loans	**(457)**	(457)
Total	**225,072**	238,919

The "provincial and territorial governments for regional and industrial development" loans originated from the Newfoundland and Labrador Development Corporation Limited (NLDC), of which Canada owned 40 percent of the shares. In an agreement dated March 29, 1989, the Newfoundland Government purchased Canada's shares to effect the withdrawal of the Government of Canada from the corporation. A condition of the withdrawal was that the Government of Canada accepts these NLDC loans as full payment of moneys owing by the corporation to Canada. These loans are currently being administrated by the Agency. The NLDC loans bore interest at rates from 10% to 17% per annum, and were repayable at various due dates. A decision has been made to recommend that the balance of the NLDC portfolio be written off.

8. Tangible Capital Assets *(in thousands of dollars)*

Cost					Accumulated amortization				2007 Net book value	2006 Net book value
Capital asset class	Opening balance	Acquis-itions	Disposals, write-offs	Closing balance	Opening balance	Amorti-zation	Disposals, write-offs	Closing balance		
Vehicles	708	93	(142)	659	(349)	(116)	130	(335)	324	359
Computer equipment	1,300			1,300	(1,300)			(1,300)		1
Software developed	1,400	43		1,443	(1,176)	(138)		(1,314)	129	224
Machinery, equipment	88			88	(6)	(6)		(12)	76	82
Total	**3,496**	**136**	**(142)**	**3,490**	**(2,831)**	**(260)**	**130**	**(2,961)**	**529**	**666**

Amortization expense for the year ended March 31, 2007, is $260 ($417 in 2006).

9. Accounts Payable and Accrued Liabilities

The following table presents details of accounts payable and accrued liabilities by category:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Regular accounts payable	**(28,981)**	(33,848)
Accrued salaries and wages	**(2,237)**	(2,052)
Accrued liabilities (payable at year-end)	**(43,031)**	(43,301)
Other payables to other government departments	**(905)**	(1,412)
Contractors holdback	**(2,184)**	(2,017)
Other payables	**(4)**	(14)
Total	**(77,342)**	(82,644)

10. Other Liabilities

The Agency records deposits from non-federal partners for their share of costs under various projects. Monies are distributed on behalf of contributions as projects are undertaken. Unused funds are to be returned to contributors. Activity during the year is as follows:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Opening liability	**410**	678
Deposits	**620**	273
Payments	**(474)**	(541)
Closing liability	**556**	410

11. Employee Benefits

a) **Pension benefits:** The Agency's employees participate in the Public Service Pension Plan, which is sponsored and administered by the Government of Canada. Pension benefits accrue up to a maximum period of 35 years at a rate of two percent per year of pensionable service, times the average of the best five consecutive years of earnings. The benefits are integrated with Canada/Quebec Pension Plans benefits and they are indexed to inflation.

Both the employees and the Agency contribute to the cost of the plan. The 2006-2007 expense amounts to $6,620,071 ($7,017,769 in 2005-2006), which represents approximately 2.2 times the contributions by employees.

The Agency's responsibility with regard to the plan is limited to its contributions. Actuarial surpluses or deficiencies are recognized in the financial statements of the Government of Canada, as the plan's sponsor.

b) **Severance benefits:** The Agency provides severance benefits to its employees based on eligibility, years of service and final salary. These severance benefits are not pre-funded. Benefits will be paid from future appropriations. Information about the severance benefits, measured as at March 31, is as follows:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Accrued benefit obligation, beginning of year	**10,427**	8,671
Expense for the year	**2,111**	2,425
Benefits paid during the year	**(661)**	(669)
Accrued benefit obligation, end of year	**11,877**	10,427

12. Contingencies

a) Claims and litigation

Claims have been made against the Agency in the normal course of operations. Legal proceedings for claims totalling approximately $10,802,858 (as in 2006) were still pending at March 31, 2007. Some of these potential liabilities may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded in the financial statements.

b) Potential recoveries of contributions

As at March 31, 2007, potential recoveries of conditionally repayable contributions were estimated at $11,896,715 ($10,007,966 in 2005-2006). Revenues will be recognized in the year that the conditions are met.

13. Contractual Obligations

The nature of the Agency's activities can result in some large multi-year contracts and obligations, whereby the Agency will be obligated to make future payments when the services goods are received. Significant contractual obligations that can be reasonably estimated are summarized as follows.

	(in thousands of dollars)					
	2008	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**Total**
Transfer payments	241,995	79,190	14,010	4,771	361	340,327
Loans and advances	5,124					5,124
Operating and maintenance	8,297	325				8,622
Total	**255,416**	**79,515**	**14,010**	**4,771**	**361**	**354,073**

14. Related party Transactions

The Agency is related as a result of common ownership to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The Agency enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms. Also during the year, the Agency received services that were obtained without charge from other government departments as presented in part (a).

a) Services provided without charge:

During the year, the Agency received services without charge from other departments for accommodation, the employer's contribution to the health and dental insurance plans, and workers' compensation and legal services. These services without charge have been recognized in the Agency's Statement of Operations as follows.

	2007	**2006**
	(in thousands of dollars)	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	**3,355**	3,284
Employer's contribution to the health and dental insurance plans	**4,028**	3,913
Workers' compensation coverage provided by Human Resources and Social Development Canada	**7**	6
Legal services provided by Justice Canada	**9**	8
Total	**7,399**	7, 211

The Government has structured some of its administrative activities for efficiency and cost-effectiveness purposes so that one department performs these on behalf of all without charge. The costs of these services, which include payroll and cheque issuance services provided by Public Works and Government Services Canada, are not included as an expense in the Agency's Statement of Operations.

b) Payables and receivables outstanding at year end with related parties:

	2007	2006
	(in thousands of dollars)	
Accounts receivable with other government departments and agencies	**642**	386
Accounts payable to other government departments and agencies	**906**	1,412

15. Comparative information

Comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

3.2.13 Table 11: Response to Parliamentary Committees Audits and Evaluations

Response to Parliamentary Committees

No recommendations were received for 2006-2007.

Response to the Auditor General (including the Commissioner of the Environment and Sustainable Development)

The Auditor General of Canada did not report on the activities of ACOA in 2006-2007.

2006 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development - Sustainable Development Strategies. The President of ACOA responded to the Commissioner.

External Audits

Office of the Commissioner of Official Languages – 2006-2007 Annual Report.
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2006_07_e.php

Internal Audits

Completed

Compliance audits:

- Audit of Contracting
- Business Development Program Quality Assurance Audit
- Atlantic Innovation Fund Quality Assurance Audit
- Audit of Innovation
- Audit of Program Delivery for Community Economic Development
- Audit of Appointment Delegation and Accountability Instrument and *Public Service Employment Act*
- Service Quality Initiative
- Grants and contributions payment system – reliability audit

Follow-up Engagements:

- Audit of Infrastructure Canada Program
- Audit of Community Futures Program and Youth Seed ConneXion Program

Ongoing

- Finance/administration (Prince Edward Island Region – changed from Nova Scotia)
- Finance/administration (Newfoundland and Labrador Region)
- Community Economic Development – Community Development Resources
- Entrepreneurship and Business Skills Development

Rescheduled to 2007-2008 due to resource-related issues

- Operational and Financial Planning and Reporting
- Access to Information (Canada Business Service Centres)

Further information on audit reports and, where applicable, their corresponding Management Action Plans is available on ACOA's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/index.shtml.

Evaluations

Mid-term Evaluation of the Atlantic Trade and Investment Partnership (ATIP). Belleclaire Consulting in association with Perrin Research & Information Services, August 2006.
http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/evallist.shtml

Summative Evaluation of the Economic Development Component of the Canadian Fisheries Adjustment and Restructuring Initiative, Goss Gilroy Inc., September 2006.
http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/evallist.shtml

There are two changes to report with respect to the evaluations listed in the 2006-2007 Report on Plan and Priorities:

- It is anticipated that the Strategic Community Investment Fund Summative Evaluation will now be completed by March 2008, due to delays encountered with the contracting process.

- It is recommended that the International Business Development Program (IBDP) Implementation Evaluation be removed from the list of evaluations. While examining past IBDP studies (e.g. evaluations, results-based management and accountability frameworks, risk-based audit frameworks), it was determined that the program is well structured, has sufficient controls and procedures, and has matured throughout its lifetime. Questions concerning the IBDP can be answered through the studies completed to date, and through ongoing monitoring for results. ACOA's evaluation unit is currently awaiting responses to the recommendation from the Agency's management committee and Treasury Board Secretariat.

3.2.14 Table 12: Sustainable Development Strategies

Topics to address	ACOA's Response
1. What are ACOA's key goals, objectives, and/or long-term targets of the Sustainable Development Strategy (SDS)?	The key goals are to raise awareness of the benefits of sustainable development and sustainable communities; assist SMEs to identify ways to become more eco-efficient; and ensure that SMEs and communities are aware of the federal funding programs available to help them. The long-term target is to have more competitive, resource-efficient and sustainable businesses and communities in the region.
2. How do ACOA's key goals, objectives and/or long-term targets help achieve ACOA's strategic outcomes?	The key goals, objectives and long-term targets in ACOA's SDS play an important part in developing policies and programs that strengthen the economy of the region, helping to increase the number of competitive and sustainable SMEs in Atlantic Canada, and encouraging dynamic and sustainable communities.
3. What were ACOA's targets for the reporting period?	For the most part, the targets for the reporting period relate to completion of the outstanding commitments under SDS III. • Work with other federal departments to hold one workshop on national environmental programs. • Investigate the cap and trade emissions policies in the southeastern U.S. and the New York Energy Smart Program to build policy capacity in this region, and identify opportunities for Atlantic Canada in this key market, and lessons learned that could be applicable. • Undertake a pilot project in New Brunswick to determine the feasibility of encouraging SMEs to permanently integrate pollution prevention (P2) and eco-efficiency (E2) practices into their operations, in order to improve their productivity and economic sustainability. • Internally: purchase at least one additional alternative fuel vehicle; purchase recycled toner cartridges; recycled paper and green products; ensure at least one procurement officer at head office and each regional office completes the online course entitled *Guide to Buying Green*; deliver information sessions to ACOA employees as part of the consultations process in preparing SDS IV (success will be measured in the number of participants who attend the sessions and hear the message).
4. What is ACOA's progress to date? (This includes outcomes achieved in relation to objectives and progress on targets.)	ACOA partnered with Natural Resources Canada, Industry Canada, Environment Canada, and Public Works and Government Services Canada to conduct consultations with stakeholders in Atlantic Canada. As part of the agenda, each department made a presentation about its funding programs. A guest speaker at each session provided a presentation on sustainable development. A total of 107 stakeholders participated in the workshops. ACOA did not have the opportunity to fully investigate the cap and trade emissions policies in the southeastern U.S. and the New York Energy Smart Program. This initiative is being pursued in 2007 and several meetings are planned. The Sustainable Business Initiative pilot project in New Brunswick is well underway; ten companies have been identified and engaged in the project. Internally: The Agency purchased three hybrid vehicles in 2006-2007. ACOA also continued to increase the amount of green products purchased such as recycled paper, toner and office supplies. Online training was offered to procurement staff on *Guide to Buying Green* and most have completed the course; the remainder will take

Topics to address	ACOA's Response
	the updated online training being offered. Training was offered to all Agency staff as part of the internal consultations for SDS 2007-2010. Workshops for Community Business Development Corporations and Regional Economic Development Organizations were conducted, and the results captured in a report, including recommendations for future steps. A total of 198 representatives participated.
5. What adjustments has ACOA made, if any?	From the feedback during consultations and the workshops on eco-efficiency, it is clear that ACOA is on the right track in getting the message out to SMEs and communities on the benefits of sustainable development.

SDS 2007-2010 was prepared and tabled in Parliament in December 2006, and is available at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/sustain/2006/index.shtml

Sustainable Development was incorporated into the Agency's Program Activity Architecture, and into work plans for the 2007-2008 fiscal year.

3.2.15 Table 13: Client-centred Service

During the 2006-2007 period, a third corporate client satisfaction survey, based on the common measurement tool process, was completed with an excellent 84% satisfaction rating being achieved.

The service improvement plan continues to require continual modification to maintain relevance, and the results of the 2006-2007 survey will be incorporated into the plan to meet client priorities identified in the latest survey.

The research to develop a formal complaint redress mechanism for the Agency was started during the latter part of fiscal 2006-2007, but the mechanism was not finalized and put into place as originally expected. This exercise should be completed in fiscal 2007-2008.

The Agency continued its approach to looking at standards development for project approval under various programming activities, including the Business Development Program (BDP). The original intent for this period was to use the corporate system as a tracking tool in order to publish measurable standards under the BDP. This exercise is still ongoing and the process needs further development to ensure reliability of data for publishing purposes.

Supplementary information on Client-centred Service can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_e.asp.

3.2.16 Table 14: Travel Policies

The Atlantic Canada Opportunities Agency follows the Treasury Board of Canada Secretariat's Special Travel Authorities, as well as the Travel Directive, Rates and Allowances.

4. Section IV–Other Items of Interest

4.1 Provincial Economic Challenges[74]



Newfoundland and Labrador

Economic activity in Newfoundland and Labrador strengthened in 2006, with real GDP increasing by 3.1%, following modest growth of 0.3% in 2005. Goods-producing industries rose by 4.5% in 2006, outpacing the 2.0% increase of the services-producing industries. Mining industries accounted for the greatest part of the increase in output. These gains largely reflected the first full year of production at the Voisey's Bay mine, despite the labour dispute interruption in the third quarter of 2006. Growth in services came mainly from the transportation and warehousing, retail trade and information, and cultural sectors, largely fuelled by consumer spending.

The manufacturing sector was challenged in 2006, due to the closure of the Stephenville newsprint mill and a reduction in world fish prices. Oil extraction peaked following a decade of significant growth. The White Rose offshore oil project experienced solid activity during its first full year of operation; however, the Hibernia and Terra Nova fields experienced production difficulties in 2006.

Both the participation rate (59.2%) and the employment rate (50.4%) were at or near record highs in Newfoundland and Labrador in 2006. The unemployment rate was 14.8%, falling below 15% for the first time in 25 years. Employment totalled 215,700, up 0.7% over last year.

While employment levels in many rural regions are still experiencing weakness due to dependency on resource based industries such as forestry and fishing, the St. John's metro area has set employment records. In 2006, employment in the St. John's area was 43% of total provincial employment, with an employment rate of 61.7%, 11.3 points higher than for the province as a whole.[75]

---

[74] Statistical data presented in this section are from the following sources:

- Statistics Canada – Gross Domestic Product, Provincial and Territorial Economic Accounts Review, #13-016-XIE (2007)
- Statistics Canada – Labour Market, Labour Force Historical Review, #71F0004XCB (2007)
- Statistics Canada – Population, Quarterly Demographic Estimates, #91-002-XIE
- Industry Canada – Exports, Trade Data Online, Strategis (2007)

[75] Calculated using data from Statistics Canada's *Labour Force Survey*.

Preliminary post-censal estimates indicate the province's population on July 1, 2006, was 509,677, a year-over-year loss of 4,285 people. While out-migration had slowed considerably, levels have recently increased again as the construction phases of a number of major projects have ended, along with challenging conditions in the fishery and forestry sectors, and increased demand for labour, particularly in Alberta. Labour force shortages are now being experienced in a number of sectors, and are expected to worsen significantly in the future.



Prince Edward Island

Following growth of 1.8% in 2005, the Prince Edward Island economy continued its steady performance, with real GDP increasing by 2.2% in 2006. Output in the province's goods-producing industries rose by 3.3%, led by the construction sector and several non-residential investment projects such as the new federal building in Charlottetown, the Atlantic Veterinary College expansion, wind energy projects and the Master Packaging plant expansion. Economic activity in the services-producing industries increased by 1.9% in 2006 supported by strong performances from the financial and business services sectors.

The agriculture sector performed well in 2006, rebounding strongly after a decline in 2005. Farm cash receipts improved considerably, in line with improved market conditions for potato crops and beef. Landings of seafood, mainly lobsters, increased and contributed to a strong year for the fish processing industry. Affected by the high value of the Canadian dollar and weak U.S. demand, the manufacturing sector posted a lacklustre year.

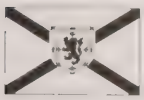
The province's main challenges in promoting business growth involve achieving further economic diversification through cluster development in the sector of bio-science, aerospace, information and communications technology, tourism, and wind energy. Progress with industry and the provincial government was made in all of these sectors, while interactions and dialogue in the emerging areas of the Atlantic Gateway and natural resources were initiated by the Agency.

Human capital development, along with more highly developed immigration policy approaches, is a vital lever of economic growth in both the short and long terms. Key learning and research initiatives with both Holland College and the University of Prince Edward Island were further developed throughout the year. The role of private industry in the area of federal-provincial labour development has been further enhanced through the vehicle of the new Association of Sector Councils. The Labour Market Development Agreement (LMDA) board has done work in mandate renewal in terms of improved policy effectiveness and more strategic client delivery.

To take greater advantage of emerging economic opportunities, federal-provincial partnerships in innovation, human capital, trade, tourism and investment have been

enhanced in an increasingly targeted and strategic manner. A key dimension of federal-provincial relations was the implementation of infrastructure projects under the Municipal Rural Infrastructure Fund and the gas tax through the Umbrella Governance Framework (UGF), now viewed as a model for infrastructure policy and programming for the Agency.

Gaining momentum over the last three years, the bio-science sector, with strong support and leadership from the Agency, is becoming an important feature of the Prince Edward Island economy. The development of the bio-science sector advances the overall spirit of new economy innovation, while providing supportive linkages to the primary natural resource industries of agriculture, fisheries, aquaculture and forestry in Prince Edward Island.



Nova Scotia

After expanding by 1.6% in 2005, growth in the Nova Scotia economy eased slightly in 2006, with real GDP increasing by 1.3%. Output in the goods-producing sector fell by 2.9%, its third consecutive decline, as the labour dispute at the Stora Enso paper mill negatively affected activity in the forestry, manufacturing and utilities sectors. Also posting a decline was the energy sector, due to lower production of natural gas.

However, on the positive side of the ledger, aerospace, shipbuilding, and semiconductor and other electronic products manufacturing were up strongly in 2006. The construction sector also grew significantly as a result of capital projects in the transportation, mining, and oil and gas extraction industries. The province's services-producing industries continued to perform well, increasing by 2.8%, led by significant growth in retail trade, financial services, health care and social assistance, and business services. And, finally, transportation rose 3% in 2006, led by the best advance in air transportation in years.

Nova Scotia is in a strong position to capitalize on the emerging opportunity presented by evolving world trade and transportation patterns. With the rise of Asian economies, particularly China and India, and the tendency for the flow of international trade to concentrate through strategically located transportation gateways, the value proposition of an Atlantic Gateway built around Nova Scotia's key logistics assets becomes ever more compelling, with benefits accruing to the region and to the rest of Canada. The Agency is taking a lead role in facilitating and promoting the development of the Atlantic Gateway.

Increasing the rate of immigrant attraction, integration and retention in Nova Scotia is a particular challenge as population growth rates decline, especially among those of labour force age. It has been forecast that if these trends continue, labour force growth will turn negative by 2011. With this in mind, ACOA is focusing on immigration as a key factor in economic growth in Nova Scotia. Working with the Province of Nova Scotia, non-profit groups and private sector organizations, the Agency is raising awareness of the necessity for long-range human resource planning at the enterprise level, and of the role

immigration can play in meeting the province's labour force requirements, and is also supporting orientation services for immigrant entrepreneurs.

Nova Scotia continues to transition from a goods-producing to a services-producing economy, with repercussions across the province. While employment growth has been positive and sustained in the Halifax Regional Municipality (HRM), other regions of the province have experienced job losses associated with the shut-down of older manufacturing and processing operations. The province is seeing an inflow of innovative service sector investment, such as the decision by Research in Motion to locate its technical support operations facility in Nova Scotia.

Raising the capacity and capability for private sector investment in R&D in Nova Scotia is an ongoing challenge, and one that needs to be overcome to attain a more innovative economy. Partnering is key, between the R&D community and those requiring and conducting the commercialization of R&D results. Through its programming and advocacy efforts, ACOA is helping to increase the rate of technology adoption and skills development in the province, crucial factors for Nova Scotia to maximize productivity gains.

Nova Scotia continues to be challenged by a low level of exports as a proportion of provincial GDP – only about 20% of Nova Scotia's GDP is accounted for by exports. Despite having the most diversified economy of the Atlantic provinces, Nova Scotia's exports are dominated by raw and semi-processed commodities. In addition to the product concentration, the province's exports are concentrated by destination, with between 75% and 80% (by value) destined for the United States. This leaves Nova Scotia exporters particularly vulnerable to exchange rate fluctuations against the U.S. dollar, and puts export-oriented industrial operations, many of which are located in rural areas of the province, at risk of losing their competitive edge as the Canadian dollar appreciates. Nova Scotia is making strides in services sector exports, however, and the recent emergence of Halifax as a regional centre for international financial services bodes well for Nova Scotia's place on the world stage.



New Brunswick

Following growth of only 0.3% in 2005, the New Brunswick economy picked up in 2006, registering an increase of 2.9%. Most of the turnaround came from a 4.5% gain among the province's goods-producing industries, led by the construction sector. Major projects in the energy and transportation sectors, specifically the liquefied natural gas terminal in Saint John, the refurbishment of the Point Lepreau nuclear power plant, and the twinning of the Trans-Canada Highway, fuelled construction activity in 2006.

The manufacturing sector rebounded after a significant decline in 2005, mainly due to the reopening of the pulp mill in Nackawic and increased production at the coated paper mill in Miramichi. However, the recovery in manufacturing was not widespread. A reduction in housing activity in the U.S. led to a significant decrease in production from the

province's sawmills, resulting in the temporary shut down of Fraser Papers' mills and the indefinite closure of the Weyerhauser mill in Miramichi. Petroleum refining for the year was also hampered by maintenance shutdowns. The services-producing industries rose by 2.2%, driven by growth in retail trade and financial and business services. A recovery in transportation and warehousing activity reflected the gains in construction and manufacturing.

New Brunswick's labour market participation rate remained at a near record high in 2006. Growth in the province's working-age population slowed noticeably, however, impacted by continued out-migration. New Brunswick faces the significant challenge of ensuring access to a skilled and productive workforce, particularly in rural communities, where the impact of the out-migration trend is most acute.

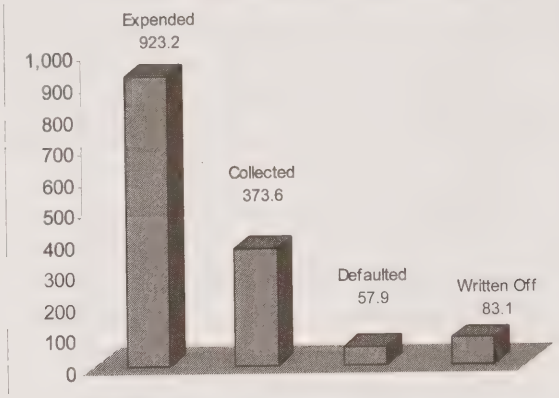
ACOA has worked actively with regional economic development partners to respond to challenges and identify new opportunities for economic growth in New Brunswick. For example, in an effort to help reduce the impact of the downturn in the forestry sector, ACOA's regional office undertook a three-year project with Enterprise Miramichi. This diversification initiative will provide support to 35 SMEs to refocus markets and to expand and generate new employment opportunities.

ACOA has also played a lead role in co-ordinating a concerted effort to grow specific sectors in the province. For example, the Agency was a catalyst in bringing together federal, provincial and industry partners, to establish capacity building and development priorities for the translation industry. These efforts have resulted in a project with Traduction NB Translation to provide leadership for the New Brunswick translation industry through the development of human resources, support for new emerging companies, and the expansion of existing ones, and assistance to the industry in diversifying its product offerings.

4.2 Business Development Program - Repayable Contributions Portfolio

Since 1995, ACOA has provided interest-free, unsecured loans to SMEs under the Business Development Program (BDP) to help them start, expand, increase productivity, develop new markets, or undertake other growth-oriented activities. Commercial assistance is repayable over an average of five to seven years. This chart summarizes the portfolio from inception of the BDP in 1995 until March 31, 2007.

BDP Repayable Contributions Portfolio From 1995 to March 2007 ($ millions)



To date, the Agency has collected $373.6 million of repayable contributions, and the cumulative rate of defaulted contracts and write-offs is 15.3% ($141.0 million of a total $923.2 million), an acceptable performance given the high-risk nature of the lending activities the Agency services.

On the overall repayable portfolio (BDP and inherited programs), in fiscal 2006-2007 the Agency collected a total of $54.7 million, very close to the amount of $55.2 million forecasted in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities. During 2006-2007, the Agency was aggressive in cleaning up its defaulted loans portfolio, and consequently wrote off $17.6 million in loans where the Agency had no further or possible means of collecting money.

Risk Mix

All commercial clients are risk-rated based on a five-tier grading system. Accounts are reviewed regularly, and the level and frequency of monitoring is adjusted in accordance with the risk rating. The table at right illustrates the risk mix of the BDP repayable portfolio as of March 31, 2007 (excluding conditionally repayable accounts where conditions have not yet been met).

Risk Rating	Portion of Portfolio	Principal Outstanding ($ millions)
1 Low	*5%*	*15.2*
2 Low – medium	*22%*	*60.8*
3 Medium	*44%*	*125.5*
4 Medium – high	*21%*	*59.5*
5 High	*8%*	*21.3*
Not yet rated	*0%*	*0.0*
Total	*100%*	*282.3*

More information on repayable contributions may be found on ACOA's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/financial/repayable/index.shtml.

4.3 Government Themes and Management Issues

4.3.1 Regional Federal Councils

Regional Federal Councils are a network of senior officials committed to the betterment of program and service delivery to Canadians in all regions of the country. Through these councils, the Agency works with key federal departments in each region/province to maintain effective linkages and partnerships that co-ordinate the departments' actions in those regions. ACOA vice-presidents chair and play a key co-ordinating role in Atlantic Canada's federal councils. ACOA's senior vice-president occupies the national chair of the federal councils.

The mandate of the Regional Federal Councils includes the integration of improved service delivery, two-way communication with central agencies on regional perspectives and federal initiatives, and co-operation with other jurisdictions, including provincial governments. Government priorities such as human resources renewal, official languages, Aboriginal dialogue, homelessness, service delivery modernization, innovation, policy and increased capacity in regional co-ordination constitute the essence of the councils' business, while placing increased emphasis on the *Federal Accountability Act*.

Some of the specific regional initiatives undertaken in 2006-2007 are outlined below.

New Brunswick

The New Brunswick Federal Council continued to ensure the reflection of regional views in national policies and programs, which allows the Government of Canada to have an increased awareness of regional issues specific to New Brunswick. In 2006-2007, the council welcomed senior officials from Treasury Board Secretariat, the Canada Public Service Agency, as well as the Commissioner of Official Languages to its meetings, thereby allowing the council to engage and inform national decision makers. The council also engaged with other levels of government and stakeholders to provide timely and pertinent information and advice in order to ensure that federal programs and policies were better understood by regional stakeholders. Various council committees helped such engagement, namely the Aboriginal Dialogue Committee, the Service Delivery Modernization Committee, the Human Resources Committee, and the Communications Council.

Significant work was also undertaken in 2006-2007 to ensure development activities regarding succession planning, knowledge transfer, and accountability in the workplace. The council also promoted these objectives during National Public Service Week (NPSW) by awarding a first Public Service Award of Excellence to four federal employees and one federal team, all of whom demonstrated excellence in the

achievement of results for Canadians. The theme for the 2006 NPSW was "Our People, Our Diversity and Our Future."

Throughout the fiscal year, work continued with regard to the *Public Service Modernization Act* (PSMA). A joint symposium took place with senior departmental executives in the New Brunswick region to discuss and exchange views on the implementation of the PSMA. The council also encouraged shared learning via the sharing of best practices, the sharing of tools and the promotion of excellence and teamwork in the workplace, which also helped move the Public Service Renewal agenda forward in areas of corporate management by supporting the various committees and ensuring their focus was on the government's priorities. For example, the Human Resources Committee focused on the recruitment of new public servants and on their retention, as well as on succession planning.

The council actively supported its Official Languages Committee throughout the year. Presentations were made to the community of managers on the Commissioner of Official Language's (COL) findings on language of work. An Official Languages Week was successfully undertaken, culminating in a full-day session addressing challenges and opportunities for employees working in New Brunswick, including direct dialogue between the COL and 130 participants. An Atlantic Symposium was also developed for all Atlantic provinces on Part VII of the *Official Languages Act*. Close to 40 New Brunswick federal employees participated in the symposium. A survey on language training was also developed by the council and forwarded to all federal departments in the province, allowing them to develop horizontal strategies in partnership with the Public Service Language School to better meet the needs of federal employees and departments.

Newfoundland and Labrador

The Newfoundland and Labrador Federal Council continued to deliver a number of interdepartmental programs around learning and development, the main focus being on French language training. In addition, a study of French language training needs was initiated in 2006-2007 and is expected to be completed in 2007-2008.

The council arranged a number of interdepartmental learning events focusing on connecting managers and future leaders. The council undertook a large number of interdepartmental events during National Public Service Week, both in St. John's and in rural areas of the province. The council also undertook an initiative to determine impediments and opportunities for public service renewal in Newfoundland and Labrador, with the information being used as part of a submission by the National Council Chairs Committee to the Deputy Advisory Committee on Public Service Renewal.

The council continued to partner with the Canada School of Public Service to deliver a number of training and learning programs. The council partnered with the Public Service

Human Resources Management Agency of Canada (PSHRMAC) in piloting the Regional Corporate Leadership Development program.

Prince Edward Island

In 2006-2007, the Prince Edward Island Federal Council continued to support four priorities: human resources, official languages, communications, and rural community development. In support of the *Public Service Modernization Act* (PSMA) and the new learning policy and directive, the council worked closely with the Canada School of Public Service to ensure that mandatory training was offered in the province, including the courses Essentials of Managing in the Public Service, Integrated Business and HR Planning, and Managing Government Information throughout its Life Cycle.

In December 2006, a memorandum of understanding was signed by the council, Public Works and Government Services Canada, and Veteran Affairs Canada (VAC), to facilitate the establishment of a shared learning centre in Charlottetown. This centre will open in November 2007. A shared learning concept was piloted in 2006-2007 using VAC's existing learning facility, and 141 courses were offered to all public servants, with over 1,500 participants (429 of whom worked in departments other than VAC).

The Prince Edward Island Managers Network supported the learning needs of public servants in the province. Learning opportunities on the following topics were offered: due diligence, spirituality in the workplace, emotional intelligence and wellness, along with the annual managers' forum "Transitions".

Official languages continued to be a priority, and the bilingual network grew to over 200 participants to date; French Toastmasters clubs provides an opportunity for maintaining language capacity. This year, an Atlantic symposium on Part VII of the *Official Languages Act* was hosted by the council. It was very successful in helping to create awareness of responsibilities and highlighting areas were public servants can work collaboratively.

Nova Scotia

In 2006-2007, the Nova Scotia Federal Council was very active along a number of lines, including human resource management, official languages, service delivery, security/emergency preparedness, and policy. Under human resource management, the council sponsored several events and pilot projects, including a labour relations symposium titled Building a Better Workplace through Labour Management Collaboration, an academic forum entitled Young Professionals: Creating the New Public Sector Workplace, and a regional corporate development pilot project. In support of official languages, the council's activities included offering French language training for federal and provincial employees, organizing and participating in the Atlantic symposium

on Part VII of the *Official Languages Act*, and organizing a workshop for Official Languages Committee members.

Service delivery efforts are ongoing, with the implementation of Service Canada suite of offerings. As well, the council sponsored a one-day learning and networking event for managers, entitled Way Forward on the Service Transformation Agenda. The council also supported activities related to Security/Emergency Preparedness for Nova Scotia, including hosting a one-day workshop entitled Emergency Table Top Exercises, and other emergency preparedness exercises.

Federal-provincial co-ordination was high on the list of priorities in 2006-2007, as demonstrated by the new co-chairs' reconfirmation of the priorities agreed to the previous year (i.e. Atlantic Gateway, population strategy, environmental sustainability and commercialization). Each of these priorities has federal and provincial co-leads.

Finally, in support of enhancing its role, the council is a member of the national Communications 2010 working group on learning. The council co-ordinated participation in several professional development sessions using video conferencing and webcasting technology, and produced a federal directory of programs and services for federal and provincial elected representatives.

4.3.2 Official Languages Act, Section 41

Section 41 of the *Official Languages Act* sets out the commitment of all federal departments and agencies to enhance the vitality of official-language minority communities, as well as fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

ACOA continued its efforts to enhance the vitality of Atlantic Canada's French linguistic community, and to support and assist its development. In this respect, ACOA collaborated with several Acadian and Francophone organizations across the region whose activities encompass social, political, commercial and economic interests. Through its normal programming, ACOA supported projects that led to the development of official language minority communities to the order of $17.4 million, representing a total of 77 projects throughout Atlantic Canada.[76] Also, a strong working partnership was formed with the Economic Development and Employability Network (Réseau de Développement économique et d'employabilité) of the Atlantic provinces. Through this partnership, an action plan was developed and is being implemented collaboratively.

The Agency continued to manage seven e-learning projects that were the result of a memorandum of understanding (MOU) between Industry Canada and ACOA that enabled post-secondary Francophone educational institutions to apply for funding related to French content development. This MOU is valued at $2 million.[77] Under this same MOU, an internship component was introduced in 2006-2007, where a number of Francophone economic development organizations benefited from a total of $180,000,[78] to enable the hiring of a youth intern to work within official language minority communities.

ACOA maintained its active participation on the National Committee of Economic Development and Employability, and on the national committee of departmental co-ordinators responsible for the implementation of Section 41 of the *Official Languages Act*. Internally, an integrated official languages committee was established, combining responsibilities for parts IV, V, VI and Section 41 of the Act. This committee meets regularly to discuss issues related to all parts of the Act, thus creating an Agency-wide awareness of the complete official languages file.

ACOA's regional offices play an indispensable role in implementing Section 41 of the Act via a regional co-ordinator. Numerous projects are supported by the Agency, which enhances the vitality of official language minority communities.

---

[76] QAccess (ACOA internal database) internal report for Francophone projects from April 1, 2006, to March 31, 2007 (BDP Projects 2006-2007).

[77] QAccess (ACOA internal database) report (e-learning projects) to confirm contribution amounts and manual compilation and updates of projects since inception upon approval of project.

[78] Manual compilation following approval of projects per region. The information was compiled between the regional Section 41 co-ordinator and the national co-ordinator at ACOA head office; the contribution amount was confirmed through QAccess (ACOA internal database) by reviewing each project (Stages-internships – April 2007).

For example, in New Brunswick, a contribution of $32,400 was allocated to *L'Association des conchyliculteurs professionnels du Nouveau-Brunswick* to elaborate a strategic plan that will guide the industry's development. The goals of this initiative are to develop a sustainable and ecological sector in order to compete on the global market, increase production and leadership capacity, increase sales and employment, and increase research and development investments. The adoption of the suspension method for oyster-growing operations enabled a shorter growth cycle, and the industry experienced significant growth in New Brunswick. In most cases, entrepreneurs involved in this sector are former lobster and crab fishermen seeking to diversify their activities. The oyster-growing industry is a strategic sector in New Brunswick and one in which direct and indirect economic benefits bring new hope to the Francophone regions.

In Prince Edward Island, *La Société de développement de la Baie acadienne*, in partnership with *Réseau de Développement économique et d'employabilité Île-du-Prince-Édouard*, have developed and now oversee the provincial project called *PERCÉ*. The PERCÉ program (inspired by the Quebec program *Place aux jeunes*) gives young Francophone islanders who are studying outside the province an opportunity to return home to have a job and a mentorship experience in their field of study. These youths are given a chance to establish important contacts within their respective sectors and, eventually, job opportunities in their home province. The principal objective of the program is to make the province's Acadian and Francophone youths aware of their region's assets, economic and cultural possibilities, and to offer them an opportunity to obtain work experience in their field of study and in their language of choice.

In Nova Scotia, a contribution of $250,000 was allocated to the *Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse* (CDÉNÉ) to assist with the implementation of its 2006-2007 business plan. The CDÉNÉ was established in February 1999, with the objective of pursuing economic development activities for Nova Scotia's Francophone and Acadian community. As Nova Scotia's only pan-provincial Francophone economic development organization, the CDÉNÉ provides leadership to Nova Scotia's Acadian and Francophone community by advocating on behalf of and representing the interests of Acadians, and by enhancing the vitality of minority language communities.

In Newfoundland and Labrador, the Long Range Regional Economic Development Board received assistance in 2006-2007 to develop and implement bilingual community economic development initiatives. This project is a co-operative initiative of three partners: the Long Range Community Business Development Corporation, *l'Association régionale de la côte ouest*, and the board. This collaborative process began with the hiring process for a bilingual liaison officer, and continues with the development of a shared work plan and the establishment of a management committee to oversee the activities of the officer for a period of two years. Initiatives arising from the work plan are incremental economic development activities over and above the regular activities of the three partners, and a focus on service improvements for the Francophone communities of the Port-au-Port Peninsula.

4.4 Results-based Management

Results-based management (RBM) is a government-wide approach to improving program and management effectiveness and accountability, and is oriented toward achieving results. ACOA has made reporting, accountability, transparency and protecting the public interest the cornerstones of its RBM approach.

During the year, the Agency continued to invest in the development and implementation of its Management, Resources and Results Structure (MRRS), a framework to integrate financial and non-financial information in a way that links the results achieved to the resources used. The Agency is engaged in providing evidence-based information contained in performance measurement systems, audits, evaluations and reviews to external stakeholders such as central agency officials, parliamentarians and the general public. This performance report is a good example of the way the Agency makes information available in a format that facilitates its analysis - that is, by grouping information along the Program Activity Architecture. It is thus possible to understand what the Agency wants to achieve (outcomes), the activities and results achieved, and the resources used (financial resources and full-time employees). The same information also serves ACOA managers in making strategic and operational decisions on improving the overall effectiveness of the Agency's programming, and in being accountable for results. In 2006-2007, ACOA strengthened the use of performance information in reviewing the different indicators to ensure they are comprehensive in terms of covering the objectives of the Agency's outcomes. The Agency enhanced the use of performance information for planning in order to create a robust framework for performance measurement and reporting.

ACOA promoted the RBM by providing training on its Management, Resources and Results Structure to more than 350 employees. During this training, employees were presented with new tools to ensure that projects, supported through service delivery, contribute to the strategic outcomes of the Agency. The Agency used this opportunity to raise awareness of the importance and impact of accountability and its link to RBM and reporting.

ACOA's Evaluation unit brings value to the Agency by providing independent, objective and evidence-based information on the results of ACOA's activities. The Agency now publishes its Management Responses and Management Action Plans, which represent engagements upon the recommendations from audit and evaluations, on its website.[79] The Agency also allocated more resources to track the implementation of management action plans, and is now in the position where all recommendations from previous evaluations and audits have been implemented. A list of completed audits and evaluations in 2006-2007 appears in Section III, Table 11 Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations.

---

[79] http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/audit.shtml

The Agency's Review Committee was replaced in 2006-2007 by the Performance and Evaluation Committee, a subcommittee of the Executive Committee for the Agency. This new committee is chaired by the vice-president, finance and corporate services, and includes directors-general from ACOA head office and its regional offices. The role of the committee is to provide leadership to optimize the impact of managing for results by:

- supporting the work of the Agency's performance management function in meeting the information needs of the president, Executive Committee, central agencies and Parliament for program performance, reporting, accountability and expenditure management; and
- ensuring the systematic use of performance management findings for informed management decision-making.

4.5 Corporate Services

Efficiently and effectively managed resources and administrative systems and services to support management decision making, accountability and operational control.

Financial Resources ($ millions)		
Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
24.3	27.8	31.2

Human Resources (Full-time Equivalents)		
Planned	Actual	Difference
210	249	(39)

The spending figures for Corporate Services (indicated above) are also incorporated within the planned spending figures for all program activities in Sections I through III of this report, on a pro-rated basis.

For performance on ACOA's key management initiatives in 2006-2007, refer to section 1.4.4 Management Performance. Other Corporate Services plans and results are presented in the following table.

Corporate Planning and Performance Management	Result:
• Continue implementation of an integrated planning process for the Agency.	• A well-established corporate planning process in place, which includes fully costed regional and branch operational plans, along with integrated human resources requirements.
• Promote and co-ordinate modern business management practices within the Agency as outlined in the Management Accountability Framework.	• Agency placed in the top 25% across government in the round IV Management Accountability Framework (MAF) assessment, and was commended for its strong performance on values and ethics, leadership, human resources, information technology and official languages.[80] • Building on the results of assessment, three "champion files" have been created to address management priority areas: Values and Ethics, Public Service Renewal (with Employment Equity and Learning and Development component), and Official Languages. These were chosen because they require strong leadership at the senior executive level to ensure the organization builds on its past successes and continues to demonstrate strong results in these important areas.
• Strengthen linkages among planning, performance measurement, evaluation, policy and programming.	• Instituted an Agency-wide integrated planning process built around its Program Architecture Activity (PAA). Advances in implementing this process have resulted in improved integration of financial and non-financial performance information for management decision making. The PAA has also been strengthened over the course of 2006-2007 by building sound program logic models and performance information for each of the PAA elements.

[80] Treasury Board of Canada and the Public Service Human Resources Management Agency of Canada: Management Accountability Framework, Round IV Assessment (May 2007).

Communications	Result:
• Work with clients and partners to promote Atlantic Canada as an increasingly innovative, export-oriented and entrepreneurial place: promotion achieved through speaking opportunities, testimonials and partner profiles, support to export and investment activities, and local outreach efforts.	• 2006-2007 efforts included: - launch of new website and advertising campaign aimed at attracting foreign direct investment to Atlantic Canada; - support to various trade missions, including Team Canada Atlantic missions to the U.S. and a women exporters mission to Boston; - The Art of Success - a networking event to highlight the power of partnerships in contributing to New Brunswick's long-term economic successes; - promotion of the renewed Atlantic Innovation Fund and announcement of projects under the fund.
• Improve the awareness and understanding of the Agency's role in enterprise and community development, as well as its programs and services and how they can be accessed.	• Activities in support of awareness and understanding of the Agency's role included: - advertising campaign (Services for Business: Promoting Entrepreneurship) to encourage entrepreneurs and small business people to access services and information available through Canada Business; - increasing public awareness of the Agency's projects funded under the Municipal Rural Infrastructure Fund and the Innovative Communities Fund through public announcement events, news releases and media interviews; - support to Advancing Communities Conference, a pan-Atlantic conference aimed at helping economic development groups explore ways to identify and pursue local development goals; - holding public information sessions on the Agency's programs and services and providing support to the president's outreach activities; and - enhancements to ACOA's public website.
• Support the Agency's key policy and advocacy files through strategic communications activities.	• Advice and support to key policy-related files such as the Atlantic Gateway, the Atlantic population strategy, and the renewable resources sector; • Co-ordination of communications activities with federal and provincial government partners and stakeholders; • Support to the public release of policy research initiatives such as the transportation system in Atlantic Canada and an inventory of resources on immigration and diversity.

Finance and Administration	Result:
The Agency focused in 2006-2007 on achieving excellence in the stewardship of public funds. Three priority areas, namely management performance, expenditure management, and financial management and control, were strengthened by focusing on the following:	
Maintaining and monitoring the government-wide management and analysis systems, including the management resources and results structure and the expenditure management information system.	• Agency expenditures were effectively managed and reported within the structure specified under the management resources and results structure policy. Information requirements for the expenditure management information system were met.

Corporate Systems (Information Management and Information Technology)	Result:
• Through the use of Web technology and service transformation, continue to increase the availability of corporate information, integrate program management and finance reporting systems, and prepare key service systems for online delivery.	• See details below.
• Integrate the work of the Treasury Board Secretariat's Business Transformation Enablement Program into the enterprise architecture of the Agency. Work in close collaboration with PWGSC and other central agencies to implement strategic new initiatives like the common administrative services.	• ACOA is working closely with Library and Archives Canada on the Business Activity Structure Classification System project in an effort to define and document a government-wide classification process, especially in regard to electronic records management.

Internet

The Agency is leading the way in moving the ACOA website to a more dynamic platform. The website provides a variety of users with easy access to online information (users include ACOA clients, partners, researchers and academics), and offers a transactional tool (ACOA Direct), a variety of information documents, studies, and numerous other required tools in an environment where sharing information is an essential part of doing business.

Modernization of Technology Platform

A major part of the fiscal year's effort continued to go toward upgrading the Agency's servers to the MS Server 2007. The migration to the new platform will allow for an information management strategy fully compliant with Treasury Board, and a greater collaboration within ACOA.

Business Transformation

Information management has become the driving force for all of ACOA's IT projects. For example, all new internal business application solutions are thoroughly discussed to ensure strong accountability, governance and integrity of the information. It requires a close co-operation within the Agency to establish a strong business architecture for all processes. ACOA has implemented major improvements in this area and is now in a position to offer tools supported by a strong business architecture.

ECBC Technical Support

ACOA has signed a memorandum of understanding to provide technical support to Enterprise Cape Breton Corporation, providing an opportunity for sharing the Agency's best practices.

Internal Audit	Result:
• Provide information as an aid to decision making and strategic management and, ultimately, to facilitate program improvement and organizational learning through fair, reliable, valid and understandable internal audits. Internal audit achieves this by bringing a systematic, disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control, and governance processes. It also provides conclusions regarding the Agency's compliance with established government regulations and rules.	• Target met. During 2006-2007, the implementation of the federal government's new Policy on Internal Audit (2006) began. The target for completion is 2009. The policy aims to increase the professionalism of the internal audit function and build a comprehensive government-wide approach to internal auditing that reflects leading-edge public and private sector practices. Information on ACOA's audits and reviews may be found on the Agency's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/audit.shtml.

Human Resources	Result:
• Modernize the human resources function by implementing, co-ordinating and monitoring all the new human resource legislation and policies.	• Effective implementation of a complete and updated staffing system, in line with central agency legislation and policy direction.
• Develop and implement a reporting and monitoring framework for staffing.	• Reporting is done on a regular basis, in response to timeframes required by central agencies
• Increase overall training for Agency managers, with emphasis on procurement, information management, human resources and finance.	• 100% of ACOA's strategic investment framework training was achieved.
• Implement an active audit, monitoring and reporting system for position classifications.	• Audit completed for the period of April 1, 2006 to January 31, 2007, included a review of processes and procedures, as well as a review of delegated regional staffing files. See Table 11 in Section 3.2.13.

Transformation opérationnelle

La gestion de l'information est devenue la force motrice de tous les projets de technologie de l'information de l'APECA. Ainsi, toutes les nouvelles applications de gestion internes sont soumises à l'analyse approfondie des sections respectives, dans le but de veiller à ce que ces applications permettent une responsabilisation et une gouvernance rigoureuses et qu'elles respectent l'intégrité de l'information. L'établissement d'une solide architecture administrative pour tous les processus exige une collaboration étroite avec les sections appropriées. L'APECA a réalisé d'importantes améliorations dans ce domaine et est maintenant en mesure d'offrir des outils fondés sur une architecture administrative fiable.

Soutien technique à la SECB

L'APECA a signé un protocole d'entente visant à fournir un soutien technique à la Société d'expansion du Cap-Breton, lequel offre l'occasion de partager les pratiques exemplaires de l'Agence avec cette société.

Vérification interne	**Résultat :**
• Fournir de l'information pour favoriser la prise de décisions et la gestion stratégique et, en dernier ressort, pour faciliter l'amélioration des programmes et l'apprentissage organisationnel grâce à des vérifications internes justes, fiables, valides et compréhensibles. La vérification interne permet d'atteindre cet objectif en appliquant une méthode systématique et rigoureuse à l'évaluation et à l'amélioration de l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance. La vérification interne offre également des conclusions relativement à la conformité de l'Agence aux règles et règlements établis par le gouvernement.	• Objectif atteint. Au cours de l'exercice 2006-2007, on a amorcé la mise en œuvre de la nouvelle Politique sur la vérification interne (2006) du gouvernement fédéral, mise en œuvre qui devrait être réalisée en 2009. Cette politique vise à donner un caractère plus professionnel à la fonction de vérification interne et à établir une approche pangouvernementale intégrée pour la vérification interne, laquelle reflétera les plus récentes pratiques en vigueur dans les secteurs public et privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les vérifications et les examens des programmes de l'APECA, consulter le site Web de l'Agence à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml.

Ressources humaines	**Résultats :**
• Moderniser la fonction des ressources humaines par la mise en œuvre, la coordination et le suivi de toutes les nouvelles politiques et lois en matière de ressources humaines.	• L'Agence a efficacement mis en œuvre un système de dotation complet, à jour et conforme aux lois et à l'orientation stratégique de l'organisme central.
• Élaborer et mettre en œuvre un cadre de compte rendu et de suivi pour la dotation.	• La reddition de compte s'effectue régulièrement, conformément aux échéanciers des organismes centraux.
• Accroître la formation générale des gestionnaires de l'Agence en mettant l'accent sur l'approvisionnement, la gestion de l'information, les ressources humaines et les finances.	• Le programme de formation sur le cadre d'investissement stratégique de l'APECA a été entièrement réalisé.
• Mettre en œuvre un système actif de vérification, de suivi et de compte rendu pour la classification des postes.	• La vérification portant sur la période du 1er avril 2006 au 31 janvier 2007 a été réalisée. Elle comprenait l'examen des processus, des procédures et des dossiers régionaux de dotation par délégation. Voir tableau 11 du sous-paragraphe 3.2.13.

Finances et administration En 2006-2007, l'Agence s'est employée à atteindre l'excellence dans l'administration des fonds publics. Les trois secteurs prioritaires que sont le rendement en matière de gestion, la gestion des dépenses ainsi que la gestion et le contrôle financiers, ont été renforcés en mettant l'accent sur les priorités suivantes.	Résultat :
Le maintien et la surveillance des systèmes d'analyse et de gestion à l'échelle du gouvernement, y compris la structure de gestion des ressources et des résultats et le système d'information sur la gestion des dépenses.	• L'Agence a efficacement géré et déclaré ses dépenses dans le cadre de la structure précisée dans la politique sur la structure de gestion des ressources et des résultats. Elle s'est conformée aux exigences du système d'information sur la gestion des dépenses, en matière de communication de renseignements.
Systèmes corporatifs (gestion de l'information et technologies de l'information)	Résultats :
• Par l'intermédiaire de la technologie Web et de la transformation des services, continuer d'augmenter la somme de renseignements ministériels disponibles, intégrer les systèmes de gestion des programmes et de rapports financiers et préparer des systèmes de services clés en vue de leur utilisation en ligne.	• Voir ci-dessous.
• Intégrer le travail du Programme de transformation opérationnelle du Secrétariat du Conseil du Trésor dans l'architecture d'entreprise de l'Agence. Travailler en étroite collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et d'autres organismes centraux pour mettre en œuvre de nouvelles mesures stratégiques comme les services administratifs communs.	• L'APECA travaille en étroite collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada, dans le cadre du Système de classification selon les activités opérationnelles structurées, dans le but de définir et de documenter un processus de classification pangouvernemental, en particulier en ce qui a trait à la gestion des dossiers électroniques.

Internet
L'Agence a entrepris de donner au site Web de l'APECA une plate-forme plus dynamique. Internet permet à une large gamme d'utilisateurs d'accéder facilement à l'information en ligne (les utilisateurs comprennent les clients de l'APECA, ses partenaires, des chercheurs et des universitaires), et offre un outil transactionnel (L'APECA en direct), un assortiment de documents d'information, des études et de nombreux autres outils nécessaires dans un environnement où le partage d'information représente une partie essentielle des activités.

Modernisation de la plate-forme technologique
Au cours de l'exercice, on a continué de consacrer une part importante de l'effort à la mise à niveau des serveurs de l'Agence afin de les harmoniser au Serveur MS 2007. La migration vers cette nouvelle plateforme permettra de mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information parfaitement conforme aux indications du Conseil du Trésor qui améliorera la collaboration au sein de l'APECA.

• Renforcer les liens au sein de la planification, de la mesure du rendement, de l'évaluation et de l'élaboration des politiques et des programmes.	• Un processus de planification intégrée articulé autour de l'Architecture des activités de programme (AAP) a été mis en œuvre dans tous les secteurs de l'Agence. Cette mise en œuvre a donné lieu à une meilleure intégration des données sur le rendement financier et non financier nécessaires à la prise de décisions par les gestionnaires. Au cours de l'exercice 2006-2007, la création de modèles logiques de programmes plus efficaces et l'analyse des données sur le rendement de chacun des éléments de l'AAP a en outre permis de consolider cette dernière.
Communications	**Résultats :**
• En collaboration avec les clients et les partenaires, faire la promotion du Canada atlantique à titre de région de plus en plus novatrice, tournée vers l'exportation et favorable aux entrepreneurs. On a effectué cette promotion au moyen de discours et de témoignages, en dressant les profils des partenaires, en soutenant les activités d'exportation et d'investissement et par le rayonnement régional.	• Les activités suivantes ont été mises en œuvre en 2006-2007 : - lancement d'un nouveau site Web et d'une campagne publicitaire visant à attirer de nouveaux investissements étrangers directs au Canada atlantique; - appui à diverses missions commerciales, notamment les missions d'Équipe Canada atlantique aux États-Unis et la mission commerciale à Boston réservée aux femmes exportatrices; - tenue de l'événement l'Art du succès – une activité de réseautage qui révèle le rôle essentiel des partenariats dans la réussite économique à long terme du Nouveau-Brunswick; - promotion de la version renouvelée du Fonds d'innovation de l'Atlantique et annonce de projets financés grâce au Fonds.
• Améliorer la perception et la compréhension du rôle de l'Agence dans le développement des collectivités et la création d'entreprises, ainsi que de ses programmes et services et de la façon d'y accéder.	• Les activités suivantes ont été réalisées dans le but d'améliorer la perception et la compréhension du rôle de l'Agence : - campagne publicitaire *Au service des entreprises : promouvoir l'esprit d'entreprise* visant à inciter les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises à se prévaloir des services et des renseignements offerts par Entreprises Canada; - sensibilisation du grand public aux projets relevant de l'Agence et financés grâce au Fonds sur l'infrastructure rurale municipale et au Fonds des collectivités innovatrices par l'intermédiaire d'annonces officielles, de communiqués de presse et d'entrevues accordées aux médias; - appui à la tenue d'une conférence panatlantique (Avancer les communautés) visant à aider les groupes de développement économique à trouver des moyens de définir et de poursuivre des objectifs de développement à l'échelle locale; - tenue de séances d'information publiques sur les programmes et les services de l'Agence et appui à la présidente dans le cadre de ses activités de communication; - améliorations au site Web de l'APECA destiné au public.
• Soutenir les dossiers clés de défense des intérêts et d'élaboration de politiques de l'Agence grâce à des activités de communication stratégiques.	• L'Agence a offert des conseils et de l'appui dans les principaux dossiers stratégiques, comme la porte d'entrée de l'Atlantique, la Stratégie démographique de l'Atlantique et les ressources renouvelables. • Elle a coordonné les communications entre les partenaires et les intervenants fédéraux et provinciaux. • Elle a appuyé la diffusion à l'intention du grand public des résultats de certaines recherches stratégiques, notamment sur le système de transport au Canada atlantique, ainsi qu'un inventaire des ressources en matière d'immigration et de diversité culturelle.

4.5 Services ministériels

Ressources gérées avec efficience et efficacité, et systèmes et services administratifs visant à soutenir le processus décisionnel de la gestion, la responsabilisation et le contrôle opérationnel.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
24,3	27,8	31,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
210	249	(39)

Les dépenses prévues pour les services ministériels, qui sont indiquées dans le tableau ci-dessus, ont également été réparties proportionnellement et intégrées aux dépenses prévues pour chacune des activités de programmes figurant aux sections I à III du présent rapport.

Pour obtenir des renseignements sur le rendement des principales mesures de gestion mises en œuvre par l'APECA en 2006-2007, consulter la section 1.4.4, intitulée *Rendement en matière de gestion*. Les autres plans et résultats des services ministériels sont présentés dans le tableau suivant.

Planification ministérielle et gestion du rendement	Résultats :
• Poursuivre la mise en œuvre d'un processus de planification intégré à l'Agence.	• L'Agence dispose d'un processus de planification ministérielle bien établi comportant des plans opérationnels assortis d'un budget complet pour chaque région et chaque direction générale, ainsi qu'un état intégré de leurs besoins en matière de ressources humaines.
• Favoriser et coordonner les pratiques de modernisation de la gestion opérationnelle au sein de l'Agence, comme il est indiqué dans le Cadre de responsabilisation de gestion.	• Les résultats obtenus par l'Agence dans le cadre du quatrième cycle d'évaluations relatives au Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) la situent dans le premier quart en matière de rendement dans l'ensemble de l'administration fédérale. Son excellent rendement dans les domaines des valeurs et de l'éthique, du leadership, des ressources humaines, de la technologie de l'information et des langues officielles lui a valu des félicitations[80]. • Se fondant sur les résultats de cette évaluation, l'Agence a confié trois dossiers prioritaires en matière de gestion – Valeurs et éthique, Renouvellement de la fonction publique (y compris les volets Équité en matière d'emploi ainsi que Apprentissage et perfectionnement) et Langues officielles à des champions. Ces trois dossiers ont été retenus parce qu'ils exigent un solide leadership de la part de la haute direction pour que l'organisation puisse tirer parti de ses réussites antérieures et continuer à atteindre de très bons résultats dans ces importants domaines.

[80] Conseil du Trésor du Canada et Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada : Cadre de responsabilisation de gestion, évaluation du cycle IV (mai 2007).

Web[9] les réponses et les plans d'action de la direction, c'est-à-dire les engagements pris par la direction de l'APECA à l'égard des recommandations formulées dans le cadre des vérifications et des évaluations auxquelles elle est soumise. L'Agence a également consacré davantage de ressources au suivi de la mise en œuvre des plans d'action de la direction et, à l'heure actuelle, elle a donné suite à toutes les recommandations découlant des évaluations et des vérifications réalisées jusqu'ici. La liste des vérifications et des évaluations terminées au cours de l'exercice 2006-2007 figure au tableau 11 de la Section III, sous le titre *Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations*.

En 2006-2007, on a remplacé le Comité d'examen de l'Agence par le Comité du rendement et de l'évaluation. Il s'agit d'un sous-comité composé de membres du Comité de direction de l'Agence. Sous la présidence de la vice-présidente, Finances et Services corporatifs, ce nouveau comité réunit des directeurs généraux en poste au siège social et dans les bureaux régionaux de l'APECA. Son rôle consiste à fournir du leadership en vue d'optimiser l'impact de la gestion axée sur les résultats. Il doit plus précisément accomplir les tâches suivantes :

- appuyer le travail de la fonction gestion du rendement de l'Agence, qui doit répondre aux besoins d'information de la présidente, du Comité de direction, des organismes centraux et du Parlement en ce qui concerne le rendement des programmes, la reddition de compte, la responsabilisation et la gestion des dépenses;
- veiller à ce que les constatations faites dans le cadre de la gestion du rendement soient systématiquement utilisées par les gestionnaires, garantissant ainsi la prise de décisions éclairées.

[9] http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml

4.4 Gestion axée sur les résultats

La gestion axée sur les résultats est une méthode de gestion pangouvernementale qui vise à améliorer l'efficacité des programmes et de la gestion ainsi que la responsabilisation. Elle est conçue de façon à atteindre des résultats. L'APECA a fait de la reddition de compte, de la responsabilisation, de la transparence et de la protection de l'intérêt public les pierres d'assise de sa méthode de gestion axée sur les résultats.

Au cours de l'année, l'Agence a continué d'investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa Structure de gestion, des ressources et des résultats, un cadre qui sert à intégrer l'information financière et non financière de façon à établir un lien entre les résultats atteints et les ressources utilisées. L'Agence s'engage à fournir aux intervenants externes comme les représentants des organismes centraux, les parlementaires et le grand public, les renseignements fondés sur des éléments probants contenus dans les systèmes de mesure du rendement, les vérifications, les évaluations et les examens. L'Agence diffuse ces renseignements dans un format qui en facilite l'analyse, c'est-à-dire en les regroupant en fonction de l'architecture des activités de programme. Le présent rapport sur le rendement constitue un bon exemple de cette façon de procéder. Cette présentation des renseignements permet de comprendre les objectifs de l'Agence (les résultats), les activités qu'elle a réalisées et les résultats qu'elle a obtenus, ainsi que les ressources utilisées (ressources financières et employés temps plein). Ces mêmes renseignements permettent également aux gestionnaires de l'APECA de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles visant à améliorer l'efficacité globale des programmes de l'Agence et de rendre compte de ses résultats. En 2006-2007, l'APECA a examiné les différents indicateurs afin de s'assurer qu'ils couvrent bien tous les objectifs de l'Agence en matière de résultats. Cet exercice permettra d'utiliser de façon maximale les renseignements sur le rendement. L'Agence a également amélioré l'utilisation de ces renseignements à des fins de planification, de manière à bâtir un solide cadre de mesure du rendement et de reddition de compte.

Soucieuse de sensibiliser les membres du personnel à la gestion axée sur les résultats, l'APECA a offert de la formation sur sa Structure de gestion, des ressources et des résultats à plus de 350 employés. Au cours de cette formation, les employés ont reçu de nouveaux outils qui permettront de s'assurer que les projets, mis en œuvre avec l'appui de la prestation de services, contribuent à la réalisation des résultats stratégiques de l'Agence. Cette dernière a profité de l'occasion pour sensibiliser les employés à l'importance et à l'incidence de la responsabilisation et aux liens qui existent entre la responsabilisation, la gestion axée sur les résultats et la reddition de compte.

La Section de l'évaluation de l'APECA confère de la valeur à l'Agence en fournissant des renseignements indépendants, objectifs et fondés sur des éléments probants quant aux résultats atteints dans le cadre de ses activités. L'Agence publie désormais sur son site

Development Board. Ce travail de collaboration a commencé par l'embauche d'un agent de liaison bilingue, et il se poursuit avec l'élaboration d'un plan de travail commun et la formation d'un comité de gestion qui aura pour mandat de superviser les activités de l'agent de liaison pendant une période de deux ans. Les mesures mises en œuvre par suite de la réalisation du plan de travail s'ajouteront aux activités de développement économique régulières des trois partenaires et elles seront axées sur l'amélioration des services offerts aux communautés francophones de la péninsule Port-au-Port.

nombreux projets destinés à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Au Nouveau-Brunswick par exemple, une contribution de 32 400 dollars a été accordée à l'Association des conchyliculteurs professionnels du Nouveau-Brunswick pour mettre au point un plan stratégique de développement de l'industrie. Cette mesure vise les objectifs suivants : développer ce secteur d'activité durable et écologique de façon qu'il puisse affronter la concurrence sur le marché mondial, augmenter la production et la capacité de leadership, accroître les ventes et les emplois, et susciter davantage d'investissements dans la recherche et le développement. L'adoption de la méthode d'élevage des huîtres en suspension a permis de raccourcir la durée du cycle de croissance de ces mollusques, ce qui a donné lieu à une croissance importante dans ce secteur au Nouveau-Brunswick. La plupart des entrepreneurs qui pratiquent la culture des huîtres sont d'anciens pêcheurs de homard et de crabe qui désirent diversifier leurs activités. L'ostréiculture est un secteur d'activité stratégique au Nouveau-Brunswick et ses retombées économiques directes et indirectes sont source d'espoir pour les régions francophones.

À l'Île-du-Prince-Édouard, La Société de développement de la Baie acadienne, en partenariat avec le Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Île-du-Prince-Édouard, supervise la réalisation d'un projet provincial qu'elle a contribué à concevoir et qui porte le nom de PERCÉ. Ce programme (qui s'inspire du programme québécois *Place aux jeunes*) donne aux jeunes francophones de l'Île qui étudient à l'extérieur de la province la possibilité d'y revenir pour travailler et profiter d'une expérience de mentorat dans le champ d'études qu'ils ont choisi. Ils peuvent ainsi établir des contacts précieux dans leur secteur d'activité et, éventuellement, saisir des occasions d'emploi dans leur province. Ce programme a pour principal objectif de mieux faire connaître les atouts, les débouchés économiques et les richesses culturelles de leur région aux jeunes Acadiens et aux jeunes francophones de la province, et de leur donner l'occasion d'acquérir de l'expérience de travail dans leur domaine d'étude et dans la langue de leur choix.

En Nouvelle-Écosse, une contribution de 250 000 dollars a été octroyée au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) afin de l'aider à mettre en œuvre son plan d'activités 2006-2007. Le CDÉNÉ, fondé en février 1999, a pour objectif d'aider les communautés francophone et acadienne à réaliser des activités de développement économique. À titre de seul organisme de développement économique francophone de la Nouvelle-Écosse, le CDÉNÉ joue un rôle de leadership auprès des communautés acadienne et francophone de la province, il défend et représente leurs intérêts et il contribue à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le *Long Range Regional Economic Development Board* a reçu une aide financière en 2006-2007 afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures bilingues de développement économique des collectivités. Ce projet a été mis sur pied par trois partenaires : la *Long Range Community Business Development Corporation*, l'Association régionale de la côte ouest et le *Long Range Regional Economic*

4.3.2 *Loi sur les langues officielles,* article 41

L'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* énonce l'engagement de tous les ministères et organismes fédéraux à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

L'APECA a continué à favoriser l'épanouissement des communautés de langue française du Canada atlantique, et à les aider à se développer. À cet égard, l'Agence a collaboré avec plusieurs organismes acadiens et francophones à vocation sociale, politique, commerciale et économique, dans l'ensemble de la région. Dans le cadre de ses programmes habituels, l'APECA a investi 17,4 millions de dollars afin d'appuyer la réalisation de 77 projets qui ont favorisé le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, dans toute la région[76]. En outre, l'Agence a établi un solide partenariat de travail avec le Réseau de développement économique et d'employabilité des provinces de l'Atlantique. Dans le cadre de ce partenariat, on a conçu un plan d'action dont la mise en œuvre est assurée en collaboration.

L'Agence a continué de gérer sept projets d'apprentissage en ligne résultant d'un protocole d'entente (PE) conclu entre Industrie Canada et l'APECA. Selon ce PE, d'une valeur de deux millions de dollars[77], les établissements d'enseignement postsecondaire francophones peuvent demander et obtenir des fonds en vue d'élaborer des contenus en français. En 2006-2007, toujours dans le cadre de ce PE, on a ajouté un volet stages qui permet à un certain nombre d'organismes de développement économique francophones d'embaucher des jeunes stagiaires et de leur offrir un emploi au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire, grâce à un montant total de 180 000 dollars[78].

L'APECA a également continué de participer activement au comité national sur le développement économique et l'employabilité et au comité national des coordonnateurs ministériels responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. À l'interne, on a formé un comité intégré des langues officielles, qui assume la responsabilité de la mise en œuvre des parties IV, V et VI et de l'article 41 de la Loi. Les membres de ce comité se réunissent régulièrement pour discuter des questions relatives aux différentes parties de la Loi, ce qui permet de sensibiliser tout le personnel de l'Agence à l'ensemble des éléments du dossier des langues officielles.
Par l'intermédiaire du coordonnateur régional, les bureaux régionaux de l'APECA jouent un rôle indispensable dans la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi. L'Agence appuie de

---

[76] Rapport interne QAccess (base de données interne de l'APECA) sur les projets relatifs aux communautés francophones, entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007 (projets du PDE 2006-2007).

[77] Rapport QAccess (base de données interne de l'APECA) (projets d'apprentissage en ligne) utilisé pour confirmer le montant des contributions; compilation manuelle; mises à jour sur les projets depuis leur mise en œuvre sur approbation de ces projets.

[78] Compilation manuelle effectuée après approbation des projets dans chaque région. Les données compilées proviennent du coordonnateur régional de la mise en œuvre de l'article 41 et du coordonnateur national au siège social de l'APECA; on a vérifié le montant de la contribution en examinant chacun des projets dans le système QAccess (base de données interne de l'APECA) (Stages-internships – avril 2007).

la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Ce symposium s'est avéré très utile car il a contribué à sensibiliser les participants à leurs responsabilités et à faire mieux connaître les domaines où les fonctionnaires peuvent travailler en collaboration.

Nouvelle-Écosse

En 2006-2007, le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse a joué un rôle très actif dans plusieurs dossiers, notamment ceux de la gestion des ressources humaines, des langues officielles, de la prestation de services, de la sécurité et de la protection civile, et des politiques. Dans le dossier de la gestion des ressources humaines, le Conseil a parrainé plusieurs activités et projets pilotes, notamment un symposium sur les relations de travail intitulé *Building a Better Workplace through Labour Management Collaboration*, un forum universitaire dont le thème était : *Young Professionals: Creating the New Public Sector Workplace,* et un projet pilote sur le développement organisationnel en région. À l'appui du dossier des langues officielles, le Conseil a notamment offert des cours de français aux employés de la fonction publique fédérale et provinciale, il a collaboré à l'organisation du Symposium de l'Atlantique sur la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, auquel il a participé, et il a organisé un atelier à l'intention des membres du comité sur les langues officielles.

Les travaux sur la prestation de services se poursuivent, avec la mise en œuvre de l'éventail de services offerts par Service Canada. Le Conseil a aussi parrainé une activité d'apprentissage et de réseautage d'une journée destinée aux gestionnaires et intitulée *Les prochaines étapes de la transformation du service.* Le Conseil a en outre appuyé diverses activités liées à la sécurité et à la protection civile en Nouvelle-Écosse, notamment un atelier d'une journée où l'on a effectué des exercices de protection civile, dont des exercices sur table.

La coordination fédérale-provinciale venait en tête de liste des priorités du Conseil en 2006-2007. En effet, les nouveaux coprésidents du Conseil ont reconduit la liste de priorités établie l'année précédente (soit la porte d'entrée de l'Atlantique, la stratégie démographique, la durabilité de l'environnement et la commercialisation). Chacune de ces priorités est gérée conjointement par des cadres fédéraux et provinciaux.

Enfin, dans le but de mieux jouer le rôle qui lui est dévolu, le Conseil s'est joint aux membres du groupe de travail national sur l'apprentissage Communications 2010. Il a coordonné la participation des intéressés à plusieurs séances de perfectionnement professionnel en ayant recours à la vidéoconférence et à la diffusion Web, et il a produit un répertoire des programmes et des services offerts par le gouvernement fédéral, à l'intention des représentants élus fédéraux et provinciaux.

Le Conseil a organisé des activités d'apprentissage interministérielles dans le but de permettre aux gestionnaires et aux futurs leaders d'établir des liens. Il a aussi tenu de nombreuses activités interministérielles au cours de la Semaine nationale de la fonction publique, tant à St. John's que dans les régions rurales de la province. Le Conseil a en outre mis en œuvre une mesure visant à déterminer les facteurs qui nuisent au renouvellement de la fonction publique à Terre-Neuve-et-Labrador et ceux qui la favorisent; ces données seront intégrées à une présentation du comité des présidents du conseil fédéral national au comité consultatif du sous-ministre sur le renouvellement de la fonction publique.

Le Conseil a continué à offrir, en collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada, un certain nombre de programmes de formation et d'apprentissage. En partenariat avec l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, il a participé à la mise à l'essai du programme de perfectionnement en leadership dans la région.

Île-du-Prince-Édouard

En 2006-2007, le Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard a continué d'appuyer les quatre priorités suivantes : les ressources humaines, les langues officielles, les communications et le développement des collectivités rurales. Afin d'appuyer la mise en œuvre de la LMFP et les nouvelles politique et lignes directrices sur l'apprentissage, le Conseil a œuvré en étroite collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada, veillant à ce que la formation obligatoire soit offerte dans la province, et notamment les cours intitulés *Principes fondamentaux de la gestion dans la fonction publique, Planification intégrée des ressources humaines et des activités* et *Gestion de l'information gouvernementale à travers son cycle de vie.*

En décembre 2006, le Conseil, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Anciens Combattants Canada (ACC) ont signé un protocole d'entente en vue de faciliter l'ouverture d'un centre d'apprentissage commun à Charlottetown. Ce centre ouvrira ses portes en novembre 2007. Une méthode d'apprentissage commune a été mise à l'essai en 2006-2007 dans les locaux jusqu'ici utilisés par ACC à des fins d'apprentissage et 141 cours ont été offerts aux fonctionnaires. Plus de 1 500 personnes ont suivi ces cours (dont 429 fonctionnaires qui travaillaient dans d'autres ministères qu'ACC).

Le Réseau des gestionnaires de l'Île-du-Prince-Édouard a contribué à combler les besoins des fonctionnaires de la province en matière d'apprentissage en leur offrant des possibilités de formation sur les thèmes suivants : la diligence raisonnable, la spiritualité en milieu de travail, et l'intelligence et le bien-être émotionnels. Il a aussi appuyé la tenue du forum annuel des gestionnaires, intitulé *Transitions*.

Les langues officielles ont continué de constituer une priorité pour le Conseil, et le réseau bilingue, qui compte maintenant 200 participants, a pris de l'ampleur; grâce aux groupes Toastmasters francophones, les participants ont la possibilité de conserver leur maîtrise du français. Au cours de l'année, le Conseil a accueilli le Symposium de l'Atlantique sur

Des travaux importants ont également été entrepris en 2006-2007 afin d'assurer la réalisation d'activités de développement en matière de planification de la relève, de transfert du savoir et de responsabilisation en milieu de travail. Le Conseil a d'ailleurs fait la promotion de ces objectifs au cours de la Semaine nationale de la fonction publique en décernant un premier Prix d'excellence de la fonction publique à quatre membres du personnel et à une équipe du gouvernement fédéral, qui ont tous fourni un excellent rendement dans l'atteinte de résultats pour les Canadiens. L'édition 2006 de la Semaine nationale de la fonction publique s'est déroulée sous le thème : *Nos gens, notre diversité, notre avenir!*

Les travaux relatifs à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) se sont poursuivis tout au long de l'exercice. Au cours d'un symposium conjoint tenu dans la région du Nouveau-Brunswick, des hauts fonctionnaires du ministère se sont réunis pour analyser la mise en œuvre de la LMFP et échanger leurs points de vue sur la question. Le Conseil a en outre encouragé l'apprentissage commun par l'échange de pratiques exemplaires et d'outils, et par la promotion de l'excellence et du travail d'équipe en milieu de travail, ce qui a par ailleurs contribué à faire progresser le programme de renouvellement de la fonction publique au niveau de la gestion ministérielle en appuyant les divers comités et en veillant à ce qu'ils se concentrent sur les priorités du gouvernement. Ainsi, le comité des ressources humaines a axé ses efforts sur le recrutement et le maintien en poste de nouveaux fonctionnaires et sur la planification de la relève.

Le Conseil a activement appuyé son comité des langues officielles tout au long de l'année. Des exposés présentant les constatations du commissaire aux langues officielles (CLO) sur la question de la langue de travail ont été présentés à la communauté des gestionnaires. On a organisé une Semaine des langues officielles dont le point culminant a été une séance d'une journée complète sur les défis et les possibilités touchant les employés qui travaillent au Nouveau-Brunswick, séance au cours de laquelle 130 participants ont pu dialoguer avec le CLO. Quant au Symposium de l'Atlantique sur la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, il a réuni des participants des quatre provinces de l'Atlantique et près de 40 fonctionnaires fédéraux du Nouveau-Brunswick y ont assisté. Le Conseil a également produit un sondage sur la formation linguistique, qui a été transmis à tous les ministères fédéraux de la province afin de leur permettre d'élaborer des stratégies horizontales, en partenariat avec le Centre linguistique de la fonction publique, de nature à mieux répondre aux besoins des employés et des ministères fédéraux.

Terre-Neuve-et-Labrador

Le Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador a continué d'offrir plusieurs programmes interministériels axés sur l'apprentissage et le perfectionnement, et en particulier sur l'apprentissage du français. Il a en outre entrepris en 2006-2007 une étude sur les besoins en matière d'apprentissage du français; cette étude devrait prendre fin en 2007-2008.

4.3 Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion

4.3.1 Conseils fédéraux régionaux

Les Conseils fédéraux régionaux forment un réseau de hauts fonctionnaires qui se consacrent à l'amélioration de la prestation des services et de l'exécution des programmes offerts aux Canadiens dans toutes les régions du pays. Par l'entremise de ces conseils, l'Agence travaille avec les ministères fédéraux clés de chaque région ou province pour maintenir des liens et des partenariats efficaces qui permettent de coordonner les activités des ministères dans ces régions. Les vice-présidents de l'APECA jouent un rôle clé de coordination au sein des Conseils fédéraux régionaux du Canada atlantique, et en assurent la présidence. Le vice-président principal de l'APECA occupe la fonction de président national des Conseils fédéraux.

Le mandat des Conseils fédéraux régionaux comprend l'intégration d'une prestation de service améliorée, la communication bilatérale avec les organismes centraux au sujet des perspectives régionales et des initiatives fédérales, et la coopération avec les autres secteurs de compétence, notamment les gouvernements provinciaux. Les priorités du gouvernement, notamment le renouvellement des ressources humaines, les langues officielles, le dialogue avec les Autochtones, l'itinérance, la modernisation de la prestation de services, l'innovation, les politiques et la capacité accrue en matière de coordination régionale, constituent la base des responsabilités des conseils, mais on met également l'accent sur la *Loi fédérale sur l'imputabilité*.

Voici quelques-unes des mesures régionales précises réalisées en 2006-2007.

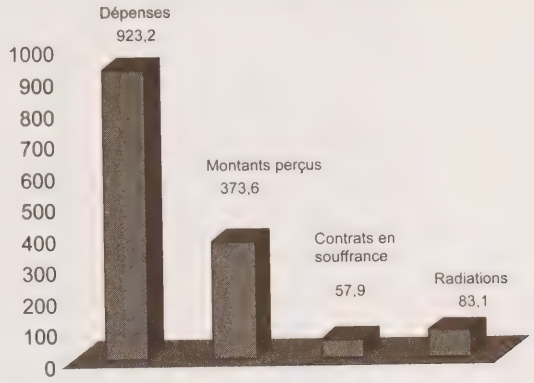
Nouveau-Brunswick

Le Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick a continué de veiller à ce que les perspectives régionales soient prises en compte dans les politiques et les programmes nationaux, ce qui permet en outre au gouvernement du Canada de mieux comprendre les enjeux régionaux propres au Nouveau-Brunswick. En 2006-2007, des hauts fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, de l'Agence de la fonction publique du Canada et du Commissariat aux langues officielles ont assisté aux réunions du Conseil, ce qui lui a permis de sensibiliser et d'informer les décideurs nationaux. Le Conseil s'est également engagé, avec des représentants d'autres ordres de gouvernement et des intervenants, à fournir aux intervenants régionaux des renseignements et des conseils pertinents, en temps opportun, de façon qu'ils puissent mieux comprendre les programmes et les politiques du gouvernement fédéral. Plusieurs des comités du Conseil, notamment le comité du dialogue avec les Autochtones, le comité de la modernisation de la prestation de services, le comité des ressources humaines et le conseil des communications, ont participé à ces travaux.

4.2 Programme de développement des entreprises – Portefeuille de contributions remboursables

Depuis 1995, l'APECA a accordé des prêts sans exiger de garantie ni d'intérêt aux petites et moyennes entreprises grâce au Programme de développement des entreprises (PDE) pour les aider dans leurs activités de démarrage, d'expansion, d'amélioration de la productivité, de développement de nouveaux marchés ou d'autres activités axées sur la croissance. Cette aide commerciale doit être remboursée sur une période moyenne de cinq à sept ans. Le graphique ci-contre donne un aperçu du portefeuille des contributions remboursables entre la création du PDE, en 1995, et le 31 mars 2007.

Portefeuille de contributions remboursables du PDE
De 1995 à mars 2007 (en millions $)



La valeur des contributions remboursables perçues par l'Agence à ce jour s'élève à 373,6 millions de dollars; le taux cumulatif des contrats en souffrance et/ou des radiations est pour sa part de 15,3 % (141,0 millions de dollars sur un total de 923,2 millions de dollars), ce qui constitue un rendement acceptable compte tenu du risque élevé inhérent aux prêts consentis par l'Agence.

Au cours de l'exercice 2006-2007, les perceptions relatives à l'ensemble du portefeuille de contributions remboursables (PDE et programmes transférés), se sont élevées à 54,7 millions de dollars, soit tout près du montant de 55,2 millions de dollars prévu dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007. L'Agence ayant pris des mesures très vigoureuses en 2006-2007 pour recouvrer les prêts non remboursés, elle a pu radier certains prêts qu'il lui était impossible de percevoir par d'autres moyens. La valeur totale des prêts radiés atteint 17,6 millions de dollars.

Dosage du risque

On évalue le degré de risque de chacun des clients commerciaux au moyen d'un système de classement à cinq niveaux. Les montants sont régulièrement examinés et le niveau et la fréquence de la surveillance sont rectifiés en fonction de l'évaluation du risque. On trouvera dans le tableau ci-contre le dosage du risque du portefeuille des contributions remboursables du PDE (excluant les montants remboursables sous condition pour lesquels les conditions n'ont pas encore été remplies), au 31 mars 2007.

Évaluation du risque	Pourcentage du portefeuille	Principal impayé (en millions de dollars)
1 Faible	*5 %*	*15,2*
2 Faible à moyen	*22 %*	*60,8*
3 Moyen	*44 %*	*125,5*
4 Moyen à élevé	*21 %*	*59,5*
5 Élevé	*8 %*	*21,3*
Non encore évalué	*0 %*	*0,0*
Total	*100 %*	*282,3*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les contributions remboursables, consulter le site Web de l'APECA à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/repayable/index.shtml.

pour procéder à l'entretien des installations. On a enregistré une croissance de 2,2 % dans le secteur tertiaire, attribuable surtout aux activités dans les domaines du commerce de détail, des services financiers et des services aux entreprises. La croissance de la productivité dans la construction et la fabrication s'est traduite par une reprise dans les secteurs du transport et de l'entreposage.

Le taux de participation au marché du travail a atteint un quasi-record en 2006 au Nouveau-Brunswick. La croissance de la population en âge de travailler a cependant connu un ralentissement marqué, en raison de l'exode continu de cette tranche de population. La province doit faire face à un défi important, soit assurer l'accès à une main-d'œuvre compétente et productive, surtout dans les régions rurales, où les départs se font sentir de façon plus marquée.

L'APECA a travaillé en collaboration avec ses partenaires du développement économique régional afin de relever les défis et de cerner les nouvelles possibilités, en matière de croissance économique au Nouveau-Brunswick. Par exemple, afin de réduire l'impact du déclin du secteur de l'exploitation forestière, le bureau régional de l'APECA a entrepris un projet d'une durée de trois ans, en collaboration avec Entreprise Miramichi. Il s'agit d'une mesure de diversification qui permettra d'aider 35 PME à cibler de nouveaux marchés, à s'agrandir et à offrir de nouvelles possibilités d'emploi.

L'APECA a également joué un rôle de leadership dans la coordination de travaux concertés visant à développer certains secteurs économiques précis au Nouveau-Brunswick. Ainsi, l'Agence a servi de catalyseur à la réunion de partenaires fédéraux, provinciaux et privés intéressés à renforcer la capacité du secteur de la traduction et à établir les priorités de ce secteur. Ces efforts ont donné lieu à l'élaboration d'un projet où Traduction NB Translation assurera le leadership de l'industrie de la traduction dans la province. Elle s'acquittera de cette tâche grâce au développement des ressources humaines, à l'appui aux entreprises émergentes et à l'expansion des entreprises actuelles, ainsi qu'à l'appui à la diversification des produits qu'elle offre.

Pour donner à son économie un caractère plus novateur, la Nouvelle-Écosse doit relever un défi qui se pose depuis un certain temps déjà, soit accroître la capacité d'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement (R-D). À cet égard, il est essentiel d'établir des partenariats entre les chercheurs et les entreprises qui ont besoin des résultats de la R-D et qui sont en mesure de les commercialiser. Par l'intermédiaire de ses programmes et de ses efforts en matière de défense des intérêts, l'APECA contribue à améliorer le taux d'adoption de nouvelles technologies et de perfectionnement des compétences dans la province, des facteurs cruciaux pour tirer le maximum en matière d'accroissement de la productivité.

La faiblesse de ses exportations, qui ne comptent que pour environ 20 % de son PIB, constitue toujours un défi pour la Nouvelle-Écosse. Même si elle possède l'économie la plus diversifiée au Canada atlantique, la province exporte essentiellement des produits bruts et semi-transformés. À cette concentration des produits d'exportation s'ajoute une concentration des marchés d'exportation, puisque entre 75 % et 80 % de la valeur des produits exportés sont acheminés aux États-Unis. Les exportateurs de la Nouvelle-Écosse sont particulièrement vulnérables aux fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine. L'appréciation du dollar canadien risque donc de faire perdre leur avantage concurrentiel aux entreprises qui misent sur l'exportation, dont plusieurs se trouvent dans les régions rurales de la province. La Nouvelle-Écosse fait toutefois des progrès énormes au niveau des exportations dans le secteur des services, et l'émergence récente de Halifax comme centre régional des services financiers internationaux est de bon augure pour positionner la province sur l'échiquier international.



Nouveau-Brunswick

Après avoir connu une croissance d'à peine 0,3 % en 2005, l'économie du Nouveau-Brunswick a repris de la vigueur en 2006, enregistrant une hausse de 2,9 %. Ce revirement est principalement attribuable à une croissance de 4,5 % dans le secteur de la production de biens, lui-même appuyé par celui de la construction. La mise en œuvre de grands projets dans les secteurs de l'énergie et du transport, notamment la construction du terminal de gaz naturel liquéfié à Saint John, la remise à neuf de la centrale électrique nucléaire de Point Lepreau et l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, ont stimulé l'activité dans le secteur de la construction en 2006.

Dans le secteur manufacturier, qui avait connu un recul important en 2005, on a assisté à une reprise en 2006-2007, grâce surtout à la réouverture de l'usine de pâte de Nackawic et à une augmentation de la production à l'usine de papier couché de Miramichi. Toutefois, cette reprise n'a pas été généralisée. La réduction des mises en chantier résidentielles aux États-Unis a entraîné une importante diminution de la production dans les scieries de la province, et a même donné lieu à la fermeture temporaire des usines Fraser Papers et à la fermeture de la scierie Weyerhauser, à Miramichi, pour une période indéterminée. Dans le secteur du raffinage du pétrole, on a dû interrompre les activités

Toutefois, sur une note plus positive, les secteurs de l'aérospatiale, de la construction navale, des semiconducteurs et de la fabrication d'autres produits électroniques ont connu une forte croissance en 2006. On a également observé une croissance importante de l'activité dans le secteur de la construction, attribuable à la mise en chantier de projets d'immobilisations dans les domaines du transport et de l'exploitation minière, pétrolière et gazière. Le secteur des services a continué d'obtenir de bons résultats, enregistrant une croissance de 2,8 % attribuable à une forte augmentation des activités dans les secteurs du commerce de détail, des services financiers, des soins de santé et de l'aide sociale et dans les services aux entreprises. Finalement, le secteur du transport a connu une hausse de 3 % en 2006, en raison de la plus forte augmentation observée depuis des années dans le domaine du transport aérien.

La Nouvelle-Écosse est bien placée pour tirer profit des possibilités émergentes que représente l'évolution des structures commerciales et de transport à l'échelle mondiale. Grâce à la résurgence des économies asiatiques, particulièrement en Chine et en Inde, et à la tendance du flot du commerce international à se concentrer sur les portes d'entrée choisies de façon stratégique pour le transport, la valeur de la proposition d'une porte d'entrée de l'Atlantique reposant sur les principaux atouts logistiques de la Nouvelle-Écosse devient de plus en plus intéressante, les bienfaits s'accroissant dans la région comme dans le reste du pays. L'Agence agit comme chef de file en facilitant le développement du portail de l'Atlantique et en en faisant la promotion.

Au moment où diminue le taux de croissance démographique de la province, surtout parmi les personnes en âge de travailler, il est particulièrement important que la Nouvelle-Écosse relève le défi d'attirer, d'intégrer et de retenir davantage d'immigrants. Il est prévu que, si la tendance démographique se maintient, la main-d'œuvre atteindra le seuil de décroissance d'ici à 2011. Compte tenu de ces renseignements, l'APECA se concentre sur l'immigration comme facteur important de la croissance économique en Nouvelle-Écosse. De concert avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, les groupes sans but lucratif et les organismes du secteur privé, l'Agence accroît la sensibilisation à la nécessité d'une planification des ressources humaines à long terme au niveau de l'entreprise et au rôle que l'immigration peut jouer dans le respect des exigences de la province en matière de main-d'œuvre. L'Agence appuie en outre les services d'orientation à l'intention des entrepreneurs immigrants.

La Nouvelle-Écosse poursuit la transition entre une économie dominée par la production de biens et une économie où la production de services prend de plus en plus d'ampleur, et les répercussions de ce virage se font sentir partout dans la province. Tandis qu'on a enregistré une croissance de l'emploi positive et soutenue dans la municipalité régionale d'Halifax, des pertes d'emplois sont survenues dans d'autres régions de la province, où des installations de fabrication et de transformation en activité depuis longtemps ont fermé leurs portes. La province connaît une rentrée d'investissements dans le secteur des services d'innovation comme la décision de Research in Motion d'aménager ses installations de soutien technique en Nouvelle-Écosse.

Le principal défi de la province, dans ses efforts pour favoriser la croissance des entreprises, consiste à intensifier la diversification économique par la création de grappes dans les secteurs des sciences biologiques, de l'aérospatiale, des technologies de l'information et des communications, du tourisme et de l'énergie éolienne. En collaboration avec le secteur privé et le gouvernement provincial, des progrès ont été réalisés dans tous ces secteurs; par ailleurs, l'Agence a amorcé des échanges sur la question de la porte d'entrée de l'Atlantique et sur celle des ressources naturelles.

Le développement du capital humain, combiné à des politiques plus poussées en matière d'immigration, sera un levier vital pour la croissance économique à court et à long terme. Tout au long de l'exercice, on a poursuivi l'élaboration de mesures importantes, dans les domaines de l'apprentissage et de la recherche, en collaboration avec le Collège Holland et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le domaine fédéral-provincial de la mise en valeur des ressources humaines, le rôle du secteur privé s'est élargi grâce à la nouvelle association des conseils sectoriels. Les membres du conseil de l'entente sur le développement du marché du travail se sont penchés sur le renouvellement du mandat, dans le but d'accroître l'efficacité des politiques et le caractère stratégique de la prestation des services aux clients.

Afin de tirer le meilleur parti possible des nouvelles possibilités économiques, les partenariats fédéral-provincial dans le domaine de l'innovation, du capital humain, du commerce, du tourisme et de l'investissement ont été améliorés, de sorte qu'ils sont de plus en plus stratégiques et mieux ciblés. L'un des principaux éléments des relations entre les gouvernements fédéral et provincial a été la mise en œuvre de projets d'infrastructure à l'aide du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, de la taxe sur l'essence, et du cadre général de gouvernance, qui est désormais considéré comme un modèle en matière de politiques et de programmes d'infrastructure pour l'Agence.

Le secteur des sciences biologiques, qui s'est affermi depuis trois ans et qui jouit de l'appui ferme et du leadership de l'Agence, constitue désormais une particularité importante de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. La mise en valeur de ce secteur correspond bien à l'esprit de la nouvelle économie, marqué par l'innovation, et assure des liens favorables avec les entreprises du secteur des ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche, l'aquaculture et l'exploitation forestière de l'Île-du-Prince-Édouard.



Nouvelle-Écosse

Après avoir connu une hausse de 1,6 % en 2005, la croissance économique de la Nouvelle-Écosse a connu un léger fléchissement en 2006, le PIB réel y ayant augmenté de 1,3 %. Dans le secteur de la production de biens, la production a chuté de 2,9 % (pour une troisième année consécutive). Il faut souligner que le conflit de travail à l'usine de papier Stora Enso, a eu une incidence négative sur l'activité du secteur de l'exploitation forestière, de la fabrication et des services publics. Le secteur de l'énergie a également connu une baisse en raison de la production moindre de gaz naturel.

Tandis que les taux d'emploi demeurent assez faibles dans plusieurs régions rurales, en raison de leur dépendance à l'égard du secteur primaire, notamment l'exploitation forestière et la pêche, la région métropolitaine de St. John's a établi de nouveaux records dans le domaine de l'emploi. En 2006, les emplois offerts dans la région de St. John's comptaient pour 43 % de tous les emplois de la province, et le taux d'emploi y atteignait 61,7 %, soit un taux supérieur de 11,3 points à celui de l'ensemble de la province.[75]

Selon des estimations préliminaires faites à la suite du recensement, la province comptait 509 677 habitants au 1er juillet 2006, soit 4 285 personnes de moins que l'année précédente à pareille date. Bien que l'exode de la population ait considérablement ralenti, les départs ont encore augmenté récemment avec la fin des travaux de construction d'un certain nombre de grands projets, et en raison des conditions difficiles dans les secteurs de la pêche et de l'exploitation forestière, et d'une demande de main-d'œuvre accrue en Alberta, notamment. On prévoit que les pénuries de main-d'œuvre actuellement ressenties dans un certain nombre de secteurs iront en s'aggravant sérieusement au cours des années à venir.



Île-du-Prince-Édouard

Après avoir connu une croissance de 1,8 % en 2005, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a maintenu un rendement régulier en 2006, son PIB réel ayant augmenté de 2,2 %. Dans le secteur de la fabrication de biens, la production a crû de 3,3 %, sous l'impulsion du secteur de la construction et de plusieurs investissements dans des projets de construction non résidentiels, comme le nouvel édifice du gouvernement fédéral à Charlottetown, l'agrandissement du Collège vétérinaire de l'Atlantique et de l'usine Master Packaging, et divers projets d'exploitation de l'énergie éolienne. Dans le secteur des services, l'activité économique a enregistré une hausse de 1,9 % en 2006, en partie attribuable à de fortes performances dans les secteurs financiers et des services aux entreprises.

Le secteur agricole a connu une vigoureuse remontée après le recul subi en 2005, et il a obtenu de bons résultats en 2006. Les conditions du marché s'étant améliorées en ce qui concerne l'écoulement des récoltes de pommes de terre et de la production bovine, les recettes monétaires agricoles ont considérablement augmenté. Les prises dans le secteur des fruits de mer, et en particulier les prises de homards, ont été supérieures à celles de l'année précédente, ce qui explique la très bonne année enregistrée dans le secteur de la transformation du poisson. Cependant, en raison de la hausse de la valeur du dollar canadien et de la faible demande en provenance des États-Unis, le secteur manufacturier a connu une année plutôt morose.

---

[75] Ces données ont été calculées au moyen de statistiques tirées de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

4. Section IV – Autres sujets d'intérêt

4.1 Enjeux économiques provinciaux[74]



Terre-Neuve-et-Labrador

L'activité économique s'est intensifiée en 2006 à Terre-Neuve-et-Labrador, où le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 3,1 % alors que la croissance n'avait été que de 0,3 % en 2005. Les résultats du secteur de la production de biens ont connu une hausse de 4,5 % en 2006, dépassant ainsi la croissance de 2,0 % enregistrée dans le secteur des services. L'augmentation de la production est principalement attribuable à l'industrie minière, et en particulier à la première année complète de production à la mine de la baie de Voisey, malgré l'interruption causée par un conflit de travail au troisième trimestre de 2006. La croissance observée dans le secteur des services découle principalement de l'activité accrue du transport et de l'entreposage dans les secteurs du commerce de détail, de l'information commerciale et de la culture, alimentée en grande partie par les dépenses de consommation.

Le secteur de la fabrication a connu un ralentissement en 2006, notamment à cause de la fermeture de l'usine de papier journal de Stephenville et de la réduction des prix du poisson à l'échelle mondiale. Les activités d'extraction de pétrole ont atteint un sommet après une décennie de croissance considérable. La première année complète d'exploitation du gisement pétrolier de White Rose, au large des côtes, a donné lieu à des activités ininterrompues en 2006, tandis que dans les champs pétrolifères d'Hibernia et de Terra Nova, on a fait face à des problèmes de production.

Le taux de participation (59,2 %) et le taux d'emploi (50,4 %) ont atteint des niveaux record, ou presque, à Terre-Neuve-et-Labrador en 2006. Le taux de chômage, qui se situait à 14,8 %, est tombé sous la barre des 15 % pour la première fois en 25 ans. On y dénombrait 215 700 emplois, une hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente.

---

[74] Les données statistiques présentées dans cette section proviennent des sources suivants :

- Statistique Canada – Produit intérieur brut, Revue des comptes économiques des provinces et des territoires, 13-016-XIE (2007).
- Statistique Canada – Marché du travail, Revue chronologique de la population active, 71F0004XCB (2007).
- Statistique Canada – Population, Estimations démographiques trimestrielles, 91-002-XIE.
- Industrie Canada – Exportations, Données sur le commerce indirect, Strategis (2007).

3.2.15 Tableau 13 : Prestation de services axés sur les clients

Au cours de l'exercice 2006-2007, on a effectué un troisième sondage sur la satisfaction de la clientèle du ministère, fondé sur l'outil de mesure commune. Ce sondage a révélé un taux de satisfaction de 84 %, ce qui constitue un excellent résultat.

Pour demeurer pertinent, le plan d'amélioration des services doit continuellement être modifié. Ainsi, on y intégrera les résultats du sondage réalisé en 2006-2007, notamment les priorités des clients.

À la fin de l'exercice 2006-2007, on a entamé les travaux de recherche nécessaires à l'élaboration d'un mécanisme officiel de recours et de réparation à l'Agence, mais il a été impossible de le finaliser et de le mettre en œuvre au cours de l'exercice, tel que prévu. Ce projet devrait se réaliser au cours de l'exercice 2007-2008.

L'Agence poursuit ses travaux relatifs à l'élaboration de normes pour l'examen des propositions de projets dans le cadre de ses diverses activités de programmes, notamment du Programme de développement des entreprises (PDE). On avait prévu utiliser le système ministériel en guise d'outil de suivi qui permettrait de publier des normes mesurables relatives au PDE au cours de l'exercice visé par le présent rapport. Ces travaux sont toujours en cours et il faudra raffiner le processus afin d'assurer la fiabilité des données destinées à être publiées.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la prestation de services axés sur les clients, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp.

3.2.16 Tableau 14 : Politiques concernant les voyages

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique respecte les Autorisations spéciales de voyager du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et applique la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités.

Élément à traiter	Commentaires de l'APECA
	réunions auront lieu à cet égard. Le projet pilote de l'Initiative de développement durable des entreprises, lancé au Nouveau-Brunswick, est sur la bonne voie. Dix des entreprises repérées participent au projet. À l'interne : L'Agence s'est procuré trois véhicules hybrides en 2006-2007. L'APECA a également continué à accroître le montant de produits verts achetés comme le papier recyclé, les cartouches de toner et les fournitures de bureau. Une formation en ligne intitulé *Guide de formation sur l'écologisation des achats* a été offert aux employés responsables de l'approvisionnement et la plupart d'entre eux l'ont terminé. Les autres suivront une version mise à jour de ce cours. Tout le personnel de l'Agence a reçu une formation dans le cadre des consultations internes réalisées en vue de la préparation de la SDD 2007-2010.
5. Quels rajustements l'APECA a-t-elle faits, le cas échéant?	À en juger par la rétroaction reçue à la suite des consultations et des ateliers sur l'éco-efficacité, il ne fait aucun doute que l'APECA est sur la bonne voie et qu'elle communique efficacement les avantages du développement durable aux PME et aux collectivités.

La SDD 2007-2010 a été présentée au Parlement en décembre 2006. On peut la consulter à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/sustain_2006/index.shtml.

Le développement durable a été intégré à l'Architecture des activités de programme et aux plans de travail de l'Agence pour l'exercice 2007-2008.

3.2.14 Tableau 12 : Stratégies de développement durable

Élément à traiter	Commentaires de l'APECA
1. Quels sont les principaux buts, objectifs ou cibles à long terme de la Stratégie de développement durable (SDD) de l'APECA?	Les principaux buts de la SDD de l'APECA sont les suivants : mieux faire connaître les avantages liés au développement et aux collectivités durables; aider les PME à trouver des moyens de devenir plus éco-efficaces; et veiller à ce que les PME et les collectivités connaissent les programmes de financement fédéraux mis à leur disposition. La cible à long terme est l'augmentation du nombre d'entreprises et de collectivités plus concurrentielles, plus éco-efficaces et plus durables dans la région.
2. Comment ces buts, objectifs ou cibles à long terme contribuent-ils à la réalisation des résultats stratégiques de l'APECA?	Les principaux buts, objectifs et cibles à long terme de la SDD de l'APECA tiennent une place importante dans l'élaboration des politiques et des programmes destinés à renforcer l'économie de la région. Ils contribuent à accroître le nombre de PME concurrentielles et durables au Canada atlantique et stimulent le dynamisme et la durabilité des collectivités de la région.
3. Quelles étaient les cibles établies de l'APECA pour la période visée?	Dans la majorité des cas, les cibles pour la période visée portent sur la réalisation des engagements en cours dans le cadre de la 3e Stratégie de développement durable. • Collaborer avec d'autres ministères fédéraux afin de tenir un atelier sur les programmes nationaux de protection de l'environnement. • Étudier les politiques de plafond et d'échange de crédits d'émissions du Sud-Est des États-Unis et le programme d'économie d'énergie de New York (*New York Energy Smart Program*) pour renforcer la capacité en matière d'élaboration de politiques relatives à cette région et tenter de déterminer les possibilités pour le Canada atlantique dans ce marché clé ainsi que les leçons qui y ont été apprises et qui pourraient s'appliquer au Canada atlantique. • Mettre en œuvre un projet pilote au Nouveau-Brunswick pour déterminer la faisabilité d'une intégration permanente des pratiques de prévention de la pollution (P2) et de l'écoefficacité (E2) par les PME de la province dans la gestion de leurs opérations afin d'améliorer leur productivité et leur durabilité économique. • À l'interne : se procurer au moins un autre véhicule à carburant de remplacement; se procurer des cartouches de toner remises à neuf, du papier recyclé et des produits écologiques; veiller à ce qu'au moins un agent d'approvisionnement au siège social et dans chaque bureau régional suive le cours en ligne intitulé *Guide de formation sur l'écologisation des achats*; offrir des séances d'information à tous les employés dans le cadre du processus de consultation préparatoire à la 4e Stratégie de développement durable. (Le succès sera mesuré en fonction du nombre de participants qui assisteront aux séances et qui entendront le message.)
4. Quels progrès l'APECA a-t-elle réalisés à ce jour? (Y compris les résultats atteints dans la poursuite des objectifs, et les progrès réalisés par rapport aux cibles établies.)	En partenariat avec Ressources naturelles Canada, Industrie Canada, Environnement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, l'APECA a mené des consultations auprès d'intervenants du Canada atlantique. Dans le cadre de ce programme de consultation, chaque ministère a présenté un exposé sur ses programmes de financement. À chaque rencontre, un conférencier invité a également fait un exposé sur le développement durable. Au total, 107 intervenants ont participé à ces ateliers. L'APECA n'a pas eu la possibilité d'étudier à fond les politiques de plafond et d'échange de crédits d'émissions du Sud-Est des États-Unis et le programme d'économie d'énergie de New York. Cette analyse sera réalisée en 2007 et plusieurs

On trouvera d'autres renseignements sur les rapports de vérification et d'évaluation et, le cas échéant, le plan d'action de la gestion correspondant, dans le site Web de l'APECA à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml.

Évaluations

Évaluation à mi-mandat du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique
par Belleclaire Consulting en association avec Perrin Research & Information Services, août 2006.
http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/evallist.shtml

Évaluation sommative du volet Développement économique du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
par Goss Gilroy Inc., septembre 2006.
http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/evallist.shtml

Deux modifications doivent être signalées quant aux évaluations énumérées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 :

- En raison de délais liés au processus de passation de marché, l'évaluation sommative du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités se terminera au plus tard en mars 2008.

- Il est recommandé de retirer l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE) de la liste des évaluations à effectuer. L'examen des analyses antérieures du PPCE (notamment les évaluations, les cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats et les cadres de vérification axés sur les risques) révèle que le programme est bien structuré, que les mesures de contrôle et les procédures en vigueur sont suffisantes et qu'il a acquis de la maturité depuis sa mise en œuvre. On trouvera des réponses aux questions sur le PPCE dans les études réalisées à ce jour et dans les rapports de surveillance continue des résultats. La section de l'évaluation de l'APECA est en attente d'une réponse à la recommandation formulée par le comité de gestion de l'Agence et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

3.2.13 Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations

Réponse aux comités parlementaires

L'APECA n'a reçu aucune recommandation de la part de comités parlementaires pour l'exercice 2006-2007.

Réponse aux rapports de la vérificatrice générale (y compris ceux du commissaire à l'environnement et au développement durable)

La vérificatrice générale du Canada n'a pas produit de rapport sur les activités de l'APECA pour l'exercice 2006-2007.

Rapport 2006 du commissaire à l'environnement et au développement durable – Les stratégies de développement durable. La présidente de l'APECA a répondu au rapport du commissaire.

Vérifications externes

Bureau du commissaire aux langues officielles – Rapport annuel 2006-2007.
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2006_07_f.php

Vérifications internes

Terminées

Vérifications de la conformité :

- Vérification de la passation de marchés
- Vérification de l'assurance de la qualité – Programme de développement des entreprises
- Vérification de l'assurance de la qualité – Fonds d'innovation de l'Atlantique
- Vérification – Innovation
- Vérification de l'exécution du programme – Développement économique des collectivités
- Vérification de l'instrument de délégation et de responsabilisation en matière de nomination et *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*
- Initiative sur la qualité des services
- Système de paiement des subventions et contributions – vérification de la fiabilité

Missions de suivi :

- Vérification du Programme infrastructures Canada
- Vérification du Programme de développement des collectivités et du Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs

En cours

- Finances/administration (région de l'Île-du-Prince-Édouard – plutôt que la Nouvelle-Écosse)
- Finances/administration (région de Terre-Neuve-et-Labrador)
- Développement économique des collectivités – Ressources de développement des collectivités
- Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Reportées à 2007-2008 en raison de problèmes relatifs aux ressources

- Planification opérationnelle et financière et production de rapports
- Accès à l'information (Centres de services aux entreprises du Canada)

b) Soldes des créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – Autres ministères et organismes	**642**	386
Créditeurs – Autres ministères et organismes	**906**	1 412

15. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

(en milliers de dollars)

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Paiements de transfert	241 995	79 190	14 010	4 771	361	340 327
Prêts et avances	5 124					5 124
Fonctionnement et entretien	8 297	325				8 622
Total	**255 416**	**79 515**	**14 010**	**4 771**	**361**	**354 073**

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie a).

a) Services fournis gratuitement :

Au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères (locaux, cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires, indemnisation des accidentés du travail et services juridiques). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Agence :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	**3 355**	3 284
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	**4 028**	3 913
Indemnisation des accidentés du travail assurée par Ressources humaines et Développement social Canada	**7**	6
Services juridiques fournis par Justice Canada	**9**	8
Total	**7 399**	7 211

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Agence.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de pension se limite à verser des cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) **Indemnités de départ :** L'Agence remet des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	**10 427**	8 671
Charge pour l'exercice	**2 111**	2 425
Prestations versées pendant l'exercice	**(661)**	(669)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**11 877**	10 427

12. Passif éventuel

a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès de l'Agence dans le cours normal de ses opérations. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 10 802 858 $ (comme en 2006) étaient toujours en instance au 31 mars 2006. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

b) Recouvrement potentiel de contributions

Au 31 mars 2007, le montant de recouvrement potentiel de contributions remboursables sous condition était évalué à 11 896 715 $ (10 007 966 $ en 2005-2006). Les recettes seront consignées dans l'exercice au cours duquel les conditions sont respectées.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite sont présentées ci-après.

9. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des créditeurs et des charges à payer par catégories :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs ordinaires	**(28 981)**	(33 848)
Salaires et traitements à payer	**(2 237)**	(2 052)
Charges à payer – créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE)	**(43 031)**	(43 301)
Autres sommes à payer à d'autres ministères	**(905)**	(1 412)
Montants retenus des entrepreneurs	**(2 184)**	(2 017)
Autres créditeurs	**(4)**	(14)
Total	**(77 342)**	(82 644)

10. Autres éléments du passif

L'Agence enregistre les dépôts des partenaires non fédéraux correspondant à leur part des coûts liés à divers projets. L'argent est distribué au nom des commanditaires au fur et à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds non utilisés sont retournés aux commanditaires. Les activités suivantes ont été enregistrées au cours de l'exercice :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Charges d'ouverture	**410**	678
Dépôt	**620**	273
Paiements	**(474)**	(541)
Charges de clôture	**556**	410

11. Avantages sociaux

a) **Prestations de pension :** Les employés de l'Agence participent au Régime de pension de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de pension s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées sur l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations au régime. En 2006-2007, les charges s'élèvent à 6 620 071 $ (7 017 769 $ en 2005-2006), soit environ 2,2 fois les cotisations des employés.

7. Prêts

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Prêts d'aide	**366 076**	375 278
Moins : Escompte non amorti sur les prêts d'aide	**(41 571)**	(36 849)
	324 505	338 429
Moins : Provision pour prêts d'aide douteux	**(99 433)**	(99 510)
	225 072	238 919
Gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel	**457**	457
Moins : Provision pour la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador	**(457)**	(457)
Total	**225 072**	238 919

Les prêts destinés au développement régional et industriel des gouvernements provinciaux et territoriaux proviennent de la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador ltée (SDTNL), dont le Canada possédait 40 pour cent des actions. Aux termes d'une entente datée du 29 mars 1989, le Gouvernement de Terre-Neuve achetait les actions du Canada, ce qui mettait fin à la participation du Gouvernement du Canada dans la Société. Une des conditions du retrait était que le Gouvernement du Canada devait accepter ces prêts de la SDTNL à titre de paiement intégral des sommes dues au Canada par la Société. Ces prêts de la SDTNL sont présentement administrés par l'Agence. Les prêts portaient des taux d'intérêt allant de 10 à 17 % par année et étaient remboursables à diverses dates d'échéance. Il a été décidé de recommander la radiation du reste du portefeuille de prêts de la SDTNL.

8. Immobilisations corporelles *(en milliers de dollars)*

Coût					Amortissement cumulé				2007	2006
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Véhicules	708	93	(142)	659	(349)	(116)	130	(335)	324	359
Matériel informatique	1 300			1 300	(1 300)			(1 300)		1
Logiciels conçus	1 400	43		1 443	(1 176)	(138)		(1 314)	129	224
Machines et matériel	88			88	(6)	(6)		(12)	76	82
Total	**3 496**	**136**	**(142)**	**3 490**	**(2 831)**	**(260)**	**130**	**(2 961)**	**529**	**666**

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élèvent à 260 $ (417 $ en 2006).

5. Revenus

Le tableau suivant donne le détail des revenus par catégorie :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Recettes de l'amortissement de l'escompte sur les prêts	**14 068**	14 125
Intérêt reçu sur les prêts en souffrance	**559**	465
Retour sur investissement sur des prêts liés à des zones spéciales et des ententes sur les autoroutes		21
Gains sur l'aliénation des immobilisations corporelles et non corporelles	**13**	9
Autres revenus	**29**	25
Total des revenus	**14 669**	14 645

Le rendement de l'investissement désigne l'intérêt gagné sur les prêts consentis aux termes de l'Entente sur les zones spéciales et les routes.

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs de contributions		
Montants à remboursement conditionnel remboursés	**9**	3
Montants non remboursés des contributions à remboursement conditionnel	**8 081**	7 200
Non-remboursement des contributions non remboursables	**584**	377
Trop-payés à recouvrer	**57**	140
	8 731	7 720
Moins : Provision pour débiteurs douteux	**(8 470)**	(7 515)
	261	205
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	**937**	386
Autres débiteurs	**2 507**	1 647
Avances aux employés	**6**	12
Total	**3 711**	2 250

4. Charges

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert		
Paiements à remboursement conditionnel		
Particuliers	**117**	976
Industrie	**45 313**	39 231
	45 430	40 207
Conditions satisfaites	**(5 359)**	(7 536)
	40 071	32 671
Paiements non remboursables		
Industrie	**9 396**	11 438
Organismes sans but lucratif	**154 192**	177 798
Autres ordres de gouvernement	**33 230**	58 430
	196 818	247 665
Rajustements aux comptes de régularisation de l'exercice antérieur	**(3 414)**	(938)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	**18 790**	4 925
Provision pour prêts et débiteurs douteux	**13 339**	31 867
Total des paiements de transfert	**265 604**	316 189
Exploitation		
Personnel	**67 492**	69 540
Services professionnels	**14 263**	16 211
Transports et télécommunications	**7 408**	7 505
Installations	**3 355**	3 285
Matériel (moins de 10 000 $ par article)	**1 631**	1 513
Location	**1 286**	1 522
Information	**1 068**	1 472
Services publics, matériel et fournitures	**769**	864
Achat, réparation et entretien	**512**	511
Amortissement des immobilisations corporelles	**260**	417
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	**1**	
Dépenses diverses	**37**	107
Total des charges d'exploitation	**98 082**	102 947
Total des charges	**363 686**	419 136

b) Crédits fournis et utilisés

	Crédits fournis	
	2007	**2006**
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1 – Charges de fonctionnement	**86 754**	88 014
Crédit 5 – Subventions et contributions	**296 340**	350 119
Montants législatifs	**8 547**	9 573
Moins :		
Crédits annulés : Fonctionnement	**(6 293)**	(28 962)
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	**(7)**	(4)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**385 341**	418 740

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2007	**2006**
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	**329 746**	357 488
Revenu non disponible pour dépenser	**14 669**	14 645
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs	**(2 693)**	20 464
Variation des créditeurs et des charges à payer	**(3 745)**	(3 748)
Autres rajustements	**47 364**	29 891
	40 926	46 607
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**385 341**	418 740

a) Rapprochement du coût net des opérations et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

	2007	2006
	(en milliers de dollars)	
Coût net des opérations	**349 017**	404 491
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût net des opérations, mais pas sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	**(7 399)**	(7 211)
Amortissement des immobilisations corporelles	**(260)**	(417)
Dépenses payées d'avance reconnues	**(19 918)**	(29 048)
Conditions imposées aux contributions satisfaites	**5 359**	7 536
Frais de Justice Canada	**(299)**	(368)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	**(18 791)**	(4 925)
Paie de congés annuels et compensatoires	**32**	(929)
Provisions pour prêts et débiteurs douteux	**(13 340)**	(31 867)
Rajustement aux comptes de régularisation de l'exercice antérieur	**3 601**	1 046
Indemnités de départ	**(1 450)**	(1 756)
Autres rajustements		7
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	**(1)**	
Transfert de contribution remboursable à non remboursable	**624**	(5 845)
	(51 842)	(73 777)
Revenu non disponible pour les dépenses	**14 669**	14 645
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Prêts d'aide	**55 944**	52 757
Charges payées d'avance	**17 417**	20 520
Acquisition d'immobilisations corporelles	**136**	104
	73 497	73 381
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**385 341**	418 740

3. Crédits parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de ses fonds au moyen de crédits parlementaires annuels. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats nets des opérations de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon les fonds octroyés par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

h) Provision pour prêts et débiteurs douteux

Les prêts et débiteurs sont considérés comme douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de récupérer le montant intégral du principal et, s'il y a lieu, de l'intérêt. Une provision est établie pour ramener la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur réalisable nette estimative. Pour les prêts d'aide, qui sont accordés sans intérêt, le doute est calculé en fonction du montant du prêt d'aide, moins l'escompte non amorti.

L'Agence a radié une somme de 12 478 738 $ au cours de l'exercice 2006-2007 (13 986 310 $ en 2005-2006) pour des comptes jugés non recouvrables et à l'égard desquels toutes les options possibles de recouvrement ont été épuisées. La radiation d'une dette envers la Couronne ne correspond qu'à une opération comptable et ne libère pas le créancier de son obligation de payer et n'affecte pas le droit de la Couronne d'appliquer des mesures de recouvrement.

i) Passif éventuel – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif et une charge est consignée. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. La liste des immobilisations est ci-dessous :

Catégorie d'immobilisations	**Période d'amortissement**
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels conçus	5 ans
Machines et matériel	15 ans

k) Incertitude relative à la mesure – La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux postes pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif pour les indemnités de départ, l'escompte non amorti sur les prêts d'aide et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

e) **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés pour la période au cours de laquelle l'opération ou l'activité sous-jacente qui a donné lieu aux revenus s'est produite, sauf pour l'article énoncé ci-dessous.
- Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance et sont consignés sur réception.

f) **Avantages sociaux futurs**

- **Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de pension de la fonction publique, un régime interemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées, et elles représentent l'obligation totale de l'Agence à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

- **Indemnités de départ :** Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) **Les contributions remboursables** sont des contributions pour lesquelles on s'attend à ce que le bénéficiaire rembourse le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions remboursables sans condition ou des contributions à remboursement conditionnel, et sont comptabilisées de façons différentes.

- Les contributions remboursables sans condition sont des contributions qui doivent être absolument remboursées. Habituellement, elles sont consenties sans intérêt et ont diverses modalités de remboursement. Comme elles sont visées par des concessions, elles sont comptabilisées comme des prêts selon leur valeur nominale et sont actualisées au moyen d'une méthode à taux d'intérêt modifiée. Une partie de l'escompte non amorti est inscrite aux résultats à chaque exercice pour refléter la variation de la valeur actualisée des contributions non remboursées.

- Les contributions à remboursement conditionnel sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme débiteurs et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour la nature irrécouvrable est comptabilisée au besoin.

- Les sommes perçues à l'égard des contributions remboursables se sont élevées à 57 261 482 $ au cours de l'exercice 2006-2007 (59 508 903 $ en 2005-2006).

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits qui lui sont consentis ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Le changement de la situation nette du Trésor

Ce montant correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles consignés par l'Agence. Elle découle d'écarts chronologiques entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les contributions non remboursables sont comptabilisées l'année durant laquelle les conditions des paiements sont rencontrées.
- Les indemnités de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des accidentés du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

1. Mandat et objectifs

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique existe en vertu de la Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R., ch. G-5.7, aussi appelée la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.*

L'Agence a pour mandat de promouvoir le développement économique dans le Canada atlantique et, plus précisément, de favoriser l'accroissement des revenus gagnés et des débouchés d'emploi dans la région. L'Agence exerce son mandat en vertu de huit différents programmes d'activités énumérés ci-dessous :

Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale
Aide pour améliorer le climat des affaires et permettre de démarrer, agrandir ou moderniser les petites et moyennes entreprises.

Développement économique des collectivités
Projets qui aident les collectivités à accroître leur capacité et leur confiance afin d'identifier et de coordonner la mise en application des priorités en matière de développement économique dans leur région.

Programme d'infrastructure
Programme conçu pour renouveler et aménager l'infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.

Mesures d'intervention spéciale
Soutien des initiatives conçues pour répondre aux besoins particuliers de rajustement économique des collectivités du Canada atlantique.

Recherche stratégique
Exécution d'une analyse des politiques et d'une recherche stratégique pour déterminer dans quels secteurs l'Agence peut remplir son mandat avec le plus d'efficacité.

Accès à l'information commerciale
Fournir des services de counselling, de mentorat et d'orientation aux gens de l'Atlantique.

Défense des intérêts
Défendre les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles initiatives du gouvernement répondent davantage aux besoins du Canada atlantique.

Coordination
Faire participer les partenaires économiques à la mise en valeur des priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État des flux de trésorerie (*non vérifié*)
pour l'exercice clos le 31 mars
(*en milliers de dollars*)

	2007	2006
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût net des opérations	**349 017**	404 491
Postes sans incidences sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**(260)**	(417)
Amortissement de l'escompte non amorti sur les prêts d'aide	**14 068**	14 125
Gain sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	**12**	9
Provision pour prêts et débiteurs douteux	**(13 340)**	(31 867)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	**(18 791)**	(4 925)
Services fournis gratuitement	**(7 399)**	(7 211)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et des charges de fonctionnement payées d'avance	**4 400**	(429)
(Augmentation) diminution du passif	**3 745**	3 748
Augmentation (diminution) des prêts	**1 252**	(10 392)
Augmentation (diminution) des paiements anticipés sur les transferts	(3 071)	(9 735)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	329 633	357 397
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**136**	104
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	**(23)**	(13)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisation	**113**	91
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	**329 746**	357 488

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État de l'avoir du Canada (*non vérifié*)
pour l'exercice clos le 31 mars
(*en milliers de dollars*)

	2007	2006
Avoir du Canada, début de l'exercice	**166 695**	206 487
Coût net d'opérations	**(349 017)**	(404 491)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	**385 341**	418 740
Revenus non disponibles pour dépenser	**(14 669)**	(14 645)
Changement de la situation nette du Trésor (note 3c)	**(40 926)**	(46 607)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	**7 399**	7 211
Avoir du Canada, fin de l'exercice	**154 823**	166 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État de la situation financière (*non vérifié*)
au 31 mars
(*en milliers de dollars*)

ACTIF	2007	2006
Actifs financiers		
Débiteurs et avances (note 6)	**3 711**	2 250
Prêts (note 7)	**225 072**	238 919
Total des actifs financiers	**228 783**	241 169
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	**17 450**	20 544
Immobilisations corporelles (note 8)	**529**	666
Total des actifs non financiers	**17 979**	21 210
TOTAL	**246 762**	262 379

PASSIF		
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	**77 342**	82 644
Indemnités de congés annuels et compensatoires	**2 164**	2 203
Autres éléments du passif (note 10)	**556**	410
Indemnités de départ (note 11)	**11 877**	10 427
Total du passif	**91 939**	95 684
Avoir du Canada	**154 823**	166 695
TOTAL	**246 762**	262 379

Passif éventuel (note 12)

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

État des résultats (*non vérifié*)

pour l'exercice clos le 31 mars

(*en milliers de dollars*)

CHARGES (note 4)	**2007**	**2006**
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	**199 343**	251 768
Développement économique des collectivités	**113 185**	111 768
Programme d'infrastructure	**21 870**	34 512
Mesures d'intervention spéciale	**13 082**	3 786
Recherche stratégique	**6 189**	6 670
Accès à l'information commerciale	**4 226**	3 406
Défense des intérêts	**3 540**	3 544
Coordination	**2 251**	3 682
Total des charges	**363 686**	419 136
REVENUS (note 5)		
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	**14 652**	14 629
Développement économique des collectivités	**11**	10
Accès à l'information commerciale	**4**	6
Programme d'infrastructure	**1**	
Recherche stratégique	**1**	
Total des revenus	**14 669**	14 645
Coût net des opérations	**349 017**	404 491

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

3.2.12 Tableau 10 : États financiers

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et de toute l'information y figurant incombe à la direction de l'Agence. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de l'Agence concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le système permet également de s'assurer que les opérations sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'Agence.

Les états financiers de l'Agence n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Monique Collette

Administratrice générale

pour **Sherril Minns**, CA

Agente financière principale

Moncton, Canada

AUG 14 2007

3.2.11 Tableau 9 : Initiatives horizontales

Initiatives pour lesquelles l'APECA fait fonction d'organisme directeur

1. Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)
   http://www.actp-ptca.ca/french/index.html

2. Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE)
   http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/ibda/index.shtml

3. Équipe Canada Atlantique (ECA)
   http://www.equipecanadaatlantique.ca/

Autres initiatives horizontales auxquelles l'APECA participe

1. Partenariat rural canadien
   http://www.rural.gc.ca/home_f.phtml

2. Équipe Canada inc. (ECI)
   http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_f.cfm

3. Programme infrastructures Canada (PIC)
4. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
5. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
   http://www.infrastructure.gc.ca/ip-pi/index_f.shtml

6. Initiative de représentation accrue aux États-Unis (IRA)
   http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=380348&Language=F&docnumber=139

7. Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)
   http://www.cbsc.org/

8. Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)
   http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro

9. Développement économique des Autochtones

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

3.2.9 Tableau 7B : Politiques sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes de service pour les frais d'utilisation, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp.

3.2.10 Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Des tableaux ont été préparés à l'égard de chacun des programmes de paiements de transfert de l'APECA dépassant les cinq millions de dollars en 2006-2007.

1. Fonds d'innovation de l'Atlantique
2. Programme de développement des entreprises
3. Programme de développement des collectivités
4. Programme infrastructures Canada
5. Fonds des collectivités innovatrices
6. Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces programmes, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp.

3.2.8 Tableau 7A : Frais d'utilisation

				2006-2007					Exercices de planification		
A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Revenu prévu (000 $)	Revenu réel (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
Frais de traitement des demandes soumises dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information*	Autres produits et services	*Loi sur l'accès à l'information*	1992	3,6	0,5	437,1	Une réponse doit être fournie dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Le délai de réponse peut être prolongé, conformément à l'article 9 de la Loi. Un avis de prolongation doit être fourni dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la *Loi sur l'accès à l'information*, consulter le site Web suivant http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html	La norme de 30 jours a été respectée dans 30 % des cas. La norme relative au taux de réponse globale (y compris les prolongations) a été atteinte dans 47 % des cas.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	0,60 0,62 0,65	440,0 450,0 460,0

B. Circonstances relatives à l'établissement ou à la modification de frais au cours de l'exercice 2006-2007.
Sans objet.

C. Facteurs importants ayant une incidence sur les frais d'utilisation.
Aucun

3.2.7 Tableau 6 : Besoins en ressources par direction générale

2006-2007 (en millions de dollars)

Direction générale / Activité de programme	Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	*Accès à l'information relative aux affaires*	Développement économique des collectivités	*Mesures d'intervention spéciale*	Programme d'infrastructure	*Politiques*	Défense des intérêts	*Coordination*	Total
Nouveau-Brunswick									
Dépenses prévues	66,4	0,8	11,0	24,5	3,7	0,4	0,3	0,3	**107,4**
Dépenses réelles	45,6	1,4	22,8	13,1	2,2	0,4	0,3	0,4	**86,2**
Nouvelle-Écosse									
Dépenses prévues	77,4	1,0	9,0	0,0	5,8	0,6	0,2	0,3	**94,3**
Dépenses réelles	63,2	0,9	36,0	0,0	9,7	1,2	0,6	0,7	**112,3**
Île-du-Prince-Édouard									
Dépenses prévues	33,4	0,4	3,6	0,0	1,2	0,2	0,1	0,2	**39,1**
Dépenses réelles	28,3	0,5	17,1	0,0	0,8	0,3	0,1	0,3	**47,4**
Terre-Neuve-et-Labrador									
Dépenses prévues	67,6	0,6	13,0	0,0	3,2	0,6	0,6	0,3	**85,9**
Dépenses réelles	55,0	0,7	23,0	0,0	9,2	0,6	0,4	0,6	**89,5**
Ministériel*									
Dépenses prévues	34,8	0,0	6,2	0,0	0,0	9,2	2,8	0,7	**53,7**
Dépenses réelles	31,5	0,4	12,5	0,0	0,0	3,4	1,9	0,2	**49,9**

* Comprend le cabinet du ministre et le bureau de la présidente, la direction générale des Ressources humaines, celle des Finances et des Services corporatifs et celle des Politiques et des Programmes.

3.2.6 Tableau 5 : Sources des revenus non disponibles

Activité de programme	2004-2005 (en millions de dollars) Réels	2005-2006 (en millions de dollars) Réels	2006-2007 (en millions de dollars) Budget principal	Revenus prévus	Total des autorisations	Réels
Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale						
- Contributions remboursables	54,9	59,5	55,0	55,0	57,3	57,3
- Tous les autres*	6,6	7,8	2,0	2,0	8,2	8,2
Total	**61,5**	**67,3**	**57,0**	**57,0**	**65,5**	**65,5**

* Tous les autres revenus comprennent les remboursements des dépenses des années précédentes, le redressement des charges des exercices précédents, le rendement des investissements des prêts directs, les frais de service, les produits de la disposition des biens de la Couronne, les revenus d'intérêt et les autres revenus divers.

3.2.4 Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Ce tableau présente les ressources approuvées par le Parlement, les modifications apportées aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations, ainsi que la façon dont les fonds ont été dépensés.

Poste voté ou législatif (L)	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2006-2007 (en millions de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	82,8	82,8	86,8	80,5
5	Subventions et contributions	290,4	289,1	296,3	296,3
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	8,5	8,5	8,5	8,5
-	Traitement et allocation pour automobile du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	**381,7**	**380,4**	**391,6**	**385,3**

Nota : Les fonds relatifs au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre de l'Agence figurent désormais dans les tableaux financiers du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

3.2.5 Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

Ce tableau présente les coûts des services fournis à l'Agence par d'autres ministères fédéraux.

	2006-2007 (en millions de dollars)
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3,4
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), à l'exclusion des fonds renouvelables	4,0
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,3
Total	**7,7**

Politiques

Des rajustements à des dépenses prévues ont été apportés pendant l'année par l'intermédiaire de transferts de fonds à d'autres activités.

Explication des écarts importants, par activité de programme :

Promotion du développement des petites et moyennes entreprises (PME) et renforcement de la capacité économique régionale

Des rajustements de 57 millions de dollars au total ont été apportés au montant des dépenses prévues au cours de l'exercice afin de tenir compte d'une réduction du financement de contributions (42 millions de dollars), des coûts de fonctionnement (neuf millions de dollars) et des ressources humaines (71 ETP) dans le cadre de cette activité. Des dépenses correspondantes sont survenues à l'activité Développement économique des collectivités pour représenter la mise en œuvre du nouveau Fonds des collectivités innovatrices et la demande accrue dans d'autres programmes.

Développement économique des collectivités

Il a fallu ajouter 69 millions de dollars pour l'exécution de quatre programmes en vertu de cette activité de programme (58 millions de dollars de financement de contributions et onze millions de dollars de frais de fonctionnement), et cette somme a été transférée d'autres activités de programme. Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités a été prolongé d'un an en 2005-2006, et des engagements de dix millions de dollars ont été reportés à l'exercice 2006-2007. Le Fonds des collectivités innovatrices, un nouveau programme lancé en 2005-2006, a enregistré un niveau d'activité plus élevé que prévu, ce qui a entraîné des contributions additionnelles de 29 millions de dollars, et l'activité accrue dans le cadre du Programme de développement des entreprises a entraîné des dépenses supplémentaires de 17 millions de dollars. Les dépenses aux termes du Programme de développement des collectivités ont été de deux millions de dollars de plus que prévu à l'origine. Le niveau accru d'activité dans le cadre de ces programmes a entraîné l'utilisation de ressources humaines supplémentaires (75 ETP).

Mesures d'intervention spéciale

Les dépenses dans le cadre de la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John ont été de onze millions de dollars moins élevés que prévu à l'origine et ces fonds ont été transférés à l'activité Développement économique des collectivités pour répondre à la demande plus élevée.

Programme d'infrastructure

Il a fallu ajouter des ressources pour répondre au niveau d'activité plus élevé lié à l'exécution de trois programmes d'infrastructure, soit le Programme infrastructures Canada (comprenant 6,9 millions de dollars de fonds de contributions reportés de l'exercice 2005-2006), le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et les projets financés aux termes du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

3.2.3 Tableau 2 : Ressources par activité de programme

Activité de programme	Budgétaire 2006-2007 (en millions de dollars) Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires nettes
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale				
Budget principal	65,4	1,0	214,5	280,9
Dépenses prévues	*65,9*	*1,0*	*212,7*	*279,6*
Autorisations totales	67,4	1,0	171,9	240,3
Dépenses réelles	*50,7*	*0,2*	*172,7*	*223,6*
Accès à l'information relative aux affaires				
Budget principal	2,8	-	-	2,8
Dépenses prévues	*2,8*	-	-	*2,8*
Autorisations totales	2,9	-	-	2,9
Dépenses réelles	*3,9*	-	-	*3,9*
Développement économique des collectivités				
Budget principal	11,3	1,0	30,5	42,8
Dépenses prévues	*10,8*	*1,0*	*31,0*	*42,8*
Autorisations totales	13,0	1,0	88,2	102,2
Dépenses réelles	*22,2*	*0,6*	*88,6*	*111,4*
Mesures d'intervention spéciale				
Budget principal	-	-	24,5	24,5
Dépenses prévues	-	-	*24,5*	*24,5*
Autorisations totales	-	-	13,0	13,0
Dépenses réelles	*0,1*	-	*13,0*	*13,1*
Programme d'infrastructure				
Budget principal	0,9	-	13,0	13,9
Dépenses prévues	*0,9*	-	*13,0*	*13,9*
Autorisations totales	0,9	-	19,9	20,8
Dépenses réelles	*2,0*	-	*19,9*	*21.9*
Politiques				
Budget principal	5,1	-	5,9	11,0
Dépenses prévues	*5,1*	-	*5,9*	*11,0*
Autorisations totales	5,2	-	1,3	6,5
Dépenses réelles	*4,6*	-	*1,3*	*5,9*
Défense des intérêts				
Budget principal	4,0	-	-	4,0
Dépenses prévues	*4,0*	-	-	*4,0*
Autorisations totales	4,1	-	-	4,1
Dépenses réelles	*3,3*	-	-	*3.3*
Coordination				
Budget principal	1,8	-	-	1,8
Dépenses prévues	*1,8*	-	-	*1,8*
Autorisations totales	1,8	-	-	1,8
Dépenses réelles	*2,2*	-	-	*2,2*

3.2.2 Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

Ce tableau fournit une perspective historique de la façon dont les ressources ont été utilisées et un graphique illustrant la tendance des résultats réels.

Activité de programme	2004-2005 (en millions de dollars)	2005-2006 (en millions de dollars)	2006-2007 (en millions de dollars)			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	268,5	259,2	280,9	279,6	240,3	223,6
Accès à l'information relative aux affaires	3,3	3,1	2,8	2,8	2,9	3.9
Développement économique des collectivités	115,7	111,2	42,8	42,8	102,2	111.4
Mesures d'intervention spéciale	18,1	1,9	24,5	24,5	13,0	13.1
Programme d'infrastructure	33,3	30,9	13,9	13,9	20,8	21,9
Politiques	4,1	5,8	11,0	11,0	6,5	5.9
Défense des intérêts	5,6	3,1	4,0	4,0	4,1	3,3
Coordination	1.7	3.5	1.8	1.8	1.8	2.2
Total	**450,3**	**418,7**	**381,7**	**380,4**	**391,6**	**385,3**
Moins : Revenus non disponibles[73]	(61,5)	(67,3)	(57,0)	(57,0)	(65,5)	(65.5)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	7,1	7,6	6,8	6,8	7,7	7,7
Total des dépenses de l'Agence	**395,9**	**359,0**	**331,5**	**330,2**	**333,8**	**327,5**
Équivalents temps plein (ETP)	**646**	**678**	**612**	**612**	**700**	**700**

[73] Les revenus non disponibles comprennent toutes les recettes non fiscales à porter au crédit du Trésor.

- *Dépenses réelles* : correspond aux dépenses indiquées dans les Comptes publics du Canada de 2006-2007.

L'emploi de 700 équivalents temps plein (ETP) en 2006-2007 comparativement à 678 ETP réels en 2005-2006 représente le plein impact de l'Agence pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de dotation en 2005-2006. Le niveau de dépenses prévues de 612 ETP représente le nombre d'ETP provenant de l'autorité approuvée par le Conseil du Trésor en salaires, avant les rajustements prévus par l'intermédiaire du mécanisme de transfert du budget d'exploitation.

3.2 Tableaux relatifs aux finances, aux politiques et à l'information

3.2.1 Aperçu de la situation financière

Les autorisations totales de l'Agence se sont chiffrées à 391,6 millions de dollars, soit :

- le Budget principal des dépenses de 381,7 millions de dollars,

- augmenté de transferts et de rajustements aux crédits dans les Budgets supplémentaires des dépenses atteignant neuf millions de dollars et comprenant :
  - une augmentation de 6,9 millions de dollars dans le cadre du Programme infrastructures Canada (report de crédits non utilisés en 2005-2006);
  - une diminution de un million de dollars attribuable à un transfert de fonds à Transports Canada en vue d'appuyer financièrement le service de traversiers entre Saint John et Digby; et
  - une augmentation de 3,1 millions de dollars découlant de rajustements opérationnels résultant principalement du report de fonds du budget de fonctionnement;

- autres rajustements totalisant 0,9 million de dollars, approuvés par le Conseil du Trésor et liés au règlement de conventions collectives et au financement supplémentaire nécessaire à la mise en œuvre des changements apportés à la politique du gouvernement en matière de vérification interne.

Les dépenses réelles ont été de 385,3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un écart de 6,3 millions de dollars, intégralement compris dans le crédit pour dépenses de fonctionnement de l'Agence. Une partie de cet écart (4,1 millions de dollars) est admissible au report de fonds du budget de fonctionnement.

Les tableaux financiers qui suivent fournissent les chiffres suivants :

- *Budget principal des dépenses* : autorisations contenues dans la Partie II du Budget des dépenses de 2006-2007 figurant dans les Comptes publics du Canada de 2006-2007.

- *Dépenses prévues* : correspond aux dépenses prévues contenues dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007.

- *Autorisations totales* : autorisations totales reçues au cours de l'exercice par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et d'autres affectations du Conseil du Trésor, et qui concordent avec les dépenses indiquées dans les Comptes publics du Canada de 2006-2007.

la SECB, dont le bureau se trouve à Sydney, en Nouvelle-Écosse, a la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA à l'île du Cap-Breton.

Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient pris en compte dans les politiques et programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Le bureau d'Ottawa, qui relève du vice-président principal, veille aussi à ce que les Canadiens de la région de l'Atlantique connaissent les possibilités qui s'offrent en matière de fourniture de services et de produits au gouvernement du Canada et qu'ils soient en mesure d'en profiter.

3.1.5 Principales responsabilités

- Vice-président principal
  - Politiques et programmes
  - Coordination des priorités et des programmes au niveau régional
  - Exécution des ententes panatlantiques
  - Défense des intérêts et approvisionnement
  - Coordination des relations fédérales-provinciales

- Vice-président, Finances et Services corporatifs
  - Finances et administration
  - Secrétariat général
  - Planification ministérielle et gestion du rendement
  - Direction du Bureau principal de l'information
  - Bureau de liaison ministérielle
  - Vérification (liens administratifs)

- Vice-présidents travaillant dans chacune des provinces atlantiques
  - Stratégie de développement fédérale-provinciale
  - Prestation de services et exécution de programmes aux niveaux provincial et local
  - Liaison avec les provinces, le milieu des affaires et d'autres intervenants
  - Tourisme Atlantique (vice-président, Île-du-Prince-Édouard)

La présidente de l'APECA a son bureau à Moncton, au Nouveau-Brunswick. La présidente préside également le Conseil de promotion économique du Canada atlantique de l'Agence et le conseil d'administration de la SECB.

Bien que la SECB et l'APECA aient des relations de travail étroites, la SECB est une entité distincte, une société d'État qui rend compte de ses activités séparément au Parlement.

3.1.3 Conseil de promotion économique du Canada atlantique

Les membres du Conseil de promotion économique du Canada atlantique offrent orientation et appui à la présidente et au ministre de l'APECA en leur fournissant des conseils éclairés sur une vaste gamme de questions liées aux stratégies et aux politiques de l'Agence. Outre la présidente de l'APECA, qui préside le Conseil, ce dernier compte sept autres membres, tous des entrepreneurs prospères, des professionnels du milieu des affaires ou des leaders dans leur collectivité, issus des quatre provinces de l'Atlantique. Les membres du Conseil sont nommés par la gouverneure en conseil, suivant les recommandations du Ministre.

3.1.4 Organisation de l'Agence

Le mandat et la structure organisationnelle de l'APECA ont été déterminés il y a 20 ans, à l'issue de consultations menées auprès de Canadiens des quatre provinces de l'Atlantique. La création d'un organisme fédéral chargé du développement économique du Canada atlantique a été annoncée le 6 juin 1987. L'Agence compte 36 bureaux régionaux et locaux dans des localités réparties dans l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique. C'est donc dire que les décisions financières et stratégiques de l'APECA sont prises par des Canadiens de la région de l'Atlantique et dans leur intérêt.

La présidente de l'APECA est responsable de l'administration des activités et des employés de l'Agence. Situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le siège social de l'APECA abrite les bureaux de la présidente ainsi que ceux des directions des Politiques et des Programmes, des Finances et des Services corporatifs, des Ressources humaines, des Communications et des Services juridiques.

Le premier vice-président, dont le bureau se trouve au siège social de l'Agence, appuie la présidente dans la gestion des activités de l'Agence et il aide les administrateurs généraux à réaliser les activités et à s'acquitter des responsabilités qui leur sont confiées.

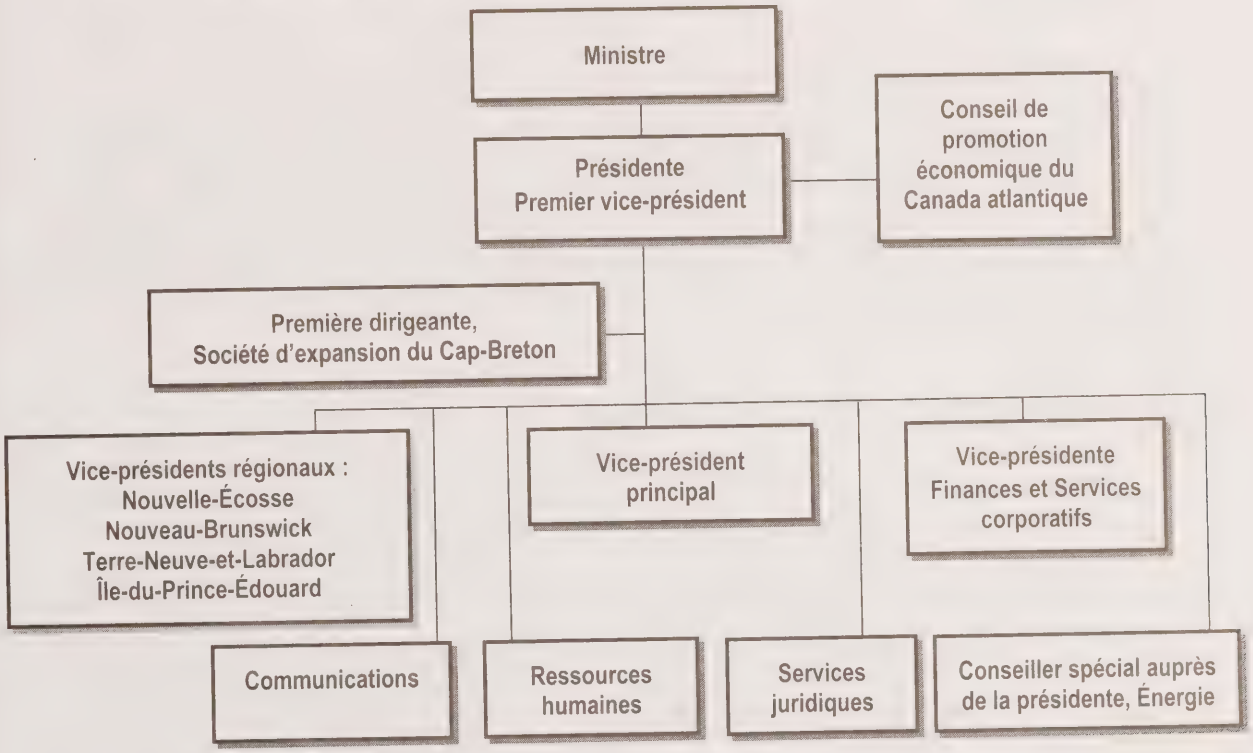
Le vice-président principal est investi de la responsabilité des programmes et des politiques à l'Agence ainsi que de l'exécution des projets et mesures panatlantiques.

Les vice-présidents régionaux, qui ont des bureaux dans chaque capitale provinciale, ont la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA. La première dirigeante de

3. Section III – Information additionnelle

3.1 Renseignements sur l'organisation

3.1.1 Structure organisationnelle



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dirigeants et la structure organisationnelle de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), consulter le site Web de l'APECA à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about_people.shtml.

3.1.2 Responsabilisation

Le ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est chargé des politiques et des programmes visant à promouvoir le développement économique au Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance du revenu gagné et l'amélioration des possibilités d'emploi. Le ministre est aussi responsable de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB).

gouvernements provinciaux, d'associations représentant les collèges et les universités du Canada atlantique, du *Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development* et de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Les liens de l'APECA avec les établissements d'enseignement supérieur, particulièrement en ce qui concerne le Fonds d'innovation de l'Atlantique et Springboard Atlantic Inc., ont été perçus comme étant très positifs par l'OCDE.

Les activités de coordination menées par l'APECA en 2006-2007 ont aussi permis de faire progresser d'autres dossiers prioritaires, notamment les suivants :

- Traduction : L'APECA a collaboré à la définition des priorités du secteur de la traduction au Nouveau-Brunswick en assumant un rôle de leadership qui a consisté à réunir les intervenants et à fournir des conseils à l'association de l'industrie de la traduction de la province (Traduction NB Translation) en vue de mettre sur pied une mesure de développement de la capacité du secteur.

- Technologies océaniques : L'APECA a activement suscité la participation des ministres régionaux de Terre-Neuve-et-Labrador, des cadres d'Industrie Canada, de représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve et du ministère provincial de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, et des partenaires de l'industrie pour encourager l'expansion continue du secteur des technologies océanologiques de la province.

- Aquaculture : Des représentants de l'APECA ont travaillé en étroite collaboration avec des représentants du secteur de l'aquaculture, au niveau national et régional, en vue de préparer le *Canadian Farmed Seafood Summit* (sommet canadien sur les poissons et fruits de mer d'élevage) qui a eu lieu à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, en juin 2006. Ce sommet visait à rebâtir la confiance de l'ensemble des intéressés dans le secteur de l'aquaculture et à lui ouvrir de nouvelles avenues. Des représentants de l'APECA ont poursuivi leur étroite collaboration avec le ministère fédéral des Pêches et des Océans afin de jeter les bases de nouvelles mesures destinées au secteur de l'aquaculture et adaptées aux possibilités qu'offre la région.

- Énergie : Des représentants de l'APECA ont encouragé le développement de la capacité d'exportation et des marchés en évaluant le secteur du pétrole et du gaz, en déterminant les débouchés pour les entreprises du Canada atlantique, et en collaborant avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin d'organiser des missions commerciales, par exemple à Trinidad et au Kazakhstan. Plus particulièrement, l'APECA a entrepris des initiatives d'élaboration de politiques dirigées qui ont permis de resserrer la collaboration avec Ressources naturelles Canada, Industrie Canada et Affaires étrangères et du Commerce international Canada, en plus d'améliorer l'engagement auprès des ministères provinciaux de l'Énergie, des organismes de services publics, des entreprises du secteur de l'énergie et des organismes de réglementation.

En 2006-2007, les membres du Comité de hauts fonctionnaires fédéral-provincial et de ses tables de travail ont poursuivi leurs discussions sur les questions prioritaires communes. La table de travail sur l'accès au capital a commandé une recherche sur les méthodes à adopter pour améliorer la « capacité à traiter avec des investisseurs » des PME, et sur les différents moyens d'améliorer l'accessibilité aux capitaux au Canada atlantique. Les membres de la table de travail sur l'élaboration de politiques ont poursuivi leur analyse de la compétitivité et de la productivité dans la région, de la modification de la répartition géographique de la population et de la capacité des PME à s'engager dans l'innovation.

La question démographique demeure une priorité essentielle pour la région et la Table démographique de l'Atlantique a continué les travaux entrepris sur cette question. Les membres de la Table ont supervisé l'élaboration commune d'une série de mesures destinées à accroître le nombre d'immigrants originaires de l'étranger qui viennent s'établir au Canada atlantique et qui y demeurent, et à y ramener des Canadiens originaires de la région mais partis vivre ailleurs. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec les quatre gouvernements provinciaux, avec Citoyenneté et Immigration Canada et avec Ressources humaines et Développement social Canada. Le sous-comité de la recherche a également contribué à l'amorce d'un processus de discussion entre des chercheurs du Centre Metropolis de l'Atlantique et des représentants du gouvernement, dans le but d'examiner de quelle façon le Centre Metropolis pourrait élargir la portée de ses recherches de façon à y intégrer d'autres aspects de la région.

L'APECA a collaboré à la création d'un groupe de travail où siègent des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux et qui a pour but d'analyser et de promouvoir l'élaboration coordonnée d'une stratégie relative à la porte d'entrée de l'Atlantique, projet qui compte parmi les dossiers prioritaires pour la région. L'APECA, Transports Canada et les gouvernements provinciaux de l'Atlantique participent à ce groupe de travail. Depuis la tenue de sa première réunion, en janvier 2007, le groupe s'est avéré un forum d'échange d'information essentiel, et il a commencé à définir les mesures prioritaires nécessaires à la réalisation du projet de porte d'entrée de l'Atlantique.

Les Conseils fédéraux régionaux, dont la présidence est assurée par les vice-présidents de l'APECA, offrent un autre exemple du rôle de coordination joué par l'Agence au Canada atlantique. Les conseils sont constitués d'un réseau de hauts fonctionnaires fédéraux ayant pour objectif d'améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services offerts à la population de toutes les régions du Canada. On trouvera à la section IV du présent document une description des principales activités réalisées par les conseils dans la région de l'Atlantique en 2006-2007.

Le rôle de l'APECA en matière de coordination s'étend jusque sur la scène internationale, où l'Agence rejoint un vaste éventail d'intéressés. En 2006-2007, l'APECA a participé à une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans douze pays. Cette étude portait sur le rôle des universités et des collèges dans le développement économique régional. L'Agence siégeait au comité directeur, qui était présidé par le directeur général du Conseil économique des provinces de l'Atlantique et qui comptait des représentants des quatre

2.3.3 Activité de programme : Coordination

Engager des partenariats économiques pour donner suite aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.

Résultats escomptés : Coordination des activités entre l'APECA, les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux du Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels :*** *(2006-2007)*	***Résultats :***
• Élaboration de mesures stratégiques communes qui traduisent des positions communes sur des dossiers déterminés	• Coordination réussie des mesures communes prioritaires pour le gouvernement du Canada et l'APECA	• Continus, tel que les exemples ci-dessous le montrent
• Création de partenariats pour trouver des solutions Identification de champs d'intérêt stratégiques communs	• Progrès accompli dans l'exploitation des possibilités économiques repérées	• Développement et entretien soutenus de partenariats fructueux en vue de trouver conjointement des solutions aux enjeux horizontaux, comme la question démographique et la porte d'entrée de l'Atlantique
	Objectif quinquennal : *(de 2003-2004 à 2007-2008)*	
• Incidence sur les mesures stratégiques communes	• Progrès accompli pour donner suite aux possibilités économiques visées	• L'analyse portant sur une période de cinq ans prendra fin en 2007-2008

Stratégie de mesure du rendement : Les objectifs annuels seront mesurés grâce à une analyse des données provenant du Réseau des politiques de l'APECA et du Bureau du Conseil privé (Affaires intergouvernementales). Les objectifs quinquennaux seront mesurés au moyen de l'analyse des données provenant de rapports sur les projets et d'entrevues.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Ressources prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1,8	1,8	2,2

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
12	37	(25)

La loi constitutive de l'APECA lui confère le mandat de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux possibilités de développement économique au Canada atlantique. En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, l'APECA propose une démarche cohérente en ce qui a trait aux stratégies et aux initiatives horizontales qui abordent les défis du développement économique et les possibilités qui se présentent dans la région de l'Atlantique. Pour donner une perspective globale à sa démarche, l'APECA travaille aussi en partenariat avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique, les collectivités et un éventail d'intervenants des secteurs public et privé.

entreprises de la région de l'Atlantique, l'APECA continue d'utiliser une approche pluriannuelle pour promouvoir la capacité des entreprises du Canada atlantique comme fournisseurs privilégiés, et pour identifier de nouvelles occasions de RIR associées aux grands marchés de l'État. Au cours de l'exercice 2006-2007, les activités de défense des intérêts de l'APECA axées sur les RIR ont surtout porté sur divers projets d'achat de matériel militaire, en particulier sur les acquisitions prévues dans le cadre du plan de défense « Le Canada d'abord ». Un marché a notamment été accordé dans le cadre du projet d'acquisition d'aéronefs pour le transport aérien tactique, marché qui comprend un engagement d'une valeur de 60 millions de dollars sur dix ans à l'égard du Canada atlantique. Bien que les projets d'acquisition d'aéronefs pour le transport aérien tactique et d'achat d'hélicoptères de transport moyen à lourd n'aient pas été finalisés pendant l'exercice 2006-2007, des engagements ont été pris selon lesquels des sommes équivalant à 10 % de la valeur de ces marchés seront dépensées dans la région de l'Atlantique. En mars 2007, l'APECA a dirigé une mission réunissant les représentants de quinze entreprises du Canada atlantique; les membres de la mission sont allés rencontrer les représentants de multinationales ayant leur siège dans les États de la Géorgie et du Missouri, afin d'établir des relations susceptibles de générer des RIR dans le cadre de ces projets d'acquisition.

L'Agence a également fait des efforts importants en vue d'assurer la participation du Canada atlantique aux autres projets d'acquisition prévus dans le cadre du plan « Le Canada d'abord », notamment le projet de navire de soutien interarmées (NSI) et le système de véhicules de soutien moyen (SVSM). Elle a également communiqué avec des fournisseurs susceptibles de soumissionner en vue d'obtenir le marché du SVSM et de participer au projet de modernisation des frégates de la classe Halifax, dans le but d'assurer une participation maximale du Canada atlantique à ces projets. L'APECA s'est aussi employée à promouvoir la participation d'entreprises du Canada atlantique au projet d'acquisition d'appareils de recherche et de sauvetage à voilure fixe et au marché de services de soutien des sous-marins de la classe Victoria.

infrastructures, de la recherche, du développement et de la commercialisation, et de la gestion des risques. L'Agence continue de collaborer avec le ministère des Pêches et des Océans et d'autres intervenants clés afin d'aider l'industrie de la pêche à se renouveler, et à devenir une industrie durable, rentable et capable d'affronter la concurrence internationale. Ces travaux comprennent l'élaboration de mesures liées aux technologies océanologiques, et de politiques et lois connexes, destinées à appuyer une économie de l'océan concurrentielle au Canada atlantique.

L'Agence a maintenu les importants partenariats qu'elle a établis avec les associations de l'industrie du tourisme, des groupes du secteur privé, les administrations provinciales et municipales et d'autres ministères et organismes fédéraux dans le but de promouvoir une démarche régionale en matière de tourisme au Canada atlantique. La poursuite de l'objectif d'amélioration de la croissance et de la compétitivité de l'industrie touristique régionale a été favorisée par les travaux de défense des intérêts visant à promouvoir des investissements touristiques stratégiques dans la région. La tenue de réunions trimestrielles sur le tourisme a contribué à assurer une présence coordonnée du gouvernement fédéral au Canada atlantique, et ces réunions ont servi de forum de discussion des questions d'intérêt pour l'ensemble de la région.

L'Agence a poursuivi ses objectifs en ce qui a trait au dossier démographique en participant à la Table démographique de l'Atlantique, un groupe de travail fédéral-provincial; elle participe notamment à la définition des activités à mettre en œuvre et à l'élaboration de mécanismes de gouvernance relatifs aux travaux effectués en collaboration. En outre, L'APECA et les quatre gouvernements provinciaux ont conjointement appuyé cinq missions panatlantiques visant à attirer des immigrants dans la région.

L'APECA utilise la politique fédérale sur les retombées industrielles régionales (RIR) pour favoriser des objectifs de développement industriel et régional, en particulier en ce qui a trait aux grands projets de l'État. Plus précisément, l'APECA utilise la politique sur les RIR pour promouvoir la capacité industrielle du Canada atlantique auprès des entreprises nationales et multinationales, et pour encourager les soumissionnaires à travailler avec ces entreprises et à créer des partenariats avec elles. Les bénéficiaires sont habituellement les entreprises de technologie de pointe qui obtiennent des contrats dans le domaine de l'aérospatiale et de la défense.

Dans le cadre de cette approche, l'Agence surveille l'évolution des politiques fédérales en matière d'approvisionnement, et elle favorise une stratégie solide de RIR à l'égard de tous les grands projets de l'État. Les autres activités incluent l'identification et la mise en valeur des capacités des entreprises du Canada atlantique, la collaboration avec d'autres ministères, et l'identification et l'appariement des grandes entreprises avec des fournisseurs potentiels au Canada atlantique en vue d'accroître les occasions de RIR pour la région.

En s'appuyant sur les efforts déployés au cours des cinq dernières années, lesquels ont produit plus d'un milliard de dollars d'engagements en matière de RIR pour les

L'incidence de la fonction de défense des intérêts s'est accrue lorsqu'on a adopté un nouveau modèle, au cours de l'exercice précédent, selon lequel les membres de la direction de l'APECA assument le rôle de champions à l'égard des grandes priorités régionales du Canada atlantique, avec l'appui d'un groupe de travail interorganisme. L'APECA revoit ses priorités tous les ans, dans un but d'efficacité, et les modifie au besoin selon les orientations du gouvernement ou en fonction des nouvelles priorités de la région de l'Atlantique. La gestion du dossier des villes et des collectivités a mis en évidence toute la souplesse de ce modèle. L'APECA a ainsi pu donner le point de vue de la région tout au long du processus d'élaboration et d'exécution du programme national d'infrastructure. Lorsqu'on a modifié l'orientation des priorités du gouvernement fédéral, l'APECA a fait porter ses travaux sur l'identification des besoins essentiels de la région en matière d'infrastructure et sur le développement du projet de porte d'entrée de l'Atlantique.

Pour le gouvernement fédéral, il est prioritaire de faire du Canada un leader dans le secteur de l'énergie. Aussi, l'APECA a amorcé la mise en œuvre d'un certain nombre de stratégies et de projets destinés à élargir les débouchés pour les fournisseurs d'énergie et à attirer des investissements dans le secteur énergétique du Canada atlantique. L'Agence a notamment évalué les débouchés commerciaux qui s'offrent aux fournisseurs de pétrole et de gaz, au Canada et à l'étranger. Elle a en outre poursuivi son travail de collaboration avec d'autres ministères et intervenants dans le cadre de la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique. On a notamment dégagé certaines pratiques exemplaires mises en œuvre à l'étranger dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière en mer, pratiques susceptibles d'attirer de nouveaux investissements. On a également évalué l'offre et la demande d'électricité dans la région, en collaboration avec les ministères provinciaux responsables des ressources énergétiques.

Pour assurer la prospérité économique du Canada, il est prioritaire de renforcer sa capacité de recherche et de commercialisation. L'APECA a contribué à la poursuite de l'objectif prioritaire qu'est la commercialisation en participant activement, avec des représentants d'Industrie Canada, à l'élaboration de la stratégie gouvernementale en matière de sciences et de technologie, ce qui lui a en outre permis de veiller à ce que cette stratégie tienne compte des intérêts du Canada atlantique. L'appui accordé par l'entremise des programmes de l'APECA, associé à ses démarches de défense des intérêts, ont permis de renforcer la capacité de la région dans le domaine des sciences et de la technologie, ce qui a eu pour effet d'attirer de nouveaux investissements fédéraux au Canada atlantique. Ainsi, dans le budget de 2007, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il verserait quinze millions de dollars au *Life Sciences Research Institute* de Halifax.[72]

Afin de s'assurer que l'on prend en compte les besoins du secteur de l'aquaculture de la région de l'Atlantique, l'Agence a participé à des activités au sein de divers réseaux du secteur aquicole, où l'on a abordé les questions du renouvellement de la gouvernance, des

[72] *Le Budget de 2007 : Viser un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur*, déposé le 19 mars 2007, ministère des Finances du Canada, pp. 212-213, Leadership mondial en recherche – Centres d'excellence en commercialisation et en recherche.

2.3.2 Activité de programme : Défense des intérêts

Défendre les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Défense et promotion efficaces des intérêts du Canada atlantique.

Indicateur :	*Objectif quinquennal : (2003-2004 à 2007-2008)*	*Résultat :*
• L'incidence des positions prises par l'Agence en matière de politiques et de programmes	• Accroître l'incidence et l'influence de la participation de l'APECA aux dossiers horizontaux et aux autres dossiers importants pour le Canada atlantique	• On a amélioré la fonction Défense des intérêts en adoptant un modèle selon lequel les membres de la direction assument le rôle de champions à l'égard des grandes priorités du Canada atlantique. La souplesse de cette méthode a facilité l'harmonisation des priorités régionales et des orientations du gouvernement fédéral et a permis de faire progresser les dossiers horizontaux ainsi que les dossiers sectoriels, comme le montrent les exemples cités ci-après.

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données recueillies au cours d'entretiens avec certains hauts fonctionnaires des ministères œuvrant au développement économique, des données qui figurent dans les dossiers de l'Agence et de celles obtenues de son réseau d'approvisionnement.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Ressources prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
4,0	4,1	3,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
23	38	(15)

La fonction de l'APECA en matière de défense des intérêts consiste à veiller à ce que les intérêts de la région soient bien compris et pris en compte par les décideurs du gouvernement fédéral et à ce que l'on informe les intervenants de la région des mesures gouvernementales et des débouchés qui présentent un intérêt économique pour le Canada atlantique. Ainsi, lorsque les activités relatives au commerce et à l'investissement ont été redéfinies dans le cadre de la stratégie du commerce mondial du gouvernement fédéral, l'APECA a veillé à assurer la cohérence de ses propres programmes en matière de commerce et d'investissement, dans divers secteurs, avec la nouvelle stratégie fédérale. Dans le cadre de ses travaux en matière de défense des intérêts, l'Agence a également cerné les retombées industrielles régionales pouvant découler des marchés fédéraux et a facilité l'accès des entreprises de l'Atlantique à ces marchés, en particulier ceux qui étaient susceptibles d'avoir des retombées d'envergure dans la région.

Les priorités en matière de défense des intérêts

- les villes et les collectivités;
- l'énergie;
- la commercialisation;
- l'aquaculture;
- les océans;
- la stratégie démographique de l'Atlantique;
- le tourisme;
- l'aérospatiale et la défense.

Analyse des possibilités futures et des nouveaux défis

L'APECA a dirigé un processus d'élaboration d'un cadre visant à améliorer la compétitivité des entreprises du secteur des ressources renouvelables du Canada atlantique. Ce cadre se fonde sur diverses améliorations à apporter dans les domaines de la collaboration régionale, de l'adoption de technologies, de l'ajout de valeur, de l'ouverture de marchés et des infrastructures stratégiques. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec plusieurs ministères fédéraux et certains ministères clés des quatre gouvernements provinciaux.

Dans le but de mieux comprendre les défis et les possibilités liés à la croissance économique dans le contexte de la mondialisation grandissante de l'économie, l'Agence a réalisé une étude de la croissance économique au Nouveau-Brunswick. Cette étude comprend une analyse de l'environnement économique de la province et des régions qui la composent, et énonce des recommandations quant à l'ensemble des priorités et des mesures d'investissement à privilégier à court et à moyen terme.

Au cours de l'exercice 2006-2007, l'APECA a élargi son appui à l'Équipe d'innovation Canada – Nouvelle-Écosse, à laquelle elle a fourni des services de secrétariat complets ainsi qu'une aide thématique en ce qui a trait au dossier de la commercialisation, l'un des deux dossiers sur lesquels portent les travaux de l'Équipe (l'autre étant le développement des collectivités).

Afin de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'Île-du-Prince-Édouard (et du Canada atlantique) dans le secteur des sciences biologiques, l'Agence a effectué d'imposants travaux de recherche et d'analyse préliminaires sur les activités réalisées dans ce secteur au Rhode Island, ce qui permettra de dégager des leçons de l'expérience acquise par les entreprises de cette région.

Appui stratégique à la porte d'entrée de l'Atlantique

En ce qui concerne les relations commerciales et l'environnement de la région, il faut mentionner la réalisation de deux importants rapports de recherche financés dans le cadre de la MRSRA. Il s'agit du rapport du Conseil économique des provinces de l'Atlantique intitulé *Transformation de l'économie mondiale : Enjeux et possibilités pour le transport au Canada atlantique*[70], et de celui commandé par la Fondation Asie-Pacifique du Canada, *Un avenir prometteur : La porte d'entrée de l'Atlantique et le corridor commercial canadien*[71]. Ces deux rapports se fondent sur d'importants travaux de recherche fondamentale susceptibles d'appuyer l'élaboration d'une politique relative à la porte d'entrée de l'Atlantique. La deuxième étude, en particulier, présente la région de l'Atlantique comme une plaque tournante des échanges commerciaux et du transport, dans le contexte national, et explique en quoi la porte d'entrée de l'Atlantique pourrait contribuer à améliorer la compétitivité du Canada sur la scène mondiale.

En décembre 2006, l'Agence a amorcé un processus d'élaboration d'une analyse de rentabilité de la porte d'entrée de l'Atlantique, et un consultant a été retenu à cet égard. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont œuvré en collaboration tout au long du processus de recherche, qui a exigé de nombreuses consultations auprès d'intervenants clés, aussi bien dans la région qu'à l'extérieur de celle-ci.

Appui stratégique au développement des collectivités

L'APECA a réalisé des travaux de recherche et d'analyse sur les modèles de DEC et sur les écarts en matière de capacités de DEC. La recherche a porté sur les forces et les faiblesses en ce qui a trait aux capacités de DEC et a permis de proposer un cadre d'évaluation intégré des divers types de capacités de DEC.

---

[70] Transformation de l'économie mondiale : Enjeux et possibilités pour le transport au Canada atlantique, Conseil économique des provinces de l'Atlantique (novembre 2006). Accessible en ligne à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/sectorFocussed/globalEconomy.pdf

[71] *Un avenir prometteur : La porte d'entrée de l'Atlantique et le corridor commercial canadien*, Charles McMillan pour la Fondation Asie-Pacifique du Canada (novembre 2006). Accessible en ligne à http://www.acoa.ca/f/library/reports/sectorFocussed/embracingFuture.pdf

économique du Canada atlantique; la *Conjoncture du marché du travail au Canada atlantique,* et *Le rendement de l'exportation au Canada atlantique),* l'APECA contribue à faire mieux connaître les conditions auxquelles la région de l'Atlantique doit faire face et dont il faut tenir compte au moment de prendre les décisions politiques. Des travaux de recherche et d'analyse économiques relatifs à la productivité, aux entreprises du secteur primaire, à l'investissement étranger, à la situation démographique et aux tendances du marché du travail ont également été entrepris et utilisés pour établir certaines des positions de principe et des stratégies d'orientation de l'APECA. Une analyse des répercussions économétriques a en outre été amorcée en 2006-2007 en vue de mesurer la contribution globale du secteur aquicole à l'économie de la région de l'Atlantique.

Voici quelques exemples des types d'activités entreprises dans les domaines des analyses, des recherches et de l'engagement en matière de politiques au cours de l'exercice 2006-2007. Ces exemples servent à documenter et à démontrer les résultats immédiats obtenus au cours de la période visée par le présent rapport.

Appui stratégique à l'innovation et à la commercialisation

L'innovation et la commercialisation demeurent des facteurs clés de la compétitivité et de la productivité au Canada atlantique, et l'APECA poursuit ses travaux de recherche à cet égard. L'Agence a appuyé la tenue d'une Table ronde des dirigeants sur la commercialisation, sous l'égide du Conference Board du Canada, ainsi que la réalisation d'une étude intitulée *L'incidence économique des universités des provinces de l'Atlantique*[66], effectuée par Gardner Pinfold pour le compte de l'Association des universités de l'Atlantique. Cette étude revêt une importance toute particulière pour la région peu urbanisée qu'est le Canada atlantique; elle a permis d'évaluer les besoins et de réunir des données qui faciliteront la mise au point de solutions économiques en matière d'innovation et de commercialisation.

Les technologies océaniques étant toujours un secteur de croissance clé pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Agence a préparé un document de travail intitulé *Towards Expanding Newfoundland and Labrador's Ocean Technology Cluster*. Ce document a été remis à des représentants du ministère provincial de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, de l'Institut des technologies océaniques du Conseil national de recherches du Canada, d'Industrie Canada, de l'initiative Oceans Advance et de la ville de St. John's aux fins d'analyse et en vue de l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur océanologique. On a également participé au financement d'une étude d'envergure nationale intitulée *Marchés mondiaux pour les systèmes d'observation des océans*[69]. L'Agence s'est notamment appuyée sur les résultats de cette étude pour formuler une position de principe selon laquelle l'observation des océans est un catalyseur du développement du secteur des technologies océaniques.

---

[69] *Global Markets for Ocean Observation Systems*, Douglas-Westwood Limited, Partenariat sur les sciences et technologies des océans (novembre 2006). Accessible en ligne à http://www.ostp-psto.ca/Files/P382_OOS_Final_Report_2006.pdf.

des autres ministères fédéraux, des provinces et d'autres intervenants publics et privés aux dossiers qui ont une incidence sur le développement économique de la région de l'Atlantique. Ces activités permettent à l'APECA de fournir une orientation stratégique et du leadership en matière de politiques.

L'APECA appuie un programme de recherche spécialisé, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique (MRSRA). Les travaux de recherche réalisés par la MRSRA dans toute la région de l'Atlantique permettent de fournir des conseils et des renseignements stratégiques aux décideurs de l'APECA, des gouvernements fédéral et provinciaux et de divers établissements et organismes régionaux. La MRSRA est stratégiquement axée sur les enjeux qui touchent le développement régional du Canada atlantique, et elle s'emploie activement à susciter la participation de partenaires et d'intervenants des secteurs public et privé du Canada atlantique et de l'extérieur de la région.

L'évaluation de la MRSRA réalisée en 2005 a démontré la pertinence et l'utilité de ce programme pour les intervenants[65]. En 2006-2007, les dirigeants du programme ont prouvé leur détermination à renforcer la capacité de recherche stratégique de la région. Le répertoire des organismes de recherche et des chercheurs qui a été créé en 2005 a été mis à jour en 2006-2007. Le répertoire s'est ainsi enrichi des noms d'autres chercheurs participant aux recherches et aux analyses stratégiques sur le Canada atlantique.

Exemples des activités de la MRSRA en 2006-2007 :

- Approbation de 21 projets relatifs à des conférences et à des tables rondes, à des rapports de recherche et à des études.
- Rapports publiés :
  - *L'incidence économique des universités des provinces de l'Atlantique*[66]
  - *Le secteur des technologies océanologiques au Canada atlantique*[67]
  - *Transformation de l'économie mondiale : Enjeux et possibilités pour le transport au Canada atlantique*[68]

Afin de pouvoir fournir des conseils judicieux sur le développement régional du Canada atlantique, il est nécessaire de bien comprendre l'économie de la région. Par la préparation et la distribution de rapports périodiques sur la situation économique *(Aperçu*

[65] *Évaluation sommative de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique*, Goss Gilroy Inc. (avril 2005).

[66] *L'incidence économique des universités des provinces de l'Atlantique*, étude effectuée pour l'Association des universités de l'Atlantique, Gardner Pinford Consulting Economists Ltd. (février 2006). Accessible en ligne à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/eiuap.pdf.

[67] *Le secteur des technologies océaniques du Canada atlantique – Volume 1 : Profil et retombées* (février 2006), *Volume 2 : Demande potentielle du secteur public* (mai 2006), soumis à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique par le secrétariat du CCIZCA (Halifax) et Canmac Economics Ltd. (Lower Sackville), Nouvelle-Écosse (2006). Accessible en ligne à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/ocean_tech.shtml.

[68] *Transformation de l'économie mondiale : Enjeux et possibilités pour le transport au Canada atlantique*, Conseil économique des provinces de l'Atlantique (novembre 2006). Accessible en ligne à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/sectorFocussedGlobalEconomy.pdf.

2.3.1 Activité de programme : Politiques

Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'intervention qui permettront à l'APECA de remplir son mandat de la façon la plus efficace possible.

Résultats escomptés : Capacité interne et externe accrue de déterminer et d'étudier les questions essentielles à l'élaboration des politiques et à la conception et à l'amélioration des programmes.

Indicateurs :	***Objectifs annuels :*** *(2006-2007)*	***Résultats***
• L'incidence des nouvelles politiques et stratégies sur les programmes et initiatives	• La continuité de l'examen des programmes et des politiques selon une analyse de l'environnement et des enjeux	• Continus, tel que les exemples ci-dessous le montrent
• L'utilité et l'incidence des études menées	• La production d'études et de travaux de recherche correspondant aux priorités du gouvernement du Canada et des provinces de l'Atlantique	• Études et travaux de recherche pertinents portant sur un éventail de dossiers prioritaires pour le Canada atlantique et le gouvernement du Canada .
• La capacité accrue des partenaires/chercheurs de participer à l'élaboration des politiques	• La création d'un répertoire des chercheurs	• Maintien et mise à jour du répertoire des chercheurs

Stratégie de mesure du rendement : Analyse annuelle de l'information provenant des rapports de projets, de l'enquête auprès des répondants clés gérée par le Réseau des politiques de l'APECA et des rapports issus de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique. En outre, tous les cinq ans, l'Agence effectuera une évaluation officielle des indicateurs « l'incidence des nouvelles politiques et stratégies sur les programmes et initiatives » et « l'utilité et l'incidence des études menées ».

Ressources financières (en millions de dollars)			Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Ressources prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
11,0	6,5	5,9	29	41	(12)

Afin d'assurer une compréhension claire et solidement fondée des conditions et des enjeux particuliers du Canada atlantique, le travail de l'Agence en matière de politiques permet de réaliser et d'appuyer des analyses permanentes des questions et des tendances, des défis et des possibilités qui caractérisent la région, et de favoriser la participation des intervenants à ces analyses. L'APECA réalise des travaux stratégiques, notamment en préparant des politiques, des cadres et des conseils stratégiques, dans le but de participer à l'élaboration des politiques nationales et aux relations fédérales-provinciales.

Les activités de l'Agence en matière de politiques comprennent la recherche interne et externe, l'analyse des enjeux et des tendances ainsi que la promotion de la participation

programmes économiques, l'APECA contribue à renouveler ou à améliorer les positions de principe et les stratégies d'orientation en matière de développement régional.

stratégiques de l'APECA et à la conception des programmes, ainsi que de contribuer aux décisions importantes en matière d'affectation des ressources. Il est prévu par sa loi constitutive que l'APECA coordonne les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux possibilités de développement économique au Canada atlantique. La fonction de défense des intérêts de l'APECA sert à exercer une influence sur les processus décisionnels nationaux par la participation au processus d'élaboration des politiques avec les autres ministères, dans le but d'améliorer la position des industries du Canada atlantique et de permettre à la région de profiter des retombées industrielles régionales liées à l'approvisionnement du secteur public.

Grâce à ses activités d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination, l'APECA a aidé le Canada atlantique à relever plusieurs défis et à profiter de nombreuses possibilités. L'Agence continue en outre à s'assurer que la région de l'Atlantique participe pleinement à la réalisation des priorités du gouvernement fédéral. La région fait face à des défis en matière de productivité et d'offre de main-d'œuvre. Ces défis sont principalement dus au déclin, au vieillissement et à la migration de sortie de la population. Les travaux réalisés par l'APECA en ce qui a trait aux défis démographiques de la région sont conformes au principe de l'avantage du savoir mis de l'avant par le gouvernement du Canada.

L'APECA s'emploie à renforcer l'avantage concurrentiel du Canada en matière de savoir et d'entrepreneurship en favorisant en priorité l'innovation et la commercialisation dans la région, en appuyant les initiatives de partenariats régionales, en améliorant la capacité d'innovation des collectivités et en modernisant les projets des PME. En 2006-2007, l'APECA a dirigé des discussions qui ont mené à l'élaboration d'un cadre de travail axé sur la productivité des entreprises du secteur primaire de la région.

Les travaux de l'Agence en ce qui concerne la porte d'entrée de l'Atlantique prouvent sa pertinence et sa capacité à jouer un rôle essentiel en aidant la région à s'aligner sur des stratégies et des cadres de travail nationaux parallèles. À cet égard, elle fournit des occasions d'examiner et de susciter une meilleure coordination et une participation accrue du secteur privé au développement de la région.

Les travaux de l'APECA en matière de défense des intérêts lui donnent la souplesse voulue pour réagir et contribuer à l'atteinte des priorités fédérales et régionales. À titre d'organisme fédéral responsable de l'exécution des programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada en Atlantique, l'APECA, dans le cadre de son mandat de défense des intérêts, continue de miser sur son expérience afin de relever efficacement les défis liés à la défense des intérêts et à la coordination relatifs aux programmes d'infrastructure et aux programmes connexes.

D'autres exemples des activités entreprises et des résultats obtenus en 2006-2007 sont présentés dans les sections qui suivent. Ces sections mettent en évidence certains exemples de la capacité de l'APECA à fournir un leadership en matière de politiques et une solide expertise dans le domaine de la coordination et de la défense des intérêts de la région. En faisant valoir les intérêts du Canada atlantique dans les politiques et

2.3 Résultat stratégique nº 3 – Politiques, défense des intérêts et coordination

Adoption de positions de principes stratégiques appuyées sur des recherches qui tiennent compte des possibilités de la région; influence sur les politiques et les programmes nationaux ayant une incidence sur le développement et les intérêts de la région; et meilleure coordination des politiques et des programmes des autres ministères fédéraux dans la région pour créer des approches intégrées au développement et de renforcer ainsi le développement économique du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Assurance d'un leadership en matière de politiques et de défense des intérêts du Canada atlantique dans l'élaboration des politiques et des programmes économiques.

Indicateur :	***Objectifs quinquennaux :*** *(2003-2004 à 2007-2008)*	***Résultats :***
• Le renouvellement ou l'amélioration des positions de principe et des stratégies d'orientation quant au développement régional du Canada atlantique	• Cinq positions/stratégies	• Selon les plans. L'analyse sur cinq ans se terminera en 2007-2008
• Le renouvellement de l'appui apporté par le gouvernement fédéral au développement régional du Canada atlantique	• Appui soutenu des priorités de l'Agence par le gouvernement fédéral	• Selon les plans. L'analyse sur cinq ans se terminera en 2007-2008

Stratégie de mesure du rendement : Analyse de l'information provenant du Réseau des politiques de l'APECA et de l'enquête auprès des répondants clés, des indicateurs énoncés dans le discours du budget et dans le discours du Trône du gouvernement fédéral, et des décisions prises par les organismes centraux.

L'APECA est le principal outil dont s'est doté le gouvernement du Canada pour gérer les possibilités et les défis économiques du Canada atlantique. Dans le cadre de ses travaux, l'APECA poursuit les priorités économiques énoncées par le gouvernement fédéral dans son plan stratégique, *Avantage Canada*[64]. L'Agence aborde également les grandes réalités prises en compte par le gouvernement fédéral dans l'établissement de ses priorités économiques – les économies émergentes à l'échelle internationale et les nouvelles tendances en matière d'échanges commerciaux internationaux; et l'importance de la productivité et des activités à fort rapport économique.

Le travail d'élaboration des politiques de l'Agence a pour but de fournir un terrain d'entente bien fondé qui servira au développement des priorités et des initiatives

[64] *Avantage Canada – Bâtir une économie forte pour les Canadiens*, ministère des Finances du Canada, Ottawa, Ontario (2006), accessible en ligne à http://www.fin.gc.ca/ec2006/pdf/planf.pdf.

l'infrastructure municipale rurale (FIMR) [consulter le tableau ci-contre pour connaître la répartition des projets par province et l'investissement total correspondant]. Le FIMR vise à améliorer et à renforcer les infrastructures publiques dans divers secteurs : eau, eaux usées, culture, loisirs et tout ce qui fait des collectivités de l'Atlantique des endroits productifs et dynamiques où vivre, travailler et élever une famille.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

	Infrastructures municipales vertes	Autres projets	Investissement fédéral total ($)
T.-N.-L.	31	3	7 769 214
N.-B.	15	4	12 194 421
N.-É.	57	12	34 617 260
Î.-P.-É.	26	17	5 197 511
Total	129	36	59 778 406

Source : Système partagé de gestion de l'information sur les infrastructures (SPGII)

Les « infrastructures municipales vertes » continuent d'être une priorité et les ententes conclues déterminent réellement un objectif d'investissement dans des projets écologiques se rattachant essentiellement aux réseaux d'alimentation en eau et aux réseaux d'assainissement, à l'aménagement des eaux, à la gestion des déchets solides et au recyclage. Au Nouveau-Brunswick, cet objectif requiert 70 % du financement comparativement à 60 % dans les trois autres provinces de l'Atlantique. Des accords ont été signés dans les quatre provinces et des protocoles d'entente ont été établis entre Infrastructure Canada (qui fait partie du portefeuille de Transports, Infrastructure et Collectivités) et l'APECA dans le but de faciliter leur exécution. Dans le cadre du FIMR, des fonds sont placés dans un compte d'attente des autres ministères sous la direction d'Infrastructure Canada.

Près de 100 % du budget du Programme infrastructures Canada (PIC) au Canada atlantique a été affecté dans le cadre de 700 projets approuvés. Ce programme a commencé en 2000 et devait se terminer le 31 mars 2006. Au cours de la mise en œuvre du PIC, certaines sphères de compétence ont accusé des retards dans l'approbation de leurs projets. Les fonds n'ont donc pas tous été engagés dans certaines d'entre elles et les projets n'ont pas tous été lancés. Par conséquent, ces derniers n'ont pas pu être réalisés avant la date de fin prévue du programme. Les conditions du PIC ont donc été prolongées et les projets doivent maintenant être terminés d'ici le 31 mars 2008. La date limite pour l'approbation des projets était le 31 décembre 2005 (le 30 juin 2006 à Terre-Neuve-et-Labrador).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des programmes d'infrastructure, consulter le site Web d'Infrastructure Canada à http://www.infrastructure.gc.ca/ip-pi/index_f.shtml.

2.2.3 Activité de programme : Programme d'infrastructure

Programme conçu pour renouveler et aménager l'infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Amélioration de l'infrastructure des collectivités urbaines et rurales ainsi que de l'infrastructure publique.

Indicateur :	*Objectif annuel: (2006-2007)*	*Résultat :*
• Investissements dans des travaux d'infrastructure au Canada atlantique	• 44,3 millions de dollars[63]	• 59,8 millions de dollars[63]

Stratégie de mesure du rendement : *Analyse des données du Système partagé de gestion de l'information sur les infrastructures (SPGII).*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
13,9	20,8	21,9

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
7	15	(8)

Le fait de fournir et de maintenir une infrastructure publique de qualité constitue le fondement du développement économique et est essentiel à la prospérité économique. Une alimentation fiable en eau potable et la gestion efficace de l'eau, des installations de traitement des déchets, des autoroutes, des routes municipales, des ponts et des réseaux de transport ont tous des conséquences sur la croissance économique, et bon nombre d'entre eux ont également des conséquences importantes sur l'environnement. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des programmes de renouvellement et de construction d'infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à soutenir la croissance économique à long terme. L'APECA, en collaboration avec Infrastructure Canada et les provinces, supervise et assure la circulation des fonds fédéraux affectés à chaque région au moyen des divers modes de financement des infrastructures. Les priorités visées par les programmes d'Infrastructure Canada sont l'écologisation des infrastructures municipales et les infrastructures de transport locales.

Des programmes d'infrastructure communautaire sont mis en œuvre par l'APECA dans la région atlantique au nom du gouvernement du Canada. En 2006-2007, la majorité des projets d'infrastructure ont été financés par Infrastructure Canada au moyen du Fonds sur

[63] Objectif corrigé par suite d'une erreur dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007; objectif dépassé en raison de l'accélération de l'activité découlant d'une demande supérieure à la demande prévue.

2.2.2 Activité de programme : Mesures d'adaptation spéciale

Appuyer les initiatives d'adaptation conçues pour répondre aux besoins précis en matière d'adaptation économique des collectivités du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Collaboration avec les collectivités afin de gérer les crises économiques et d'en atténuer les effets.

Indicateur :	***Objectif annuel*** *: (2006-2007)*	***Résultat :***
• Réduire ou atténuer les répercussions des ralentissements économiques	• Élaborer une démarche d'adaptation communautaire afin de répondre aux besoins des collectivités qui font face à de gros problèmes de chômage en plus des changements structurels permanents	• Selon les plans – exécution de la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John (MACNSJ)

Stratégie de mesure du rendement : Évaluation des données provenant d'études, de sondages et d'évaluations internes.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
24,5	13,0	13,1

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
0	2	(2)

Il arrive que les décisions du gouvernement fédéral – ou d'autres activités ayant un impact dans un domaine quelconque de son mandat – créent un besoin d'adaptation important dans une collectivité ou une région. Ces mesures reposent sur l'affectation de nouveaux fonds accordés par l'intermédiaire de l'APECA, à titre d'organisme responsable du développement économique au Canada atlantique. Chaque mesure d'adaptation spéciale comporte ses propres objectifs, clients et mesures du rendement.

En 2006-2007, l'APECA a continué à exécuter la MACNSJ, établie à la suite de la fermeture du chantier naval de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Cette mesure a été mise sur pied dans le but de veiller à la fermeture du chantier naval et au réaménagement du site à d'autres fins de développement économique au moyen d'un financement total de 55 millions de dollars.

Le premier projet approuvé dans le cadre du Programme de redéveloppement du chantier naval comprenait une étude de faisabilité visant à déterminer les meilleurs usages de l'ancien site du chantier naval et les améliorations à y apporter afin de libérer le site en prévision d'un développement futur. Une contribution totale remboursable sous condition de 9,95 millions de dollars a été versée pour ce projet. Le Programme de redéveloppement du chantier naval a donné lieu à une demande, dans le cadre du Programme de diversification industrielle de la MACNSJ, pour aider à la construction d'une usine de panneaux de gypse sur l'ancien site du chantier naval. Un financement de 35 millions de dollars a été approuvé pour ce projet qui doit prendre fin le 31 mars 2008.

Le Canada atlantique compte également un certain nombre de collectivités autochtones. Ces dernières sont petites, généralement installées en régions éloignées, et se caractérisent par des taux de chômage extrêmement élevés et une population jeune qui augmente rapidement. En 2006-2007, l'APECA a appuyé une vaste gamme de projets dans des domaines aussi variés que l'accessibilité à de l'information de nature commerciale, l'expansion des entreprises, l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, le tourisme, les compétences en milieu de travail, la diversification de l'économie, la planification des activités et la planification stratégique.

La collectivité francophone en situation minoritaire joue également un rôle important dans la région. Près de 300 000 Acadiens et Francophones vivent au Canada atlantique, ce qui représente environ le tiers de la population d'expression française du pays habitant à l'extérieur du Québec. En 2006-2007, l'APECA a continué de collaborer avec plusieurs organismes acadiens et francophones de la région dans le but de permettre à la communauté de langue officielle en situation minoritaire de participer à des activités favorisant l'établissement de l'infrastructure communautaire durable requise pour assurer le développement économique de ces collectivités. Par exemple, l'APECA a accordé son appui à deux universités et collèges communautaires francophones dans le but de leur permettre d'élaborer le contenu de cours qui seront offerts en ligne dans différents domaines.

Conformément à ces plans stratégiques des collectivités, 85 projets communautaires ont été appuyés par l'APECA en 2006-2007 pour un investissement supplémentaire total de 10,6 millions de dollars versé à partir du Programme de développement des entreprises. De plus, l'APECA a investi dans quinze initiatives stratégiques et 33 projets communautaires à partir du FCI. Ces investissements totalisaient 11,6 millions de dollars[62].

Certains de ces projets comprennent des initiatives telles que :

- l'ouverture officielle de l'*Institut de l'énergie éolienne du Canada (WEICan) à l'Île-du-Prince-Édouard.* Ce projet est fondé sur l'ancien Terrain d'essais éoliens de l'Atlantique. Pendant cinq ans, l'ODER local a mis en œuvre des stratégies sectorielles, des plans conceptuels, des comités directeurs locaux et des groupes d'experts-conseils dans le but de veiller à ce que la vision de WEICan soit conforme aux besoins de ce secteur et soit ce qu'il y a de mieux pour la collectivité locale. La participation de l'APECA a joué un rôle déterminant dans la création de cet institut;

- *Propelsj*, au Nouveau-Brunswick, a comme principal objectif d'assurer le travail préliminaire et les opérations quotidiennes d'un centre d'incubation de la technologie de l'information virtuel. Ce centre, également connu sous le nom « d'accélérateur », réunira des leaders de l'industrie et de nouveaux propriétaires d'entreprises en informatique dans le but de fournir à ces derniers l'expertise dont ils ont besoin en affaires et dans différentes disciplines de TI afin d'améliorer leurs chances de réussite. Plus d'une douzaine de mentors se sont inscrits à ce nouveau projet et trois nouvelles entreprises en font maintenant partie;

- Initiative de deux ans du *Long Range Regional Economic Development Board* de Terre-Neuve-et-Labrador pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives bilingues de Développement économique des collectivités (DEC) permettant à celui-ci, à la *Long Range Community Business Development Corporation* et à l'Association régionale de la côte ouest d'élaborer et de mettre en œuvre conjointement des initiatives bilingues de DEC dans l'ensemble d'une région de la province ayant un riche passé francophone remontant au XVIII^{e} siècle;

- un site patrimonial et touristique de classe mondiale est actuellement aménagé à l'emplacement des falaises fossilifères de Joggins, dans le comté de Cumberland en Nouvelle-Écosse. L'APECA s'est associée au gouvernement provincial et à l'administration municipale afin de fournir les ressources financières requises afin d'aider la collectivité à réaliser ce projet grâce à des efforts de planification stratégique. Ce site sera utilisé comme centre d'interprétation afin de présenter un des plus riches et des plus importants gisement fossilifère du Carbonifère au monde datant de 310 millions d'années.

[62] Cette somme de 11,6 millions de dollars est incluse dans le financement total de 58 millions de dollars pour le FCI en 2006-2007.

occasions qui y sont offertes, tel qu'il est indiqué dans leurs plans et leurs stratégies de développement économique.

En ce qui concerne le développement des collectivités, le principal outil de l'APECA est le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Ce fonds tire parti des possibilités et des forces qui existent au sein de ces collectivités dans le but d'établir des secteurs industriels concurrentiels, productifs et stratégiques, de renforcer l'infrastructure communautaire au sein des collectivités rurales et d'investir dans des projets qui accroissent les capacités de ces dernières à surmonter les obstacles à leur développement économique. Au cours de l'exercice 2006-2007, le FCI a engagé plus de 58 millions de dollars dans 167 projets dans la région. Les projets du FCI permettent de diversifier et de renforcer l'économie des collectivités du Canada atlantique.

Résultats du Programme de développement des collectivités en 2006-2007 :

- investissement de 45,9 millions de dollars dans les PME;
- plus de 7 800 séances de consultation;
- plus de 1 000 prêts.

En 2006-2007 l'APECA a continué de financer 41 corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) dans les régions rurales du Canada atlantique par l'intermédiaire du Programme de développement des collectivités. Ces CBDC, dirigées par des conseils d'administration locaux, mettent l'accent sur le développement économique des collectivités à l'échelle locale. Les contributions permettent aux CBDC de fournir une source d'investissement en capital essentielle centrée sur les entreprises des régions rurales ainsi que des conseils en affaires et de l'aide pour le perfectionnement des compétences[59]. L'APECA a également travaillé avec les CBDC et les organismes de soutien aux entreprises en milieu urbain afin d'aider la population de la région de l'Atlantique, grâce au Programme de capital d'appoint, à acquérir les compétences en affaires et le capital nécessaires afin de démarrer, de moderniser et d'assurer l'expansion de ses entreprises. En 2006-2007, plus de huit millions de dollars ont été investis dans 712 projets, appuyant ainsi la création de 975 emplois[60].

L'APECA a continué d'appuyer 52 organismes de développement économique régional (ODER) en collaboration avec les autres ordres de gouvernement. Ces ODER sont responsables de la coordination, de l'établissement et de l'exécution du développement économique stratégique à l'échelle locale et régionale. En vue de soutenir ces activités, l'APECA a investi en 2006-2007 un montant total de 10,1 millions de dollars pour le financement opérationnel des ODER[61]. Grâce à ces investissements, 59 plans stratégiques ont pu être élaborés au sein des collectivités rurales au cours de cet exercice. Ces plans ont aidé les collectivités à évaluer leurs forces et leurs faiblesses dans le but de mettre en œuvre des initiatives stratégiques qui contribueront à la croissance économique de leur région.

[59] Résultats tirés du rapport atlantique des CBDC (le 31 mars 2007).
[60] Résultats tirés du rapport des CBDC et du Programme de capital d'appoint de l'Atlantique (le 31 mars 2007).
[61] Systèmes régionaux de suivi interne des ODER (juin 2007).

2.2.1 Activité de programme : Développement économique des collectivités

Projets qui permettent aux collectivités de développer leurs capacités et leur confiance afin qu'elles déterminent et coordonnent la mise en œuvre des priorités du développement économique de leur région. Ces projets sont appuyés par des organismes de développement économique des collectivités qui, à leur tour, fournissent l'aide financière et technique aux entreprises et aux collectivités; dirigent la planification stratégique; coordonnent le développement économique; et réalisent tout un éventail de projets de développement autonomes dans le cadre d'initiatives stratégiques de développement économique des collectivités. Un organisme de développement économique des collectivités peut être n'importe quel organisme qui appuie des projets à l'échelle locale, communautaire, sous-communautaire ou municipale.

Résultats escomptés : Accroissement des possibilités d'affaires et amélioration de la croissance économique pour les collectivités du Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels :*** *(2006-2007)*	***Résultats :***
• Emplois créés par les CBDC et le Programme de capital d'appoint	• 1 600 emplois	• 1 864[56]
• Les investissements stratégiques faits dans les collectivités (investissements des CBDC et du Programme de capital d'appoint)	• 42,8 millions de dollars • 1 600 prêts	• 54 millions de dollars[57] • 1 799 prêts

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des rapports des CBDC et des systèmes internes.

Ressources financières (en millions de dollars)			Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
42,8	102,2	111,4[58]	79	154	(75)

L'APECA collabore avec les collectivités et investit de façon stratégique pour tirer parti des possibilités qui peuvent stimuler la croissance économique durable et renforcer les capacités de développement des collectivités. Ce faisant, l'APECA investit dans l'élaboration de l'infrastructure essentielle au développement économique. Ces investissements tirent parti des capacités et des forces des collectivités, ainsi que des

[56] Résultats tirés du rapport des corporations au bénéfice du développement communautaire et du Programme de capital d'appoint de l'Atlantique (le 31 mars 2007).
[57] Ibid.
[58] Des augmentations au niveau de l'activité de programme Développement économique des collectivités représentant une somme supplémentaire de 69 millions de dollars en ressources a été nécessaire pour l'exécution de quatre programmes, mais principalement pour le nouveau Fonds des collectivités innovatrices. Cette augmentation a exigé un accroissement de l'utilisation des ressources humaines (75 ETP).

Canada dans la région atlantique. Au cours de l'exercice 2006-2007, la majorité des projets d'infrastructure ont été financés par Infrastructure Canada (agent de financement), particulièrement à l'aide du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale conçu dans le but d'améliorer et de renforcer les infrastructures publiques dans des secteurs tels que l'eau, les eaux usées, la culture, les loisirs et tout ce qui fait des collectivités de l'Atlantique des endroits productifs et dynamiques où vivre, travailler et élever une famille. Au total, un montant de 59,8 millions de dollars a été investi dans 167 projets de la région de l'Atlantique pour des infrastructures municipales vertes et autres types de projets connexes.

atlantique. Ce fonds tire parti des possibilités et des forces qui existent au sein de ces collectivités dans le but d'établir des secteurs industriels concurrentiels, productifs et stratégiques, de renforcer l'infrastructure au sein des collectivités rurales et d'investir dans des projets qui accroissent les capacités de ces dernières à surmonter les obstacles à leur développement économique.

En 2006-2007, l'APECA a continué à tenir compte des besoins et des priorités des collectivités et a aidé ces dernières à établir de nouvelles perspectives économiques et possibilités de croissance. L'appui offert par l'Agence aux corporations au bénéfice du développement communautaire au moyen du Programme de développement des collectivités et aux organismes de développement économique régional à l'aide de son Programme de développement des entreprises permet de s'assurer que ces organismes sont en mesure de jouer un rôle clé dans le développement des collectivités.

La population autochtone du Canada atlantique compte différentes collectivités. Des petits villages éloignés aux grands centres urbains, les perspectives et les enjeux varient de façon importante. L'Agence doit donc adopter une approche holistique souple fondée sur les capacités, les forces et les défis réels d'une collectivité donnée. Le développement économique des Autochtones est un secteur de responsabilité partagé avec d'autres ministères fédéraux. C'est pourquoi l'APECA y contribue en travaillant à l'élaboration d'une intervention mieux coordonnée afin de régler les problèmes de développement économique des Autochtones et de répondre à leurs besoins au moyen d'un certain nombre de mécanismes de coordination tripartites nécessitant la participation des Autochtones et des autres autorités fédérales et provinciales.

L'APECA travaille également en étroite collaboration avec la collectivité francophone en situation minoritaire afin de veiller à ce que ses clients acadiens et francophones reçoivent des services en français. Cette clientèle comprend les intervenants en développement économique présents au sein de la collectivité linguistique minoritaire. En plus d'offrir des services en français, l'APECA travaille en collaboration et procède à des consultations dans le but d'améliorer le dynamisme de la collectivité francophone minoritaire en favorisant le développement économique. L'Agence a recours au Programme de développement des entreprises, au FCI et aux fonds obtenus auprès de ses partenaires afin de soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire et de les amener à participer aux projets de développement économique par étapes.

L'APECA joue également un rôle en ce qui a trait aux mesures d'adaptation spéciale visant à réduire les répercussions des ralentissements économiques dans la région. Elle permet ainsi de diminuer ce qui aurait pu autrement provoquer une crise économique. Au cours de l'exercice 2006-2007, le seul programme d'adaptation administré par l'APECA est la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John, établie à la suite de la fermeture du chantier naval de Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Finalement, les programmes d'infrastructure améliorent l'infrastructure municipale dans les collectivités urbaines et rurales du Canada atlantique. L'APECA est l'organisme fédéral mandaté pour exécuter les programmes d'infrastructure du gouvernement du

2.2 Résultat stratégique nº 2 – Développement des collectivités

Amélioration de l'infrastructure économique des collectivités et de la capacité en matière de planification stratégique, menant à une augmentation des possibilités d'emplois et à la croissance économique dans la région de l'Atlantique.

Résultats escomptés : Meilleures perspectives économiques au Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs quinquennaux :*** *(de 2003-2004 à 2007-2008)*	***Résultats :***
• Incidence sur les revenus gagnés dans les collectivités	• Stabiliser ou accroître les revenus gagnés dans les collectivités	• Selon les plans
• Incidence sur la croissance de l'emploi dans les collectivités	• Stabiliser ou accroître la croissance de l'emploi dans les collectivités	• Selon les plans

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada.

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. L'Agence appuie les efforts déployés par les collectivités de la région afin de développer les ressources dont elles ont besoin afin d'assumer l'entière responsabilité de leur propre développement économique. L'APECA collabore avec les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les groupes communautaires et les organismes non gouvernementaux afin de conjuguer l'aide et de coordonner les efforts de développement économique.

Le développement des collectivités est un processus ascendant qui facilite la mise au point d'outils, de ressources et de mesures susceptibles d'appuyer le développement stratégique individuel et unique de chaque collectivité.

Activités de programme se rattachant au développement des collectivités :
1. développement économique des collectivités;
2. mesures d'adaptation spéciale;
3. programmes d'infrastructure.

L'appui qu'offre l'APECA en matière de développement des collectivités permet de renforcer l'économie rurale. Des entreprises plus saines au sein des collectivités rurales contribuent à la création d'emplois et augmentent le revenu gagné dans ces régions.

Le principal outil de l'APECA en matière de développement des collectivités est le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Au cours de l'exercice 2006-2007, le FCI a engagé plus de 58 millions de dollars dans 167 projets dans la région. Les projets du FCI permettent de diversifier et de renforcer l'économie des collectivités du Canada

L'objectif d'Entreprises Canada consiste à améliorer le service offert aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs nouveaux et éventuels, y compris aux néo-Canadiens, en leur apportant tout le matériel d'information et d'orientation nécessaire (services et programmes gouvernementaux, conformité aux dispositions fédérales, provinciales et municipales). L'organisme est donc le premier endroit où s'adresser pour obtenir de l'information relative aux affaires, réduisant de ce fait la complexité des démarches et économisant aux gens d'affaires le temps précieux qu'il leur faut pour devenir productifs et compétitifs.

Un indicateur clé du rendement d'Entreprises Canada est la satisfaction de la clientèle, qui est évaluée à l'aide de sondages. Selon un sondage réalisé en 2006-2007, 85 % des personnes qui utilisent ces services au Canada atlantique sont satisfaites de la qualité de l'information reçue. En effet, 87 % des personnes interrogées croient que le personnel des centres « a fait le petit effort supplémentaire »[54]. Ce service a permis de faire une différence dans la vie des Canadiens puisque 55 % des répondants ont indiqué qu'il les avait aidés à démarrer leur entreprise.

Des efforts sont continuellement déployés afin d'améliorer de façon continue les services offerts aux clients. Par exemple, des sondages[55] ont révélé que les clients souhaiteraient que l'information présentée sur les sites Web d'Entreprises Canada soit plus facile à trouver et à utiliser. L'organisation tentera de trouver des façons d'en améliorer l'accès et la convivialité.

En 2006-2007, des progrès ont également été réalisés en matière de planification. Tous les centres de services à la grandeur du Canada participent à un processus de planification amélioré ayant permis d'établir des priorités, d'un commun accord, aux fins d'amélioration du service au cours de l'année à venir. De plus, les centres de l'Atlantique ont participé à une campagne médiatique nationale visant à mieux faire connaître les services offerts par Entreprises Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter l'adresse suivante : http://www.canadabusiness.gc.

[54] Sondage sur la satisfaction de la clientèle de 2007 du Réseau Entreprises Canada. Numéro de ROP : 256-07. Au total, 719 clients ont été interrogés par téléphone et par Internet. Exactitude des résultats : ± 3,6 %, 19 fois sur 20.
[55] Ibid.

2.1.2 Activité de programme : Accès à l'information relative aux affaires

Fournir de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires à la population du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Accès de la population du Canada atlantique à de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires.

Indicateur :	*Objectif biennal :* *(de 2006-2007 à 2007-2008)*	*Résultat :*
• Pourcentage de clients manifestant leur satisfaction au sujet des renseignements reçus (des Centres de services aux entreprises du Canada)	• De 75 % à 80 %	• 85 %

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données provenant de sondages menés auprès de la clientèle.

Ressources financières (en millions de dollars)			Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
2,8	2,9	3,9[53]	22	44	(22)[53]

Les entrepreneurs du Canada atlantique intéressés à démarrer une entreprise ou à prendre de l'expansion doivent pouvoir accéder facilement à des renseignements sur les règlements, les programmes et les ressources du gouvernement. Les questions types se rapportent au démarrage d'une entreprise, à la planification des activités, à l'obtention d'un financement, à l'étude de marché, à la gestion des ressources humaines, au commerce international et à la protection de la propriété intellectuelle. Le gouvernement du Canada offre une façon efficace d'obtenir des réponses à ces questions grâce aux outils et aux services offerts par Entreprises Canada.

Au Canada atlantique, Entreprises Canada compte des centres de services dans chaque capitale provinciale et permet également d'obtenir des renseignements au moyen de sites Web et de plus de 100 partenaires régionaux qui aident les clients à accéder à l'information disponible. Ce réseau comprend plus de 40 Centres de services aux entreprises autochtones qui adaptent l'information en fonction des besoins des entrepreneurs des Premières Nations qui font appel à leurs services. Le rôle de l'APECA auprès d'Entreprises Canada consiste à agir à titre de partenaire de gestion fédéral au Canada atlantique. Un secrétariat établi au sein d'Industrie Canada assure la coordination de cette initiative nationale.

[53] Les frais d'exploitation et le recours aux ressources humaines pour les Centres de services aux entreprises du Canada étaient supérieurs à ceux prévus en 2006-2007.

l'APECA favorise le développement de marchés financiers dans la région. L'objectif de l'Agence est de veiller à ce que les PME du Canada atlantique disposent d'une gamme complète d'options de financement et de voir à l'amélioration de ces dernières, afin que toutes les entreprises puissent raisonnablement avoir accès au financement dont elles ont besoin pour réussir.

L'APECA a également versé un montant de 2,3 millions de dollars à 20 entreprises afin de les aider à améliorer leurs activités de commercialisation intérieure et ainsi augmenter leurs ventes. De plus, une contribution de 2,7 millions de dollars a été approuvée pour 25 projets dirigés par des groupes et des associations à but non lucratif ayant pour but d'améliorer le climat dans lequel les entreprises du Canada atlantique sont exploitées. Il est tout particulièrement intéressant de noter que l'Agence a approuvé le versement d'une contribution au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique dans le but de financer une étude visant à déterminer les besoins des PME qui tentent d'obtenir des capitaux. Cette étude découle de la table pour l'obtention de fonds, un groupe de travail établi à l'intérieur du Comité de hauts fonctionnaires provinciaux et fédéraux (voir la section 2.3.3 intitulée *Coordination* pour obtenir de plus amples renseignements sur cette initiative).

Pendant l'année, l'Agence a approuvé deux projets se rattachant aux réseaux d'investisseurs providentiels. Le premier a permis au *St. John's Board of Trade* d'établir un nouveau réseau. Le deuxième concernait la *First Angel Network Association*, un groupe fondé à Halifax qui comptait déjà des membres dans les trois provinces maritimes. Ce deuxième projet a permis de soutenir le mandat éducatif du réseau en aidant la *First Angel Network Association* à organiser les séminaires « *Attracting Equity Capital* » (attirer du capital d'emprunt) qui ont été tenus dans les quatre provinces de l'Atlantique. Ces séances préparent les entrepreneurs à chercher et à obtenir des investissements en actions auprès d'investisseurs providentiels, des fonds de capital-risque et des offres publiques d'actions.

L'APECA a également contribué financièrement à des activités de microfinancement, telles que le 3^{e} Sommet global du microcrédit, qui a été organisé à Halifax en novembre 2006. Pour la première fois, ce sommet était tenu à l'extérieur des États-Unis (les deux premiers ayant respectivement eu lieu à New York et à Washington, D.C.). Plus de 2 000 personnes provenant de plus de 100 pays différents y ont participé. Cet événement soulignait les possibilités de développement économique qu'offrent même les plus infimes investissements de capitaux de démarrage dans de petites entreprises.

L'activité liée au capital de risque a connu une remontée des plus positives au Canada atlantique en 2006. Un montant de 42 millions de dollars a été investi dans 23 entreprises, ce qui représente une augmentation importante par rapport à 2005 où les investissements réalisés dans quatorze entreprises seulement s'élevaient à 20 millions de dollars. L'APECA contribue au Fonds de capital atlantique GrowthWorks Ltée, qui a joué un rôle important dans cette remontée. Grâce à sa contribution, l'Agence a grandement aidé à redresser le marché des capitaux de risque dans la région, lequel a été perturbé par l'absence d'un investisseur leader.

L'exercice 2006-2007 s'est avéré une bonne année puisque l'attention a été portée sur les problèmes que rencontrent les entreprises lorsqu'elles tentent d'obtenir le capital dont elles ont besoin. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à faire pour combler les lacunes toujours présentes. En finançant des projets stratégiques tels que GrowthWorks Atlantic, des réseaux d'investisseurs providentiels et des initiatives de microfinancement,

2.1.1.6 Sous-activité de programme : Autres appuis aux PME

Projets non attribuables à d'autres sous-activités et qui favorisent l'investissement du secteur privé, la planification d'entreprise, la commercialisation sur le marché intérieur ou l'établissement de fonds de capitaux de risque et d'amorçage.

Résultats escomptés :

1) Augmentation de l'activité en matière d'établissement, d'expansion et de modernisation de PME touchant le marché intérieur.
2) Disponibilité et utilisation accrues de capitaux de risque au Canada atlantique.

Indicateurs :		***Objectifs triennaux :*** *(de 2005-2006 à 2007-2008)*	***Résultats :*** *(à ce jour)*
1)	Augmentation des ventes	• Stabilisation ou augmentation des ventes	• Selon les plans
	Hausse des traitements et des salaires	• Stabilisation ou augmentation des salaires	• Selon les plans
2)	Nombre d'investissements issus de fonds de capitaux de risque	• 60 contrats	• 39 contrats
	Montant du financement	• 150 millions de dollars	• 70 millions de dollars
	Capitaux investis par des investisseurs de l'extérieur de la région	• 75 millions de dollars	• 10 millions de dollars

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données fournies par Statistique Canada, des systèmes internes, des études et des évaluations de projet, y compris des publications de firmes de capitaux de risque et d'associations de l'industrie.

L'Agence veille à ce qu'un capital suffisant soit disponible pour financer les possibilités d'affaires raisonnables. Elle offre un financement direct pour l'établissement, l'expansion et la modernisation des entreprises et stimule les marchés des capitaux, tentant ainsi de créer un environnement où les entrepreneurs peuvent assurer l'expansion de leur entreprise.

Au cours de 2006-2007, l'APECA a approuvé 28 projets pour un total de 10,3 millions de dollars visant l'établissement de nouvelles entreprises. Elle a également contribué un montant de treize millions de dollars afin de financer les 92 projets d'expansion ou de modernisation d'entreprises existantes approuvés, contribution qui fait partie du montant total de 43 millions de dollars investi dans ces projets. L'appui de l'Agence permettra d'assurer la continuité des activités et l'amélioration de la productivité de ces différentes entreprises incapables d'obtenir des fonds suffisants ou d'accéder rapidement aux sources de financement conventionnelles.

de l'information relatives aux produits du tourisme qui mettent en valeur des caractéristiques comme la qualité, la productivité, la prolongation de la saison touristique et les facteurs qui incitent à voyager[52].

Des Programmes de préparation au marché ont été établis dans trois des quatre provinces de l'Atlantique en partenariat avec les associations de l'industrie touristique de la région. Ces programmes permettront de jumeler des exploitants d'entreprises touristiques à des professionnels expérimentés capables de diriger et d'encadrer l'amélioration des affaires.

Coordination de la présence fédérale au Canada atlantique

Les partenariats publics et privés de l'APECA donnent une approche régionale coordonnée au développement du tourisme au Canada atlantique. Ils ont permis d'attirer l'attention sur l'émergence de sous-secteurs du tourisme prioritaires et dénotent constamment l'importance de l'expérience acquise en matière de tourisme durable et de qualité des produits. Ces partenariats comprennent l'*Atlantic Canada Cruise Association*, le Réseau des économusées de l'Atlantique, les Attractions touristiques de marque du Canada atlantique, la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique et Technologie Tourisme (quatre associations touristiques représentant 3 000 PME).

Les réunions du Groupe de travail trimestriel sur le tourisme jouent également un rôle dans la coordination de la présence fédérale au Canada atlantique et permettent l'échange d'information ainsi que des discussions sur des questions importantes pour la région. Grâce à ce groupe de travail, l'APECA est parvenue à la création d'un forum interne pour l'établissement de politiques, de programmes et de stratégies à l'échelle provinciale et régionale.

Partenariats de tourisme

Réussites obtenues grâce aux partenariats :
Commission canadienne du tourisme
Parcs Canada;
Patrimoine canadien;
ministères provinciaux du tourisme;
associations régionales du tourisme;
autres organismes de tourisme;
APECA.

L'accent que met l'Agence sur les partenariats pour le développement du tourisme est manifeste dans son engagement à l'égard du projet pilote de prolongement toutes saisons de la *Discovery Trail Tourism Association* à Terre-Neuve-et-Labrador; dans la création de l'*Island Pathways* et la stratégie de sentiers touristiques au Cap-Breton; dans son appui des initiatives de planification, de renforcement de la capacité touristique et de marketing toutes saisons de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse; dans la stratégie touristique autochtone et l'initiative favorisant l'innovation et le leadership au Nouveau-Brunswick; et dans son appui de l'établissement de destinations touristiques régionales et d'initiatives de marketing toutes saisons à l'Île-du-Prince-Édouard.

[52] Des missions reposant sur le programme *Des pratiques exemplaires : un gage de compétitivité* ont été organisées au cours de l'exercice 2006-2007 notamment le développement d'attractions de qualité, les destinations quatre saisons, l'interprétation de la nature ainsi que les destinations marines et du bord de mer.

En 2006, pour chaque dollar investi en partenariat dans le cadre du PTCA, un touriste a dépensé en moyenne 16 $ au Canada atlantique, chiffre de loin supérieur aux prévisions de 1 pour 14[48]. La campagne publicitaire dans les médias américains, qui a produit 82,9 millions de dollars en recettes générées par la publicité, a obtenu un rendement des investissements de 22,74 $ par dollar investi[49].

Rendement des investissements du Partenariat du tourisme du Canada atlantique

	Objectif	Résultat
Global	14:1	15,80 $
Programme américain	14:1	17,81 $
Programme outre-mer	6:1	3,96 $

Le modèle des collectivités touristiques durables de Bouctouche, l'Institut de Gros-Morne pour le tourisme durable, le programme « La Compétitivité par des pratiques exemplaires » et le Programme de préparation au marché (*Total Market Readiness*) représentent autant d'exemples de projets de l'APECA visant à renforcer la capacité touristique du Canada atlantique. La participation comprenait une excellente représentation des représentants de l'industrie du tourisme provenant des quatre provinces.

Le projet de Bouctouche a permis de sensibiliser 251 dirigeants communautaires et 21 collectivités au développement du tourisme durable au cours des trois dernières années[50]. Une évaluation interne du projet a révélé le besoin de réorienter les activités de l'APECA vers un soutien technique et professionnel des collectivités plutôt que de se concentrer sur la formation pour leur permettre de mettre en pratique l'enseignement reçu. Un projet remanié a été mis sur pied et devrait être réalisé à l'automne 2007.

En 2006-2007, grâce à l'initiative de Gros-Morne, environ 85 professionnels du tourisme ont perfectionné leurs connaissances de l'écotourisme et des activités en pleine nature dans le cadre de programmes de formation sur le tourisme durable[51]. Lors de dix missions sur les pratiques exemplaires à adopter en ce sens, près de 111 planificateurs et dirigeants d'entreprises ont pu rencontrer des gens de l'industrie et obtenir des connaissances et

Programme de préparation au marché :

- examen des lacunes sur le plan opérationnel;
- programmes d'évaluation mystère permettant de déterminer la qualité des produits et les faiblesses du service;
- panoplie d'outils de préparation au marché visant à aider les PME à élaborer et à mettre en œuvre des plans opérationnels et des plans d'affaires personnalisés.

[48] *Évaluation de la première année du Partenariat du tourisme du Canada atlantique 2006-2009*, MacKellar Cunningham & Associates (février 2007).
[49] *Étude de conversion du Partenariat du tourisme du Canada atlantique pour 2006*, Comité américain, partenariat du Canada atlantique (2006).
[50] Inscriptions – Collectivités touristiques durables de Bouctouche : http://www.umoncton.ca/ecobouctouche/fr/index.html.
[51] Institut de Gros-Morne pour le tourisme durable. Quatre cours *Edge of the Wedge* ont été offerts en 2006-2007; 85 participants au total (72 des enterprises privées et treize des gouvernements fédéral et provinciaux).

3,18 milliards de dollars de nouvelles recettes, 500 millions de dollars en recettes fiscales et 114 000 emplois pour les habitants de la région[45].

En 2006-2007, l'Agence a réalisé un large éventail d'initiatives de marketing, de renforcement des capacités et d'investissement en capital. Faisant fonction de catalyseur en matière d'innovation touristique au Canada atlantique, les partenariats de l'APECA avec les associations de l'industrie touristique, les groupes privés, les gouvernements provinciaux, les municipalités et les autres ministères et organismes fédéraux ont favorisé une approche régionale de coopération pour assurer le développement touristique au Canada atlantique. Les programmes de l'APECA ont aidé à porter l'attention de l'industrie et du gouvernement sur les investissements stratégiques en matière de tourisme qui augmenteront la croissance et la compétitivité de l'industrie dans la région.

L'évaluation du rendement de l'Agence en ce qui a trait à l'exécution de programmes touchant le secteur du tourisme s'effectue en calculant l'augmentation des salaires et l'accroissement de la productivité des entreprises appuyées par l'APECA et en comparant les résultats obtenus à ceux des autres entreprises[46]. Entre 1994 et 2004, les salaires versés par les entreprises appuyées par l'APECA ont augmenté de 69 % comparativement à 64 % dans le cas des autres. Bien que l'objectif ambitieux de l'Agence n'ait pas été atteint, la hausse des salaires accordés par les entreprises bénéficiant de son appui demeure supérieure à celle des autres entreprises. L'Agence n'a pas non plus réussi à atteindre ses objectifs en ce qui a trait à l'accroissement de la productivité au sein du secteur touristique étant donné que les entreprises bénéficiant de son appui ont obtenu un taux légèrement inférieur à celui des autres entreprises. Elles ont toutefois obtenu un meilleur rendement en matière de création d'emplois. Entre 1994 et 2004, l'emploi dans les entreprises classées comme petites appuyées par l'APECA a augmenté de 77 % comparativement à 34 % pour les autres entreprises, soit un taux deux fois supérieur à celui des autres entreprises.[47]

Promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique

En 2006-2007, l'Agence a poursuivi son travail de promotion du Canada atlantique comme destination touristique sur les marchés internationaux. Le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) est un bon exemple de l'approche adoptée par l'Agence en matière de marketing. Le PTCA sert à établir de solides liens entre l'industrie et les gouvernements en vue de promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique internationale. Ce partenariat a connu un vif succès en 2006, malgré le prix de l'essence qui est monté en flèche, la concurrence internationale accrue, la faiblesse de l'économie américaine, la remontée du dollar canadien et les problèmes soulevés par la présentation obligatoire du passeport à la frontière américaine.

---

[45] Ministères du tourisme des provinces de l'Atlantique : rapports sur le tourisme de fin d'exercice.
[46] Dossier du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE)*, Statistique Canada (2006).
[47] L'Agence met l'accent sur les petites et moyennes entreprises; 77 % des entreprises ayant reçu l'aide de l'APECA sont classées comme petites (moins de 20 employés).

2.1.1.5 Sous-activité de programme : Tourisme

Projets conçus pour induire une croissance, une rentabilité et des salaires accrus dans le secteur du tourisme au moyen de la planification, de la défense des intérêts et de la recherche de marchés; de l'élaboration de produits, du marketing et de l'état de préparation; de l'investissement stratégique dans l'infrastructure, les commodités et les installations; de l'amélioration de la qualité du produit touristique; et de l'allongement de la saison touristique ou de l'exploitation toutes saisons.

Résultats escomptés : Croissance et compétitivité accrues de l'industrie du tourisme.

Indicateurs :	***Objectifs annuels :*** *(2006-2007)*	***Résultats :***
• Rapport de l'augmentation de la productivité entre les entreprises aidées par l'APECA et celles qui ne le sont pas	• Rapport de 1,5 à 2	• Objectifs de productivité non atteints. - Entreprises appuyées par l'APECA : diminution de 1 %. - Entreprises ne bénéficiant d'aucun appui : augmentation de 2 %. • Croissance de l'emploi : - Entreprises appuyées par l'APECA : augmentation de 77 %. - Entreprises ne bénéficiant d'aucun appui : augmentation de 34 %. - Coefficient de 2,3.
• Rapport de l'augmentation des salaires versés entre les entreprises aidées par l'APECA et celles qui ne le sont pas	• Rapport de 1,5 à 2	• Cible de croissance de la masse salariale non atteinte. - Entreprises appuyées par l'APECA : augmentation de 69 %. - Entreprises ne bénéficiant d'aucun appui : augmentation de 64%. - Coefficient de 1,1.
	Objectif triennal *(de 2005-2006 à 2007-2008)*	
• Revenus liés au tourisme au Canada atlantique	• 9,1 milliards de dollars	• 6,21 milliards de dollars (selon les plans)

Stratégie de mesure du rendement : Les résultats annuels seront mesurés en vertu d'une analyse des données de Statistique Canada. Le résultat triennal sera évalué au moyen d'une analyse des données provenant des ministères provinciaux du tourisme.

En tant que secteur économique, le tourisme offre des possibilités importantes de création de richesse et d'emplois à la population canadienne de la région de l'Atlantique. En 2006, le tourisme a représenté près de 6 % du produit intérieur brut de la région et a généré

l'information, les technologies de l'information et des communications, l'aérospatiale et la défense ainsi que les sciences de la vie.

En 2006-2007, l'Agence a entrepris de nombreuses activités sectorielles de sensibilisation et de promotion, notamment la création de nouveaux documents de promotion, la mise à jour des documents existants, le lancement d'une campagne de publicité sur l'investissement et la révision du site Web de l'APECA consacré à l'investissement. Ces activités ont mené à mieux faire connaître le Canada atlantique comme endroit où il est rentable de faire des affaires, tel que le démontrent les 335 demandes de renseignements supplémentaires reçues d'intervenants et d'investisseurs étrangers souhaitant investir dans la région.

L'Agence a consolidé les partenariats avec des intervenants fédéraux et provinciaux grâce au Comité panatlantique sur la coordination des investissements en participant à des réunions fédérales-provinciales-territoriales. Ce comité a été créé afin de mettre en commun les ressources humaines et financières dans le but d'atteindre une masse critique plus importante en matière de développement d'investissement et de commercialisation sur les marchés européens et américains sélectionnés. Les avantages de ce partenariat sont la réduction de la duplication des renseignements et des études sur l'investissement, ainsi que des activités de sensibilisation et de promotion.

sa part (5,9 %) du produit intérieur brut (PIB)[40]. Ces données démontrent que le potentiel de croissance de l'IED dans la région est considérable.

Cinq principaux éléments de l'investissement :

1. Études sur l'investissement
2. Gestion et diffusion de l'information
3. Sensibilisation et promotion
4. Partenariats pour l'investissement
5. Création de pistes

Pour pouvoir attirer les investisseurs, une stratégie cohérente et un programme spécialisé s'imposent. Plus de 70 projets[41] ont été réalisés depuis 2002 en collaboration avec des partenaires provinciaux. Ces projets ont contribué à l'augmentation de 23 % de l'IED dans la région[42]. En 2006-2007, 237 pistes ont été communiquées à des partenaires régionaux aux fins de mesure et de suivi[43]. L'APECA a joué un rôle déterminant dans l'établissement de 20 projets d'IED au Canada atlantique.

Les études demeurent l'élément crucial de la stratégie d'investissement à l'APECA. L'Agence a mis l'accent sur la détermination et l'analyse des facteurs déterminants pouvant influencer les choix d'implantation des sociétés étrangères, ainsi que sur les grandes tendances au sein de la communauté internationale. Grâce aux résultats des études, l'Agence a cerné les avantages pour les investisseurs désireux d'investir au Canada atlantique.

L'Agence a découvert, grâce à ses efforts de collecte de renseignements sur les marchés d'investissement, plus de 100 occasions dont elle a fait part aux partenaires, aux provinces et aux municipalités, augmentant ainsi les possibilités d'investissement étranger direct.[44]

La stratégie d'investissement de l'APECA a permis de mettre en œuvre des initiatives de développement des investissements dans l'ensemble de la région de l'Atlantique et dans les provinces, notamment :

- repérage et développement de pistes d'investissement;
- campagnes de publicité et de marketing direct;
- coordination de conférences sur l'investissement et participation à ces dernières;
- familiarisation des entreprises et des sélectionneurs de sites;
- obtention des services de conseillers sur place;
- missions en matière de commerce et d'investissement sur des marchés clés.

Les activités de sensibilisation et de promotion jouent toujours un rôle de premier plan dans la stratégie d'investissement de l'APECA. Cette dernière a exécuté son programme stratégique afin de promouvoir le Canada atlantique comme emplacement rentable où faire des affaires, et cela auprès des investisseurs américains et européens et des responsables de secteurs clés, tels que les services financiers, l'externalisation proche ou l'impartition de la technologie de

[40] Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Le point sur les investissements étrangers au Canada atlantique* (2005).
[41] Sommaire des projets de l'APECA en matière de commerce et d'investissement, bases de données internes de l'APECA (QAccess), 2006-2007.
[42] Statistique Canada, *Investissements étrangers et nationaux au Canada, de 2004 à 2006* (2007); Statistique Canada, *Investissements étrangers et nationaux au Canada, février 2005* (2005).
[43] *Rapport d'activité sur les investissements, 2006-2007.*
[44] Rapport annuel sur les pistes à explorer en 2006-2007, document interne de l'APECA.

2.1.1.4 Sous-activité de programme : Investissement

Fournir de l'aide pour attirer l'investissement étranger direct (c.-à-d. encourager les entreprises étrangères à s'établir ou à investir au Canada atlantique).

Résultats escomptés : Accroissement de l'investissement étranger direct au Canada atlantique.

Indicateurs :	*Objectifs annuels : (2006-2007)*	*Résultats :* [36]
• Sensibilisation des intervenants et investisseurs éventuels au fait que le Canada atlantique est un lieu où il est rentable de faire des affaires.	• De 55 à 60 demandes de renseignements supplémentaires au sujet d'un investissement possible au Canada atlantique	• 335 demandes de renseignements effectuées dans le site Web de l'APECA consacré à l'investissement, présentées aux ambassades et aux consulats du Canada et faites aux responsables des conférences.
• Nombre d'investissements possibles, indiqués et potentiels[37] fournis à des intervenants clés et déterminés par l'APECA	• De 20 à 25	• 237 investissements possibles et indiqués, créés par l'APECA, ont été offerts à des partenaires régionaux.

Stratégie de mesure du rendement : Production annuelle de rapports à partir des données tirées de rapports internes.

L'investissement étranger direct (IED) joue un rôle important puisqu'il consolide l'infrastructure et le développement économiques et établit une masse industrielle critique indispensable pour se tailler une place dans une économie mondiale. L'IED contribue incontestablement à l'économie canadienne – un emploi sur dix est attribuable à l'IED[38]. Les recherches ont révélé que l'IED au Canada encourage l'innovation, améliore la productivité, crée des emplois plus payants et favorise la richesse et un contexte commercial plus concurrentiel. En 2006, l'IED représentait le tiers (3,2 milliards de dollars) en investissements du secteur privé dans la région[39]. Si l'on exclut les investissements réalisés dans le pétrole et le gaz, la part du Canada atlantique de la valeur cumulative de l'IED ne représente que 4,1 % du total national, ce qui est bien en deçà de

[36] Les écarts entre les résultats s'expliquent par l'importance accrue accordée aux ressources réservées à la sous-activité de programme Investissement.

[37] Possible – un membre d'un groupe cible visé par les activités de marketing réalisées.
Indiqué – un échelon de plus dans l'échelle de qualification; il s'agit d'une réponse avec réserve qui nécessite souvent une certaine interaction humaine.
Potentiel – un parti intéressé à une solution particulière déterminée.

[38] Partenaires pour l'investissement au Canada, *Role of Foreign Direct Investment in Canada.* Accessible en ligne à http://www.greatertoronto.org/documents/ROLEofForeignDirectInvestmentinCanada.pdf (le 4 juillet 2007).

[39] Statistique Canada, *Investissements étrangers et nationaux au Canada, de 2004 à 2006* (2007).

présence du Canada sur le sol américain, l'Agence a entrepris plusieurs mesures de défense des intérêts sur des marchés clés des États-Unis, notamment Boston, Chicago et Miami.

Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique a permis à l'Agence d'entreprendre des projets de développement commercial à plusieurs niveaux, tant à l'intérieur de la région de l'Atlantique qu'à l'échelle provinciale. Ces initiatives ont pris appui sur des partenariats existants établis avec des partenaires commerciaux de l'APECA, ce qui a permis à des milliers d'entreprises d'améliorer leur état de préparation à l'exportation. Une évaluation de mi-mandat du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique effectué en 2006-2007 mettait en lumière les secteurs de croissance. Les principaux éléments sur lesquels on s'est penché depuis l'évaluation sont un accent accru sur le suivi, les nouveaux exportateurs et le développement de nouveaux marchés. Forte de ces succès, l'Agence continuera à créer de nouvelles stratégies qui produiront à leur tour de nouvelles réussites.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le commerce, consulter le site Web de l'APECA à http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/trade/index.shtml.

développer de nouveaux marchés et ont établi un potentiel de vente de plus de 60 millions de dollars[33].

Les initiatives à l'échelle fédérale et provinciale jouent un rôle déterminant dans l'expansion de la capacité d'exportation de la région de l'Atlantique prônée par l'Agence. En plus des missions d'Équipe Canada Atlantique, le Programme de promotion du commerce extérieur a eu des résultats tout aussi louables. En effet, il visait à consolider les exportations au Canada atlantique, contribuant à l'accession de PME au statut d'exportateurs et à l'augmentation des ventes de seize PME sur les marchés actuels[34]. Pour obtenir plus d'information sur les initiatives horizontales et autres, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Les activités de perfectionnement des compétences ont continué de mettre l'accent sur la formation et l'encadrement adaptés aux besoins des exportateurs actuels, éventuels et prêts à exporter, et elles créent un bassin d'experts-conseils en commerce chevronnés dans la région. Les initiatives entreprises en 2006-2007 visaient à offrir aux femmes et aux jeunes un encadrement en matière de commerce et ont permis de venir en aide à plus de 30 PME de la région dans le cadre de deux missions à Chicago et à Boston.

La stratégie commerciale de l'APECA comprend également un programme de recherche qui met l'accent sur les besoins en matière de développement de l'exportation des PME et la capacité à l'exportation sectorielle. Des progrès dans ce domaine ont été réalisés en 2006-2007 avec l'achèvement d'une étude intitulée « *Competing in the Global Economy: Atlantic Canada's Recent Export Performance and Trade Policy Issues* »[35], qui a produit une série de recommandations concernant les secteurs susceptibles de bénéficier de l'appui de l'Agence, tels que les nouveaux secteurs de croissance au Canada atlantique, à savoir l'énergie et les technologies environnementales. Au cours de 2006-2007, on a assisté à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'exportation pour les industries culturelles, de l'agroalimentaire, de la construction navale, de l'aérospatiale et de la défense, du pétrole et du gaz ainsi que de l'énergie éolienne.

L'APECA continue de favoriser les initiatives qui profitent au Canada atlantique, en coordonnant les efforts déployés par les intervenants et en élaborant davantage de politiques qui influent sur les orientations nationales et régionales. Dans le cadre de l'Initiative de représentation accrue, un projet du gouvernement fédéral ayant pour but d'augmenter la

Résultats du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique :

- plus de 4 000 entreprises ont augmenté leur état de préparation à l'exportation depuis 2002.

Source : Rapports sur le rendement de l'APECA de 2002 à 2006.

[33] Étude de fin de la mission commerciale en Floride de mai 2006, Corporate Research Associates, Inc. (septembre 2006); étude de fin de la mission commerciale en Floride d'octobre 2006, Corporate Research Associates Inc. (mars 2007). Il est à noter que l'un des participants à la mission qui a connu du succès prévoit des ventes de l'ordre de 35 millions de dollars suite à la mission de retour en Floride, laquelle a dépassé les résultats escomptés et contribué de façon considérable aux ventes prévues.

[34] Sondage sur les projets de l'EPCE, septembre 2006 et janvier 2007.

[35] Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Competing in the Global Economy: Atlantic Canada's Recent Export Performance and Trade Policy Issues* (2007).

mises à profit, l'APECA joue un rôle clé auprès d'autres ministères fédéraux et des quatre gouvernements provinciaux pour l'adoption d'une approche cohérente et uniforme en matière de développement du commerce. L'Agence contribue au rendement de la région de l'Atlantique en matière d'exportation en renforçant les capacités des PME à cet égard – elle les aide à pénétrer les marchés mondiaux et à obtenir un bon rendement commercial à l'échelle internationale.

La proximité des riches marchés américains et européens ainsi que l'augmentation des biens et services exportables qui sont fondés sur le savoir et la valeur ajoutée font que le Canada atlantique est particulièrement bien placé pour accroître ses exportations.

L'APECA a consacré son énergie à des mesures proactives visant à accroître la capacité d'exporter du Canada atlantique. Elle continue de contribuer au renforcement du rendement de l'exportation de la région de l'Atlantique en accroissant les capacités des PME de s'établir et de prendre de l'expansion. Il s'agit principalement d'exploiter de nouveaux marchés, de développer de nouvelles exportations et de promouvoir le suivi des PME existantes sur le marché.

Au cours de 2006-2007, l'Agence a financé plus de 144 projets d'exportation en partenariat, tels que le Programme de partenariat sur l'exportation au Nouveau-Brunswick. Cette approche de partenariat a permis d'offrir, sous la direction de l'APECA, une formation d'aide à l'exportation à plus de 1 000 PME au cours de cette période. Les projets de l'Agence ont également contribué à l'établissement de 78 nouveaux exportateurs dans la région[30].

L'Agence a joué un rôle déterminant dans l'organisation et la coordination de missions commerciales régionales et panatlantiques pour les PME en se fondant sur les secteurs prioritaires, tels que l'aérospatiale et la défense, les sciences de la vie, l'aquaculture et l'énergie. Parmi les missions réussies, mentionnons l'aide offerte en 2006-2007 à 212 PME du Canada atlantique en vue de les aider à développer de nouveaux marchés, notamment au Royaume-Uni, en France, en Chine et dans les Émirats arabes unis, et à pénétrer les principaux marchés américains[30].

Le rendement du capital investi obtenu dans le cadre de ces missions a été important. Les treize missions d'Équipe Canada Atlantique en sont un bon exemple puisqu'elles ont généré des ventes de plus de 40 millions de dollars, ce qui a permis à l'Agence d'obtenir un rendement du capital investi de six pour un. De plus, les 490 PME qui ont participé à ces missions ont organisé plus de 3 300 réunions d'affaires avec des clients éventuels. En 2006-2007, les missions d'Équipe Canada Atlantique ont aidé plus de 62 exportateurs à augmenter leur capacité d'exporter sur les marchés de la Floride, ont permis à 31 PME de

2.1.1.3 Sous-activité de programme : Commerce

Des projets qui renforcent les capacités en matière de marketing international des PME, aident les entreprises à pénétrer les marchés internationaux (nouveaux exportateurs) et favorisent l'amélioration du rendement des PME en matière de commerce étranger (augmentation des ventes sur les marchés internationaux existants).

Résultats escomptés : Capacité d'exportation et ventes accrues pour les PME du Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels :*** *(2006-2007)*	***Résultats :*** [30]
• Nombre de PME qui ont amélioré leur capacité d'exporter [31]	• 500	• 1 018[32]
• Nombre de nouveaux exportateurs	• 40	• 78
• Nombre d'exportateurs qui pénètrent de nouveaux marchés	• 60	• 212

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada, de sondages et de rapports internes.

Quatre éléments du commerce à l'APECA :
- sensibilisation;
- perfectionnement des compétences;
- renforcement des capacités;
- politiques, défense des intérêts et coordination.

L'exportation demeure l'un des principaux moteurs de la croissance économique au Canada. Elle engendre des recettes, stimule l'activité économique et crée de l'emploi. Afin que les possibilités en ce sens soient

[30] Rapport sur les activités commerciales, clients commerciaux et non commerciaux de l'APECA. PCICA/PDE/EPCE (2006-2007). Ce rapport comprend les résultats provenant des sondages suivants :
- Sondage auprès des nouveaux exportateurs ayant reçu une aide du PDE, 2007 (description du sondage : sondage mené au téléphone pour dénombrer les clients commerciaux du PDE qui exportent pour la première fois, les exportateurs éventuels et les exportateurs qui continuent d'exporter; comprend tous les clients commerciaux du PDE identifiés comme premiers exportateurs; taux de réponse de 84 %);
- Sondage sur les projets de l'EPCE, septembre 2006, janvier 2007 (description du sondage : sondage mené au téléphone et par courriel pour dénombrer les entreprises qui ont participé aux projets financés par l'EPCE et qui ont commencé à exporter après avoir reçu une aide; le sondage a également permis de déterminer les exportateurs actuels qui ont augmenté leurs ventes sur les marchés actuels ou vers de nouveaux marchés; taux de réponse de 73 %);
- Équipe Canada Atlantique, sondages de fin de la mission commerciale de mai 2006 et d'octobre 2006 (description du sondage : sondage téléphonique mené auprès de toutes les entreprises participant aux deux missions; le taux de réponse était de 89 %. ECA : étude de fin de la mission commerciale en Floride de mai 2006, Corporate Research Associates, Inc., septembre 2006; étude de fin de la mission commerciale en Floride d'octobre 2006, Corporate Research Associates Inc. (mars 2007)
- Rapport d'activités de l'APECA concernant le commerce, 2006-2007.

[31] PME qui ont amélioré leur capacité d'exporter en acquérant davantage de connaissances sur le sujet lors d'activités de sensibilisation, d'activités de formation et de perfectionnement des compétences, de missions commerciales, d'activités de partenariats technologiques internationaux ou de missions technologiques.

[32] L'augmentation des initiatives d'amélioration de la capacité d'exportation a permis de dépasser les prévisions en raison de l'accroissement du nombre de partenariats et d'associations.

Grâce à ses investissements continus dans l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires, l'APECA demeure sur la bonne voie d'atteindre ses objectifs triennaux. L'activité de mesure du rendement a révélé que depuis 2005-2006, 63,8 % des participants aux activités de sensibilisation à l'entrepreneurship et de promotion ont indiqué que ces activités avaient affermi leur intention de lancer une entreprise, et 85,7 % de ceux ayant pris part aux activités de perfectionnement des compétences en affaires ont indiqué que les compétences acquises favorisaient le lancement, la survie ou la croissance d'une entreprise.

propriétaires d'une entreprise. Quelque 482 participants ont eu accès à des activités de développement de l'entrepreneurship jeunesse dans le cadre du *Student Employment and Entrepreneurial Centre* de l'Université du Cap-Breton. De telles activités mettaient l'accent sur la sensibilisation accrue des jeunes à l'entrepreneurship comme choix de carrière et a offert un appui à ceux souhaitant démarrer une entreprise et se perfectionner. Parmi les personnes qui ont pris part à ces activités, 79 ont répondu au sondage et 90 % d'entre elles ont indiqué que l'activité à laquelle elles ont participé a affermi leur intention de lancer une entreprise[26].

La programmation pour le développement des entreprises du Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'Université Acadia a permis d'atteindre quelque 1 245 personnes. La totalité des personnes interrogées ont indiqué que les activités organisées les avaient aidées à démarrer leur entreprise ou à lui faire prendre de l'expansion[27].

Un financement continu a été accordé à différents organismes d'appui aux entreprises afin d'améliorer les possibilités offertes aux femmes entrepreneures souhaitant assurer l'expansion de leur entreprise. En 2006-2007 :

- cinq organismes d'appui aux entreprises du Canada atlantique ont offert aux femmes entrepreneures un appui en matière de planification d'entreprise, de consultation et d'encadrement. Au cours de cette période, ces organismes ont organisé environ 4 200 séances de consultation en affaires auxquelles ont participé plus de 1 800 femmes[28];

- l'APECA a rendu possible différentes activités de perfectionnement des compétences en affaires à l'intention des femmes entrepreneures, telles que des ateliers, des conférences et des événements de réseautage. Plus de 3 700 personnes ont participé à ces activités[29].

---

[26] Résultats tirés de la demande de renseignements pour l'examen des résultats : indicateur de réussite du projet portant sur l'attitude à l'égard de l'entrepreneurship comme choix de carrière, d'avril 2003 à avril 2006. (description du sondage : données recueillies à partir de rapports d'évaluation des étudiants et commandés par le *Student Employment and Entrepreneurial Centre* de l'Université du Cap-Breton).

[27] Rapport d'activités final, 2006-2007 (printemps 2007), Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'Université Acadia. (description du sondage : participants aux activités du programme de perfectionnement des compétences en affaires du Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'Université Acadia; les personnes interrogées – 330 en counselling, 176 en consultation en affaires, 352 en perfectionnement des compétences en affaires, et 387 en liaison communautaire – ont dû répondre à des questions sur l'impact des activités auxquelles ils ont participé, au moment de l'intervention ou peu après, verbalement [en personne ou au téléphone] ou par écrit; la totalité des répondants ont indiqué que l'intervention a permis d'améliorer leurs compétences).

[28] Synthèse de l'activité de consultation en affaires ou de liaison communautaire, 2006-2007, diverses récipiendaires de fonds de l'Initiative Femmes en affaires et de la Société d'expansion du Cap-Breton (printemps 2007).

[29] Synthèse des activités de perfectionnement des compétences en affaires à l'intention des femmes propriétaires d'entreprises, 2006-2007, diverses récipiendaires de fonds de l'Initiative Femmes en affaires (printemps 2007).

Voici quelques initiatives de perfectionnement des compétences en affaires et activités de sensibilisation à l'entrepreneurship et de promotion de l'entrepreneurship ayant été financées par l'APECA en 2006-2007.

- Partout en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, le Forum des entrepreneurs a aidé des entreprises novatrices de l'économie du savoir à obtenir des conseils stratégiques en affaires auprès d'un vaste réseau d'entrepreneurs et de professionnels bénévoles. En 2006-2007, ce financement a permis au Forum des entrepreneurs de conseiller 130 clients et d'organiser 49 séances de consultation[22].

- Au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, ProfitHabileté a offert aux petites entreprises des séances de formation ayant pour but d'aider les participants à acquérir diverses compétences en gestion des affaires. Dans l'ensemble, 210 ateliers ont été organisés auxquels ont participé près de 2 400 personnes[23].

L'Agence a continué d'investir dans différentes activités et initiatives visant à favoriser le perfectionnement de jeunes entrepreneurs potentiels ou déjà propriétaires d'une entreprise et, plus particulièrement, à améliorer leurs compétences en gestion. Les activités suivantes, entreprises en 2006-2007, ont été une réussite :

- Le Programme jeunes entrepreneurs de l'Association des corporations au bénéfice du développement communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador a aidé les jeunes à mettre sur pied 271 entreprises d'été[24].

- Au Nouveau-Brunswick, treize coordonnateurs engagés par différents organismes d'appui aux entreprises ont fait la promotion du perfectionnement des compétences en affaires auprès des jeunes, ainsi que de l'entrepreneurship comme choix de carrière valable. Leurs tâches consistaient à donner des présentations et à organiser des activités interactives dans les cours d'entrepreneurship de niveau secondaire; à favoriser les occasions de réseautage et d'encadrement; et à promouvoir les ressources et les outils utilisés aux fins de développement des entreprises. Ensemble, les efforts qu'ils ont déployés afin de promouvoir l'entrepreneurship ont permis d'atteindre 22 324 personnes et leurs activités de perfectionnement des compétences en affaires ont attiré plus de 7 952 participants[25].

Grâce à l'appui de l'APECA, différentes universités ont continué à favoriser le développement d'entreprises chez les jeunes entrepreneurs éventuels et ceux déjà

---

[22] Synthèse des activités du Forum des entrepreneurs, 2006-2007, rapports finaux pour la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, Forum des entrepreneurs (printemps 2007).
[23] Synthèse des activités de ProfitHabileté au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, 2006-2007 (printemps 2007).
[24] Rapport final (du 1er mai 2006 au 31 avril 2007), Association des corporations au bénéfice du développement communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador.
[25] Synthèse des activités de développement de l'entrepreneurship jeunesse pour 2006-2007 au Nouveau-Brunswick, selon treize récipiendaires de fonds en vertu de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs.

2.1.1.2 Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Favoriser la réalisation de projets qui appuient la sensibilisation à l'entrepreneurship et la promotion du perfectionnement des compétences en affaires, et qui offrent aux gens de la région de l'Atlantique les possibilités d'accroître la motivation et les compétences en affaires requises pour créer, soutenir et faire croître leur propre entreprise.

Résultats escomptés : Augmentation du nombre de Canadiens de la région de l'Atlantique ayant la motivation et les compétences pour créer, soutenir et faire croître leur entreprise.

Indicateurs :	*Objectifs triennaux :* *(de 2005-2006 à 2007-2008)*	*Résultats :*
• Pourcentage de participants à des activités de sensibilisation à l'entrepreneurship et de promotion de l'entrepreneurship qui indiquent que l'activité a affermi leur intention de lancer une entreprise	• De 60 % à 75 %*	• 63,8 % (selon les plans)
• Pourcentage de participants à des activités de perfectionnement des compétences qui indiquent que les compétences acquises ont favorisé le lancement, la survie et la croissance d'une entreprise	• De 60 % à 75 %	• 85,7 % (selon les plans)

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données du système interne de l'Agence, ainsi que des rapports d'activité présentés par les bénéficiaires du financement. Depuis 2005, bon nombre des personnes ayant reçu des fonds de l'APECA visant l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires ont demandé aux participants à leurs activités de répondre à un sondage à la fin d'un événement ou d'une activité. Les résultats de ces sondages sont présentés dans les rapports d'activité.

* Cet indicateur a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2005-2006. Bien qu'il soit utilisé depuis peu de temps, un objectif préliminaire a été établi. Des données supplémentaires continueront d'être recueillies au cours de l'exercice 2007-2008, ce qui permettra d'établir une base de référence adéquate.

La stratégie d'EPCA de l'APECA est mise en œuvre au moyen :

- du Programme de développement des entreprises (PDE);
- de l'Initiative Femmes en affaires (IFA);
- de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE).

Afin d'aider à favoriser la croissance des entreprises et l'amélioration des possibilités économiques au Canada atlantique, l'APECA continue d'investir dans des activités et des programmes qui contribuent à la création d'un climat propice à l'esprit d'entreprise où le travail indépendant est considéré comme un choix de carrière valable et où le perfectionnement des compétences en affaires fait partie de la culture des entreprises. Cette stratégie a pour but de veiller à ce qu'il y ait plus d'entrepreneurs et, plus important encore, à ce que les propriétaires de PME soient davantage en mesure d'assurer la survie, la croissance et l'expansion de leur entreprise et d'améliorer leur compétitivité et leur productivité.

L'Agence renforce également le système d'innovation de la région en faisant en sorte que les éléments clés soient mieux liés pour promouvoir une meilleure interaction entre les acteurs de l'innovation. Afin d'aider à atteindre cet objectif, l'APECA continue d'appuyer l'initiative Springboard Atlantic Inc. de l'Association des universités de l'Atlantique. L'objectif de Springboard Atlantic Inc. est d'encourager le transfert efficient et efficace de la technologie des universités de la région de l'Atlantique et de bâtir une masse critique permettant de faire passer la commercialisation de la recherche au sein des universités au secteur privé de la région. Selon un examen du réseau de commercialisation de l'initiative réalisé au printemps 2007, Springboard apporte une valeur ajoutée aux systèmes d'innovation des provinces de l'Atlantique et du pays dans son ensemble, et ce réseau est essentiel pour permettre les changements organisationnels continus requis afin d'assurer le transfert de technologie et la commercialisation, et garantir ainsi l'expansion continue du système d'innovation de la région[21].

L'Agence a continué à appuyer les recherches en innovation et les activités de défense des intérêts en 2006-2007. Les activités étaient axées sur la promotion de possibilités de réseautage et la coordination du développement d'innovations entre intervenants et décideurs du Canada atlantique et du Canada. Par exemple, l'Agence a versé des contributions clés aux réseaux nationaux en participant aux processus de Partenariats fédéraux pour le transfert de technologie dans le but de promouvoir l'innovation comme partie intégrante de l'économie. De plus, l'Agence a amené d'autres ministères fédéraux œuvrant dans le domaine des sciences à recourir à leurs domaines de spécialisation dans le but d'examiner les propositions du FIA et de donner des conseils sur les questions de nature scientifique.

[21] Performance Management Network Inc., *Examen du réseau de commercialisation de Springboard* (printemps 2007).

commercialisation. En 2006-2007, il y avait plus de 85 véritables partenariats pour des projets financés aux termes du FIA[14].

Comme le niveau d'activité de R-D financé par le secteur privé au Canada atlantique est bien en deçà de la moyenne nationale, le FIA s'est affairé à augmenter le taux de participation des entités commerciales dans les activités d'innovation. En 2006-2007, le pourcentage de projets approuvés présentés par des promoteurs commerciaux a augmenté pour atteindre 70 % du total, comparativement à 52 % en 2005-2006[15]. De plus, le pourcentage des entreprises du secteur privé qui agissent à titre de partenaire de projet est passé à 55 % (comparativement à 58 % en 2005-2006)[16].

Au moyen de son volet sur l'innovation, le PDE de l'APECA appuie les investissements en innovation dans la région en finançant des projets de R-D et d'adoption ou d'adaptation de technologies de pointe. En 2006-2007, le PDE a financé 39 projets de R-D (près de sept millions de dollars) et 28 projets d'adoption ou d'adaptation de technologies (plus de cinq millions de dollars)[17]. Grâce à l'effet de levier, l'APECA est également allée chercher 36 millions de dollars supplémentaires auprès de clients et d'autres sources et a encouragé deux partenariats valables grâce aux projets d'innovation du PDE en 2006-2007[18].

Retards en compétences à combler

L'Initiative visant la productivité et les compétences en affaires, un autre élément du PDE, a été lancée en 2006-2007 dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises au moyen de diverses activités, axées notamment sur la formation, l'embauche de personnel qualifié et l'accroissement de la productivité et de la qualité. En 2006-2007, l'APECA a financé plus de 165 projets dans le cadre de cette initiative pour une contribution totale de plus de six millions de dollars[19].

Établissement de la capacité, élaboration des politiques et coordination

Pour compléter ses programmes d'aide directe, l'APECA a poursuivi ses efforts pour faire connaître les avantages d'entreprendre des activités d'innovation. En 2006-2007, l'APECA a offert plus de 35 séances d'initiation à l'innovation à plus de 800 participants à l'échelle de l'Agence[20]. Il y a eu notamment des séances avec le secteur privé et les intervenants universitaires afin de discuter des quatrième et cinquième séries du FIA ainsi que des séances de commercialisation ciblant des secteurs spécifiques.

---

[14] *Partenariats dans le cadre des projets du FIA en 2006-2007*, Secrétariat du Fonds d'innovation de l'Atlantique, APECA (printemps 2007).
[15] *Sommaire des projets du FIA en 2006-2007*, Secrétariat du Fonds d'innovation de l'Atlantique, APECA (printemps 2007).
[16] *Partenariats dans le cadre des projets du FIA en 2006-2007*, Secrétariat du Fonds d'innovation de l'Atlantique, APECA (printemps 2007).
[17] *Sommaire des projets d'innovation du PDE en 2006-2007*, APECA (printemps 2007).
[18] *Partenariats dans le cadre des projets d'innovation du PDE en 2006-2007*, APECA (printemps 2007).
[19] *Sommaire des projets de l'Initiative visant la productivité et les compétences en affaires*, APECA (printemps 2007).
[20] *Résumé des activités de sensibilisation à l'innovation en 2006-2007*, APECA (printemps 2007).

L'APECA appuie sa stratégie d'innovation à l'aide des deux programmes suivants : le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) et le Programme de développement des entreprises (PDE). Le FIA et le PDE aident à faire avancer les trois premiers domaines clés de la stratégie d'innovation de l'APECA. Le quatrième, qui consiste à combler les retards en matière de compétences, est directement pris en compte dans le cadre de l'Initiative visant la productivité et les compétences en affaires du PDE et indirectement par le FIA. Ensemble, ces programmes permettent à l'APECA d'accroître la capacité d'innover et ainsi de favoriser l'amélioration de la productivité. Ils encouragent, par effet de levier, l'injection de fonds dans des projets d'innovation, favorisent l'établissement de partenariats pour le développement et la commercialisation de technologies et font augmenter le nombre de techniques, de procédés, de produits et de services commercialisés.

Renforcement des systèmes d'innovation et appui des secteurs stratégiques

Le FIA a principalement pour but d'accélérer le développement de l'industrie du savoir et de faciliter la transition au sein des industries traditionnelles en augmentant la capacité de la région de faire de la R-D de pointe qui contribue directement au développement au Canada atlantique d'une activité économique fondée sur la nouvelle technologie. Les clients du FIA comprennent des entreprises et des institutions comme des universités et des instituts de recherche. Une des principales réalisations en 2006-2007 a été l'approbation de 30 projets de R-D pour un financement total de l'APECA de plus de 77 millions de dollars (29 projets au cours de la quatrième série du FIA et un dans le cadre des initiatives stratégiques du FIA). À la suite de ces projets, l'Agence a été en mesure de mobiliser un montant supplémentaire de 138 millions de dollars auprès d'autres sources, telles que les universités et autres établissements de recherche, les gouvernements provinciaux, le secteur privé et les programmes nationaux.

Le FIA favorise le développement des secteurs stratégiques caractérisés par des groupes d'entreprises régionales. Dans le cadre de la quatrième série du FIA, 20 des 29 projets approuvés (qui représentaient près de 48 millions de dollars des fonds du FIA) amélioreront le développement de grappes en matière de TI, de sciences de la vie ou de biotechnologie, et de technologies liées aux océans, au pétrole et au gaz et compléteront la mesure du Conseil national de recherches visant l'établissement de grappes technologiques au Canada atlantique[13].

L'APECA encourage les promoteurs de projets financés dans le cadre du FIA à chercher des possibilités de collaboration dans des domaines comme la R-D, la gestion de projet et les compétences en marketing ou en commercialisation, afin d'aider à maximiser les retombées économiques et à augmenter les chances de réussite des efforts de

[13] *Sommaire des projets du FIA en 2006-2007*, Secrétariat du Fonds d'innovation de l'Atlantique, APECA (printemps 2007).

2.1.1.1 Sous-activité de programme : Innovation

Augmenter les activités d'innovation et de recherche et développement (R-D), et renforcer les capacités à cet égard pour créer des technologies, des produits, des procédés ou des services, pour adopter ou adapter de la technologie, ainsi que pour augmenter la commercialisation des produits de la R-D qui contribuent à la croissance économique du Canada atlantique.

Résultats escomptés : Consolidation de la capacité d'innover et de commercialiser du Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels*** *: (2006-2007)*	***Résultats :***
• Injection de fonds par effet de levier en pourcentage dans les projets d'innovation	• 50 %	• 65 % (contribution de 175 M$ aux coûts de projet de 270 M$)[11]
• Nombre de partenariats valables[12] et de collaborations en matière de développement et de commercialisation de la technologie	• 40	• 90 (88 – Fonds d'innovation de l'Atlantique; 2 – Programme de développement des entreprises)
	Objectif quinquennal : *(du 31 mars 2004 au 31 mars 2009)*	
• Nombre de techniques, de procédés, de produits et de services commercialisés à la suite d'un projet d'innovation	• 35 à 50	• Selon les plans

Stratégie de mesure du rendement *:* Analyse des données des systèmes internes, des sondages et des activités de surveillance.

L'augmentation des niveaux de R-D et d'innovation demeure essentielle pour accroître la compétitivité au Canada atlantique et réduire l'écart de productivité par rapport au reste du pays. Depuis toujours, la productivité de la main-d'œuvre dans cette région est inférieure à la moyenne nationale, ce qui s'explique en grande partie par les dépenses moins importantes en R-D et les niveaux moins élevés d'exportation, d'adoption de la technologie, d'instruction et de formation des travailleurs. Par conséquent, l'APECA continue de travailler dans cinq domaines d'innovation clés dans le but de renforcer les capacités et d'accroître la productivité de l'économie des provinces atlantiques (tel qu'il est indiqué dans l'encadré ci-contre).

Cinq domaines clés de la stratégie d'innovation de l'APECA :

- renforcement des systèmes d'innovation;
- appui des secteurs stratégiques;
- amélioration de la capacité d'innover;
- retards en compétences à combler;
- élaboration de politiques et activités de coordination.

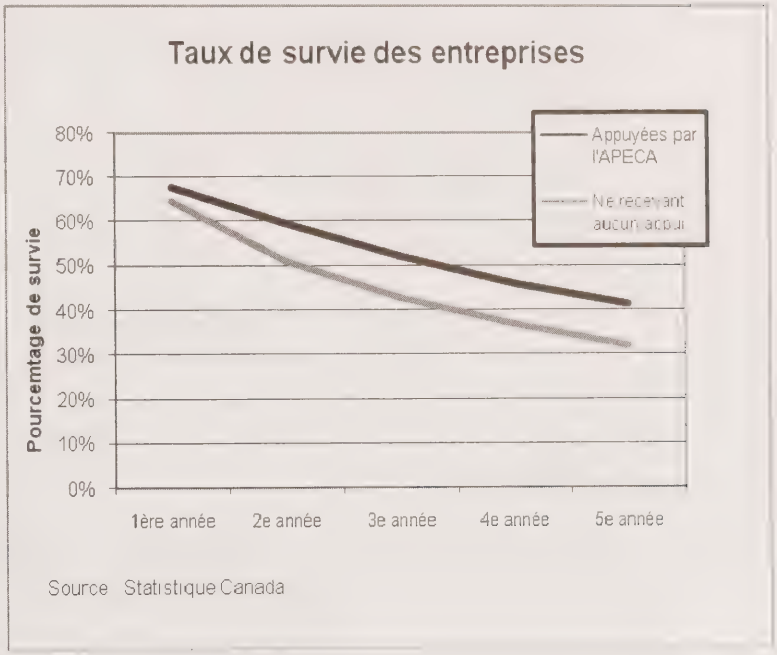
[11] Ce résultat inclut l'initiative stratégique « Projet Blomidon » du Fonds d'innovation de l'Atlantique qui a été réalisée en collaboration avec Michelin North America (Canada) Inc. et qui a mobilisé des investissements du secteur privé de plus de 81 millions de dollars afin d'assumer une partie des coûts totaux dépassant 91 millions de dollars.

[12] Un partenariat valable, selon la définition des lignes directrices de l'APECA, suppose que le participant s'engage activement dans le projet et a une influence directe et véritable sur l'orientation du projet, et que son absence comme participant pourrait mettre le projet en péril.

Les taux de survie des entreprises appuyées par l'APECA, la hausse des salaires et l'accroissement de la productivité sont utilisés afin de mesurer le rendement de l'Agence. Les données obtenues auprès de Statistique Canada[10] sont utilisées pour calculer les taux de survie des entreprises bénéficiant de l'appui de l'APECA et de celles ne recevant aucun appui.

Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale grâce à :
l'innovation;
l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires;
le commerce;
l'investissement;
le tourisme;
les autres formes d'aide aux PME.

L'objectif de l'Agence consiste à veiller à ce que les taux de survie des entreprises qu'elle appuie soient plus élevés que ceux des autres entreprises. Le graphique ci-contre illustre les taux de survie des entreprises appuyées par l'APECA au cours de leurs cinq premières années d'exploitation. Il est possible de constater que ces taux sont plus élevés qu'au sein des autres entreprises et qu'ils sont conformes à l'objectif de l'Agence (41 % comparativement à 32 %).



L'incidence de l'APECA au Canada atlantique est également démontrée par l'augmentation de la masse salariale des entreprises, qui se traduit généralement par une augmentation du revenu gagné. Celle des entreprises appuyées par l'APECA a augmenté de 54 % entre 1994 et 2004, comparativement à la hausse de 46 % enregistrée au sein des autres entreprises. Bien que l'objectif ambitieux de l'Agence n'ait pas été atteint, la hausse des salaires accordés par les entreprises bénéficiant de l'appui de l'Agence demeure supérieure à celle des autres entreprises au cours de cette période.

L'Agence met principalement l'accent sur les petites et moyennes entreprises. Plus de 70 % de celles qui bénéficient de son appui sont considérées comme de petites entreprises (moins de 20 travailleurs). La productivité de ces dernières, qui est estimée en fonction du ratio entre les ventes et le nombre total d'emplois, a connu une croissance exceptionnelle entre 1999 et 2004. En fait, elle a augmenté de 27 % au sein des entreprises appuyées par l'APECA comparativement à 18 % au sein des autres entreprises. L'objectif de l'Agence en ce qui a trait à l'accroissement de la productivité a donc été atteint.

[10] Dossier du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE)*, Statistique Canada (2006).

2.1.1 Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale

Améliorer la capacité de croissance économique de la région au moyen d'une vaste gamme de mécanismes, y compris l'aide au démarrage, à l'expansion et à la modernisation des PME; l'établissement de partenariats avec les universités et d'autres établissements afin d'augmenter les capacités de la région en matière de recherche et développement, la commercialisation et la productivité; la promotion active de la transition de la région vers l'économie du savoir.

Résultats escomptés : Augmentation de la croissance et de la compétitivité des PME du Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels*** : (2006-2007)	***Résultats :***
• Rapport du taux de survie entre les entreprises aidées par l'APECA et celles n'ayant pas reçues d'aide	• Rapport de 1 à 2	• 1,3
• Rapport de la croissance des salaires entre les entreprises aidées par l'APECA et celles n'ayant pas reçue d'aide	• Rapport de 1,5 à 2	• 1,2
• Rapport du taux de croissance de la productivité entre les entreprises aidées par l'APECA et celles n'ayant pas reçue d'aide	• Rapport de 1,5 à 2	• 1,5

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada et des systèmes internes.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
279,6	240,3	223,6[9]

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
440	369	71

L'Agence offre une assistance aux petites et moyennes entreprises du Canada atlantique dans le but d'améliorer leur croissance et leur compétitivité sur le marché. Elle les aide à démarrer, à prendre de l'expansion ou encore à moderniser leurs installations. Les entreprises peuvent ainsi accroître leur productivité et demeurer concurrentielles sur le marché actuel. Le fait que les entreprises soient plus solides entraînera de nouveaux investissements dans la région et contribuera à la création d'emplois et à l'augmentation du revenu gagné.

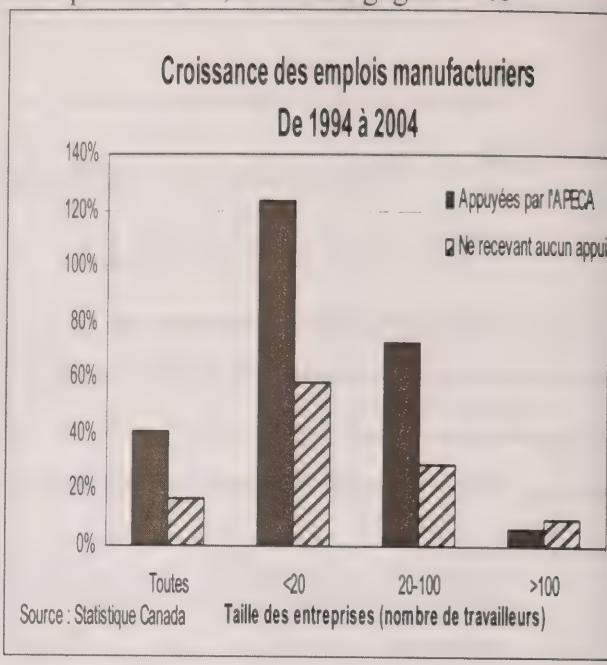
[9] Des rajustements totaux de 56 millions de dollars ont été effectués aux dépenses prévues au cours de l'exercice 2006-2007 pour réduire les contributions en vertu de cette activité de programme. Des augmentations correspondantes sont survenues à l'activité de programme Développement économique des collectivités pour représenter la mise en œuvre du nouveau Fonds des collectivités innovatrices et les demandes accrues dans d'autres programmes.

L'Agence offre une vaste gamme de programmes et de services afin de rendre le contexte plus propice au développement des entreprises et de les aider à démarrer, à se moderniser et à prendre de l'expansion. Elle met l'accent sur deux activités : la promotion de la croissance et de la compétitivité des PME et l'accès à l'information relative aux affaires.

Activités de programme liées au Développement des entreprises :

- Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale.
- Accès à l'information relative aux affaires.

d'améliorer, pour la population du Canada atlantique, la croissance et la compétitivité des PME de la région, l'objectif ultime étant d'accroître la productivité, le revenu gagné et les possibilités d'emploi.



L'Agence a atteint ses objectifs puisque l'emploi pour les entreprises appuyées par l'APECA a augmenté de façon constante au cours de la dernière décennie. L'économie du Canada atlantique se portait bien de 1994 à 2004 étant donné que le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté en moyenne de 3 %[6] par année. L'Agence a joué un rôle clé dans le développement des entreprises puisque celles bénéficiant de son appui ont crée plus d'emplois que les autres. En fait, le nombre total d'emplois (à l'exception du secteur de l'administration publique) créés au sein de celles appuyées par l'APECA a augmenté de 32 % entre 1994 et 2004, dépassant le taux de 21 % enregistré au sein des autres entreprises[7], atteignant ainsi l'objectif de l'Agence en matière de création d'emplois au sein des entreprises bénéficiant de son appui.

Les résultats revêtent une importance d'autant plus grande lorsqu'on les compare au secteur manufacturier, un des principaux moteurs économiques. Le pourcentage de changement en ce qui a trait à l'emploi au sein des entreprises manufacturières appuyées par l'APECA est plus de deux fois supérieur à celui des autres entreprises. De façon plus précise, l'emploi dans ce domaine pour celles bénéficiant de l'appui de l'Agence a augmenté de plus de 40 % entre 1994 et 2004 comparativement à l'augmentation de 17 % seulement enregistrée par les autres entreprises[8]. De plus, l'écart entre les entreprises appuyées par l'APECA et les autres entreprises est d'autant plus grand si l'on exclut les grandes entreprises (de plus de cent employés), ce qui démontre l'accent que met l'Agence sur les PME.

Une autre mesure de l'incidence des dépenses engagées par l'APECA en vue de soutenir directement les entreprises du Canada atlantique est l'augmentation du PIB résultant de ces investissements. Dans son dernier rapport quinquennal au Parlement (1998-2003), l'APECA a indiqué que le PIB était près de 1 milliard de dollars plus élevé sur une période de cinq ans, en dollars constants de 1997, qu'il l'aurait été sans son appui. En fait, chaque dollar dépensé par l'APECA a entraîné une augmentation de plus de 5 $ du PIB au cours de cette période.

---

[6] *Note de conjoncture provinciale*, Le Conference Board du Canada (hiver 2007).
[7] Dossier du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE)*, Statistique Canada (2006).
[8] Ibid.

2. Section II – Présentation des résultats

2.1 Résultat stratégique nº 1 – Développement des entreprises

Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la région de l'Atlantique, menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois.

Résultats escomptés : Croissance des revenus gagnés et des possibilités d'emploi au Canada atlantique.

Indicateurs :	***Objectifs annuels*** : *(2006-2007)*	***Résultats :***
• Rapport de croissance de l'emploi entre les entreprises appuyées par l'APECA et les entreprises non appuyées par l'Agence	• Rapport de 1 à 2	• Selon les plans (coefficient de 1,5)
	Objectifs quinquennaux : *(2003-2004 à 2007-2008)*	
• Augmentation du PIB	• Près de 1 milliard de dollars de plus par année comparativement au résultat obtenu si l'APECA n'appuyait pas les entreprises	• L'analyse effectuée sur une période de cinq ans se terminera en 2007-2008.
• Augmentation du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA	• Gain de 4 $ à 5 $ du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA	• L'analyse effectuée sur une période de cinq ans se terminera en 2007-2008.

Stratégie de mesure du rendement : La mesure de l'impact sur le revenu et l'emploi au Canada atlantique est une tâche multidimensionnelle à long terme. Par conséquent, l'Agence publie les résultats aux cinq ans, d'après l'analyse des données de Statistique Canada et des systèmes internes, à l'aide d'un modèle économétrique.

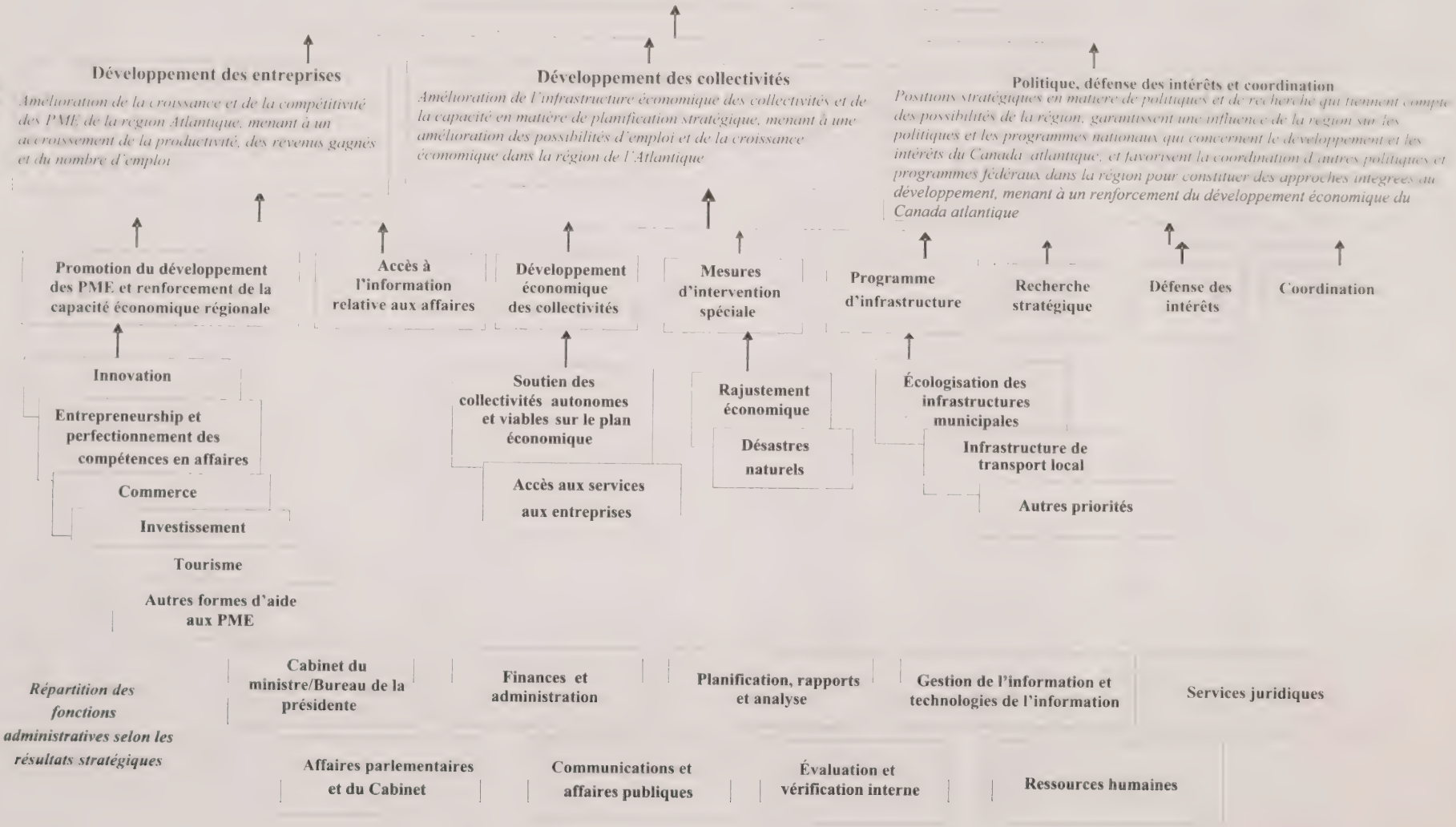
La *Loi sur l'APECA* donne à l'Agence le mandat de fixer son attention tout particulièrement sur le développement des PME. De petites entreprises ont pris la place qui leur revient en tant que contributeurs essentiels à la santé de l'économie par leur souplesse, leur débrouillardise, leur usage efficace de ressources limitées et leur sensibilité au marché.

L'Agence tient à ce que les outils et les ressources contribuant au développement d'entreprises soient disponibles pour répondre aux besoins des nouvelles entreprises et de celles déjà en place. L'APECA exécute son travail de manière stratégique afin

Architecture des activités de programme de l'APECA 2006-2007

Mandat de l'Agence

Favoriser la croissance des revenus et les créations d'emplois.



À la suite de l'exercice de planification de cette année, un plan stratégique en matière de ressources humaines a été élaboré à l'échelle de l'Agence dans lequel les principaux défis à venir sont présentés et des recommandations sont faites aux cadres supérieurs de l'APECA en vue de les aider à les relever. Au cours des années à venir, l'APECA mettra l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action afin d'appliquer ces recommandations.

Cadre de contrôle de la gestion

En 2006-2007, l'Agence a continué à renforcer son cadre de contrôle de la gestion en faisant des recommandations lors des vérifications périodiques des systèmes de gouvernance, de contrôle interne et de gestion des risques de l'APECA. De plus, le comité de vérification de l'APECA examinera les ententes de l'Agence en matière de contrôle interne, notamment la pertinence de toute vérification demandée par la direction. À compter du troisième trimestre de l'exercice 2007-2008, la direction de la vérification interne de l'APECA travaillera en collaboration avec les représentants du Bureau du contrôleur général dans le but de recruter et de nommer des membres externes indépendants qui siégeront au comité de vérification de l'Agence. Au 31 mars 2009, ce comité comprendra trois membres externes en plus de la présidente de l'APECA qui en assure la présidence.

1.4.4 Rendement en matière de gestion

Des pratiques et des contrôles améliorés en matière de gestion continuent d'être une priorité pour l'Agence en 2006-2007. Les points qui suivent mettent en évidence le rendement de l'APECA en matière de gestion dans le cadre de la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer sa responsabilisation et son régime de planification.

Planification intégrée

L'Agence possède un processus de planification ministériel bien établi. Une séance de planification par la haute direction a été tenue en septembre 2006 afin de réunir les cadres supérieurs en vue d'entamer des discussions stratégiques concernant les possibilités et les défis auxquels fait face l'APECA; de faire connaître les questions qui risquent d'influencer la gestion, les politiques et les programmes de l'Agence; et de faire part des réflexions du ministre et de la présidente concernant l'orientation future de l'organisation.

À la suite de cet événement, toutes les régions et les directions générales ont élaboré et présenté avec succès des plans opérationnels et des plans de ressources humaines conformément à l'Architecture des activités de programme de l'Agence, ce qui démontre clairement de quelle façon les activités de l'Agence faciliteront la réalisation de ses trois résultats stratégiques.

De plus, l'APECA a fait des progrès en ce qui a trait à l'utilisation plus stratégique et approfondie de l'information financière et non financière dans le cadre de son processus de gestion du rendement en vue de faciliter l'établissement d'orientations stratégiques et d'évaluer le rendement en fonction des attentes. L'Agence a recueilli des renseignements de haut niveau sur le rendement (par exemple à l'aide d'une analyse macroéconomique) afin de déterminer une orientation stratégique clé. Les processus d'évaluation et de vérification ont fourni de l'information pertinente et opportune à la haute direction concernant la viabilité et les résultats des programmes. Cette information sur le rendement a permis de prendre des décisions éclairées concernant les activités de programme, les orientations stratégiques et l'établissement des priorités au cours des années à venir.

Gestion des ressources humaines

L'APECA a intégré la planification des ressources humaines à son cycle de planification des activités en ajoutant les ressources humaines comme partie obligatoire, intégrante et officielle de son processus de planification pour l'exercice 2006-2007 et les exercices subséquents.

L'intégration est terminée et fait maintenant partie du forum annuel de planification par la haute direction. Des exigences de planification des ressources humaines sont spécifiquement contenues dans la lettre d'appel de la présidente en vue de la préparation des plans opérationnels.

le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes nationaux et d'obtenir des retombées industrielles et régionales grâce aux marchés publics, plus particulièrement des grands projets de l'État, dans le but d'améliorer la position des industries de l'Atlantique. Les activités de coordination nécessitent la participation d'une gamme de partenaires économiques afin de s'attaquer aux priorités associées à l'économie de la région au moyen d'une approche de collaboration cohérente en matière de développement. L'APECA joue un rôle important dans la coordination des politiques et des programmes des autres ministères fédéraux et provinciaux ayant une incidence sur l'économie de la région.

Au cours de 2006-2007, l'Agence a poursuivi ses efforts en vue d'élaborer et de soutenir des politiques et des programmes qui renforcent l'économie du Canada atlantique. Le gouvernement du Canada reconnaît que les tendances commerciales changeantes et l'accroissement de la productivité et des activités de plus grande valeur au sein des économies mondiales émergentes rendent nécessaire l'accroissement de la compétitivité du Canada. La région de l'Atlantique tente actuellement de s'adapter à ces réalités et l'APECA aide la région à cet égard.

Parmi les activités entreprises en 2006-2007 et ayant une grande portée, mentionnons les activités fédérales-provinciales telles que l'élaboration conjointe d'initiatives visant à augmenter l'immigration et à régler les problèmes liés à la population dans la région, et l'établissement d'un groupe de travail responsable du projet de porte d'entrée de l'Atlantique. En collaboration avec ses homologues fédéraux et provinciaux, l'APECA a également élaboré un cadre visant à accroître la compétitivité des industries primaires de la région. Le rôle de l'APECA en matière de défense des intérêts s'est avéré efficace pour orienter et soutenir les facteurs régionaux à considérer en matière de politiques et d'investissements fédéraux, notamment les retombées industrielles régionales provenant des contrats militaires, des investissements scientifiques et technologiques dans le cadre d'une stratégie nationale et des activités de défense des intérêts auprès des États-Unis en matière de commerce et d'investissement, et ce, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

des ODER. Grâce au leadership des ODER, les collectivités rurales ont mis au point 133 projets communautaires stratégiques pour une valeur totale de 22,2 millions de dollars.

L'APECA travaille également en étroite collaboration avec les collectivités francophones en situation minoritaire afin de veiller à ce que ses clients acadiens et francophones reçoivent des services en français. L'APECA a recours au Programme de développement des entreprises, au Fonds des collectivités innovatrices (FCI) et aux fonds obtenus dans le cadre de ses partenariats afin de soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire et de les amener à participer aux projets de développement économique qui produisent un apport différentiel. En 2006-2007, l'APECA a investi dans 77 projets dans la région, lesquels ont eu des répercussions secondaires sur les collectivités francophones.

La population autochtone du Canada atlantique compte différentes collectivités. Le développement économique des Autochtones est un secteur de responsabilité partagé avec d'autres ministères fédéraux. C'est pourquoi l'APECA y contribue en travaillant à l'élaboration d'une intervention mieux coordonnée afin de régler les problèmes de développement économique des Autochtones et de répondre à leurs besoins au moyen d'un certain nombre de mécanismes de coordination tripartites nécessitant la participation des Autochtones et des autres autorités fédérales et provinciales.

L'APECA met en œuvre des programmes d'infrastructure à l'échelle locale dans la région atlantique. Elle a acquis une expérience et des connaissances uniques en développement économique communautaire dans la région et réussit depuis treize ans à conclure d'excellentes ententes de travail avec les quatre provinces de l'Atlantique en matière d'exécution de programmes d'infrastructure. En 2006-2007, l'Agence reste engagée à l'exécution de ces importantes initiatives fédérales.

Les fonds d'infrastructure au Canada atlantique sont essentiels pour l'économie de la région. Dans la plupart des cas, le gouvernement du Canada versera une contribution équivalente à la contribution provinciale, et fournira habituellement jusqu'au tiers du coût dans le cas des projets d'infrastructure. Dans le cadre de ces fonds, Infrastructure Canada assure la coordination nationale au sein des partenaires d'exécution pour la mise en œuvre des projets.

1.4.3.3 Politiques, défense des intérêts et coordination

Le rôle de l'APECA en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination permet de veiller à que l'Agence soit en mesure de déterminer et d'analyser efficacement les enjeux importants auxquels l'économie de la région doit faire face et d'intervenir de façon appropriée. Les activités stratégiques de l'Agence ont pour but de fournir un terrain d'entente bien fondé qui servira à l'élaboration des priorités et des initiatives stratégiques de l'APECA, à la conception des programmes ainsi qu'à la participation à l'élaboration des politiques nationales et à l'établissement de relations fédérales-provinciales. Les activités de défense des intérêts ont pour but de promouvoir les intérêts de la région dans

1.4.3.2 Développement des collectivités

Le gouvernement du Canada tient à travailler en étroite collaboration avec les Canadiens, les organisations et les autres ordres de gouvernement dans le but d'assurer la viabilité des collectivités. Au Canada atlantique, les gens sont beaucoup plus nombreux à vivre dans les zones rurales qu'au Canada dans son ensemble. Une des priorités de l'Agence consiste à adopter une approche holistique en matière de développement des collectivités en s'efforçant de développer les forces de ces dernières. L'APECA a une incidence positive dans les zones rurales puisqu'elle appuie les entreprises existantes et encourage le démarrage de nouvelles entreprises.

En 2006-2007, l'Agence a obtenu les résultats suivants dans le cadre de ses activités visant à établir des collectivités durables et dynamiques au Canada atlantique.

Pour assurer leur viabilité et leur croissance, les collectivités doivent investir dans les initiatives qui présentent un potentiel de stimulation du développement économique. L'outil principal en matière d'investissement dans les collectivités est le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Au cours de l'exercice 2006-2007, le FCI a engagé plus de 58 millions de dollars dans 167 projets dans la région. Ce programme mise sur les forces des collectivités et fournit les outils nécessaires à l'identification des occasions disponibles favorisant leur croissance économique durable.

Les investissements sont réalisés principalement dans des domaines tels que l'infrastructure locale stratégique, l'infrastructure touristique, le développement de l'industrie et des entreprises, la commercialisation et la planification stratégiques, la recherche et le développement, le perfectionnement des compétences, l'infrastructure technologique et l'infrastructure à large bande, ainsi que pour appuyer d'autres initiatives qui appuient l'établissement de collectivités autosuffisantes et rentables.

Tout au long de l'année, l'APECA a continué de soutenir les corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC). Les CBDC continuent de jouer un rôle essentiel en vue de corriger le manque de fonds dans les collectivités rurales, de donner des conseils aux entreprises et de permettre le perfectionnement des compétences. Ces investissements sont cruciaux pour assurer la viabilité et le dynamisme de ces collectivités. Le Programme de développement des collectivités a offert aux PME une source de capitaux essentielle et, selon les rapports d'activité 2006-2007 des CBDC, a contribué à la création de 1 864 emplois et a accordé un total de 1 799 prêts à des PME des régions urbaines.

L'APECA offre également un financement à ses partenaires en vue de donner des conseils et de fournir des fonds à des entreprises des collectivités rurales du Canada atlantique. Au cours de 2006-2007, l'APECA a continué à travailler en collaboration avec les organismes de développement économique régional (ODER) en vue de faciliter et de coordonner la planification stratégique dans la région et d'aider les ODER à jouer un rôle proactif dans le développement économique des collectivités. En 2006-2007, l'APECA a contribué un montant total de 10,1 millions de dollars pour le financement opérationnel

développement de secteurs stratégiques, à encourager le secteur privé à investir davantage dans des activités novatrices et à favoriser des partenariats et une collaboration aux fins de mise au point de la technologie.

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires : Tout au long de l'année, l'APECA a continué de promouvoir l'entrepreneurship comme choix de carrière et a investi dans le perfectionnement des compétences en affaires des entrepreneurs actuels et potentiels dans le but de renforcer leur capacité à reconnaître et à saisir les possibilités économiques et à réussir à toutes les étapes du développement d'une entreprise. Grâce aux investissements continus effectués, le rendement de l'APECA (sur une période de trois ans) est demeuré bon; les participants aux activités de perfectionnement des compétences en affaires ont indiqué dans une proportion de 85,7 % que les compétences acquises favorisent le lancement, la survie ou la croissance des entreprises. Différents investissements réalisés visaient également à favoriser le perfectionnement des jeunes entrepreneurs, des femmes propriétaires d'entreprises et des entrepreneurs autochtones.

Commerce et investissement : En 2006-2007, l'Agence a financé plus de 210 projets d'investissement et projets commerciaux réalisés en partenariat. Grâce à des programmes tels que le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (qui a permis à plus de 4 000 entreprises d'améliorer leur capacité d'exportation depuis 2002), l'Entente sur la promotion du commerce extérieur et le Programme de développement des entreprises, l'APECA a joué un rôle clé dans la croissance des exportations et la compétitivité de la région de l'Atlantique et de ses PME, ainsi que dans la promotion de la région comme place de choix où il est rentable de faire des affaires.

Tourisme : En 2006-2007, l'Agence a continué d'offrir une vaste gamme d'initiatives se rattachant au tourisme. Elle a notamment fait la promotion du Canada atlantique comme destination touristique, a aidé à renforcer la capacité touristique de la région, a favorisé des partenariats en la matière ou a coordonné la présence et les interventions du gouvernement fédéral. Elle a ainsi joué le rôle de catalyseur auprès de l'industrie du tourisme en garantissant sa croissance et son importance en tant qu'un des moteurs de la région.

Autres appuis aux PME : L'APECA a approuvé un total de 140 projets d'entreprises souhaitant s'établir, moderniser leurs installations ou prendre de l'expansion. Pendant l'année, la région a enregistré une forte activité en ce qui a trait au financement à risque et au financement providentiel.

Accès à l'information relative aux affaires : L'Agence a continué à gérer et à soutenir les quatre Centres de services aux entreprises du Canada de la région. Ces centres ont fourni divers renseignements aux entrepreneurs actuels et éventuels concernant les programmes, les règlements et les ressources du gouvernement. Selon un sondage réalisé en 2006-2007, 85 % des utilisateurs sont satisfaits de la qualité de l'information reçue.

mondiale. En outre, le gouvernement du Canada travaille ardemment à la réalisation d'une stratégie qui met à l'honneur les travailleurs du savoir qualifiés, la recherche de pointe et l'innovation. Par l'intermédiaire de ses activités et sous-activités, l'APECA appuie les objectifs visés par le gouvernement et contribue ainsi à la création d'un milieu propice à la prospérité des citoyens. L'élément graphique précédent illustre les liens entre les résultats que recherche le gouvernement du Canada et les activités de programme de l'APECA qui contribuent à l'atteinte de ces résultats.

1.4.3 Rendement des programmes

Une description générale du rendement de l'APECA en 2006-2007 est présentée ci-dessous. Des renseignements détaillés sur chaque activité de programme de l'Agence, de l'information supplémentaire sur ses programmes et services clés et une explication de son rôle de premier plan dans le développement économique du Canada atlantique sont fournis à la section II.

1.4.3.1 Développement des entreprises

Un des éléments clés pour le renforcement de l'économie du Canada atlantique consiste à favoriser la création et l'expansion de petites et moyennes entreprises (PME). À l'aide de ses sous-activités de programme, l'Agence assume trois rôles : premièrement, elle aide les entrepreneurs à démarrer une nouvelle entreprise; ensuite, elle aide les PME existantes à prendre de l'expansion et à devenir plus concurrentielles; finalement, elle tente d'améliorer le climat commercial afin de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises dans la région. En donnant une formation sur l'entrepreneurship et en offrant l'accès à un financement et à des renseignements commerciaux, l'APECA attire les gens intéressés à démarrer leur entreprise. Elle travaille en collaboration avec les PME et les aide à assumer les coûts associés à l'innovation, au perfectionnement des compétences et au commerce dans le but de leur permettre de prendre de l'expansion et d'être concurrentielles. Elle réussit également à convaincre de nouvelles entreprises de s'établir au Canada atlantique en présentant la région comme une place de choix pour faire des affaires.

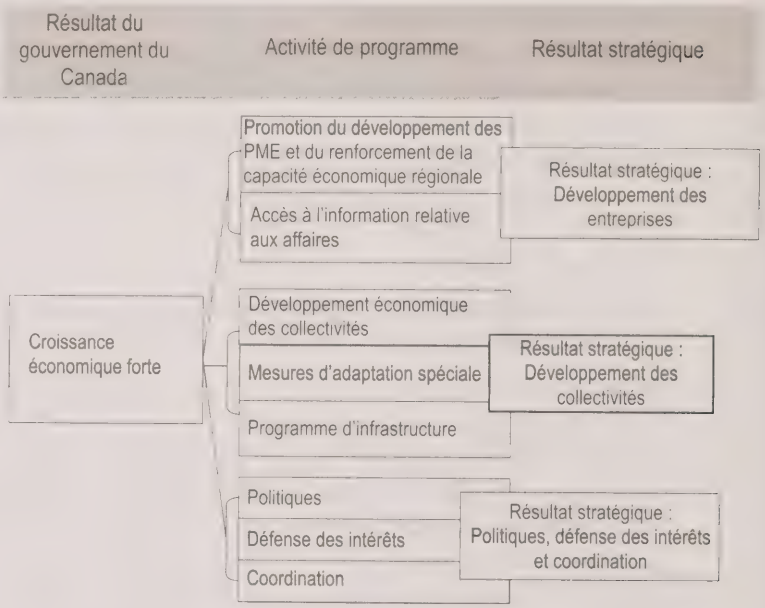
En 2006-2007, l'Agence a obtenu les résultats suivants dans le cadre de ses sous-activités de programme visant à favoriser l'établissement d'entreprises durables et concurrentielles au Canada atlantique.

Innovation : Cette sous-activité est importante sur le plan stratégique pour favoriser l'essor économique à long terme de la région. L'Agence y a donc accordé une attention particulière et y a consacré des investissements majeurs au moyen de son Programme de développement des entreprises et de son FIA. Grâce à ce dernier, 30 projets ont été approuvés dans des domaines tels que les technologies de l'information, les sciences de la vie et les grappes technologiques liées aux océans, au pétrole et au gaz, ce qui représente une contribution de 77 millions de dollars aux projets dont le coût total s'élève à 215 millions de dollars. L'organisation a également continué à travailler au

partie des activités de l'APECA mettait l'accent sur les investissements, l'innovation et le perfectionnement des compétences en affaires dans le but d'aider à améliorer la productivité dans la région. Par exemple, l'Initiative visant la productivité et les compétences en affaires a encouragé les petites et moyennes entreprises à investir dans le perfectionnement de compétences spécialisées et de compétences en gestion et en commercialisation.

1.4.2 Liens entre les activités/résultats de l'APECA et les résultats du gouvernement du Canada

Le rapport annuel sur le rendement du gouvernement du Canada, intitulé *Le rendement du Canada 2006*[5], donne un aperçu de la façon dont les différents ministères et organismes contribuent aux résultats globaux du gouvernement dans plusieurs secteurs stratégiques clés : les affaires économiques, les affaires sociales, les affaires internationales et les relations gouvernementales (organismes fédéraux qui appuient tous les ministères et organismes).



Les activités de programme et les résultats stratégiques de l'APECA vont dans le même sens et renforcent la contribution qu'apporte le gouvernement du Canada à une forte croissance économique. Les sous-activités de l'APECA, plus spécifiques, contribuent aussi à nombre d'autres objectifs du gouvernement fédéral, par exemple une économie axée sur l'innovation et le savoir, la sécurité du revenu et l'emploi, un environnement propre et sain, une culture et un patrimoine canadiens dynamiques, et une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.

Le résultat portant sur une « croissance économique forte » du gouvernement du Canada comprend des initiatives visant à renforcer le développement économique de toutes les régions et la forte compétitivité sectorielle. Le gouvernement est conscient que les politiques de développement régional sont un élément essentiel de toute stratégie globale visant à aider les régions du Canada à tirer profit des possibilités qu'offre l'économie

[5] Pour consulter *Le rendement du Canada 2006,* se rendre au site http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc_f.asp.

actuellement à des enjeux comme la productivité accrue et l'accès à des chaînes de valeur mondiales. Après avoir connu une hausse de 8 % en 2005, les exportations de produits de base du Canada atlantique ont chuté de 3 % en 2006. La région a inscrit des baisses notables dans les exportations de fruits de mer, de pâtes et papiers, de bois et de gaz naturel, tandis que les changements enregistrés en ce qui a trait aux autres denrées d'exportation importantes de la région étaient relativement modestes, à l'exception de ceux associés aux minéraux. Les exportations du Canada atlantique vers les États-Unis ont chuté de 4 % en 2006 en grande partie à cause de la diminution des quantités de gaz naturel et de produits du bois exportés. Cette chute a été en partie contrebalancée par une augmentation des exportations vers d'autres pays. Par exemple, les exportations vers la Chine, deuxième destination en importance pour les produits de la région, ont augmenté de 4 %, et les gains associés au minerai de fer et à la pâte ont compensé les pertes liées aux produits de la mer (p. ex. le crabe, la crevette et le maquereau). Les exportations vers les Pays-Bas ont augmenté de 60 % principalement en raison d'une plus grande demande de produits raffinés du pétrole, de produits du bois et de produits métalliques fabriqués. La valeur des produits exportés en Inde a augmenté de 39 % en grande partie grâce à l'expédition accrue de produits de pâtes et papiers. Les exportations en Australie ont enregistré une hausse de 26 % en raison de l'intensification des expéditions de minerai de fer.

Alors que la valeur des exportations de pétrole brut a augmenté en raison de la hausse des prix, les exportations de gaz naturel destiné à l'étranger ont diminué en raison d'une baisse des prix et des volumes. Les gains associés aux minéraux s'expliquent principalement par l'augmentation des exportations de zinc et de cuivre. Bien que les exportations de produits d'aquaculture aient augmenté, particulièrement celles du saumon d'élevage, la baisse des prix et des débarquements a entraîné une diminution des expéditions de produits du crabe, tandis que la valeur des exportations de homards non transformés ont chuté en raison de la baisse des prix. Dans le secteur forestier, les conditions du marché sont demeurées peu favorables, puisque la baisse des prix du bois d'œuvre et la réduction de la demande des États-Unis ont eu une incidence sur l'exportation des produits du bois. La fermeture temporaire d'une usine de papier en Nouvelle-Écosse et la fermeture définitive d'une usine de papier journal à Terre-Neuve-et-Labrador vers la fin de 2005 ont mené à une réduction des exportations de produits de pâtes et papiers.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les programmes de l'APECA tiennent compte de ces facteurs économiques externes qui représentent les défis structurels associés à l'économie du Canada atlantique. Les activités de l'Agence ont pour but d'aider la région à devenir plus concurrentielle, de favoriser l'innovation, les investissements et l'efficacité en vue d'accroître la productivité et de promouvoir une économie plus souple et plus facilement adaptable. Par exemple, la stratégie d'innovation de l'Agence nécessite des recherches, des consultations et une collaboration avec différents intervenants en vue de déterminer les lacunes à combler, les problèmes à corriger et les possibilités à présenter, et elle offre une certaine souplesse lorsqu'il s'agit d'établir les priorités et de mettre l'accent sur les secteurs stratégiques du Canada atlantique (c.-à-d. les technologies de l'information et des communications, la biotechnologie et l'énergie). En 2006-2007, une

augmenter de 2,2 % en 2006 principalement grâce à une augmentation de la construction et de l'activité minière (p. ex. dans la baie de Voisey). Malgré ces hausses, l'activité dans le secteur manufacturier (lequel est touché par la valeur élevée du dollar canadien et les lacunes dans le secteur des ressources) a connu une baisse pour la deuxième année consécutive, ce qui a entraîné la fermeture définitive ou temporaire de plusieurs scieries, usines de papier et usines de transformation du poisson de la région.

La croissance des industries de services dans la région s'est accélérée en 2006 avec une hausse de 2,4 %. L'activité était des plus fortes dans les secteurs du commerce de détail, des services administratifs (p. ex. les centres d'appels) et des services professionnels (p. ex. les technologies de l'information).

Le marché du travail du Canada atlantique s'est amélioré légèrement en 2006, mais a tout de même continué d'offrir un rendement inférieur à la moyenne nationale. Après avoir connu une hausse de 0,2 % seulement en 2005, l'emploi dans la région a augmenté de 0,5 % (ou de 5 600 travailleurs) en 2006, tandis que l'emploi au Canada a enregistré une hausse de 1,9 % au cours de la même période. Le taux de chômage dans la région est passé de 10,4 % à 9,9 % en 2006, soit son niveau le plus bas depuis plus de 30 ans. Toutefois, cette baisse était en partie attribuable à une diminution de la main-d'œuvre pour une deuxième année consécutive, alors que de nombreuses personnes ont quitté la région à la recherche de meilleures perspectives d'emploi. Le taux de participation a connu une légère baisse en 2006 et est passé à 62,7 %, demeurant ainsi juste en-dessous de son niveau record.

Entre juillet 2005 et juillet 2006, la population du Canada atlantique a enregistré une baisse de 0,3 % ou de 7 980 personnes pour s'établir à 2 331 769 habitants. Cette tendance s'explique en grande partie par l'exode des citoyens vers d'autres régions. La population est demeurée stable à l'Île-du-Prince-Édouard, mais a connu une baisse dans les trois autres provinces de l'Atlantique. Au cours des dernières années, les centres urbains du Canada atlantique et les zones rurales avoisinantes ont enregistré la plus importante augmentation de population de la région tandis que les zones rurales éloignées ont connu un déclin de la population. En 2006-2007, l'Agence a poursuivi ses efforts afin de relever les défis des changements démographiques au Canada atlantique en collaborant avec ses partenaires fédéraux et provinciaux en vue d'élaborer des initiatives conjointes.

La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain a augmenté considérablement au cours des quatre dernières années, ce qui a eu une incidence sur la compétitivité des exportateurs du Canada atlantique. Près de 80 % des biens expédiés par la région sont envoyés sur les marchés américains. L'appréciation du dollar canadien, la hausse des prix de l'énergie et les baisses liées au logement aux États-Unis ont eu des répercussions importantes sur le secteur manufacturier de la région, entraînant la perte de plus de 10 000 emplois au cours des deux dernières années.

Les économies internationales émergentes et l'évolution de la structure commerciale ont un impact sur la façon dont le Canada atlantique fait affaires. La région s'attaque

Depuis 2001, la croissance économique du Canada atlantique atteint en moyenne 2,6 % par année, soit un taux légèrement supérieur au taux d'expansion national de 2,5 %. La croissance économique de la région au cours de cette période est principalement attribuable à l'accroissement des investissements dans les infrastructures, les entreprises minières et les projets d'exploitation pétrolière et gazière en mer, ainsi qu'à l'établissement de centres d'appels et d'entreprises des technologies de l'information. Bien que les industries primaires comptent maintenant que pour 16 % des résultats économiques du Canada atlantique, elles continuent de jouer un rôle important dans le développement de la région. Les secteurs en pleine croissance, tels que l'aquaculture, les sciences biologiques, et l'aérospatiale et la défense, présentent également d'excellentes possibilités en ce qui a trait au développement régional au cours des années à venir. Le marché du travail et l'économie de la région sont de plus en plus axés sur le savoir, et la croissance de l'emploi est particulièrement marquée pour les personnes qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Malgré le rendement économique récent du Canada atlantique, certains problèmes doivent toujours être réglés. La hausse considérable du dollar canadien et la flambée des prix de l'énergie sont des facteurs qui affectent la compétitivité à l'échelle mondiale des entreprises de la région. Les investissements en recherche et développement et l'adoption de nouvelles technologies, des facteurs clés pour améliorer l'innovation et accroître la productivité dans la région, y sont toujours inférieurs à la moyenne nationale. Le Canada atlantique est toujours l'une des régions les plus rurales du pays, et est caractérisée par une diminution de la population et un nombre peu élevé de possibilités d'emploi. Le grand nombre de personnes qui quittent la région, les taux de natalité peu élevé et les niveaux d'immigration sont des préoccupations constantes qui limiteront la future offre de travailleurs qualifiés.

Le principal défi que l'APECA doit relever consiste toujours à accroître les possibilités offertes aux entreprises et aux citoyens de la région. Les initiatives telles qu'Équipe Canada Atlantique ont permis d'accroître la visibilité des entreprises locales sur différents marchés d'exportation aux États-Unis et en Europe. Le FIA versera un montant de 600 millions de dollars à des entreprises et à des établissements d'enseignement supérieur du Canada atlantique au cours de la présente décennie dans le but d'améliorer la recherche et le développement et d'accroître l'innovation dans la région. L'Agence participe également à l'élaboration d'une analyse de rentabilisation en faveur d'investissements dans le projet de porte d'entrée de l'Atlantique, pour favoriser les échanges commerciaux et accroître les possibilités économiques offertes.

Les paragraphes suivants donnent un aperçu de la situation économique du Canada atlantique en 2006-2007. Les enjeux économiques provinciaux pour cette même année sont décrits à la section IV du présent rapport.

Après avoir enregistré un taux de croissance de 0,9 % seulement en 2004 et 2005, l'économie du Canada atlantique s'est améliorée en 2006, enregistrant une augmentation de 2,3 % du produit intérieur brut réel. Suivant une baisse au cours des deux années précédentes, les entreprises de production de biens de la région ont vu leur résultat

vie de leurs entreprises, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion[2].

Les programmes de l'APECA revêtent une importance stratégique. Consciente de la corrélation qui existe entre l'innovation et la productivité, l'Agence accorde beaucoup d'importance à l'exécution de ses programmes, à la recherche et au développement, à l'adoption de nouvelles technologies et au perfectionnement des compétences, et elle s'emploie davantage à faciliter l'accès aux capitaux dont les entreprises ont besoin pour investir dans l'innovation. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) de l'Agence demeure un élément moteur de la récente intensification des travaux de recherche et développement dans la région de l'Atlantique. En 2006-2007, l'APECA a versé grâce au FIA une aide financière de plus de 77 millions de dollars dans le cadre des projets de recherche et développement, suscitant ainsi un investissement supplémentaire de 138 millions de dollars dans l'innovation au Canada atlantique.

L'APECA reconnaît également la corrélation entre le développement économique et la stimulation de la croissance de l'entrepreneurship. En effet, au cours des années 1990, 70 % des emplois créés par de nouvelles entreprises au Canada atlantique étaient attribuables à de petites entreprises[3]. Le Programme de développement des entreprises et divers autres programmes de l'APECA aident les entrepreneurs à se lancer en affaires et à prendre de l'expansion, à optimiser leurs débouchés sur les marchés intérieurs et à l'étranger, à mettre au point de nouveaux produits touristiques ainsi qu'à améliorer leurs pratiques de gestion commerciale en vue d'assurer leur croissance et de devenir plus concurrentiels dans l'économie mondiale.

Possibilités, risques et défis du Canada atlantique – la réponse de l'APECA[4]

L'APECA évolue dans le contexte économique changeant du Canada atlantique. L'approche globale de l'Agence à l'égard du développement économique permet de relever les défis structurels qui sous-tendent l'économie. Pour pouvoir cerner les possibilités de façon proactive, l'Agence doit évaluer les facteurs économiques externes qui peuvent influencer la prestation de ses programmes et services.

---

[2] Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités et les services de l'APECA, consulter son site Web à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/fr/index.asp.

[3] *État de la petite entreprise et de l'entrepreneurship dans la région de l'Atlantique – 2005*, Agence de promotion économique du Canada atlantique (2005).

[4] Les données statistiques présentées dans cette section proviennent des sources suivants :

- Statistique Canada – Produit intérieur brut, Revue des comptes économiques des provinces et des territoires, 13-016-XIE (2007).
- Statistique Canada – Marché du travail, Revue chronologique de la population active, 71F0004XCB (2007).
- Statistique Canada – Population, Estimations démographiques trimestrielles, 91-002-XIE.
- Industrie Canada – Exportations, Données sur le commerce en direct, Strategis (2007).

Approche de l'APECA

L'Agence adopte une approche proactive pour déterminer les occasions favorables qui se présentent et pour aider la région à surmonter les obstacles qui l'empêchent de croître. Elle reconnaît ainsi qu'une économie prospère dépend d'un certain nombre de facteurs.

En collaborant avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement, le secteur privé, les universités et les organismes non gouvernementaux, l'APECA s'efforce de promouvoir les possibilités économiques et l'innovation pour répondre aux besoins des entreprises, des organisations, des particuliers et des collectivités du Canada atlantique.

À l'échelle nationale, l'Agence s'acquitte de ce mandat en défendant les intérêts et en faisant valoir les priorités et les préoccupations de la région de l'Atlantique auprès de ses homologues fédéraux, dans le but de veiller à ce qu'ils en tiennent compte dans les décisions stratégiques et les investissements qui ont une incidence directe sur l'économie de la région.

L'APECA prend aussi part à plusieurs initiatives horizontales du gouvernement fédéral. Elle est l'organisme directeur du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, d'Équipe Canada Atlantique et du Programme de promotion du commerce extérieur.

À l'échelle régionale, l'APECA effectue des travaux de recherche et d'analyse des politiques qui contribuent à établir les fondements intellectuels d'une approche globale et stratégique à l'égard du développement régional. En outre, l'Agence joue un rôle clé en coordonnant des stratégies, des mesures et des programmes de développement qui visent les quatre provinces de l'Atlantique. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, de même qu'avec les universités, les instituts de recherche, les associations d'entreprises, d'autres ministères fédéraux et d'autres parties prenantes de la région, afin de réduire le double emploi et de maximiser l'incidence des efforts déployés.

À l'échelle locale, l'Agence travaille avec ses partenaires pour fournir aux collectivités les outils et les ressources dont elles ont besoin pour bâtir des économies plus autonomes. Les partenariats constituent un élément essentiel non seulement pour l'exécution des programmes et des activités de l'APECA, mais aussi pour l'élaboration de programmes et de politiques. L'APECA établit des partenariats avec le secteur privé, des universités et des organismes non gouvernementaux, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux à tous les niveaux.

L'Agence œuvre également au niveau local afin de stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises. À cette fin, l'Agence met à la disposition des entrepreneurs de l'Atlantique tout un éventail d'outils et de ressources aux diverses étapes du cycle de

État du rendement		Dépenses (en millions de dollars)	
		Prévues	Réelles
Priorité : (permanente) Stratégie d'engagement coordonnée	*Activité de programme – Résultat attendu* Coordination - Coordination des activités entre l'APECA, les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux au sein du Canada atlantique		*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes

1.4 Sommaire du rendement

1.4.1 Environnement opérationnel

Mandat de l'APECA

L'APECA célèbre cette année son vingtième anniversaire de service à la population de l'Atlantique. Créée en 1987, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme du gouvernement canadien. Elle a pour mission de travailler de concert avec les citoyens et les citoyennes de la région de l'Atlantique afin de développer les entreprises et de créer des possibilités d'emploi, et ce, dans le but d'améliorer l'économie de la région.

Le mandat de l'Agence est défini à la partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique,* L. R. G-5.7, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.* Elle a pour objet de « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »

Bien que les politiques et les moyens adoptés par l'Agence aient changé au cours des vingt dernières années, son objectif global est resté le même : aider la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats possibles en matière de productivité, de croissance économique et de niveau de vie.

Le gouvernement du Canada est résolu à ce que les Canadiens et Canadiennes partout au pays bénéficient d'une économie solide et des services qu'une telle économie peut leur procurer. L'APECA s'attaque aux défis de développement économique auxquels est confronté le Canada atlantique. Pour ce faire, elle cerne et élimine les faiblesses structurelles de l'économie et aide les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles ainsi qu'à trouver de nouvelles possibilités de croissance. C'est également dans ce contexte que l'APECA s'engage à aider la région à évoluer vers une économie plus novatrice, productive et compétitive. En effectuant des investissements efficaces et en contribuant à l'aménagement de conditions favorables à la croissance économique, l'APECA peut promouvoir la prospérité continue grâce à la création de nouvelles possibilités pour le Canada atlantique.

1.3.3 État du rendement de l'Agence pour 2006-2007

État du rendement		*Dépenses (en millions de dollars)*	
		Prévues	*Réelles*
Résultat stratégique : Développement des entreprises		**282,4**	**227,5**
Priorité : (permanente) Approche du développement des entreprises axée sur le client en coopération avec des partenaires	*Activité de programme – Résultat attendu* Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale - Augmentation de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Priorité : (permanente) Appui proactif de l'innovation	*Activité de programme – Résultat attendu* Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale - Augmentation de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique	*État du rendement de la priorité :* Dépasse les attentes	
Priorité : (permanente) Évaluation des priorités sur une base continue pour offrir le meilleur appui possible aux clients	*Activité de programme – Résultat attendu* Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale - Augmentation de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Résultat stratégique : Développement des collectivités		**81,2**	**146,4**
Priorité : (permanente) Approche holistique au développement des collectivités	*Activité de programme – Résultat attendu* Développement économique des collectivités - Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Priorité : (permanente) Facilitation des collaborations avec les partenaires	*Activité de programme – Résultat attendu* Développement économique des collectivités - Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Priorité : (permanente) Accroissement de la capacité	*Activité de programme – Résultat attendu* Développement économique des collectivités - Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Priorité : (permanente) Mesures d'adaptation	*Activité de programme – Résultat attendu* Mesures d'adaptation spéciale - Partenariat avec les collectivités pour gérer et atténuer les crises économiques	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
***Résultat stratégique* : Politiques, défense des intérêts et coordination**		**16,8**	**11,4**
Priorité : (permanente) Rôle important en matière d'élaboration de politiques et de défense des intérêts	*Activité de programme – Résultat attendu* Politiques - Capacité interne et externe accrue afin de déterminer et d'étudier les questions essentielles à l'élaboration des politiques et à la conception et à l'amélioration des programmes	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	
Priorité : (permanente) Rôle important en matière d'élaboration de politiques et de défense des intérêts	*Activité de programme – Résultat attendu* Défense des intérêts - Défense et promotion efficaces des intérêts du Canada atlantique	*État du rendement de la priorité :* Satisfait à toutes les attentes	

1.3 Renseignements sommaires

1.3.1 Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en partenariat avec la population du Canada atlantique en vue d'améliorer l'économie de la région en favorisant la mise sur pied d'entreprises et la création de possibilités d'emplois et exécute son mandat qui vise à « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et la création d'emplois dans cette région ». (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L. R. G-5.7, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*)

Afin de remplir efficacement son mandat, l'Agence a déterminé trois résultats stratégiques qui tiennent compte de sa mission et des avantages qu'elle tente d'offrir à la population du Canada atlantique. Ces résultats sont les suivants :

Développement des entreprises – amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la région de l'Atlantique, menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois;

Développement des collectivités – amélioration de l'infrastructure économique des collectivités et de la capacité en matière de planification stratégique, menant à une augmentation des possibilités d'emploi et à la croissance économique dans la région de l'Atlantique;

Politiques, défense des intérêts et coordination – adoption de positions de principes stratégiques appuyées sur des recherches qui tiennent compte des possibilités de la région, influence sur les politiques et les programmes nationaux ayant une incidence sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et meilleure coordination des politiques et des programmes des autres ministères fédéraux dans la région pour créer des approches intégrées au développement, renforçant ainsi le développement économique du Canada atlantique.

1.3.2 Ressources humaines et financières

Ressources financières[1] (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
380,4	391,6	385,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)		
Prévues	Réelles	Écart
612	700	(88)

[1] Consulter la Section III – Information additionnelle, Tableau 1: Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris) et les tableaux financiers suivants pour obtenir une explication des écarts entre ces trois catégories (dépenses prévues, total des autorisations et dépenses réelles).

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, aux fins de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2006-2007 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

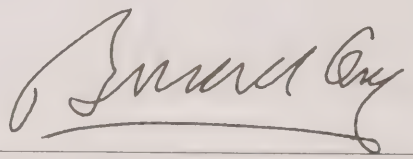
Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement.*

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il repose sur les résultats stratégiques et sur l'Architecture des activités de programme du ministère approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Monique Collette, présidente
Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Au cours de l'année à venir, l'Agence suivra un programme ciblé et ambitieux qui favorisera la productivité, la compétitivité et la croissance économique du Canada atlantique. L'APECA harmonisera ses efforts avec les priorités du gouvernement fédéral et misera sur les activités qui consolideront les avantages économiques de la région. Parmi ses principales priorités, mentionnons la porte d'entrée de l'Atlantique, les initiatives en matière de sciences et de technologie, principalement la commercialisation, et l'amélioration des mesures de commerce et d'investissement qui permettront de saisir de nouvelles occasions en Asie et dans les Amériques. Dans ce cadre, l'Agence mettra l'accent sur les secteurs stratégiques pour le Canada atlantique qui sont axés sur le savoir et qui renforcent les industries actuelles.

L'Agence continuera de promouvoir les intérêts de la région à l'échelle nationale et internationale. Elle tentera d'améliorer le niveau de vie des collectivités du Canada atlantique et d'accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises. En travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires, l'APECA continuera de contribuer à l'établissement d'un Canada atlantique reconnu comme l'un des meilleurs endroits où vivre et travailler.



L'honorable Peter G. MacKay
Ministre de la Défense nationale et ministre
de l'Agence de promotion économique
du Canada atlantique

1. Section I – Survol

1.1 Message du ministre



En tant que ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement (RMR)* de l'Agence pour 2006-2007.

L'objectif de notre gouvernement – et le mien en tant que ministre de l'APECA – consiste à veiller à ce que les collectivités et les entreprises du Canada atlantique continuent de prendre de l'expansion et d'évoluer au sein du meilleur environnement possible, un environnement qui appuie et favorise l'innovation et permet aux gens de la région de se réaliser pleinement. Il faut donc investir dans la recherche et le développement qui mèneront à la commercialisation de technologies novatrices qui contribuent à l'amélioration de la force concurrentielle du Canada atlantique. Il faut accroître les possibilités d'exportation et les débouchés commerciaux, et attirer les investissements étrangers. Il faut se doter des infrastructures qui encouragent l'établissement de nouvelles entreprises, attirer de nouveaux talents et garder nos jeunes dans la région en utilisant leurs compétences à bon escient.

L'APECA joue un rôle central en aidant le gouvernement fédéral à respecter ses engagements à l'égard du Canada atlantique. L'Agence continue de s'attaquer avec succès aux questions de développement économique soulevées dans la région, ce qu'elle fait depuis sa création il y a 20 ans.

L'APECA a toujours été une organisation souple et réceptive. Elle est toujours prête à entreprendre des recherches essentielles, à travailler avec une vaste gamme de partenaires et à élaborer des stratégies ciblées en vue d'aider la région à combler les écarts économiques, à déterminer les possibilités et à renforcer les capacités là où elles étaient limitées ou inexistantes. Elle a toujours défendu les intérêts du Canada atlantique auprès des principaux décideurs de la région et à Ottawa, et continuera de le faire.

Tel que le révèle le RMR de 2006-2007, les activités et les initiatives entreprises par l'APECA ont contribué à la croissance et à la prospérité du Canada atlantique. Les investissements réalisés dans les infrastructures permettent d'établir des collectivités plus solides et plus saines. Ceux effectués dans les petites et moyennes entreprises aident à améliorer les compétences en affaires, à accroître la productivité et à créer de l'emploi. Le rôle de l'APECA en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination permet de veiller à ce que les initiatives du gouvernement répondent aux besoins de notre région.

3.2 Tableaux relatifs aux finances, aux politiques et à l'information 3
3.2.1 Aperçu de la situation financière 3
3.2.2 Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris) 3
3.2.3 Tableau 2 : Ressources par activité de programme 4
3.2.4 Tableau 3 : Postes votés et législatifs 4
3.2.5 Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux 4
3.2.6 Tableau 5 : Sources des revenus non disponibles 5
3.2.7 Tableau 6 : Besoins en ressources par direction générale 5
3.2.8 Tableau 7A : Frais d'utilisation 7
3.2.9 Tableau 7B : Politiques sur les normes de service pour les frais d'utilisation 8
3.2.10 Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 8
3.2.11 Tableau 9 : Initiatives horizontales 9
3.2.12 Tableau 10 : États financiers 9
3.2.13 Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations 10
3.2.14 Tableau 12 : Stratégies de développement durable 10
3.2.15 Tableau 13 : Prestation de services axés sur les clients 10
3.2.16 Tableau 14 : Politiques concernant les voyages 10

4. Section IV – Autres sujets d'intérêt 11

4.1 Enjeux économiques provinciaux 11

4.2 Programme de développement des entreprises – Portefeuille de contributions remboursables 12

4.3 Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion 12
4.3.1 Conseils fédéraux régionaux 12
4.3.2 *Loi sur les langues officielles*, article 41 12

4.4 Gestion axée sur les résultats 12

4.5 Services ministériels 13

Table des matières

1. Section I – Survol 1
   1.1 Message du ministre 1
   1.2 Déclaration de la direction 3
   1.3 Renseignements sommaires 4
      1.3.1 Raison d'être 4
      1.3.2 Ressources humaines et financières 4
      1.3.3 État du rendement de l'Agence pour 2006-2007 5
   1.4 Sommaire du rendement 6
      1.4.1 Environnement opérationnel 6
      1.4.2 Liens entre les activités/résultats de l'APECA et les résultats du gouvernement du Canada 12
      1.4.3 Rendement des programmes 13
      1.4.4 Rendement en matière de gestion 18

2. Section II – Présentation des résultats 21
   2.1 Résultat stratégique nº 1 – Développement des entreprises 21
      2.1.1 Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale 24
      2.1.1.1 Sous-activité de programme : Innovation 26
      2.1.1.2 Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires 30
      2.1.1.3 Sous-activité de programme : Commerce 34
      2.1.1.4 Sous-activité de programme : Investissement 38
      2.1.1.5 Sous-activité de programme : Tourisme 41
      2.1.1.6 Sous-activité de programme : Autres appuis aux PME 45
      2.1.2 Activité de programme : Accès à l'information relative aux affaires 48
   2.2 Résultat stratégique nº 2 – Développement des collectivités 50
      2.2.1 Activité de programme : Développement économique des collectivités 53
      2.2.2 Activité de programme : Mesures d'adaptation spéciale 57
      2.2.3 Activité de programme : Programme d'infrastructure 58
   2.3 Résultat stratégique nº 3 – Politiques, défense des intérêts et coordination 60
      2.3.1 Activité de programme : Politiques 63
      2.3.2 Activité de programme : Défense des intérêts 68
      2.3.3 Activité de programme : Coordination 72

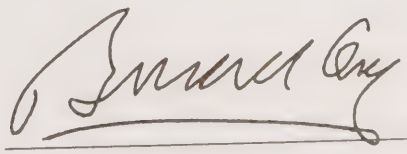
3. Section III – Information additionnelle 75
   3.1 Renseignements sur l'organisation 75
      3.1.1 Structure organisationnelle 75
      3.1.2 Responsabilisation 75
      3.1.3 Conseil de promotion économique du Canada atlantique 76
      3.1.4 Organisation de l'Agence 76
      3.1.5 Principales responsabilités 77



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Budget des dépenses 2006-2007

Rapport sur le rendement



Ministre

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Avant-propos

Les Rapports ministériels sur le rendement constituent un élément clé du cycle de planification, de surveillance, d'évaluation et de compte rendu des résultats au Parlement et aux Canadiens. Ils sont au cœur de la responsabilisation au gouvernement.

Les ministères et organismes sont invités à préparer leurs rapports d'après les principes du gouvernement du Canada pour la présentation de rapports au Parlement (énoncés dans le *Guide de préparation du Budget des dépenses 2006-2007* disponible à http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/index_f.asp). Ces principes sont le fondement conceptuel pour la préparation des rapports et s'inscrivent dans les pratiques actuelles recommandées en matière de rapports publics.

Selon ces principes, des rapports efficaces sur le rendement fournissent un compte rendu concis, cohérent, fiable et équilibré du rendement d'une organisation en rapport avec ses plans et les résultats prévus. Ils mettent l'accent sur les résultats en faisant un compte rendu non seulement des activités et des extrants qui ont été réalisés, mais également des progrès accomplis pour atteindre les résultats – les avantages durables pour les Canadiens et la société canadienne. Le rendement y est mis en contexte, il est relié aux plans et aux résultats prévus (on explique les modifications apportées, le cas échéant) et l'on discute des risques et des défis principaux qui ont une incidence sur le rendement de l'organisation. Les rapports efficaces sur le rendement établissent un lien solide entre les ressources et les résultats pour montrer ce que l'on a accompli au moyen d'une gestion rigoureuse des fonds publics. On y rend également compte des résultats réalisés en association avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En dernier lieu, le rapport est crédible parce que le rendement déclaré y est étayé d'éléments d'information probants et impartiaux.

Le présent Rapport ministériel sur le rendement, ainsi que ceux de beaucoup d'autres organisations, est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp. Les lecteurs qui veulent obtenir une vue pangouvernementale détaillée de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation peuvent consulter *Le rendement du Canada 2006-2007*, qui est disponible en ligne à la même adresse Internet. Structuré en fonction de quatre grands secteurs de dépenses (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales), le rapport *Le rendement du Canada 2006-2007* sert de document directeur pour les 90 Rapports ministériels sur le rendement et comprend un aperçu global des dépenses réelles pour l'ensemble du gouvernement; on y présente également des faits saillants des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. La version électronique du rapport *Le rendement du Canada* comporte des liens vers les Rapports ministériels sur le rendement pertinents qui contiennent de l'information additionnelle sur le rendement et les ressources.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique au Parlement et aux Canadiens. La rétroaction des lecteurs est importante pour assurer une amélioration constante des Rapports ministériels sur le rendement et des autres documents relatifs au Budget des dépenses.

On peut adresser ses commentaires ou ses questions à l'adresse suivante :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-4/2-2007
ISBN 978-0-660-63420-3

FSC
Sources Mixtes

Ce logo décrit le papier FSC utilisé pour la couverture seulement.
Le texte est imprimé sur un papier FSC contenant
100% de fibres recyclées après consommation.

4320

BUDGET DES DÉPENSES

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2007

Canada